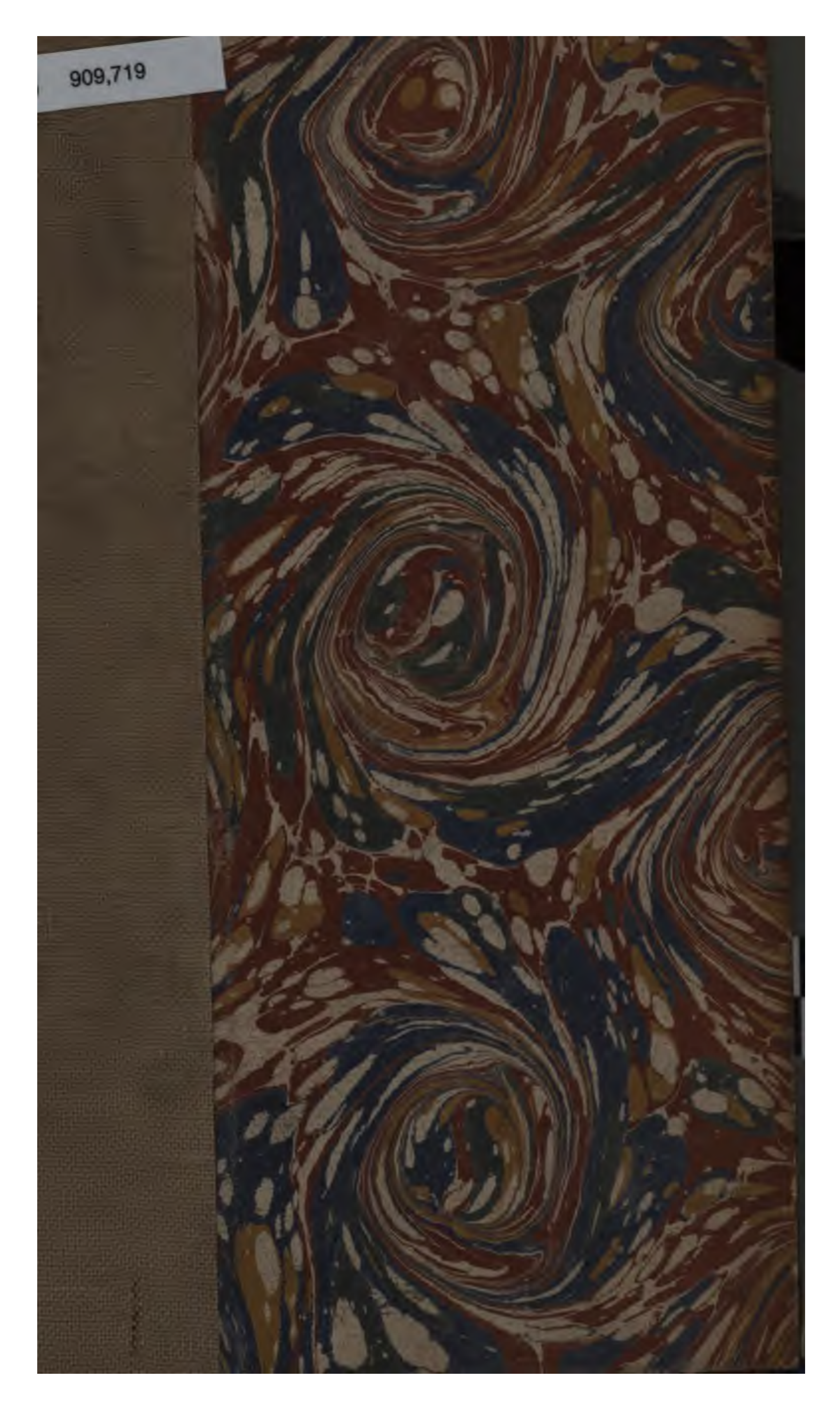
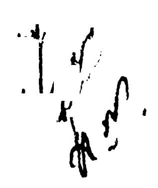
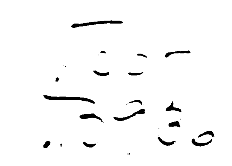

909,719




PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE




PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE


1007
.B936

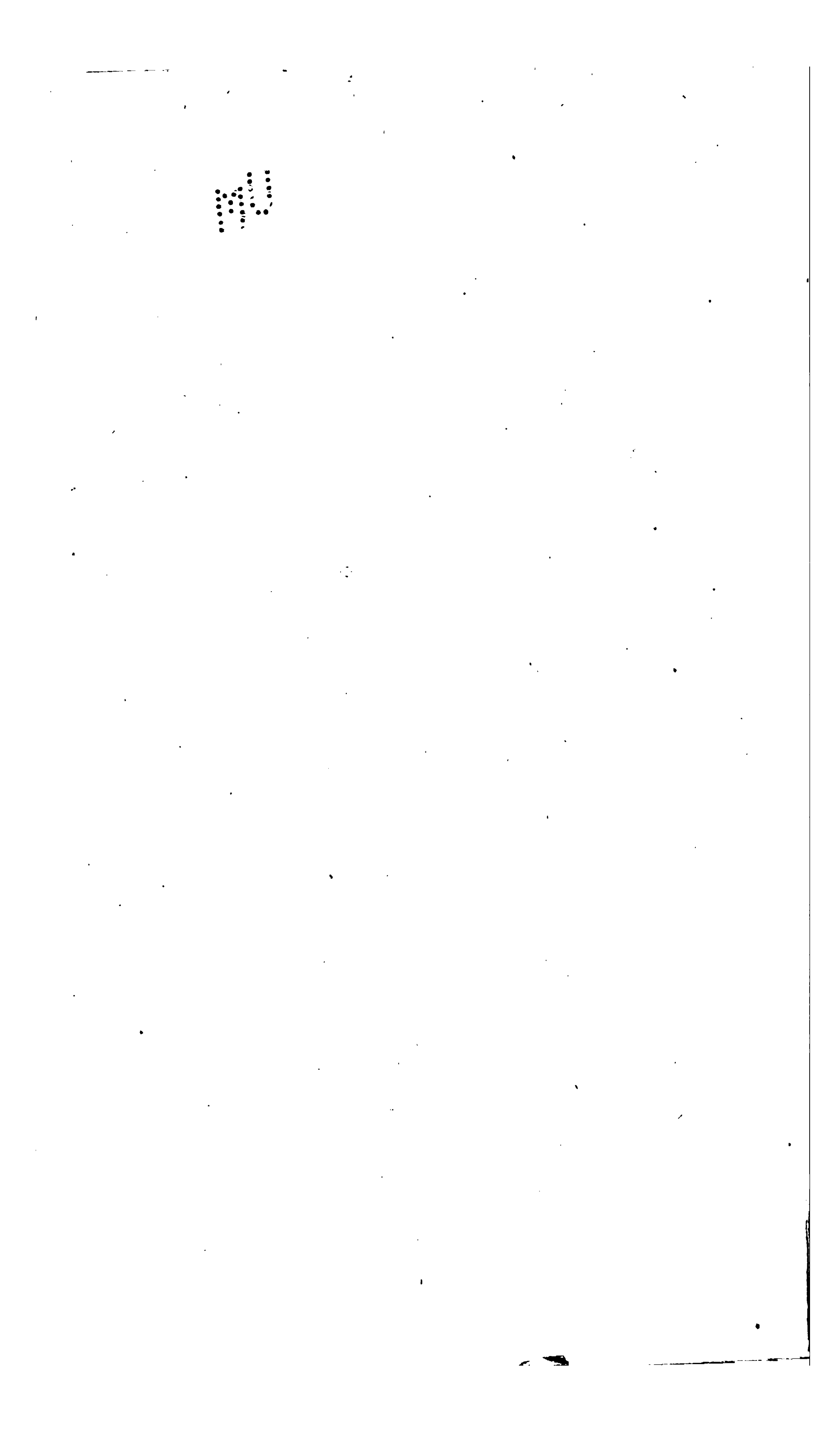


BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE.

DISCOURS D'OUVERTURE

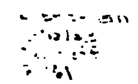
DU COURS DE

LANGUE ET LITTÉRATURE DU MOYEN AGE

AU COLLÉGE DE FRANCE (1).

Dans toutes les parties du haut enseignement, il y a des écueils à éviter, des terrains d'un abord dangereux et qu'il est malaisé de rendre accessibles. Les difficultés du cours dont j'ai l'honneur d'être chargé tiennent surtout à l'oubli trop général des premières formes de notre idiome. Pour parler même uniquement ici des personnes véritablement lettrées dans les deux sexes (car, bien qu'on en dise aujourd'hui, la culture des belles-lettres est aussi répandue, pour le moins, parmi les dames que parmi les hommes), nous nous contentons de lire et d'apprécier les grands écrivains des deux derniers siècles; nous accordons encore une bonne et honorable place à ceux du seizième, tels que Marot, Amyot, Montaigne, beaux noms auxquels il serait pourtant juste d'associer encore ceux de Nicolas des Herberais, traducteur de l'*Amadis*, d'Étienne Pasquier, l'auteur des *Recherches de la France*, et de nos meilleurs conteurs, Bonaventure des Perriers, Jean Bou-

(1) Prononcé le 2 décembre dernier. Le professeur, après avoir résumé l'enseignement de l'année précédente, continua ainsi :



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE.

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE

LANGUE ET LITTÉRATURE DU MOYEN AGE

AU COLLÉGE DE FRANCE (1).

Dans toutes les parties du haut enseignement, il y a des écueils à éviter, des terrains d'un abord dangereux et qu'il est malaisé de rendre accessibles. Les difficultés du cours dont j'ai l'honneur d'être chargé tiennent surtout à l'oubli trop général des premières formes de notre idiome. Pour parler même uniquement ici des personnes véritablement lettrées dans les deux sexes (car, bien qu'on en dise aujourd'hui, la culture des belles-lettres est aussi répandue, pour le moins, parmi les dames que parmi les hommes), nous nous contentons de lire et d'apprécier les grands écrivains des deux derniers siècles; nous accordons encore une bonne et honorable place à ceux du seizième, tels que Marot, Amyot, Montaigne, beaux noms auxquels il serait pourtant juste d'associer encore ceux de Nicolas des Herberais, traducteur de l'*Amadis*, d'Étienne Pasquier, l'auteur des *Recherches de la France*, et de nos meilleurs conteurs, Bonaventure des Perriers, Jean Bou-

(1) Prononcé le 2 décembre dernier. Le professeur, après avoir résumé l'enseignement de l'année précédente, continua ainsi :

chet et Pierre de Larivey. Mais pour tous les écrivains qui ont précédé ce qu'on appelle la Renaissance (c'est-à-dire l'époque du retour à l'étude de l'art grec et de la littérature antique), on les a relégués parmi les choses dont ne peuvent s'occuper qu'un petit nombre de curieux appartenant à la classe redoutée des érudits. Voilà pourquoi nous n'avons pas dans nos académies universitaires une seule chaire accordée à l'enseignement des langues romanes, tandis que ces chaires devraient déjà, dans les colléges, marcher de pair avec celles qu'on accorde avec tant de libéralité aux langues et aux littératures anciennes. La vieille France est incomparablement mieux traitée à l'étranger que chez elle : en Allemagne, en Italie, il n'y a pas d'université qui ne compte un ou plusieurs professeurs voués à l'enseignement de la langue romane et de notre ancienne poésie. Mais, la plupart des honorables auditeurs du Collége de France n'étant pas préparés aux études de ce genre, il s'ensuit que le professeur a constamment à craindre d'être mal compris, quand il vient à citer des textes hérissés de mots et de tournures qui ne sont plus en usage et dont il faut commencer par rappeler le juste sens.

Ainsi, Messieurs, je serai toujours obligé de faire une grande part à l'étude des mots, et de la grammaire à laquelle ces mots appartiennent. Si, grâce au profond grammairien qui m'a suppléé l'année dernière, je puis passer sur les éléments qui concoururent à la formation de notre langue, je n'en devrai pas moins expliquer et justifier, à l'occasion des textes que je mettrai sous vos yeux, les façons de parler et d'écrire tombées en désuétude et qui n'ont laissé qu'une trace imperceptible dans la langue moderne.

Aujourd'hui, je me contenterai de rappeler, en le résumant, l'ensemble des études que nous avons faites en commun dans les années précédentes. Elles embrassent le vaste cycle de notre ancienne littérature, et n'auront pas été, je l'espère, tout à fait perdues pour ceux qui leur auront accordé une attention suivie.

Je me suis peu arrêté sur les ouvrages purement consacrés aux choses théologiques, parce qu'en général le but que se proposaient les auteurs de ces ouvrages n'avait rien de littéraire. Cependant les livres que le moyen âge nous a transmis en plus grand nombre appartiennent aux matières religieuses. Mais il ne faudrait pas conclure de cette extrême abondance que nos aïeux aient été presque toujours préoccupés de pieuses pensées : le monde n'était guère alors moins séparé de l'Église qu'il ne l'est aujourd'hui. Ce n'est pas assurément un paradoxe d'affirmer que le *siècle*, comme parlaient les prédicateurs, était tout aux intérêts, aux passions, aux choses du siècle, et que les moines et les prêtres faisaient seuls des efforts qui n'étaient pas toujours couronnés de succès pour fermer l'oreille à tout ce qui appartenait à ce siècle. Hors des églises et des maisons religieuses, les sermonnaires, les moralistes ascétiques, abandonnaient la place aux trouvères, aux hérauts, aux jongleurs, aux ménétriers, aux maîtres dans l'art de monter à cheval, de jouter, de faire des vers de ballades et chansons amoureuses. Car les fêtes alors étaient nombreuses. Ce n'est pas comme de nos jours où le savetier de la fable n'a plus droit de dire qu'elles le ruinent, et que M. le curé

De quelque nouveau saint charge toujours son prône.

Ces anciennes fêtes avaient souvent la religion

pour motif ou pour prétexte, elles étaient sans doute plus pénétrées de l'élément religieux qu'aujourd'hui nos représentations théâtrales; toutefos on ne permettait à la religion de s'y épanouir qu'à la condition de se transformer, et de déposer en entrant son manteau austère. Ainsi, pour parler des œuvres dramatiques, qui nous ont occupé pendant deux années, il est bien vrai que les auteurs puisaient, en général, leurs sujets dans les légendes pieuses, au lieu de les demander aux dieux de la Fable et aux traditions antiques; et pourquoi les en blâmer, si ces légendes étaient (en dépit de Despréaux) très- « susceptibles d'ornements étrangers »; si elles offraient tous les moyens d'intéresser, de plaire, et d'égayer les spectateurs? Les *Mystères* réunissaient tous les genres qu'un art plus avancé juge aujourd'hui convenable de séparer; on y trouvait les éléments de la tragédie, de la comédie, de la farce, de la danse et de l'opéra : le tout relevé par une mise en scène dont la splendeur et les surprises auraient pu supporter le parallèle de nos féeries le plus en vogue, si l'on n'y avait pas gardé pour la pudeur publique un respect qui n'entre plus guère en ligne de compte aujourd'hui.

L'Église, expression matérielle de la religion, est essentiellement conservatrice. Tout change autour d'elle et se renouvelle, sans l'entraîner dans le grand mouvement. Ainsi nous gardons une infinité de livres religieux, parce que les bibliothèques des couvents et des églises étaient composées presque exclusivement, jusqu'au quatorzième siècle, des livres qui intéressent le dogme, la liturgie, la controverse et les doctrines religieuses. Par malheur, le tort prolongé des hommes d'Église et d'Université fut de contester

l'importance et la valeur des livres écrits dans la langue que parlait tout le monde et qu'ils parlaient eux-mêmes. Ils conservaient bien encore, et nous ne saurions leur en rendre trop de grâces, les auteurs latins, les grands poëtes, les grands orateurs, et plusieurs des grands historiens profanes ; mais tout ce qui appartenait à l'invention, à l'imagination des auteurs français : contes, chansons, romans, chansons de geste, était exclu de leurs bibliothèques ; et il a fallu d'heureux hasards pour nous transmettre quelques-unes des œuvres purement littéraires des premiers temps. C'est à compter seulement du quatorzième siècle que se formèrent les premières collections purement laïques, et que les grands seigneurs commencèrent à se faire honneur de réunir des volumes de lecture agréable. Encore ces collections tardives recevaient-elles assez difficilement les vieux livres, salis, mutilés, tels qu'étaient ceux des précédents jongleurs et trouvères. Comme les gens mal vêtus ont peine à franchir le seuil des maisons gardées par un bouledogue, l'aspect minable et délabré des anciennes chansons de geste leur fermait l'entrée des bonnes maisons ; on craignait de les rapprocher des beaux et somptueux in-folio que recommandait le bel art

Che alluminare è detto in Parigi.

Il en fut d'eux comme des anciens almanachs, imprimés à tant de milliers d'exemplaires, et dont il est aujourd'hui si difficile de découvrir les moindres débris.

De toutes les nations modernes, la France a senti la première, malgré les dédains prolongés de la scolastique et de l'Université, le besoin des œuvres

d'imagination. Notre ancienne littérature embrasse tous les genres, et dans presque tous les genres a donné l'éveil et l'exemple à ses voisins. L'Europe nous doit les premières compositions épiques, les premiers romans en prose et en vers, les premières chansons, les premières œuvres dramatiques. Ses droits à l'antériorité dans tous ces genres ne lui sont même plus contestés.

Je vous ai d'abord parlé des poëmes qui ont affecté le nom de Chansons de geste. On ne dit plus aujourd'hui, comme aimait à le répéter Voltaire pour se consoler d'avoir fait la *Henriade*, que les Français n'ont jamais eu la tête épique. Il fallait, pour le penser, méconnaître les conditions de l'épopée, et ne pas soupçonner l'existence de ces grands et fameux poëmes, propriété reconnue du génie français. Mais, en général, on ne rend pas encore à ces grandes compositions toute la justice qui leur est due, si ce n'est dans le beau livre récemment publié par M. Léon Gautier (1). Quand nous lisons le *Roncevaux*, le *Guillaume d'Orange*, les *Loherains*, nous sommes plus frappés des défauts qui déparent ces grandes œuvres glorieusement populaires, que des beautés dont elles rayonnent. Nous y regrettons l'absence d'unité, la répétition des récits, la monotonie des désinences, la rudesse et les négligences de la forme. Tout préoccupés des beautés de la poésie classique, accoutumés à payer le tribut de notre admiration non-seulement à l'*Iliade*, mais à l'*Énéide*, au *Roland furieux*, à la *Jérusalem délivrée*, il nous répugne de descendre de

(1) Les *Epopees françaises*. Paris, V. Palmé, 1865. Deux volumes ont paru, le troisième est sous presse.

ces hauteurs à l'étude de la primitive poésie française, et nous sommes toujours tentés, malgré son origine, de l'appeler barbare. Car nous avons une espèce de répugnance à nous servir d'une monnaie qui a cessé d'être courante, et l'échange intellectuel ne nous agrée qu'avec les Grecs, les Latins et les Italiens.

Mais, après avoir donné cours à ces préventions classiques, si nous avons le courage d'en venir à l'examen des Chansons de geste, nous y reconnaissons avec surprise la plupart des mérites qu'on peut être en droit d'attendre de la plus haute poésie. Elles célèbrent de grands événements, elles peignent de généreux caractères, elles gardent le reflet de l'ancienne société; les mœurs, les conditions de la féodalité, y trouvent leur expression la plus vive et la plus saisissante. C'est pour ne les avoir pas lues que les historiens modernes comprennent encore assez peu de chose aux premiers temps de notre histoire. D'ailleurs l'analogie des procédés est, pour ainsi dire, constante entre l'épopée grecque et la chanson de geste française. Il est vrai que les héros français sont plus souvent que les héros grecs abandonnés à leurs propres forces; qu'ils n'ont pas constamment, pour les soutenir et les seconder, ou pour déconcerter leurs ennemis, quelque ange ou quelque saint du paradis qui remplace les divinités hostiles ou tutélaires de l'*Iliade* et de l'*Énéide*. Mais des songes sont envoyés à Charlemagne, comme au roi des rois Agamemnon; mêmes délibérations, mêmes scènes de conseil; mêmes discours et mêmes invectives, préliminaire des combats; mêmes regrets pour ceux qui succombent, mêmes serments de les venger. Quant aux

caractères, on peut assurément comparer Charlemagne à Agamemnon, Roland à Achille, Nayme à Nestor, Turpin à Calchas, Olivier, Renaud, Guillaume d'Orange, Raoul de Cambray, Begon de Belin, aux Ajax, aux Diomède, aux Ulysse, aux Jason, aux Énée de l'antique épopée. Pour compenser l'absence regrettable d'une Hélène, absence trop faiblement atténuée par la belle Aya d'Avignon, nous avons un admirable groupe formé de la belle Aude, fiancée de Roland; de Berthe, femme de Gérard de Roussillon; d'Ermangarde de Pavie et de Guibour, l'une mère, l'autre femme de Guillaume d'Orange; de Ludie, la terrible fille du vieux Fromont; de la fière Blanchefleur, femme de Pepin; enfin d'Ida de Boulogne, mère de Godefroi de Bouillon.

Je voudrais voir quelqu'un de mes honorables auditeurs entreprendre un travail dont les chances de succès sembleraient assurées. Ce serait le parallèle, à la façon de Plutarque, de tous les héros de l'épopée grecque et de l'ancienne mythologie avec les héros de nos Chansons de geste. Après avoir raconté la légende antique et la légende *barbare,* la critique opposerait ce que les uns ont de plus ou de moins que les autres, et, sans rien perdre de la juste estime que nous faisons de l'art et de l'imagination des anciens, nous serions bien forcés de reconnaître que nos premiers chanteurs n'ont pas été aussi éloignés que nous le supposions des facultés créatives qu'on admire chez les autres.

En quoi l'*Iliade* est-elle donc incomparable? En ce qui touche au style, à l'élocution : sur ce point nous passons condamnation. A peine osons-nous faire observer que l'*Iliade* a été bien autrement remaniée

que ne l'ont été les anciennes Chansons de *Roland*, des *Loherains* et de *Guillaume d'Orange*. Mais le désavantage de nos épopées fut de n'être pas composées dans une langue qu'on ait continué de cultiver et de parler. Les Grecs et les Latins eux-mêmes sentaient toutes les délicatesses, toutes les élégances de la langue d'Homère, tandis que nous ne distinguons plus que les rudesses et les négligences de notre langue romane. Nous allons même jusqu'à reprocher à ceux qui l'ont employée des défauts que nous sommes disposés à regarder comme autant de beautés chez les anciens. En un mot, nous avons besoin d'un certain effort pour ne pas avoir deux balances, ou plutôt pour ne pas mettre tout notre poids dans un seul plateau de la balance.

Nous n'avons pas quitté la poésie épique sans appuyer sur les conditions indispensables de sa formation. Pour qu'une nation puisse l'enfanter, il faut, d'un côté, qu'elle ait eu dans ses annales une époque éclatante et de suprême prépondérance; de l'autre, qu'à cette grande époque en ait succédé une autre assez prolongée de confusion qui conduisît nécessairement à l'abandon des traditions vraiment historiques. Tel fut l'état de la France sous les premiers Carlovingiens, de Charles Martel à Charles le Chauve, puis sous la faible domination de leurs successeurs jusqu'aux premiers successeurs de Hugues Capet. Je ne crains même pas de le dire : si le mouvement littéraire qu'on devait au génie de Charlemagne se fût continué dans les trois siècles suivants, nous n'aurions pas eu d'épopée, plus que les peuples qui n'ont à se prévaloir d'aucune grande époque historique. Charlemagne serait demeuré dans la mémoire de la pos-

térité sous un aspect purement humain. Il n'aurait pas fait, durant trente ans, une guerre implacable à Gérard de Roussillon; il n'aurait pas porté une barbe constamment centenaire; il n'aurait pas été dans son enfance nourri en Espagne, et, dans sa vieillessse, il n'en aurait pas chassé les Sarrasins, après une guerre de sept ou huit années. Assurément, si Turold, Raimbert ou Jean de Flagy avaient pu voir de leurs yeux Charlemagne, Ogier le Danois ou Garin de Metz, ils ne les auraient pas célébrés avec cette espèce de porte-voix qu'enfle le souvenir vague et confus des grandes choses passées. Mais ils ont recueilli, en les fécondant, les rumeurs incertaines que ces grands noms avaient laissées dans l'imagination des générations suivantes, et c'est ainsi qu'ils ont pu composer des chansons de geste.

Le dernier effort de la poésie épique fut la *Chanson d'Antioche*, consacrée aux chefs de la première croisade. Mais l'auteur, Richard le Pèlerin, appartenait déjà aux temps historiques; il racontait en témoin oculaire, et ne pouvait, par conséquent, appeler l'imagination à son aide, comme l'avaient fait, le plus souvent à leur insu, les anciens trouvères. Son œuvre n'est donc, en réalité, qu'une composition historique, écrite dans la forme consacrée de la chanson de geste, mais ce n'est déjà plus la chanson de geste.

Ces conditions de la poésie épique paraissent tellement indispensables que les Normands, qui n'avaient pu les réunir, sont les seuls peuples dont se compose aujourd'hui la France qui n'aient pas à se prévaloir d'une seule chanson de geste. Leurs annales ne sont pourtant pas vides de faits éclatants, héroïques. Au dixième siècle, ils ont conquis la plus belle province

de France ; au onzième, ils se sont rendus maîtres de la Sicile et de l'Angleterre. Hastings, Rollon, Robert Guiscard, Tancrède de Hauteville, Guillaume le Bâtard, voilà d'assez grands noms, voilà d'assez beaux sujets de chansons de geste. Ajoutons qu'ils viennent du Nord, de ces contrées d'où la France paraît avoir recueilli les premiers souffles de la poésie épique ; cependant les Normands n'ont pas inspiré de poëme épique. C'est qu'ils étaient arrivés trop tard, et que l'intervalle d'ignorance et de confusion nécessaire entre les grands faits et les chansons qui donnent aux grands faits une empreinte épique, leur a manqué. Ils ont eu des historiens, ils n'ont pas eu de rhapsodes.

Après vous avoir parlé de la chanson de geste, et tenté de vous faire apprécier les grandes beautés poétiques de *Roncevaux*, d'*Ogier*, des *Loherains* et de *Guillaume d'Orange*, nous nous sommes attachés à l'œuvre historique, à partir du moment où, victorieuse de la chanson de geste, elle en a pris définitivement la place. Ce n'est pas de l'Église, encore moins de l'Université, si dédaigneuse de la langue entendue de tout le monde et parlée par tout le monde, que l'on pouvait attendre le premier essai d'une histoire écrite en français, L'honneur de nous avoir donné la première histoire française (si l'on ne tient pas compte de quelques essais de traductions provinciales dues à d'obscurs trouvères) doit revenir au noble Champenois Joffroy de Villehardouin, qui, à l'exemple de Xénophon et de César, dont probablement il ne connaissait pas les œuvres, écrivit le récit de la grande expédition à laquelle il avait pris lui-même une part exceptionnelle, et comme ambassadeur, et comme homme de guerre. Cette première

relation est un modèle de sincérité, de clarté et même d'élocution. Elle a porté bonheur à l'histoire de France et lui a imprimé un cachet de vérité, d'aisance et de charmant abandon dont elle s'est rarement départie avant le quinzième siècle, et qu'on chercherait en vain dans les autres littératures. Ce qui nous charme surtout dans Villehardouin, dans le sire de Joinville, son compatriote, dans les deux Flamands Jean Lebel et Jean Froissart, c'est le peu de soin qu'ils se donnent pour grossir leur mérite ou gonfler leur importance. Ils se font aimer de nous sans le vouloir, et sans jamais essayer de parler d'eux-mêmes autrement que n'en parlerait le plus indifférent des hommes. Voyez les *Mémoires* écrits depuis la Renaissance : nous sommes obligés, pour en dégager la vérité, de faire une énorme part à l'amour propre, à la vanité des auteurs. Si l'on en croit Sully, lui seul a tout prévu ; il a toujours agi, toujours parlé comme il convenait d'agir et de parler. Si l'on a fait quelque faute, c'est pour avoir négligé ses conseils, et les ennemis personnels du ministre doivent en être responsables. Tel qu'est Sully, tel est Montluc, tel est d'Aubigné, tel est Villeroy, tel le cardinal de Retz et le duc de Saint-Simon, pour ne pas étendre la liste jusqu'au temps présent. Ils écrivent tous, non pour raconter leur temps, mais pour se raconter eux-mêmes, pour se raconter, non tels qu'ils ont été, mais tels qu'ils voudraient avoir été. Quelle différence avec nos anciens chroniqueurs, qui, simples spectateurs dans le grand drame que leur donne le monde, parlent seulement de la pièce, des spectateurs le moins qu'ils peuvent, et sans vouloir usurper le rôle dont ils n'ont pas été chargés ! Hélas ! Messieurs, c'est qu'ils obéis-

saient à un sentiment qui paraîtrait aujourd'hui bien suranné. Ils avaient Dieu devant leurs yeux, et, dans la persuasion qu'ils étaient écoutés de celui qui sonde les reins et les cœurs, ils jugeaient tout à fait inutile de s'attribuer le mérite des autres, et de renier ce qu'ils avaient fait. Quand on ne voit rien au-delà de l'opinion des hommes, de ceux qui ne peuvent pénétrer dans le fond de la conscience, il est bien malaisé de se défendre de l'envie de se peindre en beau, de se représenter en buste et de ne s'attribuer que la part qui nous revient dans les choses. Nous avons ici longuement étudié ces trois illustres historiens, Villehardouin, Joinville et Froissart, et nous ne les avons pas une seule fois surpris préoccupés de se surfaire. Froissart n'est pas une exception; mais on lui a adressé un reproche que nos historiens modernes sont bien loin de mériter : il n'a vu que les beaux côtés de son temps et de ses contemporains.

Au moins pourrait-on l'excuser en disant que sa position le rendait aussi bon juge de ce temps que ceux qui le décrient aujourd'hui: mais enfin, dans cette sorte de parti pris de voir autour de lui tout en beau, il ne fait exception que pour lui-même. Dans un historien, il faut avouer que c'est là un grand mérite, et celui qui doit aujourd'hui nous paraître de tous le plus difficile.

Moins on est occupé de soi, moins on est mécontent de la situation dans laquelle la naissance et la fortune vous ont placé, et plus on juge favorablement les autres, plus on aime son temps et son pays. Froissart n'a fait son livre que pour contribuer à consacrer la mémoire des glorieuses choses qui lui semblaient recommander son temps. Écoutez son préam-

bule : « Afin que honorables emprises, nobles aven-« tures et faits d'armes soient notablement registrées « et mises en mémoire perpétuelle, par quoi les « preudommes aient exemple d'eus encouragier en « bien faisant, j'entreprens traitier matiere de grant « louenge. »

Ce n'est plus assurément ainsi que nous écrivons aujourd'hui l'histoire ; car, si nous sommes mécontents de notre temps, nous le sommes encore plus des temps passés, que nous connaissons moins. Voilà comment nous ne revenons sur l'état et les conditions de l'ancienne société qu'afin de nous persuader et persuader aux autres qu'à tout prendre nous valons beaucoup mieux que nos aïeux. Pour nous enivrer de cette conviction, nous nous ingénions à chercher, et nous finissons par trouver ce que j'appellerai la *Gazette des tribunaux* des siècles passés, et, dès que nous l'avons découverte, nous en faisons le point de départ de nos appréciations et la justification de nos sentences. Cependant, Messieurs, permettez-moi de le dire : pour notre temps, comme pour les temps passés, on pourrait trouver d'autres garants, d'autres pièces justificatives, que la *Gazette des tribunaux*.

La fin de l'ère des Chansons de geste et le commencement des temps historiques semblaient laisser sans emploi l'imagination des trouvères. Un nouvel aliment ne tarda pas à leur être présenté. Celui qui les mit sur une voie nouvelle fut un moine bénédictin anglais, Geoffroi de Monmouth, auteur latin d'une histoire fabuleuse des peuples bretons. Geoffroi avait relevé le nom d'Artus, qui depuis longtemps défrayait, sans qu'on y fît en France trop d'attention,

les chants, les lais des harpeurs armoricains. La France prêta une oreille attentive au latin de Geoffroi de Monmouth; son livre fut, presque aussitôt son apparition, traduit en vers, par le Normand Wace, sous le nom de *Roman de Brut*. Ce n'était rien encore. Soit qu'un livre liturgique consacré dans le pays de Galles se rattachât aux anciennes traditions historiques de la Bretagne, ou qu'on ait eu besoin de réunir et coordonner deux courants de légendes séparées à leur origine, nos trouvères français furent, dans tous les cas, les premiers qui sentirent le parti qu'on pouvait tirer de ces traditions latines ou gallo-bretonnes. Ils ne se contentèrent pas de les approprier au génie de notre nation; ils les transformèrent et les revêtirent d'un tel charme que bientôt la nouvelle création fut accueillie dans l'Europe entière, et conquit une popularité plus grande encore que les Chansons de geste auxquelles on la substituait. Les livres de la Table ronde représentent donc le second âge de la littérature française; ils ont inauguré un genre entièrement nouveau, qui reçut et garda le nom de *roman*, indice de son origine. Toutes les compositions auxquelles le même nom est encore aujourd'hui donné dérivent en ligne directe de ces traditions bretonnes, de ces livres de la Table ronde, composés en *roman* de France. Quand je vous ai parlé des histoires d'Artus, de Merlin, de Tristan et de Lancelot du Lac, vous n'avez pu vous défendre d'un vif étonnement en rencontrant dès le douzième siècle, dès le règne de Philippe-Auguste, des compositions que recommandaient des sentiments élevés et délicats, des caractères bien tracés et tant de récits touchants et passionnés. Pour moi, j'ai été longtemps préoccupé de

la difficulté d'expliquer la composition de ces romans de la Table ronde, si rapprochée de celle des Chansons de geste. Comment comprendre, me disais-je, l'introduction soudaine du *Saint-Graal*, du *Tristan*, du *Lancelot*, au milieu d'une société jusque-là presque exclusivement engouée des Chansons de geste, expression de mœurs si rudes, si violentes et si grossières? Comment Garin le Loherain, Guillaume d'Orange, Charlemagne, Roland, ont-ils pu si vite être remplacés par le courtois Artus, le langoureux Lancelot, le fatal Tristan, le voluptueux Gauvain? Comment à la sauvage Ludie, à la violente Blanchefleur, à la fière Orable, a-t-on pu si facilement substituer des femmes tendres et délicates comme Iseult, Genièvre, Énide et la dame du Lac? Comment enfin des œuvres si différentes, expression de deux états de société si contraires, ont-elles pu tout à coup se coudoyer?

C'est qu'au douzième siècle, il y eut en France deux courants de poésie. Les trouvères français, après avoir épuisé la première source qui reflétait les mœurs, le caractère et les passions de la nation franque, avaient été se retremper auprès des bardes bretons, qui, séparés par leur langue du reste de la population française, se berçaient à l'écart des souvenirs de leur ancienne indépendance, conservaient le culte des traditions patriotiques, et préféraient au tableau des combats et des luttes de la baronnie française le récit des anciennes aventures dont l'amour avait été l'occasion, ou qui justifiaient des superstitions inutilement combattues par le christianisme. Les chants bretons, transportés au loin, charmèrent donc les Français dès que l'aliment de la grande poésie épique vint à leur manquer. Les harpeurs furent mieux ac-

cueillis : on voulut savoir le sujet des chants qu'on s'était plu à écouter. Nos jongleurs en firent leur profit, et, comprenant l'intérêt qui pouvait s'attacher aux lais de Tristan, d'Orphée, de Lanval, d'Ignaurès, ils se résignèrent à voir les Chansons de geste chassées des lices et perdre le terrain dont prenaient possession les légendes bretonnes. Grâce à cette influence nouvelle, les mœurs devinrent plus douces, les sentiments plus humains, et chaque jour on donna une préférence plus marquée, sur les grandes querelles féodales, au récit des luttes courtoises, des épreuves amoureuses et des aventureuses fictions qui faisaient le fond des poésies bretonnes.

Tout porte à croire que ces romans de la Table ronde, le *Saint-Graal,* le *Merlin*, l'*Artus,* le *Lancelot* et le *Tristan*, ont été composés en France et par des Français. Les textes qu'on en trouve dans les autres langues sont traduits des originaux français, et ces originaux n'ont rien, dans l'accentuation des mots et dans la forme des phrases, qui permette de supposer que des Anglo-Normands établis en Angleterre aient pu les écrire. J'en ai fait, Messieurs, dans cette enceinte, l'objet d'une étude spéciale. Je vous ai parlé de la hardiesse des légendes religieuses qui avaient servi de base à des récits d'aventures si peu religieuses; je vous ai cité le début magnifique du *Merlin;* je vous ai faits juges du charme et de la grâce de plusieurs épisodes de l'*Artus*, du *Lancelot*, et surtout du *Tristan*, l'œuvre la plus originale de tout le cycle de la Table ronde. C'est avec les échos de la chanson de geste et de ces romans d'*Artus*, que la littérature française s'est imposée aux autres littératures, et qu'elle a tiré, sinon d'un profond sommeil, au moins d'une grande

somnolence, la poésie des nations voisines. C'est donc en partant des œuvres françaises et de l'art des écrivains français, qu'on devra surtout étudier l'ensemble de l'œuvre poétique et littéraire du moyen âge. Nos trouvères, si peu soucieux de nous transmettre leurs noms, ont été les ancêtres directs du Bavarois Wolfram d'Eschenbach, du Batave Maerlant, des Anglais Thomas d'Erceldoun et Chaucer, des Italiens Pulci, Boiardo, Arioste, enfin de tous les romanciers espagnols dont Cervantes eut seul le pouvoir d'arrêter la verve dégénérée.

La France peut donc se glorifier d'avoir retrouvé le secret de la grande poésie dans les Chansons de geste de *Roncevaux*, de *Guillaume d'Orange*, de *Gérart de Roussillon*, des *Loherains* et des *Quatre fils Aimon*; elle a donné le premier modèle de la belle et agréable prose : d'un côté, avec Villehardouin et Joinville; de l'autre, avec les auteurs du double Cycle d'*Artus* et des *Sept Sages de Rome*. Une autre classe d'artistes, les ménestrels, s'était chargée de satisfaire une autre passion, en composant les paroles et la musique des chansons pieuses, amoureuses et satiriques. La Provence avait donné l'exemple de ces charmantes poésies. Bientôt le bachelier destiné aux armes, le clerc que pouvait réclamer l'Église, le jeune bourgeois qui se pavanait dans les villes, tous, pour être estimés courtois et bien enseignés, durent savoir composer des saluts d'amour, des jeux-partis, des pastourelles et des serventois. Car nos ancêtres, Messieurs, et j'entends ici parler de toutes les classes de la société, des vilains presque autant que des bourgeois, des clercs et des hommes d'armes, nos ancêtres étaient sensibles au charme de la musique et de la poésie, autant pour

le moins que nous nous flattons aujourd'hui de l'être. Quel cercle, en effet, verrions-nous se former dans les carrefours et sur les boulevards de Paris, aujourd'hui si nombreux, autour d'un pauvre auteur s'avisant de chanter plusieurs milliers de vers, ces vers fussent-ils de Musset, de Victor Hugo, de Lamartine? Vous avez lu la *Légende des siècles*, de Victor Hugo, ce poëme qui offre de grandes analogies avec nos anciennes Chansons de geste : quel chanteur des rues aurait le sentiment littéraire assez développé pour apprendre la *Légende des siècles*, et, l'ayant apprise, tenterait de la réciter en plein air? Mais, au treizième siècle, il n'y aurait pas eu de ville en France, pas une rue de Paris, qui n'eût vu des foules se rassembler autour du jongleur qui l'eût fait entendre. La *Légende des siècles* n'est pas assurément une œuvre sans défauts; on y pourrait désirer plus d'abandon, de clarté, de naturel, un peu moins du péché mignon de l'auteur, l'abus de la couleur et de l'emphase. Elle est pourtant frappée de manière à vibrer longtemps dans les cœurs, et elle prendrait rang dans la grande poésie populaire, si nous avions encore une poésie populaire.

Ainsi, ce qui n'est plus possible aujourd'hui l'était dans les temps, peut-être méprisés parce qu'ils sont mal connus, de Hugues Capet, de Louis le Gros et de Louis le Jeune. Pour des générations si avides de chants et de vers, il fallait des artistes, jongleurs et ménétriers, compositeurs et trouvères, doués d'une certaine habileté, d'une certaine éducation littéraire. Qu'ils aient ignoré le grec, qu'ils n'aient pas été de grands latinistes, qu'ils se soient même fréquemment dispensés de savoir écrire, je l'accorde : mais leur mémoire ne chô-

mait pas pour si peu. Elle n'en était même que mieux fournie de traditions remontant aux origines les plus lointaines; traditions d'autant plus attrayantes, qu'après avoir traversé de longs espaces de temps et de lieux, elles s'étaient colorées de reflets qui leur donnaient une seconde originalité distincte. Les jongleurs avaient à leur disposition des chants de toutes les mesures, des récits de tous les genres. Pour être en disposition de plaire, ils devaient savoir beaucoup, bien chanter et bien dire, respecter l'accent et le dialecte des masses auxquelles ils s'adressaient, posséder l'art d'entretenir l'attention sans la fatiguer. La profession, d'ailleurs, offrait d'assez grands avantages, pour nourrir entre ceux qui l'avaient embrassée une émulation salutaire, et pour les obliger à s'enquérir constamment de sources nouvelles de récits. Voilà comment ils s'étaient appropriés les anciens lais bretons et les meilleurs contes orientaux, mais en imprimant à ces glanes, plus ou moins exotiques, la forme française d'un dit, d'un fabliau, d'un poëme d'aventure.

Je n'ai pas dû me contenter de vous parler des Chansons de geste, de nos anciennes chroniques, de nos premiers romans, de nos premières compositions musicales : le *Roman de la Rose* vous a montré jusqu'où s'étendait, au treizième siècle, la liberté philosophique, et vous avez paru croire que ce poëme, si longtemps admiré par les meilleurs esprits de l'Europe entière, pouvait l'être encore aujourd'hui, en dépit des allégories qu'on lui a tant reprochées. Au lieu de ces personnages de Bel-Accueil, Danger, Raison, Chasteté, Jeunesse, Papelardie, si Jean de Meun avait mis en scène les noms

mythologiques qui représentent ces caractères, comme Vénus, Vulcain, Hébé, Diane, Minerve, il aurait moins plu à ses contemporains, mais la critique moderne n'eût peut-être eu que des éloges à donner à toutes ces figures allégoriques, qui pourtant n'auraient fait que garder leurs anciens noms.

De la poésie qui nous a longtemps encore retenus sur les pas de Marie de France, de Chrestien de Troyes, des auteurs d'*Aucassin* et du *Châtelain de Coucy*, nous sommes passés aux livres moraux, tels que le Roman des *Sept Sages*, les *Enseignements du chevalier de la Tour à ses filles*, et le précieux *Ménagier de Paris*, si bien publié et commenté par un savant et judicieux bibliophile, M. Jérôme Pichon.

Ainsi, Messieurs, chansons de geste, romans en vers et en prose, enseignements moraux, jeux d'esprit et d'imagination, économie domestique, histoire et représentations dramatiques : nous avons passé en revue, dans les quinze années précédentes, le vaste ensemble de la littérature du moyen âge. Nous avons étudié cet ensemble dans la mesure de nos forces, et nous savons, tout aussi bien que ceux qui ont bien voulu nous écouter, combien les professeurs qui nous succéderont pourront découvrir de nouveaux points de vue dans les mêmes domaines et répandre de nouvelles semences productives dans les mêmes sillons. Un livre, publié l'année dernière, va maintenant nous permettre de reprendre, pour ainsi dire, l'une après l'autre, toutes les parties que nous avons séparément traitées. Ce livre, je n'avais cessé d'engager mes honorables auditeurs à tenter de le rédiger, et, soit que mes vœux aient été entendus, soit plutôt que l'utilité qu'il pouvait offrir n'eût pas besoin

d'être démontrée, il s'est rencontré un jeune savant, aujourd'hui professeur dans une de ces universités dont l'Allemagne se glorifie, qui, après avoir suivi nos cours du Collége de France, n'a cru pouvoir mieux servir les études qu'il avait lui-même approfondies, qu'en publiant un choix de morceaux de vers et de prose, disposés dans un ordre chronologique, sous le nom de *Chrestomathie de l'ancien français*. Cet ouvrage, assurément, n'a pas atteint sa perfection. Le choix des morceaux aurait pu présenter plus de variété; M. Bartsch aurait pu étendre du double les exemples qu'il donne : mais, tel qu'il est, il peut déjà servir de guide à quiconque voudra sérieusement étudier l'œuvre de nos premiers écrivains. Avec lui, nous pouvons, autant que nous voudrons, arrêter nos regards sur tous les genres, et tenter, dans le même ordre d'études, des excursions plus ou moins lointaines et prolongées; en un mot, fournir à nos auditeurs tous les moyens de nous suivre, soit pour contester nos appréciations, soit pour confirmer nos jugements et compléter notre commentaire.

PAULIN PARIS.

RECHERCHES SUR LA VIE LITTÉRAIRE

DE

CHARLES NODIER.

M. Charles Asselineau, en rendant compte dans le *Bulletin du Bibliophile* (33e année, 1867, p. 134 et suiv.) du charmant et filial ouvrage de Mme Ménessier-Nodier sur la vie de son père, disait avec raison : « Il est un point sur lequel nous aurions désiré voir céder davantage la réserve, d'ailleurs si honorable, du biographe, et ce point, c'est le côté intime de la vie littéraire. » En effet, cet ouvrage, qui renferme tant de pages écrites avec le cœur et tant de révélations piquantes empruntées à des souvenirs de famille, est bien incomplet, bien insuffisant, pour tout ce qui concerne la vie littéraire de Charles Nodier. Ce ne sont pas des lacunes, comme paraissait le croire M. Asselineau; ce sont des omissions, inhérentes à l'idée même du livre, qui n'en est pas moins un petit chef-d'œuvre en son genre, et inséparables de la qualité de l'auteur, qui a ignoré certainement, quoique fille de Charles Nodier, la plupart des détails intimes de la jeunesse de l'illustre écrivain.

Charles Nodier, on le sait, était un causeur infatigable, qu'on ne se lassait pas d'écouter quand il avait commencé à parler; il aimait à raconter, parce qu'il racontait mieux que personne, et c'était surtout dans ses propres aventures, vraies ou imaginaires, qu'il puisait le sujet de ses longues et intéressantes causeries; mais, malgré cette prodigieuse dépense de paroles qui coulaient, pour ainsi dire, d'une bouche divine, il n'avait garde de se livrer à aucune indiscrétion sur son propre compte. J'ai voulu plus d'une fois l'interroger sur des circonstances de sa vie littéraire, sur quelques-uns

de ses contemporains et amis, sur ses travaux de journaliste pendant l'Empire et la Restauration : il répondait vaguement ou ne répondait pas ; il changeait de conversation, ou bien il la rompait brusquement, sous un de ces prétextes polis et bien trouvés qui ne lui faisaient jamais défaut.

Aussi n'ai-je point appris par lui ce que je désirais savoir sur lui-même, car je n'avais garde de me contenter des renseignements qu'il avait rassemblés ou plutôt arrangés, en vue de sa biographie, dans ses *Souvenirs de jeunesse*, que j'ai entendu conter, par ce conteur inimitable, avec bien des variantes, deux ou trois ans avant qu'il les publiât par fragments dans la *Revue de Paris*. Je n'ai connu Charles Nodier qu'en 1829, et, je le répète, il ne m'a pas permis de le connaître autant que je l'eusse souhaité : nos relations ne sortaient pas du domaine de la bibliographie, mais j'ai recueilli une foule de notes curieuses à son égard, en fréquentant, en consultant ses contemporains et ses meilleurs amis, tels que Guilbert de Pixerécourt, le baron Taylor, Amédée Pichot, Soulié, Sainte-Beuve, Fontaney, Fallot, Merle, etc. Ces notes, réunies et mises en ordre, formeraient au moins un gros volume.

Je préfère continuer ce que j'ai commencé, il y a cinq ans, dans le *Bulletin du Bibliophile*, et suivre Charles Nodier, pour ainsi dire, dans la rédaction des nombreux journaux politiques et littéraires auxquels il a collaboré successivement depuis 1798 jusqu'à sa mort. Nous pourrons ainsi rattacher, à des épisodes et à des faits presque ignorés de sa vie l'histoire de ses travaux de journaliste, de ses relations avec les gens de lettres ses contemporains, de ses amitiés, de ses querelles (malgré sa bienveillance, il s'est trouvé plus d'une fois entraîné dans la polémique personnelle, à propos de littérature, il est vrai), de ses opinions, de ses idées et de ses ouvrages.

Le cadre que nous avons adopté nous permettra, d'ailleurs, d'y faire entrer un choix de ses meilleurs articles, enfouis et oubliés dans des feuilles périodiques que personne aujourd'hui

ne s'avise de parcourir, et qui n'existent que dans deux ou trois collections spéciales. Il ne s'agit pas, bien entendu, de recueillir tout ce que Charles Nodier a écrit, dans ces journaux et ces revues, sous son nom, ou sous le voile transparent de ses initiales, ou sous le masque de l'anonyme et du pseudonyme. Le temps n'est pas venu de rassembler et de publier ainsi quinze ou vingt volumes de ses œuvres inconnues, sinon inédites.

I.

CHARLES NODIER

RÉDACTEUR DU PREMIER *Drapeau blanc* ET DU *Conservateur*.

Depuis 1814, depuis le rétablissement des Bourbons sur le trône de France, Charles Nodier était loin d'être arrivé à une position de fortune assurée et indépendante ; il vivait, il avait peine à vivre de sa plume : il touchait, en outre, une modique pension d'homme de lettres au ministère de l'intérieur.

Sa maison était lourde à soutenir : elle se composait non-seulement de sa femme et de ses deux enfants, mais encore de sa belle-sœur, d'une nièce et d'une cousine. Il devait donc subvenir, par son travail, aux dépenses de tout ce monde, et son travail, si assidu qu'il pût être, ne suffisait pas toujours à de pareilles charges. Il passait des nuits entières à écrire, ayant devant lui deux chandelles allumées, car il ne voulait se servir ni de lampe ni de bougie : c'était plus qu'une habitude, c'était une manie. Pendant ces longues heures laborieuses, où le sommeil appesantissait souvent ses paupières et engourdissait son esprit, il avait besoin, pour se tenir éveillé, de recourir aux excitations de quelques verres de vin blanc. Quand les premières lueurs du jour pénétraient dans son cabinet à travers les fentes des volets, la bouteille était vide, et sa tâche était remplie : il avait écrit vingt-cinq ou trente pages, qui, le lendemain même, lui fournissaient les ressources de la journée.

Il fit d'abord des démarches, des efforts inouïs, pour être placé dans une bibliothèque publique : il n'avait obtenu que des promesses vagues et des espérances lointaines. Cependant sa réputation n'avait fait que s'accroître : son savoir, son érudition, son talent d'écrivain, n'étaient contestés par personne ; on le louait, on le citait partout, comme un des littérateurs royalistes les plus ingénieux, les plus instruits ; on le regardait généralement comme un des plus vaillants improvisateurs de la presse périodique ; on savait aussi qu'il pouvait écrire sur tous les sujets, et que tous les genres de labeur convenaient à sa merveilleuse facilité. Aussi les libraires connaissaient-ils déjà le chemin de son domicile, et on lui demandait sans cesse des notices, des prospectus, des articles, qu'il ne se lassait pas de composer presque à la minute et de livrer de suite à beaux deniers comptants.

Ses derniers romans, *Jean Sbogar* et *Thérèse Aubert*, publiés chez Gide et chez Ladvocat, avaient eu le succès le plus brillant ; mais deux ou trois éditions successives de ces petits volumes in-12 n'étaient pas faites pour lui procurer des loisirs : il en avait tiré quelques centaines de francs, et beaucoup d'éloges dans les journaux. La camaraderie, comme aujourd'hui, comme toujours, ne s'endormait pas. Voici ce que disait alors de Nodier le spirituel vaudevilliste Rochefort, qui le voyait sans cesse dans la société intime des auteurs dramatiques ; c'est François Grille qui a inséré ce croquis, dessiné d'après nature, dans les *Miettes littéraires, biographiques et morales* (Paris, Ledoyen, 1853, 3 vol. in-12) : « Charles Nodier s'est arrangé avec Ladvocat pour annoncer les ouvrages que publie ce libraire et faire des articles de journaux. Il a pour cela 500 francs par mois.

« Il va tous les jours au spectacle, mais au Boulevard, à Brunet, au Mélodrame. Il a donné des pièces à plusieurs petits théâtres. Il est profondément instruit, et il a des connaissances variées qui le rendent propre à écrire sur toutes sortes de sujets. Il a fait des romans : *Thérèse Aubert* est le meilleur des ouvrages qu'il ait publiés en ce genre.

« Jeune, il était au billard, du matin au soir. Quand il rentrait, son père ne le grondait point, mais il le faisait mettre à une table, avec une écritoire, du papier, des livres, et là il le forçait à étudier jusqu'à deux ou trois heures du matin. C'est ainsi qu'il a fait un homme habile, mais fort peu rangé, et que pourtant tout le monde aime et recherche. »

On comprend ainsi pourquoi Charles Nodier ne travaillait que la nuit, et c'est là certainement ce qui a dû abréger son existence. Le jour, il ne touchait jamais à une plume; il flânait sur les quais et chez les bouquinistes, en cherchant, en ramassant des livres rares, des reliures remarquables. Il ne manquait pas de déjeuner longuement et copieusement au Café, avec des amis, et l'éternel vin blanc, qu'on faisait toujours intervenir comme compagnon obligé des causeries de table, pétillait dans son verre et dans son esprit. S'il déjeunait volontiers, il ne dînait qu'à contre-cœur. Il passait sa soirée au théâtre, et, après une heure de station au café des Variétés ou au café de la Porte-Saint-Martin, il rentrait chez lui pour veiller jusqu'au jour, la plume à la main.

Ce fut dans ces circonstances que, lassé de ce travail incessant, sans but et sans terme, il eut l'idée de s'expatrier encore, comme il avait fait pendant les années qu'il nommait son exil à Laybach; il voulut aller chercher fortune à l'étranger. Grille lui rappelait, dans une lettre qu'il lui adressa longtemps après, ce projet de voyage en Crimée : « Rappelez-vous qu'en 1818 vous vouliez faire un voyage en Crimée, dans l'intérêt des sciences naturelles. M. Lainé, ministre, vous secondait; M. de Richelieu vous donnait des lettres pour Odessa. Partîtes-vous? Fîtes-vous le voyage? Si vous l'avez fait, l'avez-vous raconté, imprimé? Où se vend-il? »

Charles Nodier, impatienté des interrogations obstinées de Grille, et peut-être aussi de ses indiscrétions et de sa curiosité féroce, lui répondit en ces termes, qui laissent percer une pointe de dépit et de malice :

« Monsieur,

« J'ai reçu l'aimable lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, et je regrette de ne pouvoir y répondre que d'une manière imparfaite.

« J'ai fait effectivement autrefois un livre sur l'Entomologie; fort imparfait dans ce temps-là, il le serait encore bien davantage aujourd'hui. Comme j'ai toujours eu fort mauvaise opinion de lui, j'ai détruit avec soin tous les exemplaires que j'ai pu en rencontrer : il ne m'en reste pas même un à vous offrir.

« Mon voyage en Crimée n'a jamais existé qu'en projet. Au moment où j'allais quitter la France, l'empereur de Russie renvoya de la petite Tartarie tous les professeurs français déjà établis. Ce n'était pas le cas de continuer ma route, et mon voyage de Russie s'arrêta en Franche-Comté.

« C'eût été bien le moment de me livrer à des études qui pourraient aujourd'hui, Monsieur, fournir le renseignement que vous me demandez sur l'état géologique de nos montagnes. Malheureusement, il est vrai de dire que je ne m'en suis pas occupé, et que je l'ignore parfaitement.

« J'espère pouvoir, à l'aide d'un de mes savants compatriotes, vous satisfaire un jour sur ce point, et soyez persuadé que je ne négligerai rien pour me rappeler ainsi à votre souvenir.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.
« CH. NODIER. »

Ce voyage en Russie n'avait pas eu lieu, il est vrai. Nodier avait touché néanmoins au ministère de l'intérieur une indemnité pour ses frais de route, et il était même parti avec sa famille, mais pour aller se retremper dans l'air natal de la Franche-Comté. « Les feuilles publiques, lit-on dans la *Galerie historique des Contemporains*, rédigée et publiée à Bruxelles en 1819 (tome VII, p. 297), les feuilles publiques avaient annoncé, en 1818, le prochain départ de M. Nodier pour la Crimée, où il allait, dit-on, occuper une des principales chaires du lycée Richelieu, fondé par l'empe-

reur de Russie à Odessa. Cette nouvelle paraît inexacte, ou du moins prématurée. »

Charles Nodier fut retenu en France et ramené à Paris, si nos souvenirs sont exacts, par l'espoir d'entreprendre, de concert avec un ami, qui devint son meilleur ami, un immense ouvrage, dans la publication duquel il devait trouver un travail continu et lucratif. C'était le recueil monumental des *Voyages romantiques et pittoresques dans l'ancienne France*, que M. le baron Taylor avait projeté depuis l'année 1817, et qu'il commençait à mettre en œuvre, avec le concours de quelques artistes distingués, tels que Fragonard, Athalin, Jollois, etc. Nodier avait accepté la rédaction du texte, et il s'était mis dès lors à écrire la description de la Normandie, sur les notes du baron Taylor. On sait qu'il se fatigua bientôt de ce travail, qui exigeait tant de recherches, et qu'en laissant son nom à l'œuvre, il pria son collaborateur le baron Taylor de continuer seul la besogne. Il y a cinquante ans de cela, et le baron Taylor poursuit toujours cette entreprise colossale, avec le même zèle, le même dévouement, le même talent.

De 1818 à 1820, Charles Nodier ne cessa de s'éparpiller, pour ainsi dire, dans les journaux et dans mille travaux obscurs et anonymes. Il était toujours rédacteur du *Journal des Débats*, mais seulement rédacteur littéraire; il avait en aversion la politique militante, et il refusait, malgré les instances de ses amis, de Martainville, des deux Dartois, d'Achille de Jouffroy, d'O'Mahony, de Henri de Bonald, etc., il refusait de tremper sa plume, sa plume élégante et poétique, dans l'encre corrosive des passions politiques. Cependant A. de Martainville, qui avait sur lui beaucoup d'empire, le contraignit plusieurs fois à se manquer de parole à lui-même, et lui arracha, en quelque sorte, divers articles de polémique royaliste. Martainville publiait alors une revue politique hebdomadaire, le *Drapeau blanc*, qui, par sa violence, son audace agressive, sa mordante et spirituelle critique, tenait en échec les plus redoutables champions du

parti libéral. La caisse de cette petite feuille in-8, qui avait pris pour devise : *Vive le roi quand même!* était mieux garnie que celle de la *Minerve*. Charles Nodier, dans ses moments de gêne, puisait à pleines mains dans la caisse du *Drapeau blanc*. De là, plus d'un article anonyme, écrit sous l'inspiration de Martainville, de ce diable d'homme qui, selon l'expression de Nodier, avait la puissance aveugle et brutale d'un boulet de canon.

Charles Nodier consentit pourtant à signer de ses initiales (tome Ier, p. 293) un article où il s'était mis en scène, sans se nommer toutefois, avec tous les accessoires romanesques et capricieux que son imagination avait pu ajouter à un épisode réel et bizarre de l'histoire de sa jeunesse.

« LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, OU LA MORT.
Histoire véritable.

« Le duc d'Enghien venait d'être assassiné dans les fossés de Vincennes, et d'être jeté dans un trou où l'on avait brisé sa tête avec une pierre ; depuis quelques jours, le vainqueur de Hollande avait exhalé son âme intrépide sous le lacet des Mameloucks ; la tête de douze officiers vendéens avait roulé sur la place de Grève ; les cours du Temple et de Sainte-Pélagie fumaient encore du sang du capitaine Wright et de quatre matelots français fusillés, comme on le disait alors, en vertu d'un jugement administratif, c'est-à-dire selon le bon plaisir d'un mouchard galonné, investi du droit de vie et de mort. Il ne restait plus dans les cachots que douze ou quinze cents prisonniers obscurs, détenus sans aucune formalité préalable, ou même à la suite d'une déclaration unanime d'absolution. La France jouissait, dans un calme profond, des bienfaits de la liberté et de l'égalité, assurés par la Constitution de l'an VIII et maintenus par l'épée glorieuse d'un souverain dont personne ne contestait les droits. Buonaparte s'élevait alors sans effort à l'empire sur les cadavres d'un million d'hommes, moissonnés par la Révolution ; et les libéraux, soumis ou réduits à l'opposition silencieuse de la pen-

sée, baisaient, avec un transport qui paraissait sincère, les chaînes que la Tyrannie imposait : il est vrai qu'elles étaient d'or.

« On m'avait oublié trois ans dans un de ces affreux tombeaux, si peuplés alors, qu'il était réellement difficile aux nombreux agents de la proscription de ne pas laisser échapper le nom de quelques-uns des proscrits. Quand j'en fus tiré pour subir un premier interrogatoire, cette velléité de justice me fit penser que le monde avait changé de maître, ou que le maître, fatigué de voir exercer toujours sur les mêmes personnes une persécution cupide, avait témoigné l'envie de changer de victimes. Il fallait peut-être tuer quelqu'un, pour faire de la place aux vivants.

« La salle où nous fûmes introduits, car je me trouvai réuni à quelques-uns de mes compagnons d'infortune, offrait un singulier mélange de décorations disparates. Elle portait sur ses frises l'inscription accoutumée : *Liberté, égalité, fraternité, ou la mort;* mais un buste qui m'était inconnu avait remplacé la figure insignifiante de la République, et ce buste avait une couronne.

« On nous fit arrêter sur le seuil de l'appartement, de peur que notre souffle n'en ternît les glaces ou que la poussière de nos vêtements n'en souillât les dorures. Un homme de notre escorte me coupa un tendon de la main, en m'éloignant avec la pointe de son sabre. Devant nous, on préparait des écrous, et on faisait chauffer des fers pour les tortures. J'attendais, en frémissant, les bourreaux, quand on annonça *Monseigneur*.

« Je connaissais cet homme. Sa figure basse et féroce, l'infamie de ses mœurs, l'indignité de son caractère, ne s'accordaient que trop bien avec ma première supposition; mais son habit chargé de broderies, ses mains étincelantes de bijoux, ce titre de *Monseigneur*, qui venait d'étonner mes oreilles, et surtout le choix de ce lieu qui ne paraissait pas destiné à une exécution, me désabusèrent de l'idée d'une mort prochaine. Je pensais que, depuis que j'avais vu ce misé-

rable, il s'était passé des choses bien étranges, et qu'il pouvait avoir avancé en grade dans la hiérarchie des assassins. Il jeta sur nous un regard qui ne fit que nous effleurer, tant il avait peur de salir sa pensée de la vue de la misère : ensuite il fit un mouvement de dégoût, respira des sels et se laissa tomber sur un fauteuil de velours à crépine d'or, d'où il devait procéder de loin à notre interrogatoire.

« Le premier de nous qui fut appelé était un jeune homme, d'une figure aimable et fière, dont quelques années de captivité et de détresse n'avaient pas encore altéré l'expression. « Monseigneur, dit-il en souriant, j'ai reçu en province une éducation libérale. J'ai nourri mon cœur dans l'étude de l'antiquité, des leçons du génie, des exemples de la vertu, des espérances de la gloire, et, par-dessus tout, de l'amour de la liberté. Impatient de participer aux efforts d'une génération énergique appelée à la conquérir sous les auspices de quelques hommes courageux qui nous citaient avec orgueil dans leurs rangs, je suis venu. On m'a arrêté aux barrières de Paris; on m'a jeté en prison, on m'a interdit toute communication avec le reste des hommes; on s'est cru acquitté de tout devoir envers moi, avec un peu de pain que je n'ai pas humecté d'eau pendant cinq jours, à défaut d'argent pour acheter un vase qui pût la contenir. Je ne me connais pas d'autre crime.

« — Cela est bien suffisant, reprit Monseigneur, en parcourant de l'œil le dossier du prisonnier. Il y a six ans que vous êtes arrêté; vous en aviez seize. Vous êtes arrivé sans certificat de civisme, sans carte de sûreté, sans passe-port, sans aucune des garanties que les bonnes lois exigent des citoyens dans les pays libres, et au prix desquelles nous leur avons donné l'indépendance. Il est évident qu'un homme de seize ans, qui a oublié son passe-port, n'est pas en règle avec la société. D'ailleurs, depuis ce temps-là, vous avez manqué, involontairement, j'en conviens, au premier devoir d'un Français. Vous étiez conscrit, et la loi ne prévoit nulle part qu'un Français puisse se dispenser de la conscription, sous prétexte d'igno-

rance, parce qu'il a passé cinq ou six ans au secret. Les administrations locales ont agi sur la réquisition des officiers de recrutement ; les conseils de guerre vous ont condamné par contumace, et le fisc a prélevé ses droits légitimes. Votre père et votre mère ont été expropriés pour l'amende ; mais nous avons de bons hôpitaux pour les infortunés, vous verrez cela dans la gazette. Il vous reste donc seulement trois ans de travaux publics à accomplir, avant de vous rendre sous vos drapeaux, parce qu'il est vrai de dire, et je sais pourquoi, qu'on n'a pas prouvé juridiquement votre désertion à l'extérieur. Comme l'Empereur vient de remporter deux victoires qui ont considérablement diminué le nombre de ses soldats, vous pourriez bien être appelé, cette année même, à l'honneur de mourir pour lui. Quant à la liberté dont vous parliez, vous m'en direz votre avis, si vous revenez avec des épaulettes ; et il est fort indifférent à l'Empereur que vous ayez un avis, si vous ne revenez pas. »

« Le second prisonnier, appelé par l'ordre de l'interrogatoire, était un petit homme, d'une figure singulièrement bizarre. Ses deux yeux n'étaient jamais dirigés sur le même point : *il était louche;* ses deux jambes n'étaient pas de la même longueur : *il etait boiteux;* ses deux épaules différaient de forme et de volume : *il était bossu.*

« Monseigneur, dit-il en se relevant fièrement sur sa jambe droite et en la regardant avec une sorte d'orgueil, parce qu'elle avait deux ou trois pouces d'avantage sur l'autre, mon affaire a beaucoup de rapport avec celle du brave homme qui vient de parler et qui est depuis si longtemps en prison par amour pour *la Liberté.* Moi, c'est l'amour de *l'Égalité* qui me transporte ; et il faut que vous sachiez que la province où je vivais est si ridiculement arriérée sur les idées libérales que je n'ai jamais pu parvenir à y être l'égal de quelqu'un. J'ai dit, comme mon camarade : « Allons à Paris, qui est la ville de l'égalité, » et je suis venu. On m'a fouillé à la Barrière, on m'a dépouillé au Comité, on m'a houspillé au Dépôt. J'ai vu, depuis ce temps-là, des guichetiers, des con-

cierges, des espions; j'ai vu aujourd'hui des huissiers, des laquais, des grands seigneurs; je n'ai pas trouvé d'égaux, et, à mesure que j'avance, il me semble que je deviens difficile. »

« — Difficile, voilà le mot! reprit Monseigneur. Nous aussi, nous sommes devenus difficiles, si difficiles que des égaux nous sont maintenant plus à charge que ne l'étaient autrefois des supérieurs. C'est la leçon de l'expérience et de la raison. L'égalité positive est une chimère, et tu en juges par toi-même, toi dont les plus disgraciés ne voulaient point pour égal, et qui ne voudrais pas, dans l'état où te voilà, être l'égal de tout le monde. Les peuples ont besoin de maîtres; ils en ont un si grand besoin qu'ils nous ont pris pour cela. Si les grands n'étaient pas bons à quelque chose, le serions-nous devenus? Tu penserais comme nous si tu étais parvenu au même but, et tu n'as pas à te plaindre. La carrière était ouverte, on ne repoussait personne; les emplois, les décorations, les grandeurs, l'Empire, se gagnaient à la course; il ne fallait que partir à temps. J'ai vu des boiteux, qui avaient pris les devants, raser la borne en clochant, avant les plus rudes piétons. L'exemple était encourageant; mais tu as méconnu les véritables avantages, les véritables motifs d'une Révolution; tu as suivi la lettre de nos principes, sans en étudier l'ésprit; tu es entré à Paris avec la fierté d'un Spartiate, sans penser que ces fiers républicains t'auraient jeté dans l'Eurotas une heure après ta naissance et que, tout considéré, tu es encore plus sûr de trouver des égaux dans un pays despotique où on ne noie pas les bossus. Tu t'es mépris de date, en tutoyant un laquais dans l'antichambre d'un ministre, que ce laquais avait tutoyé quelques mois auparavant; et c'est ce qui rendra ton affaire mauvaise au Conseil, où nous sentons le besoin de fixer les démarcations sociales, depuis que nous en sommes sortis. A un autre! »

« — Quant à moi, dit le troisième prisonnier, en regardant avec une fermeté sombre notre interrogateur un peu déconcerté, qui paraissait de plus en plus inquiet et fatigué de sa vue, je vous dirai mon histoire en peu de mots. Je suis le second fils d'un

pauvre cultivateur, autrefois aisé, qui avait consacré à l'éducation de mon frère aîné la meilleure partie de sa petite fortune : la Révolution a détruit le reste. La vieillesse de mes malheureux parents, tourmentée d'infirmités, ne se soutenait plus qu'au prix de mes efforts, trop souvent insuffisants; ma santé altérée par le travail, ma vie usée par le chagrin, commencèrent à mal servir mon zèle et mon dévouement, quand un discours où vous exprimiez, Monseigneur, avec une touchante éloquence les charmes de la tendresse filiale et de *la Fraternité*, vint ranimer tout mon courage. Il était impossible qu'un homme qui peignait si bien les plus doux sentiments de la nature y fût tout à fait insensible. J'ai fait comme ces infortunés : je suis venu, je me suis présenté aux portes de votre hôtel, je me suis nommé. Votre portier m'a repoussé ; vos gens, attirés par le bruit de mes instances, m'ont accablé de coups ; les soldats qui vous gardaient, appelés par mes gémissements, m'ont traîné dans les prisons, et j'y attends, depuis plusieurs mois, le moment qui doit me rendre à ma misérable famille (si, hélas! elle existe encore), parce que j'ai eu l'imprudente témérité de me faire reconnaître pour votre frère. »

« A ce mot, Monseigneur se leva furieux, nous menaça d'un regard terrible, et sortit, en attestant l'Empereur, la liberté, la fraternité et la vengeance.

« Comme nous réfléchissions, sans nous parler, sur le sort qui nous attendait, un homme que nous n'avions point remarqué, parce qu'on l'avait étendu dans un coin, à la suite des tortures, et qu'il y était caché sous quelques haillons sanglants, se souleva péniblement, et, tournant sur nous une face décharnée : « Eh bien! mes amis, nous dit-il, vous savez maintenant à quoi vous en tenir sur la liberté des *libéraux*, l'égalité des *niveleurs*, et la fraternité des *frères et amis !* Ne les accusez pas cependant d'avoir manqué à toutes leurs promesses : ils vous gardent au moins la *mort.* »

P. L. Jacob, *bibliophile.*

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE.

EFFROYABLE ACCIDENT arrivé dans la ville de Castres, par l'embrasement de leur magasin, procédant de la foudre du ciel; où leurs poudres, salpestres, plomb, mesches et autres munitions ont esté emportées en l'air. *Paris, Nic. Rousset*, 1622; pet. in-8 de 16 pages.

Épisode des guerres civiles en 1622. La permission d'imprimer est datée du 24 juillet. Ce fait de l'embrasement de l'arsenal de Castres n'a été reproduit par aucun historien.

Les habitants de Castres, ville où siégeait la Chambre de l'Édit, soutenaent le parti des protestants. Ils avaient choisi *un fort beau clocher* pour y renfermer leurs munitions de guerre. Mais, au milieu de la nuit, le tonnerre tomba sur le clocher et mit le feu aux poudres. L'explosion fut si terrible que l'église et le clocher sautèrent en l'air, ainsi que plus de cent maisons, dont tous les habitants périrent. L'incendie se propagea avec violence et dura une journée entière, avant qu'on pût en arrêter les ravages. « C'est un coup du ciel, dit le narrateur, et une juste punition de la rébellion de cette ville contre son souverain. »

Cette relation ne pouvant fournir que trois ou quatre pages, l'auteur l'a encadrée dans des réflexions politiques, et il rappelle, à cette occasion, les victoires de Louis XIII sur Royan, Négrepelisse et Saint-Antonin, la défaite des troupes de Soubise et la soumission du marquis de la Force : « Vray est-il qu'il a eu une honorable composition avantageuse pour luy. » En effet, il fut nommé maréchal de France.

AP. B.

Billy (Jacques de). Recueil des Consolations et instructions salutaires de l'âme fidèle, traduit du livre de saint Augustin sur les Psalmes. *Paris, Ch. Frémy*, 1570. — Six Livres du second advénement de Nostre-Seigneur (en vers), précédés d'un traité de saint Basile, du jugement de Dieu, et suivis de quatrains sententieux (en vers), traduits de saint Grégoire de Nazianze. *Paris, Guill. Chaudière*, 1576 ; 2 parties en un vol. in-8, v. fauve, milieux, fil. (*anc. reliure*).

Rare et curieux. Les *Consolations de l'âme fidèle* sont dédiées au cardinal de Bourbon, par une épître datée du 13 juillet 1570. Jacques de Billy, abbé de Notre-Dame des Châtelliers et de Saint-Michel en l'Herm, naquit à Guise en 1535, et mourut à Paris le 25 décembre 1581. C'était un savant défenseur de la religion catholique. Il écrivit les *Consolations de l'âme fidèle*, en 1569, « afin de charmer l'ennui auquel il estoit, tant à cause du piteux saccagement et ruine de l'abbaye de Saint-Michel en l'Herm, de laquelle il avoit la charge, que pour la perte qu'il avoit faite des personnes les plus proches et plus chères qu'il eust en ce monde. » En effet, il perdit dans les guerres civiles deux oncles et quatre frères. — L'épître dédicatoire est suivie d'une *table des similitudes*, d'une *table des matières* et d'une *épigramme* latine. Le texte n'est qu'une traduction abrégée du livre de saint Augustin sur les Psaumes.

La dédicace du *Second Advénement de Nostre Seigneur*, datée de Saint-Denis, le 17 février 1566, est adressée au P. Bernard Carassus, général de l'ordre des Chartreux; Jean de Billy, frère aîné de l'auteur, était prieur de la chartreuse de Bonne-Espérance lez Gaillon. L'épître dédicatoire est suivie de deux pièces de vers français, composées par J. Chatard, d'Aigueperse, et par Arnault Sorbin. — Le *Traité du jugement de Dieu*, traduit du grec de saint Basile, sert, pour ainsi dire, de préface au *Second Advénement de Nostre Seigneur*. Chaque livre de ce poëme est précédé d'un argument qui en indique le sujet. Cet ouvrage n'est que le récit d'un songe que Jacques de Billy feint d'avoir eu. Le poëte passe en revue tout ce qui doit précéder, accompagner et suivre le second avénement de Jésus-Christ. Il tire

une grande partie de ses preuves des saintes Écritures et de la tradition; mais il y ajoute ses propres idées et des conjectures qui n'ont aucun fondement. Dans le premier livre, en parlant des vices, en détaillant les désordres qui doivent précéder la venue de l'Antechrist, c'est du seizième siècle qu'il fait la peinture. Puis, entraîné par son imagination, il exagère la violente persécution que doit exercer l'Antechrist. Il fait du prophète Élie un harangueur ennuyeux et un long discoureur. Le cinquième livre est une description de l'enfer et des tourments réservés aux réprouvés; dans le sixième, il décrit le paradis et la félicité dont jouiront les bienheureux. Malgré tous les défauts de cette œuvre poétique, on y lit cependant des instructions fondées sur la vraie piété et des conseils excellents.

On trouve, à la fin du volume, cinquante-neuf *quatrains sententieux*, traduits du grec, de saint Grégoire de Nazianze, en vers français, avec *une brève et familière explication*. C'est l'unique traduction française des poésies de ce saint Père.

Nous ajouterons que Jacques de Billy a composé beaucoup de vers, tant français que latins, mais qu'il n'a jamais été qu'un poëte médiocre en l'une et l'autre langue. AP. B.

Quiqueran de Beaujeu (Pierre de). La Nouvelle Agriculture, ou instruction générale pour ensemencer toutes sortes d'arbres fruitiers, avec l'usage et propriétés d'iceux : ensemble, la Vertu d'un nombre de fleurs, et le moyen de les conserver. Avec divers traictez des couleurs et naturel des Animaux (trad. du latin par F. de Claret). *Tournon, pour Rob. Reignaud, libr. juré d'Arles*, 1616; in-8.

Volume rare et curieux. Pierre de Quiqueran de Beaujeu, d'une ancienne et noble famille de Provence, naquit à Arles en 1526. Il fut pourvu de l'évêché de Sénez en 1546; mais il mourut, avant d'être sacré, le 17 août 1550, à l'âge de vingt-quatre ans. Son ouvrage : *de Laudibus Provinciæ libri tres*, ne fut achevé d'imprimer qu'en 1551 : l'auteur ne vit donc pas sortir de la presse le premier *livre*. Ainsi, l'édition de 1539, citée par le P. Lelong, est imaginaire. La traduction française de cet éloge de la Provence, par François Nyny de Claret, archidiacre

d'Arles, parut sous deux titres différents. Une édition de *Lyon, Robert Reynaud,* 1614, est intitulée : *la Provence louée par Pierre de Quiqueran, distinguée en trois livres.* Le P. Lelong indique encore une édition de *Tournon, Robert Reynaud,* 1614, avec le même titre. Ce bibliographe signale, en outre, une édition d'*Arles,* 1613, qui nous est complétement inconnue. Cependant nous ferons observer que l'archidiacre d'Arles avait donné le privilége de faire imprimer sa traduction à Robert Reynaud, libraire juré de cette ville, puisque son nom est inscrit sur les éditions de Lyon et de Tournon, et qu'il peut exister une édition d'Arles, 1613, car la dédicace est datée du 31 juillet de la même année. Quant à l'édition de 1616, on lui a donné le titre bizarre de *Nouvelle Agriculture,* etc., sans doute par spéculation du libraire, qui, à l'aide d'un titre nouveau, espérait d'écouler le reste de l'édition de 1614. Au surplus, on lit en tête de la première page du texte : *la Provence de Pierre de Quiqueran, de Beaujeu, évêque de Sénez.*

Les pièces liminaires forment vingt feuillets non chiffrés : — 1° La dédicace de F. de Claret, adressée à M. de Roches, baron de Baux, neveu de Pierre de Quiqueran. — 2° Vingt pièces de vers à la louange du traducteur, en grec, en latin, en français, en *provençal* et en espagnol. — 3° La table des matières. — 4° L'éloge historique de Pierre de Quiqueran, signé F. Nyny de Claret, archidiacre d'Arles.

Dans le premier livre, l'auteur, après avoir déterminé les limites de la Provence, compare sa fertilité avec celle de l'Afrique, de l'Égypte et des Indes. Dans les deux livres suivants, il en détaille les productions, et il termine par des recherches sur l'histoire ancienne de Marseille, et par des remarques sur le caractère et les mœurs des Provençaux.

Cet éloge de la Provence est fort curieux, mais l'auteur s'abandonne à des digressions qui lui font souvent perdre de vue le sujet qu'il traite. Ainsi, dans le premier livre, après avoir dit que le Rhône est pour la Provence ce que le Nil est pour l'Égypte, il rapporte une grande quantité de passages des anciens auteurs grecs et latins sur le Nil, sur ses débordements périodiques, et sur l'ignorance où l'on était du lieu de sa source. Vient ensuite un éloge de Pline qu'il prétend venger des attaques de ses envieux, ce qui le conduit à parler de l'envie,

maladie trop commune aux littérateurs. Il passe en revue les grands hommes de l'antiquité qui en ont été atteints, et attaque Cicéron, qu'il peint des couleurs les plus odieuses, l'accusant de vanité, de lâcheté, de perfidie, et lui reprochant de n'avoir su ni fuir ni mourir honorablement. Dans le second livre, après avoir décrit les beaux troupeaux de la Camargue, il parle des *ferrades*, ou combats de taureaux. Avant de parler des bêtes fauves, il fait l'éloge de la chasse et des chiens, dont il indique les différentes espèces. Les derniers chapitres sont consacrés au récit de la défaite de Charles-Quint en Provence, et à celui de la bataille de Cerisoles. Enfin l'ouvrage entier n'est qu'une suite de digressions, mais elles sont presque toujours intéressantes. AP. B.

VANDER BURCH (*Lambert*). Sabaudorum ducum principumque Historiæ gentilitiæ libri duo. *Lugduni-Batav.*, *in officina Plantiniana*, *apud Christ. Raphelengium*, 1599; in-4, arm. grav., tableaux généal.

Livre rare et curieux.— Lambert Vander Burch, fils d'Adrien, chevalier, chancelier du Conseil souverain de Brabant en 1540, ambassadeur de Philippe II en Angleterre, naquit à Malines, le 8 août 1542, et mourut le 17 août 1617. Chanoine à Utrecht dès l'âge de treize ans, et doyen de l'église de cette ville en 1578, il composa un assez grand nombre d'ouvrages tant historiques que généalogiques, relatifs aux provinces et aux familles des Pays-Bas. Plusieurs ont été imprimés.

Lambert Vander Burch dédia, le 1er août 1598, son Histoire de la maison de Savoie au duc Charles IV, qui avait épousé Catherine d'Autriche, fille de Philippe II, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas. L'auteur nous apprend que cette princesse, mariée en 1545, eut neuf enfants, et mourut en 1597 des suites d'une couche.

Parmi les pièces liminaires, on remarque une lettre de Juste Lipse, et des vers latins de Joseph Scaliger, d'Adrien Vander Burch, frère de l'auteur, etc.

Cet ouvrage, qui commence à Bérald, seigneur de Maurienne en 998, est fort important, non-seulement pour l'histoire de la

Savoie, mais encore pour l'histoire du Dauphiné, de la Bresse et du Bugey. Le premier livre, de 433 pages, contient trente-sept armoiries parfaitement gravées, savoir : sur le verso du titre, l'écusson complet des ducs de Savoie, divisé en seize quartiers, et entouré du collier de l'Annonciade ; sur le septième feuillet des pièces préliminaires, les armoiries de la famille Vander Burch, et dans le texte trente-cinq armoiries d'alliances, accolées à celles des comtes de Maurienne, des comtes et ducs de Savoie.

Le second livre n'a que 21 pages ; il est consacré aux cadets de la maison de Savoie : les princes de Morée, les comtes de Genève, de Beaufort, de Tende, et les ducs de Nemours.

On trouve, à la fin du volume, quatre tableaux généalogiques, ployés en cartes : 1° René, bâtard de Savoie, et ses descendants : un fils de René devint marquis de Villars et amiral de France, et une de ses filles épousa le connétable Anne de Montmorency ; 2° le tableau généalogique de toutes les branches de la maison de Savoie ; 3° Després de Montpezat, qui avait épousé une petite-fille de René, bâtard de Savoie ; 4° les anciens comtes de Genève.

Nous ferons remarquer que Vander Burch traduisait assez mal en latin les noms des familles françaises. Exemples : Levis de Ventadour, *Levius Vantadouri;* de la Tour, *de la Tourius;* Després de Montpezat, *Despresius Montpezati;* du Fou, *du Fouia.*

AP. B.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Daphnis et Chloé, roman de Longus, texte grec revu et publié avec des notes par feu le docteur N.-S. Piccolos, précédé d'une notice par M. E. Egger, de l'Institut; in-32 de xvi et 287 pages.

De tous les romans grecs, en assez petit nombre du reste, qui ont essayé de parvenir jusqu'au public blasé de nos jours, un seul a surnagé peut-être, au point de vue de la popularité contemporaine : c'est la délicieuse pastorale de *Daphnis et Chloé.*

Qui n'a pas lu, relu, et ne voudra pas relire encore *Daphnis et Chloé*, ce prodige de gentillesse étudiée et de naïveté savante, qui, revêtant, un beau jour, en guise de parure et comme une grâce nouvelle, la prose de notre excellent Amyot, même revue par Courier, a pu se faire passer à la longue pour un miracle de naturel?

Au surplus, un juge aux arrêts sans appel en matière d'art et de goût, M. Villemain, a fait du petit livre de Longus l'éloge le plus enviable et le plus décisif, en constatant qu'il a servi de modèle à *Paul et Virginie.*

Il est vrai que l'illustre critique proclame en même temps l'incontestable supériorité de l'auteur français. « Cette supériorité, » dit-il, « tient surtout à la pureté morale et à l'espèce de pudeur chrétienne qui règne dans *Paul et Virginie.* » Aussi, pour notre compte, si nous voulions chercher dans les productions de l'âge moderne un pendant à *Daphnis et Chloé*, le

trouverions-nous plus facilement dans *les Amours de Pierre Lelong et de Blanche Bazu* que dans l'inimitable et *inimité* chef-d'œuvre auquel Bernardin de Saint-Pierre devra toujours le plus beau fleuron de sa couronne.

Quoi qu'il en soit, *Daphnis et Chloé* n'en reste pas moins un de ces rares bijoux littéraires que toute bibliothèque *choisie* doit compter dans ses rayons. C'est à polir ce délicat bijou, c'est à le remettre dans tout son lustre, dans tout son *neuf*, qu'un fidèle amant des Muses grecques, feu le docteur Piccolos, a consacré les derniers moments de sa vie studieuse, hélas ! trop tôt terminée. Piccolos est mort en revoyant, en épluchant syllabe par syllabe, en annotant au microscope, en choyant son cher Longus. Aussi l'édition qu'il en a donnée, cette édition qu'il a, pour ainsi dire, laissée tomber de sa main défaillante, peut-elle et doit-elle être considérée comme à peu près définitive. C'est presque le dernier mot de l'exégèse pratiquée avec amour. Jamais on n'a poussé plus loin le scrupule, et, tranchons le mot, l'orthodoxie grammaticale et philologique.

Une courte et substantielle notice biographique et littéraire, signée d'un nom cher à tout zélateur de la Grèce antique et moderne, — E. EGGER, — sert de préface au charmant volume dont nous avons ici l'heureux privilége de vous entretenir.

Ajoutons à cela que l'imprimeur-éditeur, M. Lainé, digne élève de M. Firmin Didot, a su faire, du livre en lui-même, considéré comme objet d'art, le plus bel hommage qu'il fût possible de consacrer à la mémoire vénérée d'un vieil ami. Chaque page est encadrée d'un double filet rouge, et quatre gravures sur bois, d'après les dessins bien connus de Prud'hon, reproduisent les scènes les plus attachantes de ce drame bocager.

Nous ne saurions mieux conclure qu'en empruntant à *la Grèce*, journal français d'Athènes, le passage suivant de son feuilleton du 7 novembre 1867, qui résume parfaitement notre pensée :

« Ce petit volume... aura le succès qu'il mérite. Il ira rejoindre, dans la bibliothèque des gens de goût, l'*Horace* et le *Virgile* de Didot, les classiques grecs de Boissonade, tous ces

jolis in-32 de luxe qui sont faits plus encore pour les plaisirs de la promenade que pour les veilles savantes : *Libelli belluli qui otio magis et deambulationi litteratorum conveniunt quam studiis reconditioribus,* » pour parler comme Boissonade lui-même, dans sa préface de l'*Anacréon* de Lefèvre (Paris, 1825).

JOSEPH BOULMIER.

L'Institution académique des *Palinods* de Rouen a déjà une bibliographie assez nombreuse en imprimés et en manuscrits [1]. M. Edmond Frère vient d'y ajouter quelques documents nouveaux à la suite d'une étude intitulée : *Une Séance de l'Académie des Palinods en* 1640 (Rouen, Le Brument, 1867, in-8°, 50 p.). Cette séance du 8 décembre 1640 est celle où Jacqueline Pascal remporta le prix de la *Tour* par une pièce de six stances sur l'*Arche d'alliance.* A la suite du récit de la séance, M. Frère rapporte différentes pièces composées à l'occasion de ce concours et du concours de l'année suivante par Jacqueline Pascal, Pierre et Thomas Corneille. Il y ajoute une suite de huit poëmes, ode, stances, chant royal, sonnets, ballade, couronnés aux Palinods et composés par Antoine Corneille, frère de Pierre et de Thomas, prêtre et curé de Fréville. Voilà donc un troisième poëte dans la famille, bien inférieur, on l'imagine, au premier et même au second, mais chez lequel on reconnaît néanmoins quelque chose du ferme esprit et du bon style de la maison. On trouve même une certaine délicatesse et une certaine aisance poétique dans la ballade de l'*Unique Roze sans espine.* Ce troisième Corneille est l'objet d'une notice spéciale où l'auteur a mis à contribution les historiens de l'Académie et du diocèse.

(1) Bullin, *Notice historique sur l'Académie des Palinods de Rouen,* 1834, in-8. — Guiot, *Des trois siècles palinodiques*, mss. — *Notice historique et bibliographique sur l'Académie des Palinods*, placée en tête de la réimpression de l'*Approbation des privilèges de l'Académie..., par Léon X,* Rouen, 1864. Les mémoires de l'*Académie des belles-lettres, sciences et arts de Rouen* ont publié de nombreuses pièces relatives au même sujet.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE recueillis et publiés par la Société des Bibliophiles français. Seconde partie. *Imprimerie de Lahure*, 1 vol. in-8° ; papier vergé.

Le premier volume de cette collection a paru en 1856. Celui que nous annonçons contient huit articles, documents ou dissertations, dont voici les titres : *Petite Chronique française* (de 1270 à 1356), publiée par M. Douët d'Arcq, d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale ; — *les Salons de Paris vers la fin du règne de Louis XIV*, charmante dissertation où, à propos d'une lettre de la marquise d'Ussé, notre savant collaborateur, M. Paulin Paris, marque très-délicatement le ton et les nuances de l'esprit français pendant les dernières années du grand règne, le mélange de plus en plus intime des gens de lettres et de la haute société, l'influence croissante des femmes sur la littérature et de la littérature sur les femmes. La société du château d'Anet et du Temple, celle du Palais-Royal, de l'hôtel de Verrue, de l'hôtel Lassay, et enfin de l'hôtel d'Ussé, où présidait la fille de Vauban, Jeanne-Françoise Le Prestre, mariée au marquis d'Ussé, défraient cette attrayante causerie, que relèvent de nombreuses pièces, odes, huitains, stances, de Chaulieu, de Voltaire et de J.-B. Rousseau, l'adorateur constant et discret de la marquise. M. Paulin Paris proclame avec raison la supériorité de la poésie galante de cette époque de transition sur la poésie licencieuse, — j'entends négligée, — du dix-huitième siècle proprement dit. La galanterie de Voltaire et de J.-B. Rousseau est encore de l'art ; celle de Dorat et de *Gentil-Bernard* n'est qu'un radotage ou un babillage, comme on voudra. En s'en tenant à cette veine de poésie gracieuse et sentimentale, Rousseau n'eût jamais sans doute été appelé Rousseau le Grand, surnom qui nous fait sourire aujourd'hui ; mais, aussi, il eût occupé un rang mieux à la mesure de son génie et n'eût point été tant rabaissé depuis. C'est ce qu'affirme M. Paris, avec beaucoup d'autres excellentes choses : et tout cela à propos d'une lettre d'une demi-page! Dans le troisième article : *Notice sur un Bibliophile émigré*, M. Augustin Galitzin nous présente l'interlocuteur de Jos. de Maistre dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg, le Chevalier français*, qui se nommait au vrai, nous

dit-il, Germain-Hyacinthe de Romance, marquis de Nusman, né en 1745, mort en 1830 à Neuilly, « après avoir lutté avec moins d'éclat mais avec non moins de zèle que Mallet-Dupan et Peltier contre la Révolution. » Le bon gentilhomme aimait les livres et n'eût pas demandé mieux que d'en faire : et c'est de ses portefeuilles « gonflés de pièces variées » que son biographe a tiré *l'Oraison funèbre de ma petite chienne*, badinage agréable qu'eût pu signer le frère de son illustre interlocuteur. — Le n° 4 est une suite de *Lettres et billets de Voltaire et de Mme Denis au chevalier de la Touche*, tous relatifs à l'arrestation de Voltaire à Francfort, au moment de sa brouille avec le roi de Prusse, et plus avantageux à l'histoire qu'à la gloire du grand écrivain, communiqués par M. Ern. de Sermizelles.—M. le baron Pichon a donné, dans ce volume, un éclaircissement sur la XXVe nouvelle de la Reine de Navarre. Le volume se complète par le traité du *Fauconnier parfait*, par M. de Boissoudan, publié pour la première fois d'après le manuscrit appartenant à la Société des Antiquaires de l'Ouest (dont M. le baron du Noyer de Noirmont s'est fait l'éditeur); par un *Mémoire sur le vin de Champagne*, de cent et quelques pages, plus aisé à lire qu'à analyser, et enfin par le registre des *Chasses du Roy* (Louis XV), dressé par Mouret et réimprimé sur le seul exemplaire connu, par les soins de M. le baron Pichon.

La prochaine publication de la Société des Bibliophiles français, ce seront les Comptes du roy Charles VI, édités par M. Douët d'Arcq.

Cet ouvrage, qui n'est pas encore mis en vente, a été déjà distribué aux sociétaires. B. P.

LES LIVRES QUI NE SE VENDENT PAS.

PROSPER JOURDAN, contes et poésies (1854-1868), *imprimerie de Simon Raçon*, 1 volume grand in-12 ; portrait gravé.

Ce volume est un monument élevé par un père à son fils, mort à vingt-six ans. Les exemplaires, tirés à petit nombre sur

papier vélin, sont numérotés et chacun porte le nom du destinataire. M. Prosper Jourdan fils, l'un des plus actifs lutteurs de la presse parisienne, s'était fait connaître, de son vivant, par la publication d'un petit poëme : *Rosine et Rosette, nouvelle en vers* (1862). Réimprimé en tête du livre posthume, c'est, comme le titre le fait deviner, une aventure de jeunesse, un imbroglio d'amour tel qu'on en rêve à vingt ans, d'après les rêves des autres, d'après Byron si l'on est né en 1820, d'après Musset plus tard. La forme en est toutefois délicate, légère, et témoigne de bonnes études et d'un bon esprit. A la suite de ce petit poëme se trouvent des contes et des poésies détachées; puis quatre chapitres de pensées diverses, intitulés *Notes au crayon;* enfin, un commencement, un fragment de roman par lettres, *Marie et Cécile*. Nous pouvons dire en toute sincérité que la rareté n'est pas le seul mérite de ce livre. Passons sur le mérite de style et de *facture* qui est à la hauteur de tout ce qu'on peut attendre d'un jeune homme de vingt à vingt-cinq ans, dans un siècle où, grâce à Dieu, la poésie est redevenue un art. Si la mélancolie suffit à faire un poëte, et par mélancolie j'entends, non pas une tristesse vague et qui ressemble à l'ennui, mais le dégoût précoce des biens périssables, la défiance de soi-même et du bonheur, l'appréhension du vide après la jouissance, une pitié universelle du monde et des hommes, M. Prosper Jourdan était poëte. Nous l'avons connu. C'était un grand jeune homme, mince et pâle, silencieux, timide, modeste, c'est-à-dire poli, n'importunant personne et parlant peu de lui. Certaines notes transcrites de son album sont navrantes; celle-ci, par exemple :—*Le 1er mai 1840, époque à laquelle je pouvais encore espérer ne jamais venir au monde.* Et celle-ci encore :—*L'enfant eut, en venant au monde, une crise qui faillit le sauver de la vie.*

Nous aurions voulu donner quelques échantillons de son style en vers. Citons seulement, pour dégager la responsabilité d'un jugement sommaire, ces quatorze vers qui terminent une pièce où l'auteur évoque, dans le crépuscule d'un soir d'automne, les figures créées par les poëtes, Juliette, Roméo, Charlotte, Belcolor, etc.

Oh ! qui que vous soyez, visions passagères,
Ou fantômes errant dans le jour qui pâlit,

Qu'il est doux de rêver à vos charmants mystères
Et de sentir en vous notre âme qui frémit !
Mais c'est bien vous : j'entends votre voix qui soupire,
Et vos soupirs sont doux comme un souffle de mai ;
Vous passez en silence, et je vous vois sourire ;
Et mon âme ressent jusqu'à votre martyre
Et voltige avec vous dans cet air embaumé.

Ainsi notre âme rêve à l'instant solitaire
Où le soleil soulève, à son heure dernière,
Un coin du voile bleu que vient jeter la nuit,
Comme un ange rêveur qui laisse sur la terre
Son manteau scintillant traîner derrière lui.

On peut, après cela, passer à la douleur d'un père ce cri d'orgueil : « Mon fils était poëte ! »

Ce volume mérite donc, à tous les titres, de figurer parmi les *inédits* du dix-neuvième siècle. B. P. Dichter.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE.

Molière a beau dire; c'est quelque chose que d'être relié, même en veau. Un livre qui n'est pas relié n'est pas un livre; c'est « une brochure » que l'on oublie dans un wagon ou dans un fiacre, que l'on *prête*, qu'on laisse traîner sur un banc de jardin où elle se mouille, sur une toilette où elle se tache, et que la femme de chambre qui la ramasse sous un meuble déchire pour allumer le feu. Relié, c'est autre chose : un livre relié est un livre qu'on a lu et qu'on veut relire, que l'on conserve pour les jours de tristesse ou d'ennui. C'est quelqu'un de la maison, un ami, *l'ami qui ne change jamais*, toujours prêt à causer, à instruire et à consoler. A présent que tout s'imprime, — et c'est pour cela sans doute qu'on imprime si négligemment et sur du papier si fusible, — la reliure est devenue pour les auteurs ce qu'était autrefois l'impression, une épreuve décisive, le brevet de durée.

En lisant l'ouvrage nouveau du romancier, du poëte, de l'historien ou du critique, je ne me dis plus : Fera-t-il fureur ? l'achètera-t-on ? mais : Sera-t-il relié? Et au théâtre même, en écoutant la pièce nouvelle, je ne demande pas si on l'imprimera, la chose est déjà faite avant le lever du rideau ; si on s'étouffera à la porte et si, suivant la formule consacrée, *le caissier se frottera les mains* à la centième représentation. Je me demande : Cette pièce deviendra-t-elle un livre ? la lira-t-on et la reliera-t-on ? Et en effet, soyez en sûrs, c'est là aujourd'hui le véritable, le plus solide *criterium*. Voulez-vous avoir exactement le bilan littéraire de l'année ?

Faites deux tas des livres que vous avez reçus ou achetés pendant les douze mois. Mettez à gauche ceux que vous abandonnez, à droite ceux que vous destinez au tailleur pour livres, à Trautz, à Capé, à Chambolle, à Niedrée, au père Galette : voilà les damnés et les élus. Les premiers sont le fretin, la banalité, le plaisir ou l'ennui d'un jour. Les autres sont les suggestifs, les substantiels; ils vous ont fait penser, rêver; ils vous ont instruit ou charmé, et conséquemment, selon l'arrêt du maître, ils sont faits de main d'ouvrier. La pierre de touche des ouvrages de l'esprit en ce temps-ci, ce n'est plus comme autrefois l'estampille du censeur royal, ni le permis d'imprimer; ce n'est pas l'éloge du journal, ni l'annonce, ni le cachet de la commission du colportage. C'est le ciseau, c'est le poinçon du relieur. C'est lui, le brave homme, qui, sans s'en douter, distribue l'éloge et la vie. C'est lui, le vrai critique et le vrai censeur. Quoi qu'on pense de mon livre, si sévères qu'aient été pour lui le public et l'aristarque du coin, si sobre le journal et si avare l'acheteur, que je le voie cuirassé de deux feuillets de carton, revêtu ou seulement endossé de maroquin ou de peau de veau même, je suis content : me voilà assuré de vivre au moins... cinquante ans. Cinquante ans! l'immortalité d'un monde civilisé.

Tout cela est pour vous dire que, puisque aujourd'hui le *Bulletin du Bibliophile*, pour fêter le trente-quatrième anniversaire de sa naissance, s'humanise envers les lettres contemporaines et étend aux productions du temps et du moment présent l'intérêt qu'il réservait jusqu'ici aux œuvres avouées et consacrées, du moins il n'oubliera jamais son titre, et qu'il ne vous sera parlé ici que des livres dignes de ce nom, dignes de vous et de vos bibliothèques; des livres enfin qui méritent de vivre, d'être relus et, j'y tiens, d'être reliés. Et pourquoi donc après tout m'irais-je mettre en frais de jugement et d'analyse pour des volumes qui ne valent pas quarante sous de carton ? pour des scénarios qui ne supportent

pas la lecture, et dont nos pères, plus sages que nous, n'auraient toléré la représentation qu'avec accompagnement de crincrins et de clarinettes ? Non encore une fois, non ; ce qui importe en toutes choses, c'est de trouver la limite, la mesure. Je l'ai trouvée, et je m'y tiens. Je ne veux, certes, prendre le mot d'ordre d'aucun parti : la loi que j'ai adoptée s'applique à tout et à tous, au poëte et au voyageur, au critique aussi bien qu'au romancier, à l'érudit comme au badin. Elle ne connaît ni préjugé, ni faveur. Elle est impartiale et équitable, c'est donc une bonne loi ; et qui ne la veut pas subir, se juge lui-même et sans appel. De rien ne lui servirait de se dire comme Chicaneau bâtard de mon apothicaire, je veux dire de mon maroquinier.

Et maintenant ferai-je pour l'année qui vient de s'écouler le bilan que je proposais tout à l'heure ? La besogne serait difficile en quelques pages. Parlerons-nous des poëtes ? J'en sais une douzaine, une quinzaine peut-être, qui déjà ont pris le chemin du département des livres brochés. Mais j'ai marqué pour la reliure *les Exilés* de M. Théodore de Banville, un des rares poëtes de ce temps qui ont gardé le culte courageux de l'art et de la Muse. Je ferai relier aussi les *Deux Saisons* du pauvre Philoxène Boyer, en attendant les ouvrages de critique que nous promettent les éditeurs posthumes. J'ai encore réservé dans le bon coin le beau travail de M. Leconte de Lisle sur Homère, auquel du moins je pourrai revenir, puisque le second volume de cette savante et originale traduction ne m'a été livré que hier matin, imprimé sur beau papier vélin de Hollande par les presses habiles de M. Jouaust.

Et d'ailleurs cette année soixante-sept peut-elle sans inconséquence être jugée comme une autre année ? Paris, cette année, n'a-t-il pas été hors de lui-même, hors de son activité coutumière, de ses pensées et de ses travaux ? Le salon de l'Europe n'est-il pas devenu, par exception, ce que monsieur le Préfet de la Seine (hélas ! Dieu lui pardonne !) prétend qu'il est toujours : un caravansérail, un hôtel garni,

une Babel, où tous les devoirs étaient primés par un devoir unique, le devoir de l'hospitalité ? C'est pour eux, pour ses visiteurs venus de tous les points du globe, blancs et noirs, jaunes et cuivrés, gazouillants, chantants ou hurlants, que Paris pendant huit mois a brûlé son charbon, fourbu ses chevaux, déserté ses logements et vidé son garde-manger. Le Parisien s'est fait cicerone, hôtelier, interprète-traducteur, dégustateur, courtier. Et pendant ce temps-là que faisaient nos presses? Elles imprimaient des plans et des cartes, des prospectus en toutes langues, des index, des manuels de la conversation, des dictionnaires, des notices, des guides.

Paris-guide ! Voilà le livre de l'année ! Un livre auquel il n'a manqué pour être un livre que de n'être pas un *guide*, et qui aurait pu servir de guide s'il n'avait pas été un livre. Et ne croyez pas que je m'amuse à des calembours. Oui, l'éclatante ouverture de Victor Hugo, le savoir et le style de Michelet, de Quinet, de Sainte-Beuve, toute l'expérience et tout le talent des esprits les plus renommés dans chacun de nos arts et dans chacune de nos industries; avec cela les dessins de M. Ingres, de Meissonnier, de Gérôme, de Daubigny, les signatures de tous ceux que le pinceau et le crayon ont rendus fameux en ce pays : tout cela, foulé, battu, condensé, tassé en deux volumes-billots de mille pages chacun, que la ficelle ne peut maintenir, et que ne contiendrait pas la poche de la redingote d'un géant, n'est-ce pas là, je le demande, une équivoque, un non-sens? un livre illisible, immaniable ! un guide incommode, importatif ! Qui l'emportera? Est-ce le fond qui violera la forme? est-ce la forme qui étouffera le fond? Et vraiment, puisque l'on conviait ainsi, comme à un rendez-vous solennel, toutes les forces, toutes les facultés, tout l'esprit et tout le génie de la France, n'était-il pas juste, ou tout au moins convenable, que l'art du livre, un art national, entrât au concours et montrât ce qu'on doit faire encore dans la patrie des Estienne et des Mamert Patisson? Oui, le plus beau papier de

nos fabriques, les meilleurs caractères de nos fontes, l'habileté et le goût de nos meilleurs ateliers, ce n'était pas trop d'honneurs pour cette noble copie et pour ces croquis signés de mains de maîtres. Et, au lieu d'un *guide* impossible à manier et à porter, on eût laissé un livre-souvenir, un monument digne de ce grand jubilé des lettres et des arts français au dix-neuvième siècle. Que faire de ces nabots difformes, crevés d'apoplexie après un mois d'usage, et auxquels fait ombre l'in-octavo des *Cent-et-un* de Ladvocat? Je n'en sais rien, mais, à coup sûr, pour en revenir à nos moutons, voilà un livre qu'on ne reliera jamais ! J'en défie le plus adroit et le plus vigoureux ouvrier de Paris!

C'est pour eux encore, pour ces hôtes de deux saisons, que nos théâtres ont fait faux bond à l'esprit français pour exhiber des absurdités et des turpitudes dont le reflet dure encore, et contre lesquelles le bon sens du public en révolte a peine à protester. Nous avait-on fait assez de promesses cependant! Ce devait être sur les différentes scènes comme une exposition aussi des derniers chefs-d'œuvre, un concours des plus belles passions, des plus beaux gestes et des plus belles voix. Seul, le Théâtre-Français, et cet honneur lui appartenait, a fait son devoir. *Hernani*, qu'il nous a montré un soir, et que le public a retenu pendant quatre mois, nous a rendu nos vieux enthousiasmes et nos pures joies littéraires. Et encore voudrais-je être sûr (je donnerais bien quelque chose pour cela) que la littérature a seule fait les frais de ce triomphe, et que ceux qui réclament actuellement si haut *Ruy-Blas* ne le réclament que pour l'amour des beaux vers. Qu'importe après tout, et à quoi bon aller si avant au fond des choses? Si Paris a eu pendant tant de soirées les yeux de don Juan pour doña Sol, tant [illegible]; c'est bon signe, pourvu que nous n'en ayons pas le démenti, et que nous ne retombions pas tout à l'heure dans la danse sauvage et dans la musique des Caraïbes.

Comme contradiction, c'est après que nos hôtes d'outre-Manche étaient déjà partis qu'une tragédienne, ex-sociétaire

du Théâtre-Français, est allée réveiller Shakspeare, et nous a rendu *Hamlet* à la Gaîté, à travers la traduction de Paul Mauricе et d'Alexandre Dumas. Était-ce par hasard, était-ce prémédité? A-t-on eu peur d'un jugement trop sévère des compatriotes de Mac Ready, de Kemble et de Kean, de mis Smithson et de Mlle Faucit? Qui l'eût dit vers mil huit-cent vingt-huit, lors des premières tentatives des poëtes de la France renouvelée, alors qu'on était si fier et qu'on attendait tant de l'avenir pour l'art régénéré; qui eût dit que, quarante ans plus tard, Shakspeare n'aurait pas encore de scène en France? Voilà pourtant où nous en sommes après quarante ans de romantisme: à entendre *Othello* et *Hamlet* à la dérobée, pendant les vacances d'un théâtre exproprié, ou entre les représentations d'une féerie et les répétitions d'un mélodrame! Pourquoi cependant, tandis que l'Opéra, par disette de chefs-d'œuvre et de génies, reprend de temps à autre, et avec éclat, Mozart, et Gluck, et Weber; puisque trois théâtres lyriques ont concurremment cette année monté *Don Juan;* pourquoi le Théâtre-Français ne ferait-il pas trêve de temps en temps à ses éternelles conversations de notaires, de colonels, d'avocats et de filles entretenues, pour nous rafraîchir la mémoire d'une scène de grande poésie? N'avons-nous pas déjà un commencement de répertoire shakspearien? N'y a-t-il pas, outre l'*Hamlet* de Dumas et de Meurice, l'*Othello* et le *Marchand de Venise* d'Alfred de Vigny, le *Macbeth* de Jules Lacroix, le *Jules César* d'Auguste Barbier, le *Roméo et Juliette* d'Émile Deschamps, que l'élégant traducteur a revu sans cesse pendant tant d'années, et que nous avons failli voir représenter, il y a trois ans, à l'Odéon, avec accompagnement de la musique de Berlioz? Shakspeare d'ailleurs est dans l'air: jamais on ne l'a tant traduit en français. Après la traduction remaniée de M. Guizot, après le consciencieux et complet travail de M. François-Victor Hugo, voici venir un nouveau jouteur et une nouvelle œuvre, une nouvelle *traduction complète de Shakspeare* par

M. Emile Montégut, un beau livre encore dont j'aurai l'occasion de reparler, car il est en cours de publication, et dont je ne veux dire ou plutôt répéter qu'un mot que je tiens d'un juge compétent, d'un comédien : — « La traduction de M. Montégut est la seule dont le style pourrait s'approprier à la représentation. » Et, en somme, ce rôle d'Hamlet, que Mlle Judith a étudié et rendu en véritable artiste, et qui sera pour elle un honneur et une revanche, cet Hamlet a été écouté, applaudi et suivi. Je puis le dire, puisque j'ai fait parti du public assidu de la Gaîté pendant cette reprise.

— Mais, me dit quelqu'un, prenez garde : ce n'est pas là le vrai public.

— Le vrai public ? Et où est-il ? Le public d'un poëte serait-il par hasard le public de...? ou le public de la...? Le public! mais il est partout où les gens ont payé pour entendre dans un lieu public des choses qui se disent publiquement. Et de moi qui ai payé ma place pour entendre *Hamlet* ou *Alceste*, ou de vous qui avez loué une stalle pour écouter... je ne sais quoi, lequel sera le *vrai* public, puisque vrai il y a ? Pourquoi vous plutôt que moi ? Pourquoi moi plutôt que vous, ou Joseph Prudhomme, ou Cocodès ? J'ai depuis lors beaucoup médité sur cette question, et j'avoue que dernièrement j'ai reçu à ce sujet des lumières toutes particulières: voici à quel propos. Le théâtre du Vaudeville a repris pendant quelques jours, fort judicieusement selon moi, le *Beau Léandre* de M. Théodore de Banville, déjà nommé, une des études les plus parfaites que nous ayons d'après l'ancien répertoire et le comique primitif de Molière, le Molière de l'*Étourdi* et du *Dépit amoureux*.

« Beaucoup de talent ! disait à côté de moi un monsieur à sa femme; beaucoup d'esprit, très-joli ! Mais, mon Dieu! pourquoi ne pas peindre les mœurs du temps ? »

Ah ! les mœurs du temps ! Notez que ce brave homme venait de voir immédiatement auparavant un vaudeville où un monsieur, provoqué en duel, confiait à son laquais, un laquais en bottes à retroussis jaunes et en habit bleu galonné, qu'il

une Babel, où tous les devoirs étaient primés par un devoir unique, le devoir de l'hospitalité ? C'est pour eux, pour ses visiteurs venus de tous les points du globe, blancs et noirs, jaunes et cuivrés, gazouillants, chantants ou hurlants, que Paris pendant huit mois a brûlé son charbon, fourbu ses chevaux, déserté ses logements et vidé son garde-manger. Le Parisien s'est fait cicerone, hôtelier, interprète-traducteur, dégustateur, courtier. Et pendant ce temps-là que faisaient nos presses? Elles imprimaient des plans et des cartes, des prospectus en toutes langues, des index, des manuels de la conversation, des dictionnaires, des notices, des guides.

Paris-guide ! Voilà le livre de l'année ! Un livre auquel il n'a manqué pour être un livre que de n'être pas un *guide*, et qui aurait pu servir de guide s'il n'avait pas été un livre. Et ne croyez pas que je m'amuse à des calembours. Oui, l'éclatante ouverture de Victor Hugo, le savoir et le style de Michelet, de Quinet, de Sainte-Beuve, toute l'expérience et tout le talent des esprits les plus renommés dans chacun de nos arts et dans chacune de nos industries; avec cela les dessins de M. Ingres, de Meissonnier, de Gérôme, de Daubigny, les signatures de tous ceux que le pinceau et le crayon ont rendus fameux en ce pays : tout cela, foulé, battu, condensé, tassé en deux volumes-billots de mille pages chacun, que la ficelle ne peut maintenir, et que ne contiendrait pas la poche de la redingote d'un géant, n'est-ce pas là, je le demande, une équivoque, un non-sens? un livre illisible, immaniable ! un guide incommode, importatif ! Qui l'emportera? Est-ce le fond qui violera la forme ? est-ce la forme qui étouffera le fond? Et vraiment, puisque l'on conviait ainsi, comme à un rendez-vous solennel, toutes les forces, toutes les facultés, tout l'esprit et tout le génie de la France, n'était-il pas juste, ou tout au moins convenable, que l'art du livre, un art national, entrât au concours et montrât ce qu'on doit faire encore dans la patrie des Estienne et des Mamert Patisson ? Oui, le plus beau papier de

nos fabriques, les meilleurs caractères de nos fontes, l'habileté et le goût de nos meilleurs ateliers, ce n'était pas trop d'honneurs pour cette noble copie et pour ces croquis signés de mains de maîtres. Et, au lieu d'un *guide* impossible à manier et à porter, on eût laissé un livre-souvenir, un monument digne de ce grand jubilé des lettres et des arts français au dix-neuvième siècle. Que faire de ces nabots difformes, crevés d'apoplexie après un mois d'usage, et auxquels fait ombre l'in-octavo des *Cent-et-un* de Ladvocat? Je n'en sais rien, mais, à coup sûr, pour en revenir à nos moutons, voilà un livre qu'on ne reliera jamais ! J'en défie le plus adroit et le plus vigoureux ouvrier de Paris!

C'est pour eux encore , pour ces hôtes de deux saisons, que nos théâtres ont fait faux bond à l'esprit français pour exhiber des absurdités et des turpitudes dont le reflet dure encore, et contre lesquelles le bon sens du public en révolte a peine à protester. Nous avait-on fait assez de promesses cependant! Ce devait être sur les différentes scènes comme une exposition aussi des derniers chefs-d'œuvre, un concours des plus belles passions, des plus beaux gestes et des plus belles voix. Seul, le Théâtre-Français, et cet honneur lui appartenait, a fait son devoir. *Hernani*, qu'il nous a montré un soir, et que le public a retenu pendant quatre mois, nous a rendu nos vieux enthousiasmes et nos pures joies littéraires. Et encore voudrais-je être sûr (je donnerais bien quelque chose pour cela) que la littérature a seule fait les frais de ce triomphe, et que ceux qui réclament actuellement si haut *Ruy-Blas* ne le réclament que pour l'amour des beaux vers. Qu'importe après tout, et à quoi bon aller si avant au fond des choses? Si Paris a eu pendant tant de soirées les yeux de don Juan pour doña Sol, tant mieux; c'est bon signe, pourvu que nous n'en ayons pas le démenti, et que nous ne retombions pas tout à l'heure dans la danse sauvage et dans la musique des Caraïbes.

Comme contradiction, c'est après que nos hôtes d'outre-Manche étaient déjà partis qu'une tragédienne, ex-sociétaire

du Théâtre-Français, est allée réveiller Shakspeare, et nous a rendu *Hamlet* à la Gaîté, à travers la traduction de Paul Meurice et d'Alexandre Dumas. Était-ce par hasard, était-ce prémédité? A-t-on eu peur d'un jugement trop sévère des compatriotes de Mac Ready, de Kemble et de Kean, de mis Smithson et de Mlle Faucit? Qui l'eût dit vers mil huit-cent vingt-huit, lors des premières tentatives des poëtes de la France renouvelée, alors qu'on était si fier et qu'on attendait tant de l'avenir pour l'art régénéré; qui eût dit que, quarante ans plus tard, Shakspeare n'aurait pas encore de scène en France? Voilà pourtant où nous en sommes après quarante ans de romantisme : à entendre *Othello* et *Hamlet* à la dérobée, pendant les vacances d'un théâtre exproprié, ou entre les représentations d'une féerie et les répétitions d'un mélodrame! Pourquoi cependant, tandis que l'Opéra, par disette de chefs-d'œuvre et de génies, reprend de temps à autre, et avec éclat, Mozart, et Gluck, et Weber; puisque trois théâtres lyriques ont concurremment cette année monté *Don Juan;* pourquoi le Théâtre-Français ne ferait-il pas trêve de temps en temps à ses éternelles conversations de notaires, de colonels, d'avocats et de filles entretenues, pour nous rafraîchir la mémoire d'une scène de grande poésie? N'avons-nous pas déjà un commencement de répertoire shakspearien? N'y a-t-il pas, outre l'*Hamlet* de Dumas et de Meurice, l'*Othello* et le *Marchand de Venise* d'Alfred de Vigny, le *Macbeth* de Jules Lacroix, le *Jules César* d'Auguste Barbier, le *Roméo et Juliette* d'Émile Deschamps, que l'élégant traducteur a revu sans cesse pendant tant d'années, et que nous avons failli voir représenter, il y a trois ans, à l'Odéon, avec accompagnement de la musique de Berlioz? Shakspeare d'ailleurs est dans l'air : jamais on ne l'a tant traduit en français. Après la traduction remaniée de M. Guizot, après le consciencieux et complet travail de M. François-Victor Hugo, voici venir un nouveau jouteur et une nouvelle œuvre, une nouvelle *traduction complète de Shakspeare* par

M. Emile Montégut, un beau livre encore dont j'aurai l'occasion de reparler, car il est en cours de publication, et dont je ne veux dire ou plutôt répéter qu'un mot que je tiens d'un juge compétent, d'un comédien : — « La traduction de M. Montégut est la seule dont le style pourrait s'approprier à la représentation. » Et, en somme, ce rôle d'Hamlet, que Mlle Judith a étudié et rendu en véritable artiste, et qui sera pour elle un honneur et une revanche, cet Hamlet a été écouté, applaudi et suivi. Je puis le dire, puisque j'ai fait parti du public assidu de la Gaîté pendant cette reprise.

— Mais, me dit quelqu'un, prenez garde : ce n'est pas là le vrai public.

— Le vrai public ? Et où est-il ? Le public d'un poëte serait-il par hasard le public de...? ou le public de la...? Le public! mais il est partout où les gens ont payé pour entendre dans un lieu public des choses qui se disent publiquement. Et de moi qui ai payé ma place pour entendre *Hamlet* ou *Alceste*, ou de vous qui avez loué une stalle pour écouter ... je ne sais quoi, lequel sera le *vrai* public, puisque vrai il y a ? Pourquoi vous plutôt que moi ? Pourquoi moi plutôt que vous, ou Joseph Prudhomme, ou Cocodès ? J'ai depuis lors beaucoup médité sur cette question, et j'avoue que dernièrement j'ai reçu à ce sujet des lumières toutes particulières: voici à quel propos. Le théâtre du Vaudeville a repris pendant quelques jours, fort judicieusement selon moi, le *Beau Léandre* de M. Théodore de Banville, déjà nommé, une des études les plus parfaites que nous ayons d'après l'ancien répertoire et le comique primitif de Molière, le Molière de l'*Étourdi* et du *Dépit amoureux*.

« Beaucoup de talent ! disait à côté de moi un monsieur à sa femme; beaucoup d'esprit, très-joli ! Mais, mon Dieu! pourquoi ne pas peindre les mœurs du temps ? »

Ah ! les mœurs du temps ! Notez que ce brave homme venait de voir immédiatement auparavant un vaudeville où un monsieur, provoqué en duel, confiait à son laquais, un laquais en bottes à retroussis jaunes et en habit bleu galonné, qu'il

était très-ému à la pensée de ce duel, qu'il ne se sentait pas très-brave, et que, bref, il était résolu à donner à son adversaire une fausse adresse et à prendre le chemin de fer pour s'enfuir aux Pyrénées. Et mon judicieux voisin s'était montré très-satisfait, ayant apparemment reconnu là — les mœurs du temps ! Et, en effet, c'est bien ainsi que les choses se passent en ce monde et en ce siècle ; et c'est bien à un laquais que l'on fait de pareilles confidences et que l'on fait part généralement de ses plus secrètes pensées.

Les mœurs du temps ! J'ai vu *Madame Desroches*, j'ai vu les *Sceptiques*, je lis dans le *Figaro* le *Coup de bourse*, comédie de M. Feydeau. J'en ai vu bien d'autres; et je ne me tiens pas pour très-convaincu que les mœurs du temps permettent à un courtier matrimonial de venir proposer à une mère de famille, chez elle ! de marier sa fille à prix débattu, ni qu'un homme demande à un autre homme, en plein salon, s'il croit à la vertu de sa mère. Je ne crois pas non plus que le cabinet d'un banquier soit une place publique où tout le monde parle et chiffre tout haut, et où l'on surprend les secrets à oreille tendue. Si ce sont là les mœurs de mon temps, cachez-les-moi : j'aime mieux le *Cid* ou l'*Oiseau bleu.* Ce que je ne crois pas surtout, c'est que les mœurs du temps soient matière à comédie. On ne peint pas les mœurs de son temps ; on les vit, on les reflète. Vouloir les peindre de propos délibéré, c'est s'exposer à tomber ou dans la caricature ou dans l'hypocrisie. Molière, dans ses comédies, dont les acteurs s'appellent Gorgibus, Orgon, Clitandre, Araminthe, Célimène, a mieux peint les mœurs du règne de Louis XIV que Dangeau dans son journal. Diderot, dans ses drames domestiques, où il prétendait peindre l'homme au naturel, n'aboutit qu'à des emphases ridicules. Je me soucie bien qu'on me dise que les banquiers sont des anges, les notaires des archanges et les agents de change des séraphins. Je suis désintéressé dans la question. Eh ! mais, serait-ce pour cela que je ne suis pas le vrai public ?

CHARLES ASSELINEAU.

NÉCROLOGIE.

— Nous arrivons trop tard pour parler de M. le duc de Luynes. Le titre d'académicien nous eût permis de revendiquer un des plus grands seigneurs de France. On sait déjà quel noble usage M. de Luynes a fait de son immense fortune et tout ce que lui doivent l'art, la science et l'érudition. Dans des temps où les destinées des villes seraient moins incertaines, le duc de Luynes eût sans doute doté Paris, sa ville natale, d'un de ces monuments qui, en d'autres pays, perpétuent le souvenir des grandes familles. Il s'est dédommagé en léguant au cabinet de la Bibliothèque impériale une collection valant deux millions. On peut regretter pour M. de Luynes qu'il n'ait pas toujours trouvé le talent ou la bonne volonté des artistes au degré de sa magnificence. Un journal prétendait l'autre jour qu'il lui en avait coûté cent mille francs encore « pour apprendre que Simart n'était pas Phidias ». Il ne fut pas plus heureux dans son projet de décoration du château de Dampierre, où M. Ingres lui fit dépenser des sommes énormes pour prouver qu'il ne savait pas peindre à la fresque. Allez donc après cela parler du pouvoir de l'argent et proclamer pour les muses l'excellence du régime de Danaé! Il serait d'ailleurs trop injuste de dire que M. le duc de Luynes bornât son influence dans les arts à ce rôle de Jupiter. Les grands seigneurs des siècles passés se contentaient de vider leurs coffres et de tenir table ouverte. Homme d'une valeur très-réelle comme artiste et comme savant, M. de Luynes payait, sinon d'exemple, au moins d'action et de courage.

On n'a pas oublié ses expéditions scientifiques et artistiques en Sicile et aux Villes mortes, ses travaux d'archéologue et de naturaliste. Inscrivons donc sur les tables du dix-neuvième siècle le nom de cet homme de bien, savant modeste, protecteur éclairé des arts et grand citoyen, qui servit le pays à la commission des beaux-arts comme au lit des malades en temps d'épidémie, à l'Institut comme à l'Assemblée législative, et au jury des récompenses comme dans les rangs de la garde nationale.

M. le duc de Luynes n'était pas précisément bibliophile; mais il aimait les livres. Et comment ne les eût-il pas aimés? Il s'en faisait si grand besoin, il en faisait si bon usage! La bibliothèque de Dampierre contient une belle collection de livres d'art, livres à figures, livres d'archéologie, etc., etc.

— M. Georges Kastner, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, est mort à l'âge de cinquante-cinq ans après une courte maladie.

Né à Strasbourg en 1812, il vint à Paris pour y compléter son éducation et suivre les cours des Facultés; mais ses goûts l'attachèrent invinciblement à l'art musical. Son érudition était vaste et sa science profonde : aussi fut-il plus connu des savants que du public.

Après avoir professé le piano pendant quelques années, il se livra tout entier à la composition, à des travaux d'histoire, de théorie et de littérature musicales. Ses débuts comme compositeur ne furent pas heureux : *le Dernier Roi de Juda*, oratorio, qu'il fit entendre dans un concert spécial au Conservatoire, et *la Maschera* (en 2 actes), à l'Opéra-Comique, furent considérés comme des œuvres où l'inspiration était trop grandement tributaire de la science du contre-pointiste. Homme de sens et d'esprit, M. Kastner parut vouloir respecter ce jugement du public, et, changeant la nature de ses travaux, il publia successivement l'*Histoire de la Liedertafel*, ou du chant choral en Allemagne (1845); l'*Histoire de la musique militaire en France* (1850), et un vaste *Traité d'ins-*

trumentation (1852), qui fut adopté au Conservatoire pour la formation des chefs et sous-chefs de musique de l'armée.

G. Kastner résidait ordinairement à Strasbourg, où il devint correspondant de l'Académie des beaux-arts ; toutefois il venait assez fréquemment à Paris pour prendre part aux travaux qui intéressaient l'art musical, notamment la réorganisation des musiques militaires en 1853 : il faisait partie de tous les jurys, de toutes les commissions, et, de plus, il était chargé de tous les rapports auprès des divers ministères, dans les questions qui se rattachaient soit à l'enseignement, soit à la vulgarisation de la musique. De tels soins finirent par le fixer plus particulièrement à Paris et le firent nommer académicien libre, en remplacement de Zimmermann. Il publia d'autres ouvrages, savoir : une *Histoire musicale des cris de Paris*, suivie de *la Danse des Morts*, sorte de symphonie fantastique (1854) ; *Essai historique sur les sirènes et les harpes éoliennes*, suivi d'une fantaisie en un acte intitulée *Oswaldi ou les Sirènes* (1556) ; un *Traité sur l'esthétique* (1859), et la *Parémiologie de la musique*, ou recherche des origines et explications des proverbes musicaux (1865.)

S. d'A.

— M. Pierre-Honoré François, ancien libraire à Rouen et pendant quelques années à Paris, vient de mourir à Mamers à l'âge de soixante-neuf ans. M. François a publié pendant son séjour dans la capitale plusieurs bons catalogues dont les préfaces et les notes ont quelquefois singulièrement étonné les amateurs. M. François a édité pendant deux années le *Chasseur bibliographe*, publication semi-commerciale.

— M. J.-B. Mathon, bibliothécaire de la ville de Neufchâtel (Seine-Inférieure), est mort le 13 janvier dans sa quatre-vingt-deuxième année.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— La perte si regrettable de M. le duc de Luynes ne pouvait être sentie plus vivement qu'à la Bibliothèque impériale, envers laquelle ce savant s'était montré si magnifique.

Ce grand établissement honorait en lui plus qu'un donateur généreux à l'exemple de Caylus, de Falconnet, ou de tel autre savant que ce soit, dont les libéralités ont si notablement enrichi nos collections nationales : la magnificence sans précédent de la donation de Luynes faisait de celui qui l'avait accomplie un véritable bienfaiteur de la Bibliothèque.

Évaluées, suivant l'inventaire dressé à l'époque de la donation, à la somme de 1,224,904 francs, les collections formées par M. le duc de Luynes et attribuées par lui, en 1862, à la Bibliothèque impériale sans exception ni réserve d'aucune sorte, ces collections, les plus riches dans leur genre que l'on ait réunies de nos jours, ne comprennent pas moins de 7,889 objets, tant médailles que vases, bronzes, bijoux, fragments de sculpture et autres spécimens de l'art antique. Si considérable toutefois que soit ce chiffre, c'est de la valeur archéologique des objets recueillis, de leur excellent état de conservation ou de leur rareté, que les collections de Luynes empruntent une importance principale. Pour perpétuer le souvenir de l'illustre savant qui les a données à la Bibliothèque impériale, M. l'administrateur a exprimé l'intention d'entrer immédiatement en instance auprès de S. Exc. le ministre de l'instruction publique, afin d'obtenir de lui que le buste de M. le duc de Luynes soit placé au milieu des trésors dont la Bibliothèque impériale lui est redevable.

RAPPORT SUR LA MARCHE

ET LES PROGRÈS

DE LA LITTÉRATURE EN FRANCE

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs un fragment du discours sur l'état des lettres en France depuis vingt-cinq ans, composé à l'occasion de l'Exposition universelle et sur la demande de S. Exc. le ministre de l'instruction publique, par M. Silvestre de Sacy. M. de Sacy commence par faire ressortir les difficultés du travail qu'il entreprend. Marie-Joseph de Chénier, en écrivant il y a près de soixante ans son *Tableau historique de la Littérature française*, avait éprouvé des difficultés analogues, mais qui étaient beaucoup moins grandes en 1810 qu'elles ne le sont devenues aujourd'hui. « Chénier, dit M. de Sacy, se plaignait déjà de la difficulté que lui créaient la diversité des opinions et des goûts, et la nécessité d'asseoir un jugement sur des impressions et sur des règles arbitraires. »

La difficulté que la nature même du sujet faisait ressentir à Chénier, nous l'avons ressentie bien da-

vantage à une époque où les lecteurs ne s'inquiètent pas plus que les auteurs de tout ce que l'on appelait autrefois les lois du goût. Chénier aurait désiré, ce semble, qu'il fût possible d'introduire dans l'appréciation des œuvres de l'art l'infaillibilité du calcul, la rigueur des démonstrations mathématiques, ou tout au moins la certitude des faits qui tombent sous l'observation et que tous les yeux voient nécessairement de même. En cela Chénier se trompait gravement. C'est la gloire de l'art d'être, pour ainsi dire, le maître de ses propres règles. A la matière les lois immuables et uniformes ; aux sciences qui ont pour objet la nature physique, la certitude ; l'art est libre comme l'âme même, dont il est la plus noble et la plus pure expression. Les lois du monde ne changent pas : elles suivent un ordre invariable et constant. Le goût change et se renouvelle, parce que l'âme, en vertu de la liberté, qui est sa faculté propre et le plus beau don que lui ait fait le Créateur, échappe à toute nécessité, même à celle du bien. Jusque dans ses égarements on retrouve les titres de sa noblesse. Oui, la littérature a ses variations et ses décadences. La science n'en a pas. En prenant un espace de temps déterminé, il sera toujours facile de marquer avec précision le point d'où est partie la science et celui où elle est arrivée, les faits ajoutés par l'observation aux faits déjà connus en physique, en chimie, en botanique ; les découvertes de l'astronomie dans le vaste champ des cieux, ou les nouvelles démonstrations dont se sont enrichies les mathématiques. Là, le progrès est nécessaire, infaillible, même lorsque le génie baisse et cède la place aux simples travailleurs. Un cataclysme pourrait seul substituer les ténèbres à la lumière et obliger la science

à recommencer son œuvre. Ce cataclysme est peu probable. La preuve que cette loi du progrès continu n'existe pas pour les lettres, c'est que celles-ci changent de voie, et que le pis pour elles serait de s'attacher à une méthode toujours la même. Elles s'y dessécheraient, et y perdraient avec leur jeunesse et leur fraîcheur tout ce qui fait leur beauté. A la longue, ce qui a produit des chefs-d'œuvre ne produit plus que des œuvres mortes. Avec un peu d'étude on fera des vers raciniens, mais qui ressembleront aux vers de Racine comme une image en cire ressemble à la personne animée; il n'y manquera qu'une chose, la libre inspiration et la vie. Mieux vaut une franche barbarie que la décrépitude d'une pareille vieillesse.

Les lettres auraient donc bien tort de le désavouer ou d'en rougir : l'histoire de leur marche n'est pas nécessairement l'histoire de leur progrès. Elles changent, non pas toujours en mieux, mais parce qu'elles périraient si elles ne changeaient pas. Quand une longue imitation a couvert le champ des lettres d'œuvres sans vie, l'anarchie arrive qui nettoie le terrain, purifie l'air et renouvelle la séve. Dans tout ce qui n'est pas la science nous en sommes, il faut avoir le courage de le dire, à l'anarchie : philosophie, morale, histoire, poésie, roman, théâtre, l'anarchie a tout envahi. Chacun suit sa route, sans regarder qui le précède ou qui le suit. La vieille critique, celle qui épluchait les phrases, pesait les mots, traitait du haut de sa grandeur toute inspiration libre en fait de style et de pensée, est morte avec la vieille littérature; personne ne croit plus qu'inventer et calquer soit une même chose, et qu'il suffise de mettre ses pas dans les pas des classiques

pour arriver à leur immortalité. L'arbitraire, telle est aujourd'hui la loi des lettres, malgré l'opposition qui semble être entre ces deux mots. Pour peser nous n'avons plus de balance, pour mesurer plus de compas. Au théâtre, on ne voit plus un petit nombre de juges se rassembler solennellement, moins pour savourer une émotion que pour porter un jugement. La foule accourt, ne sachant pas même s'il y a des règles, et siffle ou applaudit selon qu'elle s'ennuie ou qu'elle s'amuse. Des livres, il en faut pour tous les goûts; ils sont bons s'ils se vendent, mauvais s'ils restent chez le libraire. On ne lisait guère autrefois qne dans les salons; aujourd'hui ce sont peut-être les salons qui lisent le moins. Il s'agissait de satisfaire un petit nombre d'esprits délicats : il s'agit de répondre aux besoins d'une multitude affamée. Voulût-on former un jury littéraire, je doute qu'on pût jamais amener les douze jurés à prononcer leur verdict, à moins qu'employant la méthode anglaise, on ne les fît mourir de faim et de soif dans la salle de leurs délibérations. Un jury littéraire ! mais quatre personnes amiablement réunies dans une commission pour juger des progrès de notre littérature ne parviendront à s'entendre qu'à la condition de ne pas s'expliquer, ou de convenir d'avance d'une tolérance absolue pour leurs opinions réciproques. Juger ! mais condamner aujourd'hui un ouvrage d'art ou de littérature, c'est presque dire à l'auteur qu'il est un sot; si peu que ce soit d'esprit et de talent justifie tout dans la liberté qui règne de penser ce que l'on veut et d'écrire selon sa fantaisie.

La critique est morte; n'est-ce pas un paradoxe de le dire pendant que journaux et revues abondent, et

qu'il semble, au contraire, que de toutes les branches de la littérature ce soit celle qui ait pris le plus de développement et qui joue le plus grand rôle? Paradoxe, soit! mais c'est notre temps lui-même qui est paradoxal. Le paradoxe est dans les faits et non dans l'imagination de celui qui les observe et qui les note. La critique est morte en ce sens qu'elle n'est plus une règle commune, une loi uniforme et acceptée de tous; la critique, qui met tout en question, est en question elle-même; chacun a la sienne, qu'il fait dériver de son goût propre et qu'il traite selon sa méthode; et c'est pour cela peut-être qu'obligée par l'incertitude même où elle est tombée de remonter aux principes et de jeter la sonde à une plus grande profondeur, la critique a produit quelques-uns des esprits les plus éminents et les plus originaux de notre époque.

En me demandant de placer ici quelques réflexions sur la critique pour compléter ce tableau de notre littérature, Votre Excellence n'a pas prétendu, sans doute, que j'essayasse de lui offrir une histoire détaillée de la critique de France depuis vingt-cinq ans. Dans l'immense variété des esprits et des goûts, au milieu de cette multitude de revues et de journaux où écrivent, sous tant d'inspirations différentes et quelquefois opposées, des hommes d'un rare talent pour la plupart, l'œuvre serait trop au-dessus de mes forces. Trop de noms distingués s'offriraient à ma mémoire, sans compter ceux que j'oublierais ou que je ne connais pas. Les classer, les étiqueter, présenterait trop de difficultés. Nous vivons dans un temps où il ne faut nommer personne si l'on ne veut pas nommer tout le monde.

Laissant donc les critiques de côté et me bornant à

retracer les caractères les plus généraux de la critique actuelle, je crois qu'on peut la diviser en trois branches principales : la première, qui se rattache, mais sans superstition, à la méthode classique et remonte aux principes et à la philosophie de l'art sur les traces des grands critiques anciens, Aristote, Horace, Cicéron, Quintilien, s'aidant aussi de ceux de nos grands écrivains modernes qui ont bien voulu nous révéler quelques-uns de leurs secrets, Corneille dans l'examen de ses propres pièces, Racine dans ses trop courtes préfaces, Voltaire en cent lieux de ses ouvrages ; la seconde, que l'on pourrait appeler, sans vouloir la rabaisser et lui faire tort, la critique de fantaisie, l'examen des œuvres littéraires ne lui servant que d'occasion ou de prétexte pour développer ses propres idées et se livrer à des excursions curieuses ou légères ; la troisième, biographique et psychologique avant tout, cherchant moins le livre dans l'auteur que l'auteur dans le livre, classant les différents esprits dans les différents siècles par genres et par espèces comme on classe des plantes dans un herbier, acceptant tout, le laid et le beau, le raisonnable et l'insensé, à titre de produits de l'esprit humain, pourvu que la séve ait monté et qu'un rejeton vigoureux soit sorti du tronc commun.

Ces trois sortes de critique diffèrent par le style, comme par la méthode ; sans vouloir établir entre elles sous ce rapport des distinctions trop marquées, on peut attribuer à la première la précision, la clarté, une forme pure et élevée ; à la seconde, une finesse spirituelle, ou l'abondance et la richesse de l'imagination ; à la troisième, une justesse extraordinaire dans le trait, une sagacité d'expression qui peint d'un

mot, une habileté de main qui s'applique à tout et épuise un caractère en quelques coups de pinceau. Des noms propres éclairciraient tout ceci, je le sens bien. Le lecteur prendra la peine de les chercher, s'il le veut bien. Mieux vaut lui laisser ce petit embarras que de se briser soi-même sur l'écueil.

En dernière analyse, la critique n'est plus un tribunal, puisqu'on trouve toujours à appeler des arrêts de l'un au goût et à la complicité de l'autre. Chacun a son monde, et se passe parfaitement du monde qui n'est pas le sien. La critique biographique, celle que j'ai nommée la dernière, mais qui tient en réalité le haut du pavé à l'heure qu'il est, se propose, avant tout, la ressemblance du portrait. Si le modèle est vivant, elle le fait poser devant elle; elle l'étudie moins pour le juger que pour se former une idée exacte de sa physionomie, et s'applique à rendre jusqu'aux moindres des plis et des rides qui le font ce qu'il est. Être vraie dans la peinture, voilà sa dernière visée et son but suprême. Tout ce qu'elle demande, c'est que la figure du modèle ait de l'expression, du relief, et ne soit pas platement insignifiante. Êtes-vous chrétien : on vous peindra comme chrétien. Un bon portrait de Massillon, de Bourdaloue, du docteur Arnauld ou de la mère Angélique en vaut bien un autre : peut-être même vaut-il mieux et a-t-il plus de chance, s'il ressort bien, d'illustrer l'artiste en passant à la postérité. Pas de préférence pourtant, de préférence trop marquée du moins. La nature a plus d'un type. De la même plume, et d'un trait non moins sûr et non moins fin, on saisira la nuance qui caractérise l'incrédule frivole du dernier siècle, on prendra sur le fait le révolution-

naire fanatique et convaincu, ou le sceptique de notre époque doutant de tout, excepté de la science, et espérant chaque matin trouver au fond de son creuset l'explication du monde et le secret de l'univers. Quand on parcourt les longues et curieuses galeries de cette critique, son vaste et brillant musée de portraits, on ne songe pas même à se demander si ceux qu'ils représentent ont été bons ou mauvais, tant ils vivent, tant ils semblent avoir eu droit et raison d'être ce qu'ils ont été, tant il paraît impossible qu'ils aient pu être autre chose; c'est l'esprit humain dans ses variétés infinies, mais toujours l'esprit humain. Accuser une de ses nuances et la condamner, ne serait-ce pas accuser la nature des choses et condamner le Créateur lui-même? Êtes-vous écrivain : écrivez d'une façon ou de l'autre, à votre choix et comme il vous plaira, ayez seulement un style à vous; ce ne sera peut-être pas le meilleur : un petit coup de pinceau, jeté comme à la dérobée, fera comprendre que le critique s'en est aperçu, et mettra sa conscience et son goût en sûreté. La laideur même peut quelquefois tenter le peintre. Le laid a son originalité. Il ressort sur la toile et met dans tout son jour l'habileté de l'artiste. Généralement indulgente, la critique biographique n'aura de colère que contre l'hypocrisie, la bassesse, la fausseté sous tous ses aspects. Elle aurait le droit de prendre à J.-J. Rousseau sa devise : *Vitam impendere vero.*

Comprendre tout, c'est un mérite. Ce mérite toutefois a ses inconvénients. Il conduit à confondre un peu trop le bien et le mal, à accepter sans choix tout ce qui se présente avec une certaine énergie de relief dans l'histoire de la littérature et dans les œuvres de

l'art. A force de peindre, on finirait par perdre l'habitude de juger, et qu'est-ce que la critique sans jugement ? La critique biographique ne juge pas assez. Par réaction peut-être, la critique que j'ai appelée classique juge trop : au jour de ses grandes rigueurs, ce sont les têtes les plus élevées qu'elle semble menacer de sa faux. Aussi dégoûtée que qui que ce soit des imitateurs et de leurs pâles copies, même parmi les modèles elle a son choix ; à peine pardonne-t-elle à Fénelon sa grâce un peu molle, et consent-elle à lui faire une place au-dessous de Pascal et de Bossuet ; Massillon est trop élégant, Buffon trop riche et trop pompeux ; tant de franche éloquence et de passion, tant de tableaux de la nature aussi frais que la nature elle-même, n'obtiennent pas grâce à J.-J. Rousseau pour quelques traits déclamatoires et pour quelques idées fausses dont le venin est épuisé. Les pauvres modernes passeront mal leur temps sous cette verge impitoyable ! Pas autant qu'on pourrait le croire. Rigoureuse dans ses principes, la critique classique de notre époque réserve ses jugements les plus sévères pour les classiques eux-mêmes. Où un peu de beau éclate dans les œuvres modernes, elle ne chicane pas sur les détails. Elle aime trop les lettres pour les décourager par un mépris systématique.

Il faut l'avouer : la recherche exclusive du vrai courrait grand risque de nous faire oublier qu'il y a un beau, ou plutôt que le beau et le vrai ne font qu'un et que la source du laid c'est le faux, si la critique à principes ne se tenait à côté de la critique à portraits pour perpétuer les traditions de l'art. Les formes varient et changent, nous l'avons déjà dit. Il y a quelque chose qui ne change pas, l'esprit humain. Quand le

commentaire a altéré la loi et en a fait une chaîne au lieu d'une garantie, remontez à l'esprit de la loi, à la justice. La loi, rajeunie plutôt que changée, reprendra la vie qu'elle avait perdue. En littérature, les règles, au lieu de féconder les esprits, semblent-elles n'y plus porter que la sécheresse et la stérilité, c'est qu'une étroite et fausse application n'en a pris que le dehors, que la lettre qui tue, et a voulu faire une loi perpétuelle de ce qui n'était que la loi des circonstances. Remontez au principe des règles, à l'impérissable sentiment du beau. Les règles se raffermiront et fortifieront l'esprit au lieu de l'accabler. Quel est le classique aujourd'hui qui accepterait les anathèmes de Voltaire contre Shakspeare et ceux de Chénier contre M. de Chateaubriand?

La langue aussi, cette langue française qui s'est déjà pliée à tant d'esprits divers sans se corrompre, a besoin d'être défendue; mais comment? Non pas en interdisant aux écrivains les tours nouveaux et les expressions créées : tout mot est bon qu'aucun autre ne remplacerait; toute expression est française qui éclaire comme un phare dans la nuit. Montaigne, c'est lui-même qui l'a dit, n'en refusait aucune qui lui parût propre à recevoir et à rendre énergiquement sa pensée. Il n'y a de barbares que ces mots et ces tours qu'imagine l'impuissance ou la paresse pour ne savoir pas trouver le mot propre, ou s'éviter la peine de le chercher dans l'inépuisable magasin de la langue. Il se présenterait de lui-même si l'on commençait par se rendre bien maître de sa pensée, par l'approfondir, par en avoir une claire et complète perception. Un mot vague, qui a l'air de dire quelque chose et qui ne dit rien, coûte moins à inventer,

Quelquefois aussi la pensée est commune; on croit l'ennoblir par une expression qui n'a pas la roture de l'usage. En somme, toutes les règles du langage peuvent se réduire à une seule : bien parler et bien écrire, c'est bien penser. Le travail sur les mots est stérile; la pensée seule est créatrice. Les langues ne se corrompent que lorsque les esprits dégénèrent. Pourquoi la vieille critique est-elle morte? parce qu'elle ne s'occupait plus que des mots. Elle avait raison de les vouloir purs, harmonieux, corrects ; elle avait tort de refuser à une pensée neuve le droit de s'exprimer par une tournure ou par une image nouvelle. La critique classique de notre époque, débarrassée des vieux préjugés, peut rendre les plus grands services à la langue, à une seule condition : celle de ne jamais condamner un mot comme nouveau, un tour comme inusité, sans démasquer sous ce tour ou ce mot l'idée fausse qui s'y cache, la pensée incomplète et mal digérée qui s'en couvre.

Quant à cette troisième sorte de critique que j'ai cru pouvoir nommer la critique de fantaisie, ce n'est pas une critique à proprement parler. Les œuvres qu'elle examine ne sont pour elle qu'une occasion d'exprimer ses propres idées, de donner un libre essor à son imagination : grande ressource dans bien des cas, manière honnête d'étudier l'objet spécial de la critique, lorsque, par mille raisons qu'il serait trop long d'indiquer ici, on aime mieux se dispenser de porter un jugement. Souvent le public y gagne et rarement il y perd; tel article de journal, dans son cadre resserré et sous sa forme légère, a cent fois plus de portée que le gros livre dont le titre lui sert de prétexte. La pierre à fusil est froide et sèche; frappez-

la contre le fer, l'étincelle en jaillit. C'est déjà quelque chose de n'avoir pas à lire tant d'ouvrages pour y recueillir peut-être à grand'peine un très-petit nombre de renseignements utiles, de vues heureuses. La critique fait ce travail et y ajoute un développement auquel l'auteur n'aurait jamais pensé. Ce n'est qu'un mot quelquefois qui, sous la plume du spirituel commentateur, s'étend, s'éclaircit, et jette tout à coup une vive lumière. Ingrat public! que d'idées ne doit-il pas à ces pionniers infatigables que, sous le nom de journalistes, il se croit trop souvent en droit de mépriser! Que de notions d'histoire, d'archéologie, de politique, que de leçons de goût ne recueille-t-il pas sans autre peine que celle d'ouvrir son journal! Le temps les emporte, ces feuilles légères, avec tout ce qu'elles contiennent d'ingénieux, de piquant, de vrai. Lors même que l'on veut en composer des recueils, la marque du jour y est trop attachée; je ne sais quoi de passager y flétrit trop vite des trésors d'esprit et d'imagination. Que de la Bruyères sont enfouis dans les catacombes du journalisme! quelle dépense d'idées! quel déploiement de toutes les richesses du style!

Voyez ce pauvre critique obligé de faire son métier hebdomadaire et de parler d'une pièce où rien ne l'a ému : que fera-t-il? qu'aura-t-il à dire? Pendant qu'il cherche, un rayon de soleil brille dans sa fenêtre, une rose s'épanouit dans le jardin qu'il a sous les yeux; un incident de la vie commune, un souvenir triste ou joyeux ouvre à son esprit l'horizon : il a son idée; il la tient; ô bonheur! vite sa plume et son encrier; le papillon s'envolerait! Et de sa bouche va sortir un fleuve de paroles aux mille couleurs qui

débordéront dans ce feuilleton qu'il désespérait tout à l'heure de remplir.

Et la pièce dont il s'agit de rendre compte, qu'en dira-t-il? Il n'importe guère au critique qui l'a oubliée, et moins encore au public qui n'a pas envie de la revoir, même en abrégé.

D'autres, il est vrai, s'acquittent avec plus d'exactitude et de ponctualité de leurs devoirs d'annalistes du théâtre, travail difficile et ingrat. Une bonne analyse est une des œuvres les plus méritoires de l'esprit. Clarté, goût, jugement, tout y est requis avec une parfaite abnégation de soi-même. Quel est le mauvais auteur d'un mauvais livre ou d'un mauvais drame qui ne se place fort au-dessus de son critique? Et le public, sans y réfléchir, partage assez l'opinion de l'auteur. Il n'arrivera guère qu'un feuilleton qui l'a amusé vaille dans son estime le livre ou la pièce qui l'a ennuyé.

Mais, quelque chemin que prenne la critique et quelque but qu'elle se propose, un point est gagné : on ne l'entend plus blasphémer étourdiment contre la gloire si bien méritée de nos vieux classiques. Si favorable qu'elle soit à l'art du jour, elle ne se croit plus obligée de dénigrer l'art d'autrefois. Une admiration bien sentie a pris la place d'une imitation maladroite. On ne dit pas : Faites des vers à la façon de Racine, modelez vos pièces sur les siennes, donnez-nous des Achilles amoureux et des Turcs galants. Le type est épuisé. On lit Racine; on l'aime pour lui-même. Déjà c'est un ancien. Les commentateurs et les scoliastes apparaissent. Un zèle, poussé jusqu'à la superstition, s'attache aux œuvres de nos grands écrivains, en recherche avec curiosité et tâche d'en repro-

duire fidèlement le texte authentique, l'augmente même, si c'est possible, de morceaux inédits qui trop souvent, hélas! grossissent les volumes sans ajouter beaucoup à la valeur de l'œuvre. Tout est bon, tout est recueilli. Toute découverte dans ce genre est célébrée comme un événement littéraire. Nous n'avions pas assez de lettres de Voltaire et de sermons de Bossuet! On fouille les dépôts publics, on se fait ouvrir les archives particulières des familles, on ramasse jusqu'aux dernières paperasses des cabinets d'amateurs. C'est à désirer, quelquefois, qu'un bon et général incendie fasse justice de ces miettes du festin littéraire, recherchées avec trop de complaisance, et défende la gloire de nos écrivains et de nos poëtes contre ces publications indiscrètes. Nous aurons bien gagné quand on aura ajouté aux deux volumes de la Bruyère trois ou quatre billets inintelligibles ou insignifiants! Laissez ces bribes aux collecteurs d'autographes. Manuscrit, c'est quelque chose; imprimé, ce n'est rien. Des œuvres complètes, nous n'en avons que trop. On peut passer à la gloire de l'auteur du *Cid*, des *Horaces* et de *Cinna* l'éternelle reproduction de douze volumes, dont la moitié au moins ne se lit pas; mais ne serait-ce pas un vrai malheur si quelque fanatique de Corneille, mettant la main sur un *Attila* ou sur un *Agésilas* de plus, prétendait nous en gratifier?

Un danger est à craindre. L'imprimerie semblait avoir mis nos classiques à l'abri des incertitudes et des variétés de leçon auxquelles la main de tant de copistes négligents ou maladroits exposait les œuvres des anciens. Nous lisions avec confiance les textes lus par nos pères. Des chercheurs, dont il faut louer la

patience, mais redouter quelquefois le scrupule excessif, ont réussi à jeter le doute sur quelques-uns de ces textes les plus répandus. Les variantes se sont multipliées. Chaque éditeur préférant sa version et la défendant à grands renforts d'arguments et de probabilités, on finira par ne plus savoir quelle est la bonne et la vraie. Nous retomberons dans les interminables disputes des éditions *Variorum*. Par une route tout opposée on reviendra, sans le vouloir, sans le savoir, à la manie de corriger, de changer, que l'on reproche à quelques-uns des éditeurs du dernier siècle. La passion de l'exactitude conduira à l'infidélité. Il y a aussi de l'arbitraire dans le choix des textes, et le désir de faire mieux ou autrement que les autres peut très-bien tromper l'éditeur qui se pique le plus de fidélité. Bientôt nous aurons autant de Pascals qu'il y aura d'éditeurs de ses *Provinciales* et de ses *Pensées*, et voilà qu'un gros orage menace les *Essais* de Montaigne, si souvent réimprimés depuis près de trois siècles. On était à peu près d'accord de s'en rapporter à sa fille d'alliance, Mlle de Gournay; une voix s'élève et déclare qu'une complète et fidèle édition des *Essais* est encore à faire. Heureux ceux qui n'ont pas une conscience littéraire si scrupuleuse! Ils ne sont pas exposés au chagrin de se demander si c'est le vrai Pascal et le vrai Montaigne qu'ils ont tant lu et tant admiré!

La biographie a eu aussi ses excès; je ne parle plus de la critique, mais des ouvrages spécialement consacrés à l'histoire des écrivains célèbres. L'amour des détails ne connaît plus de bornes, et pendant que d'un côté on rattache à la vie d'un philosophe ou d'un poëte toute l'histoire de son siècle, de l'autre on nous

duire fidèlement le texte authentique, l'augmente même, si c'est possible, de morceaux inédits qui trop souvent, hélas! grossissent les volumes sans ajouter beaucoup à la valeur de l'œuvre. Tout est bon, tout est recueilli. Toute découverte dans ce genre est célébrée comme un événement littéraire. Nous n'avions pas assez de lettres de Voltaire et de sermons de Bossuet! On fouille les dépôts publics, on se fait ouvrir les archives particulières des familles, on ramasse jusqu'aux dernières paperasses des cabinets d'amateurs. C'est à désirer, quelquefois, qu'un bon et général incendie fasse justice de ces miettes du festin littéraire, recherchées avec trop de complaisance, et défende la gloire de nos écrivains et de nos poëtes contre ces publications indiscrètes. Nous aurons bien gagné quand on aura ajouté aux deux volumes de la Bruyère trois ou quatre billets inintelligibles ou insignifiants! Laissez ces bribes aux collecteurs d'autographes. Manuscrit, c'est quelque chose; imprimé, ce n'est rien. Des œuvres complètes, nous n'en avons que trop. On peut passer à la gloire de l'auteur du *Cid*, des *Horaces* et de *Cinna* l'éternelle reproduction de douze volumes, dont la moitié au moins ne se lit pas; mais ne serait-ce pas un vrai malheur si quelque fanatique de Corneille, mettant la main sur un *Attila* ou sur un *Agésilas* de plus, prétendait nous en gratifier?

Un danger est à craindre. L'imprimerie semblait avoir mis nos classiques à l'abri des incertitudes et des variétés de leçon auxquelles la main de tant de copistes négligents ou maladroits exposait les œuvres des anciens. Nous lisions avec confiance les textes lus par nos pères. Des chercheurs, dont il faut louer la

patience, mais redouter quelquefois le scrupule excessif, ont réussi à jeter le doute sur quelques-uns de ces textes les plus répandus. Les variantes se sont multipliées. Chaque éditeur préférant sa version et la défendant à grands renforts d'arguments et de probabilités, on finira par ne plus savoir quelle est la bonne et la vraie. Nous retomberons dans les interminables disputes des éditions *Variorum*. Par une route tout opposée on reviendra, sans le vouloir, sans le savoir, à la manie de corriger, de changer, que l'on reproche à quelques-uns des éditeurs du dernier siècle. La passion de l'exactitude conduira à l'infidélité. Il y a aussi de l'arbitraire dans le choix des textes, et le désir de faire mieux ou autrement que les autres peut très-bien tromper l'éditeur qui se pique le plus de fidélité. Bientôt nous aurons autant de Pascals qu'il y aura d'éditeurs de ses *Provinciales* et de ses *Pensées*, et voilà qu'un gros orage menace les *Essais* de Montaigne, si souvent réimprimés depuis près de trois siècles. On était à peu près d'accord de s'en rapporter à sa fille d'alliance, Mlle de Gournay; une voix s'élève et déclare qu'une complète et fidèle édition des *Essais* est encore à faire. Heureux ceux qui n'ont pas une conscience littéraire si scrupuleuse! Ils ne sont pas exposés au chagrin de se demander si c'est le vrai Pascal et le vrai Montaigne qu'ils ont tant lu et tant admiré!

La biographie a eu aussi ses excès; je ne parle plus de la critique, mais des ouvrages spécialement consacrés à l'histoire des écrivains célèbres. L'amour des détails ne connaît plus de bornes, et pendant que d'un côté on rattache à la vie d'un philosophe ou d'un poëte toute l'histoire de son siècle, de l'autre on nous

fait pénétrer jusque dans les habitudes les plus indifférentes de son existence domestique et privée. Hommage rendu au génie, soit! L'hommage n'en vaudrait que mieux peut-être s'il s'arrêtait à la porte de la garde-robe. Voyez avec quelle sobriété Voltaire a écrit la vie de Molière! C'est l'œuvre d'un écrivain qui est l'essentiel dans sa vie. C'est l'œuvre qu'il faut éclaircir et commenter par l'homme, et non l'homme qu'il faut chercher dans l'œuvre. L'homme passe et meurt; l'ouvrage, s'il est bon, reste et vit. Mille générations y puiseront l'instruction ou le plaisir. L'idée a sa valeur par elle-même; elle est autre chose, elle est plus que la simple manifestation des qualités d'une âme humaine; et quant à ces circonstances de la vie qui sont à peu près partout les mêmes, elles n'ont pas plus de droit à l'histoire dans la vie de Descartes ou de Bossuet que dans celle du premier venu.

Pour ne rien omettre, nous signalerons encore certains caprices d'opinion et de goût qui s'efforcent tantôt de tirer de l'oubli des noms à très-bon droit obscurs, tantôt d'y plonger des œuvres justement célèbres. Voltaire aurait-il pu prévoir qu'un jour viendrait où ses œuvres dramatiques et sa *Henriade*, dont il était si fier, seraient classées parmi les plus faibles de ses ouvrages et que bien des gens refuseraient le nom de poëte à l'auteur de *Mérope* et de *Zaïre*? Singulier retour des choses d'ici-bas! Il faut du courage pour avouer que cette *Henriade*, tombée si bas dans l'estime de quelques personnes, on l'a lue avec plaisir et plus d'une fois. Le paradoxe dépasserait toutes les bornes, si l'on ajoutait que, sans entrer en comparaison avec les grandes compositions épiques, anciennes et modernes, la *Henriade* n'en est pas moins

un des beaux ouvrages de la langue française. Voltaire n'aurait-il pas bien du malheur pourtant d'être exclu du nombre des poëtes, quand il n'aurait fait que ses *poésies légères*, chef-d'œuvre d'esprit, de naturel et de grâce ?

D'autres jours, c'est la morale qui prend le dessus et déploie une rigueur inflexible. Nos pères n'avaient pas l'oreille si délicate; leur pudeur n'était pas si susceptible sur les mots. A l'école de Rabelais et de nos vieux conteurs, ils avaient appris à ne pas trop s'effaroucher d'un son hardi, d'une image un peu libre. Notre critique a des sévérités inouïes que suivent, il est vrai, des indulgences extraordinaires. Une expression un peu trop franche lui fait monter le rouge au front, tandis qu'une théorie qui frappe au cœur la société et renverse le principe même de toute moralité, pour peu qu'elle affecte des formes sérieuses et dogmatiques, s'introduira avec la permission et le passe-port de la critique dans les cabinets de lecture les plus populaires. Molière a bien fait de venir en même temps que Port-Royal et que Bossuet. Il est douteux qu'aujourd'hui la société comme il faut lui passât le ruban d'*Agnès* et la grande scène du *Tartufe*. C'est de l'art pourtant, de l'art suprême! Et si l'art ne justifie pas tout, au moins est-il vrai qu'il relève et qu'il ennoblit tout. L'effronterie seule et la grossièreté lui seraient mortelles.

Après avoir parlé de la critique proprement dite, ne serait-il pas juste de dire aussi quelques mots de ces comptes rendus, si utiles et si multipliés, que cent journaux publient ou reproduisent d'un bout du monde à l'autre, et par l'entremise desquels on assiste à tout, on voit tout, rapides comme les chemins de

duire fidèlement le texte authentique, l'augmente même, si c'est possible, de morceaux inédits qui trop souvent, hélas! grossissent les volumes sans ajouter beaucoup à la valeur de l'œuvre. Tout est bon, tout est recueilli. Toute découverte dans ce genre est célébrée comme un événement littéraire. Nous n'avions pas assez de lettres de Voltaire et de sermons de Bossuet! On fouille les dépôts publics, on se fait ouvrir les archives particulières des familles, on ramasse jusqu'aux dernières paperasses des cabinets d'amateurs. C'est à désirer, quelquefois, qu'un bon et général incendie fasse justice de ces miettes du festin littéraire, recherchées avec trop de complaisance, et défende la gloire de nos écrivains et de nos poëtes contre ces publications indiscrètes. Nous aurons bien gagné quand on aura ajouté aux deux volumes de la Bruyère trois ou quatre billets inintelligibles ou insignifiants! Laissez ces bribes aux collecteurs d'autographes. Manuscrit, c'est quelque chose; imprimé, ce n'est rien. Des œuvres complètes, nous n'en avons que trop. On peut passer à la gloire de l'auteur du *Cid*, des *Horaces* et de *Cinna* l'éternelle reproduction de douze volumes, dont la moitié au moins ne se lit pas; mais ne serait-ce pas un vrai malheur si quelque fanatique de Corneille, mettant la main sur un *Attila* ou sur un *Agésilas* de plus, prétendait nous en gratifier?

Un danger est à craindre. L'imprimerie semblait avoir mis nos classiques à l'abri des incertitudes et des variétés de leçon auxquelles la main de tant de copistes négligents ou maladroits exposait les œuvres des anciens. Nous lisions avec confiance les textes lus par nos pères. Des chercheurs, dont il faut louer la

patience, mais redouter quelquefois le scrupule excessif, ont réussi à jeter le doute sur quelques-uns de ces textes les plus répandus. Les variantes se sont multipliées. Chaque éditeur préférant sa version et la défendant à grands renforts d'arguments et de probabilités, on finira par ne plus savoir quelle est la bonne et la vraie. Nous retomberons dans les interminables disputes des éditions *Variorum*. Par une route tout opposée on reviendra, sans le vouloir, sans le savoir, à la manie de corriger, de changer, que l'on reproche à quelques-uns des éditeurs du dernier siècle. La passion de l'exactitude conduira à l'infidélité. Il y a aussi de l'arbitraire dans le choix des textes, et le désir de faire mieux ou autrement que les autres peut très-bien tromper l'éditeur qui se pique le plus de fidélité. Bientôt nous aurons autant de Pascals qu'il y aura d'éditeurs de ses *Provinciales* et de ses *Pensées*, et voilà qu'un gros orage menace les *Essais* de Montaigne, si souvent réimprimés depuis près de trois siècles. On était à peu près d'accord de s'en rapporter à sa fille d'alliance, Mlle de Gournay; une voix s'élève et déclare qu'une complète et fidèle édition des *Essais* est encore à faire. Heureux ceux qui n'ont pas une conscience littéraire si scrupuleuse! Ils ne sont pas exposés au chagrin de se demander si c'est le vrai Pascal et le vrai Montaigne qu'ils ont tant lu et tant admiré!

La biographie a eu aussi ses excès; je ne parle plus de la critique, mais des ouvrages spécialement consacrés à l'histoire des écrivains célèbres. L'amour des détails ne connaît plus de bornes, et pendant que d'un côté on rattache à la vie d'un philosophe ou d'un poëte toute l'histoire de son siècle, de l'autre on nous

fait pénétrer jusque dans les habitudes les plus indifférentes de son existence domestique et privée. Hommage rendu au génie, soit! L'hommage n'en vaudrait que mieux peut-être s'il s'arrêtait à la porte de la garde-robe. Voyez avec quelle sobriété Voltaire a écrit la vie de Molière ! C'est l'œuvre d'un écrivain qui est l'essentiel dans sa vie. C'est l'œuvre qu'il faut éclaircir et commenter par l'homme, et non l'homme qu'il faut chercher dans l'œuvre. L'homme passe et meurt; l'ouvrage, s'il est bon, reste et vit. Mille générations y puiseront l'instruction ou le plaisir. L'idée a sa valeur par elle-même; elle est autre chose, elle est plus que la simple manifestation des qualités d'une âme humaine; et quant à ces circonstances de la vie qui sont à peu près partout les mêmes, elles n'ont pas plus de droit à l'histoire dans la vie de Descartes ou de Bossuet que dans celle du premier venu.

Pour ne rien omettre, nous signalerons encore certains caprices d'opinion et de goût qui s'efforcent tantôt de tirer de l'oubli des noms à très-bon droit obscurs, tantôt d'y plonger des œuvres justement célèbres. Voltaire aurait-il pu prévoir qu'un jour viendrait où ses œuvres dramatiques et sa *Henriade*, dont il était si fier, seraient classées parmi les plus faibles de ses ouvrages et que bien des gens refuseraient le nom de poëte à l'auteur de *Mérope* et de *Zaïre?* Singulier retour des choses d'ici-bas! Il faut du courage pour avouer que cette *Henriade*, tombée si bas dans l'estime de quelques personnes, on l'a lue avec plaisir et plus d'une fois. Le paradoxe dépasserait toutes les bornes, si l'on ajoutait que, sans entrer en comparaison avec les grandes compositions épiques, anciennes et modernes, la *Henriade* n'en est pas moins

un des beaux ouvrages de la langue française. Voltaire n'aurait-il pas bien du malheur pourtant d'être exclu du nombre des poëtes, quand il n'aurait fait que ses *poésies légères*, chef-d'œuvre d'esprit, de naturel et de grâce ?

D'autres jours, c'est la morale qui prend le dessus et déploie une rigueur inflexible. Nos pères n'avaient pas l'oreille si délicate; leur pudeur n'était pas si susceptible sur les mots. A l'école de Rabelais et de nos vieux conteurs, ils avaient appris à ne pas trop s'effaroucher d'un son hardi, d'une image un peu libre. Notre critique a des sévérités inouïes que suivent, il est vrai, des indulgences extraordinaires. Une expression un peu trop franche lui fait monter le rouge au front, tandis qu'une théorie qui frappe au cœur la société et renverse le principe même de toute moralité, pour peu qu'elle affecte des formes sérieuses et dogmatiques, s'introduira avec la permission et le passe-port de la critique dans les cabinets de lecture les plus populaires. Molière a bien fait de venir en même temps que Port-Royal et que Bossuet. Il est douteux qu'aujourd'hui la société comme il faut lui passât le ruban d'*Agnès* et la grande scène du *Tartufe*. C'est de l'art pourtant, de l'art suprême! Et si l'art ne justifie pas tout, au moins est-il vrai qu'il relève et qu'il ennoblit tout. L'effronterie seule et la grossièreté lui seraient mortelles.

Après avoir parlé de la critique proprement dite, ne serait-il pas juste de dire aussi quelques mots de ces comptes rendus, si utiles et si multipliés, que cent journaux publient ou reproduisent d'un bout du monde à l'autre, et par l'entremise desquels on assiste à tout, on voit tout, rapides comme les chemins de

fer, se divisant comme des canaux et portant un peu de fraîcheur d'esprit et de rajeunissement d'idées jusque dans les retraites les plus mortes et les plus fermées à la civilisation? Qu'une exposition universerselle ait lieu à Paris, universelle pour son objet, le serait-elle pour ses résultats, si les journaux ne lui ouvraient leurs colonnes? Qu'est-ce que la foule de ceux qui peuvent voir, comparée à la foule de ceux qui peuvent lire? Tout le monde y viendra, dit-on. Grande hyperbole sans les journaux! par eux seuls l'Exposition universelle répond vraiment à son nom, et le bazar du Champ de Mars est devenu le rendez-vous des curieux et des intéressés de toute la terre. Ces pagodes et ces mosquées, ces jardins aux eaux toujours fraîches, aux pelouses toujours vertes, ces musées d'art et, à côté des musées, ces vitrines où brillent les pierreries les plus précieuses détachées pour quelques jours des fronts qu'elles décorent, où éclatent l'or et l'argent moulés et ciselés de cent façons différentes; tapis, porcelaines, étoffes aux mille nuances, meubles de luxe et meubles d'usage, richesses et produits de toutes les nations, grâce aux comptes rendus des journaux, vont faire pendant six mois le spectacle aussi varié qu'instructif de l'étranger dans son pays où le retiennent la longueur et les frais du voyage, du bourgeois dans sa petite ville qu'il ne quittera pas, du solitaire dans le coin où son humeur l'enferme. Cette jeune Française, éloignée de Paris qu'elle embellissait et qu'elle regrette, pourra croire un moment qu'une fée gracieuse l'y a transportée d'un coup de sa baguette et que ces parures de si bon goût se déploient pour elle. Son journal à la main, elle verra passer sous ses yeux les merveilles de ces galeries,

trop heureuse de croire s'y trouver elle-même avec ses amis et sa famille : touchant souvenir de sa patrie ! douce illusion à laquelle un simple compte rendu de journal donne presque le charme saisissant de la réalité !

Ainsi spectateurs et lecteurs, admis tous à l'Exposition, s'élèveront jusqu'à la pacifique et civilisatrice pensée qui en a conçu le plan, qui y préside et invite tous les peuples à remplacer les jeux meurtriers de la guerre par la bienfaisante rivalité de l'industrie et des arts.

Rien n'échappe au compte rendu. Voyages, histoires, découvertes scientifiques, tout ce qui resterait enfoui dans d'innombrables volumes et serait perdu pour le grand nombre, le compte rendu l'analyse, l'abrége, le popularise ; pas un fait nouveau n'est signalé, pas une invention utile ne reçoit l'approbation des juges compétents, qu'il n'en avertisse aussitôt le public. L'astronome ne jouit plus seul de la planète dont le calcul ou son télescope lui a révélé l'existence dans le ciel. A peine aperçue, la planète devient comme une propriété publique. L'astronome ne s'en plaint pas ; son nom est dans toutes les bouches ; sa planète est une terre nouvelle, et il en est le Christophe Colomb. Par là s'établit, en fait d'art, d'industrie et de science, un inoffensif et glorieux communisme Le progrès d'une nation devient immédiatement le progrès de toutes les autres. Un ordre nouveau commence où tout un peuple ressentira la souffrance d'un de ses membres, et tout l'univers la souffrance d'un peuple. A l'égoïsme individuel, cette plaie du monde, se substituera le légitime égoïsme de l'humanité attaquant le mal par des efforts combinés et multipliant

le bien par le partage qui s'en fera entre tous. Sont-ce là des chimères et des rêves? Non, s'il y a une Providence qui ait donné la fécondité à la sueur de l'homme, et une justice qui ait promis la récompense au travail et à la peine !

SILVESTRE DE SACY,
de l'Académie française.

RECHERCHES SUR LA VIE LITTÉRAIRE

DE

CHARLES NODIER.

Il faut reconnaître dans ce drame fantastique, empreint d'une sauvage énergie, qui rappelle à la fois la manière de Diderot et celle de Joseph de Maistre, il faut reconnaître quelques traits de l'interrogatoire de Charles Nodier, à la préfecture de police, en 1804, lorsqu'il fut arrêté et mis au secret comme émissaire d'une société secrète, envoyé à Paris pour assassiner le premier consul. Pourquoi ne le dirions-nous pas? Le fait n'était que trop véritable, et c'est là ce que Nodier n'a pas dit, ni même indiqué, dans son terrible petit roman intitulé : *Liberté, égalité, fraternité, ou la mort*. En 1804, Nodier, affilié d'une société secrète de républicains et d'illuminés, avait été désigné par le sort, pour tuer le *tyran;* il était venu à Paris, chargé de cette affreuse mission, et il s'était mis en rapport avec certains sectaires, tels que Bonneville, qui n'avaient pas peu contribué à exalter son cerveau. Le pauvre Nodier, si bon, si humain, si inoffensif, n'avait pas tardé à perdre la tête, en face du crime qu'on avait confié à ses mains innocentes; il avait eu horreur de lui-même; il s'était dénoncé dans une lettre adressée à Fouché, lettre de républicain en démence. Son arrestation l'avait sauvé de la folie ou du suicide.

On s'explique comment les souvenirs de cet étrange épisode de sa vie ne s'offraient à sa pensée que couverts d'ombres sinistres et illuminés par une sorte de fantasmagorie infernale. C'était sous cette impression lugubre et poignante qu'il avait écrit pour le *Drapeau blanc* cet article qui fut très-remarqué

et qui produisit beaucoup d'effet. Martainville insista pour avoir d'autres articles du même genre. Charles Nodier résista; il ne voulait pas se faire d'ennemis; il ne voulait pas, disait-il, troubler la cendre des morts et remuer les laves encore chaudes de la Révolution. Il devait d'assez fortes sommes au *Drapeau blanc;* il se disait prêt à payer sa dette en articles littéraires.

Il était, d'ailleurs, mécontent de Martainville et de ses amis, qui attaquaient Benjamin Constant avec une vivacité dépassant les bornes de la discussion loyale des idées et des opinions. Charles Nodier proclamait très-haut ses sympathies et son amitié pour Benjamin Constant : « C'est un des chefs du parti révolutionnaire, disait-il à Martainville ; que m'importe ? pour moi, ce n'est qu'un ami. Mon amitié le couvre d'une égide. » Sur ces entrefaites, M. de Chateaubriand, qui publiait aussi une revue politique, presque aussi violente, mais plus solennelle que celle de Martainville, *le Conservateur*, fut vivement critiqué, raillé et houspillé, dans un de ces petits pamphlets que le parti libéral ne se lassait pas de lancer, comme des bombes, dans le camp des royalistes.

Nodier n'était pas l'ami de Chateaubriand, mais il admirait le génie de ce grand écrivain ; il avait de la sympathie pour l'auteur d'*Atala* et des *Martyrs*, à cause de ses ouvrages; il avait d'ailleurs déjà fait des démarches pour être admis parmi les rédacteurs du *Conservateur*, et Chateaubriand l'avait accueilli d'une manière assez flatteuse, en le rencontrant au *Journal des Débats*. Nodier, de son propre mouvement, se fit le défenseur, le champion, l'homme-lige de Chateaubriand, et voici les pages éloquentes qu'il fit paraître dans le *Drapeau blanc* (tome II, page 447) :

« Un homme de beaucoup d'esprit s'était proposé, il y a quelque temps, de recueillir les niaiseries des libéraux; effrayé depuis de l'immensité de son travail, il a dédaigné de moissonner dans le pamphlet qui a pour titre : *Petit Manuel à l'usage des hommes monarchiques, ou M. de Cha-*

teaubriand peint par lui-même. L'auteur de ce dernier écrit semble avoir aspiré au sublime dans le genre niais ; si je ne craignais pas de prêter un aliment dangereux à sa vanité ou de paraître intéressé à ses succès, je lui accorderais, sans hésiter, la palme qu'il ambitionne, mais il a des concurrents que je ne veux pas décourager. Les maladresses de la sottise ont leur mérite, quand elles peuvent servir à désabuser les honnêtes gens.

« L'auteur du *Petit Manuel* se flatte d'avoir découvert que les royalistes étaient de francs libéraux, et que M. de Chateaubriand avait écrit dans un sens très-libéral. Voilà certainement du nouveau. Le livre de M. de Chateaubriand (1), que l'Anonyme a mis à contribution dans sa plate parodie, contient, à la vérité, quelques principes un peu hasardés, qu'on pourrait défendre ou interpréter cependant avec assez d'avantage, si l'on s'en donnait la peine, mais que M. de Chateaubriand a noblement désavoués en plusieurs occasions, et qu'il combattra lui-même dans une nouvelle édition. Cette promesse répondait d'avance à toutes les critiques; mais le libelliste avait besoin de jeter une feuille dans la circulation, et de placer sa rage à intérêt sur la renommée d'un homme de génie. Il s'est donc empressé d'écrire et de composer l'acte d'accusation de M. de Chateaubriand, de phrases détachées, isolées de leur sens, de l'esprit général de son ouvrage, et par conséquent tout à fait insuffisantes pour le juger. Cependant le hasard et la maladresse du compilateur en calomnies ont si bien servi M. de Chateaubriand que le plus acharné de ses ennemis (si une telle inimitié peut être comptée pour quelque chose) n'a fait qu'ajouter un titre de plus à ceux qu'il s'est acquis aux yeux des amis de l'ordre et de la liberté. Les phrases qu'il impute à crime à M. de Chateaubriand, car le plus grand tort qu'on puisse avoir aux yeux de certains hommes, c'est d'avoir dit

(1) *Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes dans leurs rapports avec la Révolution française*. Londres, Debove, 1797, in-8°; réimpr. en 1814, à Paris, 2 vol. in-8.

sincèrement ce qu'ils disent par spéculation, ces phrases si libérales, qu'on atteste comme des témoignages de la mobilité des *immobiles*, feraient encore partie aujourd'hui de la profession de foi d'un grand nombre de royalistes. Je me flatte au moins d'être un homme monarchique, un homme immobile, et je consens cependant à recevoir ce *Manuel*, qu'on nous présente avec une si maladroite ironie; je m'engage à y conformer toute ma vie à venir, même quand la raison supérieure de M. de Chateaubriand aurait cessé, comme il le semble, d'en adopter tous les principes.

« Savez-vous ce qu'a dit un jour M. de Chateaubriand? Voici la phrase accusée : « Et moi aussi, je voudrais passer « mes jours dans une démocratie, telle que je l'ai souvent « rêvée, comme le plus sublime des gouvernements; et moi « aussi, j'ai vécu citoyen de l'Italie et de la Grèce : peut-être « mes opinions actuelles ne sont-elles que *le triomphe de* « *ma raison sur mon penchant*. Parce que les Jacobins ont « commis des crimes, cela ne m'empêche pas de croire « qu'une république est le meilleur de tous les gouverne- « ments, lorsque le peuple a des mœurs. »

« Et qui en doute? Et quel est l'indépendant de bonne foi qui n'avouerait pas, de son côté, que le despotisme lui-même serait le meilleur de tous les gouvernements, si le sceptre appartenait à perpétuité au meilleur des hommes? Et parce qu'un royaliste a dit cela, vous en prenez acte contre son immobilité! Mais il n'y a pas un homme raisonnable et sensible qui n'ait pensé plus ou moins la même chose. Ce n'est pas la démocratie que nous haïssons, car elle n'est pas un mal en soi : ce qui nous est odieux, c'est l'aristocratie des assassins, l'oligarchie des bandits. Ce n'est pas la monarchie que nous chérissons, car la monarchie est une forme de gouvernement en bien ou en mal, et qui peut être détestable dans certaines hypothèses. Ce que nous aimons en elle, c'est la garantie des libertés publiques, résultant de son appropriation à nos besoins, à nos mœurs, et de ce principe admirable de la légitimité, qui est une reli-

gion politique. Nous sommes des hommes monarchiques, mais nous avons repoussé avec horreur une monarchie qui concentrait tous les pouvoirs aux dépens de nos droits sociaux; nous sommes les adversaires prononcés de la démocratie, parce qu'elle n'est chez les modernes qu'une fiction dangereuse, dont la raison se détrompe tôt ou tard. Mais on peut être un homme monarchique, un homme immobile, et convenir que tous les gouvernements ne sont que le pis-aller d'une république, impossible dans l'état présent de la civilisation. Je porte cette proposition aux *libéraux* de nom, et je les autorise à m'en faire un délit, quand la circonstance s'en présentera.

« Je vais plus loin. Je suis incapable de conspirer contre un gouvernement établi, quel qu'il soit. Je suis incapable de concevoir un sentiment opposé à la conservation d'un gouvernement auquel je suis attaché par affection, par raisonnement, peut-être encore par les liens de l'habitude et du malheur. Eh bien! je m'engage d'avance à adhérer au triomphe des *libéraux*, si leurs triomphes servent à la cause des peuples, s'ils ont un autre résultat que de leur livrer, sur les derniers débris de la France, les dernières dépouilles de ses habitants! Je n'irai pas avec eux, parce que je sais où ils vont, que je le sais intimement et sans aucun mélange de doute ou d'espérance; mais, s'ils allaient au bien de l'Europe et du monde, je m'y trouverais avant eux, quand l'échafaud serait encore une fois planté sur le chemin. Que demanderont-ils de plus? Cependant, je parle au nom de la classe immense qu'ils proscrivent, et qui ne se compose plus, comme ils l'entendaient en 1793, des nobles, des prêtres, des gens de lettres, mais de tous les hommes sociaux, qui veulent maintenir des institutions propres à conserver l'institution sociale.

« Si leurs doctrines nous font pitié, si elles nous font horreur, c'est que nous en connaissons les effets, c'est qu'il est évident que ces effets infaillibles laisseront les mêmes souvenirs et les mêmes regrets à la génération à venir; si leurs chefs nous

épouvantent, c'est que, par une effroyable fatalité, ces chefs de la révolution nouvelle sont les vétérans de la Révolution, dont Bonaparte avait arrêté le cours, et que la Restauration a si déplorablement restaurée ; c'est que les mêmes noms, proclamés par les mêmes hommes, et à l'abri des mêmes principes, nous donnent lieu de prévoir la même tyrannie et les mêmes échafauds. Quand le nom du fils de Marius fut prononcé pour la première fois dans le *Forum*, l'histoire rapporte que tout le peuple frémit d'horreur. Qu'eût-il fait si on lui avait annoncé, comme à nous, des Marius vivants, reprenant possession de la tyrannie, après vingt-cinq ans, au nom d'une illusion dix fois trompée, et revenant des ruines de Carthage aux ruines de Rome, pour achever les proscriptions ?

« Comme il est beaucoup plus facile de s'entendre sur les choses, quand on est d'accord sur la valeur des mots, je déclare ici que je ne hais, dans les prétendus défenseurs des idées libérales, que leur opposition aux idées libérales, et que, si je redoute le succès de ces fameux libéraux, c'est que l'expérience m'a appris que, le jour de leur succès, la liberté était perdue.

« Le passage du libelliste auquel je me suis arrêté devant être, selon toute apparence, celui dont il croit pouvoir tirer le plus d'avantage pour nuire, je ne pousserai pas plus loin l'inutile examen de ses bévues, et je laisserai subir à ce fatras d'injures stupides le néant pour lequel elles sont faites. Je ne puis pas croire qu'on les ait ramassées dans l'espérance d'outrager M. de Chateaubriand, et je n'y ai pas répondu dans l'intention de le défendre. L'auteur a pourvu lui-même à ce soin, en imprimant à son écrit un sceau de platitude et de bassesse, qui le fait remarquer parmi tant de basses platitudes, si *libéralement* prodiguées par les *libéraux*. Il en est d'ailleurs des anonymes, qui se couvrent, pour attaquer, d'une initiale énigmatique dont le mot ne saurait se trouver, comme de ces termes orduriers que la pudeur empêche d'écrire tout entiers, quand la nécessité les amène sous la plume, et que

les honnêtes gens rougissent de deviner. On ne peut cependant se refuser à faire une remarque intéressante pour l'histoire de la société et que rappellent tous les écrits du même genre, c'est qu'il est honteux, pour un siècle où l'on parle tant de lumières et de liberté, et où les lumières et la liberté sont devenues le besoin de tous, de voir les seuls amis de la liberté, les plus zélés propagateurs des lumières, dévoués aux outrages des plus ignorants et des plus serviles des hommes, sous prétexte de l'affranchissement et du perfectionnement du siècle. Cette espèce de charlatanisme passe les bornes accoutumées de l'effronterie : le peuple commence à s'en apercevoir ; il sait de quel côté sont les véritables libéraux, et il ne les cherchera plus ni parmi les valets de Napoléon ni parmi les complices de Robespierre.

« Ces pensées sont d'un ordre très-simple ; mais, comme il y a des esprits qui ne peuvent jamais parvenir aux moindres hauteurs dans tout ce qui appartient au sentiment et qui se contentent de penser, *à un certain prix*, sur la foi des partis intéressés à les payer, nous n'essayerons pas de nous faire entendre des misérables brochuriers à la suite, qui exploitent les idées libérales pour le compte d'un tyran à venir. Nous nous bornerons à leur répondre, une fois pour toutes, que les hommes monarchiques et immobiles ne rougissent point d'avoir proclamé les idées libérales ; qu'ils s'enorgueillissent de les professer, aujourd'hui même que leur nom est devenu la plus imprudente des mystifications ; qu'ils les défendront jusqu'à la dernière goutte de leur sang contre les charlatans d'indépendance qui perfectionnent si merveilleusement depuis trente ans l'art de se jouer du peuple, et que, s'ils succombent dans cette dernière lutte entreprise pour la liberté, ils laisseront du moins à l'avenir un sentiment qui les console : c'est que leur immobilité a protesté, pendant le tiers d'un siècle, contre l'erreur d'une génération malheureuse et trompée, qui devra du moins à cette immobilité si coupable l'honneur de n'être pas tombée sans quelque opposition sous le sabre d'un Tamerlan ou sous les faisceaux d'un Sylla. »

Le vicomte de Chateaubriand fut très-flatté de la généreuse assistance que lui avait prêtée son défenseur officieux ; il l'en remercia par lettre ; il le pria de venir le voir, et souvent ; il lui promit aide et appui, s'il arrivait au pouvoir ; et, en attendant une place de bibliothécaire, il lui offrit d'entrer dans la rédaction du *Conservateur*. Nodier accepta avec empressement, et aussitôt il se mit en mesure de débuter avec éclat dans cette rédaction, dont le ton ordinaire était monté au diapason du style majestueux et déclamatoire de l'école de Chateaubriand. Nodier, au lieu de rester lui-même et de composer un premier article dans la gamme limpide et touchante de son talent, eut le malheur de vouloir lutter avec les exagérations et les excentricités de la rhétorique du Maître. Il fit du Chateaubriand et même du bon Chateaubriand, mais il ne plut à personne, et surtout il ne plut pas à l'orgueilleux écrivain qu'il avait essayé d'imiter.

Son article, le premier et le dernier qu'il publia dans le *Conservateur*, fut imprimé, tome IV, page 600, à la suite d'un article de l'abbé de Lamennais, avec ce titre vague et insignifiant : *Méditations*. Il mérite d'être conservé comme spécimen d'un pastiche, assez bien réussi, de la littérature chateaubrianique :

« Le cœur navré du spectacle douloureux que m'offrait mon pays, je m'étais retiré dans une solitude profonde, entre des rochers inaccessibles et la mer infinie. Assis sous un arbre dont les rameaux à demi desséchés semblaient porter leur dernier feuillage, la tête appuyée sur mes mains, je réfléchissais aux destinées de cette France, autrefois l'envie et le modèle du monde, naguère son admiration et son effroi, aujourd'hui le patrimoine en espérance d'une poignée de factieux adoptés par le Pouvoir pour la ruine des peuples.

« Je cherchais dans ma pensée quelles causes, impossibles à expliquer suivant les simples lumières de l'homme, avaient fait succéder de si près à la prospérité de la reine des nations ces signes affligeants de décadence, et comment il se faisait

que sa fortune, presque inouïe dans l'histoire, se fût changée si rapidement en un sujet de tristesse et de pitié. Je me transportais en imagination aux jours où la postérité entendra le récit de cette grande métamorphose, et, quoique témoin de la plupart des événements qui la manifestaient, j'hésitais à les croire, comme la postérité.

« Cependant l'orage des passions révolutionnaires, dont le bruit m'avait poursuivi à travers la France entière, était venu du moins expirer au pied de ma retraite. La rumeur éternelle de la mer occupait seule mon oreille, qu'offensaient la veille encore tant de murmures séditieux, de personnalités scandaleuses, de blasphèmes et de calomnies. Libre de ces impressions pénibles de tous les moments, qui tourmentent une âme sensible et amie des hommes sur le théâtre de nos dissensions politiques, je commençais à jouir d'une véritable indépendance et du repos qu'elle donne. Profondément touché du sort de mes semblables, mais plus calme sur le mien, dont je pensais qu'aucune influence étrangère ne pouvait désormais altérer la sérénité, je goûtais avec une sorte de volupté l'absence des maux à venir, en comparant ma vie avec celle de tant d'infortunés, dévoués aux fureurs prochaines des Révolutions. Je voyais les peuples jetés sur un océan sans bornes dans des esquifs aventureux, à la merci de tous les vents et de toutes les tempêtes; ou dirigés tout au plus par quelques pilotes aveugles qui ont oublié au rivage la boussole et l'expérience, et je me félicitais d'avoir trouvé le port que mes contemporains ne trouveront plus.

« Le sommeil s'appesantissait sur mes paupières; une langueur vague et paisible avait succédé à l'agitation de mes pensées sans les distraire tout à fait de leur objet habituel : ma rêverie était devenue seulement plus fixe et plus douce, et mon âme, comme dégagée de ses liens, s'égarait avec un abandon plus facile dans une région d'idées plus élevées. Je crus entendre alors une voix qui descendait du ciel et dont l'harmonie flatteuse captivait tous mes organes, tant elle ressemblait à ces émanations fugitives qu'une main habile dérobe aux cordes

de la lyre et qu'elle répand pour un moment dans l'air agité. Je levai les yeux, et au même instant je sentis la terre s'enfuir sous mes pieds. Un nuage léger me porta jusqu'au trône de l'Ange qui préside aux Sociétés humaines, car c'était sa voix que j'avais entendue. Il continua :

« Faible mortel, me dit-il, cesse de consumer tes jours « sur de vains objets de curiosité, et de demander compte « au Tout-Puissant de l'exécution de ses arrêts, toutes les « fois que le retour nécessaire des événements qui les accom- « plissent étonnera ton intelligence. Immuable dans ses vo- « lontés, il a imposé des lois éternelles à la société comme à « la nature; et si tu n'as pas observé encore avec quelle « fidèle régularité ces lois, toujours les mêmes, reçoivent « les mêmes applications, chez des peuples toujours divers, « c'est que tu n'as reçu sur la terre qu'un petit nnmbre de « jours, et que tout est nouveau dans la marche du monde « pour tes sens imparfaits et pour ta raison bornée. Tu de- « mandes comment il se fait qu'une nation que tu as vue « entourée d'une si grande splendeur, à peine arrêtée un « moment, le lendemain de sa gloire, sur le penchant de « sa chute, menace d'y entraîner l'Europe et la civilisation, « et tu ne te demandes pas pourquoi les générations succè- « dent aux générations, les siècles aux siècles, les monu- « ments aux monuments et les soleils aux soleils! En com- « muniquant à tout ce qui existe la faculté d'être et de se « conserver pour un temps limité, l'Être des êtres se réserve « l'éternité sans limites. Ainsi, parmi les ouvrages de ses « mains, tout doit passer à son tour à l'époque marquée de- « puis le commencement. La mort obéissante arrive infail- « liblement au jour prescrit pour s'emparer de la proie qui « lui est dévolue, quel que soit le rang que celle-ci a tenu « au nombre des êtres créés, soit qu'elle ait rampé dans « la poudre avec les insectes, soit qu'elle ait régné avec « les astres de la nuit dans cette vaste étendue des cieux, « dernier désert que la civilisation ait laissé à la pensée de « l'homme libre. Dieu, lui seul, exempt de la loi suprême

« qu'il a établie pour tous, voit tout ce qui est par lui se « renouveler sans cesse, et ne se renouvelle jamais.

« La fin des sociétés est donc, comme celle de toutes les « choses qui émanent de sa volonté, la condition de leur « existence passagère ; et les symptômes qui annoncent votre « dissolution inévitable ne sont pas difficiles à reconnaître. « L'Esprit divin n'a-t-il pas daigné nous les révéler au fron- « tispice du Livre divin, comme le sommaire de toutes les « destinées humaines ? L'histoire des peuples, qui se rem- « placent sur la terre, est partout conforme à l'histoire du « père commun de tous les peuples. Impatients comme lui « de découvertes qui échapperont toujours à leur intelli- « gence, d'un perfectionnement qui se refuse à leur orga- « nisation, d'une félicité supérieure à celle que la nature « avait placée pour eux dans la libre jouissance de ses bien- « faits, ils prêtent une oreille séduite aux conseils pernicieux « de la fausse sagesse. Ils cueillent le fruit du mal, qui doit « les rendre égaux à Dieu, et ils perdent, en le goûtant, tout « le reste des illusions heureuses. Honteux de leur misère, « de leur nudité, réduits à déchirer péniblement le sein « d'une terre rebelle pour en arracher quelques racines « nourricières, poursuivis des gémissements de leurs enfants « égorgés les uns par les autres, ils périssent enfin tôt ou « tard, au gré de leurs vœux, en maudissant l'ambition fu- « neste qui les a perdus, et cette perfection mensongère qui « n'a produit en leur faveur, comme pour les peuples qui les « ont précédés et pour ceux qui les ont condamnés à les sui- « vre, que le travail, la misère, le désespoir et la mort.

« Cet esprit de conservation, qui lutte encore dans les so- « ciétés prêtes à s'anéantir contre l'action du temps qui use « leurs ressorts et qui prépare leur destruction, n'est plus « qu'une réminiscence de cette destination ancienne de « l'homme, qu'aucun peuple désormais ne peut être appelé « à remplir. Il est arrivé quelquefois, à la vérité, qu'au mo- « ment où la civilisation allait périr sur un point de la terre, « un seul homme, investi de toute la puissance des siècles

« antérieurs, a renouvelé, d'une autorité qui lui paraissait « propre, le phénomène de l'ordre social; et la fermeté de « ses volontés, le succès de ses entreprises, la grandeur et « l'éclat de ses actions, ont pu rassurer le présent par des « garanties, fonder l'avenir sur des espérances ; mais ces il- « lusions ne se réalisèrent jamais, car tout ce qui doit finir « finit dans son temps. Les vains efforts du courage et du « génie ne sont alors qu'une marque d'impuissance de plus. « Ils servent seulement à prouver qu'inhabile à créer, inha- « bile à perpétuer les créations de Dieu, l'intelligence de « l'homme, abandonné à ses propres ressources, n'enfante « que le néant.

« L'antiquité, qui fut privée de la révélation du vrai Dieu, « n'ignora pourtant point ce mystère des annales sacrées. « Comme il est le secret de toutes les vicissitudes, comme « il explique seul la décadence et la perte des empires par- « venus au plus haut degré de leur splendeur, et auxquels il « ne manque en apparence que la volonté de s'y maintenir, « le Tout-Puissant l'a laissé pénétrer, sous différents em- « blèmes, aux hommes de tous les âges et de toutes les reli- « gions. Les architectes de Babel sont dispersés par la con- « fusion des langues. Hercule, vainqueur des monstres, ex- « pire dévoré par la robe de Nessus ; Orphée est déchiré par « les bacchantes, et Prométhée, enchaîné au sommet du Cau- « case, subit un supplice éternel sous les serres du vautour.

« Dans un état de choses où les tentatives du génie n'a- « boutissent tout au plus qu'à retarder de quelques années, « et souvent au milieu des plus affreuses convulsions, la con- « sommation de ces irrévocables destinées, que reste-t-il à « faire aux âmes généreuses qui sentent vivement les maux « de l'humanité et qui voudraient les racheter au prix de « tous les sacrifices ? Il n'est plus en leur pouvoir de conserver « l'ancienne civilisation : qu'elles en perdent l'inutile espé- « rance; mais les principes sur lesquels elle reposait ne doi- « vent plus s'anéantir. Dieu lui-même a promis, en appuyant « l'état social sur de nouvelles bases, il y a dix-huit siècles,

« que ces bases ne périraient point. C'est autour d'elles que « se ralliera A UN SIGNE ÉTERNEL tout ce qu'il y a d'hom-« mes simples et dévoués, animés de l'instinct du bien et du « désir de transmettre aux générations à venir le bienfait « d'un ordre durable et d'une sage liberté. »

« J'allais demander à l'Ange des sociétés quel était ce dernier signe d'alliance entre les hommes sociaux, quand il me répondit : TU LE RECONNAÎTRAS! Car il avait lu dans ma pensée. Après ces derniers mots, sa voix n'apporta plus à mon esprit que des paroles mystérieuses dont je ne pouvais pénétrer le sens; sa présence même se déroba à mes regards sous un voile de nuages, et mes yeux retombèrent dans le monde inférieur.

« Les rochers du Caucase étaient sans habitants; le vautour du fabuleux Prométhée avait abandonné sa proie; mais loin de là, sur un rocher qui s'apercevait à peine dans les vastes déserts de l'Atlantique, un autre Titan, coupable comme lui d'avoir conservé la civilisation au-delà de son terme, par des moyens réprouvés du Ciel, expiait son sacrilége.

« Frémissant d'inquiétude et de terreur, je regardai l'Europe: l'incendie de la Révolution avait rapidement gagné toutes ses limites. On distinguait à peine encore, à travers les flammes, la fumée et la poussière des ruines, quelques trônes à demi sapés par la trahison, qui achevaient de s'écrouler sur des infortunés, le dirai-je, hélas! trop zélés à les soutenir.

« Après cela les feux s'apaisèrent : un morne silence, une profonde immobilité, s'étendirent sur cette vaste partie du monde que la mort venait de conquérir, et tout disparut,... excepté LA CROIX. »

Cette remarquable rêverie à la Swedenborg, qui ne manque pourtant pas d'une éloquence sombre et sauvage, n'eût point été désavouée par Nicolas de Bonneville, cet illuminé, ce prophète, que Nodier avait connu en arrivant à Paris, et qu'il n'avait pu s'empêcher d'admirer en l'écoutant parler comme un oracle dans sa boutique de libraire. Mais, néan-

moins, ce morceau de littérature romantique ne plut pas à Chateaubriand, ni à la rédaction du *Conservateur*. Quelques-uns même se persuadèrent que Charles Nodier avait voulu se moquer du maître, en imitant le style métaphorique et imagé du *Génie du Christianisme*. L'article n'en fut pas moins largement payé, et le *Conservateur*, qui vécut encore deux volumes, se garda bien d'accepter de nouvelles *Méditations* en prose, qui ne valaient pas celles de Lamartine.

L'article fantastique du *Conservateur* avait été pris à partie et vivement houspillé dans quelques feuilles libérales; mais pourtant, comme Charles Nodier était alors dans toute l'efflorescence de sa réputation littéraire, qu'il venait de publier avec un succès incontesté son roman de *Thérèse Aubert*, et qu'il continuait avec non moins de succès la publication des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, avec ses amis le baron Taylor et A. de Cailleux, magnifique ouvrage dont tous les journaux parlaient à la fois dans les termes les plus élogieux, on ménagea l'auteur, même en le raillant d'avoir singé Chateaubriand dans le propre journal de ce « grand prêtre de l'hyperbole et du pathos », comme on appelait encore le *chantre* d'Atala.

Un des rédacteurs du *Conservateur*, un des amis de Charles Nodier, le comte O'Mahony, en rendant compte des *Voyages pittoresques* dans une revue, nommée *le Défenseur* (tome II, p. 259), où Nodier donnait aussi des articles, se permit de railler indirectement le style et la manière de son collaborateur : « On dirait que le Génie protecteur des ruines a suscité, pour en recueillir les annales et en dire les merveilles, un écrivain fait pour sa mission; un écrivain, dont l'imagination rêveuse et éminemment mélancolique lit couramment ces caractères mystérieux, invisibles au vulgaire, que le temps grave en passant sur les ouvrages de l'homme; qui comprend la voix des siècles, gémissant comme le bruit des vents à travers les créneaux abandonnés des vieux manoirs; enfin, qui, remontant le cours des âges et repeuplant les solitudes, évoque les hôtes du tombeau pour leur demander les hauts

faits de leur vie, et, parmi tant de ruines désertes, tant d'obscures forêts qu'elle interroge, ne trouve pas une seule pierre muette, si l'homme y attache le nom d'un preux, pas un seul arbre silencieux, si un troubadour y suspendit sa lyre... A ce portrait, tout le monde a déjà nommé M. Charles Nodier, et, si je le nomme après tout le monde, c'est que je sais que sans cette précaution il serait homme à me demander de qui j'ai voulu parler. »

Ce fut non une brouille, mais un refroidissement entre les deux amis, qui étaient frères d'armes du journalisme. Le comte O'Mahony et Charles Nodier se tinrent à distance l'un de l'autre, quoique leurs articles fussent souvent côte à côte dans les mêmes feuilles royalistes. Depuis l'article malencontreux du *Conservateur*, Nodier avait reçu, de la part de ses collaborateurs, le surnom de l'*Ange des sociétés*, et Merle disait de lui, en faisant allusion à un poëme en prose qu'on lui attribuait : « Si Nodier est le premier homme du monde pour écrire, on reconnaît souvent chez lui *le Dernier Homme* de Granville. » Au reste, on resta convaincu dans les coteries littéraires que Nodier, dans son fameux article des *Méditations*, avait imité, pour s'en moquer, le style de Chateaubriand.

Nodier n'y avait pourtant pas entendu malice ; il s'était donné beaucoup de mal pour se mettre au diapason de l'école chateaubrianique ; il avait cru bien faire, en se lançant dans les espaces imaginaires de l'école mystique : cet article déclamatoire et ampoulé lui avait coûté plus d'efforts que ses meilleures et ses plus brillantes pages. Martainville fut sans pitié et le plaisanta cruellement sur le mauvais succès de ses débuts au *Conservateur*, et, pour le consoler de cet échec, il lui offrit de prendre la place de critique dans le *Drapeau blanc*, qui allait se transformer en journal quotidien. Nodier n'accepta ni ne refusa ; il tenait à garder sa liberté, et, quoiqu'il ait fourni des articles au journal de Martainville, il ne consentit jamais à devenir, dans cette feuille violente et passionnée, rédacteur en titre à retour périodique : un grand

nombre de ses articles n'étaient pas même signés de ses initiales.

On lui avait attribué, lorsque le *Drapeau blanc* paraissait encore par livraisons in-8, un compte rendu de l'*Histoire de Cromwell*, par M. Villemain. Ce compte rendu était, en effet, un chef-d'œuvre de critique, rempli des plus fines et des plus malicieuses allusions *ad hominem ;* c'était un feu roulant d'épigrammes et de sarcasmes ; c'était, en un mot, la plus impitoyable dépréciation de l'œuvre. Charles Nodier, toutefois, se défendit d'être l'auteur de ce terrible coup de massue ; M. Villemain ne lui en garda pas moius rancune, dit-on ; mais, comme s'il eût voulu faire acte de déférence à l'égard des critiques de l'anonyme, il annonça qu'il corrigerait et remanierait son livre, avant de le faire réimprimer. Nous croyons que l'*Histoire de Cromwell*, le plus remarquable peut-être des ouvrages de l'illustre académicien, ne fait pas partie de la collection de ses œuvres. Charles Nodier et Villemain s'étaient pourtant réconciliés sous la cheminée... de l'Académie française.

PAUL LACROIX. (*Jacob, bibliophile.*)

LES AMATEURS D'AUTREFOIS.

AUGUSTIN BLONDEL DE GAGNY.

1695-1776.

I

Ce que je disais de Grolier peut s'appliquer également à l'amateur dont je voudrais esquisser la biographie. Le goût des arts, la recherche des belles choses donnent à ceux qui s'y livrent le privilége d'une notoriété qui accompagne bien rarement l'exercice d'une carrière plus sérieuse en apparence. Blondel de Gagny a été un personnage influent de son temps. Favorisé par la fortune, il a rempli de hautes fonctions dans la finance, il a vécu environné de cette cour de clients et de parasites qui se forme autour de la richesse; les flatteurs n'ont pas dû lui manquer, il a eu des amis. Il était donc en droit d'espérer que ses travaux et ses services sauveraient son nom de l'oubli. C'est à peine pourtant si, cent ans après lui, son nom est connu. Ce nom ne figure dans aucun dictionnaire biographique. Feuilletez les recueils de Michaut et de Didot : ils sont tous muets sur son compte; et moi-même, après des recherches assez longues, ce que j'ai pu réunir sur lui se réduit à bien peu de chose.

Cependant, dans le monde des délicats, son nom est célèbre. Ce monde est restreint, mais ne vous y trompez pas, ses arrêts ont force de loi et ceux dont l'illustration n'a pas été ratifiée par son tribunal risquent fort d'être rayés du livre

d'or de la postérité. De rapides indications éparses dans les mémoires du temps, un mince catalogue de deux cents pages : ce n'est pas lourd; mais dans le code du goût on ne compte pas les suffrages, on les pèse. C'est à ce titre que je réclame une place pour Blondel de Gagny dans le cénacle dont je tente de raconter l'histoire.

Augustin Blondel de Gagny naquit au mois de mars 1695. Cette date est donnée par son extrait mortuaire qui, le 10 juillet 1776, le dit âgé de quatre-vingt-un ans et trois mois. Où naquit-il ? qui étaient ses parents ? Je l'ignore; seulement ce même acte nous apprend que d'Argental, le fameux d'Argental de Voltaire, était son cousin, probablement fils d'une tante. Par sa famille il appartenait à la finance. L'Almanach royal de 1750 donne le nom d'un de Gagny, trésorier général de la maréchaussée de France depuis 1729, demeurant place Vendôme. Ce doit être le père de notre amateur. En juin 1719, on le trouve marié à Henriette Barbier, avec laquelle il demeure cul-de-sac Saint-Thomas du Louvre. Voici l'acte de naissance de son fils qui nous fournit ce renseignement : « Le mardi sixième de juin (1719) a été baptyzé Bar-
« thélemy-Augustin, fils d'Augustin Blondel de Gagny,
« écuyer, et de demoiselle Henriette Barbier, son épouse,
« demeurant cul-de-sac Saint-Thomas du Louvre, étant né
« de ce jour. Le parrain, M. Jean-Antoine de Rohan, officier
« de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, régent du
« royaume : la marraine, demoiselle Élisabeth Collinet. »

On le perd de vue jusqu'en 1737. Son existence n'est mentionnée par aucun document. En 1737 il était déjà riche, puisqu'il suit assidûment la vente de la comtesse de Verrue et y acquiert plusieurs toiles que nous retrouverons à sa vente. Huit ans plus tard, en 1745, son goût était devenu notoire. Les marchands de retour de leurs excursions à l'étranger, et en tête le plus connu de tous, Gersaint, venaient lui soumettre la fleur du panier de leurs trouvailles. Voici une note manuscrite relevée sur un exemplaire de son catalogue : « En 1745, Gersaint, ayant mangé tout l'argent qu'il

« avait porté en Hollande pour acheter des tableaux, se mit « à jouer la comédie à La Haye. Il eut tant de succès qu'en « six semaines il gagna 6,000 louis. Il en acheta plusieurs « tableaux, entre autres *la Grande Chasse au cerf de Wouwermans* et le *Berghem* ci-contre (n° 139 du catalogue). « De retour à Paris, il donna le choix d'un de ces deux ta- « bleaux à M. de Gagny, son protecteur, pour 4,000 livres. « M. de Gagny choisit le Berghem. Le Wouwermans alla « pour le même prix chez M. de Jullienne. C'est ce tableau « qui fut vendu à sa mort 16,500 livres, et à la vente du « duc de Choiseul 20,700 livres. »

La même année, Machault d'Arnouville, dont la famille était liée avec celle de Blondel de Gagny, était nommé contrôleur général des finances. M. de Machault avait ce que l'on appelle des idées en fait de finances. Esprit court, mais droit, probité sévère, caractère dur, intelligence nette, mais sans rayonnement, singulièrement impropre à enflammer les dévouements autour de lui, il songeait à répandre et à appliquer les idées de Law sur le crédit. Développer les ressources de la France au moyen d'emprunts, hypothéquer ces emprunts sur la perception régulière des impôts et sur la stricte ponctualité à faire honneur à ses engagements, tel était son but. Malheureusement, pour y atteindre, il fallait être appuyé par le roi, et Louis XV n'avait ni la suite de volonté ni la fermeté nécessaires pour soutenir son ministre. Toujours est-il qu'en bon administrateur, M. de Machault fonda en 1749 une caisse d'amortissement alimentée par un nouvel impôt sur le vingtième du revenu net. Cette caisse n'était pas destinée, comme on pourrait le supposer, à payer la rente des emprunts futurs, mais à éteindre le capital même de la dette publique par des rachats successifs. Blondel de Gagny en fut nommé directeur au commencement de 1750, et c'est à ce titre qu'il figure pour la première fois dans l'Almanach royal de 1750.

Si les mémoires du temps deviennent moins réservés et laissent entrevoir notre personnage, ses fonctions le met-

taient en évidence et lui suscitaient des envieux. Il est tout simple que son nom revienne à plusieurs reprises sous la plume de d'Argenson, collègue de M. de Machault au ministère de son ennemi déclaré. « Tout le monde, » écrit-il en mars 1750, « porte haine à M. de Machault. On dit qu'il « n'a pour conseil que le sieur Blondel de Gagny, grand « étourdi et homme de peu de sens et de nulles lumières. » Un mois plus tard, le 21 avril, le plus étrange ministre des affaires étrangères qu'ait eu la France raconte « qu'il a vu « apporter deux cent mille livres chez le sieur de Gagny, « receveur du vingtième au fonds d'amortissement. Il m'a « dit que c'étaient les fermiers généraux qui faisaient cette « avance. » Le 12 juillet, il enregistre avec un sentiment de plaisir qu'il ne cherche pas à dissimuler que, « depuis le « commencement du mois, M. de Gagny, trésorier général « des amortissements des dettes du roy, refuse de payer le « quartier de juillet ouvert dudit jour, 1er juillet. » En septembre 1751, son nom revient encore sous la plume de l'irascible annaliste : « M. de Machault projette de dépenser « quatre millions à sa maison de campagne d'Arnouville, « près de Gonesse... Il débâtit et rebâtit son village. Les « principaux financiers de ses amis, comme Bouret, Gagny et « autres, y bâtissent chacun un pavillon (1). » Enfin, en avril 1752, Lenoir de Cindré, intendant des menus, ayant envoyé sa démission à la suite de difficultés avec le duc d'Aumont, M. de Machault, connaissant les goûts et les aptitudes de Blondel de Gagny, le donna pour successeur à Lenoir de Cindré. Cette bonne âme de d'Argenson ne laisse pas échapper cette occasion de faire de la médisance : « Le« noir de Cindré, intendant des menus plaisirs du roy, » écrit-il le 27 avril 1752, « vient d'être exilé à Moulins, avec ordre « de se défaire de sa charge, que l'on a donnée à Blondel de

(1) Ce pavillon était situé à Garches et existe encore en partie. Le catalogue de la vente Blondel de Gagny contient à la fin l'énumération des *tableaux, miniatures, pastels, dessins, porcelaines, instruments de musique, etc., venant de Garge* (sic), nos 1063 à 1137.

« Gagny. Le sieur de Cury a le même ordre secrètement.
« C'est la querelle du duc d'Aumont que l'on venge, parce que
« ces deux intendants voulaient voler tous seuls, sans en faire
« part à MM. les premiers gentilshommes de la chambre. »
La conclusion est claire : Blondel de Gagny sera plus coulant que ses prédécesseurs, et mettra le duc d'Aumont et ses collègues de moitié dans les profits. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette imputation ne repose sur aucune preuve, qu'elle est totalement gratuite. Et dire que c'est à de semblables cancans qu'un esprit, distingué d'ailleurs, peut descendre quand il est aveuglé par la haine! Qu'un pamphlétaire de bas étage se fasse l'écho de pareilles calomnies, c'est son métier; mais n'est-il pas pénible de les rencontrer sous la plume d'un grand seigneur, et surtout d'un ministre, qui sait mieux que personne ce que vaut la calomnie?

L'obligeance du directeur actuel des menus plaisirs, M. Williamson, m'a permis de consulter les archives de cet établissement. Elles contiennent, à partir de 1752, de nombreuses signatures de Blondel de Gagny. La première est en date du 31 décembre 1754. Elle se trouve à la suite d'un reçu d'inventaire général de décors et de machines de théâtre que lui présente le sieur Lévesque, garde-magasin général.

Cette même année, Blondel de Gagny mariait le fils que nous avons vu naître en 1719. Voici en quels termes Barbier mentionne ce mariage, au mois de décembre 1752 : « M. Blon-
« del d'Azincourt, qui a été officier, chevalier de Saint-Louis
« et intendant des menus plaisirs du roi (Barbier confond
« le fils avec le père), fils de M. Blondel de Gagny, trésorier
« géneral de la caisse des amortissements, a épousé la fille
« de M. Delahaye des Fossés, frère de M. Delahaye, ancien
« fermier général, très-riche, et qui n'a point d'enfants. C'est
« M. le garde des sceaux, contrôleur général, ami (c'est
« M. de Machault), et qui a fait la fortune de M. de Gagny,
« qui a fait ce mariage. La fille a eu 300,000 livres en
« mariage. »

La surveillance et l'administration de l'Opéra faisaient partie

des attributions de Blondel de Gagny, et lui permettaient de satisfaire ses goûts de dilettante que nous fait connaître une courte indication de son catalogue. « Il aime beaucoup la « musique, » y est-il dit formellement. Cette assertion est encore confirmée par un supplément de ce même catalogue, qui contient l'énumération suivante : « N° 1139. Un excellent « violon de Stradivarius, le meilleur connu de ce maître, « vendu 601 livres à Paillet. — Plusieurs autres violons ven- « dus 619 livres 19 sols. »

Si Blondel de Gagny aimait la musique, il paraît n'avoir pas été insensible aux charmes de ses interprètes. Ses fonctions admises et en tenant compte des mœurs de 1755, il eût été surprenant que la chronique scandaleuse n'eût pas glosé sur son compte. Le n° 374 de son catalogue cite un buste de jeune femme jouant de la harpe, par Deschamps, et l'annotateur anonyme a ajouté en marge : « La jeune femme était « une maîtresse de M. de Gagny. » C'est un point délicat sur lequel je n'ai aucune envie d'insister. Je laisse à qui de droit la responsabilité de cette indiscrétion, mais je devais la signaler.

En 1756, nous trouvons Blondel de Gagny établi dans un cabinet au Louvre (1). Ce cabinet était situé sur l'emplacement de la première salle du Musée égyptien, au premier étage du pavillon qui fait face au pont des Arts, du côté de la cour.

En 1759, il quitta la place Royale pour venir habiter place Vendôme. Je m'imagine qu'il prenait l'appartement de son père, le trésorier général de la maréchaussée de France, dont les Almanachs royaux ne donnent plus le nom à partir de 1758. C'est là qu'il mourut dix-sept ans plus tard, le 9 juillet 1776. Mes recherches pour trouver un document qui le mentionne entre ces deux dates ont été vaines. On se le représente vivant en sybarite intelligent, persuadé, comme tous les gens riches, que tout allait pour le mieux dans le meil-

(1) Voir *Architecture françoise*, par Blondel, t. IV, p. 37, note.

leur des mondes, entouré des recherches que donne une grande fortune, épiant le passage d'un tableau ou d'un meuble de prix, pour l'acquisition duquel il prenait conseil d'un des oracles du temps en fait de goût, l'abbé Le Blanc, son ami intime, augmentant peu à peu sa galerie ou son mobilier, et n'étant troublé dans la satisfaction de ses douces manies que par les émeutes de la république en jupons qu'il était chargé de conduire. Changez les noms et les dates, et Blondel de Gagny deviendra M. tel ou tel que nous avons tous connu, coudoyé, attaqué ou défendu.

Voici son acte de décès relevé sur les registres de la paroisse Saint-Roch, et la courte notice que lui consacre le *Mercure de France* dans son numéro d'août 1776 : « L'an « 1776, le dix de juillet, a été inhumé en cette église le corps « de messire Augustin Blondel de Gagny, chevalier, seigneur « de Bonneuil en France, trésorier de la caisse des amortis- « sements, veuf de dame Marguerite-Henriette Barbier, décé- « dé en cette paroisse, place de Louis-le-Grand, âgé de « quatre-vingt-un ans et six mois. — Présents : maître Claude « Darras, écuyer, conseiller, secrétaire du roy, maison et « couronne de France et de ses finances, trésorier en surveil- « lance de la caisse des amortissements et exécuteur testamen- « taire dudit deffunct, demeurant place Louis-le-Grand; « messire Augustin-Charles-Marie Blondel d'Azincourt de « Bonneuil, chevalier, et messire Augustin-François Blondel « d'Azincourt, chevalier, tous deux petits-fils dudit deffunct, « rue de Vendôme, paroisse Saint-Nicolas des Champs, et « messire Augustin Ferriol d'Argental, chevalier, ministre « de S. A. R. l'Infant duc de Parme, quay d'Orsay, paroisse « Saint-Sulpice, cousin dudit deffunct, qui ont signé avec « nous, docteur de Sorbonne, curé de cette paroisse.

« Messire Augustin Blondel de Gagny, seigneur de Bon- « neuil en France et autres lieux, est décédé le 9 juillet der- « nier, place Vendôme. Cet excellent citoyen était connu par « mille bonnes qualités du cœur et de l'esprit, et par son « goût et son amour pour les arts dont il a rassemblé tant

« de merveilles dans son cabinet si riche en tous genres, « cabinet qu'il avait la complaisance d'ouvrir aux amateurs « et aux artistes, et qui leur était infiniment utile pour ranimer en eux le sentiment du beau et l'émulation des ta- « lents. »

Claude Darras, l'acte de décès vient de nous l'apprendre, succéda à Blondel de Gagny comme directeur de la caisse des amortissements. Son nom figure parmi les acquéreurs du cabinet Gagny. Quant « aux deux petits-fils du deffunct, » ils étaient issus du mariage de Blondel d'Azincourt avec Mlle Delahaye Desfossés, dont nous avons parlé plus haut. Blondel d'Azincourt, continuant les goûts de son père, réunit une fort belle collection, dispersée après sa mort, en 1783. J'en parlerai plus loin. J'ignore le sort des deux enfants cités dans l'acte mortuaire, et ne sais si leur postérité existe encore.

II.

La vente de Blondel de Gagny se fit dans l'hôtel de la place Vendôme. Elle commença le 10 décembre 1776, à trois heures et demie de relevée, c'est-à-dire aux lumières. S'imagine-t-on de nos jours un commissaire-priseur vendant une pareille collection à la lueur du gaz ? On était moins difficile il y a un siècle. Le Catalogue, rédigé par Pierre Remy, contient 1,141 numéros (1). Voici ses principales divisions :

Écoles d'Italie, — *des Pays-Bas*, — *Françoise*; — *Pastels*, *dessins*, *miniatures*; — *Bustes et vases de marbre*; — *Bustes et vases de bronze*; — *Laques*; — *Porcelaines de Chine et du Japon*; — *Porcelaines de Sève* (sic), *de Saxe*, *diverses*; — *Meubles de Boule et meubles précieux*; — *Objets divers qui décorent la maison de campagne de Garge* (sic); — *Supplément.*

(1) *Catalogue des tableaux précieux, miniatures, gouaches, figures, bustes, vases, etc., etc.*, du cabinet de feu M. Blondel de Gagny, par Pierre Remy. Paris, in-12, Musier père, 1776.

Le hasard m'a procuré un exemplaire de ce catalogue, dont les annotations manuscrites éclairent d'un jour assez piquant la biographie de notre amateur. J'en ai déjà transcrit quelques notules; je vais continuer.

Dès le début nous apprenons qu'en fait de maîtres italiens, Blondel de Gagny n'avait ni la main bien heureuse, ni le goût bien exercé. Le n° 2, attribué à Piètre de Cortone, était une copie « de mérite ». Cette opinion est confirmée par le fait suivant : payé 12,000 livres par Blondel de Gagny, *Herminie et Clorinde* ne monta qu'à 1,000 à sa vente. C'est encore un beau prix pour une copie de Piètre de Cortone.

Dans les écoles des Pays-Bas les erreurs étaient moins à redouter. La mode avait pris ces écoles sous sa protection, et les esprits y avaient l'œil et le jugement exercés. Le n° 66, représentant un *Jeune Homme jouant du luth*, par Van Dyck, est vendu 900 livres à Feuillet, « qui employa à « payer ce tableau 900 livres qu'il avait gagnées à la loterie « le jour même. » Feuillet était un homme de précaution.

Je voudrais savoir à quoi m'en tenir sur « deux femmes plus qu'à mi-corps » attribuées à Rembrandt, ayant appartenu à Mme de Verrue, et après elle à M. de Lassay, achetées 450 livres par Blondel de Gagny, et revendues après lui 13,700 livres à Milord Hormond. Je n'ai trouvé dans les *Trésors d'art en Angleterre*, de M. Waagen, rien qui puisse se rapporter à ce tableau et éclairer la question d'attribution. Mais je me méfie de celle à Rembrandt.

Rien non plus sur le sort ultérieur du tableau suivant (n° 70), également attribué à Rembrandt et représentant : *la Servante de Rembrandt, connue sous le nom de la Crasseuse.* M. de Piles, l'auteur des *Entretiens sur la vie des peintres*, la possédait en 1710. De M. de Piles elle passa à M. Duvivier, officier aux gardes, puis au comte d'Hoym, le fameux bibliophile saxon, à M. de Morville, à M. Angrand de Fonspertuis, le collègue de Blondel de Gagny aux menus plaisirs, chez lequel celui-ci l'acheta 2,000 livres avec le

n° 71. A la vente de Gagny, elle fut acquise par Le Brun, le marchand de tableaux, le futur époux de Mme Le Brun, pour la somme de 6,000 livres. « Il l'a cédée sur-le-champ à un « Anglais moyennant 10 louis de profit. » Qui était cet Anglais? Qu'est devenu ce tableau? C'est ce que je n'ai pu savoir.

Je suis plus heureux pour les œuvres suivantes, qui, après des fortunes diverses, sont venues trouver un asile dans les galeries du Louvre.

L'Enfant Prodigue, de David Téniers (n° 81), acheté 29,999 livres 19 sols, par Dazincourt, à la vente de qui il passa dans le Cabinet du Roi, au prix de 25,000 livres. C'est le n° 512 du livret de l'école allemande.

Le Marché aux herbes (n° 107), de Metzu, un chef-d'œuvre que ce charmant maître n'a jamais surpassé et a rarement égalé, fut payé 25,800 livres par Remy pour Beaujon, le fameux financier : « Ce tableau, » disent mes notes, « avait coûté 2,400 livres à M. de Jullienne, qui l'a « fait désirer à M. de Gagny pendant cinq ans, et le lui a « enfin cédé en 1760 pour 10,000 livres. » (N° 292. École flamande.)

La Chasse au cerf, de Wouwermans (n° 111), payée 6,620 livres par Dazincourt. Achetée 2,400 livres par Mme de Verrue au sieur Collins, elle fut payée à sa vente 3,000 livres par Quentin de Sorangère, du cabinet de qui elle passa chez Blondel de Gagny. (N° 569. École flamande.)

La Vue des environs de Nice, de Berghem (n° 140). (N° 17. École flamande.)

Le Marchand d'orviétan (n° 167), de Karel-Dujardin. Payé 1,500 livres par Blondel de Gagny, il fut adjugé, à sa vente, à Dazincourt, au prix de 17,202 livres. (N° 243. École flamande.)

Les deux Van Huysum : *Fleurs et Fruits*, inscrits au livret sous un seul numéro (180), portent dans le catalogue de l'école flamande les nos 238 et 239.

Le contingent de l'école française est moins nombreux.

Cependant je trouve au n° 195 les deux Claude Lorrain qui, sous le titre de : *Vue d'un port, soleil levant; Vue du Campo Vaccino* (n°s 219 et 220 du livret de l'école française), sont regardés comme les deux plus belles toiles du maître parmi les seize que nous possédons.

Le reste du catalogue est loin d'atteindre à cette hauteur. Le rédacteur des notes a eu raison de dire que l'on y trouve nombre d'objets très-médiocres. Mais la critique a un correctif, et l'on n'a pas le courage de blâmer Blondel de Gagny, quand on sait « qu'il achetait souvent par com- « misération des morceaux pour lesquels leurs auteurs le « tourmentaient. » Cette *commisération* explique la présence de tant de Crespin, pour ne citer qu'un seul nom, qui, payés 25 louis par M. de Gagny, eurent peine à atteindre 100 livres à sa vente.

Les meubles de prix, les objets d'ameublement et les curiosités diverses répondent à la valeur des tableaux, et devaient faire de l'hôtel de la place Vendôme une habitation des plus somptueuses, des plus élégantes et des plus intéressantes à visiter. Vingt armoires, tables ou bureaux de Boule père et fils, autant de meubles de la Chine, étaient chargés de figurines de bronze, de boîtes de laque, de porcelaines de Chine ou du Japon, de Sèvres, de Saxe, de ces mille et un colifichets payés pour le moins aussi cher en 1770 qu'en 1868. Les pendules, — il y en a dix-sept, — étaient signées par Le Loutre, Masson, Martin, Thuret, Gillot et Gaussard; les feux et les garnitures de cheminée sortaient des mains de Coustou et de M. Auguste. Enfin, de magnifiques lustres de cristal pendaient du plafond; un, entre autres, à huit branches de cristal de roche (n° 940), qui atteignit la somme de 18,000 livres. On m'assure qu'il figure aujourd'hui au garde-meuble de la couronne.

Les principaux acquéreurs sont tous des personnages connus à différents titres. Ce sont, parmi les grands seigneurs : la duchesse de Mazarin, le marquis de Hautefort, Mgr de Vogué, évêque de Dijon, Mme de Guise, Mme Sénac

de Meillan, Milord Hormond; parmi les financiers : MM. Beaujon, Dazincourt, Darras, Poullain; parmi les pécheresses du temps : M[lle] Dubois, de la Comédie-Française, M[lle] de Saint-Germain, de l'Opéra, M[lle] Sophie Arnould, qui achète beaucoup et avec beaucoup de discernement; enfin, les principaux marchands : Basan, Remy, le rédacteur du catalogue, — ce qu'on appelle de nos jours l'expert chargé de la vente, — Langlier, Joullain, Lebrun, Paillet, Donjeu, Julliot, Desmarets, Collignon et douze ou quinze autres aussi connus alors qu'ils le sont peu aujourd'hui.

Cette belle collection ne fut pas totalement dispersée. Je l'ai déjà dit, le fils de Blondel de Gagny, Blondel Dazincourt, en acquit la majeure et la plus belle partie, et en fit le noyau d'une nouvelle collection qu'il augmenta jusqu'à son dernier jour, rachetant les objets qui avaient appartenu à son père, quand ils passaient en vente. Cette seconde collection fut à son tour mise en vente après la mort de Dazincourt, en 1783 (1). C'est à ce moment que, sur l'ordre de Louis XVI, Durameau, le garde des tableaux du Cabinet du Roi, fit l'acquisition des neuf toiles indiquées plus haut, et qui constituent le titre le plus clair de mon client au souvenir des générations nouvelles.

Comte L. Clément de Ris.

(1) *Catalogue des tableaux, dessins, marbres, bronzes, terres cuites, etc., du cabinet de M.*** (Dazincourt).* Paris, Prault, 1783.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE.

M. ÉMILE AUGIER. — *Paul Forestier.*

Tant que je vivrai, je me rappellerai la première représentation de *la Ciguë*. Nous étions là, deux ou trois, trois ou quatre, tassés dans un de ces couloirs qui mènent aux stalles de pourtour à l'Odéon. C'était Michel Carré, Armand du Mesnil, moi, quelque autre encore, un peu perplexes, un peu émus, et cherchant à présager, d'après les dispositions du public, le sort de cette première tentative d'un camarade et d'un ami. Or, depuis quelques semaines, le parterre de l'Odéon, d'ordinaire peu clément et assez fantasque, était en veine d'intolérance. Il avait exterminé Alexandre Dumas lui-même et Léon Gozlan. Il n'avait fait grâce ni au sexe ni à l'âge, et avait outrageusement sifflé Mme Sophie Gay, malgré la caution de Mme Dorval ; et même, la veille, un petit acte innocent, ne visant qu'à l'élégance et à la grâce, œuvre d'un esprit distingué, d'un poëte aimé de la jeunesse et nouveau au théâtre, avait été étranglé comme un poulet. La pauvre petite comédie de notre ami, annoncée seulement depuis trois jours sous la menace des représentations pompeuses d'*Antigone*, réussirait-elle à conjurer les vents et à faire entendre sa voix dans la tempête ? Justement ce soir-là, avant *la Ciguë*, la victime de la veille s'était montrée de nouveau suppliante, et pâle de sa blessure ; et trois fois un plomb meurtrier l'avait atteinte aux endroits les plus sensibles et les plus tendres. — Hélas ! disait Michel Carré, il y a dans

de Meillan, Milord Hormond; parmi les financiers : MM. Beaujon, Dazincourt, Darras, Poullain; parmi les pécheresses du temps : Mlle Dubois, de la Comédie-Française, Mlle de Saint-Germain, de l'Opéra, Mlle Sophie Arnould, qui achète beaucoup et avec beaucoup de discernement; enfin, les principaux marchands : Basan, Remy, le rédacteur du catalogue, — ce qu'on appelle de nos jours l'expert chargé de la vente, — Langlier, Joullain, Lebrun, Paillet, Donjeu, Julliot, Desmarets, Collignon et douze ou quinze autres aussi connus alors qu'ils le sont peu aujourd'hui.

Cette belle collection ne fut pas totalement dispersée. Je l'ai déjà dit, le fils de Blondel de Gagny, Blondel Dazincourt, en acquit la majeure et la plus belle partie, et en fit le noyau d'une nouvelle collection qu'il augmenta jusqu'à son dernier jour, rachetant les objets qui avaient appartenu à son père, quand ils passaient en vente. Cette seconde collection fut à son tour mise en vente après la mort de Dazincourt, en 1783 (1). C'est à ce moment que, sur l'ordre de Louis XVI, Durameau, le garde des tableaux du Cabinet du Roi, fit l'acquisition des neuf toiles indiquées plus haut, et qui constituent le titre le plus clair de mon client au souvenir des générations nouvelles.

Comte L. CLÉMENT DE RIS.

(1) *Catalogue des tableaux, dessins, marbres, bronzes, terres cuites, etc., du cabinet de M.**** *(Dazincourt)*. Paris, Prault, 1783.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE.

M. ÉMILE AUGIER. — *Paul Forestier.*

Tant que je vivrai, je me rappellerai la première représentation de *la Ciguë*. Nous étions là, deux ou trois, trois ou quatre, tassés dans un de ces couloirs qui mènent aux stalles de pourtour à l'Odéon. C'était Michel Carré, Armand du Mesnil, moi, quelque autre encore, un peu perplexes, un peu émus, et cherchant à présager, d'après les dispositions du public, le sort de cette première tentative d'un camarade et d'un ami. Or, depuis quelques semaines, le parterre de l'Odéon, d'ordinaire peu clément et assez fantasque, était en veine d'intolérance. Il avait exterminé Alexandre Dumas lui-même et Léon Gozlan. Il n'avait fait grâce ni au sexe ni à l'âge, et avait outrageusement sifflé Mme Sophie Gay, malgré la caution de Mme Dorval ; et même, la veille, un petit acte innocent, ne visant qu'à l'élégance et à la grâce, œuvre d'un esprit distingué, d'un poëte aimé de la jeunesse et nouveau au théâtre, avait été étranglé comme un poulet. La pauvre petite comédie de notre ami, annoncée seulement depuis trois jours sous la menace des représentations pompeuses d'*Antigone*, réussirait-elle à conjurer les vents et à faire entendre sa voix dans la tempête ? Justement ce soir-là, avant *la Ciguë*, la victime de la veille s'était montrée de nouveau suppliante, et pâle de sa blessure ; et trois fois un plomb meurtrier l'avait atteinte aux endroits les plus sensibles et les plus tendres. — Hélas ! disait Michel Carré, il y a dans

la Ciguë des choses bien plus « empoignables » que cela !

Le rideau se lève : la scène des parasites passe, est écoutée sans protestations. Et nous d'applaudir ! Et la salle nous répond : on applaudit le monologue de Clinias, savamment débité par un vrai comédien, Bouchet. On applaudit la gentille M[lle] Volet, toute tremblante sous la chlamyde de l'esclave Hippolyte. On applaudit Pâris, on applaudit Cléon. — Mon Dieu ! disait Michel, le sceptique, on applaudit trop : pourvu que cela n'indispose pas le parterre et que le second acte ne paye pas pour le premier !

Mais, au contraire, les applaudissements redoublent. On rit, on approuve, on rappelle les acteurs ; et c'est au bruit d'une salve impatiente qu'est proclamé le nom de ce débutant inquiet tout à l'heure. De lui, comme de Félicien David, on put dire : « Inconnu à neuf heures, illustre à onze. » Le rideau tombé, la scène française comptait un auteur de plus. Si jamais succès fut légitime, conquis par la seule puissance du talent et de la vocation, malgré les désavantages de l'obscurité et de la défiance, c'est celui-là.

Depuis lors, j'ai suivi assidûment le répertoire d'Émile Augier ; j'ai vu *l'Homme de bien* et *Gabrielle*, *l'Aventurière*, *Diane*, *le Joueur de flûte*, *le Mariage d'Olympe*, *Philiberte*, *les Lionnes pauvres*, etc., etc., et toujours j'ai retrouvé le même homme, l'homme de la première soirée et du premier succès, auteur dramatique né, pour qui tout sujet se découpe nécessairement en actes et en scènes, comme dans le cerveau d'un autre il se diviserait en chapitres ou en stances, comme pour Joseph Delorme toute idée poétique « se *cristallise* en sonnet » ; auteur dramatique exclusivement, dirai-je ; en effet, au contraire de nos dramaturges contemporains, qui tous, ou presque tous, se sont laissé prendre au roman, au livre, à la critique, Émile Augier a limité son champ entre la rampe et les coulisses. Car je ne compte pas dans ses œuvres un mince recueil des poésies de sa jeunesse, recueil unique qui ne s'est jamais augmenté, et qui ne sert, comme l'exception, qu'à confirmer la règle. Son discours de réception

mots s'oblitère sous l'abus de l'analogie, que les comparaisons s'usent, que tout est devenu banal, commun, trivial ; qu'il n'y a plus ni imprévu, ni surprise, ni émotion à la scène ni ailleurs ; que l'estime a remplacé l'enthousiasme, et la réputation la gloire ; que le livre ni le théâtre n'offrent plus rien à discuter, à contester, ni à défendre ; alors il est bon de donner la parole à l'artiste, de rompre les vieux moules et d'accorder toute licence au génie. L'exagération, le délire, la folie, ne sont pas des moxas trop forts pour l'engourdissement des esprits paralysés par l'ennui et par l'habitude. C'est le moment de tirer des coups de pistolet dans les rues et de marcher sur les pieds des passants. L'artiste alors fait son œuvre. Il secoue, il éblouit, il étonne. Il réveille les yeux par des spectacles nouveaux ; il frappe l'oreille par des sons, par des maximes inouïes. Il remet tout en question, il fait scandale. Puis, quand le public, abasourdi d'abord, puis révolté, puis indigné, a fait céder ses vieilles rancunes et ses préjugés chroniques, quand il a jeté ses lunettes bleues, son abat-jour vert et son cornet acoustique, une fois qu'il s'est familiarisé avec les objets nouveaux proposés à son admiration, l'artiste, le poëte, lui dit : « Allez maintenant, car vous avez la vie. Écoutez, voyez, parlez ; je vous ai rendu vos yeux et vos oreilles : vous avez une langue, vous avez un art. »

Ainsi se sont passées les choses vers 1840. Le poignard de Tolède et l'épée à deux mains de Ruy Gomez n'effrayaient plus personne. On était familiarisé avec le Pont des Soupirs et les oubliettes de la Tour de Londres. Le public, fatigué de ce voyage perpétuel dans les temps et dans les lieux, de la Venise du conseil des Dix à l'Espagne de Charles-Quint, et de l'Angleterre de Shakspeare à la France de Ronsard, le public dit comme Lucile : « *Ramenez-moi chez nous*, parlez-nous de nous-mêmes ; et, puisqu'on vous a refait une poétique et une langue, voyons comment vous vous en servirez pour mettre en œuvre nos passions, nos mœurs, notre vie ; pour faire parler notre cœur, au fait, qui est bien aussi un cœur humain. »

Et en effet, c'est bien là ce qui restait à faire : marier l'art du dix-neuvième siècle à la vie du dix-neuvième siècle ; renouer à cette nouvelle date de l'art régénéré la tradition de notre ancien théâtre, de la comédie nationale, qui rit et pleure de siècle en siècle, avec les auteurs anonymes des *Moralités*, avec Larivey, avec Belleau, avec Trotterel, avec Molière et avec Regnard.

C'est là ce qu'Augier a tenté. Comme le disait dernièrement un des maîtres de la critique contemporaine : « Il a cherché, entre le lyrisme et le prosaïsme, ce style si difficile à trouver du vers destiné à représenter des idées et des conversations modernes. » Ce qu'il a cherché surtout, poussé par l'ardeur d'un tempérament robuste, robuste dans le comique comme dans le pathétique, un tempérament joyeux, gaulois, rude, et se portant naturellement aux extrémités, dans la gaieté à la bouffonnerie, à la cruauté dans l'ironie, et dans l'énergie à la brutalité, c'est à dégager l'élément vital, la passion, et à la faire saillir hors du niveau trop poli de notre société égalitaire ; à éclairer les causes par les conséquences ; à confesser la timidité et l'hypocrisie en leur montrant dans le miroir grossissant de l'optique du théâtre, soit l'énormité du but, soit la perversité des moyens. Vous, M. Féline, l'honnête homme, vous êtes un corrupteur de la jeunesse et un captateur de successions. Toi, malheureux, qui veux épouser Olympe, croyant posséder seul et à jamais la beauté banale qui t'a charmé, et qui comptes sur un serment et sur un acte de l'état civil pour faire d'une courtisane une Lucrèce et de la rue un foyer, tu épouses l'infamie, la dépravation, la cupidité, et pis encore, la bêtise ; tu te lies à un cauchemar dont rien ne te délivrera que le crime. Vous, qui séduisez la femme de votre ami et qui vous croyez un Amadis, vous êtes un nigaud qui subissez le caprice d'une sotte désœuvrée, prête au premier vent à retourner à son ménage et à son avocat, et qui mettez dans votre vie une honte et une gêne sans compensation. Spéculateurs hardis, vous n'êtes que des escrocs. Conquérants qui

vous flattez de dominer le monde par votre subtilité et par votre élégant machiavélisme, vous n'êtes que des chenapans et des drôles, et vous ne valez pas l'âme du sacripant qui fume sa pipe à la porte du théâtre. Au fond de votre société si correcte, si calme et si unie à la surface, il y a encore assez de perversité, d'énergie mauvaise et d'ignominie pour défrayer la bile d'un satirique, assez de ridicule pour le divertir. Pour faire de vous des Tartuffes et des Sganarelles, je n'ai qu'à vous dire votre fait et qu'à appeler les choses par leurs noms.

Et c'est ainsi que le poëte comique sait parler à une société guindée et gourmée, infatuée d'elle-même et engourdie dans son égoïsme et dans sa fausse conscience. La comédie du temps présent, ce n'est plus la comédie raisonneuse de Molière; c'est la comédie passionnée. J'ai écrit plus haut le mot de *brutalité* : peut-être a-t-on pensé que c'était là un bien gros mot. Et pourtant je ne le retirerai pas. Si j'ai un regret à exprimer au sujet d'Émile Augier, ce n'est pas qu'il exagère sa force, c'est, au contraire, qu'il la modère, ou plutôt qu'il l'atténue. M. Augier voit les scènes fortes, les conçoit, les exprime; puis, comme s'il se repentait de sa franchise et de sa vigueur, il met la sourdine à son instrument, étouffe le son et l'effet. C'est ce qu'on a pu remarquer particulièrement dans la dernière pièce, après le dialogue si émouvant de la femme légitime et de la femme aimée, où la passion longtemps contenue fulmine et prend une revanche si hautaine du triomphe des vertus paisibles. Le public fit plus qu'applaudir à cette scène d'une éloquence fiévreuse; il en parut étonné, électrisé et comme effrayé.

L'auteur avait posé l'instrument au vif de nos cœurs, et les cœurs avaient tressailli, montant leur sympathie au niveau de ce *crescendo* sublime. Comment, de ces hauteurs poétiques, M. Augier retombe-t-il, dans l'acte suivant, au rabâchage vulgaire d'un père Géronte et aux mièvreries sentimentales d'une pensionnaire? Hélas! c'est qu'on a quelquefois bien du mal à se dégager d'un premier succès; c'est qu'à

côté, sur la route du but poursuivi, il y a le but rencontré, aubaines hasardeuses de la recherche et du travail. Le public quelquefois vous joue de ces tours-ci : au lieu de la réputation que vous cherchez, il vous en inflige une de son gré, et ses faveurs sont des lianes dont le plus fort a peine à débarrasser ses pieds. Depuis la représentation de *Gabrielle*, sa moins bonne comédie, à mon avis, une pièce de circonstance, M. Augier est resté, pour bien des gens qui ne connaissent ni son esprit ni son cœur, le chantre patenté des vertus bourgeoises et de la morale médiocre. Il a beau leur montrer Diane, Laïs, Olympe, Léa ; il a beau emboucher le clairon retentissant et frapper à tour de bras sur les cymbales, on lui redemande un air de hautbois ou une gamme d'accordéon. Et comment résister à ces sourires et à ces pâmoisons qui nous répètent : « Vous êtes notre chantre et notre peintre. Oui, c'est bien nous ; nous voilà ! Vous seul savez nous comprendre. » Comment repousser ces mains tendues ? Comment tromper cette attente et plisser de mécontentement ces visages épanouis ? Le Père Bridaine seul en aurait le courage, et nous ne sommes pas des missionnaires. Et voilà comment on retombe du drame à la romance, et de la vérité à la convention.

Je n'ai pas besoin d'analyser scène par scène le nouvel ouvrage d'Émile Augier, après les trente-six comptes rendus de la presse parisienne. Le sujet, pour le formuler d'un mot, est comme une contre-partie du roman de *Fanny* d'Ernest Feydeau, que l'on a défini ainsi : l'amant jaloux du mari. Ici, c'est l'épouse jalouse de la maîtresse. Un jeune homme, Paul Forestier, est vivement épris d'une jeune dame séparée de son mari et en est passionnément aimé. Son père, alarmé par cette passion qui peut perdre la vie de Paul, croit détourner le péril en le mariant à une jeune fille dont il est le tuteur et qui sort tout à propos du couvent. Double imprudence, de tuteur et de père ; car Forestier compromet gravement le bonheur de sa pupille en la mariant à un jeune homme dont le cœur est pris, et il pousse pertinemment

son fils dans l'adultère, en lui faisant contracter par surprise une union mal assortie. Il ignore, ce père, cette proposition, formulée par un romancier, que « les palais saturés de piment prennent rarement goût à l'ananas (1). » Forestier somme Léa, au nom de l'honneur, de renoncer à son fils et de quitter la France. Léa s'exécute : et Paul, qui se croit abandonné, conclut le mariage désiré par son père.

Les conséquences se devinent. Au bout de trois mois de mariage, Paul pénètre les vertueux mensonges de son père. Il apprend que Léa ne l'a point abandonné, et qu'au contraire elle s'est sacrifiée. Un jour cependant elle l'a trahi, par vengeance : outrée de se croire oubliée par lui, elle s'est livrée à un fat, à un sot, M. de Beaubourg, que le jour même elle a mis à la porte, aussi étourdi de cette disgrâce subite que de son bonheur inespéré. A la première rencontre tout s'explique. Paul presse, supplie. Léa est inexorable : elle veut tenir la promesse qu'elle a faite à Forestier père. Au lendemain de la première entrevue, où il a été repoussé, Paul apprend que Léa veut le fuir de nouveau, et aussitôt se résout à fuir avec elle. Il profite de l'absence de son père et de sa femme, qui sont ensemble à l'Opéra. Les préparatifs sont faits, les derniers ordres donnés; il va partir, lorsque son père apparaît. Forestier a bientôt raison des prétextes donnés par Paul. Et alors commence entre le père et le fils une de ces scènes que M. Augier aime à nouer, où la vérité jaillit violemment, crûment, du choc de deux passions contraires. Forestier accable son fils de reproches; il le traite de lâche et d'infâme, et lui impute le malheur et la mort de sa jeune femme, qui l'aime et qui ne survivra pas à son abandon. La réponse de Paul est facile : « Tout le mal dont vous m'accusez, dit-il, est votre ouvrage. Pourquoi m'avez-vous trompé en me disant que Léa me délaissait, quand au contraire elle se dévouait pour moi? Pourquoi me rendre responsable de la destinée d'une pauvre enfant à laquelle je ne pensais pas?

(1) V. *la Vieille Maîtresse*, par Barbey d'Aurevilly.

Camille pouvait m'aimer. Mais, moi, je ne pouvais aimer Camille; et vous le saviez bien, car vous aviez reçu ma confidence. » — Assurément la défense est bonne : et, contrairement à l'intention de l'auteur, c'est l'accusé qui est innocent et l'accusateur qui est coupable. Forestier, malgré ses déclamations de Caton et de vieil Horace, est atteint par cette logique directe. « Mon enfant, crie-t-il à Camille, défends-toi! Ton mari veut se sauver avec sa maîtresse. » — Défends-toi! c'est le cri des braves ! Mais Camille ne sait que pleurer. Elle plonge le visage sur son mouchoir et sanglote. Le seul courage dont elle se sent capable, c'est le courage des faibles, la fuite. Elle veut mourir, pour rendre la liberté à son cher Paul et mériter ses regrets.

La pièce pouvait finir là, et aurait eu ainsi sa moralité à l'usage des pères trop pressés de marier leurs fils. Mais Léa revient, bien inattendue, dans cet intérieur désolé par elle. Elle revient pour être témoin du désespoir de Camille et instruite de son dessein funeste. Touchée de cette douleur et de cette abnégation, elle déclare sa résolution irrévocable de s'éloigner de Paul, et, pour élever entre elle et lui une barrière infranchissable, elle annonce son mariage avec M. de Beaubourg. Le dernier mot de la pièce est la bénédiction donnée par Forestier à Paul et à Camille réconciliés.

Ce dénoûment, fort applaudi par un public enthousiaste, a quelque peu déçu le petit nombre des juges réfléchis. On attendait autre chose de M. Augier, après cette scène généreuse qui illumine le troisième acte, que ce final à la Greuze, ou à la Florian même, et ce couplet de père bénisseur.

Pour moi, jusqu'au moment où le rideau est tombé, j'ai attendu une surprise, un réveil. Et, tenez, à cet instant où Camille et Léa se retrouvent face à face, après tous les secrets éclaircis, j'ai espéré une réplique au dialogue que j'indiquais plus haut, une revanche de l'épouse acceptant bravement la lutte, et disant à Léa : « Mon mari vous a aimée; mais il m'aime. Vous avez pour vous les souvenirs; j'ai pour

moi l'avenir et le mystère. Je suis plus jeune, plus belle; je l'aime. Voyons qui l'emportera. A nous deux! » Enfin, une déroute après un combat, et le triomphe définitif de Camille l'emportant à la force de ses dix-huit ans, de sa fraîcheur, de sa loyauté, de son innocence et de l'espoir de sa maternité.

Ici, rien de concluant. Malgré la retraite de Léa et l'obstacle INSURMONTABLE de son mariage avec un imbécile, malgré le repentir de Paul même, je ne donnerais pas, comme on dit, deux sous de la paix de ce ménage. Si Paul est revenu à Léa après trois mois de mariage et encore imprégné du parfum de la fleur d'oranger, l'habitude le retiendra-t-elle? Aura-t-il plus de respect pour M. de Beaubourg que pour ce premier mari dont on nous apprend la mort au second acte? On m'objectera le dénoûment du *Misanthrope*, qui ne conclut pas non plus. Mais Molière ne peignait qu'un caractère; M. Augier peint une situation, et à ces causes il nous devait un dénoûment.

Peut-être me dira-t-on que j'en parle bien à mon aise, au coin du feu et le coude sur la table. J'ai voulu parler de M. Augier sincèrement, comme son succès m'en donnait le droit, et comme me le permettait ma sympathie pour sa personne et pour son talent. J'ai dit hautement tout le bien que je pense de l'homme et de l'auteur. Nos réserves ne portent que sur un système, un vice de complaisance auquel nous voudrions qu'il renonçât dans l'intérêt de sa réputation. Le temps des concessions est passé pour lui.

La presse a été unanime à louer l'excellente exécution de *Paul Forestier* au Théâtre-Français. M[lle] Favart a trouvé dans le rôle de Léa une de ces révélations qui datent dans la vie d'un artiste, et qui le classent. L'explosion du troisième acte a été pour elle un triomphe; cette invective déclamée le coude sur le genou et les yeux dans le vague a électrisé la salle. J'ai entendu prononcer les noms de Rachel et de Dorval; c'est certes un grand honneur que de provoquer de tels rapprochements. Got, malade le jour de la première

représentation, a eu autant de courage que de talent. Coquelin avait certes un rôle difficile, le rôle d'un sot : il s'en est tiré en homme d'esprit. Delaunay et M[me] Lafontaine, pleine de grâce, ont dignement complété cet ensemble, un des plus remarquables qu'on ait vus depuis longtemps, même à la Comédie-Française.

CHARLES ASSELINEAU.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

L'Académie des Beaux-Arts a nommé M. de Walewski à la place laissée vacante par le décès de Georges Kastner. Ce nom est une occasion de compléter, en la corrigeant, la notice trop sommaire que contenait notre dernier numéro.

Lorsque Kastner vint se fixer à Paris, il était déjà célèbre dans sa ville natale. Sa jeunesse fut celle de tous les hommes appelés à marquer dans les arts et dans les sciences, singulièrement laborieuse et précoce. Il menait de front les études musicales et les études littéraires; et, l'année même où il passait l'examen de bachelier ès lettres, on représentait au théâtre de Strasbourg un drame, la *Prise de Missolonghi*, pour lequel il avait écrit toute une suite d'orchestre, ouverture, chœurs, marches, entr'actes. Les espérances données par ses premiers succès (deux opéras, la *Reine des Sarmates* et la *Mort d'Oscar*, et un opéra-comique, le *Sarrasin*) engagèrent le conseil municipal à lui accorder une subvention annuelle qui lui permît de parfaire son instruction musicale à Paris. Il y reçut les conseils de Berton et de Reicha, qui de maîtres devinrent promptement ses amis.

La *Maschera*, représentée à l'Opéra-Comique en 1842, et le *Dernier Roi de Juda*, exécuté avec *grand succès* au Conservatoire, ne sont pas les seules œuvres musicales composées par Kastner depuis son arrivée à Paris. Il écrivit encore la partition d'un grand opéra allemand, *Béatrix*; celle d'un opéra-comique en trois actes sur un poëme de Scribe (inédit) ; trois symphonies, plusieurs ouvertures, un grand nombre de morceaux de musique militaire, de chœurs pour voix d'homme, de solos pour divers instruments, et d'autres compositions lyriques et dramatiques placées à la suite de ses ouvrages de littérature musicale.

Quant à ses œuvres didactiques ou historiques, le détail en serait long : nous nous contentons d'indiquer, d'après la *Revue et Gazette musicale :*

— *Traité général de l'instrumentation ;*

— *Grammaire musicale;*

— Plusieurs *Méthodes* de musique vocale et instrumentale;

— *Méthode élémentaire de l'harmonie pratique appliquée au piano;*

— *Théorie abrégée du contrepoint et de la fugue;*

— *Traité de la composition vocale et instrumentale*, ou description détaillée des règles, des formes, de la coupe et du caractère de toute espèce de composition musicale, accompagnée de notes historiques et critiques (*inédit*);

— *Manuel général de musique à l'usage des armées françaises*. Didot, 1848, in-4°;

— *Les Danses des morts*, dissertations et recherches historiques, philologiques, littéraires et musicales sur les divers monuments de ce genre qui existent tant en France qu'à l'étranger, accompagnées de la *Danse Macabre*, grande ronde vocale et instrumentale, paroles d'Édouard Thierry, musique de G. Kastner. Brandus, 1852;

— *Les Chants de la vie*, cycle choral ou recueil de vingt-huit morceaux à quatre, cinq, six et huit voix, pour ténors et basses, précédés de recherches historiques et de considé-

rations générales sur le chant en chœur pour voix d'hommes. Brandus, 1854;

— *Les Chants de l'armée française*, recueil de morceaux à plusieurs parties, composés pour l'usage spécial de chaque arme et précédé d'un essai historique sur les chants militaires des Français, 1855;

— *La Harpe d'Eole et la musique cosmique*, études sur le srapports des phénomènes sonores de la nature avec la science et l'art, suivies de *Stéphen* ou *la Harpe d'Eole*, grand monologue avec chœurs, 1856;

— *Les Voix de Paris*, essai d'une histoire littéraire et musicale des cris populaires de la capitale, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, précédé de considérations sur l'origine et le caractère du cri en général et suivi d'une composition musicale intitulée : *les Cris de Paris*, grande symphonie humoristique vocale et instrumentale, 1857;

— *Les Sirènes*, essai sur les principaux mythes relatifs à l'incantation, les enchanteurs, la musique magique, le chant du cygne; ouvrage orné de nombreuses figures et suivi du *Rêve d'Oswald, ou les Sirènes*, grande symphonie dramatique, vocale et instrumentale, 1858;

— *Parémiologie musicale de la langue française*, ou explication des proverbes qui tirent leur origine de la musique, suivie de la *Saint-Julien des ménétriers*, symphonie-cantate à grand orchestre avec solos et chœurs, 1862.

Georges Kastner était entré à l'Institut en 1859, à la place de M. Turpin de Crissé. M. Lefuel, président de l'Académie des Beaux-Arts, M. le baron Taylor, au nom de l'association des artistes musiciens, ont éloquemment exprimé devant sa tombe les regrets qu'il méritait comme artiste, comme savant, et aussi comme homme et comme citoyen, par ses qualités aimables et son zèle pour tous les intérêts de l'art et des artistes.

— Un grand événement dans le monde des arts : M. le marquis Maison a vendu à Monseigneur le duc d'Aumale sa

collection au prix de 720,000 francs. Plus renommée que connue, cette collection était justement célèbre. Decamp y avait huit tableaux de genres variés; Greuze, Gros, Prudhon et Watteau y étaient représentés par plusieurs toiles d'une rare beauté.

— Le dernier numéro du *Journal des savants* (janvier 1868) contient :

Monnaie des anciens Bretons, par M. Beulé. — Histoire du règne de Pierre le Grand, par M. Mignet. — Le Mahâbbârata, par M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Un traité alchimique d'Artefius, par M. Chevreul. — Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux.

— L'*Athenæum* dit qu'il est question de fonder à Londres une Société Caxtonienne qui serait dirigée par M. Blades, et qui réimprimerait petit à petit tous les ouvrages sortis des presses du célèbre Caxton, et dont la plupart sont aujourd'hui aussi rares que recherchés.

NÉCROLOGIE.

— M. Alexandre-Claude Pigoreau, libraire, est mort le 20 janvier à l'âge de soixante-neuf ans.

— M. le vicomte de Toustain-Richebourg, ancien receveur général des finances, bibliophile, est décédé en son château de Vaux-sur-Aure, dans sa quatre-vingt-huitième année, le 23 janvier.

— M. Léon Lagrange, né le 8 mai 1828, est mort à Nice le 14 janvier. C'est une perte bien sensible pour la critique contemporaine. Il a publié plusieurs excellents travaux dans la *Revue universelle des arts*, dans la *Gazette des beaux-arts*, et dernièrement, à la librairie Didier, un volume sur PIERRE PUGET.

— Le pasteur Athanase Coquerel a succombé, le 10 janvier, à une attaque de paralysie; il était né à Paris en 1795. M. A. Coquerel avait fait à Montauban ses études théologiques; après avoir prêché lors de la solennité du 2 novembre 1817, il alla remplir un intérim dans l'église wallonne d'Amsterdam; de 1830 jusqu'à ce jour, sa vie a été absorbée par la prédication, l'enseignement catéchétique et par des travaux qu'il publiait soit dans les *Annales protestantes*, les *Archives du christianisme*, la *Revue protestante*, soit dans les livres qu'il faisait paraître sous des titres tels que : *le Christianisme expérimental*, *la Christologie*, *Esquisses poétiques de l'Ancien Testament*, *Commentaire biblique sur Esther et Athalie*, etc. M. Coquerel était un bibliophile savant et éclairé; il a contribué à la formation de la bibliothèque récemment créée par la *Société du protestantisme français*.

— M. Charles Drion, président du tribunal de Schelestadt, auteur de divers ouvrages estimés, dont une *Histoire chronologique de l'Église protestante de France jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes*, vient de succomber à une courte maladie.



SIX LETTRES

DE LA BARONNE DE STAEL

A LA PRINCESSE LOUISE DE PRUSSE.

Madame de Staël a écrit un nombre prodigieux de lettres; mais jusqu'à présent il n'en a été publié que très-peu. On a prétendu qu'elle avait à son lit de mort recommandé que sa correspondance fût détruite. Cette recommandation, si elle a été suivie, ne fait qu'augmenter l'intérêt des lettres qui ont échappé à cette destruction.

Celles que nous imprimons aujourd'hui ont été publiées pour la première fois dans un ouvrage où on ne songerait guère à les aller chercher, et où on les rencontre avec étonnement mêlées à des pièces diplomatiques et à des documents historiques (1). M. Pertz, directeur de la Bibliothèque royale de Berlin, connu comme éditeur des « Monumunta Germaniæ, » a évidemment reçu ces lettres de Mme Staël des héritiers de la princesse Louise de Prusse avec celles des autres correspondants de cette princesse, Stein, Guillaume de Humboldt, Niebuhr, etc.

Nous devons dire que ces lettres ont été imprimées dans le livre de M. Pertz avec une négligence et une incorrection qui lui font peu d'honneur, et qui vont jusqu'à les défigurer. Quelque soin que nous ayons mis à rétablir le texte, nous ne sommes pas sûrs d'y avoir partout réussi.

(1) *Das Leben des Ministers Freichern von Siten,* von G. H. Pertz. Berlin, 1849-55, 6 vol. in-8. Nous avons indiqué au bas de chaque lettre le numéro du volume et de la page où elle se trouve.

La princesse Louise de Prusse, mariée au prince Antoine de Radziwill, était une personne d'un mérite distingué et qui a laissé un souvenir honorable. Mme de Staël l'avait connue pendant son premier séjour à Berlin.

Nous n'avons pas besoin d'excuser les colères de Mme de Staël contre l'Empire et son chef. Tous ceux qui ont lu ses œuvres en connaissent les motifs, et d'ailleurs elles appartiennent à l'histoire. P. GRIMBLOT.

I.

S. l. n. d. (1813, Stockholm.)

« Madame,

« J'étais bien tentée d'aller à Berlin, et le désir de revoir Votre Altesse Royale en était la cause, mais il me prend un sentiment de curiosité de me retrouver dans le cercle dont je suis sortie avec tant de peine. Le Prince Royal (1) est parti, et ce pays est devenu d'un terrible ennui depuis cet instant. J'attends mon fils aîné pour en partir, mais la longueur de son voyage m'inquiète. Je le sais parti depuis le 25 du mois, mais aucune lettre ne m'arrive ; les communications directes avec la Suisse et la France sont absolument coupées. Je prends la liberté, Madame, de vous envoyer un exemplaire de quelques méditations philosophiques de mon exil à Coppet (2). Je vais faire imprimer mon grand ouvrage en Angleterre (3), celui pour lequel on m'a tant persécutée. J'aurais voulu le publier en Allemagne, mais toujours j'ai peur.

(1) Bernadotte, prince royal de Suède.

(2) *Réflexions sur le suicide,* qui parurent en 1812 (à Stockholm).

(3) *De l'Allemagne*; ce livre fut publié à Londres en 1813.

L'homme qui menace l'espèce humaine est d'une nature tellement persévérante dans le mal, qu'il ne néglige aucune occasion, ni aucun individu :

« Aux petits des oiseaux il ôte la pâture,
« Et sa griffe s'étend sur toute la nature.

« La Reine et la Princesse Albertine sont au troisième ciel quand elles reçoivent des lettres de vous, Madame. Le chevalier de Neipperg est votre chevalier; le Prince Royal est parti plein de désir d'avoir l'honneur de vous voir. Je ne sais aucun endroit où il y ait quelques éléments de bonne compagnie où votre nom ne soit chéri et considéré.

« Je crois, s'il plaît à Dieu, que je serai à Londres dans un mois. Ne m'y oubliez pas, Madame, et daignez songer que je porte partout un culte pour vous qui mérite votre intérêt.

« Aurez-vous la bonté de me rappeler au souvenir des personnes qui vous entourent, Madame de Berg, Madame de Voss, Mademoiselle de Seune, Madame de Sartois, Mademoiselle Neal? Que j'aimerais à retrouver ce cercle tracé par votre main tragique! Mon Dieu! que les événements de cette année sont importants C'est une guerre à mort pour les individus et les nations, et nul ne survivra à lui avoir résisté. Enfin il serait doux de se réunir dans la vie ou dans la mort.

« Je prie Votre Altesse Royale de recevoir avec bonté l'hommage de mon respect. J'espère que le prince Radziwill est auprès de vous. Il me semble bien à désirer que le sort de la Pologne soit décidé dans cette occasion : elle a droit à être une nation.

« Mille respects, etc. »

Vol. III, p. 671.

II.

S. l. n. d. (1813, Stockholm.)

« Madame,

« Vous allez voir la personne dont la société a fait tout mon plaisir pendant un mois; mais ce sort d'exilée me sépare pour je ne sais combien de temps d'amis anciens, comme d'amis nouveaux.

« Je pars pour l'Angleterre, et j'attends que Votre Altesse daigne m'écrire de venir à Berlin : ce jour me sera bien doux, je croirai presque rentrer dans ma patrie.

« Je m'en remets à M. de Neipperg pour vous dire, Madame, tout ce qui peut vous intéresser dans ce pays, mais je ne me fie pas même à lui pour vous exprimer combien mon cœur vous est tendrement attaché.

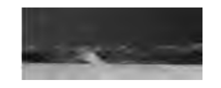
« Je me rappelle au souvenir du prince Antoine (1), de toute cette société d'élite en femmes qui vous aime et vous admire : Madame de Berg, Madame de Voss, Mademoiselle Neal.

« Je mets aux pieds de Votre Altesse le respectueux hommage que jamais personne ne lui a offert, sans le lui conserver jusqu'à la mort.

« Le cœur me bat sur le destin de l'Allemagne, comme si le théâtre de la guerre était en France. »

T. III, p. 672.

(1) Le prince Antoine Radziwill.



III.

Ce 5 mai, Oatlands (1814).

« Madame,

« J'écris à Votre Altesse Royale de chez Madame la duchesse d'York, dont la bonté pour moi est parfaite. Je suis venue prendre congé d'elle, et je pars après-demain pour Paris. C'est avec des sentiments bien mélangés que je vais m'y rendre. Je vous admire, vous, Prussiens; je vous admire, vous, Europe. Mais la France! la France! Ah! si je pouvais être née ailleurs! Si mon père pouvait avoir eu une autre patrie! Moi, qui seule, j'ose le dire, ai refusé d'écrire une ligne en faveur de Bonaparte, je serais moins à l'aise pour en dire du mal que ceux qui l'ont loué la veille. Et cet accueil aux étrangers! On dit que le roi de Prusse, qui est si simplement un héros, a été tout étonné que d'être vaincus leur fasse tant de plaisir. Et l'empereur de Russie, quelle peine il a eue à les relever! Tout ceci entre nous, mais cela me serre le cœur. Il restait à ces malheureux Français une qualité : la gloire militaire. Ce misérable Corse les a livrés au sort de la Pologne. Que seraient-ils sans la générosité des souverains, sans celle d'Alexandre, qui est vraiment un homme de bonne foi, un ami de la liberté? Despote des Russes, quel miracle! Mais, encore une fois, quelle nation que la nôtre! Enfin, Dieu a tout fait, et il donnera peut-être une seconde fois de l'âme aux Français : il est bien clair que la première ne suffit pas. J'ai vu le roi de France et la

duchesse d'Angoulême, dont la bonté m'a touchée. Dieu veuille qu'ils se tirent de tout cela, car les Français, pour être plats, n'en sont pas plus paisibles. Ils changent si vite de bassesse que cela ressemble à de l'indépendance..... Mais puis-je écrire à vous, sans écrire ce que je pense ?

« Mon voyage en Allemagne est retardé, mais je n'y ai pas renoncé. Daignez m'écrire quelques lignes à Paris, chez votre ambassadeur, M. de Humboldt (1), que je verrai avec bien du plaisir. Il faut absolument que je vous revoie. Je tiens à l'Allemagne par mes sentiments, quoique je n'aie pas l'honneur d'être Allemande, et, quand je m'examine, je sens que c'est vous qui donnez de la vie à mon respect pour votre nation.

« Me pardonnez-vous d'oser adresser à Votre Altesse Royale une lettre pour Madame de Berg? J'ignore où elle est maintenant.

« Ne pourrais-je pas vous être utile ou agréable en France, Madame, et daignerez-vous disposer de moi pour me faire plaisir et honneur ?

« Je suis avec respect, Madame, etc., etc.

« *P. S.* Voulez-vous bien me rappeler au souvenir du prince Antoine ? Ne pensez-vous pas tous les deux de venir à Paris ? »

T. IV, p. 610.

IV.

Ce 10 juillet, Paris, 1814.

« La duchesse d'York m'a écrit que Votre Altesse

(1) Le baron Guillaume de Humboldt.

avait l'intention d'aller à Londres, le printemps prochain. Je voudrais savoir d'avance vos projets avec quelque sûreté pour y conformer les miens. Il me serait très-doux, Madame, de me réunir à vous chez notre excellente duchesse. Je vais dans ce moment finir l'été en Suisse, et je reviens passer l'hiver à Paris. Ce Paris est bien terne, et la France, en cessant de se faire haïr, ne se fait guère craindre. Il y a une sorte de calme, un peu plat, au lieu des convulsions de la guerre.

« Vous me demandez mon opinion sur le Prince de Suède (1). Je ne partage en rien le mal qu'on en dit. Je crois qu'il s'est senti Français sur les frontières de la France, et qu'il n'a pu se résoudre à attaquer le pays qu'il avait défendu. En Allemagne, les armées françaises étaient les armées d'un homme; elles redevenaient nationales en défendant leur patrie. Je conçois son sentiment parce que je l'ai éprouvé. Ici on l'accuse de n'avoir pas voulu le retour des Bourbons. Il se peut qu'il ait voulu attendre à cet égard la voix de la France plutôt que celle des alliés; mais aucun homme n'a été plus sincèrement l'ennemi de Bonaparte, et n'a contribué plus efficacement à la délivrance de l'Europe, dans une époque où tout le monde tremblait encore.

« Le prince Auguste (2) est ici, un peu repris par ses anciennes amours (ceci entre nous). Je le vois souvent, et j'aime son excellent caractère. Il n'y a rien à dire de ce pays que des choses qui ne se disent pas; mais ce que je m'honore de publier, c'est mon ad-

(1) Bernadotte.

(2) Le prince Auguste de Prusse, dont la passion pour M[me] Récamier est bien connue.

miration pour votre pays, et quelque chose de plus tendre que l'admiration pour vous, ma princesse.

« Daignez dire à Madame de Beyme que je ne sais pas écrire aux anonymes, mais que j'aimerais à connaître le nom du sien.

« Agréez, ma princesse, l'hommage de mon respect.

« Votre fils est très-agréable.

« De Stael. »

T. IV, p. 616.

V.

Ce 13 septembre, 1814.

« Madame,

« Me pardonnerez-vous d'oser vous adresser une lettre pour Madame de Voss, qui l'intéresse personnellement? Si j'avais su où elle demeure à présent, je n'aurais pas abusé de la bonté de Votre Altesse.

« Serait-il possible qu'un bruit qui se répand fût vrai, que le prince Antoine fût destiné à la touchante gloire de relever la Pologne? Mon Dieu! que vous seriez reine pour moi! Dites-moi de grâce ce que vous savez à cet égard, ou du moins ce que vous pouvez dire. Je vais retourner à Paris, où un mot de Votre Altesse Royale chez MM. Delessert, banquiers, me parviendrait.

« Il n'y a plus de nouvelle dans ce monde, si ce n'est l'inquisition en Espagne, la proscription des francs-maçons à Rome, et d'autres bêtises de ce genre,

dont vous vous préserverez dans le Nord. Le soleil et la liberté ne vont pas encore ensemble.

« Agréez, Madame, mon respectueux hommage, et si la brillante espérance que je conçois pour la Pologne ne se réalise pas, ne pensez-vous point à venir à Paris ou à Londres ? Où que vous soyez, ma princesse, il faut que j'aille mettre à vos pieds les sentiments d'attrait et d'admiration que dix années d'absence n'ont fait qu'accroître.

« Mille respects.

« De Stael. »

T. IV, p. 639.

VI.

Ce 28 mars 1815. Coppet, en Suisse.

« Madame,

« Qui m'aurait dit, Princesse, que je vous écrirais si tôt pour démentir tout ce que je vous avais mandé de mon bonheur domestique ! Le coup de foudre qui ébranle l'Europe a anéanti toute ma pauvre existence. Le payement tant proclamé du dépôt de mon père n'avait pas encore eu lieu, mais comme il devait s'effectuer dans huit jours, le contrat de ma fille était (fondé ?) (1) sur cette promesse. Mais j'aurais honte de parler de moi, s'il ne s'agissait pas de ma fille. Quel malheur public et particulier ! quel passage du repos, de la sécurité, de l'espérance, de la liberté, à tout ce qui nous menace ! Je ne sais que dire : Ah !

(1) Le texte met ici *jeudi*, par une erreur de copie évidente.

mon Dieu! depuis quinze jours, et j'attends son secours, car je ne crois plus à l'espèce humaine. Je ne sais ce que l'on se propose de faire en Europe, mais il est bien sûr que Napoléon s'est appuyé sur deux principes très-propres à soulever l'armée et le peuple : la fierté blessée par la présence des étrangers à Paris, et l'inquiétude sur tous les intérêts et les principes révolutionnaires. Quant à moi, qui aime tout autant qu'un autre certaines idées de 1789, je ne crois pas qu'elles courussent aucun risque sous le gouvernement du roi. D'abord, je crois qu'il ne songeait pas à les renverser, et puis la nation était trop forte pour ne pas se défendre. On marchait vers la liberté comme il faut y marcher, graduellement. Ce n'est pas le métier des rois d'aimer la liberté, mais bien celui des peuples. Au reste, la nation française veut bien l'égalité, mais ne s'embarrasse pas de la liberté.

« Vous représentez-vous, Princesse, l'espèce de cauchemar que j'ai éprouvé, quand je me suis trouvée ici, comme il y a trois ans, ayant vainement passé par Moscou, poursuivie par la même idée? Mais à qui adresserais-je tous ces sentiments? C'est pour obtenir une lettre de vous, que je vous dis faiblement ce que vous sentez avec plus de profondeur que personne. Daignez me dire ce qu'il y a à dire.

« Oserai-je supplier Votre Altesse Royale de faire dire à Madame de Humboldt (1), dont j'ignore l'adresse, de m'écrire, et puis-je pousser l'indiscrétion jusqu'à vous demander de faire parvenir cette lettre, dont j'ignore l'adresse? C'est votre bonté, Madame, qui excuse ces prières. Il y a d'ailleurs un

(1) Mme Guillaume de Humboldt.

trouble dans mon âme qui, sans altérer mon respect pour vous, me rend incapable d'exprimer ma pensée, en m'exagérant toutes les craintes, s'il est possible de se les exagérer.

« Tant de mères qui en Allemagne ont exposé, ont perdu leurs enfants pour le repos du monde! Et ce congrès, que faisait-il? à quoi songeait-il? Quel égoïsme inconsidéré! Je parlerai, j'écrirai tant qu'il me restera un souffle de vie.

« Mille hommages respectueux. »

T. VI, App., p. 25.

Au moment où nous mettons sous presse, M. Sainte-Beuve publie dans la *Revue des Deux Mondes* une suite de lettres de Mme de Staël, adressées à Camille Jordan. Ces lettres ont été communiquées par M. A. de Gravillon, petit-fils du célèbre orateur. De telles rencontres donnent l'espoir de voir sinon combler, au moins diminuer la lacune que nous déplorons en commençant.

---

miration pour votre pays, et quelque chose de plus tendre que l'admiration pour vous, ma princesse.

« Daignez dire à Madame de Beyme que je ne sais pas écrire aux anonymes, mais que j'aimerais à connaître le nom du sien.

« Agréez, ma princesse, l'hommage de mon respect.

« Votre fils est très-agréable.

« DE STAEL. »

T. IV, p. 616.

V.

Ce 13 septembre, 1814.

« Madame,

« Me pardonnerez-vous d'oser vous adresser une lettre pour Madame de Voss, qui l'intéresse personnellement? Si j'avais su où elle demeure à présent, je n'aurais pas abusé de la bonté de Votre Altesse.

« Serait-il possible qu'un bruit qui se répand fût vrai, que le prince Antoine fût destiné à la touchante gloire de relever la Pologne? Mon Dieu! que vous seriez reine pour moi! Dites-moi de grâce ce que vous savez à cet égard, ou du moins ce que vous pouvez dire. Je vais retourner à Paris, où un mot de Votre Altesse Royale chez MM. Delessert, banquiers, me parviendrait.

« Il n'y a plus de nouvelle dans ce monde, si ce n'est l'inquisition en Espagne, la proscription des francs-maçons à Rome, et d'autres bêtises de ce genre,

dont vous vous préserverez dans le Nord. Le soleil et la liberté ne vont pas encore ensemble.

« Agréez, Madame, mon respectueux hommage, et si la brillante espérance que je conçois pour la Pologne ne se réalise pas, ne pensez-vous point à venir à Paris ou à Londres ? Où que vous soyez, ma princesse, il faut que j'aille mettre à vos pieds les sentiments d'attrait et d'admiration que dix années d'absence n'ont fait qu'accroître.

« Mille respects.

« DE STAEL. »

T. IV, p. 639.

VI.

Ce 28 mars 1815. Coppet, en Suisse.

« Madame,

« Qui m'aurait dit, Princesse, que je vous écrirais si tôt pour démentir tout ce que je vous avais mandé de mon bonheur domestique ! Le coup de foudre qui ébranle l'Europe a anéanti toute ma pauvre existence. Le payement tant proclamé du dépôt de mon père n'avait pas encore eu lieu, mais comme il devait s'effectuer dans huit jours, le contrat de ma fille était (fondé ?) (1) sur cette promesse. Mais j'aurais honte de parler de moi, s'il ne s'agissait pas de ma fille. Quel malheur public et particulier ! quel passage du repos, de la sécurité, de l'espérance, de la liberté, à tout ce qui nous menace ! Je ne sais que dire : Ah !

(1) Le texte met ici *jeudi*, par une erreur de copie évidente.

mon Dieu! depuis quinze jours, et j'attends son secours, car je ne crois plus à l'espèce humaine. Je ne sais ce que l'on se propose de faire en Europe, mais il est bien sûr que Napoléon s'est appuyé sur deux principes très-propres à soulever l'armée et le peuple : la fierté blessée par la présence des étrangers à Paris, et l'inquiétude sur tous les intérêts et les principes révolutionnaires. Quant à moi, qui aime tout autant qu'un autre certaines idées de 1789, je ne crois pas qu'elles courussent aucun risque sous le gouvernement du roi. D'abord, je crois qu'il ne songeait pas à les renverser, et puis la nation était trop forte pour ne pas se défendre. On marchait vers la liberté comme il faut y marcher, graduellement. Ce n'est pas le métier des rois d'aimer la liberté, mais bien celui des peuples. Au reste, la nation française veut bien l'égalité, mais ne s'embarrasse pas de la liberté.

« Vous représentez-vous, Princesse, l'espèce de cauchemar que j'ai éprouvé, quand je me suis trouvée ici, comme il y a trois ans, ayant vainement passé par Moscou, poursuivie par la même idée? Mais à qui adresserais-je tous ces sentiments? C'est pour obtenir une lettre de vous, que je vous dis faiblement ce que vous sentez avec plus de profondeur que personne. Daignez me dire ce qu'il y a à dire.

« Oserai-je supplier Votre Altesse Royale de faire dire à Madame de Humboldt (1), dont j'ignore l'adresse, de m'écrire, et puis-je pousser l'indiscrétion jusqu'à vous demander de faire parvenir cette lettre, dont j'ignore l'adresse ? C'est votre bonté, Madame, qui excuse ces prières. Il y a d'ailleurs un

(1) Mme Guillaume de Humboldt.

trouble dans mon âme qui, sans altérer mon respect pour vous, me rend incapable d'exprimer ma pensée, en m'exagérant toutes les craintes, s'il est possible de se les exagérer.

« Tant de mères qui en Allemagne ont exposé, ont perdu leurs enfants pour le repos du monde! Et ce congrès, que faisait-il? à quoi songeait-il? Quel égoïsme inconsidéré! Je parlerai, j'écrirai tant qu'il me restera un souffle de vie.

« Mille hommages respectueux. »

T. VI, App., p. 25.

Au moment où nous mettons sous presse, M. Sainte-Beuve publie dans la *Revue des Deux Mondes* une suite de lettres de Mme de Staël, adressées à Camille Jordan. Ces lettres ont été communiquées par M. A. de Gravillon, petit-fils du célèbre orateur. De telles rencontres donnent l'espoir de voir sinon combler, au moins diminuer la lacune que nous déplorons en commençant.

LES

ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS.

LES COPISTES.

On a débité sur l'antiquité des livres les plus étranges folies. Un bibliographe parisien écrivait au milieu du dix-sèptième siècle : « Adam ayant esté sçauant en toutes sortes de connoissances, il y a apparence qu'il eut soin de les transmettre à sa postérité ; néanmoins, presque tous les auteurs asseurent qu'il ne laissa aucun écrit (1). » De son côté, l'historien allemand J. Mader a publié une dissertation *de Scriptis et bibliothecis antediluvianis* (2). Nous ne remonterons pas jusque-là ; et, sans même rechercher si Pisistrate à Athènes (3) et Lucullus à Rome (4) ouvrirent en réalité leur collection de livres au public, nous franchirons les siècles jusqu'à l'origine des bibliothèques de Paris, qui seules doivent nous occuper.

La route est longue, car Paris ne vient que bien tard prendre sa place parmi les cités lettrées de la Gaule. Dès le quatrième siècle, Ausone mentionne avec éloge la bibliothèque de Philomusus à Bordeaux (5). Cent ans après, Sidoine Apollinaire cite celle d'un professeur de Périgueux nommé Loup, celle de Rurice, évêque de Limoges, et surtout celle

(1) Le Gallois, *Traitté des plus belles bibliothèques de l'Europe*. Paris, 1680, in-12, p. 5.

(2) Helmstædt, 1666, in-4, réimprimée en 1702, en 1703 et en 1705.

(3) Aulu-Gelle, *Noctes atticæ*, lib. VI, cap. XVII.

(4) Plutarque, *Vie de Lucullus*, chap. LIX.

(5) Ausone, *Epigram*. XLIV.

du préfet Tonance Ferréol, près de Nîmes (1). La plus ancienne bibliothèque monastique dont le souvenir nous ait été conservé date du siècle suivant : vers 520, le couvent de Mici, aujourd'hui Saint-Mesmin près d'Orléans, possédait une petite collection de livres d'histoire, qu'un des religieux avait déposés, le jeudi saint, sur l'autel de saint Étienne (2).

Bien que la fondation des grandes abbayes de Sainte-Geneviève, de Saint-Martin des Champs et de Saint-Germain des Prés remonte aux premiers règnes de la monarchie, l'histoire littéraire de Paris ne commence guère qu'après Charlemagne. On sait quelle puissante impulsion ce monarque donna aux études dans toute la Gaule. Guidé par Alcuin, il organisa les écoles palatines, classes ambulantes qui accompagnaient partout l'empereur, et où lui-même ne dédaignait pas de s'asseoir; en même temps, des circulaires adressées à tous les évêques et à tous les abbés leur prescrivaient d'établir dans les églises et dans les monastères des écoles où chacun pût être admis (3). Mais Charlemagne résidait à Aix-la-Chapelle, et l'effet de ces sages mesures ne se manifesta pas aussitôt dans la capitale. Quand Alcuin abandonne la cour, c'est à Tours qu'il va chercher une retraite studieuse au milieu de ses livres (4). Pour Charlemagne, Paris semble à peine avoir existé : il fonde trois bibliothèques, l'une dans son palais, à Aix-la-Chapelle (5), les autres à l'Ile-Barbe et au monastère de Saint-Gall (6), et deux archevêques de Lyon sont ses bibliothécaires (7). Charles le Chauve se rapproche, et vient habiter Senlis; puis, en mourant, il partage ses livres

(1) Sidoine Apollinaire, *Epistolæ*, lib. II, ep. IX.

(2) *Acta sanct. Benedict.*, sæcul. I, p. 598.

(3) D. Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules*, t. V, p. 621.

(4) J. Bale, *Illustrium majoris Britanniæ scriptorum Summarium*, centur. II, cap. XV.

(5) C. Gesner, *Bibliotheca instituta et collecta*, epistola nuncupatoria, p. 3.

(6) *Bibliotheca veterum Patrum*, t. XIV, p. 233.

(7) *Histoire de la Bibliothèque du Roy*, manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève, sans pagination, n° ZZ f 1.

entre l'abbaye de Saint-Denis et celle de Compiègne (1).

C'est de cette époque que date l'avénement de Paris à la vie littéraire. Le premier, Remi d'Auxerre y ouvrit des cours publics (2); ensuite apparurent l'école de Saint-Germain des Prés et l'école, devenue bientôt si célèbre, du cloître de Notre-Dame. Les monastères, les églises, songèrent enfin à réunir quelques volumes, et, honteux de leur pauvreté, adressèrent d'humbles demandes aux riches bibliothèques de Rome, d'Angleterre et d'Irlande (3).

Mais cet élan fut subitement arrêté par les incursions des Normands, qui, à quatre reprises, pénétrèrent dans Paris et le ravagèrent. L'abbaye de Sainte-Geneviève fut livrée aux flammes, celle de Saint-Martin des Champs complétement anéantie; à Saint-Germain des Prés, l'incendie dévora, dit une chronique manuscrite, « un grand nombre de titres et de livres de la bibliothèque (4). » Les ténèbres de la barbarie envahissent de nouveau la France; les écoles se ferment, la philosophie s'éteint avec Jean Scot, les monuments de l'antiquité ressuscités sous Charlemagne retombent dans l'oubli.

Il fallut à la France près de deux cents ans pour secouer sa torpeur et relever ses ruines. Le règne relativement assez calme du pieux roi Robert et les superstitieuses frayeurs de l'an mil accrurent l'influence de l'Église. La vie peu à peu reparut dans les couvents; l'abbé Morard entreprit de rebâtir Saint-Germain des Prés, les religieux de Sainte-Geneviève l'imitèrent, puis enfin, sous Henri Ier, ceux de l'abbaye de Saint-Martin des Champs.

Le travail de reconstitution si lentement accompli était terminé au début du douzième siècle, et un ardent désir de

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 514.

(2) B. Hauréau, *Histoire de la philosophie scolastique*, t. Ier, p. 131.

(3) Voyez les lettres de Loup, abbé de Ferrières.

(4) ..... *Danorum, id est Nortmannorum temporibus, cum multis bibliothecæ libris archiuorumque priuilegiis incendio periit.* J. Dubreul, *Chronica cœnobij D. Germanj a Pratis*, p. 50; Bibliothèque impériale, manuscrits, fonds Saint-Germain latin, n° 438.

s'instruire agitait les esprits. Des professeurs, suivis d'une foule d'auditeurs de tout âge et de toute condition, parcouraient les provinces, donnant des leçons sur les places publiques et même en pleine campagne. Mais l'enseignement se concentra bientôt à Paris, qui, sous la parole éloquente d'Anselme, de Guillaume de Champeaux et surtout d'Abélard, devient le foyer intellectuel de l'Europe; déjà, suivant l'expression d'un contemporain, l'Attique semblait revivre dans sa philosophie, la Grèce dans sa littérature, l'Orient dans sa passion pour l'étude: *Erat philosophis attica, libris græca, studiis indica* (1). Le cloître de Notre-Dame devint rapidement trop étroit pour les milliers d'étudiants qui y affluaient de toutes parts; ils envahirent le plateau de Sainte-Geneviève, et allèrent chercher des logements jusqu'à la place Maubert et la Seine, autour de l'abbaye de Saint-Victor, qui venait de se fonder.

Mais les ressources matérielles manquaient, car les livres, depuis si longtemps délaissés, étaient d'une rareté extrême. Maîtres et écoliers se mirent avec ardeur au travail, et, malgré la cherté du parchemin, s'efforcèrent de multiplier les copies; procédé pénible, lent surtout, et qui ne donnait des résultats qu'à bien longue échéance. A nulle époque peut-être, le livre ne fut plus aimé ; sa possession était à la fois une joie pour l'esprit, alors avide d'aliments, et une richesse réelle, qu'on transmettait précieusement soit à ses enfants, soit aux établissements d'instruction.

L'Église, encore zélée protectrice des lettres, accueillait ces dons avec reconnaissance, et encourageait par tous les moyens cette soif d'apprendre qui décuplait sa puissance, puisque seule elle pouvait la satisfaire. La copie des manuscrits devint une des obligations les plus rigoureusement prescrites aux religieux par la RÈGLE de leur ordre; celle des Chartreux veut que l'on enseigne l'écriture à tous les reli-

(1) Lebeuf, *État des sciences depuis la mort du roi Robert*, dans Leber, *Recueil de dissertations relatives à l'histoire de France*, t. XIV, p. 488.

gieux (1) ; dans un registre de dépenses des frères de Sainte Croix de la Bretonnerie, nous trouvons cette mention : « Item, paye a ung escriuain quj a monstre a aucuns des Religieux, par lordonnance de frere Jaques Tyreau, lors soulz prieur, xx den. par. (2) »

Plus tard, il y eut dans les grands monastères une salle spéciale consacrée à la transcription des manuscrits, et qui reçut le nom de *scriptorium*. Les constitutions de l'abbaye de Saint-Victor réglaient en détail l'organisation du *scriptorium* de la maison. Il était installé au sein du couvent, mais dans un lieu écarté et tranquille, afin que les copistes pussent se livrer au travail loin du bruit et des distractions ; ils ne devaient rien transcrire sans l'avis du bibliothécaire, qui leur fournissait le parchemin et tous les objets nécessaires. Ces prescriptions, ajoute le règlement, restèrent en vigueur jusqu'à la découverte de l'imprimerie (3). Il exista, en outre,

(1) ..... *Quod si frater alterius artis fuerit, quod apud nos raro valde contingit, omnes enim pene quos suscepimus, si fieri potest, scribere docemus..... — Constitutiones Domni Guigonis prioris Carthusiæ*, cap. XXVII, § 2.

(2) Bibliothèque Mazarine, manuscrits, n° 1286 A.

(3) *Omnes scripturæ, quæ in ecclesia, sive intus, sive foris, fiunt, ad ejus (armarii) officium pertinent, ut ipse scriptoribus pergamena et cætera quæ ad scribendum necessaria sunt, provideat, et eos, qui pro pretio scribunt, ipse conducat. Quicumque de fratribus intra claustrum scriptores sunt, et quibus officium scribendi ab abbate injunctum est, omnibus his armarius providere debet, quid scribant, et quæ ad scribendum necessaria sunt præbere, nec quisquam eorum aliud scribere quam ille præceperit, vel in ipsa scriptura præter ejus voluntatem et dispositionem quisquam agere præsumat. Loca etiam determinata ad ejusmodi opus seorsum a conventu, tamen intra claustrum præparanda sunt, ubi sine perturbatione et strepitu scriptores operi suo quietius intendere possint. Et hæc quidem omnia, quamdiu typographia latuit, exacte satis sunt observata : unde etiam nonnulli codices manu variorum fratrum nostrorum exscripti leguntur.* Ce règlement se trouve dans un grand nombre de manuscrits, dont trois sont conservés à la Bibliothèque impériale et classés dans le fonds de Saint-Victor : 1° en tête du *Necrologium Sancti Victoris*, in-folio, n° 15, p. 19 ; 2° dans le traité *de Ecclesia Sancti Victoris*, in-4°, n° 687, cap. XIII, *de Armario* ; 3° dans l'ouvrage de Jean de Toulouze, *Anti-*

pendant longtemps à Saint-Victor des copistes payés sur les fonds du couvent, *qui pro pretio scribunt*, dit le passage que nous venons de citer, et qui contribuèrent aussi pour une large part à la renommée qu'acquit la bibliothèque de cette maison (1).

En général, le *scriptorium* était regardé comme un endroit presque sacré. On était tenu d'y garder le silence; l'abbé, le prieur, le sous-prieur et le bibliothécaire avaient seuls le droit d'y pénétrer. On recommandait aux copistes de s'astreindre à une rigoureuse exactitude, de ne pas mettre un mot pour un autre, de ponctuer avec soin : toutes ces prescriptions sont contenues dans l'inscription suivante, qu'Alcuin avait fait placer au-dessus des bancs destinés aux écrivains de son *scriptorium*.

AD MUSÆUM LIBROS SCRIBENTIUM.

Hic sedeant sacræ scribentes famina legis,
  Nec non sanctorum dicta sacrata Patrum.
Hæc interserere caveant sua frivola verbis,
  Frivola nec propter erret et ipsa manus :
Correctosque sibi quærant studiose libellos,
  Tramite quo recto penna volantis eat.
Per cola distinguant proprios, et commata sensus,
  Et punctos ponant ordine quosque suo.
Ne vel falsa legat, taceat vel forte repente,
  Ante pios fratres, lector in Ecclesia (2).

Une prière, dont la formule a été retrouvée dans un manuscrit de Saint-Germain des Prés, était dite au moment

quitatum regalis abbatiæ Sancti Victoris libri XII, in-folio, n° 1039, t. II, p. 180.

(1) *Nec tantum canonici nostri aut scriptores conductitii bibliothecam nostram libris auxerunt, sed etiam varii viri illustres in consortium nostrum admissi, aut alii erga nos bene affecti plures codices manuscriptos variis temporibus nobis largiti sunt, quorum beneficio excrevit et illustrata est bibliotheca Victorina.* Jean de Toulouze, *Antiquitatum regalis abbatiæ Sancti Victoris libri duodecim*, Bibliothèque impériale, manuscrits, fonds de Saint-Victor, n° 1039, t. II, p. 181.

(2) *Alcuini Opera*, t. II, p. 211.

où les copistes se mettaient à l'œuvre ; elle était destinée à sanctifier leur travail, à appeler la bénédiction divine sur eux et sur le *scriptorium ;* en voici le texte :

Benedicere digneris, Domine, hoc scriptorium famulorum tuorum et omnes habitantes in eo, ut quicquid hic de divinis scripturis ab eis lectum vel scriptum fuerit, sensu capiant, ore percipiant (1). « Daigne, Seigneur, bénir ce *scriptorium* de tes serviteurs et tous ceux qui s'y trouvent, afin que tout ce qu'ils y liront ou y copieront des divines Écritures soit recueilli par leur esprit et se retrouve dans leurs paroles. »

Une autre prière, *Benedictio ad libros benedicendos*, demandait à Dieu sa bénédiction pour les livres eux-mêmes :

Descendat, Domine, virtus Spiritus Sancti tui super hos libros, qui eos mundando purificet, et benedicat, atque sanctificet, et omnium clementer corda illuminet, et verum intellectum tribuat ; sed et inluminata tua præcepta cunservare et implere secundum tuam voluntatem bonis operibus implendo concedat (2). « Seigneur, que la vertu de ton Esprit-Saint descende sur ces livres, qu'elle les purifie en les corrigeant, qu'elle les bénisse et les sanctifie, qu'elle éclaire doucement les cœurs de tous ceux qui les lisent et leur en donne la vraie intelligence ; qu'elle nous accorde aussi d'être fidèles à tes éclatants préceptes, en les accomplissant, selon ta volonté, par de bonnes œuvres. »

La copie des manuscrits dans les couvents eut, pendant longtemps, pour objet à peu près unique la reproduction des livres saints ; aussi ce travail était-il regardé beaucoup moins comme un service rendu à la science que comme un acte de piété. Il y avait des jours spéciaux pendant lesquels on priait Dieu pour les copistes et pour les personnes qui avaient donné des manuscrits à la maison ; on promettait des prières aux riches seigneurs qui contribueraient par

(1) *Nouveau Traité de diplomatique*, t. III, p. 190. — Reproduite avec quelques variantes par Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, v° *Scriptorium*.

(2) E. Martène, *de Antiquis Ecclesiæ Ritibus*, t. III, p. 385.

leurs largesses à l'accroissement de la bibliothèque (1).

Les copistes croyaient même faire œuvre expiatoire, et cette pensée se rencontre fréquemment dans l'*Explicit* des anciens manuscrits. Dès le douzième siècle, la Règle des Chartreux en renfermait la naïve et très-ferme espérance. « Autant nous écrivons de livres, disait-elle, autant nous créons de panégyristes de la vérité, espérant que le Seigneur nous accordera une récompense proportionnée au nombre de ceux qui auront été, par eux, ramenés de leurs erreurs, ou affermis dans la foi catholique, de ceux même qui auront rougi de leurs péchés et de leurs vices, ou qui auront été enflammés du désir de la patrie céleste (2). »

C'était, à coup sûr, demander beaucoup, et pourtant on ne s'en tint pas là. Suivant une tradition répandue dans les couvents, chaque lettre que traçait un religieux lui remettait un péché dans l'autre monde, au jour du dernier jugement. Écoutez ce que raconte sur ce point Ordéric Vital : « Il y avait dans un monastère un religieux qui était coupable de nombreuses infractions aux règles monastiques; mais il savait écrire, était assidu au travail, et il copia volontairement un volume considérable de l'Écriture sainte. Après sa mort, son âme fut conduite devant le tribunal du juste juge, pour y être examinée. Les mauvais esprits formulaient contre elle de vives accusations, et faisaient l'exposé de ses innombrables péchés; mais, de leur côté, les saints anges montraient le livre que le religieux avait copié dans la maison de Dieu, et présentaient l'une après l'autre chacune des lettres de l'énorme volume pour les opposer à chaque péché. A la fin, le nombre des lettres se trouva supérieur d'une

(1) Lebeuf, *État des sciences en France depuis la mort du roi Robert*, p. 3.

(2) *Quot enim libros scribimus, tot nobis veritatis præcones facere videmur, sperantes a Domino mercedem pro omnibus qui per eos vel ab errore correcti fuerint, vel in catholica veritate profecerint, pro cunctis etiam qui vel de suis peccatis et vitiis compuncti, vel ad desiderium fuerint patriæ cœlestis accensi. — Consuetudines Domni Guigonis, prioris Carthusiæ*, cap. XXVII, § 4.

seule à celui des péchés ; et tous les efforts des démons furent impuissants à attribuer un seul péché au religieux. La clémence du juge lui pardonna, ordonna à son âme de retourner à son corps, et lui accorda avec bonté le temps de corriger sa vie (1). »

Nous avons cru devoir donner en entier ce récit, quoique Orderic Vital en attribue l'invention à l'abbé d'un couvent de la Normandie. La même pensée se trouve exprimée dans vingt vers latins écrits au neuvième siècle par un moine de Saint Waast sur un manuscrit des œuvres de saint Augustin (2). D'autres légendes, non moins naïves, rappelaient aux copistes le soin qu'ils devaient apporter à reproduire les textes exactement : il existait, disait-on, un démon appelé *Titivilitarius* ou *Titivillus*, le vétilleux, par corruption d'un mot populaire de l'ancienne latinité, et ce démon apportait tous les matins en enfer un plein sac des lettres que les religieux avaient passées, soit dans leurs copies, soit dans leurs psalmodies de la nuit.

Les copistes, appelés longtemps *librarii, antiquarii*, et, dans les couvents, *scriptores*, étaient désignés d'une manière générale au moyen âge par le mot *clerici*, clercs, les moines et les ecclésiastiques étant alors à peu près les seuls qui eussent l'instruction nécessaire pour se livrer à la copie

(1) *Quidam frater in monasterio quodam de multis transgressionibus monasticæ institutionis reprehensibilis extitit ; sed scriptor erat, et ad scribendum deditus, quoddam ingens volumen divinæ legis sponte conscripsit. Qui postquam defunctus est, anima ejus ante tribunal justi judicis ad examen adducta est. Cumque maligni spiritus eam acriter accusarent, et innumera ejus peccata proferrent, sancti angeli e contra librum quem idem frater in domo Dei scripserat, ostentabant; et singillatim litteras enormis libri contra singula peccata computabant. Ad posterum una sola littera numerum peccatorum excessit, contra quam dæmonum conatus nullum objicere peccatum prævaluit. Clementia itaque judicis fratri pepercit, animamque ad proprium corpus reverti præcepit, spatiumque corrigendi vitam suam benigniter concessit.* — Ordericus Vitalis, *Historia ecclesiastica*, lib. III, p. 49.

(2) Ils sont reproduits dans le *Voyage littéraire de deux bénédictins*, p. 64.



des manuscrits. Les matières sur lesquelles ils écrivaient sont très-nombreuses. On peut citer d'abord les tablettes de bois enduites de cire ou de plâtre : les bibliothèques de Saint-Germain des Prés, de Saint-Victor et des Carmes déchaussés en possédaient de précieux spécimens remontant au quatorzième siècle. L'usage du parchemin ou du vélin était beaucoup plus répandu ; on les teignait en pourpre quand on les destinait à recevoir des caractères d'or ou d'argent. Mais ces derniers ont été fort peu employés, sans doute à cause de la rapidité avec laquelle s'altérait la couleur ; sur presque tous ces manuscrits, l'encre a pris une teinte noirâtre et plombée, bien différente de l'éclat qu'ont conservé les mots tracés avec de l'encre d'or. Le plus remarquable monument de ces volumes écrits en argent sur vélin pourpre est le célèbre psautier que saint Germain avait, dit-on, légué à son abbaye, et qui est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale (1). Parfois, au lieu d'être pliées et réunies en volumes, les feuilles de parchemin étaient cousues et roulées ensemble, d'où le nom de *rotulus* ou *rotula*, roule, rouleau. La copie du catalogue des livres de Charles V, qui fut exécutée par ordre de Philippe le Hardi, se compose de dix-neuf feuilles de parchemin, longues chacune de soixante centimètres, et qui, cousues à la suite les unes des autres, offrent un développement de plus de onze mètres (2). Ce n'est guère qu'à la fin du onzième siècle que l'on commença à se servir de papier de chiffon, et la rareté du parchemin à certaines époques donna naissance aux palimpsestes : on effaçait l'écriture qui couvrait une feuille de parchemin, et celle-ci pouvait alors servir de nouveau ; une foule de bons ouvrages ont été ainsi anéantis, et remplacés par d'insignifiants traités de lithurgie ou de dévotion. On place parmi les plus curieux palimpsestes celui qui est connu sous le nom de *Virgile d'Asper* (3) ; les patients bénédictins de Saint-Germain des

(1) Fonds de Saint-Germain latin, n° 661.

(2) Aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, fonds de Baluze, n° 397.

(3) Bibliothèque impériale, fonds de Saint-Germain latin, n° 12161.

Prés, à qui il appartenait, sont parvenus à retrouver le texte de Virgile tracé en sigles sous l'écriture nouvelle dont on l'avait couvert.

Nous passons rapidement sur tous ces faits, qui ne présentaient aucun caractère particulier dans les bibliothèques de Paris. Signalons cependant aux curieux trois manuscrits provenant de la Sorbonne. Le premier est un texte des *Décrétales ;* une note placée en tête, et qui est de la main du bibliothécaire Gayet de Sansale, déclare qu'il est écrit sur peau humaine (1). Même mention, mais moins affirmative, au sujet d'une Bible latine du treizième siècle (2). Enfin, Gayet de Sansale regarde comme écrite sur peu d'agneau d'Irlande mort-né une Bible charmante, aussi remarquable par l'élégance des caractères que par la blancheur et la finesse du vélin (3), et que l'abbé Rive croyait écrite sur peau de femme.

L'archevêque de Tours Hildebert, dans un sermon où il exhorte ses ouailles à la repentance, nous montre combien la fabrication du parchemin était encore imparfaite au onzième siècle, et quelles précautions devaient avant de s'en servir prendre les écrivains. Il leur fallait le gratter, le polir, en égaliser le grain avec un grattoir et le frotter ensuite avec la pierre ponce : *Scitis quid scriptor solet facere. Primo, cum rasorio pergamenum purgare de pinguedine, et sordes magnas auferre ; deinde cum pumice pilos et nervos omnino abstergere ; quod si non faceret, littera imposita nec valeret, nec diu durare posset ; postea regulam apponit, ut ordinem in scribendo servare possit* (4). Outre le grattoir (*rasorium*, *novacula*) et la pierre ponce (*pumex*) que nous venons de citer, il faut mentionner encore parmi les instruments dont s'entouraient les copistes l'encrier (*atramentarium*, *canon*), désigné plus souvent sous le nom de *cornu*,

(1) Bibliothèque impériale, fonds de la Sorbonne, nº 1625.
(2) Bibliothèque impériale, fonds de la Sorbonne, nº 1357.
(3) Bibliothèque impériale, fonds de la Sorbonne, nº 1297.
(4) *Hildeberti Sermones*, *sermo* xv, p. 733.

d'où notre expression *cornet*. Tout le monde a vu dans les anciennes miniatures que l'écritoire affectait en effet la forme d'une corne, parfois même c'en était réellement une. L'encre (*atramentum*, *encaustum*, *scriptorium*, *librarium*) actuelle date seulement du douzième siècle; l'ancienne était un composé de noir de fumée, de gomme et d'eau ; l'encre rouge n'était que du cinabre. On trouve les plumes à écrire citées dès le huitième siècle; on se servait aussi de roseaux, de styles en os ou en métal (*stylus*, *graphium*, *calamus*, *arundo*, *juncus*).

La Règle donnée à l'ordre des Chartreux au onzième siècle énumère en ces termes les objets que devaient avoir dans leur cellule les moines copistes : *Ad scribendum vero, scriptorium, cretam, pumices duo, cornua duo, scalpellum unum, ad radenda pergamena novaculas sive rasoria duo, punctorium unum, sabulam unam, plumbum, regulam, postem ad regulandum, tabulas, graphium* (1). Aux instruments que nous avons nommés déjà, il faut donc ajouter la craie (*creta*), le compas (*punctorium*), le poinçon (*subula*), le canif (*scalpellum*), un crayon de plomb ou peut-être un fil à plomb (*plumbum*), une règle (*regula*), et une planche à régler (*postis ad regulandum*).

L'art d'enluminer s'appelait *illuminare*, *babuinare*, du mot *baboue*, alors employé pour désigner les étranges et monstrueuses figures qui ornaient les marges ou accompagnaient les initiales des manuscrits. Certains moines portèrent si loin le luxe de ces ornements que des ordres mendiants, les Dominicains entre autres, en interdirent l'usage, et ordonnèrent aux copistes de s'appliquer surtout à former des caractères lisibles. Au seizième siècle, l'église Notre-Dame avait encore un écrivain en titre, *scriptor librorum*, et un enlumineur, *illuminator librorum;* le 23 décembre 1524, ce dernier reçut trente-six sols pour avoir orné de lettres

(1) *Consuetudines Domni Guigonis, prioris Carthusiæ*, caput XXVII, § 2, *de Ustensilibus cellæ*.

dorées quatre volumes appartenant à la cathédrale (1).

Dans un ancien registre de comptes provenant du couvent de Sainte-Croix de la Bretonnerie (2), les dépenses faites pour le *scriptorium* et la bibliothèque figurent chaque année à part sous ce titre : PARCHEMIN, PAPIER, VERNIX (3), PLUMES, RELIEURE DE LIVRES ET ENLUMINEURE, ET AULTRES CHOSES CONUENABLES A L'ESCRIPTURE. Ce paragraphe s'élève pour l'année 1524 à la somme de 33 livres 8 sols 3 deniers, qui se répartissent ainsi :

« Payé en plumes acheptées a diverses fois, tant pour le comptouer que pour l'escripture, la somme de XIII s. p.

« Item, en vernix roze, matieres a faire de lancre rozette, et coulleurs de diuerses sortes, acheptez en lad. annêe pour l'escripture, XLIIII s. p.

« Item, pour quatre douzaines et demye de parchemin. C'est assauoir deux douzaines et demye de vellin pour l'escripture, et le surplus pour le comptouer, IIII liv. IIII s. p.

« Item, en papier durant lad. année, LIII s. VI d. p.

« Item, pour deux espingles dargent baillez à lad. escripture, IX s. VII d. p.

« Item pour ung compas achepte aussi pour lad. escripture, XX d. p.

« A Jehan le clerc, enlumineur et relieur de liures, tant pour auoir enluminé et relié le psaultier escript par frere Noel, que pour auoir faict quelques lettres au legendier de tempore escript par frere Nicole Courtin, XXIII liv. X d. p. »

Jusqu'au treizième siècle, tout ce qui concernait la transcription et la vente des livres resta concentré dans les couvents; on venait du dehors se fournir auprès des moines, qui tiraient ainsi du travail de leurs copistes un honorable revenu. Ce fait, autant que les récompenses promises aux écrivains dans l'autre monde, explique le zèle et l'activité

(1) *Extraits des registres de l'église de Paris touchant l'ancienne librairie*. Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits in-folio, n° 852.

(2) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 1286 A.

(3) Encre.

que déployèrent certains ordres pour la transcription des manuscrits; il atténue aussi un peu le désintéressement avec lequel les Chartreux supplièrent Gui, comte de Nevers, de remplacer des vases d'argent qu'il leur offrait par du parchemin.

Il ne faudrait cependant pas exagérer l'influence de ce mobile. Il est prouvé que la plupart des couvents conservaient précieusement pour leur propre usage les manuscrits qu'ils possédaient; témoin cette phrase si souvent citée depuis le douzième siècle : *Claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario* (1), « un couvent sans bibliothèque, c'est une place de guerre sans arsenal. » A Kempis, cité par la Règle des frères de Sainte-Croix de la Bretonnerie, disait trois siècles plus tàrd : « Une bibliothèque est le vrai trésor d'un monastère; sans elle, il est comme une cuisine sans casseroles, une table sans mets, un puits sans eau, une rivière sans poissons, un jardin sans fleurs, une bourse sans argent, une vigne sans raisins, une tour sans gardes, une maison sans meubles (2). » Il est, en somme, assez naturel que des hommes instruits appartenant au clergé soit régulier, soit séculier, aient cherché à tirer quelque profit de leur travail. Nicolas Oresme, bien que précepteur du Dauphin, trésorier de la sainte Chapelle et évêque de Lisieux, acceptait cent francs pour la traduction des *Éthiques* d'Aristote, et une pension pour celle des *Politiques*. N'oublions pas, enfin, dans un chapitre consacré aux copistes, que le bénédictin P. Berchoire, Simon de Hesdin, hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, l'augustin J. Corbechon, prieur de Saint-Éloi, et les autres religieux qui travaillèrent pour Jean Ier et pour Charles V, se trouvent ainsi avoir été les premiers fondateurs de notre grande Bibliothèque du roi.

ALFRED FRANKLIN,
de la bibliothèque Mazarine.

(1) E. Martène, *Thesaurus anecdotorum*, t. Ier, p. 511.

(2) *Lucerna splendens super candelabrum sanctum, id est solida et dilucida explanatio constitutionum sacri et canonici ordinis F. F. Sanctæ Crucis, opera et studio R. P. F. Godefridi a Lit., Cruciferorum*, caput XVI, p. 153.

UNE CHANSON SUR LE SUPPLICE DE BIRON.

Tout le monde connaît le procès et la condamnation du maréchal de Biron, qui fut exécuté pour crime de lèse-majesté dans la cour de la Bastille, à Paris, le 31 juillet 1602; mais sans doute on connaît moins les pièces de vers que ce tragique évènement inspira aux poëtes contemporains. Nous pensons donc faire une chose utile en indiquant et signalant aux lecteurs du *Bulletin* quelques-unes des nombreuses pièces qui furent écrites ou publiées sur ce triste sujet.

Mais, avant de parler de ces pièces de vers, il nous paraît opportun de dire quelques mots du procès fait au maréchal.

Le procès de Biron est un des épisodes les plus dramatiques du règne de Henri IV, et il eut, tant en France qu'à l'étranger, un immense retentissement. Certes ce fut un spectacle douloureux que celui que présenta le Parlement lors du jugement du maréchal. Un homme était là assis sur la sellette devant les conseillers siégeant en robes rouges, et cet homme, accusé de haute trahison et de complot contre la vie de son souverain, était un des premiers personnages du royaume: c'était Charles de Gontaut, duc de Biron, pair de France et maréchal des armées du roi! Il était jeune encore, ayant tout au plus quarante ans. Son père avait été tué d'un coup de canon au siége d'Épernay en 1592; et lui, le vaillant capitaine, lui qui tant de fois avait combattu pour Henri IV et qui l'avait aidé à conquérir son trône, lui qui avait reçu trente-deux blessures dans diverses batailles, il était là devant ses juges, pâle, tremblant, humilié et ayant à se défendre contre une accusation capitale. Grande fut la pitié de tous à l'aspect d'une pareille infortune. Mais, malgré le sentiment profond de commisération qu'inspirait la triste position du maréchal, le Parlement, esclave de la loi, fut inflexible et prononça

contre Biron un arrêt de mort. Les parents de Biron firent tous leurs efforts pour sauver la tête du condamné. Ils se jetèrent aux pieds du roi, implorant sa bonté et sa clémence et rappelant les services que lui avait rendus son ancien compagnon d'armes. Ils le supplièrent de ne point faire trancher la tête au malheureux duc de Biron et de se contenter de le tenir enfermé dans une étroite prison, jusqu'à la fin de ses jours. Tout fut vain, tout fut inutile, et la sentence reçut son exécution. La seule grâce qu'obtint Biron fut d'être décapité dans la cour de la Bastille au lieu de l'être en place de Grève, ainsi que le portaient les termes de l'arrêt.

Biron était-il ou n'était-il pas réellement coupable du crime qu'on lui reprochait? C'est une question qui a été diversement jugée jusqu'à ces derniers temps. Pour nous, après avoir lu les pages consciencieuses que consacre à l'examen de cette grave affaire M. Poirson dans sa belle *Histoire du règne de Henri IV* (1), nous sommes de l'avis de l'ancien proviseur du collége Charlemagne, et nous croyons comme lui à la culpabilité pleine et entière du duc. Biron a donc été condamné justement et légalement par le Parlement; mais les immenses services qu'il avait rendus au roi, les nombreuses blessures par lui reçues en combattant à ses côtés, auraient dû engager Henri à la clémence. Il n'en fut pas ainsi: la justice suivit son cours, et Biron paya de sa tête sa conspiration contre le Roi et ses intrigues avec le duc de Savoie, Charles-Emmanuel. Les poëtes, eux, furent moins sévères à l'égard de Biron que ne l'avait été le Parlement, et tous, sauf un seul (Guillaume du Sable) (2), manifestèrent hautement leur sym-

(1) A. Poirson, *Histoire du règne de Henri IV*, 1856, in-8°, t. Ier, p. 396-397, 398-400.

(2) Voyez le sonnet intitulé : *Sur la Perfidie du mareschal de Biron*, page 200 de l'ouvrage : *la Muse chasseresse, dédiée à la Royne mère régente, par Guillaume du Sable, l'un des plus anciens gentilshommes de la venerie du Roy*. A Paris, aux frais et despens de l'autheur, MDCXI (1611), avec priv. du Roy, in-12 de 6 feuillets liminaires et 227 pages (la pagi-

pathie pour cette noble victime, rejetèrent tout l'odieux du crime sur La Fin, le complice du maréchal, et déplorèrent dans leurs vers ce funeste trépas. Laugier de Porchères (1), le sieur de Lespine (2), Jacques Poille, sieur de Saint-Gratien (3),

nation est irrégulière; le commencement du volume est chiffré par feuillets de 1 à 60 et par pages, depuis la page 61 jusqu'à la fin). On peut consulter sur ce poëte médiocre, mais plein de détails historiques curieux : Colletet, *Vies des Poëtes françois* (mss. de la Bibl. du Louvre); Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. XIV, p. 166-171; Auguis, *les Poëtes françois depuis le douzième siècle jusqu'à Malherbe*, t. V, p. 168-171, et Viollet-Le-Duc, *Bibliothèque poétique*, 1843, in-8°, p. 367-369.

(1) Laugier de Porchères a composé sur la mort de Biron les deux pièces suivantes : *Prosopopée de Mars infortuné se voyant au dernier période de sa vie*, et *Sonnet sur la mort de Polémandre comparée à une fusée*, qui se trouvent dans divers recueils, et notamment dans le *Temple d'Apollon*, 1611, 2 vol. in-12, t. I[er], p. 268-271 et 350. La première se lit également dans la *Chronologie septénaire* de Palma Cayet, liv. V, p. 382-383, édition du *Panthéon littéraire*.

(2) La pièce du sieur de Lespine, relative à Biron, est intitulée : *Mars infortuné se voyant au dernier période de sa vie*, et se lit dans les *Délices de la Poésie françoise* de Rosset, Paris, 1615, in-8°, p. 769-773; c'est exactement la même que celle de Porchères : *Prosopopée de Mars infortuné*, etc. Les vers du sieur de Lespine, à qui M. Paulin Paris donne le prénom de René (Tallemant, édit. in-8°, t. II, p. 298), n'ont jamais paru en volume et se trouvent disséminés dans les recueils de son temps. Voyez notamment : *Nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps*, Paris, Toussaint du Bray, 1609, in-8°, p. 387-436; *idem*, Lyon, Barthélemy Ancelin, 1615, in-12, p. 347-394; les *Délices de la Poésie françoise*, 1615, in-8°, p. 769-811; *Recueil des plus excellens vers satyriques*, 1617, in-12, et le *Cabinet des Muses*, 1617, in-12. — Il ne faut pas confondre ce poëte avec Charles de Lespine, auteur de : *la Descente d'Orphée aux enfers, par Charles de L'Espine, Parisien*; Lovanii, typis Phil. Dormalii, CIƆ IƆCXIIII (1614), cum gratia et privilegio, in-12 de 7 feuillets liminaires, et 98 pages avec un frontispice gravé.

(3) Jacques Poille, sieur de Saint-Gratien, a écrit sur le maréchal de Biron, qu'il appelle l'*Icare françois*, 105 sonnets qui font partie du volume intitulé : *les Œuvres de Jacques Poille, sieur de Saint-Gratien, conseiller au Parlement de Paris, divisées en onze livres : Rome en sept livres, la Grèce en un livre; les Barbares, les Grands Roys, les Grands Seigneurs, les Derniers Hérésiarques, en un livre; l'Icare françois en deux livres;* A Paris, chez Thomas Blaise, rue Saint-Jacques, à l'image Saint-

et quelques autres poëtes qui ont gardé l'anonyme, composèrent des vers sur ce lugubre événement. Ils se trouvent pour la plupart dans Palma Cayet, l'Estoile, ou dans les recueils du temps. Quelques-uns même n'ont jamais été imprimés et gisent enfouis dans les manuscrits des bibliothèques publiques. De toutes ces pièces, l'une des plus intéressantes et des plus curieuses, à notre avis, est la suivante, intitulée : *Regrets de Cléon proche de sa fin tragique.* Elle est sans nom d'auteur, mais on peut sans trop de témérité l'attribuer à Porchères, car elle porte à un haut degré l'empreinte de son style et de sa manière. Voici cette pièce :

REGRETS DE CLÉON PROCHE DE SA FIN TRAGIQUE.

STANCES (1).

Quand Cléon vit la mort, son courage d'Alcide,
Peignant dessus son front un mespris de ses traits,
La redouta si peu qu'il la rendoit timide,
S'il n'eust pour l'asseurer soupiré ces regrets :

Puisque ma vie, ô Dieux, devoit estre immolée
Au bien de cest Estat, pourquoi dans les hazards,
Lorsque je relevois sa grandeur ravalée,
Ne luy fus-je immolé sur un autel de Mars ?

De Mars et de la Mort victime glorieuse,
Que ne suis-je, cherchant ma fin dans le danger,
Tombé vainqueur dessous la fleur victorieuse
Des lys que j'arrosois du sang de l'estranger ?

Thomas et au Mercure arresté, MDCXXIII (1623), avec privilége du Roy, in-8° de 16 feuillets liminaires et 471 pages, plus table et errata. Voyez, sur ce poëte peu connu, Viollet-Le-Duc, *Bibl. poét.*, p. 400-401.

(1) Nous donnons le texte de ces *Stances* d'après le *Temple d'Apollon*, 1611, in-12, t. Ier, p. 337-338. Cette même pièce se trouve aussi dans les *Muses ralliées*, le *Parnasse des plus excellens Poëtes de ce temps* (publ. par Despinelle), et dans le *Cabinet des Muses*, 1619, in-12, p. 363-364. Il y a quelques légères variantes que nous avons dû négliger.

Qu'un canon, imitant les esclats du tonnerre,
Ne m'a fait héritier du destin glorieux
Qui porta tout d'un coup et mon père par terre
Et sa gloire innocente entre les demy-dieux?

Le los de sa valeur que je receus sans tache,
Je l'eusse encore accreu laissé à mes neveux,
Et ma fin, qui du chef tous mes lauriers m'arrache,
Ne leur laisse sinon des larmes et des vœux.

Mort que j'ai tant bravée au milieu des alarmes,
C'est donc pour te venger que tes sanglantes mains
M'ont réservé au coup de tes plus viles armes,
Puisqu'ainsi tu punis mes valeureux desdains!

Ingrate, c'est trop mal guerdonner mes services.
Si mon cœur, tout espris du los des immortels,
Desdaignoit ta rigueur, de mille sacrifices
Mon bras en même temps honoroit tes autels.

Celuy qui, repeuplant d'ombres ton noir empire,
De ton palais désert a réparé l'honneur,
Ton impiteuse main à la honte le tire :
Tu payes ses honneurs d'un mortel déshonneur.

Si tu es ceste Mort qui n'est plus redoutable
Qu'au bruit des grands exploits de ma valeur extraicts,
Tu devois un pardon à mon cœur indomptable,
Ou pour l'abattre au moins quelques plus nobles traits.

Mais non, tu ne l'es pas, ceste Mort courageuse
Que mon bras obligeoit, couronnoit d'un beau los
Ses vaincus et les miens, toy, peureuse et honteuse,
D'un infâme regret viens troubler mon repos.

Si elle eust à Cléon voulu donner l'alarme,
C'eust esté en un camp lorsqu'il estoit armé,
Et toy, cachant tes traits de peur qu'il te désarme,
Tu viens tremblante à luy, bien qu'il soit désarmé.

Avance, avance-toy, frappe, il te le commande
Du mesme cœur qu'il fit jadis à ses soldards;
Couarde, ne crains point, fay de moy ton offrande,
Puisqu'il faut que mon sang annoblisse tes dards.

Ainsi ce grand guerrier, second Mars de la France,
Fut sous les oliviers par Thémis renversé,
Et sa mort renversa la perfide espérance
De l'ennemy par luy tant de fois terrassé.

Outre les pièces de vers proprement dites dont nous venons de parler, il existe aussi des chansons sur la mort de Biron. Mais ici ne cherchez ni sympathie ni respect pour l'illustre maréchal. La muse populaire fut, comme on devait s'y attendre, implacable pour Biron et traita sans pitié cette grande victime. Nous connaissons deux pièces en ce genre. L'une se trouve dans la *Caribarye des artisans ou Recueil nouveau des plus agreables chansons vieilles et nouvelles* (pages 61-64 de la réimpression faite à Paris par M. A. Percheron, 1862, in-12), et porte pour titre: *Chanson notable sur l'emprisonnement du feu maréchal de Biron.*

Quant à l'autre chanson (c'est celle que nous reproduisons ci-après), elle fait partie d'un recueil fort rare et peu connu intitulé: *le Tresor des chansons amoureuses recueillies des plus excellens poëtes de nostre temps et augmentées d'une infinité de très-beaux airs nouveaux;* à Lyon, par Jean Huguetan, MDCXVI (1616), in-16 de 844 pages. Elle occupe les pages 155-161 de ce recueil, et porte le titre suivant: *Chanson sur l'entreprise du mareschal de Biron, comment il a esté descouvert et finalement executé.*

Nous réimprimons cette curieuse chanson sans y joindre aucune note, car le commentaire que nous aurions pu ajouter à chaque strophe aurait tenu au moins autant de place que le texte même. Nous préférons renvoyer le lecteur à la *Chronologie septénaire* de Palma Cayet (édition du *Panthéon littéraire*), livre V, pages 361-386, et au livre de M. Charles de Montigny: *le Marechal de Biron, sa vie, son procès, sa mort*, 1562-1602, Paris, Hachette, 1861, in-12 de III et 157 pages: il trouvera là tous les renseignements nécessaires.

On peut encore consulter sur le procès de Biron les ou-

vrages suivants : *la Conspiration*, *prison*, *jugement et mort du duc de Biron*; à Rouen, chez Jean Petit, tenant sa boutique dans la court du Palais, 1609, in-8° de 80 pages; *Histoire de la vie*, *conspiration*, *prison*, *jugement*, *testament et mort du duc de Biron*, *avec la trahison*, *mort et procès de Nicolas L'Hoste; Prison du comte d'Auvergne*, *sieur d'Antrague*, *et de madame la marquise de Verneuil;* jouxte la copie imprimée à Honnefleur par Jean Petit, sans date, in-8 de 54 pages, sign. A-Giij.; Sully, *Sages et royales OEconomies* (collection Michaud et Poujoulat), t. I., chap. CIX; d'Aubigné, *Histoire universelle*, 1626, in-folio, t. III, liv. V, chap. XIV, colonnes 675-681; l'Estoile, supplément au Journal de Henri IV, édition Champollion, p. 333-337; de Thou, livre CXXVIII; Estienne Pasquier, lettres 4 et 5 du liv. XVII dans l'édition des *OEuvres*, 1723, in-folio, t. II, col. 499-514; Nicolas Pasquier, lettre 10 du livre VII, *idem*, colonne 1305-1310, et le *Dictionnaire* de Bayle, article Charles de Gontaut, lettre G. Ed. T.

Février 1868.

CHANSON SUR L'ENTREPRISE DU MARESCHAL DE BIRON,

COMMENT IL A ESTÉ DESCOUVERT ET FINALEMENT EXECUTÉ (1).

Sur le chant : *Dieu qui tient en ses mains, etc.*

Qui t'anime, Biron, de fureur si volage?
Quelle fureur encor te poussa le courage
A changer ta prouesse avec l'ambition,
Ta guerriere hardiesse avec la trahison?

Ce fut pour le refus de Bourg la citadelle
Que tu te revoltas de ton ame fidelle,
Et celuy qui ta vie vouloit faire florir,
Tu taschas par envie de le faire mourir.

(1) Ce dernier mot manque dans l'imprimé.

Il ne falloit La Fin choisir pour ton complice,
Pour ce que toy plus fin il trompa la malice,
Et, descouvrant la trame de ton traistre dessein,
En deschargeant son ame, la tienne mit à fin.

De tous les confidens l'asseurance est perdue,
Le Roy par tes agens ton emprinse a cognue,
Janin (1) avec d'Escure te sont allés querir
Pour à la Cour sans cure te faire revenir.

[Tu jouas, ô Biron, bien mauvaise partie] (2)
Alors que de Dijon tu fis ta departie:
Le Président t'asseure que tu ne craignes rien (3),
Ta coulpe te conjure que tu n'en fasses rien.

Cependant vers le Roy tu fis ton arrivée,
Qui pour sçavoir de toy estoit bien desirée
Quelle est ceste entreprinse dont il est adverty,
Où sa mort est comprinse et ceux de son party.

Si tu dis vérité, Biron, je te pardonne ;
N'as-tu pas comploté de ravir ma couronne?
Sire, où sont mes parties qu'ainsi m'ont accusé?
De trahir ma patrie je n'ay jamais pensé.

De pardon n'ay besoin ny de justice aucune,
Mais sçavoir en un point l'autheur de ma fortune.
Telle response hautaine de Biron luy rendoit
Quand de fuïr la peine il (4) lui recommandoit.

Le Roy en discourant lui montra sa statue :
Si en ce bel estat ma personne apperceue
Et que le Roy d'Espagne me vist, que diroit-il?
Encor qu'il l'auroit veue, Sire, que craindroit-il?

Au sieur de Montigny, cependant la souppée,
Ne se pouvant tenir declara sa pensée:
Il loue un roy d'Espagne qui sçait recompenser
Et les braves cœurs gaigne qu'il voit bien meriter.

(1) Le président Jeannin.
(2) Vers passé. Nous l'avons refait tel quel.
(3) Impr. *que tu craignes rien.*
(4) C'est-à-dire le Roi.

Le sieur de Montigny de response soudaine
Luy remonstrant ainsi ce (1) propos luy ameine :
Ouy, mais il ne pardonne aucun forfait commis
A aucune personne, non pas mesme à son fils.

Or, en se retirant dans la maison royalle,
Quelqu'un le saluant une lettre luy baille
Que, s'il ne se retire dans deux heures au plus,
Qu'alors il pouvoit dire qu'il seroit pris au glus.

Ceste lettre il monstra à monsieur de Varenne,
Lequel luy repliqua en regrettant sa peine :
Adieu, monsieur mon Prince, je voudrois qu'un poignard
M'eust percé la poitrine, que fussiez à l'escart.

Helas! si j'y estois et que j'en eusse quatre,
Pour le Roy je viendrois sans défendre ou combattre ;
Puis le comte d'Auvergne luy va dire : Tout doux,
Icy, monsieur mon Prince, ne fait pas bon pour nous.

A la prime à minuit jouant avec la Reine,
Le Roy le jeu rompit et de Biron emmeine,
Demandant que de bouche il voulust declarer
Ce qui de près le touche et qu'il peut reveler.

Biron ne respond rien à aucune demande,
Encores que son bien et salut luy commande,
Ainsi qu'à la volliere (2) où il l'interrogea :
A sa cause premiere point il ne derogea.

Ne veux-tu pas, dis-moy, quelque response rendre ?
Je vois bien que vers toy je ne puis rien apprendre.
Vers le comte d'Auvergne maintenant je m'en vay (3)
L'emprise sur mon regne si de luy j'apprendray.

A Vitry et Praslin le Roy les recommande.
Lors le sieur de Vitry le mareschal demande,
Et le comte d'Auvergne fut gardé de Praslin,
Et en si bonne garde qu'ils n'eschappassent point.

(1) Impr. *en*.

(2) La volière du château de Fontainebleau.

(3) On pourrait mettre : *Maintenant voir je vay*, et le sens serait plus clair.

Le mareschal pensoit sortir de l'antichambre,
Oyant parler le Roy qui rentroit en la chambre;
Demandant son espée, Vitry l'alla saisir :
Ha, dit Biron, l'espée qui a tant bien servi!

Sur l'heure du disner, le mareschal s'advise
De quelqu'un advertir que le Roy on instruise,
Qu'on garde bien les villes de Beaune et de Dijon,
Qu'elles ne soyent rendues en sachant sa prison.

Le Roy avoit pourveu à toute la Bourgongne.
Cependant de Biron la mort point ne s'esloigne,
Car droit à la Bastille tous deux (1) furent menés,
Dont tous ceux de la ville furent bien estonnés.

Et quand le Roy entra, Vive le roi de France
Tout le peuple cria en grand resjouissance.
Alors une requeste presenterent (2) les parens
Au Roy, à une teste la vie requerans.

Soustenez, dit le Roy, tout pour son innocence;
Je m'y employerai de toute ma puissance.
Biron est en martyre : on ne laissoit entrer.
Ny aucun introduire qu'on ne fist desarmer.

Lors du profond du cœur ce souspir il esleve:
On me veut faire entrer au chemin de la Greve!
Son procès on fait faire au Conseil de la Cour,
Et (3) sa faute congnue on abbregea son jour.

Car sur un eschaffaut sa teste fut tranchée,
Après par ses amis sa vie regrettée.
Pour une repentie qu'au Roy il desnia,
En grande ignominie tout son honneur changea.

Or n'estoit-il plus temps quand l'espée fut prise
De declarer au Roy, Biron, ton entreprise;
Tu ne devois point suivre ton obstination :
La foy ne peut pas vivre avec l'ambition.

(1) Biron et le comte d'Auvergne.

(2) Ce mot doit être compté comme ayant trois syllabes pour la mesure du vers.

(3) Impr. *de*.

LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE RUSSIE

A SAINT-PÉTERSBOURG.

Sous l'influence des généreuses réformes entreprises par l'Empereur régnant, les études historiques ont pris un grand essor en Russie. Il s'y est récemment fondé, sous la présidence de S. A. I. le Grand-Duc Héritier, une société dont le but consiste à publier intégralement les documents que renferment les archives de l'État et les cabinets des particuliers. Cette société, qui a pour fondateurs des hommes aussi compétents que le baron de Korff, M. Hamburger, le comte Tolstoy, ministre de l'instruction publique, vient de faire paraître un premier volume, grand in-8° de près de 600 pages, qui serait irréprochable au point de vue bibliographique, si son papier était plus solide et ses marges moins sordides. Il se rapporte presque tout entier au règne littéraire et vraiment progressif de Catherine II.

Il s'ouvre par sa correspondance officielle et confidentielle avec le comte Alexis Orlof de 1768 à 1795. Cette correspondance, communiquée par le prince Nicolas Orlof, est supérieurement annotée. Je ne puis pas en dire autant des pièces éditées par M. Zlobine sur la princesse Tarakanof. Cette aventurière étrange, qu'une mort affreuse a poétisée (1), se faisait passer pour une fille de l'impératrice Élisabeth.

(1) Les visiteurs de l'Exposition ont sans doute remarqué, parmi les tableaux russes, celui qui la représente luttant avec l'eau envahissant son cachot.

Qui était-elle en réalité? C'est la question qui aurait dû être éclaircie en parallèle de ses déclarations. Cela aurait plus intéressé le lecteur que l'inventaire scrupuleux de ses nippes.

Les documents historiques ne sauraient être livrés au public sans explications : il faut que l'éditeur se donne la peine de lui indiquer leur origine et le parti à en tirer. C'est ce que le prince P. Viazemski et M. Hamburger ont parfaitement compris en nous offrant la correspondance de l'impératrice Catherine avec le prince de Nassau-Ziegen et avec Mme Geoffrin (et non Jeoffrin !). Cette dernière nous initie d'une manière on ne peut pas plus curieuse au *journalier* de l'impératrice ; les lecteurs de ce *Bulletin* ne m'en voudront peut-être pas de leur en soumettre un échantillon.

Voltaire « se traînait aux pieds » de Catherine. Mme Geoffrin croyait devoir imiter le patriarche; l'impératrice la relève en ces termes vraiment charmants :

« Encore une fois je ne veux point de ses prosternations, entre amis cela ne se pratique jamais, puisque vous faite tant que de m'aimer, vous prendrés s'il vous plaît le ton de l'amitié et cesserai de me traiter comme le Sophi de Perse l'étoit. Tenés, Madame, il n'y a rien de plus vilain au monde que la grandeur; quand j'entre dans une chambre, on diroit que je suis la tete de Meduse, tout le monde se petrifie et chaqu'un prend un air guindé, je crie souvent comme un aigle contre ces façons, j'avoue que ce n'est pas le moyen de les faire cesser, car plus je crie et moins on est à son aise, aussi j'employe d'autres expédients. Par exemple, si vous entriés dans ma chambre, je vous dirais : Madame assayé vous, jasons à notre aise, vous auriés un fauteuil vis-à-vis de moi, une table entre deux, et puis des batons rompus tant et plus, s'est mon fort. Je m'étonne que vous me donniés de l'esprit, on m'avoit dit que chés vous on n'en croyoit pas à ceux qui n'avoit pas été à Paris, l'amitié vous fait faire ces efforts pour moi, j'y suis très sensible, et je ne sai pas ou j'ai mérité toutes les louanges que vous me don-

nés. Je ne croyois pas qu'à neuf cent lieues d'ici on s'occupa de moi, mais puisque vous en avés le bon plaisir, et que vous voulés savoir de Nastadia (1) comment je passe la journée, je vous le dirai mieux qu'elle parce qu'elle n'est pas toujours avec moi, n'en soyés pas scandalisé si vous y trouverés de la difference avec les mœurs de Paris. Je me leve regulierement à 6 heures du matin, je lis et j'ecris toutte seule jusqu'a huit, puis on vient me lire des affaires, chaqu'un qui a a me parler entre, un a un, les uns apres les autres, cela dure jusqu'a onze heures et plus, puis je m'habille. Les dimanches et les fetes, je vais a la messe, les autres jours je sort dans mon antichambre ou quantité de monde ordinairement m'attend, apres une demi ou trois quart d'heures de conversation, je me mets a table, au sortir de la vient le *vilain General* (2) pour m'endoctriner, il prend un livre et moi mes noeuds. Notre lecture quand elle n'est pas interrompu par des paquets de lettres et d'autres entraves, dure jusqu'a cinq heures et demi, alors je vais ou au spectacle, ou je joue, ou bien je jase avec les premiers venu jusqu'au soupé, lequel finit avant onze heures que e me couche, pour faire la même chose le lendemain, et cela est reglé comme un papier de musique. Ne soyés pas si faché contre ce General que vous grondé tant, il est vrai qu'il est terriblement occupé, non seulement de sa place, mais encore de quantité de nouveaux établissement et projets, nous l'apellons le magasin des enfans. Il dirige l'Hotel des enfans trouvés, l'Academie des beaux arts et l'éducation des Demoiselles. Il me tourmente souvent de le laisser aller à Paris, des que toutes ses entreprises seront en bon train, s'il persiste vous l'aurai car je ne prétend gener personne, l'entendés vous, Madame; écrivés moi comme et tant de fois que vous le voudrés, au moins vous ne vous plaindrés

(1) Femme de chambre de l'impératrice.

(2) Betzky, auteur d'un *Système complet d'Éducation publique, physique et morale.* Neufchâtel, 1777, 2 vol. in-8°.

En

— Gram-

Manille, à

rendu son règne si glorieux et profitable à la Russie. L'étude et la pratique de la science historique conduisent naturellement à la modération, et la Société à laquelle j'ai tenu ici à souhaiter la bienvenue sera, sans aucun doute, constituée comme elle l'est, une école de bon goût et d'impartialité, destinée à de grands succès, car partout la vérité conduit à des bénéfices rapides.

AUGUSTIN GALITZIN.

PRIX COURANT DE LIVRES ANCIENS.

— Bibliotheca Americana. Vente faite le 15 janvier et jours suivants, par les soins de M. Maisonneuve.

Il nous faut, avant tout, mentionner avec éloge le catalogue important de cette bibliothèque, rédigé avec tant de soin par Ch. Leclerc. On trouve rarement des catalogues de vente dont les articles soient accompagnés de descriptions ou *collations*, qui manquent trop souvent dans les ouvrages spéciaux de bibliographie, et d'amples annotations exactes, curieuses, et toujours utiles.

Nous citerons les articles principaux, avec les prix d'adjudication :

25. Advertissement certain, contenant les pertes advenues en l'armée d'Espagne. 1588; in-8. — 80 fr. — Pièce fort rare de 28 pages, vraisemblablement impr. à Paris.

26. A gloria de Dios : ... El Glorioso Martyrio del padre Andres de Espoleto, en el año 1532. *S. l. n. d.* — 155 fr. — Pièce gothique de 12 ff., extrêmement rare, et très-intéressante pour l'histoire des premières missions au Nouveau-Monde.

29. Aguirre. Collectio maxima Conciliorum omnium Hispaniæ et Novi Orbis. *Romæ,* 1753-55; 6 vol. in-fol. — 120 fr. — Collection très-importante, devenue fort rare.

55. De Orbe Novo Petri Martyris Anglerii decades octo. *Parisiis,* 1587; in-8. — 160 fr. — Magnifique exemplaire à toutes marges d'un ouvrage précieux. Édition fort rare et l'une des plus complètes.

63. Antonio (Nicolao). Bibliotheca hispana vetus et nova. *Matriti,* 1783-88; 4 vol. in-fol. — 80 fr. — Ouvrage important.

83. Arriaga (P.-Jos.). Extirpacion de la idolatria del Peru. *En Lima,* 1621; in-4. — 85 fr.

87. Arte de la lengua zebuana. *S. l. n. d.*; in-4. — 56 fr. — Grammaire de toute rareté, imprimée sur papier de riz, à Manille, à la fin du siècle dernier.

92. Avendaño y Vilela. Relacion del viaje y sucesso de la armada que partiò al Brazil, à echar de alli a los enemigos. *Sevilla*, 1625; in-4. — 65 fr. — Pièce extrêmement rare et tout à fait inconnue.

104. Advertencias para los confessores de los naturales, por el padre Joan Baptista. *En Mexico,* 1600; in-8. — 301 fr. — Volume rare, qui contient plusieurs feuillets en langue mexicaine.

110. Barbosa Machado. Bibliotheca Lusitana. *Lisboa,* 1731-59; 4 vol. in-fol. — 360 fr. — Ouvrage important et fort rare, même en Portugal. Une partie de l'édition fut détruite par le tremblement de terre de 1755.

111. Barcia. Historiadores primitivos de las Indias occidentales. *Madrid,* 1749; 3 vol. in-fol. — 300 fr. — Collection très-importante, devenue fort rare.

117. Barreda (Nic. de la). Doctrina christiana en lengua chinanteca. *Mexico,* 1730; in-4. — 106 fr. — Cette doctrine chrétienne est le seul livre qui existe maintenant sur la langue chinanteca, parlée par les Indiens dans quelques districts du Mexique.

136. Beltran de Santa Crosa Maria. Arte de el idioma maya, y semilexicon yucateco. *Mexico,* 1746; in-4. — 150 fr.

147. Bergaño. Arte de la lengua pampanga. *Sampaloc*, 1736; in-4. — 100 fr. — Imprimé sur papier de riz.

175. De ventis et navigatione libellus a M.-A. Blondo. *Venetiis*, 1546; in-4. — 65 fr. — 18 ff. imprimés en caractères cursifs; fig. dans le texte. Traité fort rare, relatif à l'Amérique.

195. Bouton. Relation de l'establissement des François, depuis 1635, en l'isle de la Martinique. *Paris,* 1640; pet. in-8. — 100 fr. — Cet ouvrage est la plus ancienne relation de la Martinique que l'on possède.

217. Brito Freyre. Nova Lusitania, historia da guerra brasilica. *Lisboa,* 1675; in-fol. — 150 fr. — Très-rare.

223. De Bry. Collection de voyages aux Indes. 27 parties in-fol. — 4000 fr. — Édition allemande, d'une conservation parfaite.

249. Calancha (A. de la). Coronica del Orden de San Augustin en el Peru. *Barcelona*, 1638; in-fol. — 126 fr. — Chronique très-importante pour l'histoire du Pérou.

253. Calle (J. Diez de la). Memorial y resumen de noticias de las

Indias occidentales. *Madrid*, 1654; in-fol. — 455 fr. — Volume extrêmement rare et presque inconnu.

268. Carochi. Arte de la lengua mexicana. *Mexico*, 1645; in-4. — 265 fr. — Première édition de cette célèbre grammaire.

274. Cartas dos padres da Companhia de Jesus, desde anno 1580 até o de 1588. In-fol. — 200 fr. — Superbe manuscrit très-important, exécuté au Japon, sur papier du pays.

285. Carver (J.). Travels through the interior parts of North-America. *Dublin*, 1779; in-8. — 4 fr. 75 c. — Édition originale.

293. Castillo y Negrete. Remedio politico... para la capital de las islas Philipinas. *Sampaloc*, 1779; in-fol. — 55 fr. — Imprimé sur papier de riz.

310. Champlain. Voyages et découvertes en la Nouvelle-France. *Paris*, 1620; in-8. — 260 fr. — Première édition, rare et fort recherchée.

332. Chirino. Relacion de las islas Filipinas. *Roma*, 1604; in-4. — 85 fr.

340. Claude d'Abbeville. L'Arrivée des pères capucins en l'Inde nouvelle, appelée Maragnon. *Lyon*, 1613; in-8. — 80 fr.

350. Cogolludo. Historia de Yucatan. *Madrid*, 1688; in-fol. — 228 fr. — Cet important ouvrage contient des documents précieux sur des pays très-peu connus.

372. Combes (F. de). Historia de las islas de Mindano y Jolo. *Madrid*, 1677; in-fol. — 85 fr. — Ouvrage rare et très-estimé.

380. Concilio provincial de Mexico (en el año 1771). Borrador original; in-4. — 160 fr. — Manuscrit important.

386. Constituciones y ordenanças de la Universidad de la ciudad de los Reyes del Peru. *Ciudad de los Reyes*, 1602; in-fol. — 125 fr. — Édition précieuse et originale.

387. Constituciones y ordenanzas de la Universidad de San Marcos de la ciudad de los Reyes del Perù. 1735; in-fol. — 151 fr. — Nouvelle édition des statuts de l'Université de Lima.

398. Præclara Ferdinandi Cortesii de Nova maris Oceani Hispania Narratio (1524); in-fol. — 420 fr. — Magnifique exemplaire de ce précieux volume.

399. La Preclara Narratione di Ferd. Cortese della Nuova Hispagna. *Venetia*, 1524; in-4. — 700 fr. — Ce volume précieux contient le plus ancien plan qui existe de la ville de Mexico.

402. Cosmographiæ Introductio. — Insuper quatuor Americi Ves-

pucii Navigationes. *Deodate*, 1507; in-4. — 420 fr. — C'est le premier livre dans lequel on désigne le Nouveau-Moude sous le nom d'*America;* c'est aussi la première production connue des presses de Saint-Dié.

422. Davila. Historia de la fundacion de la provincia de Santiago de Mexico. *Madrid*, 1596; in-fol. — 135 fr. — Édition originale, extrêmement rare.

462. Doctrina Christiana (en Quichua y Aymara). *Lima*, 1584; in-4. — 256 fr. — Volume de la plus grande rareté et la première production connue des presses de Lima.

467. Domingo de la Anunciacion. Doctrina christiana, en lengua castellana y mexicana. *Mexico*, 1565; in-4, goth. — 1500 fr. — Précieux volume, d'une rareté excessive, peut-être même le seul connu.

468. Domingo de S. Thomas. Grammatica, o Arte de la lengua de los Indios del Peru. *Valladolid*, 1560; pet. in-8. — 1050 fr. — Superbe exemplaire d'un ouvrage très-rare et précieux. C'est la première grammaire quichua qu'on ait imprimée.

472. Expeditio Fr. Braki in Indias occidentales. *Leyde*, 1588; in-4. — 205 fr. — Pièce fort rare.

501. Eguiara. Bibliotheca Mexicana. *Mexici*, 1755; in-fol. — 215 fr. — Ouvrage très-important et d'une rareté excessive.

681. Haklvyt (Rich.). The Navigations and discoveries of the english nation. *London*, 1598-1600; 3 vol. in-fol., goth. — 420 fr. — Collection importante et fort rare.

710. Herrera. Ang Pagcadapat... (Traité de l'amour de Dieu, en langue tagale). *Manila*, 1639; in-18. — 200 fr. — Petit volume précieux, imprimé sur papier de riz.

742. Hudson. Descriptio geographica detectionis freti..... *Amstel.*, 1612; in-4. — 205 fr. — Édition originale de cette relation curieuse et rare.

781. Journal depuis mon départ de France, 26 mars 1781, jusqu'au 18 novembre, que l'armée aux ordres du comte de Rochambeau est entrée dans ses quartiers d'hiver. In-fol. — 820 fr. — Manuscrit original et inédit, très-important pour l'histoire de la campagne de 1781 aux États-Unis.

785. Juarros. Compendio de la historia de la ciudad de Guatemala. *Guatemala*, 1808-18; 2 vol. in-4. — 160 fr. — Cette histoire est fort rare et recherchée.

838. Las Casas. Obras. *Sevilla*, 1552-53; in-4, goth. — 510 fr. — Collection originale, précieuse et complète, des traités et relations du saint évêque.

886. Lescarbot (Marc). Histoire de la Nouvelle-France. *Paris*, 1618; 2 vol. in-8. — 251 fr. — Cette édition est la plus complète.

893. Libro primo della historia delle Indie occidentali. 1534; in-4. — 150 fr. — Collection précieuse.

942. Ronohel utzil atobal... (Recueil de prières et de méditations en dialecte indien). In-8. — 205 fr. — Manuscrit précieux, écrit sur parchemin très-fort.

951. Maurile de S. Michel. Voyage des isles Camercanes, en l'Amérique. *Au Mans*, 1652; in-8. — 281 fr. — Relation de l'établissement des carmes dans les Antilles.

956. Maximiliani Epistola, de admirabili Hispanorum in Orientem navigatione. *Romæ*, 1524; in-4. — 299 fr. — Relation fort rare de l'expédition de Magellan.

983. Mentrida. Vocabulario de lengua bisaia hiligvoyna. *Manila*, 1637; in-4. — 410 fr. — Précieux volume d'une extrême rareté.

1006. Molina. Vocabulario en lengua castellana y mexicana. *Mexico*, 1571; in-fol. — 320 fr. — Précieux et extrêmement rare.

1007. Molina. Arte de la lengua mexicana y castellana. *Mexico*, 1576; in-8. — 260 fr. — Seconde édition de cette précieuse grammaire.

1065. Nehiro-Iriniui.... (Doctrine chrétienne en langue des Indiens montagnais). *Québec*, 1767; in-8. — 190 fr. — Une des premières productions des presses de Québec.

1097. Olmos. El Arte de la lengua mexicana. In-4. — 320 fr. — Très-beau manuscrit, exécuté au Mexique, dans le milieu du seizième siècle, en car. goth.

1114. Oviedo. La Historia de las Indias. *Valladolid*, 1557; in-fol., goth. — 360 fr. — Édition originale.

1118. Palafox. Virtudes del Indio. In-4. — 300 fr. — Livre très-précieux, que l'on croit être imprimé à Puebla, en 1634.

1214. Ptolemæi Opus geographiæ. *Argentorati*, 1522; in-fol. — 560 fr. — Belle édition fort importante.

1292. Remesal. Historia de las Indias occidentales. *Madrid*, 1620; in-fol. — 172 fr.

1303. Arte de la lengua mame. *Mexico*, 1644; in-4. — 1000 fr. — Volume des plus précieux, et dont on ne connaît pas d'exemplaire dans les bibliothèques publiques de l'Europe.

1305. Ribas. Historia de los triumphos de nuestra sancta fe entre gentes las mas barbaras del nuevo orbe. *Madrid*, 1645; in-fol. — 199 fr.

1340. Ruiz Blanco. Conversion de Piritu. *Madrid*, 1690; in-8. — 180 fr.

1444. Ruiz de Montoya. Arte y vocabulario de la lengua guarani. *Madrid*, 1640; in-4. — 240 fr.

1354. Sagard. Le Grand Voyage du pays des Hurons. *Paris*, 1632; in-8. — 205 fr. — Extrêmement rare.

1354. Sagard. Histoire du Canada. *Paris*, 1636; in-8. — 700 fr. — C'est l'un des plus précieux livres pour l'histoire du Canada.

1431. Spilbergen. Miroir Oost et West Indical. *Amsterdam*, 1621; in-4. — 150 fr. — Ce texte français est plus rare et plus recherché que le latin.

1478. Torres Rubio. Arte de la lengua quichua. *Lima*, 1619; in-8. — 118 fr. — Excessivement rare.

1533. Vera Cruz (Al. de la). Ordinarium ordinis Heremitarum S. Augustini. *Mexici*, 1566; in-8. — 360 fr. — Ce volume est inconnu en Europe, et probablement unique.

1587. Yangues. Principios de la lengua cummanagota. *Burgos*, 1683; in-4. — 200 fr. — Grammaire de la plus grande rareté.

1591. Zarate. Historia del descubrimiento y conquista de las provincias del Peru. *Sevilla*, 1577; in-fol. — 155 fr. — Seconde édition, fort rare.

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. ÉDOUARD TURQUETY : 22 janvier (MM. Claudin et Potier experts). — M. Turquety avait entrepris de réunir les œuvres des poëtes français. Commencée depuis longtemps en Bretagne, sa collection s'augmentait chaque année et s'était, tout récemment encore, enrichie de plusieurs volumes fort rares. Sa bibliothèque poétique aurait été, sans doute, plus nombreuse et plus complète que celle de M. Viollet-le-Duc. La vente a obtenu un grand succès, du moins pour un cer-

tain nombre de volumes défectueux ou en mauvais état de conservation. Nous mentionnerons les articles suivants :

N° 8. Le Romant de la rose. *Paris*, *Michel Lenoir*, 1509, in-4, mar. rouge — 81 fr. — Exemplaire en condition médiocre.

10. Le même, texte en prose, par Molinet, 1521, in-fol., mar. rouge. — 161 fr. — Exempl. ordinaire.

29. Ovide, de Arte amandi, translaté de latin en françoys. *Imprimé à Genefve* (*fin du quinzième siècle*), pet. in-4 gothique à 2 colonnes, fig. s. bois, mar. vert. (*Niedrée.*) — 135 fr.

56. Controverses des sexes masculin et féminin (par Gratien du Pont). (*Toulouse*), 1535, 3 tom. en un vol. in-16, mar. vert, fil., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 210 fr. — Exemplaire de Crozet et de M. de Chaponay.

61. Marguerites de la Marguerite des princesses. *Lyon*, *Jean de Tournes*, 1547, 2 part. en un vol. in-8, fig. s. bois, v. m., fil. — 180 fr.

69. Œuvres poétiques de Jaques Peletier du Mans. *Paris*, 1581, in-4, v. fauve. (*Closs.*) — 132 fr.

71. Délie, object de plus haute vertu (par Maurice Scève). 1564, in-16, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Niedrée.*) — 125 fr.

75. Œuvres de Loyse Labé Lionnoise. *A Rouen*, *par Ian Garou*, 1556, in-16, mar. r., fil., plats ornés et à petits fers, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 230 fr. — « La plus introuvable des éditions de cette illustre poétesse. Cette édition n'est pas à la Bibliothèque impériale; le seul exemplaire que j'en connaisse avec celui-ci faisait partie de la bibliothèque de M. Cigongne. » E. T.

Charmant exemplaire qui provient des bibliothèques du marquis de Coislin et de M. A. Bertin. — Le 81ᵉ feuillet qui manquait a été refait avec une grande perfection.

81. Œuvres de Mellin de S.-Gelais. *Lyon*, 1574, in-8, mar. r., fil., tr. dor. (*Kœhler.*) — 120 fr. — Edition originale sous cette date.

87. Les Amours de P. de Ronsard, Vandomois, ensemble le cinquiesme Livre de ses Odes. *Paris*, *veuve Maurice de la Porte*, 1552, in-8, musique notée, n. rel. — 175 fr. — Édit. originale très-rare, surtout avec la partie contenant les airs notés, lesquels sont de P. Certon, A. Muret, Goudimel, Jannequin, etc. L'exemplaire

est grand de marges. Quelques feuillets de la fin ont été remontés et sont en très-mauvais état.

100. Les Œuvres de P. de Ronsard. *Paris*, 1567, 6 tom. en 5 vol. in-4, réglés, portr., mar. vert janséniste. (*Duru.*) — 1,000 fr., à M. Ernest Odiot. — Bel exemplaire grand de marges.

101. Les Œuvres de P. de Ronsard. *Paris*, 1572-1573, 6 tom. en 5 vol. in-16, portr., maroq. br. (*Lortic.*) — 155 fr.

119. Œuvres de Joachim du Bellay. *Paris, Abel L'Angelier*, 1584, in-12, mar. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 169 fr. — Exemplaire très-grand de marges, rempli de témoins.

123. Les Œuvres poétiques d'Estienne Jodelle. *Paris*, 1583, in-12, mar. r., fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 230 fr. — Bel exemplaire.

129. Les Amours de Jan-Antoine de Baïf. *Paris*, *Lucas Breyer*, 1572, in-8, dem.-rel. — 100 fr. — Exemplaire ordinaire.

131. Euvres en rime de Jan-Ant. de Baïf. *Paris, L. Breyer*, 1573, in-8, dem.-rel. (*Titre doublé.*) — 120 fr. — Mauvaise condition.

142. Quadrins historiques (en vers françoys, par Cl. Paradin). *A Lion, Jan de Tournes*, 1555-56, 2 tom. en un vol. in-8, mar. r., fil, à riches comp., plats à petits fers, tr. dor. (*Capé.*) — 525 fr. — Charmante reliure.

145. La Tragédie d'Agamemnon, par Charles Toutain. *Paris*, *Martin le Jeune*, 1557, in-4, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. reliure.*) — 355 fr. — « Ce volume de poésies est de la plus grande rareté. La Croix du Maine ne le connaissait pas. Enfin il ne se trouve pas dans le catalogue des livres qui composaient la bibliothèque du duc de la Vallière. Cet exemplaire était dans la collection de Favart. » E. T. — Quelques feuillets tachés sur la marge extérieure, mais grand de marges.

146. Les Odes d'Olivier de Magny, 1559, in-8, réglé, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 755 fr. —Exemplaire à toutes marges, précieux en ce qu'il a été donné par l'auteur lui-même à un de ses amis, ainsi que le constate la mention suivante : « *Donné par Lhaucteur*(sic), *de Sainct-Germain.* » Olivier de Magny, un des meilleurs poëtes de son temps, est aussi un de ceux dont les ouvrages sont le plus difficiles à rencontrer.

147. Élégies de Jan Doublet, Dieppoys, 1559, in-4, mar. rouge, (*Trautz-Bauzonnet.*) — 805 fr. — Bel exemplaire réglé, provenant de la collection d'Auffay, à la vente duquel il a été vendu

— 450 fr. — Raccommodage au titre. « J. Doublet est le plus rare peut-être des poëtes du seizième siècle. On n'en connaît que deux exemplaires : celui-ci et l'exemplaire du duc de la Vallière, qui est à la Bibliothèque de l'Arsenal. » E. T.

184. Le Premier Livre des odes de Charles de Rouillon. *Anvers, Chr. Plantin*, 1560, in-8, v. fauve, fil., tr. dor. — 250 fr. — Poésies des plus rares. Exemplaire de Viollet-le-Duc.

151. Orphéide. Œuvre excellent et singulier. Autheur frère Adrien du Hecquet, de l'ordre des Carmes du couvent d'Arras. *A Anvers* (1562), in-8, portr., v. brun. — 111 fr. — « Livre rarissime. Je ne l'ai trouvé dans aucun catalogue ; il n'a passé dans aucune vente, et le seul exemplaire qu'il y en ait, à ma connaissance, avec celui-ci, est à la Bibliothèque de l'Arsenal. » E. T. Ce volume est orné d'un portrait fort curieux de l'auteur. Court de marges.

152. Les Chastes Amours de N. Renaud, gentilhomme provençal. *Paris*, 1567, pet. in-4, réglé, port. gravés s. bois de Renaud et de Lucrèce, sa maîtresse, mar. rouge, fil. à comp., tr. dor. (*Kœhler.*) — 425 fr. — « Un des plus rares poëtes du seizième siècle. Superbe exemplaire de Charles Nodier. Cet exemplaire porte sur le titre la signature de Jamet, de Lunéville, et quelques notes de sa main. Il a amplifié le titre : *les Chastes Amours* en y ajoutant : *exprimées très-impudiquement*, etc. »

165. Œuvres poétiques de Jean et Jacques de la Taille, *Paris*, 1572-1574, in-8, 5 part. en 1 vol., mar. br. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 480 fr. — Très-bel exemplaire avec témoins d'une réunion précieuse et fort rare des pièces originales des deux de la Taille. L'exemplaire est celui qui est mentionné au prix de — 280 fr., — n° 2595 de la *Description bibliographique* publiée par Joseph Techener, 1855.

180. Les Poëmes de Pierre de Brach, Bourdelois. *Bordeaux, par Simon Millanges*, 1576, in-4, mar. r. — 180 fr.

189. Les Œuvres et Meslanges poétiques de Pierre Le Loyer, Angevin. 1579, in-12, mar. r. (*Derome.*) — 300 fr. — Volume fort rare. C'est le recueil le plus complet des poésies de l'auteur, et le seul dans lequel se trouve la *Néphélococugie*. Titre doublé. Joli exemplaire de M. de Chaponay, où il a été vendu — 170 fr.

190. Les Œuvres de Claude de Pontoux, gentilhomme chalonnois. *Lyon*, 1579, in-16, mar. bleu. (*Capé.*) — 200 fr.

194. Les Œuvres poétiques de Iaques de Courtin de Cissé, gentilhomme percheron. *Paris*, 1591, in-12, mar. cit. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 240 fr.

195. Les Premières Œuvres poétiques de madamoiselle Marie de Romieu, Vivaroise. *Paris*, 1581, in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Niedrée.*) — 190 fr.

204. Les Œuvres poétiques de Pierre de Cornu, Dauphinois. *Lyon*, 1583, in-8, mar. r. — 400 fr. — Exempl. très-lavé et reliure médiocre.

212. Les Premières OEuvres poétiques de Flaminio de Birague. *Paris*, 1585, in-12, portr., mar. r. (*Anc. reliure.*) — 160 fr. — Poésies rares.

222. Trois Centuries de sonnets, par François Perrin, Autunois..... *Paris*, 1588, in-8, mar. bleu. (*Kœhler.*) — 250 fr. — Bel exemplaire de Charles Nodier, avec son « *Ex Musæo*, » et depuis de M. de Chaponay.

144. Les Essais poétiques de Guill. Du Peyrat, gentilhomme lyonnois. *Tours*, *Jamet Mettayer*, 1593, in-12, mar. bl. (*Kœhler.*) — 345 fr. — Bel exemplaire de Ch. Nodier et de M. de Chaponay, où il a été vendu — 200 fr. — Titre raccommodé.

259. Les Premières OEuvres poétiques du capitaine Lasphrise à César Monsieur. *Paris*, *J. Gesselin*, 1597, in-12, portr., bas. — 102 fr. — Avec le portrait du capitaine Lasphrise, gravé par Thomas de Leu, qui manque souvent. Les 2 feuillets d'errata manquent.

262. Les Premières OEuvres poétiques de Jehan Grisel, Rouennois. *Rouen*, *R. du Petit-Val*, 1599, in-12, v, fauv., fil., tr. dor. (*Thouvenin.*) — 185 fr.

305. Les Marguerites poétiques, par Esprit Aubert. *Lyon*, 1613, in-4, titr. gravé par L. Gaultier, m. r. (*Lortic.*) — 180 fr.

324. Les Poëmes divers du Sieur Annibal de Lortigue, Provençal. 1617, in-12, mar. vert. (*Petit.*) — 142 fr.

358. Les Tragiques, par le sieur d'Aubigné (*par J. Moussat*), *vers* 1630, in-8, v. fauv. (*Anc. reliure.*) — 150 fr.

405. La Muse chrestienne du sieur Adrian de Rocquigny, 1634, 2 part. en un vol. in-4, portr., mar. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 165 fr.

408. Les Nouveaux Satires, par R. Angot de l'Esperonnière. *Rouen*, 1637, in-12, réglé, mar. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 270 fr.

— Exemplaire de la collection d'Auffay, très-raccommodé. Poésies des plus rares.

415. Les OEuvres chrestiennes du sieur Jean Gaston, dédiées à M. le Mareschal de la Force. *Orthez*, 1639, in-8, v. m.—100 fr. — Pour le docteur Payen.

621. La Ligue, ou Henry le Grand, par Voltaire. 1723, in-8, mar. vert. (*Duru.*) — 260 fr. — Edition originale de la *Henriade*. Exemplaire auquel on a joint : 1° une lettre autographe de Voltaire à l'avocat Dumolard; du 2 février 1761 2° une lettre autographe signée de Henri IV, de 2 p. in-fol., et adressée à Catherine de Médicis (juillet 1585); 3° enfin une série de 14 portraits des principaux personnages qui figurent dans le poëme.

630. La Tragédie d'Euripide nommée Hecuba, traduicte de grec en rhytme françoise, 1544, in-8, mar. rouge. (*Capé.*) — 150 fr. — « Ce rare et beau volume est le seul qui renferme les diverses poésies de Lazare de Baïf. » E. T.

— Vente de livres rares et précieux composant la bibliothèque de feu M. Capé, ancien relieur (27 janvier au 3 février 1868; M. L. Potier libraire).—La réputation de M. Capé comme relieur, les lignes brillantes inspirées à M. Jules Janin, à l'occasion de cette grande perte pour les amateurs, qu'on a pu lire le 15 avril 1867 dans le *Journal des Débats*, et qui ont été reproduites en tête du catalogue, avaient attiré une foule considérable. Plusieurs volumes reliés sous la direction de M. Capé ont bien obtenu l'approbation qu'ils méritaient; mais ce n'était certainement pas dans cette réunion, préparée pour la vente aux enchères, que se trouvaient les meilleures et les plus élégantes reliures dues au goût indiscutable de M. Capé. Nous pourrions citer plusieurs volumes conservés dans des cabinets d'amateur qui sont d'une rare élégance, d'un fini remarquable et dorés avec une habileté et un *soin* tout particuliers. Combien de nos relieurs actuels négligent de soigner leurs ouvrages! Les détails minutieux dont l'exécution est indispensable pour produire une belle et bonne reliure fatiguent leur patience, échappent à leurs yeux. Quant à la dorure, tout le monde sait qu'elle était appliquée

par M. Marius Michel ; mais les amateurs les moins bien disposés pour le genre adopté par M. Capé sont obligés de reconnaître le talent qu'il possédait à un si haut degré, de combiner les fers, de diversifier les dessins et de choisir les ornements. C'est par le coup d'œil exercé et artistique que M. Capé s'est fait un grand nom dans l'histoire de la reliure, et ce n'est pas comme *ouvrier* relieur seulement que sa réputation s'est ainsi établie.

Voici les principales adjudications de cette vente, qui a produit 73,500 francs:

1. Biblia sacra. *Basileæ*, 1526, in-4, mar. n. compart. tr. ciselée et dorée. — 305 fr. — Belle reliure du seizième siècle, avec riches compartiments, à entrelacs de couleur, dans le style de Grolier. — Le titre, qui manquait, a été refait par M. Pilinski.

10. Quatuor Evangelia arabice et latine. *Romæ*, 1591, in-fol., mar. br. à compart. — 325 fr. — Belle et curieuse reliure du commencement du dix-septième siècle, aux armes de Cl. de Bullion, surintendant des finances.

15. Harmoniæ Evangelicæ, 1540, in-8. — 100 fr. à M. Tandeau de Marsac. — Riche reliure du seizième siècle, avec compartiments en mosaïque.

19. Figures de la Bible, par Léonard Gaultier. In-16, mar. br. (*Capé.*) — 455 fr. — Suite, composée de 109 pièces finement gravées.

26. (Vldarici Pinder) Speculum passionis Domini Nostri Jesu Christi. *Norembergæ*, 1507, in-fol., mar. br. jansén. tr. dor. (*Capé.*) — 260 fr. à M. Tandeau de Marsac. — Ouvrage orné de 40 grandes et belles planches, et de 37 petites gravées par Hans Schauffelein. Exemplaire ordinaire, lavé.

30. Heures latines et françaises. In-24, basane. (Hauteur 95 millim., largeur 70.) — Petit manuscrit du quinzième siècle, sur vélin, décoré de 6 miniatures, d'encadrements de feuillages et de lettres ornées. Dans la première miniature, on voit un enfant chevauchant sur un bâton dont l'extrémité figure une tête de cheval. Beaucoup de prières sont en vers français. On y remarque une traduction en distiques des Psaumes de la pénitence, des litanies et des prières à la Vierge. Ce manuscrit provient

de la vente des manuscrits de Madame la duchesse de Berry (22 mars 1864), et porte son nom écrit de sa main.

34. Les Presentes Heures a lusaige de Paris. 1530, in-8, goth. fig. sur bois, mar. bl. — 215 fr.

35. Les Presentes Heures a lusaige de Lisieux. *Paris, pour Symon Vostre, libraire* (calendrier de 1519 à 1530), in-4, goth., mar. la Vall. compart. (*Capé.*) — 1030 fr. — Heures ornées de 20 grandes planches. La reliure couverte de riches compartiments à entrelacements, en noir et en or.

43. Horæ in laudem beatiss. Virginis Mariæ. *Parrhisiis, apud Oliverium Mallard, ad insigne Vasis effracti*, 1542, in-8, mar. rouge, compart. à mosaïque. (*Capé.*) — 1030 fr. — L'exemplaire est très-beau, grand de marges et bien conservé; toutefois la grande planche, représentant le *Triomphe de Marie*, et deux feuillets de la fin, ont été refaits par M. Pilinski. Reliure de Capé.

59. L'Imitation de Jésus-Christ, traduite en vers françois par P. Corneille. *Leyde, Elzevier*, 1652, pet. in-12, mar. r. (*Capé.*) — 355 fr.

63. Le Chapelet de Virginite. *Imprime a Paris, par maistre Guichard Soquand, s. d.*, pet. in-8 goth. 20 ff. réglé, mar. la Vall. (*Capé.*) — 200 fr. à M. Tandeau de Marsac. — Petit livre très-rare. L'exemplaire est remmargé très-habilement.

97. Les Essais de Montaigne. *Bruxelles, Fr. Foppens*, 1659, 3 vol. in-12, portr. mar. r. (*Capé.*) — 300 fr.

126. Histoire naturelle. Dessins originaux en couleur, par Deseve, Barraband, etc..., pour l'édition en 80 vol. in-18 de Buffon, publiée par Castel, avec les gravures. *S. l. n. d.*, 20 vol. in-18, mar. r. compart. et dos à petits fers, compart. intér. doublés de tabis vert, tr. dor. — 320 fr.

131. L'Agriculture et maison rustique de Charles Estienne. 1570, in-4, fig. sur bois, mar. ol. (*Capé.*) — 200 fr.

147. L'Art et Science de la vraye proportion des lettres attiques, par Maistre Geoffroy Tory, 1549, in-8, mar. la Vall. doublé de mar. r. à comp. tr. dor. (*Capé.*) — 475 fr.

187. (Pourtraicts divers). *Lyon, J. de Tournes*, 1557, pet. in-8, grav. sur bois, mar. la Vall. (*Capé.*) — 355 fr. — Recueil très-rare, composé de 62 planches sur bois gravées par le Petit Ber-

nard, qui, la plupart, avaient servi à orner plusieurs publications de Jean de Tournes.

187 *bis*. Salvator Rosa (*Recueil de* 60 *gravures*). *Nuremberg, Jac. de Sandrart, s. d.*, pet. in-4, mar. r. jans. (*Capé.*) — 155 fr.

246. Les Métamorphoses d'Ovide, en latin et en françois, de la traduction de M. l'abbé Banier. *Paris*, 1768-70, 4 vol. in-4, fig. d'Eisen, Moreau, Monnet, etc., mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 435 fr.

260. Stultifera Navis, 1497, in-4, fig. sur bois, mar. la Vall. (*Capé.*) — 157 fr.

291. La Dance des aveugles. *Paris, par le Petit Laurens, s. d.*, in-4, goth., mar. la Vall. (*Capé.*) — 110 fr. — Sur les quarante feuillets dont elle se compose, onze qui manquaient ont été refaits par le procédé Pilinski.

314. Les OEuvres de Clément Marot. *La Haye, Adrian Moetjens*, 1700, 2 vol. pet. in-12, mar. cit. (*Capé.*) — 200 fr.

325. Les Quatrains du sieur Pybrac, 1640, in-8, mar. r. (*Capé.*) — 103 fr.

328. Les Premières OEuvres poétiques de Jehan Grisel, Rouennois, 1599, in-12, mar. ol. (*Capé.*) — 275 fr. — A la page 120 se trouve une pièce de vers intitulée : *les OEufs de Pâques*. Le bas de cette page, qui manquait, a été habilement remmargé, et quelques vers ont été admirablement refaits à la plume par M. Vigna.

395. La Pucelle, poëme héroïque, par Chapelain. *Paris*, 1656, in-fol., mar. r. (*Capé.*) — 335 fr.

440. Contes et Nouvelles en vers, par Jean de La Fontaine. *Paris, P. Didot l'aîné*, 1795, 2 vol. in-4, pap. vél., portr. d'après Rigaud, fig. de Fragonard avant la lettre, avec plusieurs eaux-fortes, mar. r. (*Capé.*) — 600 fr. — Exemplaire auquel on a ajouté les dessins originaux des titres des tomes I et II ; le dessin du conte du *Roi Candaule* ; le *Fleuve Scamandre*, par Lancrenon, gravé par Allais ; la suite des figures lithographiées d'après Hersent ; les figures de Devéria, et le portrait de madame de La Sablière, d'après Coliu, gravé par Tony Johannot.

454. Les Baisers, précédés du Mois de mai, poëme (par Dorat), 1770, gr. in-8, pap. de Holl., mar. v. (*Capé.*) — 460 fr. — Très-bel exemplaire ; reliure élégante avec dos et plats à la Derome.

460. Choix de chansons mises en musique, par M. de la Borde,

1773, 4 tomes en 2 vol. gr. in-8, fig. de Moreau et de Le Barbier, mar. r. (*Capé.*) 615 fr.

468. Œuvres complètes de Béranger, 1851, 4 vol. gr. in-8, portr. et fig. sur chine, mar. r. (*Capé.*) — 485 fr. — Bel exemplaire, orné des deux suites de vignettes publ. par Perrotin, premières épreuves sur papier de Chine, et de la suite de Granville.

495. Le Cid, tragi-comédie (par P. Corneille). *Paris* (1637), pet. in-12, titre grav. mar. r. (*Capé.*) — 150 fr. — Édition rare, imprimée en même temps que l'édition originale in-4.

499. OEuvres de Molière. *Paris, Furne*, 1863, 6 vol. in-8, mar. rouge, à compart. tr. dor. (*Capé.*) — 1505 fr. — Exemplaire en grand papier de Hollande. On y a ajouté une triple suite des figures de Moreau, avant et avec la lettre, et les eaux-fortes.

545. Collection des meilleurs romans français, dédiée aux dames. *Paris*, 1826, 27 vol. in-32, fig., mar. r. (*Capé.*) — 400 fr.

545 *bis*. La même Collection. *Paris*, 1826, 27 vol. in-32, fig., mar. r. (*Capé.*) — 360 fr.

546 *bis*. Trésor de tous les livres d'Amadis de Gaule. *Lyon*, 1582, in-16, mar. la Vall., compart. (*Capé.*) — 180 fr.

566. Mémoires du comte de Grammont, édition ornée de 72 portr. grav. d'après les tableaux originaux. *Londres* (1792), in-4, pap. vél., mar. r. fil. (*Rel. angl.*) — 301 fr. — Bel exemplaire, avec les *Notes et éclaircissements* (77 pages) qui ne se trouvent pas dans tous les exemplaires.

568. Histoire de Gil Blas de Santillane, par Le Sage. *Paris*, 1747, 4 vol. in-12, fig., mar. r. fil. (*Capé.*) — 381 fr. — Édition estimée, la dernière que Le Sage ait donnée de son vivant. Bel exemplaire.

584. Contes et nouvelles de Marguerite de Valois. *Amsterdam*, 1698, 2 vol. in-12, fig. à mi-page de Romain de Hooge, mar. r. (*Capé.*) — 260 fr.

585. L'Heptaméron des nouvelles de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre; nouvelle édition, publ. par la Société des Bibliophiles. *Paris*, 1853-54, 3 vol. pet. in-8, mar. bleu, chiffres et armes de Marguerite sur les plats. (*Capé.*) — 395 fr. — Exemplaire en grand papier; à M. le docteur Danyau.

640. Nucleus emblematum selectissimorum..., a Gabriele Rollenhagio. *Coloniæ* (1611), in-4, titre grav. portr. et 100 fig. mar. br. (*Capé.*) — 161 fr. — Très-belles épreuves; riche reliure.

656. OEuvres de Scarron. *Amsterdam*, *J. Wetstein*, 1752, 7 vol. pet. in-12, portr. mar. r. (*Capé.*) — 225 fr.

659. OEuvres complètes de Marivaux. *Paris*, 1781, 12 vol. in-8, portr. par Ingouf, d'après Saint-Aubin, mar. viol. (*Rel. anc.*) — 600 fr. — Bel exemplaire réglé et très-bien relié.

676. Collection des auteurs classiques françois imprimés pour l'éducation du Dauphin. *Paris*, *Didot l'aîné*, 1784-1786, 17 vol. in-8, pap. vél. mar. r. (*Capé.*) — 770 fr.

694. Le Grant Voyage de Hierusalem (tiré du latin de Breydenbach, par Nic. Le Huen).. *Paris*, MDXXII, in-4, goth. mar. br. jansén. tr. dor. (*Capé.*) — 400 fr. — Livre rare; bel exemplaire. Plusieurs feuillets et cartes refaites.

701. Discours sur l'histoire universelle, par Bossuet. *Paris*, 1681, in-4, mar. r. jansén. tr. dor. (*Capé.*) — 201 fr. — Édition originale; bel exemplaire.

717 *bis*. Histoire des Juifs, par Flavius Josèphe, sous le titre des Antiquités Judaïques (avec la guerre des Juifs contre les Romains), traduite sur l'original grec, par Arnauld d'Andilly. *Bruxelles*, *E.-H. Fricx*, 1701-1703, 5 vol. in-8, gr. pap., frontisp. et fig. dans le texte, mar. v. jansén. tr. dor. (*Capé.*) — 200 fr. — Bel exemplaire.

738. Histoire de France avant Clovis, par le sieur de Mézeray. *Amsterdam*, *Abr. Wolfgang*, 1688, in-12, frontisp. — Abrégé chronologique de l'histoire de France, par le même, 1673-74, 6 vol. in-12, frontisp., portr. des rois, mar. r. (*Capé.*) — 355 fr. — Bel exemplaire de la bonne édition.

749. Épitaphes à la louenge de ma dame mère du roy. *Paris*, *à l'enseigne du Pot cassé, par maistre Geofroy Tory*, *de Bourges*, 1531, in-4, 10 ff., mar. br. (*Capé.*) — 175 fr. — Reliure copiée sur une reliure du seizième siècle faite pour un livre d'Heures de Geofroy Tory, et où est représentée l'enseigne du Pot cassé avec ses accessoires.

771. Recueil de portraits et éloges en vers et en prose (par mademoiselle de Montpensier et autres), 1659, 2 part. eu 1 vol. in-8, ens. de 912 pages, mar. v. (*Capé.*) — 480 fr.

781. Explication de l'énigme du roman (de Montjoye) intitulé : Histoire de la conjuration de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans (attribuée à J.-M. Rouzet de Folmont). *A Veredishtad* (*Paris*), *s. d.*, 4 vol. in-8, mar. r. (*Capé.*) — 320 fr.



783. Collection complète des tableaux de la Révolution française, 1804, 3 vol. in-fol. avec 3 frontispices, 153 planches et 65 portraits. (*En livraisons.*) — 655 fr.

819. Anet, son passé, son état actuel (par Riquet, comte de Caraman), 1860, pet. in-8, mar. r., orn. à mosaïque. (*Capé.*) — 211 fr.

824. Le Château de Chambord, par L. de La Saussaye. *Lyon, Perrin,* 1859, in-8, pap. vergé, mar. bl. (*Capé.*) — 200 fr.

833. Austrasiæ Reges, 1591, in-4, portr., mar. la Vall. (*Capé.*) — 460 fr. — Bel exemplaire, non rogné, très-rare dans cet état.

886. La Galerie des femmes fortes. *Leyde, Elsevier,* 1660, pet. in-12, mar. r. compart. (*Capé.*) — 200 fr.

899. Les Hommes illustres, par Perrault. 1696-1700, 2 tomes en 1 vol. in-fol., mar. r. (*Capé.*) — 502 fr.

917. Notices sur Saint-Aubin, Watteau, Prud'hon, Boucher, Greuze, Chardin, Fragonard, Dubucourt (par Ed. et Jules de Goncourt). *Paris,* 1859-1866, 8 vol. in-4, grav. à l'eau-forte, demi-rel. mar. r. (*Capé.*) — 160 fr.

919. La Vie des peintres flamands, allemands et hollandais, par J.-B. Descamps. *Paris,* 1753, 5 vol. in-8, mar. vert, tr. dor. (*Capé.*) — 285 fr. — Très-bel exemplaire.

— Vente de beaux livres anciens et modernes, — le 15 février (Tross, libraire). — Nous citerons les principales adjudications de cette vente :

1. Alcoran des Cordeliers. *Amsterdam,* 1734; 2 vol. in-12, fig. maroq. br. (*Hardy-Mennil.*) — 200 fr. — Exemplaire relié sur brochure; reliure uniforme à *la Légende dorée* (n° 99), à *la Guerre séraphique* (n° 63) et aux *Aventures de la Madona,* par Renoult (n° 146). Ces ouvrages seront réunis.

8. Aubigné (Théodore-Agrippa d'). L'Histoire universelle. *Maillé, Jean Moussat,* 1616-20; 2 vol. in-fol., maroq. ol. à comp. (*Hardy-Mennil.*) — 170 fr.

10. Bachaumont. Mémoires secrets. *Londres,* 1784-89; 36 vol. in-12, d.-rel. maroq. vert, non rogn. — 180 fr.

11. Bassompierre. Mémoires, *Amsterdam,* 1723; 4 vol. pet. in-12, maroq. vert clair. (*Hardy-Mennil.*) — 125 fr.

12. Baudoin. Ci commance le livre de Baudoyn conte de Flandres.

Imprime a chambery par Anthoine neyret lan de grace mil quatre cens octante et cinq; in-fol. goth., fig. sur bois, maroq. la Vall. à compart. de maroq. noir, aux chiffres entrelacés, doublé de maroq. vert à compart. de feuillage, tr. dor. (*Très-belle reliure de Hardy-Mennil, richement dorée par Marius Michel.*) — 1560 fr. — Seconde édition de Chambéry. Le premier et le dernier feuillet de cet exemplaire ont été reproduits par M. Pilinski d'après l'exemplaire de la Bibliothèque impériale.

15. Les Mémoires de mess. Martin du Bellay. 1569; in-fol., maroq. brun. (*Hardy-Mennil.*) — 175 fr. — Exemplaire réglé, en grand papier.

25. Bref et sommaire recueil, la ioyeuse et triumphante entree de Charles IX en sa bonne ville de Paris (par Pierre Bosquet). 1572; in-4, fig. sur bois, maroq. r. (*Hardy.*) — 225 fr.

27. Les Mémoires de messire Roger de Rabutin, comte de Bussy. 1696; 2 vol. in-4, maroq. bleu, fil., tr. dor. (*Petit.*) — 170 fr.

28. Camisards (Histoire des). 1744; 2 vol. pet. in-8, maroq. rouge. (*Hardy-Mennil.*) — 112 fr.

36. Chronologie universelle. (*Paris, avant* 1620.) In-fol., maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Première reliure.*) — 400 fr. — Cette collection, connue sous le nom de *Chronologie collée*, contient 26 séries de portraits, au nombre de 2,000, gravés par Firens, Th. de Leu, L. Gaultier et autres.

38. Corneille. Théâtre. 1663; 4 tomes en 2 vol., in-fol., maroq. rouge. (*Hardy-Mennil.*) — 210 fr.

42. Cretin. Chantz royaulx. *Paris, pour Galliot du pré lan mil cinq cens vingt-sept.* Pet. in-4 goth., maroq. rouge. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 325 fr.

44. Daniel. Histoire de la milice françoise. 2 vol. in-4, fig., mar. r. (*Hardy-Mennil.*) — 175 fr. — Bel exemplaire en grand papier.

46. Deguignes. Histoire générale des Huns, 1756-58. Supplément, par J. Senkowski. *Saint-Pétersbourg*, 1824; 6 part. en 5 vol. in-4, maroq. bl. et comp., tr. dor. (*Hardy.*) — 230 fr. — Exemplaire relié sur brochure. Le supplément ne se trouve que rarement.

47. Descamps. La Vie des peintres flamands, allemands et hollandais, 1753-63; Voyage pittoresque de Flandres et de Brabant. 1769; 5 vol. in-8, maroq. vert, fil., tr. dor. (*Hardy-Mennil.*) — 205 fr.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

CHARLES MÉRYON.

La semaine dernière a vu mourir un grand artiste, Charles Méryon, qui grava d'une main si ferme des vues de l'ancien Paris. Il était vraîment maître du cuivre, et se servait en grand coloriste de cette pointe d'acier qui reste si froide entre les doigts des artisans vulgaires. Aussi ne voulut-il jamais d'autre instrument. Ni dessinateur, ni peintre; il fut graveur. Mais, par la puissance magique de ses œuvres, il a prouvé une fois de plus qu'il n'y a point de genres secondaires pour le génie. Il est aussi grand dans ses estampes qu'un Delacroix dans ses tableaux ou qu'un Houdon dans ses statues. Ceux qui ont vu une fois, je parle de ceux qui savent voir, ces planches si étonnantes de relief et de couleur, *Notre-Dame*, *la Morgue*, *la Tour de l'Horloge du Palais*, ne les oublieront jamaìs. Comme Canaletto, comme Véronèse, il a transporté sur le papier la solidité de l'architecture, l'épaisseur des ombres et la profondeur vertigineuse des ténèbres.

Comme celle de tous les hommes destinés à triompher par la puissance de facultés personnelles, mystérieuses, la vie de Charles Méryon est une contradiction absolue à la vie ordinaire des artistes. On n'y trouve point les étapes qui mesurent ce qu'on appelle « la carrière des arts », ni le prix après les concours, ni les médailles après les expositions. Il fit irruption dans l'art, et tomba dans la publicité comme un aérolithe.

Officier de marine de 1842 à 1848, il quitta le service après un voyage de circumnavigation, sous le coup d'une préoccupation étrange qui ne laissait que trop pressentir les orages de son esprit. Dès lors il ne cessa de travailler, de produire, en lutte avec le découragement et la maladie : car le sort lui a été rude. Malgré son assiduité aux expositions, cet homme, le premier dans son art, n'a jamais vu tomber sur lui la moindre des récompenses que le jury dispense chaque année, parfois si libéralement. Méryon en souffrait : dans les dernières années de sa vie, confondant peut-être son ambition d'artiste avec ses anciens rêves d'officier, il s'était pris à désirer la croix d'honneur, mais comme désire un esprit malade, inquiet de soi-même et impatient de voir constater son mérite par une preuve visible. Hélas ! aujourd'hui qu'il est mort, qui s'étonnerait qu'il l'eût obtenue ? Ce bout de ruban rouge, c'était peut-être le calmant dont avait besoin ce pauvre cerveau si cruellement agité. M. Braquemont, l'ami fidèle de Méryon, son dernier ami, qui supporta jusqu'au bout ses rebuffades amères et ses divagations, montrant par là que le vrai talent ne connaît ni la jalousie ni l'orgueil, nous a confié qu'il croyait que cette déception n'avait pas peu contribué à exalter sa folie. Car, il faut bien enfin le dire, Méryon est mort fou, à la maison de santé de Charenton, où l'autre vendredi *quatre* amis ont assisté à son inhumation. Et, pour surcroît d'horreur, il y est mort de faim ! Non pas par misère, remercions-en Dieu ! mais par l'effet d'un scrupule effrayant, non moins étrange que celui qui lui fit quitter le service de la marine. Il avait imaginé, le jour où il donna sa démission, qu'il n'était pas digne, lui frêle et malingre, de commander à de vigoureux marins. A Charenton, il se convainquit tout à coup qu'il n'avait pas le droit de manger, quand tant d'êtres à Paris étaient dans le besoin. Prières, ordres du médecin, rien n'y fit ; il se laissa mourir en refusant les aliments. Assurément ce sont là des malheurs qui n'atteindront amais les artistes sages, bons économes de leur vie

et de leurs facultés. Mais n'est-il pas douloureux de penser à quel prix se payent souvent le talent et l'originalité?

Un jour, un libraire, l'éditeur même de ce *Bulletin*, proposa à Méryon des travaux de gravure. Il s'agissait de la reproduction d'anciennes miniatures. L'artiste accepta d'abord, puis, au bout de quelque temps, rapporta le manuscrit. Il y avait là une scène de funérailles, un cercueil, des moines en cagoule noire. Méryon déclara qu'il lui était impossible de fixer son attention sur ce sujet lugubre, et il ne reparut plus.

L'œuvre de Méryon n'est pas nombreux. De 1848, où il commença à se produire, après avoir pris les leçons de M. Bléry, jusqu'à ces dernières années, il n'a peut-être pas publié plus d'une centaine de planches, d'autant plus rares aujourd'hui qu'un jour, dans un accès de découragement et de fureur, il a lui-même détruit les cuivres et brûlé tout ce qu'il avait d'épreuves. Une bonne partie a passé en Angleterre; de sorte qu'on pourrait presque compter sur les doigts les collections qui en existent à Paris. De quel prix ne va-t-on pas les payer à présent qu'il est bien constaté qu'il n'en fera plus, et que son œuvre est définitivement clos?

Comme les artistes des quinzième et seizième siècles, Méryon se plaisait à illustrer ses planches de légendes en vers de sa composition. Il en est de remarquables dans leur concision philosophique. Telle celle-ci, inscrite sur le mur d'une vieille maison de la rue des Mauvais-Garçons :

Quel mortel habitait
Dans ce gîte si sombre?
Qui donc là se cachait
Dans la nuit et dans l'ombre?

Était-ce la Vertu
Pauvre et silencieuse?
Le Crime, diras-tu;
Quelque Ame vicieuse?

Eh! ma foi! je l'ignore.

Si tu veux le savoir,
Curieux, vas y voir :
Il en est temps encore.

Mars 1850.

Il n'est plus temps ; la maison est démolie Mais, puisque en ce moment-ci on s'occupe de disposer un cimetière pour les ossements du vieux Paris, puisque aussi bien le vieux Paris, c'est le Paris d'hier, pourquoi, dans une des salles de l'hôtel Carnavalet, n'exposerait-on pas la collection de ces portraitures des aïeux du Paris nouveau ?

Une des dernières estampes de Méryon, la plus importante, croyons-nous, comme dimensions, pourrait être intitulée Paris port de mer. C'est le rêve s'accrochant à la réalité. Une vue panoramique du quartier de la Montagne Sainte-Geneviève occupe les deux tiers de la planche ; l'œil saisit très-nettement la tour de Clovis, l'église Saint-Étienne du Mont, etc. Au-delà on voit se balancer les navires et voltiger les oiseaux exotiques venus à la suite des équipages. C'est admirable et c'est navrant.

Une autre fois nous essayerons de cataloguer l'œuvre de Charles Méryon. Pour aujourd'hui, nous n'avons voulu que le regretter et le plaindre. Et, pour nous consoler, nous allons admirer quelques-unes de ces belles estampes qui honorent et honoreront toujours l'art du dix-neuvième siècle.

Un autre deuil encore, celui-ci un deuil domestique, puisqu'il s'agit de l'un de nos collaborateurs. M. Vallet de Viriville, ancien élève de l'École de Chartes, plus tard professeur à cette École, est mort ces jours derniers, âgé de cinquante-trois ans. Tous nos lecteurs connaissent les travaux de ce laborieux historiographe, qui avait pris pour sujet ordinaire de ses études le règne de Charles VI. L'Académie des Inscriptions avait plus d'une fois récompensé le zèle de Vallet de Viriville. On se souvient qu'il avait été secrétaire de la commission nommée pour inventorier dans les arsenaux les



parchemins employés pendant la Révolution à la confection des gargousses. Il avait publié dans le *Moniteur* le résultat de ses recherches. Vallet de Viriville était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1862.

L'an 1867 a été cruel aux lettres et aux arts. Que de tombes! que de morts! Victor Cousin, de Barante, Ingres, Pierre de Cornélius, Boulanger, Ponsard, Gavarni, Charles Baudelaire, Philoxène Boyer! On pouvait espérer quelque répit de son successeur. Et pourtant déjà que de vides! Comment l'oublier encore, cet homme excellent, fin artiste, esprit aimable, Casimir Gide? Compositeur distingué, il avait eu l'honneur d'être le collaborateur d'Halévy dans le ballet de la *Tentation*. Il avait écrit encore nombre de charmantes choses, de partitions brillantes, l'*Ile des pirates*, il me semble. Par dévouement à sa famille, il s'était fait libraire; et, quoique intelligent et plein de goût, il n'avait point été heureux. Était-ce l'artiste qui faisait tort au libraire? était-ce le libraire qui avait eu tort d'étouffer l'artiste? Sa carrière commerciale, déjà longue, s'est terminée par un désastre. Bien des beaux livres d'architecture et d'archéologie, de bons et solides ouvrages, entre autres les *OEuvres complètes* d'Arago, étaient sortis de sa maison. Il s'était fait une clientèle d'artistes, de savants, d'hommes de goût. Ses salons, où il se retrouvait musicien et homme du monde, étaient recherchés par la meilleure et la plus brillante compagnie. Il vient de mourir, bien avant l'heure, ruiné de santé et d'esprit comme du reste, et navré de son désastre qu'il portait comme une honte et dont la faute n'était pas toute à lui. On le rencontrait de loin en loin sur les quais; c'était une ombre. Et ce galant homme qui n'eût pas demandé mieux que de rire à tout venant, du beau rire de la conscience tranquille et du talent heureux, évitait ses meilleurs amis, ceux même qui s'étaient fait honneur d'être admis chez lui.

Enfin en voici un autre, amateur modeste et érudit consciencieux. Il s'appelait Alfred Tainturier, et était né à Beaune en 1826. Si le choléra l'a foudroyé au milieu de ses utiles

recherches et de ses collections exquises, son nom nous est rappelé par un très-joli volume publié après sa mort par ses amis : *Recherches sur les anciennes manufactures de porcelaine et de faïence en Alsace et en Lorraine* (Strasbourg, 1868), orné de monogrammes et de gravures. Son travail, nous dit-on, devait embrasser toute l'histoire des manufactures des provinces de l'Est. Il s'y était préparé par des *notices* pleines de renseignements sur les *faïences de Henri II*, sur les *émaux de Bernard Palissy et de ses continuateurs* ; par des articles d'archéologie insérés dans des Revues de province, et qui n'étaient qu'un délassement de ses fonctions administratives. « C'était, nous dit M. P. Burty, dans la préface du livre posthume, un savant affable, dessinateur habile, qui sentait et jugeait en artiste. »

Combien s'en perd-il par an dans nos provinces de ces travailleurs patients et modestes, dont les études profitent à la science et aux arts, et dont les collections font lentement retour au fonds commun !

J'aurais souhaité de rencontrer, pour terminer cette chronique, un sujet moins funèbre. Mais les morts ont déjà pris tant de place, que je n'ai plus le courage de m'occuper des vivants.

Aussi bien nous entrons demain en carême : les Cendres arrivent à leur jour.

CH. ASSELINEAU.

Mardi 25 février.

SAINT-ÉVREMOND.

M. Sainte-Beuve s'est souvent occupé de Saint-Évremond (voir les tables des *Causeries du lundi* et des *Derniers Portraits littéraires* et l'*Histoire* de *Port-Royal*, tomes II et III). Il vient de résumer ces jugements dans un article du *Journal des savants*, de février dernier, écrit à l'occasion de publications récentes et particulièrement de l'édition des *OEuvres mêlées* procurée par M. Charles Giraud. Nous avons obtenu la faveur de mettre sous les yeux de nos lecteurs un extrait de ce morceau définitif et pénétrant, qui est le dernier mot de la critique littéraire et historique sur Saint-Évremond.

.... Les exilés, gens d'esprit, écrivains, qui sortent de leur pays pour n'y plus rentrer et qui vivent encore longtemps, représentent parfaitement l'état du goût et la façon, le ton de société ou de littérature qui régnaient au moment de leur sortie. Ils peuvent ensuite modifier, ou développer, ou mûrir, ou racornir leurs idées ; mais, pour la forme, pour la mode et pour la coupe, si j'ose dire, on les reconnaît ; ils ont une date, ils nous la donnent fixe et bien précise, celle de l'instant de leur départ. On garde la marque de l'endroit et du point où l'on se détache de la souche. Ainsi Saint-Évremond nous est l'exemplaire le plus parfait et le plus distinct par le tour de ce qu'était un des hommes les plus spirituels et les plus délicats de la cour de France vers 1661. Son idéal pourtant, à lui, c'était le temps de la régence d'Anne d'Au-

triche, avant la Fronde, de 1643 à 1648 : il a chanté cet heureux temps dans ses stances les plus passables : *J'ai vu le temps de la bonne régence....*

Sa pièce la plus jolie et la plus citée est la Conversation du père Canaye et du maréchal d'Hocquincourt. C'est une Provinciale, la dix-neuvième Provinciale, comme je l'appelle, écrite par un homme du monde qui, en railleries, sur le fond des choses, va plus loin que Pascal. La scène se passe en 1654, mais il est probable que Saint-Évremond ne s'en ressouvint et n'eut l'idée de l'écrire qu'après les *Provinciales*. On a voulu lui contester cette pièce ; elle est sûrement de lui, car elle est suivie d'une autre Conversation de Saint-Évremond avec un de ses amis à la fois Anglais et Français, M. d'Aubigny, dans laquelle les jansénistes sont presque aussi bien drapés que les jésuites l'étaient dans la précédente, et qui est donnée comme la revanche de celle-ci.

Les *Conversations* étaient alors un genre littéraire comme les *Lettres,* comme les *Portraits*. Mademoiselle de Scudéry publiera ses *Conversations* et entretiens ; le chevalier de Méré publiait, en 1669, ses *Conversations* avec le maréchal de Clérembaut, l'un des sprituels amis de Saint-Évremond.

On n'a jamais eu à un plus haut degré que Saint-Évremond le sentiment vif des ridicules, ni une manière plus légère de les exprimer. Dans les endroits où il excelle, il a l'ironie au sens le plus attique. L'édition donnée par M. Giraud nous permet de lire de suite les morceaux les plus agréables sortis de sa plume sans avoir à les chercher dans le pêle-mêle de ses œuvres. M. Giraud a fait précéder ce choix d'une *Histoire de la vie et des ouvrages de Saint-Évremond,*

ample, copieuse, dans le genre des biographies de M. Walckenaer, et qui n'a qu'un défaut, c'est de n'être pas finie : il y manque les années de Saint-Évremond à l'étranger. Mais, pour ce qui est de sa vie et de sa carrière en France, on en a tous les détails, avec les accessoires et toutes les circonstances sociales qui peuvent l'éclairer et y donner intérêt. L'épisode principal, ne tenant guère moins de quatre-vingts pages, est une vie de la première et grande amie de Saint-Évremond, de cette célèbre Ninon qui offre une sorte de problème. M. Giraud n'a rien négligé pour nous la montrer sous son plus beau jour, pour nous donner la clef de la considération dont elle parvint, malgré tout, à s'entourer en vieillissant, et pour la distinguer des Marion de l'Orme, des Sophie Arnould et de leurs pareilles. Ninon, de son vivant, a compté bien des adorateurs et des amis, depuis le prince de Condé et Coligny jusqu'aux abbés Gédoyn et de Châteauneuf; M. Giraud les énumère tous ou presque tous : par cette biographie insigne qu'il a consacrée à Ninon, il mérite d'être compté lui-même dans le nombre et de prendre rang sur la liste, le dernier et le plus désintéressé, un ami posthume, un pur ami de l'esprit. — Et, à propos de Ninon, je rappellerai qu'on a, depuis peu seulement, déterminé au juste son âge, car c'était une question : on la faisait aller jusqu'à quatre-vingt-dix ans. M. Jal, qui a eu le courage de feuilleter à cette fin les registres des soixante-huit paroisses de Paris, — deux ou trois cents volumes manuscrits, — est arrivé à découvrir l'acte de baptême de Mademoiselle de Lenclos. Décidément Ninon n'avait que quatre-vingt-cinq ans moins un mois quand elle mourut, cinq années de moins que

Saint-Évremond. Puissent toutes les antiquités avoir leur chronologie aussi bien démêlée et tirée à clair!

En publiant les morceaux de choix de son auteur, M. Giraud s'est fort attaché à en fixer la date première, tant celle de la composition que de l'impression. Bon nombre de ces pièces, en effet, coururent manuscrites longtemps avant d'être recueillies et le plus souvent volées par un libraire. Un des endroits les plus essentiels de la notice de M. Giraud est le débat qu'il a engagé avec M. Cousin, la querelle qu'il lui a faite à propos d'une des pensées que M. Cousin attribue à la Rochefoucauld, mais dont M. Giraud réclame la priorité pour Saint-Évremond. Je viens de prononcer le mot de querelle; mais quelle querelle, bon Dieu! qu'elle est courtoise! qu'elle est polie! qu'elle est révérencieuse! Quant au point en litige, on va en juger.

En compulsant les papiers de Mme de Sablé, M. Cousin avait été amené, par une lettre de M. d'Andilly, qui en faisait de grands compliments à la marquise, à s'enquérir d'un écrit d'elle sur l'*Amitié*. Il avait été assez heureux pour le retrouver dans les papiers de Conrart, à l'Arsenal. Cet écrit sur l'*Amitié*, dont M. d'Andilly et les amis de Mme de Sablé faisaient de si prodigieux éloges, et dont elle accoucha sur la fin de 1660, n'est qu'une suite de maximes, placées les unes après les autres et formant à peine deux petites pages : il porte le caractère d'une réfutation, et voici ce qu'en dit M. Cousin, au chapitre III de sa *Madame de Sablé :*

« Il y faut voir une réponse à quelqu'un de la société de Mme de Sablé, qui devant elle avait exprimé de basses pensées

sur l'amitié. Ce quelqu'un-là était, à n'en pouvoir douter, La Rochefoucauld. Il avait communiqué à Mme de Sablé sa maxime sur l'amitié : « L'amitié (1) la plus désintéressée n'est qu'un trafic où notre amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. » Loin d'effacer cette triste maxime, deux ans avant sa mort, il l'étendit de la façon suivante : « Ce que les hommes ont nommé amitié (2) n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices ; ce n'est qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. » Le cœur de Mme de Sablé lui fournit des pensées d'un ordre bien différent. Elle prend à tâche de combattre sur tous les points la maxime de La Rochefoucauld, sans s'écarter jamais de cette parfaite mesure qui est le trait distinctif de son esprit et le signe de la vérité en toutes choses, mais qui rarement est accompagnée d'un grand éclat. Elle sépare nettement l'amitié de l'intérêt ; elle montre qu'il se fait bien dans l'amitié un échange de bons offices, mais que l'amitié est autre chose encore que l'espoir de cet échange, etc. »

Or M. Giraud oppose à cette explication de M. Cousin qu'au moment où Mme de Sablé réfutait cette idée, que l'amitié est une sorte de *trafic*, la Rochefoucauld n'avait pas encore publié ses *Maximes* ni celle-ci en particulier, et probablement qu'il n'en était pas encore coupable ; mais, de plus, que, depuis 1647, il y avait en circulation dans la société un petit écrit volant de Saint-Évremond touchant cette maxime qu'*on ne doit jamais manquer à ses amis*, et dans lequel on lisait en toutes lettres : « Cependant « il est certain que l'amitié est un commerce ; le trafic « en doit être honnête, mais enfin c'est un trafic. Ce-

(1) Édition de 1665, Maxime XCIV.
(2) Édition de 1678, Maxime LXXXIII.

« lui qui y a mis le plus en doit le plus retirer.... » Se fondant sur ce texte, M. Giraud revendique pour Saint-Évremond l'honneur d'avoir été expressément réfuté par Mme de Sablé. Mais il faut voir en quels termes il se hasarde sur ce terrain de la marquise, terrain brûlant, conquis, possédé et illustré par M. Cousin. Parlant donc de quelques petits écrits de Saint-Évremond qui se rapportent à cette année 1647, M. Giraud s'exprime de la sorte :

« Ces opuscules portent leur date en eux-mêmes et sont unis entre eux par un lien qui est visible aux yeux les moins clairvoyants. Ils ont été destinés au salon de Mme de Sablé, alors établie à la place Royale. Je viens d'écrire un nom qui brûle ma plume. Je demande, très-humblement, à un grand écrivain la permission de courir un moment ici sur ses terres, et d'y recueillir, s'il se peut, quelques épaves échappées de ses mains, dans le voyage charmant où il convie ses lecteurs, à travers le dix-septième siècle. Tout me prouve la destination des trois opuscules de Saint-Évremond : une dédicace, écrite par l'éditeur Barbin en 1668 (1); le genre particulier d'ouvrage dont il s'agit; enfin, les relations intimes qui ont dû exister entre Saint-Évremond et la marquise de Sablé. »

M. Giraud discute et développe successivement ces différents points. Il est bien vrai que, lorsque, plus tard, on présenta à Saint-Évremond, retiré en Angleterre, cet ancien opuscule sur l'*Amitié*, imprimé avec d'autres, il refusa d'y reconnaître ce qu'il avait pu écrire primitivement, et il crut y voir des altérations de sa pensée; mais il n'en avait pas moins pour cela écrit quelque chose de très-approchant, et M. Giraud,

(1) Une dédicace du libraire, adressée précisément à Mme de Sablé.

rassemblant les raisons à l'appui, soutient son opinion en des termes dont certes l'adversaire n'avait pas à se plaindre :

« Il est probable, dit-il, qu'en 1647 Saint-Évremond a écrit ces paroles : *Il est certain que l'amitié est un commerce ; le trafic en doit être honnête, mais enfin c'est un trafic.* Cette maxime avait été discutée dans le salon de Mme de Sablé, et y avait soulevé des tempêtes. Les âmes délicates s'en étaient révoltées, et la noble nature de Mme de Sablé la première. C'est pour répondre à Saint-Évremond, qu'elle ne nomme pas, et non pas à La Rochefoucould, que M. Cousin croit reconnaître à travers le papier de Mme de Sablé, c'est pour répondre à Saint-Évremond qu'elle composa cet écrit sur l'*Amitié*, écrit perdu pendant longtemps, retrouvé et publié par M. Cousin, dans son ravissant volume de *Madame de Sablé;* j'en suis à ses genoux de reconnaissance. *Il y faut voir*, dit M. Cousin dans son style inimitable, *une réponse à quelqu'un de la société de Mme de Sablé qui, devant elle, avait exprimé de basses pensées sur l'amitié. Ce quelqu'un-là est, à n'en pouvoir douter, La Rochefoucauld....*

« Je crois que ce *quelqu'un-là* est plutôt Saint-Évremond que La Rochefoucauld ; et je crois, de plus, ce qui est un moyen de me raccommoder sur-le-champ avec M. Cousin, que La Rochefoucauld, quinze ans plus tard, n'a fait que copier Saint-Évremond.

« Il est prouvé que Mme de Sablé avait composé son écrit sur l'*Amitié* bien longtemps avant la publication des *Maximes* de La Rochefoucauld, laquelle est de l'année 1665. En 1660, Mme de Sablé communiquait cet écrit à d'Andilly, dont la réponse, datée du 28 janvier 1661, est rapportée par M. Cousin. On voit par là quelles étaient les habitudes de la société de ce temps. Toute une littérature y circulait en manuscrit, et à petit bruit, à l'usage d'un petit nombre de lecteurs, qui ne souhaitaient pas d'autre publicité.... »

Maintenant, en juge plus froid et plus désintéressé du débat, je me permets de trouver qu'il y a un peu d'excès dans l'importance qu'on met à un semblable détail. L'idée de faire de l'amitié un pur *trafic* n'est pas assez belle d'ailleurs pour être si fort revendiquée. Je sais bien qu'au fond et à la rigueur elle peut se défendre; car, si vous supprimez dans l'amitié tout ce qui en fait le charme et le prix, si vous vous plaisez, par supposition, à retirer une à une toutes les qualités de votre ami; si, au lieu d'un homme libéral et généreux, vous en faites subitement un maniaque qui tourne à l'avare; si, au lieu d'un esprit libre, vous supposez qu'il soit devenu sectaire; si, au lieu d'un être intelligent, vous le supposez en décadence, en enfance, et n'étant plus lui-même, il est bien clair que les conditions de l'amitié sont changées. Mais la manière de dire qui consiste à appeler tout cela d'emblée et de prime abord un *trafic* et un *commerce* n'en est pas moins désobligeante, odieuse, et Saint-Évremond n'avait pas si tort de ne pas vouloir se reconnaître à ce langage. Et puis, le dirai-je? entre Saint-Évremond et la Rochefoucauld, entre gens de cette sorte et natures de cette qualité, les questions de priorité n'existaient pas. C'est en faire par trop des auteurs, et se faire soi-même l'avocat d'une susceptibilité jalouse qu'ils ne partageaient nullement. Se sont-ils tout simplement rencontrés dans une même pensée? Y a-t-il eu chez l'un réminiscence? Y a-t-il eu emprunt? Assurément ils s'en souciaient assez peu l'un et l'autre, et ils n'y regardaient pas de si près.

Pour moi, ma conclusion est un doute. Dans les quelques lignes dont on fait si grand état en les sur-

faisant, Mme de Sablé a bien pu réfuter Saint-Évremond, et a bien pu aussi réfuter la Rochefoucauld, qui lui aura dit dès ce temps-là : « Je pense exactement « comme M. de Saint-Évremond ; je prends son opi- « nion à mon compte, et j'en fais une maxime. »

On ne saurait avoir devant soi un Saint-Évremond, l'eût-on déjà lu vingt fois, sans être tenté de le parcourir encore et sans repasser d'un coup d'œil rapide ce qu'il y a de principal en lui, ce qui le fait original avec distinction entre Montaigne et Bayle.

Sa religion, il en faut peu parler. Il n'est autre chose qu'un épicurien sceptique. Il se garde de rien attaquer, de rien fronder hautement, mais il doute ou paraît douter. Il n'affiche rien et n'arbore aucune enseigne. Saint-Évremond serait assez d'accord avec Pascal sur l'état moral de l'homme, en ce sens qu'il y voit des contradictions de mille sortes, mais il ne s'en inquiète pas autrement ; il se plaît à l'indifférence, à la nonchalance. C'est là où il arrêterait et déconcerterait Pascal, et où le grand lutteur n'aurait pas de prise sur lui. « Le plus dévot, dit-il, ne peut venir à bout de « croire toujours, ni le plus impie de ne croire jamais ; « et c'est un des malheurs de notre vie de ne pouvoir « naturellement nous assurer s'il y en a une autre ou « s'il n'y en a point. » Et, cela dit, il ne s'inquiète point de chercher d'une autre manière que naturellement ; il n'a nul goût pour le surnaturel et n'y donne pas.

Socrate ne lui paraît pas plus assuré et certain, en fait d'immortalité de l'âme, qu'Épicure en fait d'anéantissement ; il se plaît à surprendre quelqu'une de leurs inconséquences et à les montrer en contradiction avec eux-mêmes. Il n'est pas plus cartésien que

Pascal, et même un peu moins. Mais ces fluctuations ne lui sont ni insupportables ni désagréables, il s'y laisse bercer, il comprend le pour et le contre. « Le « doute a ses heures dans le couvent, dit-il, la per« suasion les siennes. » Il aime ces sortes de balancements.

Saint-Évremond est assez philosophe pour ne pas craindre par moments de paraître croyant.

L'idée de la mort l'occupe. Il parle souvent de ce dernier passage, tout en étant d'avis qu'il faut le *couler* le plus insensiblement qu'il se peut : « Si je fais « un long discours sur la mort, après avoir dit que « la méditation en était fâcheuse, c'est qu'il est comme « impossible de ne faire pas quelque réflexion sur « une chose si naturelle ; il y aurait même de la mol« lesse à n'oser jamais y penser... — Du reste, il faut « aller insensiblement où tant d'honnêtes gens sont « allés devant nous, et où nous serons suivis de tant « d'autres. »

Il professe la théorie du divertissement, ou du moins il ne semble en rien en blâmer l'usage : « Pour vivre « heureux, il faut faire peu de réflexions sur la vie, « mais sortir souvent comme hors de soi ; et, parmi « les plaisirs que fournissent les choses étrangères, « se dérober la connaissance de ses propres maux. »

Il se plaint par moments du trop ou du trop peu de l'homme, ou plutôt il s'en étonne comme d'une bizarrerie, mais sans en gémir avec la tendresse et l'anxiété qu'y mettra l'auteur des *Pensées*. Cette fois-ci il le dit en vers et dans un sonnet dont voici la fin :

Un mélange incertain d'esprit et de matière
Nous fait vivre avec trop ou trop peu de lumière,
Pour savoir justement et nos biens et nos maux.

Change l'état douteux dans lequel tu nous ranges,
Nature; élève-nous à la clarté des anges,
Ou nous abaisse au sens de simples animaux.

Il n'est pas de ceux qu'on voit en peine et au désespoir jusqu'à ce qu'ils aient trouvé la clef du mystère. Il n'a jamais senti en lui le combat. N'en prenez sujet ni de louange ni de reproche : son humeur est ainsi; il a reçu en naissant ce qu'on appelle un *naturel philosophe* : « Je puis dire de moi une chose assez « extraordinaire et assez vraie, c'est que je n'ai pres« que jamais senti en moi-même ce combat intérieur « de la passion et de la raison : la passion ne s'oppo« sait point à ce que j'avais résolu de faire par devoir; « et la raison consentait volontiers à ce que j'avais « envie de faire par un sentiment de plaisir... »

Ses passions, — c'est trop dire, — mais ses goûts et sa raison ont, de tout temps, fait bon ménage en lui. Saint-Évremond est, avec un peu plus de naturel et de vivacité, un esprit de l'ordre et de la famille de Fontenelle. Il a su se passer, en tout genre, de l'orage et du tourment. Lui-même a raconté avec sincérité comment il en vint à se guérir peu à peu de la soif de trop connaître (1). Il n'a eu à traverser aucune des grandes ou des belles folies qui transportent une âme, ne fût-ce qu'à une heure sublime de la jeunesse. La flamme chez lui est absente, l'étincelle sacrée fait défaut ; et son régime, il faut en convenir, n'eût guère été efficace à l'entretenir ou à l'allumer.

Au point de vue littéraire, il a nui à Saint-Évremond qu'il en fût ainsi. Il écrit avec délicatesse, souvent avec recherche et manière, toujours avec esprit;

(1) Dans le chapitre intitulé : *Jugement sur les sciences où peut s'appliquer un honnête homme.*

mais il ne grave rien, il ne creuse pas, il n'enfonce pas. La mémoire n'emporte aucun de ses traits en le quittant.

C'est ainsi que, dans ses *Considérations sur les Romains*, il a devancé en bien des pensées Montesquieu, et sans obliger à ce qu'on se souvînt de lui, sans marquer sa trace. Il ne faut pas demander aux hommes de ce temps-là une critique historique bien profonde en ce qui concerne l'antiquité : il y a bien loin, comme l'on peut penser, de Saint-Évremond à Niebuhr et à Mommsen ; mais, au sortir des doctes élucubrations du seizième siècle, et en se débarrassant du matériel de l'érudition et des questions de grammaire, il y eut alors quelques hommes de sens qui raisonnèrent à merveille sur les données générales qu'on avait à sa portée et sous la main : on dissertait volontiers sur le caractère des Romains et des Grecs, sur le génie de César et d'Alexandre. Les traductions de *César* par d'Ablancourt, et de *Quinte-Curce* par Vaugelas, avaient mis ces discussions à l'ordre du jour dans le beau monde ; grâce à d'Ablancourt encore, on pouvait suivre d'étape en étape la *Retraite des Dix-Mille* avec cet agréable et instructif Xénophon, de qui Gustave-Adolphe avait dit qu'il ne connaissait que lui d'historien. L'expérience de la guerre et même des intrigues civiles, le voisinage de guerriers éminents, tels que M. le Prince et M. de Turenne, ouvraient des vues et donnaient des jours sur les hommes et les événements d'autrefois.

Saint-Évremond est l'écrivain de son temps qui a le mieux parlé en prose (car on avait Corneille en vers) de ces choses générales de l'antiquité, et qui a porté les meilleurs jugements sur Alexandre, César,

Pyrrhus, Annibal. Ses *Réflexions sur les divers génies du peuple romain dans les différents temps de la République* sont d'un esprit éclairé, sensé, philosophique et pratique à la fois, qui s'explique assez bien ce qui a dû se passer dans les âges anciens par ce qu'il a vu et observé de son temps, et par la connaissance de la nature humaine : partout où il faudrait entrer dans les différences radicales et constitutives des anciennes cités et sociétés, il est insuffisant et glisse. Plusieurs chapitres importants du manuscrit s'étant perdus pendant un voyage de l'auteur, il ne voulut jamais prendre la peine de les refaire. Saint-Évremond n'était pas de ceux qui, même en parlant du peuple-roi, aspirent à élever un monument. Là aussi, tout en ayant la plus convenable et la plus noble liberté de jugement, il a au fond l'indifférence, une sorte de découragement de voluptueux. Il ne cherche qu'un passetemps, et à tromper les heures ennuyeuses. Il n'a pas cet amour de la louange, cette élévation de dessein, ce besoin de renom durable et immortel qu'avait Montesquieu, et sans quoi il ne se fait rien de grand ni dans la vie ni dans l'éloquence.

Mais, tout rabattu, il reste vrai que Saint-Évremond débarrasse l'histoire du fatras des commentateurs, va droit à l'esprit des choses, cherche moins à décrire les combats qu'à faire connaître les génies, n'admire que ce qui lui paraît à admirer. Le premier des modernes français, il porte un coup d'œil philosophique dans l'histoire ancienne. Véritable précurseur, il invoque un historien qui sache parler guerre, administration, politique, et qui ait, comme on l'a dit, l'*intelligence*. Il cherche en tout le fin des choses et ne se contente pas du gros.

Nul mieux que lui n'est apte à nous faire bien comprendre ce qu'était l'exquise culture dans les hautes classes de la société et pour quelques esprits d'élite, à cette date heureuse et si vite enfuie, où un reste de liberté et même de licence se composait déjà avec une régularité non encore excessive. L'arrestation de Fouquet nous donne la dernière limite. A partir de là, le niveau passa et s'étendit sur tout, sur les caractères comme sur les choses.

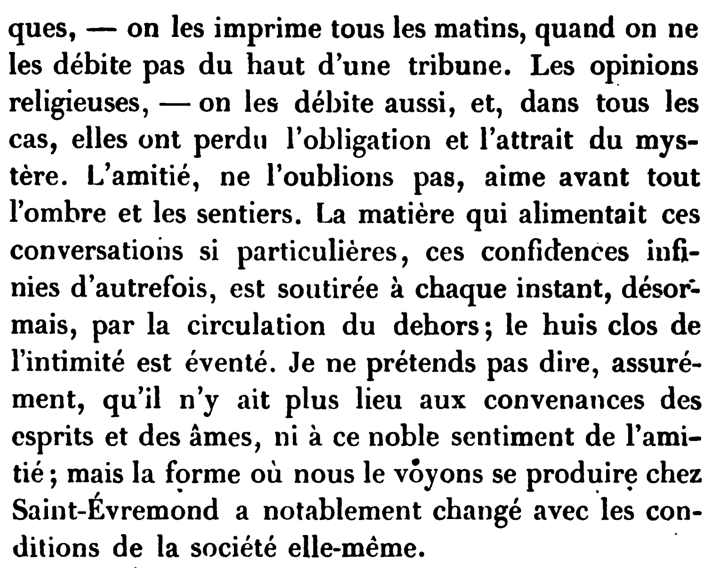
La manière d'écrire de Saint-Évremond n'est pas tout à fait celle que célèbrent et préconisent les partisans déclarés du grand siècle : elle est distinguée, elle n'est pas simple. Il a je ne sais quelle façon rare et fine de dire les choses. L'antithèse est sa figure favorite. Je la trouve à chaque ligne dans une lettre adressée, en 1667, à M. de Lionne, qui, désirant ménager son retour, lui avait demandé d'écrire une sorte d'apologie qu'il pût montrer au roi. Celle que Saint-Évremond composa est des mieux faites et fort ingénieuse, mais toute concertée.

On a de lui, vers cette même date et dans ce même style spirituel, mais plus aisé, une *Dissertation* sur la tragédie de Racine d'*Alexandre,* tout à l'avantage de Corneille, et qui montre bien les sentiments de ceux qui appartenaient à cette génération d'admirateurs, restés fidèles au *Cid* et à *Cinna.* Les défauts premiers de la manière de Racine sont bien saisis : le poëte prête trop de tendresse aux anciens héros ; il les fait trop amoureux, trop galants, trop Français : Saint-Évremond a trouvé déjà toutes ces critiques, tant répétées depuis. Il lui demande plus de vérité, de vraisemblance historique, d'observer le caractère des nations, de tenir compte du génie des lieux et des

temps : peu s'en faut qu'il ne réclame en propres termes un peu de *couleur locale.* Saint-Évremond, dans ses vues, est en avant de son siècle pour le drame comme pour l'histoire. L'esquisse rapide qu'il fait d'une tragédie d'*Alexandre* telle qu'il l'aurait souhaitée, d'un Porus doué d'une grandeur d'âme « qui nous fût plus étrangère; » ce tableau qu'il conçoit d'un appareil de guerre tout extraordinaire, monstrueux et merveilleux, et qui, dans ces contrées nouvelles, au passage de ces fleuves inconnus, l'Hydaspe et l'Indus, épouvantait les Macédoniens eux-mêmes; ces idées qu'il laisse entrevoir, si propres à élever l'imagination et à tirer le poëte des habitudes doucereuses, nous prouvent combien Saint-Évremond aurait eu peu à faire pour être un critique éclairé et avancé. Ceux qui l'appellent un *précieux* n'y entendent rien; ils s'en tiennent à l'écorce. On devine, dès 1667, un homme qui aurait, vers 1821, travaillé à la publication des théâtres étrangers et y aurait ajouté quelque bonne préface à la Benjamin Constant. Le piquant, c'est qu'il a Shakspeare sous sa main, à deux pas, et que ni lui, ni les beaux esprits du temps de Charles II, ne paraissent s'en douter. Trait singulier et distinctif! Saint-Évremond, qui vécut près de quarante ans en Angleterre, n'entendait point l'anglais; c'étaient ses amis, le duc de Buckingham et M. d'Aubigny, qui lui expliquaient les meilleures pièces anglaises, et naturellement ils ne lui parlaient que du théâtre du jour. Cette indifférence de Saint-Évremond est une tache dans sa vie : il a beau avoir dit bien des vérités à propos de Racine, la postérité ne saurait lui passer sa tranquillité et sa paresse à ignorer, je ne dis pas seulement Shakspeare, mais jus-

qu'à la langue de Shakspeare. C'est ici qu'un peu plus de zèle et d'ardeur n'aurait pas été mal placé. Oh! que Voltaire visitant rapidement l'Angleterre et emportant de là tout ce qu'il pouvait de notions et d'idées, tout un butin de philosophie et de littérature, pour en gratifier la France, avait plus noblement le démon en soi et ce que je ne crains pas d'appeler le *diable au corps!* Ce lutin a trop manqué à Saint-Évremond.

... Dans tout ce que je viens de dire de Saint-Évremond, je suis heureux de me trouver d'accord avec M. Giraud, qui l'a si bien étudié et compris. Je mettrai encore ici deux ou trois réflexions que le sujet me suggère. Malgré cette vilaine pensée sur l'amitié-*trafic,* dont il ne s'est pas reconnu le père, je ne sais personne qui ait mieux senti que Saint-Évremond les douceurs de l'amitié, qui ait eu plus de goût et d'ouverture que lui pour les douceurs d'un commerce aimable. Ce qu'il a dit en maint endroit de M. d'Aubigny, et le regret qu'il a exprimé de cette perte irréparable, suffit à témoigner de sa sensibilité. Il comprenait l'amitié de l'esprit comme celle du cœur; les deux n'étaient pas séparables chez lui. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que, dans l'ancienne société, telle qu'elle était faite, le champ de l'amitié était plus étendu qu'aujourd'hui : il y avait plus de sujets réservés, plus de choses particulières dont on eût à s'entretenir, même en matière d'idées; la publicité, comme aujourd'hui, n'avait pas tout pris, tout défloré : il y avait bien plus de place à la confidence et au secret. Et qu'est-ce donc qu'on pourrait se confier aujourd'hui, hormis les affaires d'intérêt privé ou de sentiment? Les opinions politi-



ques, — on les imprime tous les matins, quand on ne les débite pas du haut d'une tribune. Les opinions religieuses, — on les débite aussi, et, dans tous les cas, elles ont perdu l'obligation et l'attrait du mystère. L'amitié, ne l'oublions pas, aime avant tout l'ombre et les sentiers. La matière qui alimentait ces conversations si particulières, ces confidences infinies d'autrefois, est soutirée à chaque instant, désormais, par la circulation du dehors; le huis clos de l'intimité est éventé. Je ne prétends pas dire, assurément, qu'il n'y ait plus lieu aux convenances des esprits et des âmes, ni à ce noble sentiment de l'amitié; mais la forme où nous le voyons se produire chez Saint-Évremond a notablement changé avec les conditions de la société elle-même.

Saint-Évremond nous représente toute une race de voluptueux distingués et disparus, qui n'ont laissé qu'un nom : M. de Cramail, Mitton, M. de Tréville...; mais il est plus complet que pas un, et c'est pourquoi il est resté. Il n'y a qu'un Saint-Évremond en français. J'irai plus loin : il n'y a plus lieu à un second Saint-Évremond. Un homme de qualité qui aurait ce talent serait tenté d'être un pur homme de lettres. Un sceptique de cet ordre serait tenté d'être d'un parti, d'une cause philosophique. L'indifférence ne lui serait plus possible à partir du dix-huitième siècle; on le tirerait à soi; il ne pourrait plus rester aujourd'hui dans cet état de neutralité et d'abstention indolente. Et quant au talent, à l'esprit, il ne pourrait non plus résister à devenir un auteur proprement dit et traité comme tel, à être membre d'une académie. Cet état d'amateur obstiné dans son indifférence et sa quiétude n'est plus permis.

SAINTE-BEUVE.

LETTRE DE VOLTAIRE

A L'IMPÉRATRICE CATHERINE.

Nous avons signalé dans notre dernier *Bulletin* le Recueil historique que des hommes éminents viennent de fonder à Saint-Pétersbourg ; nous lui empruntons la lettre suivante, communiquée par M. Zlobine.

A Ferney, 7 mai 1774.

Madame,

Je suis un téméraire, je demande grâce à Votre Majesté Impériale. Ce n'est pas pour un Turc, ce n'est pas pour un canonnier welche au service de la Sublime Porte, ce n'est pas pour un des gueux qui suivent Pugatschew, ni pour un prêtre ultramontain, ni pour un petit-maître welche ; c'est, Madame, pour un de vos sujets qui est venu dans mon petit établissement de Ferney passer quatre mois. Il a employé ces quatre mois à apprendre le français, et, dès qu'il l'a su, il m'est venu dire : « Je suis Livonien, marchand de profession, tolérant de religion. J'ai essuyé des pertes dans mon commerce ; je dois de l'argent et on m'en doit. Je voudrais obtenir un sauf-conduit de Sa Majesté Impériale pour deux ans : comment faut-il s'y prendre ? »

Je lui ai répondu : Il faut que vous présentiez un placet très-court et très-net à Sa Majesté Bienfaisante, conçu en ces termes :

« Michel Rose, natif de Riga, supplie très-humblement
« Sa Majesté Impériale de daigner ordonner qu'il lui soit en-

« voyé un sauf-conduit à Lubeck, chez M. Gansplan, ban-
« quier. »

Aussitôt je l'ai fait partir pour Lubeck, où je voudrais bien aller avec lui, attendu que Lubeck est sur le chemin de Pétersbourg; mais je suis condamné à mourir à Ferney en fesant des vœux pour que les Turcs soient bien battus, pour que les canons de M. le baron de Tott crèvent, et pour que M. Pugatschew soit incessamment pendu.

Je me traîne aux pieds de Votre Majesté comme je peux, avec tout le respect, tout l'attachement, toute la reconnaissance, tous les sentiments possibles.

Le vieux malade de Ferney.

V.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

LORD WALPOLE A LA COUR DE FRANCE, par le comte de Baillon. *Paris, Didier*, 1867, un vol. format in-12.

M. de Baillon semble s'être donné pour mission d'appeler les documents étrangers en témoignage de l'histoire de France. Je trouve ce système excellent. Il a déjà rendu, il peut rendre encore de précieux services. Tout dernièrement, MM. Geffroy, d'Arneth, d'Haussonville, ont fait jaillir une lumière inattendue de leurs recherches dans les chancelleries de la Suède, de l'Autriche et des États pontificaux. Il tombe en effet sous le sens que, quand on veut connaître le fond de la vérité sur les pères, ce n'est pas aux enfants qu'on va la demander exclusivement. M. de Baillon a eu à sa disposition les papiers conservés dans de grandes familles du Royaume-Uni. Il en a déjà tiré d'intéressantes informations sur le règne de Louis XIII et sur la Révolution française. Aujourd'hui, l'étude des archives de la famille Walpole lui permet d'éclairer d'un jour nouveau la fin de la Régence et les débuts du règne de Louis XV, c'est-à-dire une des époques les plus imparfaitement connues de notre histoire.

Le personnage auquel il consacre un nouveau volume est Horace Walpole, baron de Wolleston, qui, né en 1658, exerça les fonctions d'ambassadeur près la cour de Versailles de 1723 à 1730. Horace Walpole porte un nom connu et sympathique à la France. Il était oncle du second Horace Walpole, l'original propriétaire de Strawberry-Hill, dont les lettres de Mme du Deffand, qui s'était éprise pour lui du plus bizarre engouement, ont fait presque un compatriote.

Horace Walpole l'ambassadeur prenait la direction des relations de la France avec l'Angleterre au milieu de circonstances délicates. La politique de la maison de Hanovre différait essentiellement de celle de la maison des Stuarts. Son principe, ses moyens, son but, étaient tout autres. Il importait au repos de l'Europe et au salut de l'équilibre européen de la faire accepter par un pays où les conséquences de la révolution de 1688 n'étaient nullement appréciées, et où le mécanisme du gouvernement parlementaire était totalement inconnu. En outre, l'immense majorité de la nation ne voyait chez les Anglais que des ennemis séculaires; et la fierté nationale saignait encore des désastres infligés à nos armes par lord Marlborough et par le prince Eugène. Ces difficultés politiques se compliquaient pour le nouveau négociateur d'une situation personnelle assez délicate vis-à-vis le ministre anglais légalement accrédité à Versailles, sir Luke Schawb. Ministre ostensible et officiel, sir Luke ne possédait pas la confiance du cabinet anglais. Elle appartenait tout entière à sir Horace, vivant à Paris sans aucun caractère politique. Cette bizarre position dura peu, il est vrai; sir Luke fut rappelé, et Horace Walpole obtint le titre dont il remplissait les fonctions (mai 1724); mais elle lui fournit précisément l'occasion de faire preuve d'un tact, d'une adresse à manœuvrer au milieu des difficultés, qui justifient pleinement le choix de son gouvernement.

Tels étaient les obstacles que Walpole rencontrait à l'accomplissement de sa mission. D'un autre côté, il faut reconnaître qu'il trouva des soutiens puissants et exceptionnels d'abord dans le ministère anglais, dirigé alors par son frère Robert Walpole et par son beau-frère lord Townshend, ensuite dans la sympathie personnelle du Régent de France, Philippe d'Orléans, de son premier ministre, le cardinal Dubois, et du ministre de Louis XV, le cardinal Fleury. Le cardinal Dubois, dont on médit beaucoup trop, était un politique très-habile, d'une portée de jugement très-nette et parfois très-profonde. Le livre de M. de Baillon n'eût-il pour résultat que d'ébranler l'opinion sur un personnage mal jugé, et qui valait certainement mieux que sa réputation, aurait déjà rendu un important service à l'histoire. Si le hasard eût permis que Dubois rencontrât un continuateur de la force de Mazarin, il figurerait au premier rang parmi les grands hommes d'État de la France. La vérité, j'en suis convaincu, se

fera un jour sur ce singulier personnage et confirmera une opinion qui peut paraître étrange aujourd'hui.

Les principaux événements au milieu desquels le négociateur anglais eut à conduire sa barque et que ce livre nous remet en mémoire sont : la mort du cardinal Dubois, celle du Régent, le court ministère du duc de Bourbon, le mariage de Marie Leçzinska, les vaines tentatives de Philippe V sur la couronne de France, les débuts du ministère de Fleury, la mort de George Ier, et enfin la signature du traité de Séville.

Le trait le plus caractéristique de ces Mémoires, au point de vue exclusivement français, c'est la pénétration avec laquelle Walpole devina le caractère de l'évêque de Fréjus et l'action qu'il exerçait sur les déterminations de son élève; et la façon dont il pressentit le rôle qu'il était destiné à jouer un peu plus tard sur la scène politique. Le flair de l'homme d'État hésita, il est vrai, un instant. Mais il se remit rapidement et se lia avec lui d'une intimité aussi honorable pour le caractère des deux ministres que flatteuse pour leur sagacité. On a souvent répété que le système inauguré à cette époque avait désarmé la France au profit de l'Angleterre. On a voulu rendre la mémoire de Fleury responsable d'une situation qui ne s'embrouilla qu'après sa mort pour aboutir aux ridicules désastres de la guerre de Sept-Ans. Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette opinion. Pour être bref, je dois dire que je la crois erronée. Je crois qu'après la politique à outrance de Louis XIV, après la gravité de l'atteinte portée au sens moral de la nation par le système de Law, il est heureux que la France ait rencontré quelques années de calme où elle ait pu se retremper et se retrouver. Ces années, elles les a dues au bon sens, à l'indolence, si l'on veut, du cardinal de Fleury, aidé par le patriotisme de Horace Walpole. Que l'Angleterre y ait trouvé son compte, cela est indiscutable; mais que la France y ait perdu, je ne le pense pas. Si Louis XV se fût montré fidèle à la politique de son vieux précepteur, il est possible qu'il n'eût pas surmonté les difficultés qui vinrent l'assaillir après lui; mais il les eût certainement évitées, et nous n'eussions pas éprouvé l'humiliation de voir l'ascendant politique déserter Versailles pour Potsdam. C'est la plus sérieuse conclusion à tirer du livre de M. de Baillon.

L'état de la littérature française ne me semble pas brillant. Par les sujets qu'elle préfère, par la forme dont elle les revêt, elle ob-

tient les succès qu'elle mérite. Il ne serait pas difficile de démontrer, si l'on était pessimiste, qu'elle se hâte avec une triste régularité vers l'ornière qui sépare l'art du métier. Elle marche, mais elle ne progresse pas. Je cherche des écrivains, je ne trouve que des hommes de lettres; et je me méfie beaucoup, je l'avoue, des hommes de lettres pour relever une littérature. Je ne prétends pas que M. de Baillon soit un écrivain, et je ne pense pas qu'il vise à ce titre; mais je suis sûr qu'il n'est pas un homme de lettres, et je lui sais un gré infini d'aborder des sujets où l'intelligence s'élève et s'épure, où l'esprit se retrempe et se fortifie, et où les honnêtes gens peuvent trouver pour quelques instants l'oubli des tristesses que leur apportent tant de productions contemporaines.

Comte L. Clément de Ris.

Charles Baudelaire, par MM. A. de la Fizelière et Georges Decaux. — A la librairie de l'*Académie des bibliophiles*, in-18 de 70 pages, tiré à 350 exemplaires sur papier vergé et 10 sur chine.

Les auteurs de cette collection se proposent pour but d'épargner des tortures aux Somaizes à venir. C'est une bonne idée. Nous serions trop heureux si la littérature française avait eu de tout temps des registres aussi bien tenus. Cette idée devait naître dans un temps de production multipliée, où le journal, la revue, le livre, sont quelquefois autant de formes différentes d'un même ouvrage, et où le fleuve de la publicité se divise en canaux si nombreux que l'œil le plus attentif en perd de vue la plus grande partie.

L'œuvre de Charles Baudelaire n'est pas des plus considérables. Pourtant M. de la Fizelière et son collaborateur y ont catalogué cent vingt-trois articles : poésie, traductions, critique, portraits littéraires, salons, articles d'art, œuvres humoristiques, etc., etc. Dans une courte introduction, M. de la Fizelière parle très-dignement du poëte excellent qu'il a connu et aimé. Sa sympathie se manifeste d'ailleurs par le zèle qu'il a mis à cette besogne difficile et rebutante de recherches et d'inventaire. Ce petit volume, soigneusement imprimé et même avec un certain luxe, ouvre heureusement la série des bibliographies d'auteurs contemporains, que

nous engageons ces Messieurs à poursuivre dans l'intérêt des auteurs et de ceux qui les étudient.

MANUSCRIT TROUVÉ A LA BASTILLE, concernant les lettres de cachet lancées contre Mlle de Chantilly et M. Favart par le maréchal de Saxe, avec fac-simile de la marque du théâtre du maréchal de Saxe à Bruxelles, d'après Boucher. *Bruxelles*, MDCCCLXVIII, XII-64 pp. (1).

Cette réimpression, à laquelle les récents travaux de MM. Sainte Beuve et Saint-René Taillandier donnent un intérêt d'à-propos, nous est procurée par le curieux émérite à qui nous devons déjà la *Notice sur Corneille Blessebois* (2) et les publications nouvelles des *Mémoires de l'abbé de Bucquoi* (3) et du traité *des Trois Imposteurs* (4).

M. Saint-René Taillandier, dans son étude historique sur Maurice de Saxe, avait cité cette pièce, publiée pour la première fois en 1789 (s. l. ni d.), et s'en était appuyé comme d'un témoignage favorable à madame Favart. Le nouvel éditeur ne partage pas sur ce point l'avis de M. Taillandier, et il faut avouer que de la lecture de ce document il ne ressort rien de bien concluant à la vertu et à la fidélité conjugale de la galante actrice. Le *manuscrit* se compose d'abord du rapport d'un nommé Meusnier, exempt de police chargé de poursuivre Justine Duronceray, femme Favart, au théâtre *mademoiselle de Chantilly*, et de l'interner au couvent des Ursulines d'Angers, plus six lettres du maréchal à la captive, et quatre réponses d'icelle. Le rapport de l'exempt Meusnier, très-circonstancié, et dans lequel le père de Justine Duronceray figure assez singulièrement comme agent de l'amoureux tyran de sa fille, a une couleur de comédie et de nouvelle picaresque. La police du dix-huitième siècle écrivait, ma foi! bien, et ne manquait pas

(1) Tiré à soixante-dix exemplaires numérotés (60 sur papier vergé, 6 grand papier de Hollande, 4 sur papier de Chine).

(2) Bruxelles, 1865.

(3) Paris, 1866.

(4) Bruxelles, 1867. Voy. le *Bulletin du Bibliophile* aux années correspondantes.

d'esprit. Quant aux lettres, dépit d'une part, despotisme déguisé de l'autre, elles révèlent un roman assez triste dont l'argent, les lettres de cachet, la police, sont les machines. « Le maréchal, dit l'éditeur dans l'*avant-propos*, reste coupable de procédés odieux envers une maîtresse qui ne voulait plus de lui et dont c'était à ses yeux tout le crime ; le *manuscrit trouvé à la Bastille* les dévoile à sa confusion. Le même manuscrit rend impossible de se figurer désormais madame Favart comme une martyre de la fidélité conjugale, avant son ménage à trois avec l'abbé de Voisenon toutefois. » Cet avant propos contient en outre d'utiles renseignements sur le répertoire du théâtre que le maréchal avait institué à Bruxelles pendant son gouvernement.

Cette réimpression très-élégante a été faite d'après un exemplaire de l'édition originale appartenant à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Elle est ornée, ainsi que l'indique le titre, d'une gravure d'après Boucher qui est l'estampille de la Bibliothèque dramatique du maréchal. Elle représente des amours groupés dans des nuages autour de l'écusson des armes de Maurice de Saxe, et mêlant des attributs guerriers et comiques ; à droite, sur une banderolle, est écrit : *Ludunt in armis*.

Histoire générale de Paris. — LES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS, Églises, Monastères, Colléges, etc., par *Alfred Franklin*, de la Bibliothèque Mazarine (tome Ier). Paris, *Imprimerie impériale*, un vol. in-quarto.

Tous nos lecteurs connaissent les travaux de M. Alfred Franklin. La plupart de ses monographies des anciennes bibliothèques de Paris ont paru dans ce recueil ; et dès lors on pouvait prévoir et espérer qu'elles seraient un jour réunies en un corps d'ouvrage, pour prendre place parmi les assises d'une nouvelle histoire de Paris. Cet espoir est aujourd'hui réalisé avec une magnificence que l'auteur lui-même, il le dit dans son avant-propos, n'avait pas rêvée. La commission des travaux historiques instituée par le préfet de la Seine a adopté ce travail et lui a donné place dans sa Collection de documents. Cette première série forme un très-beau volume grand in-quarto de quatre cents pages, et contient vingt-neuf monographies : l'*Église cathédrale de Notre-Dame*, l'*Abbaye*

de Sainte-Geneviève, le *Prieuré de Saint-Martin des Champs*, l'*Abbaye de Saint-Germain des Prés*, l'*Abbaye de Saint-Victor*, les *Mathurins*, les *Jacobins de la rue Saint-Jacques*, *Sainte-Catherine du val des écoliers*, les *Cordeliers*, le *Collége des Bernardins*, la *Sainte Chapelle du palais*, le *Collége de Sorbonne*, le *Collége des Prémontrés*, le *Monastère des Chartreux*, le *Prieuré de Sainte-Croix de la Bretonnerie*, le *Collége du Trésorier*, le *Collége de Cluny*, le *Collége d'Arcourt*, le *Collége des Cholets*, le *Couvent des Grands-Augustins*, le *Collége du Cardinal-Lemoine*, le *Collége de Laon*, le *Collége de Navarre*, les colléges *de Montaigu*, *de Narbonne*, *de Cornouailles*, *du Plessis*, *des Écossais*, *de Presles*. Ces notices sont nécessairement d'étendue inégale et proportionnée à l'importance et à l'abondance du sujet traité. S'il n'y a que six pages pour le collége des Cholets et deux pour le collége de Narbonne, il y en a trente pour l'abbaye de Sainte-Geneviève, cinquante pour l'abbaye de Saint-Victor, cinquante pour Notre-Dame de Paris, cent pour le collége de Sorbonne, et le sommaire des chapitres, fondations, donations et legs, règlements, catalogues, noms plus ou moins illustres, événements historiques, vicissitudes, etc., etc., fait suffisamment juger de la rigueur des recherches et du zèle de l'historien.

Rien n'a été négligé pour donner à ce livre le caractère d'authenticité désirable. Plans, cartes, blasons, estampilles, cachets, fac-simile, spécimens, ont été dessinés et gravés avec le plus grand soin au moyen des procédés les plus fidèles et les moins économiques. Chaque chapitre porte en tête une vue du monument, couvent, collége, etc., et de ses environs, reproduite par l'héliographie d'après les plans originaux de Jouvin de Rochefort, de Matthieu Mérian, de B. Munster, Nicolaï, Gomboust, Lacaille, Jaillot, etc. C'est donc à la fois un livre et un album; et l'histoire écrite se double de cette autre histoire en images tant prisée par les lecteurs d'aujourd'hui.

Nouvelles Œuvres inédites de Jean de La Fontaine, suivies de quelques documents historiques contemporains avec une bibliographie générale de ses ouvrages, par M. Paul Lacroix. *Paris*, 1868; in-8°.

De tous les grands écrivains qui font l'orgueil du siècle de Louis XIV, le *bon* La Fontaine est sans doute le plus populaire; comme fabu-



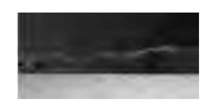
liste, il s'est placé à un degré d'excellence qu'on ne dépassera jamais, qu'on n'atteindra plus peut-être; on ne saurait accueillir avec trop d'empressement les travaux sérieux qui se rattachent à l'une de nos premières gloires littéraires, et certes le temps est bien venu de traiter nos immortels classiques avec ce soin pieux, avec cette attention intelligente et éclairée qu'on n'a si longtemps accordée qu'aux auteurs de l'antiquité. Recueillir tout ce qui est sorti de la plume de La Fontaine, en faire l'objet d'une étude attentive, c'est à coup sûr bien mériter des lettres françaises.

M. Paul Lacroix, dont l'activité intelligente ne connaît aucun repos, s'est attaché à réunir, à remettre en lumière des écrits oubliés ou négligés de l'immortel émule de Phèdre et de Boccace; il a mis au jour, il y a quatre ans, un volume intitulé : *OEuvres inédites de La Fontaine avec diverses pièces en vers et en prose qui lui ont été attribuées*; on trouve dans ce recueil les résultats de dix années de recherches dans des bouquins du dix-septième siècle; une critique partiale et peu éclairée a attaqué avec amertume les attributions de M. Lacroix; mais les meilleurs juges ont apprécié son zèle, son bon vouloir, et il est reconnu qu'une partie de ce qu'il avait réuni devait figurer à l'avenir dans les *OEuvres complètes* de l'illustre auteur des *Fables* et des *Contes*. Loin de se rebuter, M. Lacroix a poursuivi ses investigations, et il a réuni encore quelques-unes de ces pièces restées inaperçues, mais qui prennent toujours une importance réelle en se plaçant sous le reflet du nom d'un écrivain des plus illustres. Il a fait quelques emprunts à un livret publié en 1789 par Simien Despréaux : *Suite des OEuvres posthumes de La Fontaine* (parmi des pièces qui sont évidemment attribuées à tort, il en est d'autres qui ne sont pas à dédaigner); il a crû devoir restituer au fabuliste plusieurs écrits indiqués jusqu'à présent comme étant de Fontenelle, de Hesnault, de Pavillon, de Puget et de quelques autres; les motifs donnés à l'appui de ces restitutions nous semblent fort sérieux, mais ce n'est pas ici qu'il serait possible de les indiquer. Il vaut mieux signaler ce que M. Lacroix présente aux amis du bonhomme :

D'abord huit fables; la première, intitulée *le Printemps*, a paru en 1693 et en 1694 dans des recueils de vers et de prose avec le nom de M. Trousset, sieur de Valincourt; mais il y a tout lieu de croire que ce nom a été introduit par une erreur de l'éditeur ou par sa négligence. La fable du *Pêcheur et des Poissons* figure vers

1680 dans une de ces collections que publiaient les libraires hollandais et qui donnaient souvent la primeur des pièces nouvelles composées par les grands écrivains français. Une allusion à un *roi fort bon pêcheur* « sachant prendre les meilleures cités de ses ennemis dans ses filets fort bien jetés, » a pu décider La Fontaine à ne pas s'avouer comme l'auteur d'un apologue qui se retrouve d'ailleurs dans une édition publiée à Lyon en 1698. Une autre fable : *Orphée et Eurydice*, dans le goût de l'Anthologie grecque, mais restée à l'état d'ébauche, se rencontre dans le tome XI des manuscrits de Conrart (*Bibliothèque de l'Arsenal*), et, comme elle se trouve placée avec intention dans le seul volume qui contienne des fables qui sont toutes de La Fontaine, on ne saurait douter que Conrart n'ait voulu en faire honneur au grand fabuliste. Ne prolongeons pas ces détails, et disons qu'à la suite des huit fables arrivent vingt pièces de vers, dont deux épigrammes et deux imitations de Martial; une *Ballade contre le mariage* est inscrite sans signature dans les *Plaisirs de la poésie galante* et amoureuse (1) : on reconnaît dans ces vers non-seulement le style et la manière de La Fontaine, mais encore sa philosophie et sa haine contre le mariage. Aucun poëte, en ce temps-là, ne savait si bien imiter la langue et le badinage de Marot. Quelques autres pièces ont été empruntées au même recueil. M. Lacroix expose de très-plausibles motifs pour établir qu'elles doivent être attribuées à La Fontaine, ainsi que la *Requête à la postérité*, pièce admirable qui a toujours été mise sur le compte de Pélisson, mais qui n'est et ne peut pas être de lui..... Les pièces en prose sont au nombre de cinq; on y remarque une lettre de La Fontaine à sa femme, qui n'est pas complétement inédite, mais qui pourrait bien être envisagée comme telle, car personne ne s'était avisé d'aller l'exhumer d'une *lettre* de J.-F. Bastide, de Marseille, à M. L*** (voir l'*Esprit des journaux*, décembre 1774), d'après un original qui avait été communiqué par la petite-fille de La Fontaine. C'est encore au fabuliste que M. Lacroix restitue un *Avis* placé en tête du *Recueil des poésies chrétiennes* de Patrix. Un appendice contient vingt-cinq pièces diverses, les unes inédites, les autres extraites d'ouvrages fort délaissés aujourd'hui, et toutes relatives à la personne, aux écrits de La Fontaine. Une lettre de

(1) Ce volume de 4 ff. et 303 pages, imprimé sans lieu ni date, est l'objet de détails curieux signalés par M. Lacroix, p. 31.



M. de la Sablière à Bayle, en date du 17 août 1684, était comme non avenue dans les *Essais hebdomadaires sur plusieurs sujets intéressants*, par Du Puy (Paris, 1730), et personne ne songeait à aller chercher dans l'*Année littéraire* de Fréron (1775, tome 5) une lettre relative à une des plus jolies fables de La Fontaine (*le Curé et le Mort*). — A la suite de cette foule de morceaux curieux et si peu connus, M. Lacroix a placé un travail dont l'utilité se démontre d'elle-même et qu'il serait très-désirable de voir effectuer avec l'étendue et l'exactitude nécessaires pour chacun de nos grands classiques: c'est une bibliographie des Œuvres de La Fontaine. Les diverses éditions et traductions des *Fables*, des *Contes* et des autres productions, les œuvres complètes, les ouvrages philologiques relatifs aux Fables, sont l'objet d'une notice de 48 pages terminée par une liste raisonnée des portraits du fabuliste. — Nous ajouterons quelques indications au travail que M. Lacroix a voulu resserrer dans des limites trop peu étendues, au gré de quelques amateurs. L'édition originale des six premiers livres des Fables, 1668, in-4, est de plus en plus recherchée; ajoutons aux adjudications qu'indique le *Manuel du Libraire* celles de 495 et 855 fr. (exempl. reliés en maroquin), ventes Chedeau et Léopold Double; l'édition de 1678-94, 5 volumes in-12, la seule complète qui ait été faite sous les yeux de l'auteur, offre également une haute valeur; elle s'est élevée à 500 et à 800 fr., ventes Chedeau et Yemeniz (1).

Quant aux *Contes*, on a payé 430 et 455 fr. (ventes Radziwil et Capé) de beaux exemplaires de l'édition de 1685, qui n'a d'ailleurs d'autre mérite que les eaux-fortes bizarres, mais expressives, de Romain de Hooge. L'édition des fermiers généraux, 1762, n'arrive pas encore à cette valeur; aux ventes Cailhava, Desq, Chapponay, Radziwil, Chedeau, elle a été portée de 300 à 340 fr. On peut ajouter aux éditions des *Contes* la réimpression soignée, publiée en 1861 par le libraire L. Leclere, à Paris (2 tomes en un

(1) Rappelons en passant que notre *Bulletin* a publié en 1844, p. 1247, des *Études critiques sur quelques éditions de La Fontaine*, par M. Aimé Martin. Le *Vocabulaire pour les Œuvres de La Fontaine*, par M. Th. Lorrain, Paris, 1852, in-8°, IV-352 pages, est un travail utile et fait avec soin; la *Bibliothèque de l'École des chartes* (3e série, t. IV, p. 48-4511) en a rendu compte.

volume petit in-8); il a été tiré vingt exemplaires sur papier de Chine.

Nous pouvons joindre quelques indications au chapitre relatif aux traductions : les quatre premiers livres des Fables ont été mis en vers liégeois par MM. Bailleux et Déhin; M. Archu a fait paraître à la Réole, en 1848, un choix de Fables de La Fontaine (il y en a cinquante), traduites en vers basques avec le texte en regard (1). Des bibliographies allemandes mentionnent, en sus des deux traductions signalées par M. Lacroix, une traduction anonyme en vers, Brandenburg, 1819; une autre, à l'usage de la jeunesse, Leipzig, 1803, et cent fables accompagnées d'autant de gravures, Leipzig 1837, in-8. La traduction de Jæger (Strasbourg, 1857, in-12) est mentionnée avec éloge dans le *Journal de l'Instruction publique*, 18 juillet 1857. Nous connaissons aussi une traduction en langue hongroise, Pesth, 1840, in-4.

Il nous serait facile de multiplier des détails de ce genre, mais il faut savoir se borner. Terminons en disant que les *Nouvelles OEuvres inédites* de La Fontaine sont un travail qui n'a pu être accompli que par une persévérante patience soutenue par un zèle actif, et que ce volume est bien digne de recevoir l'accueil le plus favorable de la part de tous les amis d'une des plus charmantes gloires littéraires de la France.

G. Brunet.

La Collection *moliéresque* tirée à petit nombre, et dont nous avons déjà parlé, se continue avec succès; elle vient de s'enrichir d'un nouveau volume; il permet à une centaine de curieux de placer dans leurs armoires *Élomire hypocondre, ou les Médecins vengés*, comédie de le Boulanger de Chalussay.

Une notice, due à la plume ingénieuse et féconde de M. Paul Lacroix, si bien au fait de tout ce qui concerne Molière, augmente sensiblement le prix de cette réimpression. Les biographes de l'immortel auteur comique ont connu cette satire, qui offre une

(1) Un autre choix de fables mises en vers basques a paru à Bayonne en 1853. Un choix en vers bretons avait vu le jour à Morlaix en 1839.



foule de particularités sur la jeunesse d'*Élomire* (il n'est guère d'anagramme dont le voile soit plus transparent); aussi ils sont loin d'en avoir tiré tout le parti qu'ils pouvaient en recueillir. De Chalussay était à coup sûr bien renseigné sur la vie de Molière, et des faits curieux se dégagent aux yeux de l'observateur qui sait les distinguer au milieu de bien des injures et de beaucoup d'exagérations malveillantes. On ignore les causes de l'animosité qui l'inspirait, et on ne sait à peu près rien des circonstances de sa vie. Avant de publier *Élomire,* il avait mis au jour, en 1669, un livret intitulé : *Morale galante, ou l'Art de bien aimer*, écrit assez fade, mais contenant toutefois quelques passages agréables et quelques jolis vers. La dédicace au Dauphin, qui était encore dans sa première enfance, est passablement ridicule; une sotte flagornerie y domine. Imprimée à Paris en 1670, la comédie dont il s'agit reparut en Hollande, et cette édition, recherchée des amateurs qui l'annexent à la collection elzévirienne, contient un *Avis au lecteur* qui nous apprend que Molière fit de son mieux pour obtenir la suppression de l'édition originale; il gagna le libraire, qui, au lieu de débiter les exemplaires, s'efforça de les faire disparaître. Chalussay intenta un procès à cet éditeur infidèle; il perdit d'abord sa cause, mais il en appela au Parlement, et il choisit pour son défenseur un avocat « des plus habiles et des plus éloquents ». On ignore si ce procès fut continué et quelle en fut l'issue. C'est une question digne de provoquer les recherches des curieux qui travaillent à mettre en lumière tout ce qui se rattache à l'auteur du *Misanthrope.* Quelques exemplaires, en très-petit nombre, de l'édition originale, renferment une curieuse estampe gravée par L. Weyen, et représentant Molière prenant des leçons de Scaramouche. Tous deux sont sur un théâtre, au bas duquel on voit les têtes coiffées de perruques d'une douzaine de spectateurs; *Élomire* tient à la main un miroir dans lequel se reflètent les traits de son visage. Ce portrait, ressemblant sans doute, est d'un grand intérêt; le nouvel éditeur n'a pas manqué de le reproduire.

Écrite avec facilité, la comédie de Chalussay met en scène de nombreux personnages; on y voit deux *opérateurs* fort connus à cette époque dans les carrefours de Paris, l'Orviétan et Barry ; on y trouve six médecins dont les noms (Alcandre, Épistenez, Géraste, etc.) cachent sans doute des personnages réels que les contemporains surent reconnaître; il y a un exempt et des archers du

guet, des musiciens, un suisse, des laquais. Le dénouement est que la justice, émue des plaintes des médecins outragés par Élomire, envoie des archers pour l'arrêter; le coupable donne sa bourse à un des sbires, et saute « de la fenêtre en bas : l'étage est assez haut; » il tombe, se redresse

Et gagne le taillis d'une belle vistesse.

Signalons aussi deux autres réimpressions qui viennent de paraître, et qui font partie de la collection des *Raretés bibliographiques* publiées par M. Gay, et tirées à 102 exemplaires, dont deux sur vélin.

Il s'agit d'abord du *Grant Blason des faulces amours*, par Guillaume Alexis, « le bon moyne de Lyre. » Les éditions de ce livret, mises au jour à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, sont d'une rareté extrême, et se payent des prix fort élevés, quand elles se présentent aux enchères(1). C'est une des productions poétiques les plus ingénieuses qui nous soient venues de l'époque de Louis XI; elle se distingue par un système compliqué de versification et de rimes dont il n'y a peut-être d'autre exemple que dans les *œuvres* de La Fontaine, qui s'amusa un jour de prendre pour modèle ce *blason*, genre de composition alors à la mode, mais fort délaissé depuis longtemps.

Le second livret dont nous avons à parler est le *Nouveau Cabinet des Muses gaillardes*. Hâtons-nous de dire que ce titre, un peu effarouchant, ne tient pas ce qu'il semble promettre: les pièces de vers comprises dans ce recueil sont fort peu gaillardes; les poëtes les plus mitigés du dix-septième siècle offrent de bien plus grandes hardiesses, et on trouve même des morceaux édifiants ou appartenant au genre lugubre (*le Temple de la Mort*, stances sur le *Memento, homo*, etc.). Le *Manuel du libraire* a enregistré le *Nouveau Cabinet des Muses galantes* (Paris, 1665); mais il n'a pas signalé le *Nouveau Cabinet des Muses gaillardes*, imprimé la même année. L'analogie des deux titres donne lieu de penser que le premier recueil a été imaginé pour faire concurrence au second, quoiqu'il

(1) On peut ajouter aux adjudications indiquées au *Manuel* celle de 600 fr. à la vente Solar pour l'édition de Pierre Levet, Paris, 1486, et celle de 400 fr. à la vente Yemeniz, n° 1676, pour une édition sans lieu ni date, in-8°, 16 ff., qui paraît d'impression lyonnaise.

n'y ait pas entre eux la moindre analogie. Le livret qui vient d'être réimprimé ne figure point aux catalogues les plus riches en livres de ce genre (Bignon, Cigongne, Chadecon, Chaponay, Avillain, etc.). Un biographe infatigable qui s'en est occupé n'a pu en découvrir qu'un seul exemplaire, celui du duc de la Vallière, entré à la bibliothèque de l'Arsenal; un autre figure, il est vrai, au catalogue Pixerécourt, mais on ignore dans quelles mains il a passé, et c'est regrettable, car on aurait pu vérifier s'il était complet. Celui qui se trouve à l'Arsenal s'arrête à la page 92; les autres manquent : dans son état actuel, le volume se termine par l'élégie de Fléchier: *Plainte de la France à Rome*. Le *Nouveau Cabinet* a d'ailleurs reparu sous divers titres, mais avec des changements, des additions et des suppressions qui finissent par en modifier complétement la physionomie. Quelques-unes des pièces qui le composent se retrouvent dans le *Recueil des poésies héroïques et gaillardes*, 1678, dans l'*Élite des poésies héroïques et gaillardes*, 1683, dans le *Nouveau Recueil*, 1718 et 1722, dans la *Nouvelle Élite*, 1730, etc. Ces compilations, que multipliait l'activité des libraires d'Amsterdam et de la Haye, étaient toujours sûres de trouver des acheteurs; aujourd'hui nous ne nous en occupons plus qu'au point de vue des informations qu'elles peuvent offrir pour l'histoire littéraire.

B.

PRIX COURANT DE LIVRES ANCIENS.

— VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. VAN DER HELLE, de Lille, du 10 au 29 février. — Les livres de cette collection, surtout riche en ouvrages ornés de figures, étaient dans de bonnes conditions sans répondre pourtant à ce qu'on attendait; la vente a obtenu un brillant succès; voici les principales adjudications. Plusieurs nouveaux amateurs ayant assisté eux-mêmes à la vente ont beaucoup influé sur les enchères de certains articles :

1. Histoire du Vieux et du Nouveau Testament. *Pierre Mortier*, 1700, 2 vol. in-fol., maroq. rouge, fil., tr. dor. — 520 fr. — Exemplaire *avant les clous* de Bible de Mortier.
9. La Sainte Bible, ornée de 300 fig. de Marillier. 1789, 11 vol. in-8, dem.-rel. maroq. bl. — 200 fr.
12. Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, par le sieur de Royaumont. *Paris, Pierre le Petit*, 1670, en 1 vol. in-4, maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Duseuil.*) — 805 fr. — Aux armes de Colbert. Exemplaire de Renouard, avec *témoins*.
14. L'Histoire du V. et du N. Testament, par le sieur de Royaumont. *Suiv. la cop. imp. à Paris*, 1680, in-12, maroq. bleu, fil., tr. dor. (*Figures.*) — 128 fr. — Exemplaire de Renouard.
27. Quadrins historiques de la Bible. *A Lion, par Ian de Tournes*, 1558, pet. in-8, v. fauve, fil., tr. dor. — 210 fr. — Jolies gravures sur bois qu'on doit à Bernard Salomon, dit le Petit-Bernard. — A cet exemplaire, très-beau de marges et magnifique d'épreuves, se trouvent jointes *les Figures du Nouveau Testament*, 1559.
40. Figures de la Bible, par Hœt, Houbracken, etc. Suite de gravures en taille-douce, en 1 vol. gr. in-fol., vélin cordé de Holl. — 170 fr.
41. Biblia ectypa (Histoire de la Bible en figures, par Christ. Weigel). *Augsbourg*, 1695, in-fol., dem.-rel., *non rogné*. — 148 fr. — Exemplaire de Renouard, bien complet. Cet ouvrage rare contient 831 figures.

42. Historiæ celebriores Veteris Testamenti iconibus repræsentatæ. *Noribergæ*, *s. d.* (1708), in-fol., v. à comp. — 125 fr. — Cent planches belles d'épreuves.

48. Histoire sacrée en tableaux (par de Brianville). *Paris*, *Ch. de Sercy*, 1670, 3 v. in-12, maroq. rouge, fil., tr. — 107 fr. — Figures de S. Le Clerc.

131. Hexasticon Sebastiani Brant in memorabiles evangelistar. figuras. *S. l.* (*Pfortzheim*), 1503, in-4, maroq. bleu. (*Duru.*) — 205 fr. — Un des plus anciens monuments de l'art mnémonique.

146. Heures de Marguerite de Navarre. *Manuscrit* du quinzième siècle, in-8, sur vélin, revêtu d'une riche reliure de Clovis Eve. — 2,300 fr. — Nous ne croyons pas aux attributions du catalogue pour ce volume.

153. Præparatio ad missam. *Manuscrit* du seizième siècle, in-8, maroq. rouge, fil., dent. int., tr. dor. (*Derome.*) — 1,800 fr.

153 *bis*. Officium beatæ Mariæ Virginis. 1624. *Manuscrit* in-16, mar. noir, fil. à fr., doublé de maroq. rouge, tr. dor., ferm. en argent. (*Blaise.*) — 305 fr.

154. Office de la Vierge Marie et l'Office de son Immaculée Conception. Escrits par N. Jarry, escrivain et noteur de la musique du Roy. 1664, in-12, maroquin rouge, larges dentelles. — 2,200 fr. — Manuscrit sur vélin, écrit par Jarry pour Louis Fouquet, marquis de Belle-Isle, fils de Nicolas Fouquet, surintendant des finances, et pour sa femme, Madeleine de Levis. (Voy. *Hist. généal. du P. Anselme.*)

156. Prières choisies (en français). *Manuscrit* à l'imitation de Jarry. 1735, in-16, maroq. rouge. — 290 fr. — Ce manuscrit sur vélin est orné d'un frontispice dessiné à la plume.

164. Les présentes Heures à lusaige de Tournay, *pour Symon Vostre*, in-8 goth., maroq. noir. — 1,650 fr. — Exemplaire sur vél. Almanach pour 20 ans, de 1502 à 1520. Initiales peintes.

164 *bis*. Les présentes Heures à lusaige de Rome, *pour Symon Vostre*. 1520, grand in-8, maroquin noir, tr. dorée. (*Figures.*) — 500 fr. — Exemplaire sur vélin.

166. Heures à lusage de Paris. *Ont esté imprimées à Paris par Gille Couteau, l'an* 1513 ; in-8 goth., maroq. rouge, dentelles (*Lortic.*) — 790 fr. — Imprimé sur vélin, de ces heures rares dont toutes les gravures sur bois ont été peintes en miniature par un artiste du temps.

168. Heures à lusaige de Tournay, *imprimees a* Rouen *pour Francoys Regnault*, 1528, in-8, v. ant. estampé.—340 fr. —Exemplaire sur papier et dans son ancienne reliure, de ces heures que ne décrivent ni M. Brunet dans son *Manuel*, ni M. A.-F. Didot dans son *Catalogue*. Elles nous paraissent avoir été imprimées par François Regnault, deuxième du nom. Le texte comprend 136 feuillets ; il est enrichi de 59 gravures et de 19 petites figures sur bois de Jean Mounies.

169. Heures à l'usage de Paris. (A la fin :) Thielmã Kerver. 1525, gr. in-8, maroq. rouge. — 330 fr. — Exemplaire à toutes marges et sur papier.

171. Heures à lusaige de Cambray, *par Nicolas Hygman*. 1532, in-8 goth. — 216 fr. — Heures sur papier, dont toutes les pages sont encadrées de figures sur bois aux ornements variés.

289. Pronostication, le nom de celui soit beneis qui crea le ciel et la terre et singulierement doit estre beney a cause des operations qui par lui se font par le mouvement des planettes et estoilles... Je Thurien Blouet prestre resident a Lille.... a l'honneur de Dieu et a la consolation du peuple... me suis cõdescendu a publyer ces presentes pronostications pour cest an *mil chinq cens et trois. S. l.*, pet. in-4, de 6 ff. maroq. vert, losangé de filets d'or entre lesquels sont frappées des pensées d'or. (*Niedrée.*) — 295 fr. —Plaquette *gothique* extrêmement rare, et qui paraît avoir été imprimée soit à Lille, soit à Valenciennes.

477. Traité nouveau de l'Hysteromotokie. *Paris*, 1581, in-8, vélin, fil. — 150 fr. — Aux premières armes de de Thou.

548. Musée des antiques, dessiné, gravé et terminé à l'eau-forte par Pierre Bouillon. 1811-27, 3 part. de texte en 1 vol. et 3 de planches contenant 282 gravures. Ensemble 4 vol. grand in-fol., format d'atlas, pap. vél., dem.-rel. mouton. — 345 fr. — En grand papier.

554. Le Moyen Age et la Renaissance, par Paul Lacroix et Ferdinand Seré. *Paris*, 1848, 5 vol. in-4, dos et coins de maroquin rouge. — 410 fr. — Exemplaire de souscription, avec la liste des adhérents imprimée en or.

596. Le Musée Royal, publié par Henri Laurent. *Didot l'aîné*, 1816-22, 2 vol. in-fol. max., avec 161 planches, pap. vél., dem.-rel. mouton maroquiné, n. rog. — 290 fr.

605. Le Brun (J.-B. Pierre). Galerie des peintres flamands, hol-

landais, allemands : 201 pl. grav. d'après les meilleurs tableaux de ces maîtres. Paris, 1792-96, 3 vol. in-fol., v. ec. fil., tr. dor., fig. — 300 fr.

633. Musée de la Caricature. *Paris, Delloye*, 1838, 2 vol. in-4, figures noires et coloriées, dem.-rel. v. rouge, non rog.—225 fr.

654. Combat à la Barrière, faict en cour de Lorraine, le 14 febvrier en l'année présente 1627. *A Nancy*, 1627, in-4, v. tr. dor. (*Anc. rel.*)— 330 fr. — Eaux-fortes de Callot.

695. Galerie du Musée Napoléon, publiée par Filhol. 1804-28, 11 vol. gr. in-8, dem.-rel. maroq. violet. — 330 fr.

744. Odieuvre. Suite de deux cent vingt et un portraits gravés par Odieuvre pour l'Europe illustrée, grandes de marges et bonnes épreuves. Recueil in-4, en feuilles. — 160 fr.

746. La Galerie des femmes fortes, par le P. Pierre le Moyne. *A Leiden, chez Jean Elzévier*, 1660, in-12, maroq. bleu, fil. à fr., dent. int., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*) — 245 fr. — Charmant exemplaire de Renouard; portrait de l'auteur ajouté. Haut.: 135.

792. Le Triomphe de la Mort, gravé d'après les dessins de Holbein par W. Hollar. (*S. l. n. d.*), pet. in-8, maroq. bleu à comp. fil. — 250 fr. — Exempl. sur vélin d'une édition in-16, tirée in-8. Chaque page est entourée d'un filet d'or et brun terminé en nœud de cordelière.

808. Histoire des ordres monastiques (par] le P. Hélyot). 1714, 8 vol. in-4, v. — 155 fr.

813. Recueil de tous les costumes des ordres religieux et militaires, par Bar. *Paris, l'Auteur*, 1728-36, 5 vol. in-fol., dem.-rel. maroq. rouge. — 220 fr. — Avec 545 port. en pied, cart. color.

818. Jost Amman. Kunstbüchlein... C'est-à-dire, le Petit livre d'art. *Frandfurt am Mayn*, 1599, in-4, vél. — 220 fr. — Recueil rare et curieux, 293 figures gravées sur bois.

819. Vecellio. Degli habiti antichi et moderni di diverse parti del mondo libri due. *In Venetia*, 1590, in-8, maroq. vert, figures sur bois. (*Duru.*) — 255 fr.

820. Recueil de la diversité des habits. *Paris, de l'imprimerie de Richard Breton*, 1567, in-8, maroq. rouge, dent., fil., tr. dor. (*Duru.*) — 155 fr.

828. Portraits et Costumes de Bonnard et autres artistes du temps de Louis XIV, avec un titre : *Estampes et habillemens à la mode*. 2 vol. fort in-fol. v. — 615 fr. — Recueils, 500 pl. grav.

852. Recueil de duos choisis. Manuscrit en 3 vol. in-4, maroq. rouge, riches ornements à la fanfare, doublés de tabis vert, tr. dor. (*Padeloup.*) — 170 fr. — Manuscrit sur papier, toutes ces chansons calligraphiées par Silvestre.

853. Collection de chansons : vaudevilles, brunettes, parodies, airs, rondes et romances à voix seule; mis en ordre, noté et dessiné par Silvestre, rue des Tournelles, *au Cerceau d'Or, à Paris.* Recueil manuscrit formant 10 vol. grand in-4, maroq. rouge. (*Padeloup.*) — 385 fr.

854. Choix de chansons, mises en musique par M. de la Borde, gouverneur du Louvre, ornées d'estampes par J.-M. Moreau. *Paris,* 1773, 4 vol. in-8, maroq, rouge. — 456 fr.

901. Le Cuisinier françois, par le sieur de la Varenne, escuyer. *A la Haye,* 1656, in-12, maroq. rouge, doublé de maroq. bleu, riches petits fers à l'intérieur, tr. dor. (*Duru.*) — 510 fr. — Bel exempl., richement relié, de cette édition rare, que l'on place à côté du *Pastissier françois* dans la collection elzévirienne.

919. Jost Amman. Kimstliche wolgerissene new. figuren... *Franckfurt-am-Mayn,* 1592, in-4, v. fauve, estamp., fil. — 175 fr. — Exempl. à toutes marges de ce beau livre de scènes de chasse, gravées sur bois.

960. Quinti Horatii Flacci opera. *Londini, Johannes Pine,* 1733-37, 2 vol. gr. in-8, maroq. bleu. (*Anc. rel.*) — 240 fr. — Exemplaire *réglé* et du premier tirage.

972. Les Métamorphoses d'Ovide, de la traduction de M. l'abbé Banier (et gravées sur les dessins des meilleurs artistes français, par les soins des sieurs Le Mire et Basan). *Paris,* 1767, 4 vol. in-4, maroq. rouge. — 430 fr. — Figures de Boucher, d'Eisen, de Monnet, etc.; gravures de Choffard.

986. Roland furieux, poëme héroïque de l'Arioste, traduction nouvelle par M. d'Ussieux. *Paris,* 1775, 4 vol. in-8, maroq. rouge, fil. — 210 fr.

996. OEuvres de Salomon Gessner. *Paris, Aug. Renouard,* 1799, 4 vol. in-8, rel. en maroq. rouge, large dent., fil., tr. dor., doublé de tabis. (*Bozérian.*) — 260 fr.

1003. Quatrains du sieur de Pybrac, gentil-homme françois, escrits en diverses sortes de lettres, par Esther Anglois, Françoise, l'an 1600. *Manuscrit* in-16 oblong, reliure à compartiments et petits fers sur les plats. — 200 fr. — Charmant manuscrit ayant

appartenu à Nodier, dont nous reproduisons une note autographe signée et collée sur la garde du volume : « Voyez sur « l'auteur de ce petit chef-d'œuvre de calligraphie la *Biogra-* « *phie univ.*, t. XIII, p. 157, art. *English*, et c'est une petite « erreur de mon vieil ami M. Suard, car Mlle ANGLOIS s'appe- « loit bien *Anglois*. Elle était Française. Ses manuscrits, anté- « rieurs à ceux de Jarry, sont beaucoup plus rares, parce qu'ils « ont été exécutés pour son plaisir seulement, et à l'étranger. « Je n'en connais qu'un autre en France. » CH. NODIER.

1038. Le Vice puni, ou Cartouche, poëme (par Grandval). *Paris*, 1726, in-12, v. marb., fil., tr. dor. (*Figures de Bonnard.*) — 100 fr. — Exemplaire contenant les dessins originaux de Bonnard en regard des figures gravées sur ses dessins par Scotin.

1072. La Henriade, poëme, par Voltaire. *Paris, imprimerie de Didot*, 1822, in-12, maroq. marron à compart., fil. et coins dorés, n. rog. — 152 fr. — Exemplaire sur peau de vélin. Figures de Le Prince.

1102. Le Balai, poëme héroï-comique en XVIII chants. *A Constantinople*, 1761, in-8, mar. vert, dent., tr. dor. (*Derome.*) — 100 fr.

1122. La pieuse Alouette avec son tirelire. *Valenciennes, J. Veruliet*, 1661, 2 vol. pet. in-8, v. f., fil., dentelles int. (*Niedrée.*) — 125 fr.

1141. Phædri Aug. liberti Fabulæ Æsopiæ, in usum seren. principis Nassavii. *Amstelodami, apud Franciscum Halman*, 1701, in-4, maroq. rouge, fil., dent., tr. dor. (*Reliure moderne.*) — 155 fr. — Exemplaire en grand papier de cette belle édition.

1148. Les Fables du très-ancien Ésope, Phrygien, mises en rithme françoise (par Gilles Corrozet). (*Paris*), *de l'imprimerie de Denys Janot*, 1544, pet. in-8, texte encadré, maroq. rouge. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 295 fr. — Édition rare, qui est enrichie de nombreuses et charmantes figures sur bois.

1154. Les véritables Fables des animaux, par Marc Gérards, de Bruges. *Manuscrit* du seizième siècle, in-4, dem.-rel., vélin. — 320 fr. — Précieux volume, enrichi d'un très-grand nombre de magnifiques dessins à la plume, que l'on pourrait croire originaux.

1157. Fables choisies, mises en vers par de La Fontaine. *Paris*,

Desaint et Saillant, 1755, 4 vol. in-fol., avec les fig. d'(
v. f., fil., tr. dor. — 305 fr.

1178. Fables. De waraghtighe Fabulen der Dieren. *Bruges*,
in-4, vélin. — 125 fr. — Ouvrage rempli de maguifiqu·
fortes de Marc Gérard, de Bruges. Exemplaire de Renou

1182. Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontain·
terdam, 1685, 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. vert. — 2
Exemplaire relié par *Duru*.

1205. Ballet comique de la Royne, par Baltazar de Bea·
1582, in-4, maroq. rouge, doublé de maroquin ble·
— 330 fr. — Volume rare, qui est enrichi de gravures ·
et contient la musique notée.

1226. Les Amours pastorales de Daphnis et de Chlo·
du grec de Longus par J. Amyot. *Paris*, *Renouard*
in-12, mar. bleu, dent., d. de moire, tr. dor., n. r
— Exemplaire sur vélin, de Renouard. Les figures
y sont de plusieurs sortes.

1229. Les Amours pastorales de Daphnis et de Chlo·
in-12, maroq. rouge. (*Figures du Régent.*) — 160 '

1264. Lettres d'Héloïse et d'Abailard, traduction n
le texte latin à côté. Édition ornée de huit figu
dessins de Moreau le jeune. *Didot le jeune, an* ·
blique, in-4, dem.-rel. maroq. rouge. — 1405 fr.
unique de Renouard, avec les dessins originaux ·

1275. Les Aventures de Télémaque, figures de B
Amsterdam, 1734, in-4, mar. rouge. — 890 fr.
de Renouard, en très-grand papier, avec quelq
res et plusieurs portraits ajoutés de Fénelon et ·
gogne.

1310. Les Cent Nouvelles nouvelles. *Cologne*, 1·
mar. ol. — 300 fr. — Cet exemplaire est avec
à part.

1313. Contes et Nouvelles de Marguerite de V·
1700, 2 vol. in-8, maroq. rouge. — 306 fr. –
chée pour les jolies figures de Romain de H·
ornée.

1318. Heptaméron françois. Les Nouvelles d·
de Navarre. *Berne*, 1780-81, 3 vol. in-8,
— 396 fr. — Édition illustrée par Freudenl

1323. Nouveaux Contes à rire et Aventures plaisantes. *A Cologne, chez Roger-Bontemps*, 1722, 2 vol. in-12, maroq. rouge. (*Duru.*) — 138 fr.

1343. Les Omonimes, satire des mœurs corrompues de ce siècle, par Antoine du Verdier. *Lyon, par Antoine Gryphius*, 1572, in-4, v. fauve. — 130 fr.

1396. Le Mirouer et Exemple moralle des enfans ingratz, pour lesquelz les peres et meres se destruisent pour les augmenter, qui en la fin les descongnoissent. *S. l. n. d.*, in-8, maroq. vert, fil., non rog. (*Bauzonnet.*) — 260 fr. — Exemplaire sur vélin, de Ch. Nodier, de la réimpression faite à Aix en 1836 par Pontier. Il n'en a été tiré que 2 sur peau de vélin.

1397. Le Cornement des cornars, pour recreer les esperiz encornifistibulez... (A la fin :) Cy fine le cornement... *Nouvellement imprimé à Paris* (*s. d.*), pet. in-4, maroq. rouge, fil. (*Kœhler.*) — 180 fr. — Exemplaire sur vélin, de Ch. Nodier. Cette réimpression n'a été faite qu'à 30 exemplaires, dont 5 sur vélin.

1411. Les Bigarrures du seigneur des Accords (par Étienne Tabourot). *Paris, Jean Richer*, 1585, in-16, maroq. vert, fil., tr. dor. (*Ancienne reliure.*) — 122 fr.

1444. Facéties, raretés et curiosités littéraires. *Paris, Techener*, 1829, in-16, 32 p., pap. de Holl., cart., non rog. (*Tiré à 76 exempl.*) — 276 fr.

1445. Collection des facéties imprimées en caract. goth. *Paris, Techener*, 1829-39, 20 vol. in-16, cart., n. rog.

1451. Les Vrais Pourtraits de quelques-unes des plus grandes dames de la chrestienté déguisées en bergères, 4 parties. *Amsterdam*, 1640. — Les Abus du mariage, où sont clairement représentez les subtilités déshonnêtes, tant des femmes que des hommes, dont ils usent pour se tromper l'un l'autre. 1641. — Le Miroir des plus belles courtisanes de ce temps. 1635; *le tout* en 1 vol. in-4 oblong vélin. (*Racc. au dern. f.*) — 550 fr.

1452. Le Iugement poetic de l'honneur feminin. 1538, *par Jean Anguilbert de Marnef frères*, petit in-4, maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Reliure ancienne.*) — 450 fr. — Joli volume en parfait état, avec 11 *gravures sur bois*, imprimé en caractères gothiques.

1494. OEuvres choisies de Colardeau. *Didot*, 1811, in-18, cart. — 200 fr. — Exemplaire sur peau de vélin.

1516. Les Baisers, précédés du Mois de Mai (par Dorat). *La Haye*, 1770, in-8, maroq. rouge. — 208 fr.

1580. Recueil des plus illustres Proverbes, mis en lumière par Jacques Lagniet. *A Paris*, *s. d.*, in-4, maroq. rouge. — 450 fr. — Cet exemplaire est celui de la vente Solar, qui fut vendu 430 fr.

1615. Le premier (et le second) livre des Problemes composé par Guillaume Gueroult. *A Lyon, chez Balthazar Arnoullet*, 1550, 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. rouge.. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 155 fr.

1656. Lux Evangelica. *Coloniæ*, 1655, 4 vol. in-12, maroq. rouge à riches compartiments, fil., tr. dor. (*Le Gascon?*) — 380 fr. — Exemplaire aux armes et au chiffre de Du Fresnoy. Il a appartenu à De Bure.

1676. Théodore et Jo. Israël de Bry. Emblemata sæcularia. *Francoforti*, 1596, in-4, maroq. rouge. — 220 fr.

1737. Le Monde plein de fols, ou le Théâtre des Nains, enrichi d'un discours de leurs personnages. *S. l. n. d.* (1720), in-fol., v. jasp. — 201 fr. — Orné de 76 caricatures.

1779. Esbatement moral des animaux. *A Anvers, chez Philippe Galle, s. d.*, in-4, mar. rouge. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 400 fr. — Exemplaire de la collection Clinchamp.

1869. Le Temple des Muses. 1733, maroq. rouge, fil., tr. dor. — 150 fr. — Exemplaire en grand papier.

1998. Louis XIV et ses Amours, galerie historique. *Paris*, *Renouard, imprimerie de Firmin Didot*, 1824, cart., *fig.* — 525 fr. — Exemplaire sur vélin, non rogné, et avec figures ajoutées.

2008. Tableaux historiques de la Révolution française. *Paris*, *Aubert*, 1803, 3 vol. in-fol., fig., dem.-rel., bas. — 300 fr. — Exemplaire sur papier vélin des premières épreuves.

2024. Les Mémoires de Messire Ph. de Commines, sieur d'Argenton; dernière édition. *A Leide, chez les Elzéviers*, 1648, in-12, maroq. rouge. (*Duru.*) — 240 fr.

2107. Histoire générale des cérémonies, mœurs et coutumes religieuses de tous les peuples du monde, représentées en 243 figures dessinées par Bernard Picard. *Paris*, 1741, 1 vol. in-fol., rel. en v. jaspé. — 135 fr.

2223. L'Europe illustre, par Dreux du Radier. *Paris*, 1777, 6 vol.

in-4, rel. en v. porph. fil. — 200 fr. — 324 portraits gravés par les soins du sieur Odieuvre.

2234. Le Théâtre d'honneur, par Claude de Vallès. *A Paris*, 1618, in-fol., maroq. rouge à comp., fil., coins ornés, tr. dor. (*Le Gascon.*) — 660 fr.

2235. Recueil de Portraits, par E. Desrochers. 3 vol. in-4, v. marbré, fil., tr. dor. (*Aux armes.*) — 395 fr. — Magnifique exemplaire de ce recueil rare et recherché, qui ne comprend pas moins de 650 portraits.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Parler de la littérature actuelle n'est pas commode. Non pas qu'elle soit inféconde ou sans intérêt : le difficile est de savoir où la prendre. La littérature de nos jours manque de la qualité qui commande l'attention et fait le creux dans la mémoire : l'unité. On sait ce que c'est que la littérature du seizième siècle et du dix-septième. L'une, c'est la poésie et l'érudition, Ronsard et tout le mouvement savant de la Renaissance; l'autre, c'est le théâtre et l'éloquence, Racine et Bossuet. Cent ans plus tard, c'est Voltaire et Rousseau; une littérature *humaine*, révolutionnaire et utopique, qui s'est appelée elle-même philosophie. Ainsi, de siècle en siècle, on retrouve un courant d'idées où chacun se plonge, un patron, ou, comme nous dirions aujourd'hui, un idéal auquel tout le monde veut ressembler. Il y a trente ans encore, nous avons eu une littérature typique et définie, poésie et roman : le *Lac*, les *Orientales*, *Hernani*, *la Comédie humaine*. Aujourd'hui, je cherche. Ce n'est pas l'embarras du choix qui m'arrête; c'est l'impossibilité d'embrasser et de caractériser. Nous voyons des auteurs de comédies très-spirituelles, de drames passionnés; des romanciers, les uns abondants et rapides jusqu'au vertige, les autres attentifs, pénétrants, patients comme la goutte d'eau qui tombe du haut d'un toit; des poëtes excellents; beaucoup d'esprit dans les journaux, du savoir dans la critique. Je m'éloigne, je me perche, comme le philosophe, sur l'épicycle de Mercure, et je me demande : Quel nom donner à tout cela ? Y a-t-il là un fonds commun qui se puisse énoncer d'une manière spéciale ? Comment baptiserons-nous la littérature de mil huit cent soixante ?

Vainement me répondrait-on : « A quoi bon vos étiquettes et vos formules? Tout cela est suranné, démodé, inutile. Qu'avons-nous besoin de nous claquemurer dans des forteresses et d'élever des remparts autour de nous, quand les fortifications de la ville sont à ras de terre, et que la vie circule librement dans des rues larges comme des fleuves et droites à perte de vue ? C'est notre gloire et notre génie que cette indépendance qui dégage chacun de tous et tous de chacun. La littérature aujourd'hui n'a plus d'assauts à soutenir, ni de pactes à jurer. Elle a gagné ses franchises; et les écoles et les coteries sont aussi vieilles et aussi hors d'usage que les jurandes et les maîtrises. Vous cherchez un titre pour la littérature de mil huit cent soixante ? Le voici : — Diversité ! »

Diversité ! Croyez-vous donc qu'il n'y eut pas de diversité aux temps dont je parle ? N'y a-t-il pas de diversité entre Rabelais et Montaigne, entre Ronsard et du Bellay? Quoi de plus divers que Corneille et Racine, que Pascal et la Bruyère, que Bossuet et Fénelon ? De plus dissemblable que Rousseau et Voltaire, Dalembert et Diderot, que Victor Hugo et Lamartine ? Pourtant tous ces hommes d'un même temps ont entre eux une parenté intime. Ils croient aux mêmes choses et tendent au même but. Un peintre leur trouverait la même physionomie, le même geste, la même allure. On sent que, pris à revers par ceux qui les ont précédés ou attaqués par ceux qui les suivent, ils exécuteraient le même mouvement et s'accorderaient devant l'ennemi. Ici, rien de pareil. Chacun tire à soi et travaille pour son compte. Il semble qu'on ne s'entende même plus assez pour se disputer, et que, sorti du cabinet, on n'ait plus rien à se dire. Ni pour ni contre : la partie jouée, chacun remet son instrument dans sa boîte, et l'on demande les cartes, comme si l'on avait peur de s'ennuyer en discutant. Je crains bien que l'étiquette cherchée ne soit pas diversité, mais indécision.

Indécision entre les hommes; indécision d'une œuvre à l'autre chez chacun d'eux : — « Monsieur, vous avez fait une charmante comédie; je vous en fais mon compliment. » —

« Monsieur, votre article d'hier était plein d'esprit et très-judicieux. » Et après ? Voilà tout. Ma comédie est jouée, mon article est lu ; parlons d'autre chose. Dans un an ou dans huit jours, nous recommencerons. Je referai une autre comédie sur le même sujet, avec les mêmes personnages, les mêmes situations et les mêmes *mots*. Et dans trente ans d'ici, si Dieu me prête vie, j'en aurai fait trente qui toutes se ressembleront si bien que le public s'y trompera et confondra dans ses souvenirs la dernière avec la première, et la moyenne avec les extrêmes. Et ainsi des articles du *reviewer* et des romans du romancier. Et bien ! franchement, je préfère le temps où l'on se prenait aux cheveux, et où l'on se traitait de Turc à More.

— Que vous êtes bon ! me dit quelqu'un. Ne voyez-vous pas que les littérateurs de ce temps-ci sont trop heureux ? Ne savez-vous pas ce que c'est qu'un lendemain de victoire ? En 1830, lorsque les Français eurent pris Alger, la première chose qu'ils firent fut de donner un bal dans la Kasbah. Il y a trente ans on s'est, comme vous le rappelez, quelque peu houspillé sur le terrain littéraire. Actuellement, la place est nettoyée, et l'on danse. La littérature exécute les pas nouveaux suivant les leçons des meilleurs maîtres. Entre deux tours on se repose, on regarde les toilettes et l'on savoure les rafraîchissements.

— Soit ; mais les Français du bal de la Kasbah avaient chance d'entendre sur le matin crier : Aux armes ! et la révolte du bey de Titery allait faire diversion à la chorégraphie. Pour nous, je crains bien que nous n'en ayons pour longtemps des douceurs de la danse et du sorbet. Pâté d'anguilles ! Je sais bien qu'il serait actuellement trop ridicule de parler de « convictions » littéraires ; aussi n'en parlerai-je pas. Voyez cependant les effets du pâté et du bonheur. On criait autrefois dans les feuilletons sérieux quand un dramaturge réclamait une vue exacte de Venise dans la décoration d'une pièce vénitienne, ou protestait contre l'oiseau de paradis de mademoiselle Mars dans un drame espagnol. Mais au-

jourd'hui ! à peine peut-on entendre l'opéra sans lumière électrique et sans cascades d'eau naturelle ; souvent même la décoration est commandée avant l'opéra. Les danseurs du temps passé se contentaient de sauter en l'air. Ceux du temps présent font mieux : ils y restent. Quant aux théâtres des boulevards, jadis voués aux témérités littéraires, vous savez ce qu'on y fait. On y exhume d'anciens mélodrames, de vieilles féeries tombées en enfance en 1804, que l'on habille, que l'on décore, que l'on machine, qu'on électrise, qu'on encombre de maillots roses et d'exhibitions d'animaux savants ; et le public est devenu tellement indifférent à la chose parlée qu'il ne songe même pas à siffler ces niaiseries gothiques. Le plaisir des yeux lui bouche les oreilles. En ce moment tout Paris court à la Gaîté pour voir un vaisseau de ligne sombrer dans des flots si *vrais* qu'un chien craindrait de s'y noyer, et que les spectateurs en prennent le mal de mer. Encore le public se plaint-il de voir retarder ce spectacle par quatre actes de drame ; et il n'a pas trop de tort, car le drame est mauvais. Shakspeare lui-même ne passerait pas sans chute d'eau et sans décor réaliste. Lui, l'homme naïf, qui se contentait d'écrire en tête de chaque scène : une forêt, — un parc, — une rue, — un palais, — une salle, comptant sur le charme de la poésie et sur la beauté du langage pour produire l'illusion dans l'esprit du spectateur, il se verrait aujourd'hui si richement traduit que le texte disparaîtrait sous la traduction. Le mot modeste inscrit par Shakspeare envahirait toute la scène et les vers ne seraient plus qu'un accessoire, comme une notice au bas de la page.

Mais tout ceci n'est rien encore. La maladie de la cascade et du maillot rose est une maladie constatée, classée, connue. Voici venir quelque chose de pire et qui m'effraye véritablement pour l'avenir de l'art dramatique : c'est le succès à l'infirmité. On nous avait déjà parlé d'un danseur qui n'a qu'une jambe ; nous avions la laryngite de Mlle Thérésa : on nous annonce maintenant un ténor bossu. Imaginez-vous la révolution que peut produire cette nouvelle dans les idées

des élèves du Conservatoire. Pauvres jeunes gens ! Ils pouvaient peut-être espérer de devenir des chanteurs : les voilà forcés de se rendre bossus. Jusqu'ici le problème était simple : il ne s'agissait que d'égaler Rubini. Puis est venu l'*ut* de poitrine. Voici maintenant la gibbosité. Age de fer, vraiment, pour les directeurs! Vous figurez-vous un malheureux impressario se mettant en campagne pour découvrir l'*ut* dièse de Tamberlick dans la bosse de Polichinelle, et les pointes de la Taglioni au bout d'une jambe de bois ! Je ne vois plus qu'un progrès possible après cela : c'est de faire chanter les muets et danser les culs-de-jatte. Et je ne vois pas pourquoi alors on ne ferait pas jouer la tragédie par des manchots et la comédie par des gens amputés des quatre membres.

Si je ne parle en ce moment que du théâtre, ce n'est pas qu'ailleurs l'horizon me paraisse beaucoup plus rassurant. J'ai lu les derniers romans, je parle de ceux qu'on peut lire ; et il est évident pour moi, au train dont on y va, que bientôt, pour écrire un roman, il faudra avoir préalablement fait le tour du monde et amassé pour six cent mille francs de curiosités dans son cabinet. Littérature de nababs ! D'un autre côté, on m'assure qu'il ne serait pas mauvais d'avoir passé quelque temps au bagne et même d'avoir été un peu guillotiné. Innocent Balzac ! innocent Eugène Sue ! qui vous croyiez des roués et des lynx, et qui bientôt ne serez plus cotés à la salle des ventes ni à la salle Saint-Martin !

Et la langue, que croyez-vous qu'on en fasse ? En vérité l'on écrit de moins en moins. Nous passons de l'écriture à l'algèbre, nous retournons du signe phonétique au signe muet.

Un tiret devant un mot et un autre après suppléent les transitions et les incidences. Cela veut dire : — Remarquez bien ceci ; c'est mon argument principal. — Un point d'interrogation entre deux crochets veut dire : — Je n'en suis pas sûr ; ou : Allez-y voir. — Un point d'exclamation flanqué des mêmes crochets signifie : — C'est trop fort !

[redacted]

ou : — Cela fait pitié. — Encore une douzaine comme cela, et on n'écrira plus du tout.

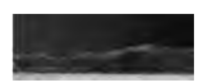
Tout cela est peut-être très-drôle. Un homme d'esprit, un peu prophète, a dit il y a dix-ans que notre époque était celle du paroxysme. Paroxysme, soit! mais je me demande ce que la littérature devient là-dedans.

Sommes-nous destinés à ne plus faire de livres que pour la Bibliothèque des chemins de fer? Nos éditeurs ont-ils raison de les imprimer sur du papier fusible avec de l'encre volatile? Ne devons-nous plus être que des improvisateurs, des éphémères, des journaliers, des journalistes? Et ces mots consacrés dans le bulletin bibliographique des journaux : « la loi hâtive du progrès, » sont-ils décidément la formule de l'avenir des littératures? Mais alors, je me le demande avec effroi, que deviendront les poètes, les savants, les artistes, tous les esprits méditatifs et songeurs qui pratiquaient le *pedetentim*, et ceux-là encore, les délicats, qui, snivant l'expression divine du père Bouhours, ont « le bonheur de douter en écrivant? » Ces jours derniers, M. Ernest Renan, dans une excellente notice sur Victor Le Clerc, déplorait l'indifférence des gouvernements pour les travaux patients qui demandent du temps et des recherches. Il regrettait les temps fortunés où un savant pouvait avec sécurité entreprendre une besogne qui prendrait toute sa vie. Hélas! si les prévisions se réalisent, bientôt les savants ne feront plus que des catalogues, les poètes que des vers de circonstance, les romanciers n'écriront plus que des anecdotes au courant, au vol de la plume. Ce n'est plus les mœurs du temps que l'on peindra, mais les mœurs du moment, avec les mots du jour et les modes du lendemain. Les plaisanteries s'useront en douze heures, et les portraits ne ressembleront plus au bout d'une semaine. Assurément la Bruyère a été bien avare ou bien prodigue en son temps, pour avoir passé sa vie à composer les deux minces volumes de ses *Caractères du siècle*. Dans ces temps passés et si loin de nous, on faisait trois mille vers, et l'on était Malherbe;

six mille, et l'on était la Fontaine; deux mille, et l'on était André Chénier. Aujourd'hui le plus paresseux de nos poètes a rimé dix fois autant que Chapelain, et, s'il tarde d'un printemps à fleurir, on dit qu'il baisse et qu'il n'a *plus rien dans son sac*. Encore le malheureux est-il forcé de doubler sa profession de poète par le métier de feuilletoniste, de nouvelliste, de dramaturge et de fonctionnaire. Je connais des fainéants qui ont écrit vingt volumes. Il semble à beaucoup de gens que celui qu'on a appelé jadis le plus fécond de nos romanciers n'ait laissé qu'un seul livre. Et moi qui ai passé une journée à écrire cet article, et qui me reposerai demain, je frémis et je tombe dans le mépris de moi-même en songeant à tels de mes confrères qui chaque jour avant midi ont porté de leur écriture à six journaux différents, et qui dans l'après-midi se délassent à envoyer des correspondances aux feuilles étrangères, à suivre des répétitions et à rédiger des histoires.

Oh ! mon Dieu, donnez-nous des muscles de fer et des cerveaux de platine. Accordez-nous la grâce de digérer en une minute et de vivre sans sommeil ! Ou plutôt, sans recourir aux grâces divines, soyons franchement de notre siècle, rétablissons l'équilibre vital en luttant contre des ressorts d'acier et contre le poids des douches. Déjeunons d'une boulette d'esprit de viande concentrée ; remplaçons le sommeil par l'opium et l'exercice de la marche par la gymnastique sur place. Prenons la santé en pilules et le grand air en bouteilles. Devenons des bêtes d'entraînement, et mourons à la peine après avoir tourné pendant trente ans la manivelle professionnelle, sans avoir ni médité, ni contemplé, ni rêvé, ni joui, ni vécu. — Littérateurs de mil huit cent quatre-vingt-dix, voilà votre histoire.

CHARLES ASSELINEAU.



NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Nous annonçons à nos lecteurs, comme devant paraître très-prochainement à la librairie Léon Techener, les Souvenirs autographes de Mme la duchesse d'Ayen et de Mme la marquise de La Fayette, sa fille, publiés par leurs petits-enfants. Ces deux mémoires seront publiés en un volume in-12, avec notice et annotations.

— CABINET DE M. CHAMPFLEURY. — Faïences historiques de la Révolution, de l'Empire, de la Restauration, etc. Catalogue illustré (cinq cent vingt-neuf numéros) in-8°, *imprimerie de Pillet* (1). — Catalogue de la curieuse collection d'assiettes révolutionnaires dont M. Champfleury a donné l'an dernier la description et l'histoire (2). Cette collection originale a démontré qu'il n'y a pas pour l'histoire de témoins indifférents, si humbles qu'ils soient. M. Champfleury a retrouvé dans ces productions de l'art populaire toute une série d'impressions actuelles, immédiates qui sont comme un journal ininterrompu des enthousiasmes et des fureurs de la population de Paris et des campagnes. « Si l'histoire de la Révolution était perdue, a dit M. Sainte-Beuve dans ses *Nouveaux Lundis*, on la retrouverait rien que dans ces assiettes. »

Il n'est guère, en effet, ni d'événement ni de personnage illustre de cette époque qui ne figurent dans le musée céramique de M. Champfleury ; la prise de la Bastille, le renvoi

(1) La date de la vente sera annoncée ultérieurement.

(2) *Histoire des faïences patriotiques sous la Restauration*, par F. Champfleury. Dentu, 1867, un vol. gr. in-8 de 400 pages avec de nombreuses gravures.

de Necker, la fédération et jusqu'à la constitution civile du clergé, y sont représentés avec des emblèmes et des légendes où se reflètent les sentiments de la classe populaire. *Vive le roi!* d'abord, puis *Vive la nation*, *Vive le tiers !* Arrive ensuite la période belliqueuse, les menaces à l'étranger, et le reste. M. Champfleury, en veine de collection, a poussé ses recherches jusqu'à la Restauration et au règne de Louis-Philippe. Avant que de disperser au vent des enchères cette collection vraiment précieuse dans son ensemble, le propriétaire a voulu tenter la curiosité et le zèle de quelque riche amateur ou de l'administration d'un musée public. Nous faisons des vœux pour que son attente ne soit pas trompée. N'y a-t-il pas là une provocation à l'adresse des fondateurs du musée Carnavalet ? B. B.

— MM. Enschédé, de Harlem, qui ont récemment mis en vente une des plus belles collections d'incunables qui aient vu le feu des enchères, collection amassée pendant près de deux siècles par leurs ancêtres, viennent de retrouver les matrices mêmes gravées pour les Plantin et les premiers Elzevir. Des caractères neufs ont été gravés sur ces matrices; et les amateurs pourront bientôt se servir, pour la réimpression ou l'imitation des livres du seizième et du dix-septième siècle, de ces types sans rivaux.

— Les *Notes and Queriés* de janvier 1868 contiennent l'avis suivant, imprimé en français, en allemand, en italien et en anglais :

« *Catalogue universel des livres sur les arts.* — Le Catalogue universel des livres d'art a été composé pour la Bibliothèque nationale des arts du département des sciences et des arts à South Kensington, et pour les écoles d'art du Royaume-Uni : —

« 1. Cette Bibliothèque comprend une collection d'ouvrages sur les arts et de livres illustrés d'une grande valeur qui s'augmente de jour en jour, de sorte que, bien qu'on ait



publié plusieurs catalogues de la collection, son accroissement continuel les rend incomplets dès le jour de leur publication.

« 2. Afin d'obvier aux inconvénients si bien connus qui ont empêché de faire imprimer les catalogues de toutes les grandes bibliothèques de l'Europe, où le nombre des volumes va sans cesse croissant, les lords du Comité du Conseil privé sur l'éducation ayant demandé et reçu les avis des personnes les plus compétentes, tant en Angleterre que dans les autres pays, ont résolu de faire composer un catalogue de tous les livres imprimés jusqu'en 1867 qui doivent être compris dans la collection sur les beaux-arts sans tenir compte de la dispersion actuelle d'un grand nombre de ces œuvres.

« 3. Ils espèrent non-seulement fournir ainsi une idée exacte de ce que deviendra la collection complète, mais en même temps présenter un relevé des livres d'art qui puisse devenir une acquisition importante pour toutes les bibliothèques analogues, et pour tous ceux qui s'intéressent à la littérature de l'Art.

« 4. Une œuvre telle qu'un Catalogue universel des livres d'art n'a jamais été livrée au public, et les difficultés que l'on rencontre à préparer même le cadre d'une si grande entreprise, la première de ce genre, sont sérieuses.

« 5. Les catalogues manuscrits du Musée britannique et tous les catalogues imprimés des grandes bibliothèques du Royaume-Uni ou du continent qu'on a publiés ont été soigneusement vérifiés et collationnés avec les œuvres bibliographiques les mieux connues. Mais les catalogues imprimés manquent à presque toutes les bibliothèques importantes de l'Europe. On attend encore la partie du catalogue de la Bibliothèque impériale de Paris qui a rapport aux beaux-arts. Dans la grande Bibliothèque du Vatican il n'y a que la collection du comte Cicognara qui soit munie d'un catalogue. Dans les autres métropoles on trouve des catalogues plus ou moins exacts de certaines classes de livres spéciaux,

mais il n'existe pour plusieurs autres bibliothèques bien connues aucun catalogue imprimé.

« 6. Or il reste beaucoup de matériaux à réunir pour pouvoir former un catalogue imprimé des livres en question sous les noms de leurs auteurs. Pour faciliter ce travail, on a pris le parti de publier les épreuves mêmes dans leur état d'imperfection, dans le but de s'assurer le concours de toutes les personnes qui s'intéressent aux questions d'art dans tous les pays, ou de celles qui se livrent aux études bibliographiques. On espère qu'elles trouveront dans cet ouvrage, quelque imparfait qu'il soit, un intérêt réel et permanent. Dans cette intention, on a pris des mesures pour que les premières épreuves fussent le plus universellement répandues.

« 7. On rencontrera sans doute dans les épreuves bien des erreurs et bien des irrégularités. Plusieurs des ouvrages mentionnés n'ont pu être placés sous les yeux de l'éditeur, qui prie instamment tous ceux qui pourraient le faire de lui envoyer une copie textuelle du titre des livres qui ne figurent pas dans le catalogue. Une note indiquant les détails des informations qu'on désirerait recevoir pour le catalogue sera envoyée à toute personne qui se disposerait à les fournir.

« Les additions et les corrections que l'on voudrait faire doivent être signalées par lettre non affranchie, adressée, sous le couvert du secrétaire du département des sciences et des arts, à l'éditeur du Catalogue universel des livres d'art, au musée de S. Kensington, à Londres. »

— *Bibliothèque de l'École des chartes*, 28e année, 6e série, tome III, 6e livraison.

Le Musée des archives de l'Empire. Discours d'ouverture, par L. Gautier. — Inventaire des manuscrits latins de Saint-Germain des Prés (suite), par M. L. Delisle. — Recueil de chartes originales de Joinville, en langue vulgaire, par M. N. de Wailly. — Notes de Vyon d'Herouval sur les baptisés et les convers et sur les enquêteurs royaux au

temps de saint Louis et de ses successeurs, 1234-1334, par M. Bruel. — Bibliographie.

— Le *Journal des savants*, numéro de février, contient les articles suivants :

Sainte-Beuve. — OEuvres mêlées de Saint-Évremond.

P. Mérimée. — Histoire de Pierre le Grand (suite).

J. Bertrand. — Les Académies d'autrefois.

Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux.

— Polybiblion. — *Revue bibliographique universelle* paraissant une fois par mois. Premier numéro, février 1868. I. Comptes rendus (Théologie. — Sciences et Arts.—Belles-lettres. — Histoire), par MM. de Richecourt, A. de Barthélemy, d'Arbois de Jubainville, V. de Viriville, T. de Laroque, etc., etc. II. Chronique par S. E. Schmidt. III. Correspondance. Polémique sur l'authenticité des lettres de Marie-Antoinette. IV. Bibliographie. Livres. Périodiques. Journaux.

— Salon de 1868. — Le dimanche 22 mars, à quatre heures, le sénateur surintendant des Beaux-Arts a procédé à l'ouverture des urnes contenant les bulletins de vote pour l'élection des deux tiers des membres du jury de l'exposition des Beaux-Arts de 1868.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Section de peinture, dessins, etc. — 12 jurés à élire. — Ont été élus : MM. Daubigny, Baudry, Bida, Pils, Breton, Gleyre, Cabanel, Cabat, Robert-Fleury, Fromentin, Français, Gérôme.

Ont obtenu ensuite le plus de voix : MM. Brion, Comte, Meissonier, Isabey, Rousseau, Millet.

Section de sculpture et gravure en médailles. — 8 jurés à élire. — Ont été élus : MM. Barye, Soitoux, Perraud, Guillaume, Dumont, Cabet, Marcellin, Carpeaux.

Ont obtenu ensuite le plus de voix : MM. Dubois (Paul), Jouffroy, Millet (Aimé), Ottin.

Section d'architectures. — 6 jurés à élire. — Ont été élus : MM. Duban, Vaudoyer, Labrouste (Henri), Duc, Baltard, Questel.

Ont obtenu ensuite le plus de voix : MM. Lefuel, Viollet-Leduc, Millet (Eugène).

Section de gravure et lithographie. — 6 jurés à élire. — Ont été élus : MM. Mouilleron, Gaucherel, Henriquel-Dupont, Jacquemart, Flameng, Nanteuil (Célestin).

Ont obtenu ensuite le plus de voix : MM. Bœtzel, Lalanne, Pisan.

Le dernier tiers du jury, dont la nomination est attribuée à l'administration par l'article 13 du règlement de l'exposition, est composé ainsi qu'il suit :

Section de peinture, dessins, etc. — MM. Arago (Alfred), Blanc (Charles), Cottier, Gautier (Théophile), Lacaze, le marquis Maison.

Section de sculpture et gravure en médailles. — MM. Bonnassieux, Michaux, de Saint-Victor, Soulié (Eudore).

Section d'architecture. — MM. Bœswillwald, Lenoir (Albert), du Sommerard.

Section de gravure et lithographie. — MM. de Beaumont (Adalbert), le vicomte Delaborde, Marcille (Eudoxe).

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE

M. JACQUES-CHARLES BRUNET.

La bibliothèque de M. Brunet est vendue, la partie, du moins, rare et précieuse de cette bibliothèque. Le reste, les livres ordinaires, ceux qu'on lit et dont on ne craint pas de faire usage, seront vendus, à leur tour, dans la seconde quinzaine de mai. Tout aura disparu, tout aura passé dans des mains étrangères d'ici à quelques semaines. Le cabinet de M. Brunet, ce cabinet formé avec tant de soin, de goût et d'amour, ne sera plus qu'un souvenir comme le cabinet de MM. Debure, comme celui de M. de la Bédoyère, et tant d'autres. Le mien, hélas ! que je suis loin de comparer à ceux que je viens de nommer, ne semble-t-il pas déjà m'échapper des mains ? Chaque année, chaque mois, chaque jour, qui s'écoule m'en arrache la possession. Une fois soixante ans passés, l'illusion est détruite; on ne possèdeplus rien. M'en croira qui voudra, mais, quelque puéril que cela puisse paraître, il est vrai que je n'achète plus guère de livres qu'avec l'arrière-pensée d'offrir aux amateurs une bibliothèque plus complète dans tous les genres lorsque sonnera l'heure où l'on vendra les livres de M. de Sacy.

La première vente de M. Brunet, celle qui vient de finir, a duré cinq jours. Habilement distribués par les auteurs du catalogue, MM. Potier et Labitte, en cinq vacations dont l'intérêt allait croissant, les livres

ont été disputés aux enchères avec une chaleur toujours croissante aussi : les enchérisseurs malheureux de la veille se sont vengés le lendemain en haussant les prix jusqu'à des sommes incroyables, des sommes folles comme disent ceux qui ont été vaincus et qui veulent cacher leurs regrets sous un air de raison. Combien d'autres plus sincères avouent franchement le chagrin qu'ils ont que le libraire qu'ils avaient chargé de leurs commissions n'ait pas fait pour eux une folie! Quand retrouveront-ils une pareille occasion et d'aussi beaux livres, des reliures aussi parfaites, des exemplaires aussi purs, et le plaisir de pouvoir dire : Ce livre-là vient de M. Brunet; je l'ai payé bien cher! Ne me demandez pas combien; c'est une folie, j'en suis honteux! — Ce qui signifie en bon français qu'on est très-fier de l'avoir, et plus fier encore d'avoir pu le payer un tel prix.

Le fait est que les sept cent treize articles dont se composait le catalogue, sept cent treize articles, qu'est-ce que cela? ont produit, au total, une somme d'un peu moins de cent mille écus, et d'un peu plus si l'on ajoute aux prix de vente les frais accessoires qu'on ne calcule pas dans le feu des enchères, mais qu'il faut payer pourtant. Cent mille écus! Quinze mille livres de rente à cinq pour cent! Toute une fortune! Le bon M. Brunet qui s'entendait très-bien en placements, j'imagine, n'en a jamais fait un meilleur qu'en se servant de la connaissance qu'il avait des livres pour en acheter à bon marché tant qu'il l'a pu, très-cher quand les prix ont haussé, à tout prix lorsque lui-même, par son fameux Manuel, a eu popularisé le goût des plaquettes rares, des reliures splendides et antiques, des exemplaires sans défaut. Car M. Brunet a fait aussi



des folies pour son temps; il en grondait contre lui-même pour avoir le droit de gronder encore plus fort contre les autres. Dieu sait comme il gronderait aujourd'hui, s'il pouvait savoir le prix que l'on a payé certains de ses livres ! ce qui ne l'empêcherait pas, au fond de son âme, d'être fort satisfait, sans doute, de folies qui justifieraient si bien les siennes. Écoutez un peu et voyez si la folie, sans le savoir, ne calcule pas quelquefois plus sagement que toute la raison du monde. J'assistais à l'une des vacations de la vente de M. de la Bédoyère le jour où M. Brunet se passa la folie d'acheter six cents francs un exemplaire de cette édition des Contes de la Fontaine avec figures, qu'on appelle l'édition des fermiers généraux : je l'ai vu l'emporter sous son bras et s'esquiver comme s'il l'eût dérobé. Six cents francs deux volumes qui ne sont pas rares! Il est vrai que la reliure était charmante, un chef-d'œuvre du fameux Derome. J'enviais et ne disais mot. J'étais bien loin, dans ce temps-là, d'avoir six cents francs à mettre au prix de deux volumes; je ne le ferais pas aujourd'hui. Savez-vous ce que ces deux volumes ont été vendus l'autre jour chez M. Brunet? Sept mille deux cents francs, rien que cela! Regrettez donc de faire des folies! Bah! On trouve toujours plus fou que soi!

J'aurais dû réserver cet article pour le dernier, car que paraîtront ensuite les autres? Une *Imitation de Jésus-Christ*, de la traduction attribuée à Lemaistre de Sacy, bel exemplaire en maroquin doublé de maroquin, acheté par M. Brunet cinq cents francs à la vente de MM. Debure, et revendu à la sienne quinze cents francs; *Daphnis et Chloé*, de l'édition dite du Régent, traduction d'Amyot, six mille francs! A la

vente d'Ourches, faite en 1811 par M. Brunet lui-même, on l'avait payé deux cent trente-cinq francs. Un *Gil Blas* de 1747, quatre volumes in-12, bien reliés par Padeloup, le Raphaël des relieurs, comme Du Seuil en est le Michel-Ange, mais en simple veau fauve, mille cinquante francs! J'ignore ce qu'il avait coûté à M. Brunet; peut-être avait-il fait la folie de l'acheter cent ou cent cinquante francs. Pour celui-là, j'avoue, que, s'il ne s'agissait que d'assassiner quelqu'un pour l'avoir, ce serait bientôt fait; je sais qui se chargerait de la chose. Une *Bible de Royaumont*, reliure de maroquin doublé de maroquin, deux mille sept cents francs! De mon temps (je ne suis plus de ce monde) cela valait entre cent cinquante et trois cents francs. Un Rabelais, édition de le Duchat, trois volumes in-4, magnifiques, j'en conviens, de conservation, de reliure, et en grand papier, qui plus est, trois mille neuf cent cinquante francs! Pour le coup, c'est un peu fort. J'en ai possédé un en grand papier aussi, relié par Padeloup, en veau, c'est vrai, mais quel veau! Je l'ai cédé, je ne sais plus à quelle occasion, il n'y a pas si longtemps, à un libraire, M. Techener. Le coquin ne dira pas à quel prix, mais j'engage ma foi qu'il ne me l'a pas payé plus de deux cents francs. C'est affreux! On n'est volé que par ses amis, surtout quand on a le plaisir ou le malheur d'avoir pour ami son libraire.

Que dirai-je encore? Un *Racine* de 1697, deux volumes in-12, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf francs! Les *Fables de la Fontaine*, la dernière des éditions, donnée par la Fontaine lui-même, treize cent trente francs! Les *Contes de Perrault*, un volume, aussi bien relié que vous le voudrez et avec des armes

[redacted]

peut-être (je ne fais aucun cas des armes), deux mille six cents francs! Une *Manon Lescaut*, de l'édition originale, deux bijoux de volumes à placer auprès du Gil Blas, deux mille cent cinquante francs! L'heureux acquéreur de ces deux petits volumes fera bien de tâter les poches de ceux qui le viendront voir avant de les laisser sortir. L'assassinat n'est pas un moyen de tous les jours, mais le vol n'est qu'une peccadille et s'excuse aisément entre bibliophiles comme il faut. Les *Mœurs des Israélites*, par l'abbé Fleury, un volume in-12, treize cent cinquante francs! Ah! ici les armes sont quelque chose. Ce volume porte celles de la duchesse de Bourgogne, une si charmante et si aimable princesse, et l'abbé Fleury avait été, sous Fénelon, un des précepteurs du duc de Bourgogne. Cet exemplaire est sans doute celui qu'il avait donné à la duchesse.

On n'en finirait pas, et je ne parle que des bons livres, des livres que j'ai ou que je voudrais avoir; que serait-ce si je parcourais ces livres qui n'ont de valeur que par la rareté, qui ne s'adressent qu'à une curiosité maladive, dont il ne reste que deux ou trois exemplaires parce que les autres ont servi à je ne sais quoi, des poëtes, des conteurs, des auteurs de facéties, qu'on n'a jamais lus, qu'on ne lira jamais, qu'on serait bien fâché de lire, dont la valeur intrinsèque ou littéraire est parfaitement nulle, et qui se payent au poids de l'or? Au poids de l'or? Dites au poids du diamant. Le curieux serait de savoir ce qu'ils ont coûté à M. Brunet. Je l'ignore et ne prendrai pas la peine de m'en informer. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ces livres-là ne m'ont jamais coûté, à moi, je ne dis pas le plus petit crime, mais la moindre pensée d'en-

vie; je ne les aurais que pour les revendre bien vite. Ce mot qui m'échappe va faire venir l'eau à la bouche de mon ami Techener. Quelle bonne affaire il ferait avec moi si je les avais! Je suis si simple, si candide, un vrai bibliophile du bon vieux temps! Figurez-vous qu'involontairement, sans y penser, je fais entrer le mérite d'un livre pour beaucoup dans le prix que je le paye ou que je le vends. S'il est mauvais, fût-il relié par les Padeloup, les Boyet, les Du Seuil, les Derome, ou par un autre de ces artistes en reliure dont on retrouve les noms tous les jours si on ne les invente pas, je le méprise, je le fais sortir de ma bibliothèque plus vite qu'il n'y est entré, je le donne pour rien : n'est-ce pas, mon bon ami Techener?

Voici encore trois articles que j'ai gardés pour la fin : les *Mémoires du cardinal de Retz,* de l'édition d'Amsterdam, sept jolis volumes, quinze cents francs, et il n'y a pas d'armes, mais c'est un Padeloup. La reliure est bien là-dedans pour quatorze cent cinquante francs; comptez ce que cela fait par volume. Glorieux Padeloup! ta gloire est venue tard; mais de quel éclat ne brille-t-elle pas? Une statue à Padeloup! Pourquoi pas? Il y a des gens qui ne le valaient pas et qui ont une statue. Je continue; redoublez votre attention, comme dit souvent mon prédicateur de prédilection, le sage, l'excellent Bourdaloue, un si digne et si saint homme! un si profond moraliste! un écrivain si pur! Je regrette presque d'avoir placé son nom dans ce barbouillage; c'est qu'il m'est revenu à la mémoire. Je le lis tant! Un *Télémaque* (heureusement le nom de Fénelon ne rougira pas à côté de celui de Bourdaloue), deux volumes in-12, d'une édition rare et précieuse, celle de 1717, belle

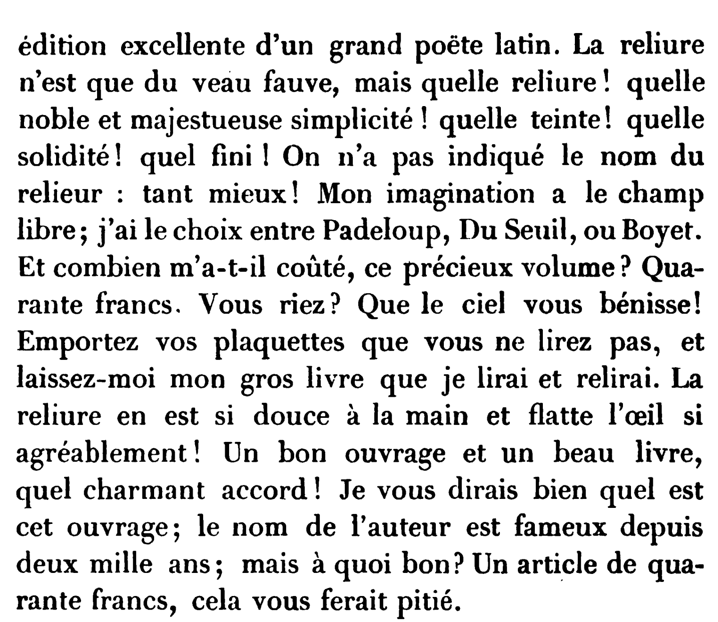
[redacted]

reliure. M. Brunet l'avait payé dix-sept cents francs à la vente de M. Parison, son vieil ami. Pour le coup, c'était une folie, une vraie folie. Aussi le scandale fut-il grand. M. Brunet se cacha et fut deux mois sans gronder personne. C'était si bien une folie qu'il ne s'est revendu cette fois que deux mille deux cents francs. Cinq cents francs de bénéfice, ce n'est pas la peine d'en parler. Attendez; voici l'histoire que je vous ai réservée pour le bouquet; j'y joue un sot rôle; tant mieux! Mon humiliation me servira de pénitence, bonne pénitence, la meilleure de toutes. Il n'y a pas de cilice et de haire qui vaille une humiliation.

Voyez au Catalogue de M. Brunet l'article cent deuxième; c'est un Montaigne de la dernière des éditions données par Montaigne lui-même, celle de 1588, incomplète puisqu'elle ne contient pas les additions que Montaigne avait préparées avant sa mort et qui n'ont été publiées que par Mlle de Gournay, mais précieuse en ce qu'elle offre un texte revu et arrêté par l'auteur; bel exemplaire, reliure de Du Seuil; M. Brunet l'avait acheté à la vente du très-regrettable M. Nodier, combien? cent trente-deux francs. Il a été revendu à la sienne trois mille cinquante francs! Qu'avait-il coûté à M. Nodier? Trente francs, ou même un peu moins. Je le sais, j'en suis sûr. L'exemplaire m'avait appartenu. Il était passé de mes mains dans celles de M. Nodier par l'intermédiaire d'un libraire obscur auquel je l'avais cédé pour rien. Je garantis l'histoire, ou il faut que ma mémoire soit bien fautive. N'y a-t-il pas de quoi se pendre? Je ne me pendrai pourtant pas, d'abord parce que cela ne servirait à rien, et puis parce que

cette vente que j'ai faite remonte à plus de trente ans. Il y a trente ans, un Montaigne de 1588 passait pour un bouquin sans valeur, comme toutes les éditions originales, d'ailleurs, qui n'ont pris que bien plus tard une si grande et si légitime valeur. Ce pauvre d'Ortigue, mon vieil ami, n'avait-il pas acheté deux francs un Montaigne de la première édition, de cette édition si recherchée aujourd'hui, qu'il a revendu quinze cents francs et qui en vaudrait peut-être à présent trois mille? Ainsi revendait-on de vieilles pendules dans ce temps-là pour en avoir de neuves qui semblaient bien plus belles. Ces neuves, qui sont devenues vieilles, ne valent pas deux sols, et les pendules de nos grand'-mères se rachètent à grands frais; on en décore les appartements les plus riches. Ah! s'il en était de même des personnes et que les plus vieilles fussent les plus aimables et les meilleures? J'ai idée qu'il en est ainsi, mais les jeunes n'en conviendront jamais. Arrogante et sotte jeunesse!

J'ai fait la revue que je voulais faire, revue rapide et bien abrégée. Ceux qui ont acheté ces beaux livres ne m'en voudront pas de mes innocentes plaisanteries; le bon rôle est de leur côté; ils les ont payés cher, mais ils les ont. Peut-être penseront-ils qu'un petit sentiment d'envie s'est glissé dans mon cœur, et me demanderont-ils ironiquement : Et vous, qu'avez-vous eu? Rien, peut-être? N'est-ce pas pour cela que vous faites tant le sage? Pardon, j'ai eu quelque chose, quelque chose que je n'ai pas payé cher, un très-beau volume sur lequel mes yeux se sont portés tout de suite en visitant la bibliothèque de M. Brunet, et qui, heureusement, ne vous a pas tenté parce que c'est un bon livre, un classique, un exemplaire d'une



édition excellente d'un grand poëte latin. La reliure n'est que du veau fauve, mais quelle reliure! quelle noble et majestueuse simplicité! quelle teinte! quelle solidité! quel fini! On n'a pas indiqué le nom du relieur : tant mieux! Mon imagination a le champ libre; j'ai le choix entre Padeloup, Du Seuil, ou Boyet. Et combien m'a-t-il coûté, ce précieux volume? Quarante francs. Vous riez? Que le ciel vous bénisse! Emportez vos plaquettes que vous ne lirez pas, et laissez-moi mon gros livre que je lirai et relirai. La reliure en est si douce à la main et flatte l'œil si agréablement! Un bon ouvrage et un beau livre, quel charmant accord! Je vous dirais bien quel est cet ouvrage; le nom de l'auteur est fameux depuis deux mille ans; mais à quoi bon? Un article de quarante francs, cela vous ferait pitié.

Je crois, Dieu me pardonne, que je prends quelque chose du ton et de l'humeur de Juvénal. Non, mes chers confrères dans l'aimable goût des beaux livres, je n'ai pour vous, croyez-le bien, qu'une affectueuse sympathie et une estime sincère. Je vous honore, je vous aime, je vous sais gré d'une passion qui prend sa source dans l'amour des lettres, ce noble amour, le signe infaillible d'une âme élevée. Même lorsque cette passion s'écarte un peu trop de son origine et s'arrête sur le dehors, c'est encore, c'est toujours l'amour du beau, la recherche de l'élégant, du rare, du distingué. Ces livres, vous les conservez par le prix même que vous leur donnez; vous en faites des bijoux, des pierres précieuses, une richesse qui ne se détruit plus. De vos mains ils passeront dans d'autres mains, aussi purs, aussi frais qu'ils sont aujourd'hui; car il est vrai qu'il ne faut guère les lire pour ne pas les

faner et leur ôter cet air de jeunesse qui fait une partie considérable de leur valeur. Mon Dieu! tant de gens ont des livres qui ne valent pas les vôtres et les lisent encore moins! Leurs bibliothèques offrent je ne sais quoi de morne et d'abandonné dans leur aspect qui fait peine à voir, tandis que les vôtres brillent toujours aux yeux d'un gai rayon de lumière comme la fleur qui s'épanouit dans les champs, comme le diamant qui lance ses feux sur un joli front. Si vous ne les lisez pas, ces précieux exemplaires, vous les regardez avec bonheur, vous les montrez avec orgueil. Et qu'un jour la fortune, ce qu'à Dieu ne plaise, vous soit défavorable, ils vous deviendront une ressource précieuse après vous avoir été un plaisir délicat de tous les jours; votre famille, qui blâmait peut-être votre prodigalité, retrouvera un trésor dans ces pauvres livres qu'on regardait comme le plus inutile et le plus vain des luxes! Qui n'a pas un goût? Revendez donc, au jour de la nécessité, des meubles, des équipages, une maison de campagne! Regagnez l'argent que vous avez perdu au jeu ou dans de fausses spéculations! Les livres restent. Chacun jouit des siens à sa manière. S'il y a des infidèles ou des malheureux qui vendent les leurs, il y aura toujours des riches et des heureux pour les acheter!

S. de Sacy.



PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS.

Vente de la bibliothèque de M. Jacques-Charles Brunet. — (MM. Potier et Labitte, libraires.) Après ce que M. de Sacy vient de dire de cette vente nous n'avons plus qu'à enregistrer ici les principales enchères, conduites avec une grande habileté par M. Delbergue-Cormont, commissaire-priseur, qui avait déjà prononcé l'année dernière, avec le même succès, les adjudications de la vente Yéméniz :

N° 2. Biblia. *Lutetiæ, ex officina Rob. Stephani,* 1545; 2 vol. in-8, mar. rouge mosaïque. — 3,000 fr. — M. Boone, libraire à Londres.

3. Biblia. (la même édition.) — 270 fr. — M. de Naurois.

4. Biblia. *Ant. Vitré,* 1652; 8 vol. in-12, m. rouge. — 315 fr.

6. La Sainte Bible en françois. *Paris, Desprez,* 1707; 8 vol. pet. in-12, mar. citr. — 2,050 fr. — M. Éd. Bocher.

7. La même. 8 vol. mar. rouge. — 2,700 fr. — M. Maillet, libraire.

9. Psalterium Davidis, Elzevir, 1653; pet. in-12, mar. bleu (*aux armes du comte d'Hoym.*) — 700 fr.

11. Psalmi di David. 1534; in-4, mar. vert; exempl. de Maioli. — 1,020 fr.

17 Le Nouveau Testament de Mons. Migeot, 1667; 2 vol. m. rouge. — 510 fr. — M. Bocher.

20. Hist. du Vieux et du Nouveau Testament, par le sieur de Royaumont. 1670. — 3,050 fr. — M. Ernest Odiot.

22. Bible de David Martin, imprimée à Amsterdam, Mortier, 1700; 2 vol. in-fol. m. rouge; exempl. de Longepierre. — 1,500 fr. — M. Fontaine pour M. le duc de Chartres.

27. Livre de prières; manuscrit avec miniatures. — 6,000 fr. — M. Fontaine, libraire.

28. Heures latines; manuscrit. — 2,500 fr. — M. Rouquette, libraire.

29. Heures à l'usage de Rome. *Paris*, *Jehan Dupré*, 1488; in-8, maroq. noir. — 2,050 fr. — A M. Fontaine, libraire, contre l'enchère de M. Ambroise Firmin Didot. — Ce volume figure page 893 de l'année 1856 du *Bulletin du Bibliophile*, où il est porté à 140 fr. C'est d'après cette annonce que M. Brunet en fit l'acquisition chez nous.

30. Office; manuscrit de Nic. Jarry. 1650; in-24. — 1,650 fr. — M. Boone.

32. Prières de l'ame chrestienne. 1649. — 2,020 fr. — M. Fontaine pour M. le duc de Chartres. Ce volume a été acheté 70 fr. à la vente Nodier en 1844.

49. L'Origine des masques, de Cl. Noirot. — 610 fr. — *Un amateur.*

51. Les Provinciales; exempl. de Madame Chamillart. — 1,620 fr.

57. L'Imitation de J.-C. 1690; in-8, m. rouge, exempl. de Debure. — 1,500 fr. — M. Bocher.

75. Principes du droit naturel; 4 vol. mar. rouge. — 460 fr. — M. le Baron de Lacarelle.

76. Corpus juris civilis; Elzevir; 2 vol. m. rouge doublés. — 1,300 fr. — M. Fontaine pour M. le duc de Chartres.

78 *bis*. Brief sommaire de sept vertus. 1533; m. rouge. — 285 fr. — M. le comte de Lurde.

85. Senecæ opera. — 780 fr.

102. Montaigne, 1588. — 3,050 fr. — M. Porquet pour Ernest Odiot.

116. Descript. de l'isle d'Utopie, 1550; in-8, mar. vert. — 1,500 fr. — M. Fontaine pour M. le duc de Chartres.

121. Ant. Mizaldi phænomena. 1546; exempl. de François Ier. — 3,150 fr. — M. Potier.

123. Plinii Secundi historia naturalis. 1669; 6 vol. in-8, m. rouge. — 610 fr. — M. E. Dutuit contre l'enchère de M. le baron Pichon.

135. De la Démonomanie des sorciers, par Jean Bodin, 1580. — 365 fr. — M. de la Villoutreys.

143. Jeux historiques des rois de France, 1698. — 300 fr. — M. de Villeneuve.

147. Gafori Theorica musice, 1492; in-fol. mar. citron (*aux armes de Jacq.-Aug. de Thou.*) — 590 fr. — M. Giraud de Savine.

152. Jo. Perionii Dialogorum libri; in-8, exempl. de Henri II. — 1,150 fr. —M. de Villeneuve.

159. Quintiliani institutionum oratoriarum libri; 2 vol. mar. rouge (*aux armes du comte d'Hoym*). — 500 fr.

179. Eudociæ Augustæ Homero-centones; manuscrit in-8, — 900 fr. — M. Ambr. Firmin Didot.

181. Anacreontis Carmina. —955 fr. — M. Caillot, libraire.

194. Nonni Panopolitæ Dionysiaca. —690 fr. —Au même.

215. Horatii opera. —2,180 fr. —M. Eug. Dutuit.

220-221-222. Ovidii opera. *Aldus;* exempl. de Grolier et de Laurin. —2,500 fr. — M. Boone.

260. Le Romant de la Rose. *Galliot du Pré,* 1529. — 1,500 fr. — M. de Lacarelle.

262. Œuvres de Me Alain Chartier. *Galliot du Pré,* 1529. — 3,100 fr. — M. Cocoz, libraire.

263. Le Champion des dames, 1530. — 1,450 fr.

264. Villon de 1533. — 910 fr. — M. Amb. Firmin Didot

265. Villon de 1537. — 685 fr. —M. Bauchard.

266. La Danse aux aveugles. — 1,600 fr.

268. Collection des poëtes français publ. par Coustelier, 8 vol. mar. — 510 fr. — M. de Janzé.

269. Palinods de Rouen 1525. — 1,620 fr.

271. Les Lunettes des princes. *Pigouchet,* 1499. — 880 fr. — M. Giraud de Savine.

273. Recueil de pièces gothiques. — 1520 fr. — *Un amateur.*

275. OEuvres de Guillaume Coquillart. — 600 fr. — M. Lebrument, libraire à Rouen.

276. Les Loups ravissans. — 3,050 fr.

277. Recueil de pièces gothiques. — 1,000 fr. — *Un amateur.*

280. Les Folles Entreprises de P. Gringore. — 1,050 fr. —M. Amb. Firmin Didot.

281. Le Chasteau de Labour, 1532. — 900 fr. — M. de Fresnes.

282. Recueil de pièces gothiques. — 1,250 fr.— M. Didot.

288. OEuvres de Cl. Marot. — 1,710 fr.— *Un amateur.*

290. Œuvres de Clément Marot. 1700 fr. — 760 fr. — Pour M. le comte de Béhague contre l'enchère de M. Bauchard.

293. La Fleur de toutes joyeusetez. — 500 fr. — *Un amateur.*

294. Le Recueil de tout Soulas. — 1,120 fr. —Au même.

295. Marguerites de la Marguerite. — 1,460 fr.

297. Le Tombeau de Marguerite de Valois. — 520 fr.
298. Les Amoureuses Occupations de Guill. la Tayssónnière. — 430 fr. — M. de Lacarelle.
299. Déploration de Vénus. — 520 fr. — M. Bancel.
301. Delie object de plus haulte vertu, 1544. — 400 fr. — M. de Portalis.
304. Poésies d'Est. Forcadel. — 400 fr. — M. Éd. Bocher.
05. Erotasmes, 1557. — 360 fr.
306. Choréide, 1556. — 300 fr.
307. L'Enfer de Cupido. — 460 fr.
308. Recueil de neuf pièces en un vol. in-4, mar. vert (*aux armes de de Thou*). — 1,500 fr.
309. La Muse chrestienne. 1582 (*aux armes de Henri III*). — 1,800 fr.
310. OEuvres de Ronsard. — 1,000 fr.
312. Baïf. Le vol. contenant les Œuvres en rime. — 2,820 fr. — M. Caillot.
313. Le même vol. en petit papier. — 520 fr. — M. Bancel.
315. Baïf, Etrennes de la poésie françoise. 1574. — 900 fr. — M. Didot.
316. Remi Belleau. — 1,000 fr.
324. Poésies de Malherbe. — 550 fr.
338. Fables choisies de la Fontaine. — 1,330 fr.
339. Contes de la Fontaine. 2 vol. — 7,200 fr.
349. Sensuyvent plusieurs belles chansons. — 2,250 fr. — M. le comte de Lignerolles.
350. La Fleur des chansons. — 1,650 fr. — Au même.
351. Nouveau Recueil des chansons amoureuses. — 420 fr. — Pour M. le duc d'Aumale.
352. La Fleur de toutes les plus belles chansons. — 910 fr. — Pour M. de Béhague.
353. Dante. Aldus, 1502; in-8, m. rouge. — 585 fr. — M. Boone.
374. Tewrdannck, sur vélin. — 6,600 fr. — M. Giraud de Savine. — Un des plus beaux livres de la vente.
389. Le Mystère du viel Testament. — 4,700 fr.
390. Les Trois Mystères. — 3,200 fr. — M. Giraud de Savine.
391. Le Mystère des Actes des Apôtres. — 1,250 fr. — Au même.
393. Maistre Pierre Pathelin. — 1,520 fr. — M. Deschamps pour M. Léopold Double.



398. Corneille, aux armes de M. Chamillart. — 4,100 fr. — M. le comte Roger.
399. Molière de 1697; 8 vol. — 530 fr. — M. Bocher.
400. Molière de Bret. 1773. — 550 fr. — M. Grésy.
401. Racine de 1697. — 999 fr. — *Un amateur.*
410. De l'Usage des romans. — 605 fr. — M. de Lacarelle.
412. Daphnis et Chloé. — 6,000 fr. — M. Fontaine, contre l'enchère de M. Grésy.
413. Daphnis et Chloé. — 820 fr. — M. Grésy.
419. Pierre de Provence. — 2,850 fr.
421. Histoire du chevalier doré et de la pucelle au cœur d'acier. — 460 fr. — A M. de Lacarelle.
422. Gargantua — Pantagruel, 1534 et 1535. — 3,750 fr. — M. le duc d'Aumale.
423. Rabelais de 1538. — 3,200 fr. — M. Lesoufachez.
424. Rabelais. Elzévir. — 360 fr. — M. Bauchard.
425. Rabelais de Le Duchat grand papier. — 3,950 fr. — D. Grésy.
426. Le même en petit papier. — 530 fr. — M. de Janzé.
430. Les Songes drolatiques de Pantagruel. — 1,500 fr.
433. Aventures de Télémaque; exemplaire de Longepierre — 2,200 fr. — M. Fontaine.
435. Gil Blas de 1747. — 1,050 fr.
436. Manon Lescaut. — 2,150 fr.
454. Les Contes des fées. — 2,600 fr.
458. Complainte très-piteuse de Flamette. 1532. — 1,500 fr. — M. de Fresnes.
463. Novelas exemplares de Cervantes. 1613. — 1,550 fr.
460. Propos rustiques de Noël du Fail. — 2,005 fr. — *Un amateur.*
471. Les Triomphes de l'abbaye des Conards. — 550 fr. — M. Lebrument, libraire.
478. Recueil général des Caquets de l'accouchée. — 2,400 fr.
526. Plinii Secundi epistolæ; exemplaire de du Fresnoy. — 760 fr. — M. de Villeneuve.
542. Œuvres de Voiture (*aux armes du comte d'Hoym*). — 1,500 fr. — Pour M. de Behague.
571. Freculphi chronicarum libri; exempl. de Grolier. — 3,950 fr. — Pour M. Eug. Dutuit. — On sait que les volumes reliés

pour Grolier, de format petit in-fol., sont les plus beaux et varient tous par l'élégance du dessin et le fini de l'exécution.

579. De christiana expeditione. — 1,020 fr. — La plus remarquable reliure du cabinet de M. Brunet, comme ornementation, comme goût, comme finesse d'exécution ; la conservation en est parfaite.

580. Vie d'Alex. Borgia. — 455 fr. — M. de Lacarelle.

581. Opus conformitatum Beati Francisci. 1513; in-fol., maroq. citr. — 3,550 fr. — Pour le marquis de Ganay.

583. La Vie de S. Ignace. — 700 fr.

585. Histoire des chevaliers de l'ordre de S.-Jean de Jérusalem. — 805 fr.

587. La Chronique de S.-Denis. — 700 fr. — *Pour un amateur.*

597. Les Mœurs des Israélites et des Chrétiens; 2 vol. — 1,350 fr.

608. Machiavel. 1544; exempl. de François Ier. — 5,000 fr. — Ouvrage français ; traité de la guerre traduit de Machiavel par ordre de François Ier roi de France. Exempl. de François Ier lui-même avec son chiffre, ses armes et la salamandre, envoyé au connétable Anne de Montmorency, avec une pièce de dix vers inédits. C'était un des volumes les plus précieux du cabinet de M. Brunet, et le dernier adjugé de toute la vente.

641. Paolo Emilio. 1549; in-4, ex. de Maioli. — 1,000 fr.

651. Epistre envoyée au tigre de la France. — 1,400 fr. — M. le Préfet de la Seine, pour la bibliothèque de la ville de Paris.

657. Journal de l'Estoile. — 2,900 fr. — M. Fontaine pour M. le duc de Chartres.

660. Satire Menippée. — 495 fr. — Pour M. Ernest Odiot.

662. Mémoires de la reine Marguerite. — 1,500 fr. — Pour M. Ernest Odiot.

672. Mémoires du card. de Retz. — 1,500 fr. — M. de Janzé.

680. Commentarii di Galeazzo Capella; exempl. de Demetrio Canevari. — 720 fr. — M. Gibson Cray.



LETTRES

DE L'IMPÉRATRICE CATHERINE

A MADAME GEOFFRIN.

Ces lettres ont été publiées à Saint-Pétersbourg dans le *Recueil de l'Histoire de Russie*, par M. A. Hamburger, un de ses membres les plus laborieux et les plus distingués.

I.

1763 (de la main de Mme Geoffrin).

Le cher général (1) dira à Mme Geoffrin que persone ne vouloit plus me faire l'honneur de me nommer son amie que je trouvois cela affreux, et de n'avoir point d'égal insuportable, mais que j'ai depuis sa lettre une très-grande joye de voir que du moins de loin l'on me parle d'amitié, que j'entrevois par là encore de la possibilité d'en trouver pour moi dans ce monde. Je repondrai avec plaisir a cette lettre charmante, mais je meurs de peur d'ecrire après la lettre enregistré, je crains qu'on ne prenne cette facilité pour une envie déterminé de griffonner à tort et à travers pour mendier des louanges et faire admirer mes chef d'œuvre, je me tait donc, mais je n'en suis pas moins sensible du plus profond de mon cœur pour les amitiés qu'on me montre.

(1) Ce *cher général*, souvent cité dans cette correspondance, était M. Betzky, né à Stockholm le 3 février 1704, mort à Pétersbourg le 31 août 1795, économiste distingué qui fonda en Russie la première maison d'enfants trouvés et jouit constamment auprès de l'Impératrice d'une faveur toute particulière. Il est auteur d'un *Système complet d'éducation publique, physique et morale;* Neuchâtel, 1777, 2 vol. in-8°.

II.

(Sans date).

Levés vous madame, je n'aime point les prosternations, je les ai defendus, demandez au prince Gallitzin (1) ce que s'est chés nous, il vous expliquera ce point, je n'ai aucune rancune depuis que vous me dites que vous m'aimés, mais vous avéz tort de me croire bien aimable, je ne suis rien moins que cela surtout depuis qu'on me tracasse du matin jusqu'au soir, les meilleurs moments sont ceux ou nous lisons avec votre cher général et encore nous interrompt-on souvent, je vous assure que s'est un pénible et dur métier que d'être ce que je suis. Vous dirai qu'est ce que cela me fait, et qu'elle réponse à mon billet ? vous dirés tout ce qui vous plaira, mais s'est la plenitude du cœur qui parle et l'estime qui dicte.

III.

1763 (de la main de Mme Geoffrin).

Ne grondés pas, ne grondés pas injustement, je ne vous ai jamais accusée d'indiscrétion, mais puisque vous le prenés sur le bon ton avec moi, je vous dirai tout net la vérité; je craignai de vous écrire une seconde fois, après l'avanture de la lettre imprimé, pour que vous ne me croyés entiché de l'envie de briller par des lettres, j'apprehendois que vous n'attribuïés à un amour propre deplacé ce qui reelement ne

(1) Ce prince Galiztin, Dmitri Alexiévitch, était alors ambassadeur en France. Connu par ses relations avec les plus beaux esprits du temps, il n'eut qu'un fils qui embrassa la religion catholique et mourut missionnaire en Amérique en 1840. Sa femme, née comtesse de Schmettan, a laissé en Allemagne une grande réputation d'esprit, de bienfaisance et de piété.

seroit parti que du désir de m'entretenir avec une dame que j'aime et que j'estime; nous autres politiques sommes accoutumés à chercher des biais, et je me trouvai fort heureuse d'avoir imaginé celui d'adresser la feuille qui vous a mise de mauvaise humeur à ce méchant général qui me quitte pour.... je n'ose finir, je ne veux pas passer pour envieuse. Après ce petit éclaircissement, j'espère que vous me rendrés justice et serai persuadé que quand je vous dis que je vous aime, il n'y a pas là de l'esprit de mon état, comme dans la feuille pour laquelle vous me querellés. Si M. de Breteuil (1) se trouve chés vous quand vous recevrés ceci, je vous prie madame de lui faire bien mes complimens et de lui dire que le comte de Bux.. ne danse plus parce que lui baron ne dansoit point, et qu'il a reçu ordre de tenir sa conduite pour être traité de même : en équilibre des patés du Périgord, je suis regalée de fromages, en revange j'ai été sur un vaisseaux de la nation.

Vous voyés madame que votre discrétion est bien établie, mais je crains que vous ne me croyés méchante, en ce cas j'en appelle au baron.

IV.

Ce 4 octobre 1764 (de la main de Mme Geoffrin).

Comme vous avés le tact si fin, vous aurés vue d'où vous êtes que vos deux lettres m'ont fait beaucoup de plaisir. Ma mauvaise humeur est passée, je vous fait mes excuses de vous avoir écrite dans ces moments où cette misérable affaire (2) dont vous parlés à M. Betsky me rendoit triste, affligé et me

(1) Le baron Louis-Auguste le Tonnelier de Breteuil venait de quitter le poste d'ambassadeur en Russie.

(2) Cette *affaire* était l'assassinat du jeune Ivan VI, plus communément désigné, sans motif plausible, sous le nom d'Ivan III. Voyez l'*histoire de son règne, de sa vie et de son détrônement*, éditée par Franck en 1859, 1 vol. in-12.

fatiguoit. J'ai rempli vos souhaits, j'ai fait traiter tout cela avec le plus d'autenticité possible, l'examen du procès a été fait publiquement, et la sentence prononcé à huits ouvert, à laquelle je n'ai rien changée, le tout sera imprimé. J'espere pour longtemps être délivré de pareille incartade, dont le fanatisme le plus singulier étoit le mobile. Mes envieux ne laisseront pas de gloser, mais je me repose sur la sincérité et le dernier vrai de ma conduite, et je mépriserai ceux qui méconnoîtront mon âme. Si je ne craignoit de vous ennuyer en parlant si longtemps de moi-même, je vous dirai que le terrible métier que je fais tourne insensiblement en coutume, que les jours ou je suis moins tracassée, il me semble qu'il me manque quelque chose, et le lendemain j'ai plus d'ardeur que jamais pour le travail; je me suis fais une règle de commencer toujours par le plus difficil, le plus embarassant et les matières les plus sèches; cela fini, le reste paraît aisé et agreable, et j'appelle cela menager le plaisir. Eh! madame, dite-moi tout ce qui vous plaira et tout ce que vous croirai m'être nécessaire, ne vous gêné pas, grondé moi, je suis toutte étonné que quelqu'un me veuille pour amie, je verrai un peu comment vous vous y prendrai pour être la mienne, cela est tout nouveaux pour moi, mais je suis accoutumée à voir éclore des evenement rare. Je n'en sentirai pas moins le prix de plus d'une façon, et je suis charmée dejà apresent de ce que vous m'èn dite. *Je vous felicite, madame, de l'élévation de M. votre fils* (1), *s'il est devenu* Roy, *s'est je ne sçais pas trop comment, mais bien parce que la Providence l'a voulue*, et assurément son royaume est le plus à feliciter en cette occasion, ils n'en pouvoit avoir de plus propre à les rendre humainement heureux; l'on dit que votre fils se conduit à merveille, et j'en suis bien aise, je laisse le soin de le rectifier en cas de besoin à votre tendresse maternelle. Au sujet de ce que vous me dites que la vérité et l'amitié fuit les souverains, je veux bien vous avertir que je me tue de

(1) Stanislas Poniatowski, élu roi de Pologne le 7 septembre 1764.

crier en toutte occasion convenable, et j'accoutume même ceux qui m'aproche à me dire la vérité toutte pure, fut-elle meme contre moi, et souvent j'en ai tiré de grand profit. Je vous prie, madame, de faire en sorte que le prince Galitzin m'envoie ce nouveaux *Dictionaire philosophique portatif*, du quel vous m'avés envoyés ce bel extrait dont je vous suis bien obligé. Le baron de Breteuil montre bien de l'esprit et de l'étude dans son Ambassade de Suède, mais s'est un pays ou je ne voudrois pas être Ambassadeur, si j'étois un particulier. Vous n'aimés pas à être contrariée, madame, je m'accommoderai le mieux que je pourrés à votre humeur; continué seulement à m'écrire et à me parler librement, devraije même convenir que je suis aimable, je le ferai pour maquerir votre amitié. Vous me dites dans votre petit billet tout rempli d'amitié, que votre nouvelle correspondante m'a remise fort exactement, que vous avés 65 ans, que vous voudriés être avec moi, que vous pensés a moi et m'aimés, et que vous me coefferiés mieux que la grosse rejouïe; sachés, Madame, que celle-ci ne me coeffe pas, que ma toilette ordinaire ne dure pas plus longtems que le serieux de Nastasia, que je suis enchanté de me voir aimée par une personne aussi estimable que vous, que votre compagnie me paroit délicieuse, que vous me paroissés d'une humeur de 25 ans, que vous avez tort de gronder M. Betzki, et que je suis sensible au dernier point de touttes les amitiés que vous me témoignés et que je ne désire que de pouvoir vous marquer ma reconnoissance, mais vous savés, Madame, que ce qui ce sent fortement ote la facultés d'exprimer.

Ce 1 d'octobre.

V.

Ce 6 novembre 1764.

Encore une fois je ne veux point de ses prosternation, entre amis cela ne se pratique jamais, puisque vous faite

tant que de m'aimer, vous prendrés s'il vous plait le ton de l'amitié et cesserai de me traiter comme le Sophi de Perse l'étoit. Tenés, Madame, il n'y a rien de plus vilain au monde que la grandeur; quand j'entre dans une chambre, on dirai que je suis la tete de Meduse, tout le monde ce petrifie, et chacun prend un air guindé, je crie souvent comme un aigle contre ses façons, j'avoue que ce n'est pas le moyen de les faire cesser, car plus je crie et moins on est à son aise, aussi j'employe d'autres expédiens. Par exemple, si vous entriés dans ma chambre, je vous dirai, Madame, assayé vous, jasons à notre aise, vous auriéz un fauteuil vis-à-vis de moi, une table entre deux, et puis des bâtons rompu tant et plus, s'est mon fort. Je m'étonne que vous me donniés de l'esprit, on m'avoit dit que chés vous on n'en croyoit pas à ceux qui n'avoit pas été à Paris, l'amitié vous fait faire ses efforts pour moi, j'y suis tres-sensible, et je ne sai pas ou j'ai mérité touttes les louanges que vous me donnés. Je ne croyois point qu'à neuf cent lieues d'ici on s'occupa de moi; mais puisque vous en avés le bon plaisir et que vous voulés savoir de Nastassia comment je passe la journée, je vous le dirai mieux qu'elle, parce qu'elle n'est pas toujour avec moi; n'en soyés pas scandalisé si vous y trouverés de la difference avec les mœurs de Paris. Je me lève regulierement à 6 heures du matin, je lis et j'ecris toutte seule jusqu'à huit, puis on vient me lire des affaires, chaqu'un qui a à me parler entre, un à un, les uns après les autres, cela dure jusqu'à onze heures et plus, puis je m'habille. Les dimanches et les fêtes je vais à la messe, les autres jours je sort dans mon antichambre ou quantité de monde ordinairement m'attend, après une demi ou trois quart d'heure de conversation, je me mets à table; au sortir de la vient le *vilain général* pour m'endoctriner, il prend un livre et moi mes nœuds. Notre lecture, quand elle n'est pas interrompu par des paquets de lettres et d'autres entraves, dure jusqu'à cinq heures et demi, alors je vais ou au spectacle, ou je joue, ou bien je jase avec les premiers venu jusqu'au soupé, lequel fini avant onze heures que je me

couche, pour faire la même chose le lendemain, et cela est réglé comme un papier de musique. Ne soyés pas si faché contre ce général que vous grondés tant; il est vrai qu'il est terriblement occupé, non seulement de sa place, mais encore de quantité de nouveaux établissement et projets, nous l'appelons le magasin des enfans. Il dirige l'Hôtel des enfans trouvés, l'Académie des beaux-arts et l'éducation des demoiselles. Il me tourmente souvent de le laisser aller à Paris, des que touttes ses entreprises seront en bon train; s'il persiste vous l'aurai, car je ne prétend gener persone, l'entendés vous, Madame; écrivés moi comme et tant de fois que vous voudrés, au moins vous ne vous plaindrés pas du peu d'étendu de cette lettre. Mais, Madame, il ne faut pas me louer sur mon stile, cela m'embarrasse, je veut faire mieux et la facilité m'échapc; d'ailleurs, j'ai peu d'occasion d'écrire en françois, si vous apreniés le russe, cela m'accomoderoit beaucoup, j'ai continuellement la plume à la main dans cette langue, les paresseux disent que je fais beaucoup, et à moi il me semble que j'ai toujour peu fait quand je considère ce qui me reste a faire; souvent je me trouve de l'incapacité et peu de tête, s'est alors que j'ai recour au plus simple bon sens, et s'est une methode assés sûre pour sortir honêtement d'affaire, j'appèle cela agir mathématiquement, les ressorts les plus simples étant reconnu pour les meilleurs. Voyés, Madame, dans quel labirinthe vos louanges m'ont mené, votre amitié pourra-t-elle excuser le galimathias auquels je me suis laissée aller? Je vous embrasse et vous rend l'accolade que vous me donnés dans votre lettre et qui m'a fait grand plaisir, grondés-moi bien de la longueur de cette pancarte, le général trouve que je le mérite, n'allés pas lui faire une autre querelle pour cela.

Note de la main de M[me] Geoffrin.

Nastasia, femme de chambre de l'Impératrice, que je connois beaucoup; elle a été longtemps à Paris.

Ce que l'Impératrice nomme le vilain général est le géné-

ral Betzki, son favori, qui est un homme très-aimable qui a fait plusieurs voiages à Paris et y a sejourné longtemps. Il est mon ami.

J'ai donné cette lettre à lire à une personne de mes amis intimes qui étoient passionné pour Sa Majesté. Je l'enfermé dans mon cabinet, je fis la note ci-dessus pour lui donner l'intelligence de cette lettre.

VI.

Ce 11/21 de janvier 1765.

Vous n'etes pas, Madame, du nombre de mes envieux, vous croyés que j'ai le courage d'entreprendre de grandes choses et la fermeté de persister dans mes projets. Je ne sai pas bien ce que je ferai, mais il est très vrai que j'ai forte envie de faire le mieux que je pourrai. Mais tout le monde n'est pas de votre avis; j'ai vue par votre dernière du six décembre que vous n'etiés pas du mien sur le manifeste; vous aimés la vérité, vous voulés qu'on la dise à votre imitation, je suis tenté de vous dire que vous raisonnés de ce manifeste comme un aveugle des couleur; cette pièce n'a nullement été composée pour les puissances étrangères, elle étoit faite pour informer l'empire de Russie qu'Ivan étoit mort, or dont il falloit dire comment il y avoit eu plus de cent temoin de sa mort et de l'attentat du traître, il ni avoit dont pas moyen de n'en pas faire un récit très exact, n'en pas faire s'étoit accrediter les mauvais bruits que les ministres des cours qui m'envient et ne m'aiment pas s'éforçoit de faire courir, le pas étoit delicat, j'ai crue que dire la vérité étoit le seul parti à prendre. L'imprimeur du sénat a fait traduire ce manifeste dans plusieurs langues, chose qui prevenoit des traductions moins exactes. On glose chés vous sur ce manifeste, on y a glosé aussi sur le bon Dieu, et ici on glose aussi quelquefois sur les François. Mais il n'en est pas moins vrai qu'ici ce manifeste et la tête du criminel ont fait

tomber touttes les gloseries. Or donc le but étoit rempli, et mon manifeste n'a pas manqué son objet, ergo il étoit bon. Vous me tiendrés pour une entetée, n'est-ce pas? Ne vous découragés pas cependant à me gronder, cela sera toujour bon à beaucoup de choses, et si vous y melés quelquefois des louanges, j'en serai d'autant plus aise que d'après ce que vous me dites je ne pourrai douter de leur autenticité, chose, au bout du compte, tres flatteuse. Vous ne devés pas être jalouse de mes lettres à M. d'Alembert, je ne puis lui écrire d'un ton aussi tendre ni aussi naturel qu'à vous, il ne me gronde pas. J'ai remarquée une chose dans vos lettres. S'est qu'à la suite des phrases les plus caressantes quand vous défendés à votre cœur de ce laisser aller à la sensibilité la plus flatteuse pour vos amis, s'est alors qu'ils vous donent le change en vous obligent de gronder, vous croyés avoir de l'humeur contre eux, point du tout vous n'en avés que contre ce mouvement qui a retenu celui de votre cœur, et celui-ci tourne pourtant le tout à l'avantage de ceux que vous aimés.

Je vous suis bien obligé du Dictionnaire que vous me promettés, je l'ai déjà reçue d'Hollande. Je suis bien fachée de ce que vous n'étiez pas de votre humeur ordinaire, je souhaite qu'elle revienne au plutôt. J'attendrai avec impatience que la conversation recomence. Adieu, Madame, je vous aime bien, il faut que je finisse.

VII.

Ce 20 février 1765.

Le comte de Bruce a remis au general le charmant petit billet dont vous l'avés chargé, Madame, pour moi; tenés, on n'a jamais rien dit de plus flatteur, que ce, *que ne le sui-je*, et encore vient-il de vous. Mon Dieu, Madame, puissai-je meriter, que de gens de bien et de merite souhaitassent ou enviassent ce titre; mes desirs n'irai pas plus loin. Je reconnois bien ma bonne Amie parce que vous me dites du

plaisir que vous recentés, lorsque vous voyés quelqu'un d'ici, je ne puis asséz vous remercier, Madame, de l'accueil que vous leurs faites, je souhaite qu'il y en ai beaucoup qui en sache profiter, et qu'ils s'attirent de plus en plus votre approbation; le comte Bruce (1) au moins n'est pas du nombre des étourdis; il parle de vous d'un ton qui me plait : son épouse même est tres aimable, s'est de touttes les dames celle qui m'approche le plus souvent.

Le déjeuné s'est présenté fort bien, tout seul, le general n'a pas été assés adroit pour le placer sans qu'on s'en aperçu, il est trés-joli, je vous en ai bien de l'obligation, surtout la couleur en est très belle; je m'en vais la faire imiter, car on fait de la porcelaine assés joliment ici. Voila une longue réponse à votre petit billet, mais aussi ce petit billet a l'unique défaut d'être trop court, et cellui-ci est long parce que mon cœur s'epanche, il repond au votre.

VIII.

A Saint-Pétersbourg, ce 28 mars 1765.

Je me souviens tres bien, Madame, de la place que je vous ai donnée vis à vis de moi, la table entre deux, vous ne l'avés pas perdue, et quoi qu'on dise, que tout change à une cour du soir au lendemain, cependant je ne suis pas femme à me retracter, on vous aura dit cela peut-être; la façon dont vous avez remplie cette place par votre lettre, du 1 mars, me donne bien du regret de ce que je ne puis jouir en effet de ce plaisir, et le désir que vous remplissiés souvent ce fauteuil, pourvu que ce soit sans incommodité pour vous. Eh bien! Madame, cela est vrai à la lettre, qu'il y a une grande conformité entre la distribution de notre tems, et que nous ferions tres bon ménage ensemble; outre cela, je profiterois de vos

(1) Jacques, dernier comte de Bruce, marié à une contesse Roumianzof.

avis, et je dirai mon mot, quelquefois de travers peut-être, ce qui vous feroit gronder selon votre goût ; mais comme je me flatte d'être docile a la raison, je cederois souvent. Je ne boude jamais. Ne dites plus, je vous en prie, que vos lettres sont longues, votre tact si fin doit avoir senti depuis longtems que je dévore ses lettres, et que depuis le commencement jusqu'à la fin j'ai un égal plaisir à les lire et les relire ; elles sont charmante, si j'étois un homme je dirai ravissante, et cela est vrai. En russe tout cela serait bien plus expressif, mais comme vous ne voulés pas l'apprendre, que vous refusés tout net, il ne faut plus en parler. J'en suis, Madame, à l'endroit de votre lettre où vous traitté de mes qualités personelles, je m'envais vous en parler, au risque d'être grondée. L'année passée, j'ai commandé une flotte de vingt et je ne sai combien de vaisseaux, j'étois la première à en rire, mais cependant cela alla très bien ; celle-ci, je m'en vais commander une armée de quarante-cinq mille hommes au moins, puis nous exécuterons un Caroussel, j'ai demandée à ceux que j'ai crus le plus capable de me dire la verité, si cela n'étoit point ridicul, ils m'ont répondu qu'il n'y auroit que la façon dont je m'en acquitteroit qui decideroit de cela. Je m'envais en courir les risques. Voyés apresent s'il me faut beaucoup de louanges pour me rendre présomptueuse.

Le dernier point de votre lettre est si rempli de véritable amitié, et vous y marqué tant d'intérêts à ma vraye gloire, Madame, que j'en suis très-vivement touchée ; je vois que vous m'aimés bien sincerement, ma reconnoissance est égale à ma sensibilité. Cette lettre m'est venuë très apropos, je suis en état d'y répondre. Il y a deux mois que je m'occupe trois heures tous les matins à travailler aux lois de cet Empire. C'est un ouvrage immense. Mais on a de fausses idées chés vous de la Russie. Vous-même, Madame, qui etes si instruite et si eclairée, vous croyés que les enfants n'héritent point sans la concession du Souverain les biens de leurs pères. Cela n'est pas. Chaque enfant hérite de son père sans que le Souverain s'en mele, et au défaut d'enfant les plus proches pa-

rens du pere; s'il n'y en a pas, les branches les plus proches prènent leurs places, et s'il n'y a point de celle-ci et que le possesseur n'a pas fait de testament, les biens apartienent à la Courone, chose qui ne peut presque jamais arriver. Nos loix sont très-claires la dessus. Mais il est vrai qu'on confisquoit jusqu'à moi trop aisément, chose que j'ai abolie déja dans beaucoup de cas, et sur quoi la législature sera tout a fait changée. Il est vrai encore que nos loix ne nous conviennent plus, mais il est vrai aussi qu'il n'y a que quarante ans que l'ambition mal entendue les a rendue obscure, en leur donnant un sens forcé. Mais enfin si la providence le veut bien, j'espere mettre toutte chose dans un état plus naturel, avoué par l'humanité et fondé sur l'utilité publique et particulière. Le nom du president de Montesquieu, prononcé dans votre lettre, m'a arraché un soupir, s'il étoit en vie je n'épargneroit.... Mais non, il me refuseroit comme.... Son *Esprit des Loix* est le bréviaire des Souverains pour peu qu'ils ayent le sens commun. Je suis bien aise, Madame, qu'aucune prevention ne vous empeche de donner le nom de grand Prince au Roy de Prusse, mon Allié. Il le porte a juste titre, s'est un plaisir d'avoir affaire avec lui. Il m'écrit souvent de belles lettres qui meriteroit d'être imprimées, mais qui ne le seront pas de sitôt; on ne lui fascine point les yeux, et il ne paye pas de petits esprits faux ni des politiques flatteurs pour lui dire leurs vues fanatiques, d'après lesquels beaucoup d'autre apreçient leurs mesures, ce qui les rend indubitablement fausses.

Voila, Madame, bien des batons rompu, tout celà veut dire que les votres me sont bien agréables, que je parle à mon amie, qui m'aime, qui me gronde, qui me loue et prétend qu'elle ne flatte pas, à cette dame qui aimoit ma mère, dont le general dit tant de bien que tout le monde qui le conoit répète, qui peint si bien son cœur et son esprit dans ses lettres qu'il faudroit être ébeté, si on n'aimoit pas un aussi excellent caractère. Madame, je ne ferai plus de manifeste j'espère sur pareil cas, et vous aurés le general quand il lui

plaira, car il est *libre* et *très libre* de faire ce qui bon lui semble, et je ne pretend gener qui que ce soit.

Je vous embrasse, Madame.

IX.

Ce 17 may 1765.

Oui vous avéz raison il ni a rien de si bien dit et de si délicatement pensé hé bien êtes vous contente, mon amie, mais savés vous bien que vous me traités cruellement, en me faisant ainsi violence et m'obligeant a me louer, vous me donnés un ridicule singulier, mais enfin j'ai passé par la, car que ne fait on pas pour ses amis. Je crains que vous ne me grondiés pour ces belles reflexions ; je ne veux pas aussi que vous me croyés indignes de les avoir dites, et ceci les loué peut être plus que touttes vos violences. Savés vous bien que je commence a vous croire beaucoup d'ascendant sur moi, vous me faites faire tout ce que vous voulez et je n'ose quasi repliquer, mais treve de bavardage, je m'en vais répondre a votre charmante lettre du 17 avril commençant par le commencement après avoir répondu a la fin qui étoit le plus important ; sentés un peu combien je souhaite votre estime par cet échantillon.

Ma bonne amie, jouissés de votre titre et dites moi bien a votre aise tout ce que vous jugerés a propos sans aucune aprehension, la Majesté se range de coté quand il le faut, par la raison que chaque chose pour être bien, doit être a sa place, et que hors de la ordinairement elle est mal. Madame je vous l'ai dit et je repete que le general est maitre d'aller de venir de rester et de faire tout ce qui lui plaira, voila tout ce que je puis vous dire sur son compte, si j'y ajoutois un mot de plus je le generois, s'est ce que je ne veut pas.

Sur M. Grimm je vous dirai que j'aime beaucoup les feuilles qu'il m'envoye, il n'a qu'a continuer comme il a fait jusqu'ici et a laisser aller librement sa plume, je suis bien

aise que son caractère soit tel que vous me le dépeigné, cela ne donne pas peu de relief aux jugemens qu'il porte des choses et des livres, j'en aurai encore plus de plaisir a le lire, il ma écrit une lettre charmante sur l'histoire de Diderot, je vois qu'il est bon de faire plaisir aux gens d'esprit, la tournure qu'ils donnent aux choses souvent en fait le prix, ce que j'aime le plus dans cette avanture s'est que mon amie est contente de ma conduite, et par conséquent *et moi aussi*, ce *et moi aussi* n'est pas un des moins agréables endroits de votre lettre. Vous aurés madame des *et moi aussi* tant et plus, s'est un tres grand plaisir pour moi de recevoir de vos lettres et d'y repondre; je dois depuis longtems une lettre à M. d'Alembert, je vous prie madame de lui dire que je lui enverrés dans peu un cahier dans lequel il verra a quoi peuvent servir les ouvrages des hommes de genie quant on veut bien en faire usage, et j'espere qu'il en sera content quoique la plume en soit novice, mais je repond de l'exécution en pratique. Adieu madame quelque envie que j'aie de m'entretenir avec vous, il faut que je cesse aujourd'huy n'ayant que le tems de vous embrasser.

X.

A Saint-Pétersbourg, ce 18 juin 1765.

Puisque vous me loué tant madame sur mes huit pages d'écritures dans votre lettre du 9 de may et sur mon exactitude à vous repondre, vous me louerés bien plus de celle-ci, que je vous adresse le meme jour que la votre m'a été remise, car demain ni peut etre de quinze jours, je n'aurai le tems de vous écrire. Pour vous expliquer cela ma bonne amie aprenés que depuis le commencement de çe mois je mene la vie d'un Calmouk, or la vie d'un Calmouk consiste à changer de place continuellement, parce qu'ils ont de grand troupeaux qu'ils menent paitre ou ils trouvent de l'herbe. Quoique je ne mene pas paitre des troupeaux je n'ai pas euë, n'y aurai

de tout ce mois trois jours de gite fixe. J'ai commencé par m'embarquer sur un yacht (faites vous expliquer par un marinier ce que s'est) et j'ai vogué trois grands jours, 90 werstes avec ma flote sur la Baltique, puis j'ai mise pied a terre, et j'ai visitée pour me promener presque touttes mes maisons de campagne, cela a été fait dans six jours de tems; demain je m'en vais aller au camp qui ce forme a quelques lieues de cette ville; j'ai deja été voir ce camp incognito, et j'en ai été bien puni, car n'ayant pas pris un chemin usité, mes carosses se sont égarés dans les bois, et j'ai été obligée de revenir 30 enormes werstes a cheval, Dieu merci encore qu'il n'y ait pas dans les mois de May et de Juin de nuit içi. Il y auroit de quoi faire evanouir des dames de Paris de la vie turbulente que je mene. Vous voyés que je suis leste comme un oiseau, cependant le comte d'Orlof dont vous aurés entendu parler me reproche, que pendant l'hiver on ne peut me faire lever de dessus mon fauteuil, les medecins et lui trouvent que ce fauteuil eternel est nuisible a ma santé. Hé bien! Madame, ne vous voila t'il pas bien instruite, cela vous amuse t'il et n'est ce pas bien repondre a votre lettre? J'ai laissé aller ma plume, j'ecris a ma bonne amie, elle excusera mon bavardage, nous sommes accoudés touttes les deux sur la petite table et nous jasons, mais je n'aime point la peur que vous avés, on m'a toujour dit que la peur n'etoit bonne a rien, je veux que vous soyés a votre aise avec moi, je ne veut pas non plus que la tete vous tourne parce que je craint que cela ne me gagne, et vos louanges sont tres propres a faire s'est effet, qui ne seroit bon a rien. Ne vous en deplaise, je crois que nous ferions mauvais menage le Roy de Prusse et moi; j'ai beaucoup ris de cette idée, elle est tres plaisante. J'ai toujour crus et je crois encore que le Roy de Prusse a ma place feroit de bien plus grande chose que moi, car il auroit de plus grandes facultés qu'il n'a chés lui, et chaqu'un ne peut raisonnablement agir qu'après les siennes, et puis il a de bonnes loix pourquoi devroit il les changer, et en partie il ne le peut. Madame je n'aime point votre sainte Therese,

la faute en est au marquis de l'Hopital votre ci devant Ambassadeur près de l'Impératrice Elisabeth, qui m'a dit un jour que j'avois le cerveau aussi brulé qu'elle, comme j'etois plus vive et plus jeune qu'a present et que je trouvois que dans ce moment la politesse françoise étoit en defaut, je lui repartis, qu'est ce que vous prefereriés d'avoir le cerveau brulé ou de radoter? Il ne m'a jamais pardonné cela, mais je ne crois pas qu'il s'en soit vanté; vous m'avéz fait ressouvenir de cette méchante anecdote en me parlant de votre patrone et qui plus est vous me comparé une seconde fois a cette sainte, je meurs de peur que le marquis n'aye dit vrai, sa reputation doit etre établie chés vous, et vous devés savoir s'il a l'esprit juste; mais enfin quoi qu'il en soit je sais bien que je sais aimer que j'aime le bien et les gens de merite et que vous avés une place très distinguée, ma bonne amie, dans mon cœur et dans mon esprit, que je lis tres bien votre ecriture, que vos lettre sont charmante, que les ratures ne les embrouille pas et que le plaisir que j'ai a les lire ne m'auroit pas même fait apercevoir de ses ratures, si vous ne m'en parliés, ne vous donnés dont plus la peine de les transcrire je ne m'en apercevroit pas seulement et ce seroit peine perdue. Le grand Diamant que vous avés quittés pour lire ma lettre est tres vilain, il est jaune, il est taché, je n'en acheterai plus, et je vous dirai a l'oreille que je ne m'en soucie guere non plus, mais cependant j'aime mieux qu'on dise que j'en ai acheté que si on disoit après moi elle les a dissipé. Le cas que vous faites de ma derniere lettre me la fait croire belle, mais madame la copie que vous m'en enverrai n'ira point aux Archives, ce seroit le moyen qu'elle se perdit ou qu'elle fut brulé, car avant moi on avoit la belle coutume de les batir de bois. Madame ne grondés pas j'auroi touttes sortes d'état dans mon Empire, je vois trop le merite du votre pour ne pas desirer que mes petits neveux puisse avoir des bonnes amies chés eux, cependant et moi et eux nous auront beau faire nous ne trouveront point des bonnes amie comme j'en ai moi une a Paris, un merite pareil est

rare partout, aussi je l'aime bien, et je jeterai tous les Diamans du monde dans la riviere, pour l'avoir auprès de moi. Ensuite ma bonne amie il y a 64 pages sur les Loix qui sont pretes, le reste viendra comme il pourra j'enverroi ce cahier à M. d'Alembert, j'ai vuidé mon sac, et après cela je ne diroi plus mot ma vie durant, la voix unanime de tous ceux qui l'ont vu disent que s'est le *non plus ultra* du genre humain, mais a moi cela me paroit encore a eplucher, je n'ai pas voulu qu'on m'aida, j'ai crainte que plus d'une personne qui y seroit employé prendroit diferent fils, tandis qu'il n'en falloit qu'un mais bien suivi.

Madame s'est une violence horrible que vous me faites que de dire au general un tel jours vous irés, il faut que j'amasse des forces pour prononcer cet ordre terrible et desespérant; pour le presant je ne puis encore m'y resoudre mais s'il demande je vous donne parole que je ne le refuserés pas. Je vous prie Madame de saluer de ma part M. d'Alembert, si les chemins d'Allemagne sont comme vos lettres ils doivent etre tres agreables, et l'on seroit tres tenté de les fréquenter, je suis cependant tres fachée que le dernier voyage de M. d'Alembert aye fait du tort a sa santé il n'y a personne qui desire plus que moi que pour l'instruction du genre humain il aye la santé assés bonne pour continuer ses travaux.

Vraiment Madame, votre grand mere etoit une femme de beaucoup de merite la description que vous m'en faites est charmante, sa petite fille l'est aussi. Adieu ma bonne Amie. Je vous aime beaucoup et je vous embrasse de même.

XI.

Ce 16 octobre 1765.

N'allés pas croire Madame que je vous écris, vous vous dites si accablée de correspondance que ce seroit réellement une importunité que de le faire, mais ceci remplira ce que la paresse ou les occupations du general l'empechera de vous

dire, je ne me generé dont point en repondant point par point à la belle et longue lettre que vous lui écrivés, j'en choisirai ce qui me conviendra et vous dirai ce qu'il ne vous dira pas. En passant je remarquerai, que je ne puis pas dire cette fois ci *et moi aussi*, je n'ai point d'envie de la satisfaction d'autrui, je partage celle de mes amis, mais on ne peut s'empecher de ce souhaiter des choses agréables et quand on ne les a pas, c'est une privation qui cause des regrets. Je fais d'abord main basse sur touttes les loüanges que vous me donnés, c'est au general a y répondre, il est genant de parler de ses vertus soi-mêmes, les uns dise que ce louer est malhonetes, les autres que s'est ennuyer ceux qui esseyent de tels propos, moi je trouve que c'est genant, et encore une fois je vous repete que je ne pretant aucunement me gener aujourd'huy. Mais quand vous me dites que vous m'aimés je ne puis passer ce mot sous silence, je vous aime bien aussi, ce mot au bout de ma plume veut tout dire, l'amitié, l'estime, la reconnoissance, etc., etc. On a trouvé ici que M. de Conflans avoit de l'esprit, un talent decidé pour le militaire, qu'il buvoit trop de punch, qu'il mentoit souvent, qu'il trompoit son père (qu'on dit être homme de mérite), qu'il avoit trop d'étourderie, mais que s'il revenoit de ses petits défauts, ce seroit une justisse qu'il mériteroit le titre d'une des espérance de la France dans le militaire s'entend. Si on l'envoye Ambassadeur en Pologne, il s'achevera, il ne manquera pas de me rendre les louanges que je lui donne, car s'est le bon ton de tous vos gens en place de dire et d'entendre dire le plus d'horreur qu'ils peuvent de moi, ils se sont engagees a les prouver, l'on diroit qu'ils se plaisent à des menteries qui leur sont agréables, parce qu'ils voudroit que les choses fussent telles qu'on les leur reporte, mais comme il s'en faut de beaucoup, leurs mesures prise d'apres ce trouve souvent inapplicable, et nous savons à quoi nous en tenir. Cette petite discussion vous ennuyera peut-être, mais faite grace à la vérité que vous aimé. Je vous rend grace de la petite table que je n'ai pas encore, je la

mettrai dans ce que le general appelle mon boudoir et qui n'en a pas du tout la mine. J'eviterai encore que cette jolie petite table n'aye pas le sort de toutte celle qui sont dans ma chambre et qui s'ecroule presque sous le poids de ce qui est dessus, de tems en tems je dis qu'on m'en apporte une autre, pour lecoup je la tiendrai nete, *mais c'est un vain effort et j'en suis convaincu* au bout de quelques jours elle est chargée, toutte la terre y contribue et le general à la tete, il commence par y poser son livre et sa loupe, puis un plan, quelques rouleau, des envelopes, ses lettres, enfin des pierres taillées et non taillées souvent des choses qu'il trouve dans la rue et sous ses pieds et fini par me dire : Oh ! Madame il ni a jamais chés vous un coin ou l'on puisse mettre quelque choses.

Votre tasse est en fonction tout. les matin, je ne puis la voir sans me souvenir de mon amie, du bien qu'elle me veux, et que je ne crois pas avoir merité. Votre petit cayer est rempli de très bonne choses que nous savions déjà cependant, mon bréviaire les contient, et ce bréviaire est lu, relu, repeté, medité et paraphrasé et plus on le tourne et retourne et plus on y trouve dé chose et de beauté a l'infini, je suis faché quand j'y vois des remarques critique, et j'aurois envie quelquefois de croire que celui qui les a fait n'a pas étudié mon breviaire comme moi. C'est au general a repondre a l'article des Calas, nous verrons un peu ce qu'il vous dira, toujours avés vous tres bien fait d'empecher que cela ne fus mis dans les papiers public. Adieu Madame je vous embrasse.

XII.

15 janvier 1766, reçue le 23 février.

Levés vous Madame, je ne suis point faché, mais il est vrai que l'on pourroit dire beaucoup de choses sur ce silence si long et si obstiné, mais puisque vous aimé, il faut bien se contenter de vos mauvaises raisons, et fermer les yeux sur

touttes les conjectures qui voudroit se glisser dans l'esprit. N'en parlons plus, ni de sainte Thérèse ni de l'Hopital. Si celui-ci manquoit de jugement, ses successeurs n'ont pas manqué d'imagination, mais comme ils ne sont pas tenu a prouver, ils se tirent aisement d'affaires. La politique a ses alambics tout comme la chimie, les inventions sont aisées, les découvertes difficiles, dans les premieres on eprouve, l'on met ensemble toutte sortes de choses, souvent telle qu'elles, il n'en est pas de même des secondes il faut qu'elles puissent etre pour qu'elle soit. Si vous trouvés cela aussi intelligible que les discours de Schah Baham, je dirai avec lui, je m'entend bien moi, et je trouve cela clair comme le jour. Madame je suis à la campagne depuis sept jours dans une maison qu'il a plut à feu l'Imp. Élisabeth de dorer en dedans et en dehors, il n'y a pas un fauteuil commode, ce qui ne donne pas de l'esprit, il n'y en aura pas dans cette lettre, je vous en avertis, et nous ne serons pas a notre aise aujourd'huy, il n'y a pas moyen meme de s'accorder sur la table. Vous voudrés savoir ce qu'on peut faire a la campagne en hiver. Voici ce que je fais, je lis, j'écris, je vais me promener en traineaux, je tire des coqs de bruyère, je joue, je ris, il y a moins de monde qu'a la ville, et je trouve cela fort amusant. Voila pour Madame.

Et voici pour mon Amie, qui m'aime, j'ai un peu de rancune, cette rancune est fort delicate, s'est parce que je vous aime que j'en ai, il n'y a point d'aigreur dans mon fait, mais on ne m'a parlé de six mois, cela est dur, je boude avec un sourcil seulement, cela se passera, je trouve votre repentir fort bon.

Le modele de la salle n'est pas arrivé ni ne nous parviendra vraissemblablement qu'au printems. Je batis, je batirai, j'exiterai à batir, j'encouragerai la science, je donerai des spectacles et je ferai tout ce que mon amie voudra, voyés comme je suis complaisante.

(1) Le château de Tzarskoé-Sélo.

Je suis revenuë de la campagne et je vais achever ma lettre, ecoutés madame si vous les trouvés ou trop longues ou trop frequentes dites le moi, je ne m'en facherai point, je sais qu'on peut etre tres bons amis et cependant s'ennuyer de quelque feuille d'ecriture, surtout quand elles viennent trop souvent. Je vous dois un remerciement pour votre embrassement mistique, j'ai euë aussi des boutades de Devotion dans ma jeunesse, j'étois entourée de Devots et d'Hipocrites, il y a quelques années qu'il falloit l'être l'un ou l'autre ici pour avoir un degré de relief (n'allés pas croire que j'étois du nombre de ses derniers, je n'ai jamais été fausse, je deteste ce caractere) pour le present est devot qui veut, personne n'est empeché d'être tel qu'il peut, il n'y a que le vice et le scandale qui est puni et du reste chacun vis selon son inclination, j'ai d'ailleurs trop d'occupation pour me meler des affaires d'autrui, qui ne me regarde pas, ce sont des maximes que j'ai adoptés autant par reflexion que par gout, je n'aime point les begueuleries ni les propos de comere, une conduite contraire les produit. Il faut aleger la vie des autres et la sienne, s'est autant d'epines de moins dans le chemin de ce monde qui n'est d'ailleurs pas toujour couvert de roses. Contés moi je vous prie l'histoire de votre Devotion, je suis persuadée d'avance qu'elle ne ressembloit point a celle de bien d'autres, vous haissés la persecution et vous n'aimés pas je pense mille petitesses qui ordinairement l'accompagne.

L'état languissant de M. d'Alembert me fait bien de la peine, il m'a écrit une lettre, je lui ai reponduë, je voudroi qu'il prit moins a cœur ce qu'il devroit mepriser. Le cahier que je lui ai promit devient volumineux, cela me fache et il m'ennuyeroit, si le bien d'une bonne portion du genre humain n'y était lié, quand je pense a cela le courage me revient et je continue. La vie de Calmouk est plus aisée, au risque d'un peu de fatigue on en vient a bout, mais le cahier est la profession de foi de mon bon sens, le monde present et a venir en doit juger, encore a cela il n'y aurai que mon amour

propre qui perdroit, je le sacrifierai avec plaisir et satisfaction pourvu que mon cahier rempli son but qui est de procurer aux habitans de la Russie la situation la plus heureuse, la plus tranquille, la plus salutaire dans laquelle ils puissent ce trouver, et pour cela il faut bien des combinaisons de convenances de touttes especes. Je voudrois questionner M. d'Alembert si d'une accumulation de touttes maximes mises en pratique il resultera un bel et bon effet général.

Vous me parlés souvent de Madame Boutourlin, je ne vous ai pas repondu a son sujet, mais aujourd'huy je la nomme dans ma lettre puis qu'elle vous fait dire a propos de son depart; *je sais bien ou j'irai*, Madame vous serés la bien venue, je vous fais une profonde reverence, je crains bien que tout en restera la sur cet article, tenés vous me prechés avec tant d'autre que le mouvement m'est necessaire en hiver, c'est à vous qu'il l'est, ce voyage vous en donnerai, et apres l'avoir fait vous pourriés dire avec la comtesse Boutourlin a mon age l'on vient de loin.

Vos ordres sont executés Madame, je fais plus d'exercice cet hiver que les precedens. J'ai beaucoup de consideration pour votre sainte Therese, parce que vous me dites que s'est une Dame de merite mais mon respect pour les saintes ne passe pas les bornes de celles de l'Église Grecque, ainsi vous devés me pardonner de ne pas desirer de lui ressembler.

L'Hopital en a menti, je n'ai jamais eue ni bontés ni amitié pour lui, il a poussé l'effronterie jusqu'a m'ecrire une lettre cet été pour me demander mon portrait, j'ai brulée sa lettre et ne lui ai pas repondue, si cela est tendre il n'a qu'a s'en vanter. Dès qu'il est venu ici j'ai dit de lui, *s'est un courtisan ce mot pris dans toutte la force de son plus mauvais sens*, et je crois que je ne me suis pas trompée, d'ailleurs son ignorance est choquante, en un mot cet homme ne peut nous convenir ni nous plaire ni a vous ni a moi, ergo vous ne partagerai rien avec lui.

Madame, encore une fois je vous promets un etat mitoyen, mais aussi sera-t-il le plus difficile a etablir. Adieu ma bonne

Amie, si je vous embaume vos louanges m'embaume bien aussi, je les crois impartiales et sinceres.

Ce 15 janvier 1766.

A propos Madame je vous souhaite une bonne année et pour vos etrennes vous aurés une pelisse de zibelines, le general n'a qu'a voir comment il vous la fera tenir, et sa maladroisse est si grande qu'il est a parier qu'il vous la fera tenir au beau milieu de l'été.

XIII.

A Saint-Pétersbourg, ce 6 avril 1766.

J'ai recus deux de vos lettres Madame, l'une apres l'autre, je m'envois y repondre par celle-ci. J'avois grand peur que mes fourrures vous deplairoit, a peine le general les eut-il expediés qu'il recut une lettre ou il etoit dit, que vous ne les aimiés pas, j'aurai bien vouluë leur faire rebrousser chemin, mais il etoit trop tard, j'ai pensée les recommander a sainte Therese, je n'en ai rien fait cependant, et avec plaisir j'ai vus que sans son intercession mes fourrures ne vous sont pas tout a fait desagreables ; ou bien que vous avés trop de complaisance pour vos amis. Tenez la rondement je veut que vous disiés, vos fourrures sont belles mais je ne peut les souffrir ; notés que celle d'hermine (1) vous appartient de plein droit.

L'etat mitoyen existera devroit-il porter votre nom, puisque par experience vous trouvés cet etat si heureux, il faudra bien l'etablir, ce motif me fera aisement resoudre et agir, car je le compte pour un devoir essentiel de ma place.

Vos assurances reitérées m'ont fait revenir de tout soupçon et conjectures, je compte que nous sommes touttes les deux parfaitement reconciliées.

(1) Il n'y avait que les têtes couronnées qui avaient le droit à cette époque de porter de l'hermine.

Je ne me doutois pas que j'obligerai la famille de madame de l'Hopital, en disant du mal de leur gendre; voilà de ses effets qu'on ne precise pas.

Madame, je ne diroi rien a votre cour, puisqu'ils ont envie d'etre trompés par leurs gens qu'ils le soyent, je les ai fait avertir une foi qu'ils l'etoit, ils ont laissé tomber cela, je ne trouve pas qu'il vaille la peine d'y retourner.

Je vous suis bien obligé Madame de l'amitié que vous marqués pour Schah Baham. C'est une ancienne connoissance que j'affectionne, je n'ai plus le tems d'en faire de pareille parce qu'apresant l'on me fait trop de conte pour que j'aye le loisir d'en lire.

Ah! Madame ce General, ce General et sa mauvaise humeur me perce le cœur autant qu'a vous. Je m'envois faire ma confession entre vos mains, je ne ferai pas comme lui, qui vous dit qu'il est triste, vous afflige, et ne vous en dit pas la raison. Hé bien ce General est allé s'imaginer parce qu'il étoit accoutumé que nos idées se rencontrais toujour et que deux ou trois fois, sans toucher aux principes sur lesquels nous étions toujour d'accord, j'ai euë un avis different du sien, il est allé s'imaginer di je, que je manquois de confiance pour lui, comme nous sommes fort ami, peu accoutumé à differer d'avis, et tout les deux vifs comme du salpetre, nous avons euë deux ou trois explications tres chaude, dans lesquelles en cherchant tous les moyens de nous raprocher nous n'en venions pas a bout, mais comme au fond nous n'avions rien l'un contre l'autre, nous nous sommes retrouves a la longue, du moins de mon coté est-ce ainsi, et marque que je n'ai pas changée a son egard, s'est que je souhaite passionnement qu'il acheve les ouvrages qu'il a entrepris. Je ne crois pas non plus qu'il me garde rancune. Madame désaccoutumé vous je vous en prie des prosternations, vos prieres sont si raisonnables qu'elles sont exaucées sans que vous en ayé besoin. Le General a eu tout plein de douce paroles a votre intention.

Nous ne parlerons plus Madame de la longueur de nos

lettre, nous les ferons telle que nous pourrons, et vous ne sentirés plus le vilain poids de la Majesté, car il est vilain dans les lettre comme les notres. M. de Montesquieu defend de faire sentir ce poids, mal apropos, je prie ce grand homme d'interceder pour moi afin que ce péché me soit remis, j'ai grande foi a sa béatitude, si j'étois Pape je le canoniseroit, et n'ecouterois guere le playdoyer de l'avocat du Diable.

Mon grand ouvrage et une tapisserie avance également, l'un deux heures le matin, l'autre durant la lecture de l'apres diné.

Je suis tres embarassée lorsque vous me loué, si je ne convient pas de ce que vous me dites, vous nommée cela persiflage, voulés vous qu'avec la fausse Agnés j'aille vous dire *cela est*, *cela est vrai*, prenons un milieu permettés moi de passer sur ses passages de vos lettres.

Appropos de *cela est vrai*, lorsque votre derniere lettre est arrivée, le comte Orlof étoit dans ma chambre, il y a un article dans cette lettre ou vous me supposé de l'activité parceque je travaille aux Loix et que je fait de la tapisserie, lui qui est un paresseux de profession, quoiqu'il aye beaucoup d'esprit et de talens naturellement, s'est ecrié *cela est vrai*, et voila la premiere fois que j'aye entenduë un louange de sa bouche et c'est a vous Madame que je la dois. Cette lettre vous depeint l'interieur de mon apartement, vous voyés que ni le General ni le comte ne sont pas flatteurs. Je vous embrasse Madame, pour la promesse que vous me faites de recommencer bientot une autre lettre, je la recevroi avec autant d'amitié et de plaisir que j'en sens pour tout ce qui me vient de vous.

M. d'Alembert resoudra-t-il ma question en attendant je me contente de votre decision.

XIV.

A Saint-Pétersbourg, ce 21 d'octobre 1766.

J'ai egarée Madame une de vos lettres à laquelle je devois reponse, j'en suis bien fachée, s'étoit une très-belle lettre que nous avons luë et reluë avec le general, nous la regretons beaucoup, il ne me reste qu'a repondre a celle que vous m'avés adressé à Vienne. Hé bien, Madame, levé vous, voila ma main recommencée. C'est ainsi que je me propose de repondre à l'avenir a vos prosternation, genuflextions, etc., pour les faire finir. Ma santé dont vous avés demandé des nouvelles au prince Gallitzin (1) est bonne, j'ai rendu mon corps plus robuste que mon temperament parroissoit le permettre, en n'ecoutant point les medecins, et en m'exposant au froid et au chaud indifféremment et successivement.

Le prince Gallitzin, en vous marquant des empressement Madame, s'est attiré mon approbation et a suivi mes desirs, je vois avec plaisir que vous en paressés être contente.

M. Voltaire m'ecrit quelquefois, M. Diderot se sert du truchement Betzki pour repandre la sensibilité de son cœur à quelque centaine de lieue de son habitation, il nous recommande ses Amis, il ma fait faire l'acquisition d'un homme qui, je croi, n'a pas son pareil, s'est Falconet, il va incessament commencer la statue de Pierre le Grand; s'il y a des Artiste qui l'égale dans son état, l'on peut avancer je pense hardiment qu'il n'y en a point qui lui soye a comparer par ses sentimens, en un mot il est ami de l'âme de Diderot.

Je regarde les louanges de vos beaux genie comme des encouragemens qu'ils croyent nécessaire de donner à ceux qu'ils voyent en etat de faire le bien. Mais si je ne reusisrai

(1) Ce prince Galitzin (Dmitri Mikhailowitch) a été, de 1761 à 1792, ambassadeur de Russie à Vienne. Il est fondateur de l'hôpital de ce nom à Moscou.

pas à le faire, malgré tous ses beaux propos, mon nom n'ira pas à la postérité.

Puisque vous fondé votre amitié et attachement pour moi sur mes occupations, je tacherai de plus en plus de les rendre telle que vous n'ayés pas lieu de vous dedire, soyés assuré de ma reconnoissance et de la continuation des sentimens que je vous ai si souvent temoigné, et qui sont au moins aussi bien fondé que ceux que vous me marqués.

XV.

(De la main de Mme Geoffrin : 11 août 1768. Depuis la dernière j'ay eu ce petit billet. J'ai répondu. Point de réponse.)

Je croyois que les soupirs n'étoit propre qu'au Russe, on m'a dit que dans les pays etrangers on les reconnoissoit a cela sous le masque, mais comme vous les recevés chés vous s'est un mal que vous aurés pris d'eux ; si le general n'a point temoigné ma gratitude pour la jolie pendule il a eu tort et pas moi, car je l'en avoit prié.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Trésor d'une mère. — Extrait des lettres et des mémoires intimes du marquis Ant.-Théod. du Prat, publié par G.-S. Trébutien, éditeur de Maurice et d'Eugénie de Guérin. *Caen, imprimerie de Leblanc-Hardel*, MDCCCLXVII; in-8 de XVI-296 pp., papier vélin.

Les fragments dont se compose ce mince volume sont la quintessence de neuf volumes de correspondance et de vingt-cinq volumes de mémoires manuscrits : ce choix scrupuleux est certainement une preuve de bon goût. Dans un temps où tout se publie, où l'on vide si volontiers les cartons et les portefeuilles de famille, c'est un louable exemple que cette discrétion au sujet d'un écrivain déjà éprouvé à la publicité. Nos lecteurs connaissent suffisamment M. le marquis du Prat comme historien studieux et lettré. Ces pages tirées de ses lettres intimes et de son journal font connaître l'homme et le font aimer. On y sent palpiter une âme généreuse et loyale. Nous ne voudrions pas répondre (car nous oserons être francs en parlant d'un homme si sincère envers lui-même) qu'il n'y ait pas çà et là quelque affectation, du moins un peu de parti pris dans le sens de certaines exagérations modernes. Mais partout ailleurs le ton est simple et vrai, et le style sympathique. On retrouve en plus d'un endroit ce qu'un ancien appelait le son d'une belle âme, la gaieté. C'est une bonne anecdote que ce bout de conversation surpris de deux provinciales au bord de la mer : « Aimez-vous les laids, comtesse ? — Oui, mademoiselle, mais sans préférence. — Oh ! moi, je l'adore ; et *je voudrais que tous les hommes fussent laids.* » On peut citer dans le même genre le mot d'un seigneur du roi Louis-Philippe et de sa famille [illegible] à se plaisanter sans

faillir au respect dû à cette honnête figure de roi père de famille.

Dans un autre ton, qui est le ton habituel du livre, le ton mélancolique et recueilli d'un solitaire se confessant lui-même, on retient plus d'une page très-vive et d'un accent très-personnel : *L'hiver aux champs*, *Mon portrait*, *Mes livres*, *Le oui et le non*, *Paris et Versailles*; courtes méditations sur le passé, sur l'âge, sur l'emploi de la vie, et qui font tableau dans la mémoire autant par la précision du style que par la finesse et la sincérité des pensées. M. du Prat, quoique très-attaché au passé par ses traditions de famille, était universellement l'homme de son temps; un peu inquiet de l'avenir sans doute, comme nous le sommes tous, mais très-résolu à bien profiter du présent par le travail et par l'étude.

En parcourant ce *Trésor* d'une mère, on comprend la profondeur de ses regrets. Le choix fait honneur au zèle judicieux de l'éditeur.

L. A.

Les Princes Iousoupof. Saint-Pétersbourg, 1867, 2 vol. in-8.

Il paraît en ce moment en Russie un grand nombre de mémoires, de documents biographiques et de recherches généalogiques. Parmi celles-ci se distinguent deux volumes, irréprochables au point de vue typographique, que le prince Nicolas Iousoupof, adjoint du directeur de la bibliothèque impériale de Saint-Pétesbourg, a consacrés à sa maison. Cette maison a pour fondateur Édigey, le plus intelligent lieutenant du fameux Tamerlan. Les descendants d'Édigey furent d'abord chefs des Tatars Nogais qui campaient entre le Volga et la Dniepre; mais bientôt, après avoir eu avec les tzars russes des relations de souverain à souverain, on les voit occuper au Kremlin comme dans l'armée *orthodoxe* des postes importants, tout en demeurant fervents mahométans. Ce n'est que le père du trisaïeul de leur élégant historien, Abdul-Mourza, qui embrassa le christianisme vers 1680. Les moines et les évêques russes sont astreints à une abstinence perpétuelle. Recevant un jour le patriarche de Moscou Joachim, Abdul lui fit manger de l'oie. Cette plaisanterie lui valut la confiscation de ses vastes domaines, dont la moitié seulement lui fut restituée lorsqu'il accepta le baptême. Un siècle plus tard, son arrière-petit-fils se trouvant à la table impériale, Catherine II lui demanda

s'il pouvait se charger de découper un rôt d'oie. « Assurément, madame, lui répondit le prince; ce volatile nous a coûté assez cher pour que nous le connaissions. »

En réalité, l'oie maigre produisit une oie aux œufs d'or. Le fils du dernier Mourza Iousoupof parcourut une brillante carrière sous Pierre Ier et, à l'inverse des hauts dignitaires de cette époque, il sut conserver, voire augmenter sa situation au milieu des événements tragiques qui suivirent la mort du premier de nos empereurs.

Il se nommait Grégoire. « A l'avénement de l'impératrice Anne, — raconte le docte généalogiste dont nous avons le regret de ne pouvoir partager toutes les appréciations,— d'ambitieux membres du conseil suprême résolurent de limiter l'autocratie, mais le prince Grégoire était de ceux qui voyaient le bien de l'empire dans la plénitude de l'autorité autocratique. Il n'hésita pas, en présence des membres du conseil suprême, à dire, au nom de la noblesse, à l'Impératrice assise sur son trône : « On nous a accordé l'honneur d'exprimer notre opinion sur la nouvelle forme du gouvernement, je prends la liberté de présenter à Votre Majesté une supplique où elle est exposée. » L'Impératrice ordonna au prince Tcherkaski de la lire à haute voix. Cette journée, ajoute le jeune prince Iousoupof, — consolida inébranlablement en Russie la barrière de l'autocratie. »

Au sortir de cette séance, raconte à son tour le général de Mantein (1), il n'y eut que Démitri Michaelowitz Gallitzin qui conserva sa gravité et même quelque fierté; il dit à quelques-uns de ses amis : « Eh bien, le repas était apprêté, mais les convives n'en étaient pas dignes; je sais que j'en serai la victime! Soit! c'est pour la patrie que je souffrirai; je touche à la fin de ma carrière, et ceux qui me font pleurer pleureront plus longtemps que moi. » En effet, la Russie fut livrée aux Courlandais, couverte de sang et remplie de terreur durant dix années qui conservèrent à jamais l'épithète méprisante de *bironovtchina*.

Le prince Boris, fils du prince Grégoire, quoique élevé en France par ordre de Pierre Ier, hérita de la flexibilité politique de son père, qui lui permit de servir avec un zèle égal l'impératrice Anne, l'impératrice Elisabeth, comme la régence qui leur servit d'entr'acte; mais plus d'originalité se révèle dans le portrait que

(1) Voy. ses *Mémoires* publiés par Franck, t. I, p. 53.

nous trace le prince Iousoupof de son grand-père, le prince Nicolas. C'était un vrai grand seigneur. Marié à uue nièce du prince Potemkin, possesseur d'une fortune colossale, il avait rapporté de ses voyages et de ses missions diplomatiques une collection variée d'objets d'art; il se plut à en orner principalement son château d'Arkhangelsk, aux environs de Moscou, où l'on remarque encore une bibliothèque de 30,000 volumes dont beaucoup d'incunables, et 500 elzévirs du premier choix. Il était renommé pour ses fines reparties. Ayant un jour à sa table l'empereur Alexandre, qui avait des goûts très-simples, Sa Majesté lui fit observer qu'il n'avait réellement pas besoin de la masse de serviteurs qui l'entourait. — « C'est parfaitement juste, Sire, lui répond le prince, je n'en ai nul besoin, mais ce sont eux qui ont besoin de moi. »

Le prince Nicolas avait fréquenté à l'étranger les plus beaux esprits de l'époque. A Londres, Beaumarchais lui improvisa sur son album la page suivante :

Cher Prince, qui voulez tout voir,
Et tout apprendre, et tout savoir,
Bravez donc la fureur de l'onde,
Voguez où le sort vous conduit;
Quand on en tire autant de fruit,
On fait bien de courir le monde.
Mais, lorsque vous aurez tout vu,
Prince, vous serez convaincu
Que partout, sur la terre ronde,
Quelque part qu'on jette la sonde,
Parmi la joie ou les revers,
Les mœurs, les cultes, les travers,
Les faiblesses, les injustices,
Mêmes erreurs et mêmes vices
Enchaînent les peuples divers ;
De leurs égarements extrêmes
La dissemblance est moins que rien.
Prince, pour qui les connaît bien,
Les hommes sont partout les mêmes!
Partout ils ont les mêmes fers,
Et mieux vos yeux seront ouverts,
Plus vous verrez avec surprise
Que la folie et la sottise
Sont les reines de l'univers.

Mais est bien fou qui s'en afflige,
Et trouble sa sérénité
D'un mal de toute antiquité,
Que rien ne change et ne corrige.
Servez noblement la beauté,
Déclarez sourdement la guerre
A tous les maris de la terre...
Mais gardez votre liberté,
Sans oublier que prévoyance
Est la mère de la santé.
Examinez chaque croyance,
Et, pour vous sauver de l'erreur,
Soumettez tout, mais sans chaleur,
Au coup d'œil de l'expérience;
Honorez partout la valeur,
Estimez avec défiance
Les talents les plus en honneur,
Et soyez au gré de mon cœur
Toujours l'amant de la science,
Et l'enfant gâté du bonheur.

Fait beaucoup trop vite par son très-humble serviteur,

Caron de Beaumarchais.

Ces vers rendent bien la manière de l'auteur des *Noces de Figaro;* j'ai cru pouvoir d'autant plus les citer que je ne les ai trouvés dans aucune édition de ses œuvres.

En somme, l'ouvrage que je signale ici est très-bien fait, et, comme ce genre de travail me semble devoir être encouragé et offrir un intérêt général, j'estime que le meilleur moyen d'en faire surgir de nouveaux est d'attirer l'attention sur ceux qui ont déjà paru et qui, comme celui-ci, présentent des conditions sérieuses de succès.

Augustin Galitzin.

Les Élégies de la belle fille lamentant sa virginité perdue, par Ferry-Julyot, avec une introduction et des notes par E. Courbet. Paris, Lemerre, MDCCCLXVIII, pet. in-8 de 100 pages, papier vergé.

Il n'existe, ou du moins on ne connaît que deux exemplaires de ce livret, l'un à la bibliothèque publique de Besançon, l'autre

provenant de la bibliothèque de M. Yemeniz, qui l'a acquis a la vente posthume de Charles Nodier. L'un et l'autre (volumes, bien entendu) sont défectueux, puisque celui de Besançon manque du titre et de deux feuillets, et que celui de Nodier a, paraît-il, selon la description du catalogue Yemeniz, n° 1832, une page trouée. M. E. Courbet a donc très-bien fait de réimprimer cette rareté littéraire que deux accidents, — ils ne sont pas rares, — pouvaient supprimer. Quelques gens diront peut-être : Ce n'eût été qu'un poëte de moins; et au seizième siècle surtout nous n'en manquons pas. — Vous ignorez, leur répondrais-je, de quelle ressource sont nos vieux poëtes, même médiocres, pour la connaissance des mœurs intimes, du langage, de l'ajustement, de tous les menus détails de la galanterie et de la vie privée. Ils en apprennent plus là-dessus que les histoires et les mémoires. Et ici justement, dans la troisième élégie, se trouve toute une nomenclature de beautés, d'agréments, de parures qui se peut placer entre les *Regrets de la belle Heaumière* et la huitième satire de Regnier. « C'est, dit M. Courbet, un chapitre de l'histoire de la mode qui n'est pas d'un mince intérêt; certains détails qu'il renferme, véritables secrets de boudoir, donnent à penser que pour cette élégie Mme Turgis a fourni plus d'une indication. » Anne Turgis, épouse de Berthin de Valemberg, maître des monnaies à Besançon, fut la protectrice et l'Éléonore d'Est de Ferry-Julyot. *Les Élégies de la belle fille* sont un petit poëme complet divisé en huit pièces, cinq pour la fille et trois pour les répliques de ceux à qui elle s'adresse. La pauvre fille, qui se lamente tout au rebours de la fille de Jephté, se plaint d'abord de son malheur à la nature qui l'a faite trop belle et qui l'a ainsi exposée aux séductions et aux tentations.—Pourquoi, répond la nature, as-tu fait mauvais usage de ta beauté? Elle se plaint à son père et à sa mère, qui ont été trop faibles pour elle et lui ont laissé trop de liberté.—Malheureuse! répondent-ils, oses-tu bien nous reprocher notre tendresse et notre confiance? Enfin elle se plaint à ses amants qui l'ont séduite et l'ont abandonnée une fois qu'elle s'est rendue à leur caprice. Elle en reçoit une réponse plus dure encore. Ils lui reprochent d'avoir été coquette, infidèle, et de leur avoir coûté de l'argent. La pauvre fille, ainsi refoulée de tous côtés, se jette à Dieu. Le poëte Ferry-Julyot n'était connu jusqu'ici que par une notice (erronée suivant le nouvel éditeur) de Charles Weiss dans la *Biographie universelle*. M. E. Courbet a placé

Ferry-Julyot dans son vrai jour. Il nous le montre à Besançon, vers la moitié du seizième siècle, le favori et comme le Voiture d'un petit cercle de gentilshommes et de magistrats amateurs des lettres, hôtel de Rambouillet au petit pied, dont Anne de Turgis était l'Arténice. Tout ce que cette notice, assez étendue (41 pages), nous apprend sur l'esprit littéraire et religieux de la Franche-Comté, entre la Réforme et la Saint-Barthélemy, est très-bien dit et très-intéressant à lire. Nous ne regretterons qu'une chose, c'est l'absence des trois curieuses gravures qui ornent l'édition originale, et que l'éditeur aurait pu reproduire.

B. du B.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

En disant le mois dernier que la littérature actuelle est insaisissable et se dérobe à toute catégorie, je n'avais pas la prétention de formuler un arrêt. Cette déclaration n'était peut-être que le cri de désespoir d'un critique aux abois, confessant son impuissance et appelant la lumière. La lumière ! elle se fait aujourd'hui par la publication du rapport officiel, adressé au ministre de l'instruction publique, sur la marche et le progrès des lettres en France depuis vingt-cinq ans.

On sait quelle est l'histoire de ces rapports et à quelle occasion ils ont été écrits. Une plume magistrale, celle de notre cher et vénéré maître, M. Silvestre de Sacy, en avait tracé le plan et marqué le point de départ. — C'en est fait, avait-il dit, de la littérature classique. (Je cite de mémoire, ou plutôt de sentiment, ne me sentant pas assez de courage ou d'humilité, pour exposer mon verbiage au contraste de cette prose diserte et parfaite.) Désormais nous lirons Racine et Pascal comme nos pères lisaient Virgile et Tacite. Une littérature nouvelle se présente, littérature d'un autre âge, mobile et hâtive comme notre civilisation même, sacrifiant le soin des détails et du style pour arriver à l'heure et porter plus vite au plus loin. Sans doute la perfection y perdra : les chefs-d'œuvre, s'il s'en produit encore, les œuvres même seront plus rares; mais la somme de talent sera la même. Cette disposition nouvelle, créée, imposée par le nombre incessamment accru des lecteurs, de lecteurs avides, impatients de s'instruire et d'être émus, mérite d'être étudiée. Ayons foi dans l'avenir, et rappelons-nous que si l'art, faute de temps et de loisir, peut

paraître négligé, les talents n'ont jamais été ni plus nombreux, ni plus divers.

Après ces sages et rassurantes paroles, trois hommes des plus compétents et des mieux qualifiés dans les genres qui leur sont échus, se succèdent à la tribune. Contrairement à l'axiome ironique de Beaumarchais, c'est à un poëte, à un romancier et à un homme de théâtre qu'il a été demandé compte de l'état de la poésie, du théâtre et du roman.

M. Théophile Gautier, à n'en juger que par le développement de son rapport, plus long du double que ceux de ses confrères, a pris sa mission à cœur. Sa besogne aussi était, sinon plus facile, au moins mieux déterminée. La Poésie est un art défini, absolu dans ses moyens et dans ses règles intransgressibles. Pas de poëte sans rime, sans prosodie et sans rhythme. Ici l'électeur avait à choisir dans une aristocratie. M. Gautier a résumé l'histoire de la poésie française pendant les quarante premières années du siècle. Il a montré ce que l'art et la langue poétique avaient dû aux efforts et à l'intelligence des premiers chantres qui remontèrent la lyre française à l'aurore de ces jours de paix et d'épanouissement intellectuel qui suivirent la chute du premier Empire. Puis il a largement dessiné le cours du fleuve poétique, en indiquant sa pente et ses sinuosités. Irruption bouillonnante et bruyante avec Lamartine, Hugo, de Vigny, Émile Deschamps. Affluence de la poésie intime et personnelle avec Sainte-Beuve; de la poésie politique et patriotique avec Barbier, de l'idylle avec Brizeux, de la satire dantesque avec Antoni Deschamps. Puis la flexion légère d'Alfred de Musset qui fit un instant déborder la poésie hors du lit tracé par les maîtres, se faisant pardonner sa révolte par le charme de la grâce et du brio juvénile. Plus tard accède avec M. de Laprade le courant philosophique et religieux. Leconte de l'Isle déroule avec noblesse sa large nappe d'eau claire et sonore, teintée des prismes de l'Inde et des Tropiques. Beaudelaire jaillit du fond du lit même et fait tourbillonner à fleur d'eau des couronnes de

fleurs éclatantes et sombres. A travers ces ondes si diverses, Théodore de Banville descend majestueusement le plein courant de la tradition, régulier et calme dans sa marche incessante vers le Beau. Après ceux-là, les derniers venus, jeunes encore, mais devenus à leur tour des types et des maîtres, le fleuve se divise et s'éparpille en cours d'eau multiples ; les uns tumultueux et rapides, les autres lents et discrets, coulant tantôt à découvert dans la plaine, tantôt entre des rives ombragées, reflétant des ciels et des bords différents, si nombreux que l'œil ne les peut saisir et que la pensée ne les peut embrasser.

M. Gautier n'avait point à conclure : aussi n'a-t-il point conclu. La langue poétique est faite, ou refaite (heureux art ! heureux poëtes !) ; chacun s'en peut servir selon son tempérament et son ambition. Les génies peuvent éclore ; ils trouveront l'instrument tout prêt et tout accordé sous leurs mains. Le rapport, où justice est rendue à tous, où chaque portrait est étudié avec un soin paternel et placé à son jour, fait le plus grand honneur à M. Gautier. Il semble que le peu de faveur que la poésie rencontre aujourd'hui dans le public ait redoublé sa sympathie pour ces déshérités de gloire, fidèles obstinés d'un culte déserté.

Les choses allaient tout autrement pour M. Paul Féval, chargé du rapport sur les romans. Certes, le roman moderne a ses classiques et ses maîtres : Balzac, George Sand, Stendhal, Mérimée, Nodier, Sainte-Beuve. Mais, si les conditions en ont été jusqu'à un certain point fixées, les proportions établies, les procédés consacrés, s'il y a des modèles, en un mot, il n'y a point en ce genre de ces règles rigoureuses qui décident le choix ou l'exclusion. Les vieilles dénominations de roman historique, de roman comique, de roman d'aventures et de roman par lettres sont aujourd'hui abolies et ne signifient plus rien. Il en est actuellement du roman comme de la peinture : tout ce qui est écrit pour raconter, émouvoir ou amuser, est roman ; de même que tout ce qui est peint est tableau, sans le moindre

égard aux anciennes catégories de peinture d'histoire, de genre, etc., etc. M. Paul Féval s'en est tenu à une simple énumération de noms relevés d'épithètes et d'apostilles plus ou moins significatives. Par moment même il arrive à des rapprochements au moins bizarres. Quelle parité y a-t-il à établir entre M. Paul de Molènes, écrivain correct et réfléchi, et l'auteur étourdi des *Trente-deux Duels de Jean Gigon?* M. Féval nous la donne : c'est la « fraternité de l'uniforme ». M. de Molènes était spahis; M. Gandon était voltigeur. Voilà, ma foi! une belle relation littéraire!

Au moins pouvait-on, à défaut de genres déterminés, établir la classification par aptitudes et par natures d'esprits. On eût ainsi manifesté les tendances diverses du roman contemporain. M. Féval n'y a point pensé. Son rapport est un cimetière où chaque romancier est enterré sous sa pierre avec une inscription lapidaire pour toute oraison funèbre. Il est évident que le style et l'art ne le touchent point; il met sur la même ligne ou dans le même paragraphe des noms qui jurent de se trouver ensemble : par exemple, M. Octave Feuillet et Paul de Kock, M. B. d'Aurevilly et M. de Pontmartin. M. Emmanuel Gonzalès lui paraît « parler spirituellement la langue des boudoirs parisiens ». C'est pour lui un « émule » d'Hoffmann que M. Adrien Robert. Puis des associations inouïes, des unions insensées contre lesquelles aurait dû le prémunir l'examen du mérite littéraire.

Si je fais reproche de ce désordre à l'auteur du rapport, c'est qu'il me paraît être l'effet moins d'une aberration que d'un système préconçu. Ce système qui se manifeste dès l'*avant-propos* (ce rapport est le seul dans la série qui se soit donné le luxe d'un prologue), c'est que la mission finale et le progrès suprême du roman sont d'écrire l'histoire du temps où il a été composé. « Le roman est histoire, » dit M. Paul Féval. « Il prouve en racontant. » *Narratur ad probandum*, telle est la devise qu'il propose comme définition du genre, et qu'il inscrit pour épigraphe sur la première page de son travail.

Pour arriver à cette conclusion, il esquisse légèrement, trop légèrement selon moi, avec trop peu de renseignements et de preuves, l'histoire du roman, enjambant les époques et les siècles, rapprochant les œuvres qui ont le moins de rapports entre elles. Suivant M. Féval, le roman moderne date de Cervantès, parce qu'il « ensevelit sous le rire le monde des emphases chevaleresques ». Il se raille du roman *poétique*, traite l'*Astrée* de « douce folie », *Clarisse Harlowe* de chef-d'œuvre « fatigant », accouple en passant, on ne sait pourquoi, *Télémaque* et les *Mille et une Nuits*, enterre sous la même épitaphe La Calprenède, Mme Cottin et Mme de Staël, et déclare Balzac supérieur à Walter Scott... par quelle raison? La voici : — « Balzac a vu; Walter Scott n'avait pu que lire. Walter Scott puise aux sources; Balzac est lui-même une source !.... » Je n'aurais pas deviné celle-là.

Mais Balzac lui-même est encore trop *poétique*, pas assez « historien ». Où allons-nous? Vous le devinez? L'histoire, la vraie histoire selon les idées du rapporteur, où est-elle? Le vrai roman historique, quel est-il? C'est le feuilleton ! « Le roman vulgarisé dans le feuilleton, le feuilleton multiplié par les livraisons à images, puis par les journaux à un sou; ces journaux-là eux-mêmes dépassés par le *miracle* de la petite presse quotidienne.... Il ne faut pas, ajoute M. Féval, s'inquiéter outre mesure des défaillances et des troubles qui attristent les premiers jours de cette *révolution intellectuelle;* peut-être même y aurait-il injustice à prendre complétement parti pour la sévérité des lettrés envers les livres qui descendent complaisamment *au-dessous* des ignorances de la foule plutôt que de relever la foule jusqu'à la science et jusqu'à l'art. Si défectueux qu'ils soient, ils auront aidé au mouvement général qui va vers le bien, suivant de providentiels détours ! Je ne connais pas de mauvais alphabet. » — Alphabet, soit! Mais nous connaissons de mauvaise littérature, de mauvais livres, de mauvais jugements. « Que tout soit pardonné à la plus pauvre des pages, dites-vous d'un ton

d'hiérophante, si un seul homme ou un seul enfant y a trouvé le secret de la lecture! » Eh! n'y a-t-il donc à lire que des feuilletons et des romans à un sou? Cette page, quant à moi, ne me paraît pas si innocente si l'homme, si l'enfant y a appris à parler un mauvais langage, s'il y a faussé son goût et son jugement.

M. Paul Féval me paraît errer sur deux points. Premièrement : rapporteur d'une question littéraire, il tient trop peu de compte de la littérature. Secondement : il se trompe gravement sur le sens des mots popularité, littérature populaire. Parmi les cent ou deux cents noms obscurs, inconnus, douteux, qu'il préconise à cet endroit de sa thèse; parmi les ouvrages grossiers, nuls et ridicules dont il cite les titres, je le défie de m'en montrer un seul plus véritablement populaire que *Paul et Virginie*, que *Robinson Crusoë*, que *Gulliver*, que *Gargantua*, que *Télémaque* et les Fables de la Fontaine, tous livres écrits, je l'imagine, par de bons faiseurs et qui y mettaient le temps. Il confond la popularité avec la vogue éphémère et irrationnelle, comme il confond la fécondité prolixe avec l'imagination et l'histoire avec la fantaisie. La vraie popularité s'acquiert avec le temps, et non autrement. Les mêmes livres amusent le peuple depuis trois cents ans; quant à ceux qu'il achète le soir, pour un sou, ils ne seront jamais populaires, parce que le peuple les oublie, et que, livres la veille, ils sont tisons le lendemain.

Et quant à cette nécessité de produire, et produire sans cesse pour satisfaire aux appétits d'une foule affamée de lecture, et de se faire peuple pour être lu par le peuple, je n'y crois pas; j'ai meilleure opinion des classes populaires. Molière et la Fontaine, les plus populaires des écrivains de notre pays, ne s'en doutaient pas. Si c'est là la vérité que M. Féval est venu apporter au monde, il peut s'en retourner convaincu d'erreur. Il s'est trompé doublement, comme prophète et comme juge, dans son exposition et dans son appréciation de la littérature contemporaine qui entend autrement sa mission.

Le troisième rapporteur, M. Édouard Thierry, a fait un récit très-juste et très-complet, dans sa brièveté, des phases de la littérature dramatique depuis le commencement du siècle, en prenant pour point de départ le rapport de Chénier. Il a marqué les étapes en historien qui parle de ce qu'il a vu et qui a pris sa part des luttes qu'il raconte : de la *Marie-Stuart* de Lebrun à l'*Othello* d'Alfred de Vigny; d'*Othello* à *Henri III* et à *Hernani*; d'*Hernani* à la résurrection de la tragédie avec Mlle Rachel; de Mlle Rachel à Ponsard et à Augier. Il observe en passant, à propos de ces deux derniers auteurs, que la prétendue réaction néo-classique ne fut pas tant une réaction qu'on se plut à le dire; et que *Lucrèce* et *Charlotte Corday*, la *Ciguë* et l'*Aventurière* procédaient plus qu'on ne l'a cru de l'école à laquelle on les a opposées. Il remarque encore très-finement, selon moi, que lorsque le promoteur de cette soi-disant réaction se présenta avec sa première œuvre, ce n'est pas, comme on eût pu l'attendre, chez la restauratrice de la tragédie, maîtresse depuis deux ans de la scène et du succès, qu'il trouva appui; ses patrons furent des tenants du drame moderne, et les plus déclarés, Bocage et Marie Dorval. Le fait est à noter, parce qu'on en peut conclure d'abord que *Lucrèce* n'était pas tellement classique qu'elle répugnât à deux vétérans du romantisme; et ensuite que les deux avénements, de la tragédienne et du poëte tragique, ne furent pas en fait aussi connexes qu'on l'a prétendu.

Le parallèle donné par M. Thierry des pièces produites au Théâtre-Français par les deux écoles de 1829 à 1843, de *Henri III* et de *Pertinax* à *Arbogaste* et aux *Burgraves*, est éloquent et spirituel.

Passé cette date, et un peu plus tard, après avoir consacré l'invasion éclatante d'Alfred de Musset, M. Thierry tombe dans la confusion et ne trouve plus à nous donner que des portraits. C'est bien là, si l'on s'en souvient, la définition que nous avions donnée de la littérature contemporaine, une foule sans chefs et et sans caractère commun.

Emile Augier s'empare du théâtre, tantôt poëte et tantôt moraliste. Ponsard y apparaît de loin en loin, alternant de la comédie historique à la comédie de mœurs. Louis Bouilhet lui emboîte le pas sur les deux voies. Nous allons de Legouvé en Laya et de Meilhac en Sardou. Octave Feuillet triomphe au Vaudeville. Alexandre Dumas fils règne au Gymnase, « émancipateur de la comédie moderne », dit M. Thierry; comme si elle n'eût pas été suffisamment émancipée après Alfred de Musset, l'*École des journalistes* et le quatrième acte de *Ruy Blas*.

Autour de ces noms fameux, le rapporteur en groupe d'autres triomphant avec moins d'éclat et sur des scènes moins illustres : Eugène Labiche, Lambert Thiboust, Delacourt, Bergerat, Ferrier, Crémieux, Ludovic Halévy, etc., etc. Enfin nous voici en 1868, ère de liberté pour les théâtres et pour la muse. M. Thierry paraît attendre des merveilles de cette révolution : « Tout commence à cette heure..... Regardez ces petites feuilles publiques qui nous tentent par l'appât de la caricature et de l'image enluminée. Jetez les yeux sur ces articles écrits avec l'audace ingénue des vingt ans. Lisez ces noms qui n'étaient pas hier, et qui ne sont pas tous encore aujourd'hui. Comptez-les, ces nouveaux venus. Combien sont-ils ? ils sont vingt, ils sont trente, ils sont bien plus! Et ceux qui écrivent parlent de ceux qui composent, de ceux qui tiennent le pinceau, l'ébauchoir et le burin, que vous ne connaissez pas et qui se connaissent. Ils sont tous du même âge. Ils s'appellent l'un l'autre, se marquent mutuellement leur place et se désignent pour une célébrité prochaine. Ne souriez pas ! c'est une génération qui s'élève... Salut à la génération de mil huit cent soixante ! » Eh ! je ne demande pas mieux. Mais, je l'avoue, je n'ai pas, pour diagnostiquer ces symptômes, l'œil de M. l'administrateur du Théâtre-Français. Une génération de caricaturistes et d'enlumineurs, de journalistes et d'artistes, me rassure médiocrement sur l'avenir des lettres. Quoi donc? Y aurait-il quelque part une agitation souterraine dont les commotions

ne soient pas encore parvenues jusqu'à nous? Existerait-il un programme secret caché aux aînés et dont la manifestation doit un jour nous éblouir comme un jet de lave enflammée? Encore une fois, je le souhaite, prêt à saluer la première lueur. Ce n'est pas la foi qui me manque; c'est le mystère. Mes yeux ne voient que trop clairement où nous en sommes et où nous marchons. M. Féval a beau dogmatiser et M. Thierry prophétiser, je les prends par leurs conclusions mêmes: littérature à bas prix d'une part, de l'autre, petits journaux et petites comédies, pamphlets et caricatures. N'est-ce pas d'ailleurs la littérature qui convient à une société infatuée d'elle-même, qui a répudié l'art et le beau, abjuré l'admiration; qui ne veut contempler qu'elle-même, elle toujours, tous les jours et à toute heure, qui a fait son idéal de la photographie instantanée; et dont tout le plaisir est de rire de ses vices en les mettant sur le compte du voisin?

Les poëtes seuls, contenus par leur sévère discipline, ont gardé, malgré l'indifférence publique, le culte de l'art et le respect de la langue qu'avaient parlée leurs maîtres. « Bien que parfaitement sûrs de n'être point écoutés, dit M. Gautier, ils continuent de rimer pour eux et n'essayent même plus de faire arriver leurs vers au public. Ils s'exercent dans le silence, l'ombre et la solitude, comme ces pianistes qui la nuit travaillent à se délier les doigts sur des claviers muets pour ne pas importuner leurs voisins. » Honneur aux poëtes! c'est à eux de nous sauver.

CHARLES ASSELINEAU.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Tous les amis des livres connaissent le zèle infatigable de M. O. Delepierre et l'ingénieuse persévérance de ses recherches ; ses travaux sur la littérature macaronique, sur les fous qui se sont faits écrivains, sur d'autres sujets piquants de l'histoire littéraire, se placent au premier rang de ces curieuses monographies que Nodier recommandait avec tant de chaleur ; malheureusement les écrits du savant affilié et historien de la *Philo-biblion Society* ne sont imprimés qu'à un nombre fort restreint d'exemplaires, et bien peu d'amateurs ont la satisfaction de les posséder. Renonçant cette fois à faire usage de la langue française, M. Delepierre vient de mettre au jour un volume exécuté avec le soin élégant qui caractérise la typographie britannique. Le titre : *Historical Errors and doubtful Events*, indique suffisamment quel est le sujet traité. Personne n'ignore quelle est la masse d'anecdotes controuvées, de récits apocryphes qui encombrent l'histoire ancienne ; celle du moyen âge est loin d'en être exempte, et l'on en trouverait aussi sans peine dans les annales des époques modernes. En nous bornant à ce qui concerne les Romains, la critique actuelle rejette complétement ce que Tite-Live admettait sans hésiter, et ce que Rollin ne s'avisa jamais de révoquer en doute : le combat des Horaces et des Curiaces, l'héroïsme d'Horatius Coclès, le dévouement de Curtius se précipitant dans un gouffre, la fidélité de Régulus à la parole donnée. Abordant des temps moins éloignés, M. Delepierre s'occupe des infortunes de Bélisaire, des amours d'Héloïse et d'Abélard, des exploits de Guillaume Tell, de quelques circonstances relatives à Jeanne d'Arc, de certains épisodes

de la vie de Galilée, de l'histoire de la papesse Jeanne, si naïvement adoptée par un grand nombre d'écrivains du moyen âge. A l'aide d'une discussion judicieuse et d'un examen sérieux des sources et des témoignages les plus anciens, il parvient à faire justice d'erreurs constamment reproduites, et il rétablit l'exactitude des événements. Ce livre est donc à la fois un œuvre instructive et attachante ; il serait fort désirable qu'il fût traduit en français.

— La collection de *Raretés bibliographiques* publiée à Genève par M. Gay vient de s'augmenter d'un nouveau volume digne de l'attention du petit nombre d'amateurs auxquels s'adressent ces livrets tirés à cent exemplaires, et qu'il sera bientôt fort difficile de se procurer. Il s'agit d'une des productions dramatiques les plus rares qu'ait produites l'ancien théâtre français : *les Amoureux Brandons de Franciurque et de Callixene.* On ne connaît qu'un seul exemplaire de l'édition originale, publiée en 1606; et il a fait partie de cette portion de l'immense collection du duc de la Vallière qui est entrée dans la bibliothèque de l'Arsenal. Le duc n'avait pu réussir encore à se la procurer en 1768, car il n'en a point fait mention dans la *Bibliothèque du théâtre françois* qu'il fit rédiger sous ses yeux. M. Paul Lacroix a enrichi la réimpression d'une notice dans laquelle il relève les erreurs où sont tombés des bibliographes qui ont parlé de cette production sans jamais l'avoir vue. Beauchamps, qui en dit quelques mots dans ses *Recherches sur les théâtres de France*, avance qu'elle est très-libre, et le savant auteur du *Manuel du libraire* transcrit de confiance cette assertion ; c'est une méprise, il n'y a d'autres libertés que celles qui résultent d'images peu voilées et d'expressions grossières qu'on rencontre partout au commencement du dix-septième siècle, même dans les livres les plus sérieux, même dans les sermons, et dont personne ne songeait à se scandaliser. Les *Amoureux Brandons* ne sont pas une pièce de théâtre faite pour la scène et destinée à la représentation ; c'est une es-

pèce de roman dramatique, rempli d'aventures romanesques et d'imbroglios étranges ; il est très-vraisemblable qu'elle a été tirée d'une ancienne tragi-comédie italienne ou latine du quinzième siècle; on reconnaît à chaque phrase le travail d'un traducteur, mais son nom est resté ignoré; Beauchamps lui assigne les initiales A. B., sans faire connaître où il les a prises; il serait bien difficile aujourd'hui de découvrir le véritable nom qu'elles dissimulent.

Nous quittons d'ailleurs ce volume pour nous occuper d'un autre d'un intérêt encore plus vif et qui inaugure une série des plus curieuses ; c'est le premier tome des *Ballets et mascarades de cour, de Henri III à Louis XIV* (1581-1652), *recueillis d'après les éditions originales*. C'est encore au zèle infatigable de M. Paul Lacroix qu'est due cette publication, qui est tirée à 120 exemplaires (96 petit in-12 et 20 petit in-8°, sur papier de Hollande ; 4 sur papier de Chine, et 2 sur peau vélin). Le volume que nous avons sous les yeux se compose de XXXII et 325 pages. Il renferme quatorze ballets : le premier est le *Ballet comique de la Reyne*, par Balthazard de Beaujoyeulx, en 1582 ; le dernier porte la date de 1613; c'est celui de *Madame, sœur du Roy, où sont représentez les météores*. Quelques-uns de ces ballets, celui de la *Folie des folles*, celui des *Courtisans et des Matrones*, sont assez singuliers, et ils confirment ce qu'on savait déjà du peu de délicatesse que la plus haute société de l'époque apportait dans ses amusements.

L'introduction renferme des détails fort intéressants sur cette portion très-peu connue de l'histoire de l'art dramatique. L'abbé de Marolles, l'abbé de Pure, en ont parlé, mais sans entrer dans le vif de la question. Pour faire connaître ces étranges compositions, il fallait les avoir lues, et ce n'était pas chose facile, car elles sont devenues très-rares; il en est dont il ne reste plus qu'un ou deux exemplaires. Avant 1581, époque de l'impression de la plus ancienne de ces œuvres, il avait été dansé bien d'autres ballets, et M. Lacroix a recueilli les témoignages qui les concernent, mais ils sont

demeurés ignorés. Ceux qui restent doivent parfois, il faut l'avouer, être signalés comme d'incroyables manifestations des mœurs privées de la cour. Les plus grands seigneurs, les dames de haut parage, figuraient souvent à côté du roi et des princes; les vers que le poëte leur applique renferment maintes fois les personnalités les plus étranges. D'ailleurs les ballets dansés chez le duc de Guise, le duc d'Orléans, et chez divers princes, sont bien plus impertinents, bien plus licencieux que ceux qui se produisaient dans les palais des souverains où l'on conservait un certain décorum. Il convient d'observer aussi qu'à cette époque, dans la meilleure compagnie, dans la bouche des prédicateurs eux-mêmes, une crudité d'expressions, une grossièreté d'images qu'on ne tolérerait nulle part aujourd'hui, étaient admises; personne ne s'en formalisait. N'oublions pas de signaler la liste des ballets et des mascarades que doit renfermer ce recueil, qui se composera, nous le croyons, de six volumes. On y retrouvera les *Chercheurs de midi à quatorze heures*, le *Grand Bal de la douairière de Billebahaut*, le ballet des *Quolibets*, celui des *Andouilles*, l'un des plus étonnants de tous, celui des *Pantagruélistes*, et divers autres que les plus chercheurs des bibliophiles ne parviendraient sans doute jamais à se procurer.

— Les curieux, les bibliophiles, les amis des recherches historiques, ont fait, il y a trois ans, un excellent accueil à l'*Intermédiaire*, publication périodique fondée par M. Charles Read et qui était pour la France l'équivalent de ces *Notes and Queries* qui jouissent en Angleterre d'un grand et brillant succès. Malheureusement les fonctions administratives de M. Read, la création du Musée historique de Paris, les travaux archéologiques et historiques entrepris par la Préfecture de la Seine, ont forcément absorbé tous les loisirs consacrés à l'*Intermédiaire;* un temps d'arrêt est survenu; il cause de vifs regrets. Espérons que bientôt ce journal, vraiment utile, disons mieux indispensable, reprendra sa

carrière. En attendant, les œuvres de ce genre se multiplient. Un journal semblable existe en Hollande ; il en a été fait un à Barcelone ; personne ne sera surpris qu'il y en ait un aux États-Unis ; mais ce qui est encore peu connu, c'est qu'en Chine on a reconnu tous les services de cet échange de demandes et de réponses. Les *Hong-Kong notes and Queries* ont vu le jour ; nous avouons ne les connaître que de nom, mais nous espérons bien réussir à nous en procurer un exemplaire, et nous signalerons ce qu'elles contiennent de plus curieux.

— Tous les amis des livres ont appris avec une vive satisfaction l'élévation de M. le marquis Léon de Laborde à la dignité de Sénateur. Les services rendus par ce savant si laborieux à la bibliographie et à l'histoire littéraire sont brillants et nombreux. Ses *Recherches sur les origines de la typographie*, ses *Lettres* sur les bibliothèques, le très-curieux et très-instructif volume de *Notes* qu'il a joint à celle de ces lettres qui concerne le palais Mazarin, ses études si étendues sur l'histoire de l'art à diverses époques, tous ces nombreux volumes, remplis de faits nouveaux et de considérations judicieuses, ont donné à M. de Laborde une juste célébrité. Emporté par l'ardeur de son zèle, il a parfois oublié les limites imposées par la nature à la faible organisation humaine ; plusieurs de ses écrits restent inachevés. Le nouveau Sénateur, en quittant le poste important de Directeur général des Archives de l'Empire, a pour successeur un autre érudit, qui, lui aussi, a fait ses preuves du savoir le plus ferme et de la plus tenace des persévérances au travail. M. Alfred Maury est certainement l'homme qui devait occuper le poste confié précédemment à Daunou et à Letronne. C'est, pour employer une expression anglaise, *The right man in the right place*, et cette circonstance n'est pas très-commune.

LA BIBLIOTHÈQUE BLEUE.

C'étoit une grande question parmi les savants, il y a quelques années, que de savoir d'où nous venoient *Riquet à la Houppe* et *Cendrillon,* ces jolies épopées des enfants, dont le souvenir n'est pas sans charme pour la pensée des vieillards. Après de longs et graves débats, l'Académie des inscriptions et belles-lettres ouïe en ses conclusions, il fut décidé magistralement, et je crois la chose consacrée en principe dans notre admirable éducation universitaire, que la Barbe-Bleue avoit fait ses études au collége de Bénarès, que les cailloux blancs dont le Petit-Poucet marque si industrieusement la route de son exil étoient des galets du Gange, et que cette phrase célèbre : *Tirez la cordelette, la bobinette cherra,* ne pouvait procéder que du sanscrit. Le *Marquis de Carabas* pèche bien un peu contre la couleur locale; mais on sait trop, par mille exemples, ce qu'est capable de hasarder l'audace des interpolateurs; et puis il ne faut pas se montrer difficile avec les orientalistes qui se dévouent avec tant de profit pour notre instruction à l'enseignement de ces belles choses!

Il résulte de ces ingénieuses découvertes que toutes les idées imaginatives de l'humanité descendent, comme le fleuve sacré, des plateaux du Thibet, et que nous

ne nous serions jamais élevés, dans notre impuissance, à la magnifique éthopée du *Chat-Botté*, si la mémoire des nouveaux âges n'en avait dérobé le type immortel aux traditions d'un peuple ancien qui se distingue avantageusement de notre race par sa couleur d'acajou, ses nez effilés, ses yeux obliques, et qui daigne encore fournir de temps en temps à nos *exhibitions* populaires ses bayadères et ses jongleurs. Je suis un peu moins absolu dans mes opinions ; il faut avouer avant tout que je n'ai aucun droit de l'être. Sincèrement disposé, par un sentiment de justice qui m'est naturel, à rendre à l'Inde ce qui appartient à l'Inde et à Perrault ce qui appartient à Perrault, je paye avec plaisir mon tribut d'hommages à une des civilisations les plus vénérables du vieux monde ; mais je m'obstinerai à croire, si on veut bien me le permettre, que l'homme n'a été destitué nulle part de l'aimable faculté d'inventer ses fables, et je ne lui conseille pas de renoncer ce privilég e. C'est, selon toute apparence, le dédommagement le plus sûr des misères de sa triste condition.

Les peuples naissants étoient loin de jouir des avantages de notre civilisation *éminemment perfectionnée.* Ils ne savoient ni l'heure de l'éclipse ni le passage de la comète. Ils ne pressentoient guère l'art d'abréger les distances en lançant des chars de feu sur des routes de fer, pour livrer plus facilement les limites du monde connu à la rapacité des spéculateurs et à l'ambition des conquérants. Ils n'auroient pas compris la nécessité scientifique d'user la vie d'une génération à creuser les puits vers le centre de la terre, et la vie d'une génération à les combler. Ils ne savoient de la création que ses délicieux mystères, et ils en jouissoient sans essayer

de les expliquer. Comme l'action d'une puissance bienveillante se révéloit partout à leurs regards, ils se contentoient de ce fait universel pour résoudre tous les doutes et pour rendre raison de tous les phénomènes. Comme toute recherche aboutissoit à une découverte, il n'y avoit pas une de leurs perceptions qui ne fût nouvelle et qui ne conservât longtemps le charme de la nouveauté. La poésie ne consistoit pas alors dans l'expression laborieuse et symétrique d'une pensée choisie. La poésie étoit l'expression naïve de la pensée d'un homme simple qui sent vivement, c'est-à-dire le langage naturel de l'homme dans tout ce qui n'appartient pas à la vie positive. La langue même des sociétés nouvelles ne pouvoit qu'être essentiellement poétique, parce qu'elle étoit essentiellement pauvre, et les langues ne s'enrichissent qu'aux dépens de la poésie. Il suffit d'un moment d'attention pour comprendre cette proposition, tout étrange qu'elle paraisse. Les besoins les plus immédiats et les plus fréquents de la vie physique ne réclament pas un grand nombre de mots; il n'en faut pas plus de trois ou quatre cents à leur vocabulaire indispensable, mais la vie de l'imagination et de la pensée est infiniment plus exigeante; et, comme elle prend nécessairement les mots où ils sont, comme le vocabulaire qui les renferme tous est son unique répertoire, elle ne les tourne à un nouvel usage qu'en leur imposant une acception figurée qui devient peu à peu aussi intelligible que l'autre.

Cette acception figurée est ce qui constitue la poésie des langues naissantes. Ajoutez à cela que le mot a toute sa valeur dans l'usage de l'homme qui l'a fait, et représente l'idée vivante qu'il y a attachée en l'a-

doptant, pendant que, de nos jours, ce mot cadavre, dépouillé de la pensée qui le vivifioit, n'est plus qu'un signe convenu, le plus souvent équivoque ou incertain, dont les plus habiles auroient peine à retrouver le sens primitif. Les exemples ne manquent pas, et je me contenterai d'en citer quelques-uns entre mille dans une phrase tout à fait vulgaire. Vous dites souvent d'un homme, et vous avez malheureusement trop d'occasions de le dire : « Cet homme est *détestable*, *exécrable*, *abominable*. » Qu'entendez-vous par là ? je le demande au grand nombre. Une injure, et rien de plus; je ne pense pas que la multitude attribue à ces paroles une définition plus nette et plus développée. Il n'en étoit pas de même chez le créateur de ces expressions, qui ne sont aujourd'hui pour nous qu'une monnaie fruste, privée de son type et de son exergue; il les auroit traduites autrement dans la valeur native qu'il leur avoit donnée. Un homme *détestable*, *exécrable*, *abominable*, c'est un homme si avili, que son *témoignage* est rejeté par la conscience publique; c'est un homme que la pieuse pudeur de ses contemporains repousse de la participation des *choses sacrées;* c'est un homme dont l'odieuse perversité n'a pas même été présentée par les prophètes ou les oracles, dans leurs *présages* les plus menaçants. Vous voyez que le verbe portoit alors en lui une poésie intime qui se manifestoit par la seule énonciation de la parole. Vous voyez qu'elle n'y est plus. Les dictionnaires des nations très-civilisées ressemblent à ces vieux livres d'armoiries dans lesquels le rouge, le noir ou le vert sont indiqués sur l'écu des nobles chevaliers par des marques ou des noms de convention, qui ne parlent plus qu'aux gens versés dans la science du bla-

son. Le signe reste pour ceux qui connoissent, mais n'y cherchez pas la couleur.

Dans cet âge heureux du monde où ne vivent que les peuples primitifs et les peuples renouvelés par une longue barbarie, quand toute parole se figuroit, toute sensation recevoit de son signe même une apparence d'hyperbole, la pensée s'accoutumoit facilement à croire à l'image hardie qui s'étoit présentée pour la peindre; le merveilleux de l'expression se reflétoit sur les faits les plus ordinaires; toute femme belle et puissante dont on avoit éprouvé les prudents conseils et la bonté protectrice devenoit une fée tutélaire; toute femme vieille, laide et malfaisante, une fée ennemie. Le seigneur qui opprimoit ses vassaux, et qui s'en faisoit redouter à l'égal des loups furieux, n'étoit pas quitte de la vindicte publique pour avoir reçu le nom du loup dans les vives métaphores du peuple; la créance mobile et flexible des enfants et des femmes ne tardoit pas à lui en attribuer la figure et les mœurs, les appétits sanglants et les chasses nocturnes. L'ennemi étranger ne se contentoit point de la ruine des forteresses et du pillage des cités; l'imagination des mères et des nourrices le faisoit apparaître comme un épouvantail jusqu'au chevet du berceau, et le nom des Ogres, si connu des lecteurs de contes, n'est lui-même qu'une corruption populaire de celui des Hongres ou Hongrois, dont les folles terreurs du village faisoient jadis des *mangeurs de petits enfants*, en attendant les jours de civilisation et de lumière où notre politesse nationale s'empresseroit de rendre le même témoignage aux Cosaques. L'Inde n'a rien à voir dans tout cela, et l'intervention officieuse des adorateurs de Brahma dans la composition, si spon-

tanée d'ailleurs, de nos jolis *contes des fées*, n'est qu'un conte de savants qui ne vaudra jamais les autres.

Tout peuple a sa poésie. Tous les enfants ont besoin de contes qui les amusent, les étonnent ou les effrayent; toutes les femmes ont besoin de romans qui mêlent à la monotonie de leur vie positive les illusions d'une vie d'amour et d'aventures; tous les hommes, je n'en excepte pas les hommes les plus éclairés des vieilles civilisations, ont besoin d'histoires plus ou moins exagérées, qui relèvent la grandeur de leur origine par quelques fables épiques. La bibliothèque qui se compose de ces merveilleuses traditions écrites est la véritable bibliothèque du peuple. C'est là qu'il faut chercher tout ce qu'il y a eu de naïveté et de grandeur dans ses sentiments, de grâce et d'énergie dans ses inventions, de souplesse et d'originalité dans son langage, avant ces jours solennels de la perfection relative qui touchent, hélas! de si près au crépuscule honteux de la décadence. C'est là qu'est empreint, d'une manière ineffaçable, le sceau de son caractère et de son esprit. Ces livres que dédaignent notre expérience morose et notre savoir pédantesque, archives ingénues du *bon vieux temps,* conservent en eux tout ce que la vieillesse des nations, comme celle des hommes, aime à conserver du passé; les souvenirs riants du premier plaisir, les souvenirs touchants du premier amour, les souvenirs du premier succès, avec leur ivresse et leurs espérances; toutes les joies de l'âme qui s'éveille à la connaissance des choses, et toutes les douleurs poignantes, mais passagères, qu'un désabusement mille fois plus cruel fera trop tôt oublier. Le style n'en est pas fort; il manque de ces ha-

biles artifices qu'enseigne l'étude, que l'esprit raffine, et qui finissent par se substituer au travail naïf de la pensée; mais il est simple, il est clair, il dit ce qu'il veut dire, il se fait comprendre sans efforts. On aurait peine à y découvrir quelque trait qui mérite l'admiration, mais on auroit plus de peine peut-être à y discerner quelque passage qui exclue ou qui repousse la sympathie. Aucune lecture ne laisse à la mémoire des réminiscences plus aimables, plus touchantes, et, je ne crains pas de le dire, plus utiles à la conduite de la vie. Il n'y a pas de cœur si blasé qui ne tressaille encore au nom de la belle Maguelonne et de son doux ami Pierre de Provence, qui, à son aspect, « cherchoit de grand soucy en quelle manière commencer à parler, car il ne savoit s'il étoit en l'air ou en la terre, et ainsi fait Amour à ses subjects. » Candeur et bravoure, franchise et loyauté, patience et dévouement, tous les traits distinctifs de notre vieux caractère national brillent d'un éclat ineffaçable dans les chroniques aujourd'hui si délaissées de la *Bibliothèque Bleue,* comme les hiéroglyphes sur les obélisques de Ramessès. Ils s'y lisent toujours, mais il faut une âme pour les déchiffrer. Ce n'est du moins pas une peine perdue pour ceux qui daignent la prendre, et, je le déclare intrépidement à la face de nos savantes académies, la douce résignation de *Griselidis* et les courageuses épreuves de *Geneviève de Brabant* ont rendu populaires plus d'excellentes leçons de morale qu'il n'en sortira jamais de toutes les élucubrations politiques, statistiques, esthétiques, philanthropiques et humanitaires, entre lesquelles se partagent annuellement les prodigalités stériles de M. de Montyon. Le peuple le savoit, quand il jouissoit encore de ce tact

délicieux et délicat qui est naturel à tous les peuples tant qu'ils ne sont pas éclairés et corrompus. Maintenant c'est autre chose. Grâce au perfectionnement progressif de la civilisation émancipée, le peuple ne lit plus la *Bibliothèque Bleue*. Il lit des vers scandaleux, des chansons obscènes, des romans extravagants et dissolus, les rêveries turbulentes des factieux et les rêveries impies des sophistes. La société doit marcher, elle marche, et vous savez où elle va; ce ne sont pas nos faibles mains qui pourroient l'arrêter sur la voie désespérée où le siècle l'emporte et la dévore. Il faut que le plus transparent des mythes infaillibles de l'Écriture s'explique et s'accomplisse. Lorsque l'*Ange des ténèbres* entreprit d'achever la perte de l'humanité, il sentit la nécessité de se transformer sous des apparences toutes nouvelles. Il annonça qu'il apportoit *la lumière*. Il s'appela: LUCIFER.

Je ne crois donc pas, en vérité, qu'un peuple parqué dans des institutions anglaises, entre le *sport* et le *steamer*, les *hustings* et le *budget*, à la suite d'une conquête de fait dont nos éternels ennemis recueillent les fruits depuis vingt-huit ans, soit désormais disposé à faire un accueil bien favorable au précieux trésor de nos traditions, de nos plaisirs et de nos gloires. Mais, s'il existe quelque part, dans je ne sais quelle oasis ignorée que le réseau des *rails* ne menace pas encore d'étreindre et d'étouffer entre ses mailles brûlantes, quelques enfants de la vieille France, fidèles aux souvenirs délicieux de leur berceau, et dont la voix maternelle de la patrie fait toujours palpiter le cœur, rendez-leur, je vous en prie, la *Bibliothèque Bleue* dans sa simplicité et dans ses grâces. Avec trente ou quarante volumes qui, sans offrir un intérêt plus

vif, tiennent un rang plus élevé, et que la postérité désignera, c'est bientôt tout ce qui restera de notre littérature et de notre langue.

CHARLES NODIER.

DE L'HISTOIRE

DE

L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.

OBSERVATIONS SUR L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE, suivies d'un Exposé historique des opinions et systèmes sur ce sujet depuis 1527 jusqu'à nos jours, par Ambroise Firmin Didot. *Paris*, 1867 ; in-8° de 253 pages.

On ne peut rien lire de plus intéressant, de plus instructif et de plus curieux que l'*Exposé historique* dont M. Ambroise Firmin Didot a fait suivre ses observations sur l'orthographe française. Toutes les opinions importantes qui depuis trois siècles et demi ont été émises à propos de la manière d'écrire les mots français y sont passées en revue et présentées au lecteur par extraits plus ou moins considérables. On peut observer, dans cette question, futile en apparence, toutes les nuances possibles de l'opinion, depuis l'attachement le plus étroit à une tradition qu'on accepte sans la raisonner, jusqu'à l'utopie aventureuse qui prétend procéder de la raison pure et ne tient aucun compte des faits existants. C'est au seizième siècle que naît le débat. Jusqu'alors des règles, transmises sans doute avec les préceptes de l'écriture elle-même, avaient seules guidé les copistes ; on remarque bien dans l'orthographe du moyen âge des conventions généralement admises et modifiées dans les périodes successives ; mais on chercherait en vain dans la littérature quelque chose qui ressemblât à une théorie orthographique. L'application de l'imprimerie aux ouvrages en langue vulgaire

changea toutes les conditions où s'était exercé jusque-là l'art de noter la parole. Les premiers imprimeurs se contentèrent sans doute de reproduire les manuscrits qu'ils avaient sous les yeux, mais bientôt ils furent amenés, et d'autres avec eux, à réfléchir sur les procédés qu'ils avaient d'abord employés par routine. Les humanistes furent les premiers à essayer d'apporter quelque critique dans la notation orthographique. Ils avaient été obligés de se faire à eux-mêmes des règles fixes en publiant les textes latins et grecs, et ils furent tout naturellement portés à en chercher de semblables pour la langue française. Pour comprendre leurs tentatives et celles des réformateurs plus ou moins téméraires qui les suivirent, il faut se représenter au moins en gros quel était le rapport de la langue et de l'écriture au moment où commencèrent sur ce sujet des discussions qui ne sont pas encore terminées.

Les premiers scribes qui eurent, à partir du neuvième siècle, l'audace de confier des ouvrages en langue vulgaire au parchemin, dont le latin, jusque-là, était seul jugé digne, se trouvèrent en face d'un problème délicat et compliqué. Ils n'avaient à leur disposition que l'alphabet latin, plus ou moins modifié dans sa valeur, et il leur fallait rendre un grand nombre de sons que ne connaissait pas la langue latine. Comme les plus anciens textes français ont été écrits dans des lieux éloignés l'un de l'autre par des gens qui ne s'étaient pas entendus et qui suivaient tout à fait isolément la fantaisie ou le système qui leur plaisait, il n'y a rien d'étonnant à ce que ces monuments vénérables offrent de grandes différences d'orthographe. Elles tiennent en partie à la diversité même des dialectes que parlaient les écrivains, en partie à la variété des moyens qu'ils employaient pour rendre des sons identiques. Toutefois, en général, on peut dire que leur principe était excellent. Au moment où ils prirent la plume, le français était déjà assez éloigné du latin pour qu'ils ne fussent plus tentés de l'en rapprocher violemment et faussement par une orthographe infidèle. Sauf

un petit nombre de moines savants, ils ne se rendaient certainement pas compte du lien étroit qui existait entre le parler vulgaire et la langue latine; et bientôt le français commença même à être écrit par des gens qui ne savaient plus le latin; aussi n'eurent-ils (j'excepte toujours quelques cas particuliers) qu'une préoccupation : rendre exactement les sons qu'ils entendaient. C'est par là que commence toute écriture.

La difficulté se produit avec le temps; les sons se modifient, les notations persistent. Un écrivain qui a été élevé dans certaines traditions orthographiques, qui a lu un grand nombre de manuscrits où elles sont appliquées, n'a plus vis-à-vis de la parole vivante la même liberté que celui qui, pour la première fois, sans précédents, essaye de la reproduire. Le même homme se comporte autrement dans les deux cas. Voyez les lettrés qui veulent écrire du patois : les sons, bien souvent, sont les mêmes qu'en français, mais ils ne les notent pas de même. En français comme en picard, *beaucoup* se prononce *bôcou;* mais la personne instruite qui emploie la seconde orthographe en transcrivant du patois picard n'aura même pas l'idée de s'en servir en écrivant du français. Ainsi, en orthographe, les difficultés et les contradictions naissent de ce que l'écriture ne suit pas les modifications incessantes de la parole.

L'histoire de l'orthographe française, à ce point de vue, est des plus curieuses. Aucune langue n'offre actuellement plus de singularités orthographiques, parce qu'aucune langue n'a plus souvent modifié ses sons. A l'origine, le principe qu'on a depuis appelé *phonographique* est purement appliqué : toute différence de notation répond à une différence de prononciation. Mais bientôt il se produit entre les sons voisins des assimilations qui, au bout de quelque temps, ont pour résultat de les confondre; il arrive alors que le scribe, auquel on a enseigné les valeurs de notations diverses, se trouve en avoir deux pour un son : de là l'incertitude et l'arbitraire. Par exemple, *au* et *o*, à l'origine, ne se confondent

pas; ce sont deux sons différents, différemment notés. Mais, plus tard, le premier se confond avec le second, et alors on trouve dans l'orthographe des hésitations perpétuelles. Le cas contraire se présente aussi. Un son se divise en deux sons correspondant à des nuances qui primitivement n'étaient pas assez tranchées pour se refléter dans l'écriture : *oi*, par exemple, fait place au son *ai* dans un certain nombre de mots ; à côté de *je crois*, *je dois*, on dit *je parais*, *je connais*, mais avant qu'on écrive ces dernières formes il s'écoule une longue période pendant laquelle l'orthographe se maintient par la force de la tradition.

A le prendre en gros, c'est au douzième siècle que la langue française a été le mieux écrite. Nous n'avons guère de monumeuts plus anciens, et ceux que nous possédons offrent, comme on peut le conclure de ce que j'ai dit plus haut, beaucoup de bizarreries et de contradictions; mais dans les manuscrits qui remontent à la seconde moitié du douzième siècle ou au commencement du treizième, on trouve vraiment une orthographe excellente : j'entends surtout les manuscrits d'œuvres poétiques, par exemple ceux de Chrétien de Troyes. Ces textes satisfont sous tous les rapports : ils n'emploient pas un nombre excessif de caractères; ils ont, quand ils viennent de scribes habiles et soigneux, une grande conséquence dans les procédés de notation; ils n'ont pas de préoccupations étymologiques exagérées, et cependant ils conservent quelques traditions utiles : ce sont des modèles, et depuis lors l'orthographe n'a fait que perdre. Ils nous représentent dans l'écriture ce que les poëmes de Chrétien sont dans l'histoire de la littérature et de la langue; ils ont aussi quelque chose d'élégant et de simple, de concis et en même de clair, de fini et cependant de naturel. C'est plaisir de lire dans ces textes « *le bel françois* » que les successeurs du charmant trouveur champenois lui reprochaient d'avoir épuisé.

La période suivante a tout gâté. En littérature, en art, en science, ce qu'a fait de mauvais la seconde partie du moyen

âge n'a pas laissé de trace. Le grand flot de la Renaissance a balayé tout cela. Il n'en est pas de même pour la langue, ni surtout pour l'orthographe. Le pédantisme ignorant et la recherche puérile caractérisent l'écriture de cette époque. On chercha à se rapprocher de l'étymologie sans en connaître les véritables lois : ce fut la part des savants. Les scribes, de leur côté, dédaignèrent la simplicité des anciens copistes, et *perfectionnèrent* l'orthographe au point de vue de la calligraphie. En dehors des erreurs causées par ces deux tendances, la confusion devait nécessairement s'introduire dans l'orthographe par les raisons que j'ai données tout à l'heure, par les changements incessants de la langue. Tout l'appareil de notation créé par l'époque précédente fut transmis à celle-ci, qui n'avait plus à rendre à beaucoup près les mêmes sons. A la fin du moyen âge, l'orthographe était arrivée au dernier degré d'incohérence, d'étrangeté et de désordre.

C'est ce que vit le seizième siècle. L'orthographe se ressentit du mouvement général de rénovation qui s'emparait alors de tous les esprits. Les tentatives dont elle fut l'objet représentent bien les tendances diverses et toutes les contradictions de cette époque féconde, qui n'était pas atteinte encore de notre desséchante centralisation. J'emprunte au recueil si riche, si bien ordonné et si heureusement choisi de M. Didot quelques-unes de ses citations les plus curieuses.

Le grand vice qu'avait eu l'orthographe du moyen âge, le seul grave, c'était la confusion sous une seule notation de sons différents; ainsi *u* et *i*, consonnes ou voyelles, *c* et *g*, durs ou sifflants, n'étaient distingués par aucun signe. Le vice dut naturellement frapper les imprimeurs et les savants. Pour y obvier, ils proposèrent divers moyens, dont l'usage postérieur a admis tantôt l'un, tantôt l'autre. Jacques Dubois, dit *Sylvius*, dans son *Isagoge in linguam gallicam*, est celui qui s'est le plus préoccupé de cet inconvénient. Il introduisit la distinction de *u* et *v*, *i* et *j*, « ce qui n'est pas un

faible mérite, dit M. Didot, puisque cette confusion a duré près de deux siècles après lui ; » mais il n'employa pas le moyen si simple que suggérait la double forme de ces lettres ; pour lui, *i-*, *u-* sont consonnes, tandis que *i*, *u* sont voyelles. Pour le *c*, il distingue le son dur du son sifflant en mettant au-dessus de cette lettre un petit *u* dans le premier cas, un *s* ou deux *ss* dans le second cas ; *g* surmonté d'un *u* était pour lui *g* dur ; *g-* représentait *g* doux. Il marquait d'un trait vertical en haut les consonnes finales *r*, *s*, *t*, qui ne se prononçaient pas, d'un trait oblique l'*s* qui ne se faisait pas sentir au milieu des mots. On voit que Dubois, qui était un savant, s'efforce de concilier les deux grandes exigences de toute bonne orthographe, l'étymologie et la prononciation.
s
Il va jusqu'à écrire *ligons* (lisons) parce que l'*s* répond à un *g* latin. Il prétend écrire toujours la lettre étymologique en indiquant par un signe la prononciation qu'elle a prise. Ce système, qu'il serait facile de pousser à l'absurde (*chevau-*
hev uke
cher, par exemple, devrait s'écrire *cabalcar*), n'est pas sans quelque analogie avec celui qui a présidé à la fixation de l'orthographe du valaque. Il est fort heureux qu'il n'ait pas prévalu : les lignes de Sylvius, surmontées de petites lignes parallèles presque aussi remplies, donnent autant de fatigue à l'œil que de peine à la main. On ne peut au moins refuser à l'auteur, avec une véritable instruction, une grande logique dans l'application de ses principes. Son système paraît avoir eu peu de succès, car les analogies qu'offre en quelques points notre usage actuel ne viennent pas de lui, mais de la tradition antérieure ou des innovations suivantes ; elles sont d'ailleurs, comme toute notre orthographe, inconséquentes et capricieuses. On peut ranger dans cette catégorie l'emploi de *ç* : il fut introduit, à peu près en même temps que Sylvius
s
proposait son *c*, par le célèbre imprimeur Geoffroi Tory. Le *ç* a pour but, absolument comme les caractères inventés par Sylvius, d'indiquer qu'un *c* originaire a pris la pronon-

ciation sifflante ailleurs que devant *e*, *i*, où cette prononciation est de règle; mais, grâce à l'arbitraire que nous retrouverons si souvent, on l'emploie où il ne faudrait pas, et on ne l'emploie pas où il faudrait. Pourquoi *hérisson*, *chausson* à côté de *charançon*, *caleçon*? Quelle différence peut-il y avoir entre *chanson* et *rançon*, etc.? Et de même pour le *c* doux, qui est censé remplacer l'*s* par des motifs étymologiques, qui pourait dire les raisons profondes qui ont déterminé l'Académie à l'admettre ou à l'exclure? *Herse*, qui vient de *hirpicem*, a un *s*; mais *farce*, qui en bas latin est toujours *farsa*, a un *c*; *amorce* (de *ad morsa*) doit prendre un *c*, tandis que *entorse* (du bas latin *intorsa*) a conservé son *s*; la différence entre *semonce* et *réponse* est peut-être grande, mais j'avoue qu'elle ne me frappe pas. Je le répète, comme logique, le vieux grammairien parisien était supérieur, et, comme commodité, il est difficile de rien trouver qui en soit plus dépourvu que notre orthographe actuelle.

Dolet, qui publia en 1540 un petit livre sur la langue française, où il s'agit d'orthographe, était helléniste et imprimeur. En sa qualité de savant, il inclinait vers l'étymologie; en sa qualité de typographe, il ne pouvait manquer de chercher dans la voie plus raisonnable de la notation exacte la simplification de l'écriture. Ces deux tendances se manifestent chez lui à côté l'une de l'autre. Pour satisfaire à l'étymologie, il veut écrire *aureille* pour *oreille*, par exemple, ne se doutant pas que le changement de l'*au* latin en *o* est une des lois de la langue française, et qu'à ce compte il faudrait écrire *chause*. L'usage actuel a conservé en général la bonne orthographe du moyen âge, l'*o*, sauf à s'en écarter sans aucune raison dans *taureau* et quelques autres mots, qui déroutent au premier abord l'étymologiste, avec leur prétention de le guider; heureusement qu'il a sous la main les textes du moyen âge, où il trouve toujours *torel*, *toreau*, etc. *Au*, en français, ne devrait servir que lorsqu'il répond à un *al* originaire. — Dolet a ensuite ses étymologies à lui, qui heureusement n'ont pas fait fortune. Il écrit, par exemple, *cyre*

au lieu de *sire*, parce qu'il tire ce mot de κύριος. Ce sont là de ces fantaisies d'érudit qui abondent au seizième siècle. — Mais, d'autre part, l'imprimeur se retrouve dans des innovations de meilleur aloi : « Nous lui devons, dit M. Didot, d'avoir inauguré l'usage de l'accent grave sur *à* préposition, *là* adverbe. L'*apocope* ^, qu'il propose particulièrement en poésie, dans les mots *mani^ment* pour *maniement*, *pai^ra*, *vrai^ment*, *hardi^ment*, est le premier germe de notre accent circonflexe. » Ici, comme partout, l'orthographe actuelle, en substituant avec raison l'accent sur l'*i* au signe de Dolet, a procédé sans aucune logique. Elle dit *paiera*, *tuera*, mais *tûrie* ou *tuerie*, *gaîté* ou *gaieté*, au choix. Elle a conservé *maniement* à côté de *remercîment*, et si dans les adverbes elle supprime d'ordinaire l'*e*, elle le tolère dans *gaiement*, ou, dans le même mot, marque sa perte par le circonflexe, *gaîment* (de même *ingénûment*), tandis que *vraiment*, *hardiment*, etc., se passent de ce signe. Se peut-il rien de plus bizarre et de plus inextricable?

Les tentatives de Sylvius, Tory, Dolet, dont je ne donne ici qu'une bien faible idée, montrent que cette question orthographique, plus importante qu'elle n'en a l'air, préoccupait alors les esprits. Les imprimés ordinaires continuaient tant bien que mal à donner l'orthographe confuse et vague qui reposait sur la tradition; les essais de réforme, froidement accueillis, n'avaient d'autre résultat que d'accroître la confusion et la diversité. Ce fut alors que Louis Meigret entreprit sa révolution radicale.

L'orthographe alors usuelle comprenait, comme la nôtre, trois éléments : 1° les lettres qui reproduisent le son; 2° celles qui reposent sur une prononciation antérieure ou sur l'étymologie vraie ou fausse; 3° celles qui proviennent du caprice et de l'ignorance des scribes et ont principalement, comme je l'ai dit, leur origine dans les mauvais manuscrits du quinzième siècle. Cette dernière catégorie devait de prime abord être condamnée par tout esprit sérieux qui s'appliquerait à cette question; mais on ne pouvait arriver à la supprimer

sans soulever le problème bien autrement compliqué qui concerne les lettres de la seconde classe. Pour celles-ci, en effet, on arrivait tout d'abord à vouloir éliminer celles qui s'appuient sur une fausse étymologie; mais, en essayant de les discerner, on venait bien vite à se convaincre que la prétention de cette orthographe à être étymologique était très-peu justifiée, et que l'étymologie n'y figurait qu'au hasard, sans aucune logique et fort souvent à tort. Les étymologistes d'alors écrivaient par exemple *faicte, mieulx*, sans savoir que le *c* de *facta* et l'*l* de *melius* étaient déjà représentés par l'*i* et l'*u* de *faite* et *mieux*. On en arriva donc à se poser ce dilemme : ou introduire partout l'orthographe étymologique, ou n'en tenir aucun compte. Le premier chemin est absolument impraticable; il mène tout droit à écrire le français en latin, sauf à prononcer autrement. Ce fut dans la seconde voie que Meigret, le premier, avec plus de courage que de bonheur, osa se lancer. Il n'aperçut pas qu'entre les deux théories absolues il y avait place pour un moyen terme plus raisonnable que celui qu'avait alors adopté l'usage général et que celui que l'autorité académique a consacré depuis. Il ne vit pas qu'il fallait faire aux habitudes de l'œil et de la plume certaines concessions sans lesquelles on ne réussirait jamais. L'étrangeté apparente de son système en détourna tous ceux qui prétendaient à un succès populaire. « I'ay, dit du Bellay dans sa *Défense et Illustration de la langue françoise* (1549), peu curieusement regardé à l'orthographie, la voyant auiourd'hui aussi diuerse qu'il y a de sortes d'escriuains. I'approuve et loue grandement les raisons de ceux qui l'ont voulu reformer. Mais voyant que telle nouueauté desplaist aux doctes comme aux indoctes, i'aime beaucoup mieux louer leur inuention que de la suyure, pource que je ne fay pas imprimer mes œuures en intention qu'ilz seruent de cornetz aux apothiquaires ou qu'on les employe à quelque autre plus vil mestier. »

Cependant, malgré le ridicule qui est resté attaché au

nom de Meigret, une grande, une très-grande partie de ses innovations a fini par être admise dans l'orthographe usuelle. Il a fallu des siècles, comme nous le verrons, et ce n'est que peu à peu que ces témérités ont été tolérées, non sans scandale; mais il n'en est pas moins plaisant de voir les écrivains de nos jours représenter à Meigret les arguments de ses contradicteurs contemporains et fulminer contre lui dans une orthographe qui, en somme, ressemble plus à la sienne qu'à celle des gens qui lui firent opposition et pour longtemps triomphèrent.

Un vice assez grave de l'ouvrage de Meigret, c'est le caractère fortement provincial (lyonnais) de la prononciation qu'il s'est efforcé de noter. Pour lui, par exemple, l'*o* de *voler* et l'*ou* de *vouloir* sont absolument semblables; dans *amour* et *clos* il entend la même voyelle; il prononce *chier*, *dangier*, là où les Parisiens disaient bien probablement *cher*, *danger;* il écrit *sarions*, et Pasquier observe à ce propos que « celuy qui a la langue françoise en main prononcera et, par consequent, escrira *saurions* ». Ceux qui lui ont succédé ont été accusés du même défaut, Jacques Peletier de *mainisme*, Ramus de *picardisme*. Là était la grande difficulté d'une orthographe phonétique, difficulté plus grave alors que de nos jours, parce que les divergences de prononciation, restes des anciens dialectes, étaient bien plus fortes. Chacun des réformateurs prétendait noter la vraie et pure prononciation du français; Meigret, entre autres, s'appuie toujours sur les *courtisans*. Et, de son côté, il reproche à l'orthographe usuelle de se prononcer différemment suivant ceux qui la lisent, et de ne contribuer en rien, comme elle ne figure exactement aucune prononciation, à répandre la bonne *prolation* française. Ainsi, après avoir blâmé l'orthographe *disoient* (il écrit *dizoęt*), Meigret ajoute : « Ceux qui ont mauvaise experience de la langue françoise ne faudront pas de lire leur ramage sur cette maniere d'ecriture confuze; de sorte qu'un nayf Bausseron ne faudra pas de dire *venoint* en voyant *venoient*, ne le Picard de prononcer

venient (1). » La difficulté vient de ce que le *français* n'est réellement chez lui que dans l'Ile-de-France et quelques provinces avoisinantes; dans le reste de la France, il a été importé par la conquête ou l'influence littéraire. Les provincialismes de Meigret étaient faciles en somme à corriger, et ils sont précieux pour nous, parce qu'ils nous représentent des nuances particulières de prononciation qui nous échapperaient sans cela.

Le principe de Meigret est des plus rationnels. Il respecte profondément l'usage dans le langage parlé, et n'en tient aucun compte dans l'écriture. En cela il fait preuve d'un véritable instinct philologique. En effet l'usage dans la prononciation, c'est la langue elle-même; nul n'a le droit et le pouvoir d'y toucher; le seul rôle du grammairien est de l'enregistrer. Mais l'usage dans l'écriture ne repose sur rien de naturel ni d'organique; c'est purement et simplement une convention entre les lettrés, que rien ne sanctionne et n'autorise si elle est absurde.

L'usage orthographique a pourtant une valeur; et Meigret, je l'ai déjà dit, eut le tort de n'en pas tenir compte. Je ne parle pas ici de la tradition intéressante pour l'histoire de la langue qu'il représente parfois; il lui arrive bien plus souvent de violer cette tradition. S'il faut compter avec lui, c'est par une raison tout autre; c'est qu'il représente la force d'inertie, si puissante dans les masses, la routine satisfaite d'elle-même et toujours prête à accueillir par de sottes railleries les innovations un peu hardies, l'ignorance qui croit savoir quelque chose parce qu'elle suit sans les comprendre des préceptes docilement et servilement appris. C'est là une grande puissance dans le monde. Il y a longtemps qu'on l'a dit : *Stultorum infinitus est numerus;* et vis-à-vis des innovations, dans ce bon

(1) J'emprunte ces citations, ainsi que beaucoup d'autres, à l'utile et consciencieux ouvrage de M. Livet, la *Grammaire française et la grammaire au seizième siècle.* — J'ai toujours aussi sous les yeux le livre d'un spirituel érudit, M. Francis Wey, sur les *Révolutions du langage en France.*

pays de France, il y a toujours cent à parier contre un que les gens d'esprit prendront le parti... du plus grand nombre.

Meigret eut d'autres erreurs. Il voulut que *rationnellement* les caractères répondissent aux sons. Ainsi, sous prétexte que dans la diphthongue *au* on n'entendait pas le son de l'*u*, mais de l'*o*, il écrivit *ao*. C'est là une préoccupation puérile et d'ailleurs erronée. Il suffit que les caractères aient une valeur fixe, et les groupes déterminés de caractères doivent être assimilés à des caractères simples, c'est-à-dire acceptés dans la valeur conventionnelle que leur a donnée l'usage. Sans cela on arrive à se demander pourquoi *a* et *b* ont le son qu'ils représentent, et l'on se perd dans des hypothèses et des réformes stériles. C'est ce qui est parfois arrivé à Meigret, plus souvent encore à ses successeurs.

Passons rapidement en revue ses plus judicieuses propositions. Il fut le premier à supprimer les lettres étymologiques qui ne se prononçaient plus, ce qui causa un grand scandale, auquel s'associent naïvement les critiques de nos jours. « Quoi ! disaient les adversaires de Meigret (par exemple Guillaume des Autelz, ou, comme il s'appelait, Glaumalis du Vezelet), on va écrire maintenant *devoir*, *fait*, *avis*, *brièvement*, *besoin*, *défaut*, *écrire*, *être*, au lieu de *debvoir*, *faict*, *advis*, *briefvement*, *besoing*, *default*, *escripre*, *estre!* Se peut-il rien de plus barbare? » C'est l'orthographe de ces conservateurs qui nous semble aujourd'hui barbare; car nous avons adopté en principe (longtemps après la mort de Meigret) la suppression de ces superfétations insensées, tout à fait inconnues, on ne saurait trop le dire, aux bons textes du moyen âge. Je dis en principe, et avec l'Académie française il faut toujours bien s'attendre à ce que les inconséquences ne manquent pas. On a gardé l'*l* dans *faulx* et *aulx*, en le supprimant partout ailleurs; dans *mors* de *morsus*, on supprime le *d* avec Meigret, mais dans *remords* de *remorsus* on le garde soigneusement; *corpus* conserve son *p* dans *corps* et le perd dans *corset*, *corsage*, etc. Je pourrais ici comme partout multiplier les exemples. On a

tenu à prouver que, si l'on cédait à la raison sur le plus grand nombre de points, on prenait sa revanche en lui résistant sur quelques autres.

D'autres motions de Meigret, non moins raisonnables, n'ont pas été adoptées. S'il y a une absurdité dans l'orthographe française depuis le quatorzième siècle, c'est à coup sur l'*x* final ; il n'y a pour cette lettre bizarre et gênante aucune espèce de raison à alléguer. Elle n'est pas étymologique ou elle l'est à tort ; elle ne représente nullement le son de l'*x*, et elle est d'autant plus fâcheuse que nous employons déjà, à l'intérieur des mots, *x* avec deux sons différents (*cs* et *gz*) ; n'importe. Rien n'a pu l'arracher de sa place à la fin des mots, et longtemps encore, suivant toute apparence, on emploiera de longs chapitres dans les grammaires et l'on torturera les enfants pour leur apprendre quels sont les mots « qui forment leur pluriel avec un *x* » ; et longtemps encore on leur enseignera au nom de l'Académie française qu'il faut écrire des *choux*, mais des *cous*, des *anchois*, mais des *choix*, des *hébreux*, mais des habits *bleus*, etc., etc. ; car ici encore, nos législateurs, en maintenant une absurdité évidente, ont cherché à introduire quelque agrément et quelque diversité dans la lecture en ne l'appliquant pas avec conséquence. Et puis, sans cela, que deviendraient les maîtres d'orthographe ?

Meigret attaque encore le double et triple son du *c*. C'est ici un des cas où, sage, il aurait adopté un juste milieu entre la routine évidemment condamnable et la phonographie qui rompait trop brutalement en visière non-seulement avec l'usage, mais, ici, avec l'étymologie. Il paraît avoir eu ici deux systèmes différents ; dans l'un il emploie, d'après l'exemple de Sylvius et de Tory, le *ç* ; dans l'autre il remplace, devant *a*, *o*, *u*, *ç* par *s*, et devant *e*, *i*, il marque *c* dur par *q* non suivi d'*u*. Ainsi : *masoniqe* (maçonnique). Notre orthographe actuelle vaut mieux en ce point que celle d'alors, qui était un vrai chaos, mais elle n'est guère bonne non plus. J'ai parlé plus haut des erreurs commises dans l'emploi de *ę* et

de *c* doux; un autre inconvénient est le fréquent usage de *qu*, groupe lourd, désagréable à tracer et à lire, qui ne représente pas la prononciation et n'est pas toujours étymologique (par exemple *musique*, de *musica*, et tous les mots analogues). — Sur ce point, je le répète, la doctrine de Meigret me paraît vague, embrouillée et contradictoire.

Pour le *g*, l'orthographe présentait les mêmes fautes que pour le *c*. Meigret essaie de les corriger en remplaçant le *g* doux par le *j*, *g* gardant toujours le son dur. Son système n'a pas été adopté, et ce point est un des plus grossiers de notre grossière orthographe actuelle. Pour rendre *g doux* nous employons fort souvent *j* (*jatte*, *jaune*, etc.) sans scrupule; mais pour d'autres mots le remords étymologique nous prend et nous croyons devoir écrire *Georges*, *geôle*, etc., appliquant ainsi au *g* cette détestable méthode qui a eu cours aussi pour le *c* avant le triomphe du *ç*, et qui consiste à intercaler un *e* entre la consonne et l'*a* ou l'*o* suivant. Ces mots sembleront un jour aussi barbares que nous le paraissent *commencea*, *gerceure*. Quant au *g* dur devant *e*, *i*, nous employons un procédé analogue, plus justifiable en ce qu'il a pour lui dans certains cas une ancienne prononciation française, mais qui actuellement contredit l'oreille autant qu'il choque l'œil; c'est l'insertion d'un *u* après le *g* dans *gueule*, *gui*, *briguer*, *vague*, etc. L'italien ne s'en tire guère mieux avec son *gh*. Le plus simple serait à coup sûr d'adopter un *g* marqué d'une sorte de cédille ou d'une virgule (*g'*) pour le *g* doux, en laissant toujours au *g* ordinaire sa prononciation gutturale.

Pour *ll* mouillé, *gn* mouillé, Meigret proposait un *l* et un *n* marqués d'une tilde (comme le *ñ* espagnol). Il supprimait l'*n* de *ils aiment*, *ils disent*. Ces deux innovations, qui n'ont pas fait fortune, complètent ce qu'il dit d'important sur les consonnes.

Les voyelles lui offraient un terrain plus mobile, et où il a marché avec moins de sûreté. Je ne l'y suivrai pas, bien qu'il ait eu en cette matière plus d'une idée ingénieuse et

pratique. Mais c'est là que les provincialismes qu'on lui a tant reprochés se montrent le plus clairement. C'est aussi une erreur de supprimer, comme il le fait, et de remplacer par une apostrophe l'*e* muet final qui ne se prononce pas : on peut admettre ce procédé, comme a fait l'usage actuel, pour *le*, *de*, *que*, et d'autres monosyllabes; mais, généralisé, il donne à l'écrivain autant de peine que s'il lui fallait tracer la lettre supprimée; il l'oblige à une attention gênante, et n'offre aucun avantage sérieux. Il en est surtout ainsi maintenant, où l'*e* muet final se supprime dans la prononciation, même devant les consonnes, bien plus qu'au temps de Meigret. L'écrivain ne peut dès lors avoir la prétention de prescrire au lecteur les cas où il doit supprimer cet *e* ou le faire entendre, et cette liberté même de la prononciation est une des grâces de la bonne et naturelle diction française.

Suivant toujours M. Didot, je laisse de côté les discussions violentes auxquelles donna lieu le nouveau système; leur résultat, je l'ai déjà indiqué dans les paroles de du Bellay : les gens d'esprit sourirent de ces luttes pédantes, et craignirent de se rendre ridicules en s'y engageant; ils trouvèrent que Meigret avait raison en principe, mais qu'il avait tort en pratique. L'ancienne orthographe rentra en paisible possession.

Elle fut troublée dans cette quiétude, vingt ans après l'entreprise de Meigret, par un nouvel et plus terrible ennemi, le célèbre professeur de grec et de latin, le grand ennemi de la scolastique, l'audacieux agresseur d'Aristote, Pierre Ramus. Il publia la première édition de sa *Gramère* en 1562. Esprit libre et hardi, Ramus combattit la routine sur le terrain de la grammaire comme sur tous les autres. Savant, il eut le courage bien rare chez les savants de rejeter l'appareil pédantesque qui impose à la foule et de faire appel au bon sens dans des questions dont il est le vrai juge. Dans cette histoire de l'orthographe qui a eu ses luttes acharnées, ses péripéties, ses persécutions et ses victoires comme une vraie religion, Ramus est le héros du parti progressiste; il

en est presque le martyr, car les ennemis qui l'assassinèrent en 1572 avaient certainement été augmentés et exaspérés par la nouvelle outrecuidance de cet homme « qui ne respectait rien », et qui venait, cette année même, de publier une nouvelle édition, très-augmentée et refondue, de la *Gramère de P. de la Ramée.* — Ramus rend justice à Meigret et aux autres réformateurs qui l'ont précédé : « Jacques du Bois, dit-il (je transpose son orthographe, reproduite par M. Didot), excellent professeur de médecine, a tâché, entre autres choses, à réformer notre écriture et la faire cadrer à la parole. Étienne Dolet a fait quelque traité, comme de points et apostrophes; mais le bâtiment de cette œuvre plus haut et plus magnifique, et de plus riche et diverse étoffe, est propre à Louis Meigret. Toutefois il n'a pas persuadé à un chacun ce qu'il prétendait touchant l'orthographe : Jacques Peletier a débattu ce point en deux dialogues subtilement et doctement; Guillaume des Autels l'a fort combattu pour défendre et maintenir l'ancienne écriture. Les plus nouveaux ont évité cette controverse..... »

Comme Meigret, mais avec plus de mérite parce que les érudits sont d'habitude aveugles en cette matière, Ramus tient, en fait de langage, le peuple pour seul souverain, et se rit des prétentions des grammairiens à refaire et réglementer la langue. « Le peuple est souverain seigneur de sa langue, et la tient comme un fief de franc alleu, et n'en doit reconnaissance à aucun seigneur. L'école de cette doctrine n'est point es auditoires des professeurs hébreux, grecs et latins en l'Université de Paris; elle est au Louvre, au Palais, aux Halles, en Grève, à la place Maubert, etc. » Et il pose en principe que l'orthographe, renonçant à l'*étrange barbarie* où l'a conduite le pédantisme, doit se proposer uniquement de reproduire « la prononciation du peuple ».

En formulant cette règle, impraticable dans sa rigueur à une époque littéraire, en l'appliquant dans son livre, Ramus tombait dans le même excès que Meigret. Il alla encore plus loin, et commit une erreur capitale en introduisant dans

notre écriture des caractères empruntés à l'alphabet grec, et encore avec une autre valeur (p. ex. ξ pour *ch*, η pour *gn*, etc). Une réforme orthographique sensée ne doit pas rompre à ce point avec la tradition; elle doit surtout éviter de mettre un écart aussi grand et aussi inutile entre l'écriture française et celle du latin ou des autres langues modernes. Ajoutons que le mélange des caractères empruntés à divers alphabets a quelque chose en soi de barbare : on le voit par exemple dans l'alphabet russe, si désagréablement composite. L'écriture pourrait encore s'en accommoder; elle saurait bien au bout de quelque temps assimiler aux formes qui lui sont habituelles celles des lettres qu'elle aurait conquises; mais l'imprimerie a consacré pour les caractères romains des types qui ne changeront pas et avec lesquels jurent d'une façon choquante ceux des caractères grecs. Pour essayer avec quelque chance de succès le perfectionnement de l'orthographe, il faut avant tout en accepter sans discussion les données fondamentales. C'est pour ne pas avoir aperçu cette vérité que Meigret ne réussit pas; Ramus la méconnut, comme on voit, plus gravement encore.

En général, là où il s'est éloigné de son prédécesseur, c'est pour aller plus loin que lui, et d'ordinaire pour faire fausse route. Meigret indiquait par des apostrophes la suppression de l'*e* muet; Ramus marque ainsi celles des consonnes finales que la prononciatian éteint (*le' plu' nouveaus*, *depui' trent' ans*, etc.). On se rappelle que Sylvius, dans le même cas, marquait d'un trait vertical ces consonnes qui ne se prononcent pas. Les deux systèmes sont mauvais. Ramus, comme la plupart des réformateurs en tout genre qui ont voulu faire table rase du passé et élever leur édifice sur un sol complétement balayé, a poussé trop loin la sollicitude du détail, la préoccupation de la logique et la minutie de la réglementation. Il n'y a pas grand mal à ce que des consonnes qui se prononcent devant des voyelles s'éteignent, devant d'autres consonnes, pour l'oreille, tout en se conservant pour l'œil. Bien plus grave est l'inconvénient du système de Ramus,

d'après lequel le même mot, suivant sa place dans une phrase, s'écrit de deux façons différentes. L'orthographe doit se préoccuper de la prononciation de chaque mot isolé; quant à leur accord dans le discours, elle peut se dispenser de le prévoir.

Ramus, qui n'est en somme qu'un disciple de Meigret, ne fut pas plus heureux que lui. Il ne réussit qu'en un point spécial, la distinction, définitivement adoptée maintenant, de l'*u* et du *v*, de l'*i* et du *j*; « ces deux dernières lettres, dit M. Didot, ont porté longtemps le nom de consonnes *ramistes*, en souvenir de leur célèbre patron. » Toutefois, qu'on ne s'y trompe pas, cette réforme si sage, si simple et si claire ne triompha pas d'emblée; ce ne fut qu'au dix-huitième siècle qu'elle devint enfin officielle. *Tantæ molis erat!.....*

Les excès de Ramus, et surtout ses contradictions avec Meigret et Pelletier (autre continuateur de celui-ci), donnèrent beau jeu aux partisans de la tradition. Dans une curieuse lettre, que M. Didot reproduit presque en entier, Étienne Pasquier parla au nom du juste-milieu. Tout en reconnaissant qu'il y avait dans l'orthographe usuelle « quelques choses aigres », il condamna les révolutionnaires par l'éternelle raison des conservateurs : « Je suis de l'opinion de ceux qui estiment qu'il vaut mieux conserver une loy à laquelle on est de longue main habitué et nourry, ores qu'il y ait quelque défaut, que sous un prétexte de vouloir pourchasser un plus grand bien en introduire une nouvelle, pour les inconvéniens qui en adviennent auparavant qu'elle ait pris son ply entre les hommes. » On remarquera dans cette citation le maintien de l'*y* pour l'*i* à la fin des mots. Plus heureuse en cela que pour l'*x*, la raison, deux cents ans plus tard, réussit à supprimer cet autre vestige de la barbarie du second moyen âge; mais l'Académie, toujours sage, a eu soin de garder dans un seul mot cette notation qu'elle a exclue de tous les autres, et elle a laissé à l'*y* l'adverbe de lieu qui ne se compose que de cette lettre, comme une retraite d'où elle peut contempler tous ses anciens domaines

perdus. Elle garde aussi la finale d'un grand nombre de noms de lieux en *ay* ou *y*; mais là, c'est triste à dire, l'Académie n'a rien réglé; il n'y aurait pas d'orthographe officielle si l'administration des postes n'avait pas avisé. Soit qu'elle ait trouvé l'Académie indiscrètement novatrice, soit que l'*y*, à la fin des noms de lieux, lui ait paru leur donner plus de caractère et d'étendue, l'administration des postes l'a maintenu, tant dans les mots en *ay*, comme *Epernay*, que dans ceux en *y*, comme *Chauny*. Cet *y* remonte cependant à la même époque que ceux de *vray* et de *amy*, qui ont disparu, et il n'a plus de raison d'être (1).

Pasquier exprimait l'opinion du plus grand nombre. Il devait en être ainsi de son temps; il en est de même du nôtre. On ne se résigne pas facilement à modifier tout à coup des habitudes prises dès l'enfance : « Où est la grande utilité de ces innovations ? ne s'en est-on pas fort bien passé jusqu'ici ? N'allons pas ainsi sonder toutes choses, car vraiment nous prendrions peur en voyant combien sont ruineux les fondements sur lesquels nous n'en vivons pas moins tranquilles depuis des siècles. Μὴ κινεῖ Καμαρίναν· ἀκίνητος γὰρ ἀμείνων. » Pasquier appliquait là à l'orthographe les principes que son ami Montaigne avait retirés de son ironique et souriante contemplation du monde : « Mieux vaut garder une loi médiocre que d'en introduire une bonne par une innovation qui est toujours dangereuse et rarement raisonnable; » ainsi raisonne à chaque page l'auteur des *Essais*. Et cependant, sur la question orthographique, Montaigne est plus hardi que Pasquier. Il a expressément indiqué quelques réformes à introduire dans ses œuvres, et ce qu'on a de sa main est conforme à ces indications. On s'attend du reste à ce que ces réformes soient faites un peu au hasard et sans

(1) Il m'est arrivé, je ne sais par quelle inadvertance, de féliciter l'administration des postes d'avoir supprimé cet *y* (*Revue critique d'histoire et de littérature*, 1867, t. I, p. 346); je retire mes compliments. Je crois qu'en Belgique on a eu plus de bon sens; au moins vois-je toujours le nom de *Tournai* écrit par un *i*.

prétendre à une logique absolue; mais elles sont en général assez hardies. Les deux plus saillantes sont l'*s* final à la place de l'*x* (*aus*, *deus* pour *aux*, *deux*), la suppression des lettres inutilement redoublées (*bone*, *come*, pour *bonne*, *comme*), et la substitution de l'*a* à l'*e* dans les adverbes en *ment* (*bonemant* pour *bonnement*). La première est absolument inattaquable, je l'ai déjà dit, et l'on ne peut que lever les mains au ciel en songeant qu'après trois siècles elle n'est pas encore réalisée. La seconde touche à un des points les plus délicats de l'orthographe, et je reviendrai plus tard à en parler. La troisième va trop loin dans la voie phonographique. Du reste, cette orthographe n'a pas été rigoureusement suivie par M[lle] de Gournay dans son édition; il faudrait l'appliquer dans l'édition qui ne peut manquer d'être prochainement donnée d'après l'exemplaire annoté de Bordeaux.

Si les esprits *sensés* refusaient avec Pasquier de marcher dans la voie ouverte par Ramus, si les libres esprits comme Montaigne ne s'y engageaient qu'à demi, les esprits hardis et généreux avaient envie de s'y lancer à toute bride; mais l'opposition des *bourgeois* les en empêchait. Rien n'est plus intéressant à ce point de vue que les paroles de Ronsard. Comme du Bellay, Ronsard n'osa pas mettre en pratique la réforme qu'il approuvait; mais il a exprimé du moins sa conviction et s'est vengé des sottes barrières qu'on lui opposait avec une verve et une justesse qui sont loin de l'aveu nonchalant du poëte angevin. Écoutez ce style ferme et franc (1) : « I'avois deliberé, lecteur, suiure en l'orthographe de mon livre la plus grand' part des raisons de Louys Meigret (homme de sain et parfait iugement qui a le premier osé dessiller les yeux pour voir l'abus de nostre escriture), sans l'advertissement de mes amis, plus studieux de mon renon que de la verité; me peignant au devant des yeux le vulgaire, l'antiquité et l'opiniastre advis des plus ce-

(1) *Avertissement au lecteur*, en tête de l'*Art poétique*, chez M. Didot, p. 63.

perdus. Elle garde aussi la finale d'un grand nombre de noms de lieux en *ay* ou *y*; mais là, c'est triste à dire, l'Académie n'a rien réglé; il n'y aurait pas d'orthographe officielle si l'administration des postes n'avait pas avisé. Soit qu'elle ait trouvé l'Académie indiscrètement novatrice, soit que l'*y*, à la fin des noms de lieux, lui ait paru leur donner plus de caractère et d'étendue, l'administration des postes l'a maintenu, tant dans les mots en *ay*, comme *Epernay*, que dans ceux en *y*, comme *Chauny*. Cet *y* remonte cependant à la même époque que ceux de *vray* et de *amy*, qui ont disparu, et il n'a plus de raison d'être (1).

Pasquier exprimait l'opinion du plus grand nombre. Il devait en être ainsi de son temps; il en est de même du nôtre. On ne se résigne pas facilement à modifier tout à coup des habitudes prises dès l'enfance : « Où est la grande utilité de ces innovations? ne s'en est-on pas fort bien passé jusqu'ici? N'allons pas ainsi sonder toutes choses, car vraiment nous prendrions peur en voyant combien sont ruineux les fondements sur lesquels nous n'en vivons pas moins tranquilles depuis des siècles. Μὴ κινεῖ Καμαρίναν· ἀκίνητος γὰρ ἀμείνων. » Pasquier appliquait là à l'orthographe les principes que son ami Montaigne avait retirés de son ironique et souriante contemplation du monde : « Mieux vaut garder une loi médiocre que d'en introduire une bonne par une innovation qui est toujours dangereuse et rarement raisonnable; » ainsi raisonne à chaque page l'auteur des *Essais*. Et cependant, sur la question orthographique, Montaigne est plus hardi que Pasquier. Il a expressément indiqué quelques réformes à introduire dans ses œuvres, et ce qu'on a de sa main est conforme à ces indications. On s'attend du reste à ce que ces réformes soient faites un peu au hasard et sans

(1) Il m'est arrivé, je ne sais par quelle inadvertance, de féliciter l'administration des postes d'avoir supprimé cet *y* (*Revue critique d'histoire et de littérature*, 1867, t. I, p. 346); je retire mes compliments. Je crois qu'en Belgique on a eu plus de bon sens; au moins vois-je toujours le nom de *Tournai* écrit par un *i*.

prétendre à une logique absolue; mais elles sont en général assez hardies. Les deux plus saillantes sont l'*s* final à la place de l'*x* (*aus*, *deus* pour *aux*, *deux*), la suppression des lettres inutilement redoublées (*bone*, *come*, pour *bonne*, *comme*), et la substitution de l'*a* à l'*e* dans les adverbes en *ment* (*bonemant* pour *bonnement*). La première est absolument inattaquable, je l'ai déjà dit, et l'on ne peut que lever les mains au ciel en songeant qu'après trois siècles elle n'est pas encore réalisée. La seconde touche à un des points les plus délicats de l'orthographe, et je reviendrai plus tard à en parler. La troisième va trop loin dans la voie phonographique. Du reste, cette orthographe n'a pas été rigoureusement suivie par Mlle de Gournay dans son édition; il faudrait l'appliquer dans l'édition qui ne peut manquer d'être prochainement donnée d'après l'exemplaire annoté de Bordeaux.

Si les esprits *sensés* refusaient avec Pasquier de marcher dans la voie ouverte par Ramus, si les libres esprits comme Montaigne ne s'y engageaient qu'à demi, les esprits hardis et généreux avaient envie de s'y lancer à toute bride; mais l'opposition des *bourgeois* les en empêchait. Rien n'est plus intéressant à ce point de vue que les paroles de Ronsard. Comme du Bellay, Ronsard n'osa pas mettre en pratique la réforme qu'il approuvait; mais il a exprimé du moins sa conviction et s'est vengé des sottes barrières qu'on lui opposait avec une verve et une justesse qui sont loin de l'aveu nonchalant du poëte angevin. Écoutez ce style ferme et franc (1) : « I'avois deliberé, lecteur, suiure en l'orthographe de mon livre la plus grand' part des raisons de Louys Meigret (homme de sain et parfait iugement qui a le premier osé dessiller les yeux pour voir l'abus de nostre escriture), sans l'advertissement de mes amis, plus studieux de mon renon que de la verité; me peignant au devant des yeux le vulgaire, l'antiquité et l'opiniastre advis des plus ce-

(1) *Avertissement au lecteur*, en tête de l'*Art poétique*, chez M. Didot, p. 63.

lebres ignorans de nostre temps; laquelle remonstrance ne m'a tant sceu espouvanter, que tu n'y voies encore quelques marques de ses raisons. » Il parle alors de certaines réformes qu'il a faites, et entre autres de la suppression de « cet espouventable crochet de *y*. Et si tu le vois encore en ce mot *yeux* seulement, sçache que pour les raisons dessus mentionnees, obeissant à mes amis, ie le laisse maugré moy, pour remedier à l'erreur auquel pourroient tomber ces scrupuleux vieillars, ayant perdu leur marque en la lecture des *yeux* et des *ieux* (1), » etc. « Quant aux autres diphthongues (2), ie les ay laissees en leur vieille corruption, auecques insupportables entassemens de lettres, signe de notre ignorance et peu de iugement, en ce qui est si manifeste et certain; estant satisfait d'auoir deschargé mon liure, pour cette heure, d'une partie de tel faix..... Et si tu m'accuses d'estre trop inconstant en l'orthographe de ce livre, escrivant maintenant espee, epee, — accorder, acorder, — vestu, vetu, — espandre, epandre, — blasmer, blamer, — tu t'en dois colerer contre toi mesme qui me fais estre ainsi, cherchant tous les moyens que je puis de servir aux oreilles du sçavant, et aussi pour accoutumer le vulgaire à ne regimber contre l'eguillon, lorsqu'on le piquera plus rudement; monstrant par cette inconstance que si i'estois receu en toutes les saines opinions de l'orthographe tu ne trouverois en mon livre presque une seule forme de l'escriture que sans raison tu admires tant. »

A la fin du XVI[e] siècle, l'orthographe traditionnelle, à peu près uniforme quoique moins réglementée que maintenant, est installée partout. Elle n'a guère pris aux divers réformateurs que la cédille sous le *c*, l'accent aigu sur l'*e* masculin à la fin des mots, et l'apostrophe après quelques monosyllabes en *e* muet. Dès lors, l'histoire de la question offre deux séries de faits : d'une part, réformes radicales, plus ou

(1) *Jeux*. C'était là l'argument des conservateurs.

(2) Par *diphthongues* Ronsard entend, je pense, ce que nous nommons maintenant *homophones*.

moins semblables à celles de Meigret et de Ramus et échouant comme elles; d'autre part, introduction lente et successive, dans l'orthographe usuelle, d'une partie du système de Meigret, ou, pour mieux dire, des *postulata* du sens commun. Après cette lutte de trois cents ans, nous nous trouvons actuellement encore dans une position analogue du XVI[e] siècle : d'un côté, des esprits absolus nous proposent des systèmes que leur trop grande logique et leur rationalité pure empêcheront de triompher jamais; de l'autre côté, une orthographe insensée, pleine de contradictions, d'inconséquences et d'absurdités, est acceptée par tous les gens instruits. Seulement, en plus qu'au XVI[e] siècle, il y a un corps dépositaire de l'autorité grammaticale et qui règle spécialement l'orthographe. C'est ce corps qui a fait et qui maintient celle que je viens de caractériser en second lieu.

Je me borne à indiquer les épisodes saillants de la longue guerre dont il s'agit. On se rappelle qu'elle a pour point de départ la défaite de Ramus et le triomphe, par la bouche modérée de Pasquier, de l'opinion des gens « raisonnables ».

Il faut signaler au moins le curieux ouvrage d'Honorat Rambaud, maître d'école à Marseille. Dans sa *déclaration des abus que l'on commet en escrivant* (1578), il ne touche rien de moins que la création d'un alphabet tout nouveau, sans aucun rapport de forme avec celui que les Latins nous ont transmis. Cette tentative trop audacieuse était faite pour échouer ; mais les motifs qui y avaient encouragé l'honnête maître d'école méritent d'être rapportés. Il pose très-nettement un des éléments les plus graves du problème orthographique, le plus dédaigné des lettrés superficiels, et le plus intéressant, à savoir la facilité de l'enseignement de la lecture. « Écrire, dit-il, est faire un chemin, par et moyennant lequel nous voulons conduire et guider nous-mêmes et les autres aussi. Et puisqu'il est nécessaire que tous les hommes, femmes et enfants, présents et à venir, y passent, il est très-nécessaire qu'il soit bien aisé. Et l'on a fait tout au

rebours, tellement que peu de gens y peuvent passer; et quasi tous ceux qui y passent le font par contrainte et à force de coups. Et je n'en parle pas par ouïr dire; car il y a trente-huit ans que je contrains les enfants à passer par ledit chemin; durant lesquels ayant eu loisir de contempler les tourments qu'ils endurent et endureront si on ne répare ledit chemin, etc. » Depuis trois siècles on l'a bien peu *réparé*, ce *chemin* où l'on veut maintenant, avec tant de raison. faire marcher tout le monde.

Trente ans se passent sans nouvel essai de ce genre : la France a autre chose à faire, pendant ce temps, qu'à réformer l'orthographe. En 1609, reparaît un réformateur, Robert Poisson, avec son *alphabet nouveau de la vrée et pure ortografe fransoize*, mais il n'a ni logique, ni justesse dans les vues; on peut en dire autant, d'après M. Didot, de Pierre le Gaygnard, auteur de l'*Apprenmolire* (apprends-moi lire) *françois*, qui parut la même année. Rien n'est à prendre non plus dans *la Vraye et ancienne Orthographe françoise restaurée* du médecin Et. Simon, publiée aussi en 1609. Quelques réformes modérées se trouvent dans *la Langue françoise de Jean Godard, Parisien* (1620), et diverses autres publications.

Cependant l'orthographe routinière, qu'avait si bien fustigée Ronsard, régnait encore. Un autre grand poëte, Pierre Corneille, fut frappé de ses nombreux inconvénients. Mais à l'époque de Corneille il ne pouvait plus s'agir de réformes radicales : la tendance générale était de purifier, de régulariser, d'ennoblir ce qui existait bien plutôt que de le détruire violemment. C'est cette tendance que Corneille représente dans l'orthographe. Les réformes qu'il a non-seulement proposées, mais hardiment appliquées dans la grande édition de ses œuvres (Rouen, 1664, in-fol.), sont généralement ingénieuses, mais ne se piquent pas de conséquence. Il emprunte d'abord aux imprimeurs de Hollande, qui l'avaient conservée depuis Ramus (1), l'indispensable distinction de

(1) Rodilard, auteur de *Doutes sur l'ortographe francese* (1663), dit

u et *v*, *i* et *j*. « Leur exemple, dit l'auteur du *Cid*, m'a enhardi à passer plus avant. J'ay veu quatre prononciations différentes dans nos *s* et trois dans nos *e*, et j'ay cherché les moyens d'en oster toutes ambiguïtez, ou par des caractères différens, ou par des règles générales avec quelques exceptions. Je ne sçay si j'auray réussi, mais si cette ébauche ne déplaist pas, elle pourra donner jour à faire un travail plus achevé sur cette matière, et peut estre que ce ne sera pas rendre un petit service à notre langue et au public. » Quatre prononciations de l'*s !* c'est beaucoup. L'innovation consiste surtout à écrire l'*s* par *ſ* quand cette lettre ne se prononce pas : c'est ce que j'appelle encore le système de Sylvius : conservation des lettres étymologiques, mais en indiquant qu'elles ne se prononcent pas ou ont modifié leur prononciation. L'Académie a été plus radicale ici que Corneille : elle a supprimé l'*s* muette partout, — sauf dans *est*, parce qu'il faut bien une petite exception. — Quant aux trois *e*, c'est tout simplement la distinction, par les divers accents, de l'*é* et de l'*è*, qui remonte au grand Corneille. Elle est bonne en soi, mais on en a abusé, et on ne l'a pas toujours appliquée avec discernement. L'Académie ne l'admit, au reste, que cent ans après.

Corneille était lui-même alors membre de l'Académie depuis dix-sept ans ; mais cette compagnie, fondée en 1635 pour donner « des règles certaines » à la langue française, n'avait point encore jeté les yeux sur la question de l'orthographe. Un heureux hasard nous a conservé quelque trace des discussions qui plus tard s'élevèrent à ce propos dans son sein, et des opinions diverses qui se produisirent. Rien ne peut mieux nous faire apprécier l'unité des prin-

également : « C'est une chose honteuse à nous de voir que les étrangers nous aprenent à écrire nôtre langue naturele : car on ne peut pas disconvenir que les Holandez (ou du moins des Francez qui se sont retirés en Holand) ne nous ayent apris à mettre les *v* ronds et les *j* longs. puisque pour marque de cela on les apèle dans l'imprimerie des *v* et *j* à la Holandeze. »

cipes et la maturité des réflexions qui présidèrent à la confection de notre code orthographique. On trouverait, si on le voulait bien, plus d'une analogie entre les séances où l'Académie a fixé notre orthographe (une première fois du moins) et celles où le conseil d'État de Napoléon a fixé notre législation. Mais je ne veux pas presser la comparaison : je me contente de l'indiquer. Les deux illustres assemblées ont cherché avant tout à faire œuvre de conciliation et de fusion : tradition et innovation, *droit romain* et coutume, philosophie et routine, elles ont tout mêlé dans des proportions, il est vrai, respectivement différentes. Mais ce qui caractérise surtout leur œuvre, à toutes deux, c'est l'absence de vues générales et de plan fortement conçu. Chaque question est résolue à mesure qu'elle se pose, sans qu'on ait beaucoup de souvenir des solutions déjà admises ou beaucoup de prévision de celles qu'il faudra chercher par la suite. Dans de telles œuvres, les contradictions ne sauraient faire défaut. On en a fait disparaître un grand nombre dans la législation civile; il en reste beaucoup plus dans la législation orthographique. Et cependant il y a bien plus longtemps que celle-ci est exposée à la critique, et l'on a eu tout le loisir d'en voir les défauts et d'en combler les lacunes; mais si le peuple français aime à réagir de temps à autre, dans le domaine politique, par des révolutions contre son amour inné de l'autorité, il est des sujets, plus sérieux, à propos desquels il ne se permet pas de pareils écarts. L'orthographe surtout est restée pour lui chose sacrée; l'Académie a conservé tout le prestige qu'ont perdu d'autres institutions. Car il ne faut pas s'y méprendre : les railleries qu'on ne cesse de diriger contre elle sont les meilleures preuves de sa puissance. On ne fronde que ce qu'on ne peut renverser, et, pour nous en tenir au domaine orthographique, on peut définir l'autorité qu'y exerce l'Académie : une aristocratie absolue, tempérée par des épigrammes.

GASTON PARIS.

(*La suite prochainement.*)

JOURNAL

DU SECRÉTAIRE DE L'ARCHEVÊQUE

PHILIPPE DU BEC.

RECHERCHES SUR LE NOM DE L'AUTEUR.

La lecture des journaux écrits par des personnes contemporaines des faits qu'elles racontent est de nos jours recherchée avec avidité. On comprend facilement ce goût : on trouve dans ces notes, tracées sous l'impression du moment, les passions, les habitudes du temps; souvent l'auteur y a consigné ses souvenirs pour lui-même sans s'inquiéter ni du style, ni de la forme. Il ne cherche pas, comme l'historien, une phrase étudiée pour captiver l'oreille; il n'entoure pas son récit de raisonnements quelquefois judicieux, mais qui glacent le lecteur. L'auteur raconte les faits comme il les a vus, avec sa naïveté, à travers ses passions. S'il n'est pas toujours impartial, il conte les faits comme il les a compris; le froid de la tombe n'a pas passé par là; il vit et nous fait vivre avec lui dans la société de son époque. Ces journaux ont encore un attrait plus puissant, quand ils sont l'œuvre de personnes placées pour bien voir; et certainement nul ne pouvait être en meilleure position pendant le règne de Henri IV que le secrétaire d'un prélat qui n'a pas quitté la cour de ce roi, qui l'a suivi dans tous ses voyages, et qui peut rendre compte, étape pour étape, des déplacements de son camp.

La famille du Bec, une des plus anciennes de la Normandie, tire son nom de la baronnie du Bec qui existait au-

trefois dans le pays de Caux. Cette maison joint au nom de du Bec celui de Crespin, à raison, dit Moréri, de l'union de l'un de ses auteurs avec Crespine, fille de Rollon, premier duc de Normandie.

Parmi les hommes célèbres qu'elle a fournis, on rencontre un maréchal de France; mais elle a surtout brillé dans la carrière ecclésiastique. Son influence n'est pas restée limitée à la province de Normandie; elle possédait à Paris un manoir à la porte duquel, suivant l'usage, les seigneurs jugeaient les différends de leurs vassaux ou les plaintes de leurs fournisseurs; une barrière était établie pour séparer le juge des plaideurs, et cette limite était nommée la *barre;* une des rues de Paris conserve le encore nom qu'elle a tiré de la *barre du Bec.*

En 1300 vivait Michel du Bec, doyen de Saint-Quentin, chanoine de Paris, élevé en 1316 à la dignité de cardinal prêtre du titre de Saint-Étienne *in Cœlo Monte.* C'est lui qui a fondé dans l'église de Notre-Dame, à gauche du chœur, la chapelle de Saint-Michel, où du temps de Moréri on voyait encore la statue de ce cardinal.

Pour abréger, passons le reste de la généalogie et arrivons à Charles du Bec, vice-amiral de France à la fin du quinzième siècle. Celui-ci eut plusieurs fils ; l'aîné, Charles du Bec second, eut au nombre de ses enfants Jean du Bec, abbé de Mortimer, évêque de Saint-Malo, qui a publié une paraphrase en vers français des psaumes de David. Cet évêque était grand amateur de chasse, et il a dédié à la noblesse française, en 1593, un petit traité intitulé *Discours sur l'antagonie du chien et du lièvre.* Son oncle, frère de Charles second, fut successivement doyen d'Angers, évêque de Vannes, de Nantes, puis archevêque de Reims. Il avait assisté au concile de Trente. Resté partisan zélé de l'autorité royale, il vécut à la cour de Henri III et de Henri IV et leur prodigua des avertissements quelquefois sévères. Il fut un des prélats dont les enseignements préparèrent l'abjuration du Béarnais. Il était à Paris en 1588, lors de la fameuse journée des barri-

cades. C'est à cette date que commence le journal de son secrétaire. « Les barricades furent à Paris le mercredy 12, « 13, 14e de may 1588. Le roy sortit de Paris et se sauva « par la porte neuve des Tuileries et monta à cheval à la « porte des Capuchiens, et vendredy après disner le 13e du « dict moys et an, Monseigneur l'alla conduire jusque-là et « print congé de S. M., moy présent. »

Ce journal va jusqu'au 7 octobre 1605, il donne presque jour par jour l'itinéraire suivi par la cour. On comprend de quelle utilité peuvent être pour l'historien de semblables notes. Il y peut rencontrer le moyen de rectifier des dates erronées, quoiqu'il ne faille pas toujours s'en rapporter aveuglément à celles que produit le journal. Celui qui l'a écrit quelquefois substitue à la date d'un événement celle du jour où il l'apprend. D'autres fois, il ne consigne ses souvenirs qu'au retour d'un voyage; alors, sa mémoire n'étant pas toujours fidèle, il se trompe sur le jour de la semaine ou sur le quantième du mois. Je ne fournirai qu'un exemple de ces erreurs. Il s'agit cependant d'un fait qui intéressait vivement l'auteur, c'est-à-dire de la nomination de Philippe du Bec à l'archevêché de Reims. « Le 4e novembre, Monsei- « gneur partit de Paris pour aller à Saint-Germain en Laye « trouver la cour qui y estoit, dont le lendemain qui estoit « le samedy le roy commanda son brevet pour l'arche- « vesché de Reims, le samedy 23e dudict moys. Le jeudy « 9e dudict moys Monseigneur presta le serment de fidélité « de l'archevesché de Reims entre les mains du roy à la fin « de l'évangile de la messe. » De ces trois dates une est exacte, les deux autres sont fautives. Le 5 novembre est le 309e jour de l'année, il est par conséquent le premier jour de la 45e semaine. Or, en l'année 1594, la lettre dominicale étant B, le premier janvier et toutes les semaines qu'il faut compter commençaient par un samedi. Le jeudi 5 novembre, premier jour de la 45e semaine, était donc un samedi; cette date est exacte. Les autres samedis du même mois étaient le 12, le 19 et le 26. La date du samedi 23 est évidemment erronée. Il

faut lire ou le samedi 26 ou le mercredi 23. L'autre date, le jeudi 9, est également inexacte; le samedi étant le 5, le jeudi tombait le 10. Ces fautes sont certainement de peu d'importance; mais il est bon de les consigner, quoiqu'elles ne puissent en aucune manière infirmer l'authencité de cet écrit; l'intérêt n'en est point diminué, et, pour le compléter, il ne manquait que le nom de l'auteur.

Le savant écrivain à qui l'on doit la publication de ce mémoire, M. Édouard de Barthélemy, dit qu'il ne lui a pas été possible de découvrir le nom du secrétaire de Philippe du Bec; peut-être eût-il pu se souvenir de cette parole : « Cherchez et vous trouverez. » Pour mon compte, j'ai pensé qu'il n'était pas impossible de faire cesser l'anonyme; il m'a semblé que les mémoires eux-mêmes fournissaient le moyen de s'éclairer; j'ai cherché, et voici le résultat de mes investigations.

A la date du 18 mai 1602 on trouve consignée cette mention : « M. de Saint-Ouen prit arrest à la cour du par-« lement contre M. d'Avaugour à ma poursuite. » Il me parut tout simple de recourir aux minutes du parlement de Paris qui ont été conservées. En effet, à la date indiquée, on a retrouvé l'arrêt REGISTRE X DU PARLEMENT 283 *folio non marqué*. Mais ici a surgi une difficulté imprévue : au lieu d'un seul demandeur contre le baron d'Avaugour, il s'en est trouvé deux.

Voici les qualités de l'arrêt :

« Comme de deux sentences données par notre sénéchal « d'Anjou ou son lieutenant le 20 août 1594 et le 9 octobre « 1599.

« Entre Guillaume Dubois l'aisné et Jehan du Tertre, de-« mandeurs en sommation, d'une part; —

« Et Renée Gilbert veusve de feu Étienne Blonain et Mi-« chel Cordier deffendeurs, d'autre; —

« Abel Trébuchet, cy devant fermier de la terre de Cernus-« sion et metterie du frand Assé aussy demandeur et évo-« quant, d'une part; —

« Et Gabriel Chasteau et nostre amé et feal chevalier de

« nos ordres Charles d'Avaugour, comte de Vertus, pre-
« mier baron de Bretaigne, seigneur de Cusson, et Philippe
« de Saint Amatour sa femme, joinct affin de garantye avec
« le dit Chasteau deffendeur, d'autre; —

« Et encore le dit Trébuchet incidemment demandeur et
« requérant l'intérinement de certaines lettres de nous par
« luy obtenues le 15 mars 1597 affin de cassation de l'ac-
« cord du 15 août 1596, d'une part; —

« Et Renée Gilbert et Perrine Blonin tant en leurs noms
« que comme tutrices naturelles de leurs enfants mineurs
« de defunct Michel Cordier et Estienne leurs maris, cy
« devant mettayeurs et soubs fermiers de la dite metterie
« du grand Arsay évoquées et deffenderesses, d'autre; —

« Et le dit Trébuchet demandeur, d'une part; —

« Les dits d'Avaugour et sa femme, Arthur Chabot, def-
« fendeurs, d'autre; —

« Et encores le dit Chateau demandeur et requérant l'en-
« terinement de certaines lettres de nous par luy obtenues le
« 22 novembre 1596, d'une part; —

« Et les dits d'Avaugour et sa femme deffendeurs, d'autre. »

Ainsi il y avait deux demandeurs : Guillaume Dubois l'aîné, et Jehan Dutertre; l'un des deux était notre auteur. On ne peut sortir de cette alternative, mais lequel ?

Si l'arrêt eût été motivé, peut-être eût-on pu trouver dans le dispositif quelque indice pour faire reconnaître celui des deux qui était secrétaire de Philippe du Bec; mais le plus souvent les arrêts du Parlement n'étaient pas motivés. D'ailleurs il est question d'un arrêt confirmatif. De nos jours les cours impériales ont consacré cette formule: *Adoptant les motifs des premiers juges, confirme.* La formule du Parlement était encore plus brève; ainsi il dit : *Comme en la sentence rendue le*, etc., etc.; il fallait donc chercher ailleurs pour achever de faire la lumière; mais on ne doit pas perdre de vue que deux choses sont déjà acquises. Le nom que nous cherchons ne peut-être que celui de Dubois, ou celui de du Tertre, et en outre Guillaume Dubois l'aîné avait dans

sa famille un autre membre qui était Guillaume Dubois le jeune. On ne donne pas à deux frères le même prénom. Ce Guillaume Dubois le jeune devait donc être un cousin. Dans une note jointe au journal du secrétaire de Philippe du Bec on trouve la relation d'un voyage qu'il fit comme il le dit lui-même au pays en 1597. « Je quittay Pontivy.... à Bour-« mont mon cousin Guillaume me donna un cheval pour ga-« gner Saint-Maur de la Jaille. » Ainsi voici Guillaume Dubois le jeune. Ce n'est, dira-t-on là, qu'une présomption, et rien ne prouve que Jehan du Tertre n'eut pas un cousin du nom de Guillaume. Soit, ce n'est qu'une présomption; mais elle me semble puissante. Au reste, on veut une preuve décisive ; cherchons, et nous la trouverons.

Au commencement de l'année 1596 on trouve ce passage : « Le dimanche 7e je partis de Courville avec M. le chantre « Gilbault, grand vicaire de Monseigneur, et allai à Reims « prendre possession et résider à l'esglise Saint-Sympho-« rien dont peu auparavant on avoit en mon nom pris pos-« session d'une prébende en ladicte esglise et retournay le « mardi au dict Courville. Le samedy 13e, je retournay à « Reims prendre possession de la pénitencerie dudict Reims, « puis la résignai le mesme jour à M. de Besgue, docteur en « théologie, doyen et chanoine de Saint-Symphorien, cha-« noine de la grande esglise et chancelier de l'université de « Reims, avec sa prébende de la grande esglise, et ce d'au-« tant qu'il falloit résider, ce que je ne pouvois faire. Le « mardy 24 je retournai à Reims pour attendre ma provi-« sion de la cour qui estoit lors à Folembray, à cause du « siége de la Fère, et prins possession le vendredy. M. le « Besgue fut reçu le premier de ma pénitencerie que luy « avois résignée ; je fus le second de sa presbende qu'il m'a-« voit assignée par permutation. »

Ainsi le rédacteur du journal possédait deux prébendes, l'une à Saint-Symphorien de Reims, l'autre au chapitre de la grande église. La liste des chanoines et ecclésiastiques prébendés de la ville de Reims, si elle était prise isolément, ne

pourrait rien nous apprendre. En effet, comment deviner dans une longue liste de noms quel est celui qui doit désigner le secrétaire de l'archevêque? Mais ici, grâce aux qualités de l'arrêt, nous n'avons plus à choisir qu'entre deux noms, Guillaume Dubois et Jean du Tertre; celui des deux qui se trouvera sur la liste des ecclésiastiques prébendés sera nécessairement le nom de notre auteur. Les registres et papiers de l'archevêché de Reims ont péri pendant la Révolution; mais des extraits en avaient été recueillis avec plus ou moins de soin. Ces documents ont été conservés à la bibliothèque de la ville de Reims; mais, avant de les citer, il faut faire une simple observation. La ville de Reims et surtout le clergé rémois avaient embrassé le parti de la ligue; la ville était au pouvoir du duc de Guise. Au mois de mai 1594, des négociations s'engagèrent pour la reddition; le duc demandait qu'on lui remît tous les bénéfices qui avaient appartenu au cardinal de Guise, mis à mort à Blois, le 24 décembre 1588, et notamment l'archevêché de Reims. Il voulait en investir son parent, le jeune Louis de Lorraine, qui n'avait pas encore atteint sa 13e année. Cependant deux prélats avaient déjà succédé au cardinal de Guise dans l'archevêché de Reims : le cardinal de Lénoncourt, décédé à Blois, le 13 décembre 1591 sans avoir pris possession du siége, puis Nicolas de Pellevé, évêque d'Amiens, promu à la dignité d'archevêque de Reims en 1592 et décédé le 5 avril 1594. Henri IV ne voulut point subir cette condition; il répondit qu'il avait déjà désigné Philippe du Bec pour succéder à Nicolas Pellevé; mais on convint de donner au prince lorrain la coadjutorerie, ce qui entraîna de longs délais. D'ailleurs le clergé de Reims refusa de reconnaître pour le spirituel les nominations faites par le roi, tant que celui-ci n'aurait point obtenu l'absolution du pape. Cette absolution ne fut donnée que le 17 décembre 1595, et, au mois de janvier 1596, il s'était écoulé trop peu de temps pour que le clergé de Reims en eût déjà connaissance. D'ailleurs, il refusa quelque temps, même après l'absolution, de reconnaître les provisions royales,

sous le prétexte que Henri IV n'avait point encore exécuté les conditions imposées par le pape, en renouvelant son abjuration entre les mains du légat. Ainsi Philippe du Bec, désigné comme archevêque dès le mois de mai 1594, nommé officiellement comme le rapportent les mémoires de son secrétaire au mois de novembre de la même année, reçut ses bulles, datées du 5 janvier 1597, seulement au milieu de l'année 1598, et ne put faire son entrée solennelle dans sa cathédrale métropolitaine que le 18 d'octobre 1598. Il est donc tout naturel qu'il se trouve de grandes différences de date entre les mémoires qui nous occupent et les notes prises par le clergé de Reims. Les premières s'appliquent à la collation par l'autorité royale et la prise de possession du temporel, les secondes ayant trait seulement à la reconnaissance par la puissance ecclésiastique. Sous le mérite de ces observations, nous pouvons maintenant examiner les documents conservés à la bibliothèque de Reims.

Commençons par ce qui a trait au chapitre de Saint-Symphorien. C'est un cahier d'une fort belle écriture qui annonce la main d'un copiste d'habitude. Il paraît écrit vers l'année 1759, c'est-à-dire 165 ans après les faits qui nous occupent. Il ne serait donc pas étonnant qu'il s'y rencontrât quelques erreurs ; cette date de 1759 paraît résulter d'une mention qui se trouve sur la couverture; elle indique en effet qu'à cette époque ce manuscrit a été donné au chapitre de Saint-Symphorien par le chanoine bibliothécaire. En voici le titre : *Decanorum canonicorum et capellanorum Ecclesiæ Beatorum Apostolorum et Sti-Symphoriani Remensis series ab anno circiter* 1300 *partim ex vetusto codice partim ex registris conclusionum capituli decerpta*. Voici la mention qu'on trouve sur ce registre : *Gerardus Dubois receptus* (*canonicus*) *die Julii anno* 1599 *per resignationem. — Guillelmus Dubois receptus die* 4 *Julii anno* 1602 *per obitum dicti Dubois*. Il ne faut pas, comme nous l'avons expliqué, s'arrêter à une erreur de date commise dans un ouvrage rédigé 150 ans après les événements. Un fait néanmoins ressort de cette mention :

c'est qu'au chapitre de Saint-Symphorien, à une époque rapprochée de celle indiquée par le secrétaire de Philippe du Bec, il s'est trouvé un chanoine du nom de Guillaume Dubois, tandis que nulle part on ne rencontre de chanoine du nom de Jehan du Tertre. Ce Guillaume Dubois est donc l'auteur du journal qu'on vient de publier.

Maintenant, en se reportant à un document puisé à une autre source, on va rencontrer d'autres dates et des indications différentes. Une chose résultera de cette recherche, c'est que nous trouverons le nom de Guillaume Dubois et non pas celui de du Tertre. Il existe encore à la bibliothèque de Reims un manuscrit composé par Weyen, chanoine de la grande église, qui vivait pendant les dernières années de l'épiscopat du cardinal François de Mailly, archevêque de Reims de 1658 à 1720. Cet ouvrage est intitulé *Dignitates ecclesiæ metropolitanæ Remensis*. A la 46e prébende on trouve cette mention : *Gerardus Dubois clericus Remensis auth. ordin. in prop.* 20 *sept.* 1599 *per obitum Guillaume Dubois obiit Remis can. rem.* 2 *juillet* 1652. On voit que dans ce passage on fait mourir Gérard Dubois le 20 septembre 1599, tandis que dans la note précédente on le fait mourir seulement en 1602. Cette note concorde mieux avec les mémoires, et il est très-facile d'expliquer la différence de date. C'est de la fin de 94 à la fin de 95, que Guillaume Dubois avait obtenu la prébende de Saint-Symphorien par suite de la résignation du titulaire. Mais les difficultés apportées par le clergé de Reims pour sa réception firent différer son inscription, bien qu'il ait pris possession du temporel le 7 janvier 96. On ne le reconnut d'une manière authentique qu'en 99 après la mort de Gérard Dubois; ce passage nous fournit un document précieux, c'est la date de la mort de notre auteur, qui paraît avoir eu lieu en 1652. En effet, à la journée des barricades en 1588, il était déjà secrétaire de Philippe du Bec; il pouvait avoir vingt ou vingt-cinq ans, en y ajoutant les douze années qui ont achevé le seizième siècle et les cinquante-deux du dix-septième, on trouve de quatre-vingt-quatre à

quatre vingt neuf ans, ce qui n'excède pas les limites de la vie humaine.

Voyons maintenant dans le même ouvrage ce qui s'est passé pour la grande pénitencerie. Voici la liste des pénitenciers :

Jacobus Bridou, doctor Parisiensis 1us *Penitentiarius per obitum Guidonis Flamignon* 1 *februarii* 1548.

Joannes Cossart, doctor Theol. neuf ans dix jours 16 *januar* 1558.

Renatus Vallin ei successit, et non fuit receptus.

Joannes le Besgue ei successit, vingt-trois ans cinq mois 28 *januar.* 1596.

Matheus Kelisson ei successit, neuf mois quinze jours 26 *juin* 1619.

On voit dans cette liste des pénitenciers Jean le Besgue entrer en fonction à la date du 28 janvier 1596, ce qui concorde parfaitement avec la date des mémoires. Voici en effet le passage de notre auteur : « Le samedy 13e de janvier (1596) je retournay à Reims prendre possession de « la pénitencerie dudict Reims, puis la résignai le mesme « jour à M. le Besgue, docteur en théologie, doyen et chanoine de Saint-Symphorien, chanoine de la grande église « et chancelier de l'université de Reims, avec sa prébende « de la grande église, et ce d'autant qu'il falloit résider, ce « que je ne pouvois faire. Le mardy 24e (1) je retournay à « Reims pour attendre ma provision de la cour qui estoit à « Folembray à cause du siége de la Fère, et prins possession « le vendredy (2) M. le Besgue fut reçu le premier de ma « penitencerie que lui avois résignée; je fus reçu le second « de sa prébende qu'il m'avoit assignée par permutation. »

Dans cette liste on fait succéder Jean le Besgue immédiatement à René Vallin sans faire mention de Guillaume Dubois. Mais on comprend facilement cette omission; en effet, cette liste donne le temps de l'exercice de chacun des

(1) Le mardi était le 23.

(2) Le vendredi était le 26.

pénitenciers, et Guillaume Dubois, ayant résigné le jour même où il prenait possession, n'a point exercé ; on ne pouvait donc signaler son exercice. Par conséquent il n'est pas étonnant qu'on n'ait pas cru devoir le porter au nombre des pénitenciers. Ce qui, au reste, expliquera encore mieux le silence gardé par Weyen, c'est que ni la nomination de Guillaume Dubois, ni sa résignation en faveur de Jean le Besgue, ne furent le dit jour reconnues par le clergé de Reims. On nomma pour pénitencier Jean du Temps, qui conserva ce titre jusqu'au 24 septembre 1599, époque à laquelle il résigna entre les mains de l'archevêque Philippe du Bec. Voici le passage de Weyen : *Renatus Vallin receptus die* 29 *decembris anno* .1595, *per obitum Joannis Cossart. Virtute collationis regiæ.*

Joannes le Besgue, presbyter Bellovacensis, doctor theologus, per permutationem possessionem non adeptus.

Joannes du Temps presbyter bellovacensis diœcesis receptus die 23 *septembris* 1599 *per dimissionem in manibus DD du Bec archiep. viva voce factam* 22 *septembris.*

Il ne faut qu'ajouter une observation à cette note ; on y porte René Vallin comme ayant été reçu, et, dans la note suivante, relative à la grande église, on dit qu'il ne l'a pas été : *Renatus Vallin presbyter Nannetensis diœc. in decretis licentiatus auth. regia per obitum Joannis Cossart non receptus.*

Joannes le Besgue junior presbyter, doctor theol. in propria 26 *jan.* 1596 *jure regaliæ et virtute literarum regis Henrici IV ad. can. et præb. pœnitent. per resignat. end. permutat. cum Renato Vallin non recepto ad alium can. ejusdem ecclesiæ Remensis n°* 10 *quem obtinebat dictus Jo. le Besgue. Fuit cancellarius universitatis Remensis et obtinebat præbendam* 10 *ab anno* 1551 *per resignationem Joannis le Besgue senioris presbyteri doctoris theol. non recepti obiit Remis can. pœnitentiarius* 26 *juin* 1619.

On répète deux fois dans ce passage que Vallin n'avait pas été reçu, et on lui fait transférer la pénitencerie directement

à J. le Besgue; mais on joint à son nom la qualification de *Nannetensis* qui ne lui appartenait pas, mais bien à Guillaume Dubois qui avait fait partie du clergé de Nantes, et qui avait reçu la collation royale mal à propos appliquée à René Vallin par l'auteur, qui, rédigeant son travail sur des notes vieilles de plus d'un siècle, avait passé le nom d'un individu et donné à son prédécesseur le titre de prêtre du diocèse de Nantes, qui ne convenait qu'au secrétaire de Philippe du Bec.

Quant à la prébende de la grande église cédée par Jean le Besgue le jeune à celui qui lui remettait la pénitencerie, il l'avait reçue lui-même en 1551 par la résignation de Le Besgue l'aîné, et elle portait le n° 10.

En résumé le secrétaire de Philippe du Bec avait un procès contre le baron d'Avaugour; il résulte des registres du parlement de Paris que le baron d'Avaugourt avait deux adversaires, Guillaume Dubois l'aîné et Jean du Tertre. L'un des deux était le secrétaire de Philippe du Bec; on ne peut sortir de ces deux noms. Le secrétaire de Philippe du Bec était en outre titulaire de deux prébendes de l'archevêché de Reims. Or, sur la liste des ecclésiastiques prébendés du diocèse de Reims, on trouve le nom de Guillaume Dubois, et non pas celui de du Tertre. La démonstration est donc aussi claire que le jour; le nom du secrétaire de Philippe du Bec est GUILLAUME DUBOIS L'AINÉ.

JOSEPH LA VALLÉE.

QUELQUES LETTRES DE FEMMES

DES XVIe ET XVIIe SIÈCLES.

Le hasard a fait tomber sous mes yeux un certain nombre d'autographes qu'il m'a paru bon de faire connaître, soit à cause de leurs auteurs, soit à cause des incidents qui s'y trouvent mentionnés. Éparpillés depuis aux caprices des ventes, ces documents sont maintenant, pour un temps du moins, perdus pour les curieux : ces copies faites par moi sur les originaux ne seront donc pas tout à fait sans intérêt. Je ne présenterai cette fois à mes lecteurs que des lettres de femmes dont les noms vont évoquer les plus gracieux et les plus émouvants souvenirs. Procédons par ordre chronologique.

D'abord Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, protestante zélée, qui ne put épouser qu'après les plus romanesques épisodes Henri de Lorraine, duc de Bar, qu'elle aimait (1558-1604). Elle écrivait au vicomte de Turenne :

« ..... Votre lettre me feit croire que vous étiez fort mal, mais mon laqais me dit que vous portiez mieux qu'icy. Quant à ce beau discours du mespris du monde que vous me vouliez faire, je l'eusse trouvé plus à propos lorsque j'avais ma migraine, mais asteure que je me porte très-bien, je trouve qu'il y fait bon demeurer pour voir le cour du marché et revoir ce bel air de France où j'ai la chose du monde qui m'est le plus (chère) et tous mes parans. Résolvez-vous donc à changer de discours et me parlez plus tost des singularités des Montaignes, cella me sera plus agréable. Adieu, croyez-moy tous jours fort vostre amye et qui vous désire autant d'heur que nulle que vous en ayez. »

Diane de France, fille légitimée de Henri II et femme successivement d'Horace Farnèse, duc de Castro, et de François de Montmorency, qu'elle sauva lors de la Saint-

Barthélemy, titrée duchesse d'Angoulême et amie dévouée de son frère Henri III, adresse au duc de Bouillon, son neveu, le 1er mars 1597, cette fière lettre :

« Mons. mon nepveu, j'ai esté infiniment ayse d'avoir sceu de vos bonnes nouvelles par la lettre que vous m'avez escrite par l'un des gens de M. de Saint-Germain, et vous ay infinye obligation de la bonne souvenance que vous avez de ce qui me touche. Je n'eusse failly suivant l'advis que vous me donnez d'envoyer Conche en Limousin pour asseurer tout le monde de la résolution que j'ay de conserver mon gouvernement par tous les moyens que je pourray employer, mais dès lors que vos lettres me feurent rendues, M. d'Espernon et moy nous estions, y avoit deux jours, attaché de propos de picque à l'hotel de Montmorency. Je n'auray jamais finy de vous dire icy particullièrement les paroles insollentes dont il a usé, je me contente (de dire) qu'il n'est demeuré sans response. M. de Rignac, qui est porteur de la présente, vous en pourra dire une partie, et comme depuis j'ay parlé sur le subject de ce différent au roy qui a pris de bonne part mes raisons et ne m'a donné que de bonnes espérances, remettant à résouldre le tout après le ballet qu'ils feirent dimanche dernier : depuis ce temps on m'a tenu en longueur et j'ay aujourd'hui esté avertie que M. le comte d'Auvergne, mon nepveu, a commandement du roy de me faire entendre sa volonté estre que je lui remette ce gouvernement : je suis bien résolue de n'en rien faire et ayme mieux que l'on me l'oste par la voye tirannique que l'on puisse remarquer une foiblesse en ma résolution en chose si juste. Tellement que j'en suis sur la crise du mal et fault au plus tard que dans trois ou quatre jours il s'y fasse une résolution; aussy tost je vous despescheray Conche ou un autre de mes gens, affin que vous soyez informé de ce qui se sera passé..... Nous vyvons en un piteux siècle! Dieu par sa grâce pourvoiera à tout. Cela me fait croyre que vous aurez plus d'intérêt en Lymousin que par le passé et que vous en embrasserez le repos et la liberté avec plus d'affection. »



Nous nous trouvons ensuite en présence d'Anne-Marie Mancini, duchesse de Bouillon, nièce de Mazarin, si tristement compromise dans l'affaire des empoisonnements : ce sont d'abord des conseils qu'elle adresse fort sagement au prince de Turenne, son fils aîné (1688) :

« Il seroit inutile que je vous mandasse les raisons qui ont empêché qu'on ait parlé, puisque M. de Bouillon s'est chargé de vous l'écrire, aussy bien que d'autres gens qui le savent mieux que nous; mais si vous voulez bien vous souvenir de ce que je vous advertis l'année passée, peut-estre auriez-vous pris de meilleurs conseils : vous avez confiance à des gens qui ce flattent beaucoup et qui ne voyent pas les choses comme elles sont. Dans une si pressante conjoncture, vous avez pris un si mauvais party que vous avez gasté vos affaires infiniment pour ne pas dire absolument, et si vous les aviez tournées par l'advis des gens de bon sens, elles vous oroient esté très-avantageuses. Cella est d'une si grande conséquence qu'on ne peut trop penser à ce qu'on veut faire; si un méchant pas se pouvoit redresser par un bon, ce seroit quelque chose, mais on passe l'éponge sur les derniers et on gratte les premiers : vous avez de l'esprit, il ne tient qu'à vous de m'entendre. Quand je vous verray je vous parleray plus clairement, ce qui sera inévitablement à la Toussaint. Je souhaite que vous profittiez de mes advis, si vous ne le faites vous cognoistrez par expérience que vous avez tort. Je suis toute à vous. »

Le prince de Turenne, qui devait se faire tuer bravement à Steinkerque, servait alors dans les troupes vénitiennes contre les Turcs, et il venait de refuser le grade de lieutenant général. La duchesse lui adresse plus tard ce charmant billet :

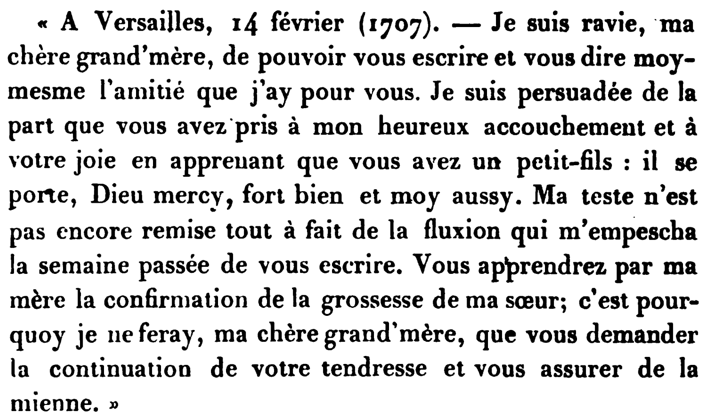
« Je vous iray trouver assuremment : je vous prye de n'en faire semblant à personne : il y a moins d'apparence que jamais à voir finir nos malheurs : nous n'oserions même faire aucun pas pour cella. Pour moy, Dieu mercy, j'ay pris mon party et de manière que je vous proteste que je ne pense pas pas qu'il y ait un Paris au monde. Vous estes trop jeune

pour en juger de mesme, mais souvenez-vous afin d'adoucir l'estat où vous estes, que *ogni paese al galante uomo è patria.* Vous avez fait une action qui fait beaucoup de bruit : j'en suis comme vous pouvez penser fort aise et point surprise, car j'ay très-bonne opinion de vous. Je suis sensible au dernier point à l'amitié que vous me témoignez : je vous asseure que c'est la plus grande douceur de ma vie et que vous trouverez toujours en moy la fidélité d'une amye, jointe à la tendresse que je vous dois. »

Voici maintenant la Palatine, Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, la vigoureuse épistolaire; elle écrit à la duchesse de Ventadour (18 août 1712) :

« Quelques chasses fréquentes, les festes et beaucoup de lettres à écrire à Hanovre sont cause, belle Dondon, que j'ay tant tardé à vous faire response : oublier la date d'une lettre n'est pas une sottise, c'est une petite faute de manière et pas davantage, mais vous la tournez si obligeamment pour moy que je vous en dois remercier bien loin de vous en blasmer, belle Dondon, même vous prier d'oublier souvent les dattes à ce prix. Quoique ma lettre n'ait esté escrite que pour vous, je ne me fasche pas de ce que vous avez envoyé ma lettre à Mme de Maintenon; je cognois vos bonnes intentions : ainsi, belle Dondon, il n'y a qu'à souhaiter que vous ne vous soyez pas trompée en croyant que ce que je dis au roy pourra estre agréable à S. M. et à Mme de Maintenon. Je suis devenu si timide que je ne sais plus quand je fais bien ou mal, mais je sais bien que vous ne ferez rien jamais qui me puisse nuire, car je vous aime trop tendrement pour cela. » Dans un autre billet à la même, elle écrit : « Je ne crois pas que la bonne Diane de Valentinois songeoit beaucoup à prier le Seigneur comme celles qui ont sa maison; ainsi tout change en ce bas monde, belle Dondon, mais tant que j'y habiteray, je vous aimeray de tout mon cœur. » (13 juin 1703.)

Place ensuite à Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, annonçant la naissance de son fils le duc de Bretagne :



« A Versailles, 14 février (1707). — Je suis ravie, ma chère grand'mère, de pouvoir vous escrire et vous dire moy-mesme l'amitié que j'ay pour vous. Je suis persuadée de la part que vous avez pris à mon heureux accouchement et à votre joie en apprenant que vous avez un petit-fils : il se porte, Dieu mercy, fort bien et moy aussy. Ma teste n'est pas encore remise tout à fait de la fluxion qui m'empescha la semaine passée de vous escrire. Vous apprendrez par ma mère la confirmation de la grossesse de ma sœur; c'est pourquoy je ne feray, ma chère grand'mère, que vous demander la continuation de votre tendresse et vous assurer de la mienne. »

Mme de Caylus écrit à Mlle d'Aumale, qui a laissé sur Mme de Maintenon des mémoires encore à peu près inédits dits et si curieux :

« Les assurances de la continuation de votre amitié me font un très-grand plaisir, mademoiselle, et de savoir que vous goustez une vie douce en famille à la campagne ; la vertu et vostre bon esprit ont esté marqués en tout temps : j'espère qu'à vostre retour à Paris je jouyray de vous, et si je n'y esté pas vous me le feriez mander, puisque ma petite campagne qui n'est qu'à deux lieues de Paris ne peut en empescher, et il sera aysé de vous envoyer un carosse pour que nous nous puissions voir en attendant ce bon temps. Je parle quelquefois de vous, mademoiselle, avec le maréchal de Villeroy qui se porte très bien : il soutient très bien la vie de Paris sans songer à la cour : il est très bon et utile de l'oublier, surtout celle que nous avons perdue. »

Madame de Tencin s'adresse au maréchal de Richelieu ; elle lui raconte un épisode de la chronique de la cour (24 mai 1743) :

« La reine lui dit (à madame de Flavacourt) que le roy l'avoit lorgné à son souper. Elle ajoute qu'elle n'avoit point de meilleure amie qu'elle.... La Flavacourt lui répondit qu'elle lui diroit tout, que si la chose arrivoit, elle ne se livreroit que par crainte, qu'elle n'avoit aucun goût pour le

roy, mais qu'elle ne vouloit point estre chassée de la cour et encore estre dans la nécessité de vivre avec son mary. Vous sentez bien que cette conversation est mot à mot telle que je vous l'envoie, et vous comprenez de qui je la sais. Mais voissy quelque chose de plus important : la Flavacourt écrit au roy presque tous les jours ; ses lettres sont de Versailles et de Paris, elles sont adressées au petit Lebel ; vous jugez bien que ce fait est sûr et que je ne puis le révoquer en doute le moins du monde par la voye dont il me vient.... »

La duchesse du Maine écrit, le 30 juillet 1714, à la princesse de Conti au sujet de la reconnaissance de ses deux fils comme princes du sang :

« Je comte si fort sur votre amitié, ma chère sœur, que je n'ay pas douté que vous n'eussiez une joye bien sincère de la grâce prodigieuse que le roy vient de faire à ma famille et par laquelle il a mis le comble à toutes celles dont il nous avoit déjà honorés : si j'avois suivy mon empressement je vous l'aurois mandé plus tot, mais comme j'ai appris que le roy devoit charger M. le prince de Conti de vous apprendre cette nouvelle de sa part, je n'ay osé risquer de prévenir ses ordres. Je me flatte, ma chère sœur, que je ne seray point trompée dans la confiance que j'ay en votre amitié et que vous voudrez bien le marquer en cette occasion comme vous l'avez fait en toutes les autres. Je vous prie d'estre bien persuadée que j'y suis au dernier point sensible, et que rien ne se peut ajouter, ma chère sœur, à la vraie tendresse que j'ay pour vous. »

Nous mettrons à présent Louis XV en scène avec deux lettres : l'une, excessivement familière, adressée au maréchal de Richelieu (16 avril 1748) ; l'autre, très-roide, au duc d'Orléans (29 janvier 1758).

« Victoire est arrivée icy ; je suis très-content de toutes façons, et ne doubte pas que vous ne le soyez aussy, mais ce n'est plus viande pour vous que mes proches. Adelayde a deux terribles marques, avec cela sa figure plaist encore. Vous sçavez ou vous ne sçavez pas que je me suis mis à avoir

deux poules à Choisy : il y en a d'une espèce qu'on appelle poule dourée, et provinette oullance; ce nom ne vous plaît-il pas assez ? S'il y en avoit à Genne comme cela, je vous prierai de m'en aporter. Dieu mercy, les affaires de M. et de Mme de Lauraguais sont arrangées, et l'on va procéder à la séparation volontaire de biens; pour celle de corps, je la tiens faite. Que dites-vous de la ..... qui m'a dit qu'elle diroit que l'enfant qu'elle avoit eu étoit de moi! L'une et l'autre sont bien impudentes de me donner un tel paquet. Ah! que n'avez-vous esté icy pour tout cela! Quand personne n'auroit aimé Créquy, son accident auroit toujours touché tout le monde, et vous sçavez que quand j'aime une fois, j'aime bien. Il a bien fallu à la fin me déterminer à ce cruel remplacement..... Mme de Pompadour ni moy ne vous envient la gloire d'avoir mangé des pois de si bonne heure, quoique vraysemblablement nous n'en mangerons pas de si tost, l'année estant si retardée qu'il n'y a pas encore la plus petite apparence de vert. Je vous ai donné trois évêques au lieu d'un, et de plus un conseiller d'Estat. Si vous n'êtes pas content, vous aurez tort. Adieu, V. E., je vous quitte pour M. de Montboissier, et suis fort votre ami. »

Voici l'autre lettre :

« Mon cousin, j'ay lu votre lettre ainsy que vous le désiriez. Je suis surpris que vous n'ayez pas imaginé que la conduite que vous avez tenue depuis deux ans n'étoit pas faite pour me plaire. Les chicanes que vous avez faites à MM. de Rohan sur les honneurs dont ils jouissent depuis longtemps, vos procédés envers madame de Pompadour, que vous savez que j'ayme et qui vous avoit donné bien des marques de son amitié pour vous, enfin votre absence de ma cour depuis la disposition que j'ay faite des carabiniers, tout cela m'a mis en droit de douter de votre attachement. Soyez vous-même juge, et sentez par le détail dans lequel j'entre avec vous combien je désire que vous repariez vos torts, quelle satisfaction j'aurai à vous rendre mes anciennes bontés et à vous en donner des marques. Sur ce, etc. »

E. de Barthélemy.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Histoire légendaire des Francs et des Burgondes, par M. E. Beauvois. *Paris et Copenhague*, gr. in-8 de 547 pages.

L'idée fondamentale de ce livre de haute érudition, c'est que la légende des *Wœlsungs* et des *Nibelungs* ou *Niflungs* est l'écho de chants héroïques inspirés par les plus anciennes traditions des Francs et des Burgondes. D'après des inductions historiques au moins vraisemblables, l'auteur fait remonter les principaux événements qui font l'objet de cette légende à la première moitié du quatrième siècle, et en place le théâtre dans le Jutland et les îles de la Baltique. Il explore toutes les sources, résume assez brièvement l'ancienne *Edda* et le *Nibelunge-liet*, seuls documents originaux qui aient été traduits en français jusqu'ici, et analyse plus en détail les autres; notamment : 1° la nouvelle *Edda*, dont le texte islandais fut publié pour la première fois à Copenhague en 1665, in-4°, avec traductions danoise et latine; 2° la *Wœlsunga-saga*, dont le texte original n'a été imprimé qu'en 1829; 3° la *Saga* de *Thidrik de Berne*, dont le texte norvégien, avec traductions suédoise et latine, a paru pour la première fois à Stockholm, in-fol., 1715; 4° le poëme anglo-saxon de Beowulf sur les Danois, imprimé avec traduction latine à Copenhague, in-4°, 1815, etc., etc. L'ouvrage est terminé par un index bibliographique qui relate les manuscrits connus et les ouvrages publiés jusqu'ici, ayant trait plus ou moins directement à la légende; il ne comprend pas moins de 347 articles. La première édition complète du *Niebelunge-liet* est celle qui forme le tome Ier de la collection des poëtes allemands

[redacted]

du moyen âge, publiée à Berlin par Müller et Koch, 1784-85, 2 vol. in-4.

La partie vraiment originale du travail de M. Beauvois est celle qu'il a consacrée à l'investigation de « l'élément historique dans la légende franco-burgonde ». Il s'efforce d'y démontrer, par le rapprochement de différents passages des *sagas* avec les textes historiques, principalement avec ceux de Jornandès; par diverses inductions empruntées à la géographie, à la philologie, etc., qu'il s'est introduit au moyen âge, dans ces traditions lointaines, une confusion analogue à celle que nous avons signalée ici même à propos du livre remarquable de M. G. Paris, entre Charles Martel et Charlemagne, dans les poëmes carolingiens. Suivant M. Beauvois, Atlé ou Etzel, roi du *Hûnaland*, terme qui désignerait le bassin de l'Elbe et du Weser inférieur, a été confondu par les poëtes et chroniqueurs du moyen âge, et par les commentateurs modernes fourvoyés à leur suite, — avec Atilla, roi des Huns, qui a vécu deux cents ans plus tard, et auquel ne saurait se rattacher historiquement la tradition du terrible banquet des Nibelungs.

Nous n'osons affirmer que les conjectures souvent très-hardies de M. Beauvois seront toutes confirmées par la science. Mais il lui aura toujours rendu un service considérable, en recueillant et groupant les matériaux dispersés de cette épopée, Iliade barbare à laquelle il a manqué un Homère.

Bon Ernouf.

Le Marfore, ou discours contre les libelles, par G. N. P. (Gabriel Naudé, Parisien), à Paris chez Louis Boulanger, rue Saint-Jacques, à l'Image Saint-Louis, M.DC.XX.

Le *Marfore*, ce premier ouvrage de la jeunesse de Naudé, est devenu si rare, qu'on commençait à douter qu'il existât.

« Personne ne l'a lu ni vu », a écrit M. Sainte-Beuve. M. Charles Labitte l'avait vainement cherché dans toutes les bibliothèques de Paris. Enfin Brunet, dans son *Manuel*, ne fait aucune mention du *Marfore;* preuve, non pas qu'il l'ignorait, mais qu'il ne l'avait jamais rencontré. Le seul témoignage de l'existence réelle de ce livre-fantôme était son inscription en tête du catalogue des

ouvrages de Naudé, dressé par le P. Jacob à la suite du *Naudæi tumulus*, et qui se trouve répété à la fin du *Naudæana*.

On a donc quelque raison de considérer comme unique l'exemplaire qu'un heureux hasard a fait découvrir, il y a quatre ou cinq ans déjà, dans une vente publique à Rotterdam. Bénissons ce hasard, doublement heureux, qui a rendu possesseur de ce volume, *albo corvo rarius*, un amateur intelligent et libéral, supérieur aux étroites manies des bibliotaphes. Grâce à lui le *Marfore* est assuré de ne plus retomber dans les ténèbres : il aura cessé d'être chimérique (1).

Nous ne nous piquerons pas, à propos de cette mince publication, de refaire l'histoire de la vie et des opinions de Gabriel Naudé. Après les recherches de Ch. Labitte, après le portrait magistral de Sainte-Beuve, Naudé n'a plus rien à réclamer de la critique du dix-neuvième siècle. Quant au livre lui-même, dont le lecteur aura bien vite parcouru les trente et une pages, c'est un ouvrage d'écolier avancé, mais d'écolier ; une thèse dont la rhétorique fait tous les frais, et où il n'y a rien à prendre pour l'historien. Le censeur des libellistes ne cite pas même les noms de ceux qu'il réfute, ni les titres de leurs écrits. La date de 1620 indique seule qu'il s'agit des libelles publiés contre le duc de Luynes, au moment de sa plus grande faveur, et dont les catalogues de bibliothèques donnent d'assez longues listes. Les principaux de ces pamphlets ont été réimprimés en un volume de plus de cinq cents pages intitulé : *Recueil des pièces les plus curieuses qui ont été faites pendant le règne du connestable M. de Luynes*, avec cette épigraphe : — « Le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël dit cecy : Voicy, je donneray à ce peuple-cy eau de fiel pour boire, et, pour manger, L'ALUYNE. » (Jérémie IX, v. 15.) Quelques traducteurs de la Bible ont donné ce nom d'*aluyne* à l'absinthe. On juge quel parti les ennemis du connétable ont pu tirer de ce calembour. Il se trouve, dans le recueil que je viens de citer, une pièce en vers avec ce titre : LES ADMIRABLES PROPRIÉTÉS DE L'ABSYNTHE, nommée des Espagnols *aluzna*, des Italiens *dissentio*, des Allemands *wermouth*, des Polonois *fyolin*, des Arabes *assintium*, et des François l'*herbe de l'aluyne* ; etc.

(1) Une reproduction du livre à petit nombre va paraître très-prochainement.

Naudé avait vingt ans quand il publia le *Marfore;* et dans ce premier ouvrage il se montre déjà tel qu'il fut toute sa vie, partisan de l'autorité et du monarque, non pas en enthousiaste, mais en sceptique, jaloux de son repos, et ennemi avant tout du trouble et de la multitude. En politique, il en était resté aux idées d'Aristote : la Politique pour lui était un art, l'art de gouverner les hommes. Cet art, il devait plus tard en donner les règles et en dresser la bibliographie.

Pour le moment et à cet âge de vingt ans, sa colère contre les faiseurs de libelles lui vient d'un besoin de paix et de protection. Il en veut aux politiques, qu'il appelle quelque part « maquiavellistes », comme à des brouillons qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas, et qui empêchent les honnêtes gens de travailler et de chercher fortune avec les livres. On n'a, suivant lui, nul compte à demander au souverain; on ne lui doit que l'obéissance. Il est maître absolu de ses dons, comme Dieu de ses grâces, sans que personne ait le droit d'en critiquer ni d'en limiter l'usage. Peut-être entrait-il dans ce zèle contre les mécontents et séditieux quelque désir secret de faire sa cour aux grands et de se pousser en haut lieu. Naudé, on le sait, ne fuyait pas les patrons, et pour ce premier coup il n'aurait pas trop mal réussi, s'il est vrai, comme on le dit, que c'est sur la lecture du *Marfore*, et en raison de l'érudition dont il fit preuve dans ce court ouvrage, que le président de Mesmes le prit pour son bibliothécaire.

Après tout, cette soif de paix et de loisir se comprend chez un homme d'étude, à la suite des longues guerres et des dissensions dont le souvenir était encore récent. Cette ère calamiteuse fermée en 1593 par l'abjuration de Henri IV, Naudé craint de la voir se rouvrir; et il estime que mieux vaut pour le paysan payer double taille et *taillon*, que de recommencer à loger des gens de guerre et à se défendre contre les pillards. Somme toute, libéralité excessive du prince, abus d'autorité, déprédations des favoris, lui semblent moins préjudiciables à l'État qu'une guerre de trois mois.

Son argumentation, qu'il serre par moments et divise point par point, comme un prédicateur, s'échappe le plus souvent et se fourvoie à travers les citations et les preuves historiques. Sous ce rapport, à cause de l'abondance et de la diffusion (non pas confusion), on peut dire que le *Marfore* est vraiment l'œuf du *Mascurat*, ce

livre extraordinaire, prodige d'érudition désordonnée, où l'on trouve tout, pourvu qu'on n'y cherche rien. Qui nous donnera jamais un sommaire, un index analytique du *Mascurat?*

Les conclusions de Naudé sont au reste des plus clémentes. Malgré les exemples qu'il rapporte de châtiments terribles infligés aux murmurateurs et aux rebelles, il ne requiert contre ses contemporains ni rigueurs ni supplices. Le seul rempart qu'il veuille opposer aux assauts tumultueux de la fureur des libellistes, c'est le mépris : « Bannissons de nous la curiosité, laquelle, nourrissant ces petits serpenteaux, leur donne courage de se multiplier tous les jours de plus en plus... » Une liberté de la presse mitigée par l'indifférence publique, il est impossible d'être plus doux.

Nous n'ajouterons que peu de mots, sur la condition de l'exemplaire que nous avons sous les yeux. C'est un petit in-octavo de vingt-deux pages, très-proprement relié en parchemin, avec décuple garde de papier fort. Il a appartenu à divers amateurs qui ont attesté sur les feuilles de garde sa rareté et sa valeur. L'un d'eux déclare que cet exemplaire est à sa connaissance le seul qui existe dans le pays (les Provinces-Unies). Le plus important de ces amateurs paraît être un capitaine Michiels, lequel certifie le livre collationné et complet, et dont les armes gravées sont collées au revers de la couverture : un vaisseau au pavillon hollandais, en mer, encadré dans un cartouche, avec la devise : *Medio tutissimus ibis*. La gravure est signée *L. Fruytiers*, *sculp.*

Il a passé, — je parle du livre, — le 30 novembre 1863, à Rotterdam, à la vente de la collection Hoog Van Fraar, et portait le numéro 1250 du catalogue. — Il s'est de nouveau montré en vente publique, à Bruxelles, le 5 mars 1868.

Le possesseur actuel est un érudit zélé, mais aimant l'anonyme, auquel on doit plusieurs publications faites, depuis quelques années, à l'étranger, avec beaucoup de soin et de curiosité.

B. du B.



CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Ce n'est plus aujourd'hui que l'on pourrait dire de l'Académie française qu'elle est « comme les honnêtes femmes qui ne font jamais parler d'elles. » En aucun temps peut-être on ne s'est autant occupé de l'Académie que dans ces deux derniers mois. En haut, en bas, partout, dans les salons et dans les gazettes, dans les estaminets et sous le porche des églises, chez les initiés et chez les profanes, on s'est échauffé pour et contre la compagnie, comme aux beaux temps du *Cid* et du *Génie du christianisme*. Les voûtes mêmes du palais des Quatre-Nations ont retenti d'acclamations inouïes : un jour le triomphe de Rome, un autre jour le triomphe de la démocratie. Les derniers discours ont été très-discutés, les derniers choix très-critiqués. Quant aux discours, je n'y trouve rien à redire : M. l'abbé Gratry ne pouvait pas parler autrement qu'il n'a fait; et quant à M. Jules Favre, on ne pouvait pas attendre d'un avocat, sur M. Cousin, mieux que ce qu'il a dit. Resteraient à traiter les questions de compétence, d'opportunité, de personnes. Mais depuis longtemps l'Académie nous a habitués à ne plus tenir compte de ces vaines convenances. Je suppose que ces deux discours soient lus par un mandarin ou par un algonquin lettré, et qu'on lui demande ensuite de dire où il croit qu'ils ont été prononcés; peut-être pensera-t-il à une assemblée politique ou à une faculté de théologie; mais à une compagnie littéraire j'en serais bien étonné. C'est là tout mon regret; l'Académie ne se souvient pas assez d'elle-même. Elle oublie son origine et sa destinée quand elle admet des avocats et des physiologistes, et qu'elle se laisse déterminer dans ses choix par des mérites extralittéraires. Les lettres sont-elles tellement stériles, qu'il faille pour com-

pléter le sénat littéraire recourir à des expédients? Faut-il en faire une fois encore la liste, — cette liste si souvent dressée, — des candidatures revendiquées par l'opinion publique, et que l'Académie ajourne perpétuellement contre toute justice et contre le bon sens même? Ne parlons que des derniers griefs : Janin, Littré, Théophile Gautier; sans parler des candidats modestes ou découragés, auxquels la longueur du stage et l'ennui des rebuts a fait quitter la lice (Émile Deschamps, Barbier, Philarète Chasles, etc.; la liste en serait longue). A chaque vacance nouvelle, le public attend et se demande, comme aux tirages de l'ancienne loterie : Lequel de ces noms va sortir? Pan! voilà M. Dufaure, ou M. Jules Favre, M. l'abbé Gratry, M. Claude Bernard! Et le public se retire, je ne dirai pas, par politesse, désappointé, mais désorienté : qui, diantre! y aurait pensé? On nous promet pour le prochain tirage d'autres surprises; des noms ont déjà circulé qui ajourneront encore nos espérances et reculeront l'heure de la justice. Je me demande pourquoi, puisque l'Académie se fait besoin, de temps à autre, d'hommes politiques, de physiciens, de publicistes, d'avocats (d'avocats, trop souvent), d'orateurs de la chaire et de la tribune, pourquoi elle ne se régalerait pas tout aussi bien de musiciens, de peintres, de militaires, d'ingénieurs et de conseillers à la cour des comptes? Je sais bien, et nul ne l'ignore du reste, qu'à ses commencements l'Académie n'était pas moins variée qu'aujourd'hui en hommes d'État, en fonctionnaires et en orateurs. Mais est-il nécessaire de justifier ces accessions qui s'expliquent suffisamment par la constitution de la société d'alors et par la rareté relative des écrivains? Et puis d'ailleurs l'Académie française n'était pas en ce temps-là la première classe de l'Institut. Il n'y avait pas d'Académie des sciences morales pour absorber les philosophes et les publicistes. L'Académie des *inscriptions*, *devises et médailles*, créée pour les commis de l'intendance des bâtiments royaux, n'admettait pas encore les historiens, les archéologues et les lin-

guistes. Et puisque nous en sommes aux origines de l'Académie française, m'explique qui voudra pourquoi le nombre de ses membres, qui fut d'abord de vingt-sept (1634), puis de trente-sept (même année), et qui n'a été porté à quarante que l'année suivante, est resté depuis lors inamovible et sacré comme un dogme! Le chiffre quarante est-il donc cabalistique ou fatal? Évidemment le nombre n'est pas la justice. Quel oracle a décidé, par exemple, qu'il n'y aurait jamais, en aucun temps, que quatorze peintres dignes d'entrer à l'Institut? Chaque fois qu'après une vacance l'Académie des Beaux-Arts entre-bâille sa porte, et que nous voyons se pousser devant l'ouverture dix ou douze candidats recommandables, je me demande pourquoi la classe ne les prend pas tous à la fois. Car enfin pourquoi l'un plutôt que l'autre, s'ils sont tous égaux en mérite et en réputation? Mieux valait manifestement l'usage de l'ancienne Académie de Peinture et de Sculpture, qui choisissait tous les ans sur des œuvres exposées les artistes qu'elle venait s'adjoindre comme membres. La compagnie s'enrichissait ainsi d'année en année; et nous y avons gagné pour nos musées quelques beaux morceaux de réception. Comment faire comprendre à un étranger pour quelles raisons, M. Meissonnier étant académicien, Decamps ne l'a point été; pourquoi Diaz, Corot, Rousseau, Jules Dupré, Marilhat n'ont point été jugés dignes d'entrer dans une société qui s'est adjoint M. Cabat, leur égal? Ah! le chiffre! Ah! le nombre! C'est la tyrannie du nombre qui est la cause de tous les compromis, des intrigues et des candidatures improvisées. C'est elle qui lasse et qui écarte à jamais des ambitions très-légitimes, des talents graves et fiers qui honoreraient l'Académie. Et c'est ainsi qu'un corps s'appauvrit et se discrédite à l'étranger.

Pourquoi l'Académie française aussi ne s'affranchirait-elle pas une bonne fois du préjugé de la quarantaine, et ne dirait-elle pas à ses candidats : — « Vous voilà dix ou douze dont on me rejette les noms sans cesse depuis des années,

comme des accusations d'injustice; eh bien, entrez, nous voilà en paix; et désormais nous pourrons regarder paisiblement grandir nos successeurs. »

Le départ serait facile, puisque, indépendamment des titres de chacun et de la conscience des électeurs, on aurait l'appui de l'opinion publique manifestée par la presse. — Mais ils seraient plus de *quarante!* Le grand malheur! S'il se trouvait à un moment donné quatre-vingts écrivains français dignes du laurier académique, n'aurions-nous pas le droit d'être fiers?

L'Académie en finirait ainsi avec ces manéges d'intrigues et de factions, qui l'amoindrissent, et qui souvent l'amènent, par esprit de transaction, à préférer à des talents réels et renommés les médiocrités les plus inattendues.

Certes, je n'aurai pas le mauvais goût de renouveler contre M. Autran les plaisanteries culinaires dont les petits journaux ont assaisonné son élection. Pourquoi un poëte n'aurait-il pas un bon cuisinier, ne fût-ce qu'à titre de revanche sur les misères traditionnelles du métier? Toutefois ces gamineries, dont le nouvel élu a pu rire tout le premier, ont un sens auquel ni le public, ni M. Autran lui-même, n'ont pu se méprendre. Assurément rien n'est plus naturel que de vouloir être de l'Académie, surtout après deux ou trois essais encourageants. Mais quoi! ce n'est pas tout que de triompher : il faut savoir choisir son adversaire et son moment. Il est des parallèles qui offusquent et des victoires qui compromettent. M. Autran, très-galant homme, me dit-on, ne prendrait pas, j'en suis sûr, le pas dans un salon sur un ancien ni sur un maître. Il ne ferait point faire antichambre à un confrère. Pourquoi donc a-t-il été si âpre, sur le terrain académique, à *couper* M. Théophile Gautier? A cela il y a des réponses toutes faites. On répétera le quatrain de Dupaty à Victor Hugo, vaincu par lui dans une lutte semblable :

... Déjà vous étiez immortel,
Et vous avez le temps d'attendre!



Il est sans doute indifférent pour M. Théophile Gautier d'être de l'Académie plus tôt ou plus tard. Il n'en était peut-être pas de même pour M. Autran. Deux fois déjà le mirage avait charmé ses yeux; puis un long, long désenchantement avait suivi. Une nouvelle occasion, propice, se présentait : comment résister? Quand l'ambition académique est arrivée dans de certaines cervelles à l'état aigu, elle les affole et leur fait perdre le sentiment des distances et des rapports. Être immortel, ou... mourir! Soyez donc immortel, comme La Loubère et l'évêque de Noyon.

Hélas! dans notre jeunesse, au bel âge de la ferveur littéraire, avons-nous assez persiflé la vieille Académie! lui avons-nous assez demandé compte de certains choix que nous ne comprenions plus! Nous sommes-nous assez moqué de certains noms, peut-être respectables, mais qui choquaient nos préférences et scandalisaient notre foi intolérante à la royauté du génie! En ce temps-là, c'en était fini, croyions-nous : l'Académie, tantôt régénérée, n'admettrait plus ces accommodements, ces complaisances qui mêlent tant d'ombres à la gloire de nos poëtes et de nos grands écrivains. Elle ne connaîtrait plus ni les compromis, ni les malices, ni les petitesses qui souvent l'ont fait tantôt pactiser avec les partis, et tantôt se jeter dans l'inconnu par dépit de renommées trop rapides. Enfin, s'il ne dépendait pas d'elle de renouveler incessamment l'éclat de notre blason littéraire, elle saurait du moins le porter dignement, intact et sans déroger, et ne songerait aux mésaillances qu'à défaut d'unions assorties. O candeur de l'enthousiasme! que penseront nos neveux de certains choix de l'Académie régénérée?

Écartons ces prévisions sinistres, et terminons par une fanfare en l'honneur d'un bel et bon livre qui vient de paraître, et que nous annoncions dans notre avant-dernier numéro, deux notices écrites sur deux mères chrétiennes par leurs filles : *Vie de madame la duchesse d'Ayen*, par madame de La Fayette; *Vie de madame de La Fayette*, par madame de Lasteyrie, un mémorial de famille où l'histoire palpite de

toute l'ardeur des affections intimes. Nous parlerons plus complétement le mois prochain de ce livre, dont nous nous bornons pour cette fois à donner le sommaire. Madame la duchesse d'Ayen est une sainte sacrifiée sur l'échafaud révolutionnaire, après toute une vie de vertu et de bonnes œuvres; Madame de La Fayette, une sainte aussi, épouse tendre et dévouée, qui partagea la captivité de son mari à Olmutz. On a joint à ces deux notices une relation de la mort de mesdames d'Ayen et de Noailles, par Carrichon, prêtre de l'Oratoire, qui, caché dans la foule, leur porta l'absolution, et une lettre de M. de La Fayette à M. de Latour-Maubourg, pleine de détails touchants sur les derniers moments de celle qu'il s'était habitué, dit-il, à ne plus distinguer de sa propre existence, tellement elle lui était attachée et dévouée. Après un premier et rapide parcours, nous ne croyons pas qu'il existe beaucoup de livres aussi saisissants ni aussi éloquents par la vivacité des sentiments, comme par la gravité sinistre des événements.

Quelle singulière fortune que ce nom charmant de La Fayette, qui, depuis deux cents ans, plane gracieusement au-dessus d'un des deuils les plus mélancoliques de notre histoire, s'en vienne encore aujourd'hui colorer d'un doux rayon un épisode des temps effroyables d'où notre siècle est sorti!

CHARLES ASSELINEAU.

— Dans la séance du 27 mai dernier, les membres de la *Société des Bibliophiles* ont élu M. Guyot de Villeneuve en remplacement de M. Yéméniz, qui, après avoir vendu sa bibliothèque, a envoyé sa démission. M. G. de Villeneuve avait pour concurrent M. le comte de Baillon.

LES MÉMOIRES DE MALOUET.

Nous ne connaissons pas de livre plus digne d'être étudié par tous ceux qui s'occupent de politique à un point de vue impartial que les mémoires de Malouet, le constituant, récemment publiés par son petit-fils, M. Malouet, conseiller référendaire à la cour des comptes. Les *Mémoires de Malouet* forment deux volumes in-8° et se trouvent à la librairie académique de Didier. Le petit-fils de Malouet a donné tous ses soins à cette publication, qu'il a enrichie de nombreuses notes toujours utiles, souvent nécessaires, sur les personnages et sur les faits que l'auteur des Mémoires, dans son rapide récit, mentionne en courant. Des renseignements plus développés, et dus aussi à l'éditeur, complètent le second volume sous forme d'appendices. Les notes et les appendices sont trop souvent un véritable abus; ici c'est un secours qui mérite à l'éditeur toute la reconnaissance du public. Voilà une piété filiale bien entendue, et que Malouet avait le droit d'attendre de ceux dont il a à jamais illustré le nom! Le mot n'est pas trop fort. D'autres, dans cette triste et glorieuse histoire des premières années de la révolution, ont peut-être obtenu une renommée plus brillante; leur talent a eu plus de popularité; leur nom a jeté plus d'éclat : Malouet n'a cherché que le rôle difficile et l'a gardé jusqu'à la fin, celui d'un honnête homme

et d'un bon citoyen dévoué de cœur à la liberté, au roi et à la France. Pas une minute Malouet n'a pensé à lui-même, à sa réputation, à sa fortune ; son bon sens et son courage n'ont pas faibli un moment, quand les plus hardis et les plus sensés se laissaient entraîner à tant de folies et de lâchetés ! Chacun a raison de vouloir garder le nom de son père ; mais, s'il fallait en choisir un dans cette Assemblée constituante, si riche en talents, si pauvre en courages, quoi qu'on en dise, c'est à celui de Malouet que tout homme de cœur donnerait la préférence.

Malouet avait déjà quarante-neuf ans lorsqu'il fut nommé député aux états généraux de 1789. Ses preuves de courage et de capacité, il les avait déjà faites. Attaché pour son début à l'ambassade de M. Merle en Portugal, puis envoyé à Saint-Domingue, où il se créa une grande fortune, chargé plus tard d'une difficile mission à la Guyane et à Surinam, récompensé par l'intendance de Toulon, où il demeura près de neuf ans, il avait eu les meilleures occasions d'acquérir cette expérience des affaires et des hommes sans laquelle on n'est en politique qu'un théoricien et un déclamateur dangereux, de développer dans de dures épreuves l'énergie de son caractère, d'éclairer et d'affermir sa raison. Il était prêt pour la vie parlementaire, avantage que partageaient bien peu de ses collègues. Aussi arriva-t-il à l'Assemblée avec un programme tout arrêté qui peut s'exprimer en ces simples mots : Réforme des abus, point de révolution.

C'est sur cette seconde partie de la vie de Malouet que nous voudrions fixer un moment l'attention de nos lecteurs. Non que la première n'offre aussi un vif intérêt : peut-être même les Mémoires de Malouet

sont-ils plus achevés dans le tableau des événements de sa vie antérieurs à la révolution. Son talent d'écrivain s'y déploie avec plus de sûreté et de largeur. Malouet n'y est pas seulement observateur, il y est peintre. Le récit de ses voyages à la Guyane et à Surinam est plein d'aperçus profonds et justes, soit sur le caractère des colons et des indigènes, soit sur le climat et sur l'histoire naturelle du pays. Malouet fait bien connaître aussi quelques-uns des ministres de Louis XVI, M. de Sartine, par exemple, et les dernières années qui précédèrent la révolution, années si douces malgré les fautes du gouvernement et malgré des abus contre lesquels on se donnait le plaisir de crier si haut, années dont la douceur même ne permettait guère de prévoir les abîmes de calamités et de crimes où la France allait se plonger. On demandait des réformes; l'Assemblée constituante, pour tout refaire, brisa tout. C'est à ce moment que commence la seconde partie de la vie et des mémoires de Malouet.

Soyons attentifs. Avec des passions moins ardentes, Dieu merci (encore ne faut-il pas s'y fier), nous avons les mêmes écueils à éviter, les mêmes aveuglements à craindre. Les mêmes abîmes sont ouverts sous nos pieds à une profondeur effrayante. Le moindre faux pas nous y ferait glisser. Les mêmes partis nous divisent. Chacun d'eux veut l'emporter à tout prix. Le lendemain d'une révolution qui les rendrait les maîtres du pouvoir, ils seraient sages peut-être; ils voudraient l'être du moins. La veille, ils sont fous. Notre histoire, depuis trois quarts de siècle, est toujours l'histoire de 1789.

Nos pères, au moins, dans leur inexpérience, étaient

plus excusables de se faire des illusions. Celles de Malouet, et c'est la première chose qu'il faut admirer dans le tableau de sa vie, durèrent peu. Son âme s'attrista dès qu'il fut témoin de l'ascendant que prenait dans les bailliages, réunis pour nommer les députés aux états généraux, cette sorte d'hommes que l'on peut appeler les gens sans aveu de la bourgeoisie et de la classe dite éclairée, ces habits noirs râpés, que nous avons revus en 1848 à la tête des clubs et des groupes d'émeutiers, avocats criards, procureurs hargneux, déjà prêts pour les jacobins et pour la future Convention nationale. Ce fut bien pis lorsque Malouet s'aperçut, dans ses rapports avec les ministres, et en particulier avec M. Necker, un bien pauvre homme malgré son esprit, que le gouvernement n'avait rien prévu, rien préparé, et allait se trouver sans plan et sans idée en face d'une Assemblée qui aurait tout à faire, puisqu'on n'avait rien à lui proposer. Quel champ ouvert aux esprits chimériques, aux factieux, à quiconque préférait sa fortune ou sa réputation au bien public! L'occasion était trop belle, la tentation trop forte! On laissait le gouvernement à l'Assemblée : elle s'en empara pour son malheur et pour celui de la France. On n'avait rien déterminé d'avance sur ses droits et sur son rôle; elle se transforma elle-même en Assemblée nationale et constituante. Il ne fut plus question de réformes, auxquelles Louis XVI aurait consenti de grand cœur et qui auraient pu s'opérer paisiblement; la révolution fut proclamée. Nous en sommes encore à nous demander si elle est bien finie! De ce moment, Malouet jugea tout perdu. Les scènes sanglantes qui ouvrirent bientôt le drame affreux de la Terreur, le massacre

de Foulon et de Berthier, les journées des 5 et 6 octobre et les têtes des gardes du roi portées triomphalement au bout des piques, l'incendie des châteaux, les menaces, les violences qui entouraient l'Assemblée elle-même, n'apprirent rien à Malouet; il avait tout prévu d'avance et dès le premier jour.

On ne saurait trop s'émerveiller de cette sagacité, qu'un honnête homme puisait bien plus encore dans son cœur dépouillé de tout intérêt personnel, pur de toute passion, que dans les lumières de son esprit. Mais ce qu'il faut admirer cent fois plus, selon nous, ce qui est au-dessus de tout éloge, c'est que, croyant tout perdu dès le commencement, Malouet ne se découragea pas un moment. N'espérant rien, il fit tout pour son devoir. A l'Assemblée nationale, une proposition raisonnable, de quelque côté qu'elle vînt, fut toujours sûr d'avoir son appui. Quiconque revenait à des idées plus justes, à des sentiments plus équitables, quelque rôle qu'il eût joué dans l'Assemblée, n'avait qu'à s'adresser à Malouet; Malouet lui tendait la main. La moindre lueur de sens commun perçait-elle dans ces esprits égarés, Malouet accourait au signal. Il allait de la droite à la gauche et de la gauche à la droite, essayant de former un faisceau de tous ceux qui n'étaient pas irrévocablement décidés à risquer le trône, la liberté, la patrie au terrible jeu de tout ou rien, jeu fort en usage alors parmi les partis, et qui n'est pas encore passé de mode. Malouet ne croyait pas à la durée d'une constitution née dans les orages révolutionnaires; il voulait pourtant qu'on s'y soumît, ne fût-ce que provisoirement. Encore moins partageait-il les illusions de la noblesse et de la cour, qui se croyaient toujours à la veille de ressaisir leurs

priviléges et leur pouvoir brisés; il n'en était pas moins fidèle au roi, et ses conseils, quand la cour lui en demandait, furent toujours aussi courageux que sincères. Deux jours encore avant le 10 août, il avait un plan pour sauver le roi. On estimait Malouet, on ne l'écoutait pas. Il ne quitta la France qu'après les massacres du 2 septembre, au milieu de mille dangers. Les dangers! il y était fait. Ils avaient commencé pour lui dès 1789. Chacun de ses discours ou de ses votes lui avait valu des menaces de mort. Il n'entrait pas à l'Assemblée que sa vie ne courût des risques. C'est beau de braver le canon sur un champ de bataille; c'est bien autre chose de rester quatre ans à son poste sous les piques d'une populace déchaînée!

Voilà le trait caractéristique de Malouet et ce qui fera à sa mémoire un éternel honneur : avoir tout prévu et n'avoir reculé devant rien! pas d'illusions et plus de courage qu'aucun de ceux que leurs illusions soutenaient! Au milieu de tant de leçons qui ressortent des Mémoires de Malouet, nous en choisirons encore une. On fait généralement dater le régime de la Terreur du 10 août et des massacres du 2 septembre. Grosse erreur. La Terreur a commencé avec la révolution elle-même. C'est ce que Malouet fait voir très-clairement. Pas un des votes peut-être de l'Assemblée constituante n'a été un vote vraiment libre. La veille, on se concertait, on se donnait le mot pour un vote raisonnable. Le lendemain, c'était un vote insensé qui sortait du scrutin : la conviction des esprits était la même; la peur avait changé les cœurs. Les déclamations forcenées des journaux, les cris de la foule furieuse qui remplissait les tribunes ou obsédait les abords de l'Assemblée faisaient reculer

tous ces hommes honnêtes, mais timides. Appelez-vous donc libre une Assemblée dans laquelle il faut de l'héroïsme pour parler et voter selon sa conscience? Les lumières mêmes qui distinguaient cette Assemblée, la pureté non douteuse des intentions de la plupart de ses membres, ne l'accusent que plus hautement. Elle a eu des fautes d'entraînement et d'enthousiasme, et ce ne sont pas celles qu'il serait juste de lui reprocher. Elle en a eu malheureusement bien plus de faiblesse, et ce sont celles-là qui ont perdu le trône et la France, et qui l'ont perdue elle-même. L'Assemblée législative a été moins libre encore. Qu'on vante tant qu'on voudra le talent des girondins, mais non leur courage; ils n'ont eu que celui de bien mourir sur l'échafaud, après avoir renversé le trône et livré, malgré eux, la France à l'anarchie, et, ce courage, tout le monde l'avait alors. Les plus lâches dans une assemblée ou dans un club étaient braves devant le bourreau. Quant à la Convention, depuis le 31 mai jusqu'au 9 thermidor elle n'a été qu'une assemblée de tyrans dans sa minorité, d'esclaves dans sa majorité. Qu'on le sache donc bien : un pays n'est pas libre parce qu'il a une assemblée de représentants, si ces représentants sont sous le joug d'un parti ou d'une faction. Une majorité apparente n'est souvent que le jouet d'une minorité, et cette minorité elle-même ne fait pas ce qu'elle veut. Qui pourrait dire à quel petit nombre se réduisaient, en 1792 et en 1793, les fanatiques qui poursuivaient de conscience et de cœur la déchéance, l'emprisonnement et la mort de Louis XVI? Prenons, si vous le voulez, un exemple plus près de nous. Le 4 mai 1848, lorsque la seconde Assemblée constituante proclamait la république sur les marches du Corps

législatif, y avait-il cent de ses membres qui le fissent librement?

Une histoire vraie de la révolution française reste encore à écrire, dernière observation qui résulte avec évidence des Mémoires de Malouet. On nous trompe pour nous forcer à baisser le front devant l'idole révolutionnaire. A quoi pourtant sommes-nous occupés depuis plus de soixante années, sinon à faire un pénible triage dans tout ce que la révolution nous a laissé de bon et de mauvais, de vrai et de faux? Le bon et le vrai, c'est ce que la France a voulu dès le commencement et ce qu'elle veut encore, ce qu'elle voudra toujours! Le mauvais et le faux, c'est ce que la Terreur et le jacobinisme lui ont imposé. Quelques Malouet de plus dans l'assemblée de 1789, quelques déclamateurs et quelques factieux de moins, nous n'aurions pas eu la révolution; nous aurions la liberté depuis longtemps. Il y a des gens peut-être qui le regretteraient; ils préfèrent la révolution à la liberté. Nous sommes de ceux qui préfèrent la liberté à la révolution, et voilà pourquoi nous regardons la publication des *Mémoires de Malouet* comme un événement politique des meilleurs.

SILVESTRE DE SACY,
de l'Académie française.



LA VENTE DES ESCLAVES

BALLET HISTORIQUE INÉDIT (1802)

Tel est le titre d'un ballet qui fut dansé à Berlin, pendant le carnaval de 1802, à une fête donnée par l'ambassadeur de Portugal, M. de Correa, fête mémorable à laquelle assistaient le roi et la reine de Prusse. Le sujet est suffisamment indiqué par la liste des acteurs, parmi lesquels figure plus d'un nom devenu historique.

Comte de Vingersky, *marchand d'esclaves.*
Citoyen Bignon, *interprète.*
Chevalier de Bray, *acheteur.*
Baron de Hardenberg, *id.*

ESCLAVES. — Dames.

Comtesse de Goltz, *créole.*
Mme de Rhède, *insulaire de l'Archipel.*
Mlle la comtesse de Moltke aînée (dame d'honneur de S. M. la reine), *Suédoise.*
Mlle de Moltke jeune, dame d'honneur de S. A. R. la princesse Ferdinand, *Mexicaine.*
Comtesse de Blumenthal, *femme cosaque.*
Comtesse de Tauenzien, *négresse.*
Mlle d'Esdorff, dame d'honneur de S. A. R. la princesse d'Orange, *Allemande.*
Mlle de Holzendorf, fille de *Nootka.*

ESCLAVES. — Cavaliers.

Comte de Lehndorf, *Morlaque.*
Comte de Goltz, *Iroquois.*
Major de Gualtieri, *nègre.*
M. Paul de Krudener, *Norvégien.*

M. de Casa-Major, *quakér*.
M. d'Arnim, *chevalier allemand*.
M. de Grutter (mot illisible).
Comte de Keiserling, *highlander*.

Gardes : le chef de brigade Belair, le comte de Malzow, le capitaine Steedman, le *citoyen* Rosily.

Le double quadrille d'esclaves était composé des huit plus jolies femmes et des cavaliers les mieux tournés de la cour et du corps diplomatique. Il y a là bien des noms connus : deux futurs ministres, le comte de Goltz, et le baron, depuis prince de Hardenberg, qui fut quinze ans plus tard l'un des signataires du congrès de Vienne ; le romancier d'Arnim, le diplomate russe Krudener, époux de l'auteur de *Valérie*, plus fameuse qu'il n'eût voulu ; M[me] de Tauenzien, femme d'un général qui figure honorablement, quelquefois vainqueur et plus souvent vaincu, dans les fastes du premier Empire ; les deux demoiselles de Moltke, tantes de l'habile général auquel revient la meilleure part du triomphe de Sadowa ; enfin le *citoyen*, depuis baron Bignon, alors chargé d'affaires de France à Berlin, diplomate illustre, et poëte passable et même chorégraphe au besoin dans ses moments perdus, car c'est sur son manuscrit autographe que nous transcrivons le programme de ce ballet, et plusieurs des stances adressées en intermède aux belles esclaves et aux augustes spectateurs. A cette époque les relations entre la France et la Prusse étaient des plus cordiales ; le premier Consul n'avait pas d'admirateurs plus enthousiastes que Frédéric-Guillaume et la reine Louise, alors dans tout l'éclat d'une beauté qui devait bientôt s'éclipser dans les larmes.

M. de Correa, le ministre portugais qui donna cette fête, fut accrédité dans la suite à Paris. C'était un excellent homme, mais qui avait contracté dans la diplomatie une insurmontable habitude de déguiser à tout propos la vérité. Aussi l'on disait que c'était peine perdue de lui donner des *lettres de créance*.

[redacted]

Outre le manuscrit autographe, le seul qui donne les noms des auteurs, nous avons retrouvé dans les papiers du baron Bignon une copie de ce ballet, copie qui dut servir pour la reine, à en juger par la beauté de l'écriture et du papier.

L'idée de ce divertissement était piquante, et il y a des rencontres assez heureuses dans plusieurs des compliments adressés aux belles esclaves et au couple royal qui honorait la fête de sa présence.

Selon toute apparence, le comte Vingersky, chargé du rôle du marchand d'esclaves, ignorait ou accentuait bizarrement la langue française, car c'était l'interprète qui, à l'entrée de leurs Majestés prussiennes, récitait ces vers de sa façon :

O de l'humanité le modèle et l'honneur,
Roi bienfaisant, reine adorée !
L'infortune, pour vous sacrée,
Retrouve à votre aspect, la joie et le bonheur.
Je le sens trop; déjà votre présence
De mes esclaves même a calmé la douleur,
Et dans leurs yeux fait briller l'espérance.
Que va devenir le vendeur ?
Rassurez-le par un sourire,
C'est pure fiction quand il ose, en ses jeux,
A vos regards offrir des malheureux ;
Il n'en est point dans votre empire.

Après un prologue dans lequel le marchand, toujours par l'organe de l'interprète, fait valoir de son mieux l'assortiment impayable de beautés des divers climats, qu'il offre aux amateurs, nous abordons la série des compliments adressés à chacune des esclaves. Voici quelques-uns des meilleurs :

Mlle DE MOLTKE AINÉE, *Suédoise.*

(C'est un amant maltraité qui parle.)

Sous les climats glacés où le ciel vous fit naître
On ressent les feux de l'amour.
C'est pour les inspirer, surtout pour les connaître,
Que ce Dieu vous donna le jour,
Fille des guerriers scandinaves !

Parmi vos frimas éternels,
Sur ces rocs habités par l'hiver et les braves,
Sous le nom de Freya, Vénus eut des autels.
Elle vous destina pour orner son empire;
Cessez de résister à ses aimables lois;
Le sort de tout ce qui respire
Et d'aimer au moins une fois.
D'un cœur tendre qui vous adore
Pourquoi dédaignez-vous les soupirs enflammés?
Vous êtes belle; mais aimez,
Et vous serez plus belle encore.

Benserade n'eût pas mieux dit en pareille circonstance. Nous voyons ensuite le vendeur s'apitoyant sur le malheur de la belle créole (Mme de Goltz), jadis heureuse épouse et heureuse mère ; il ressent pour elle une compassion proche voisine de l'amour.

Messieurs les acheteurs, payer-la moi bien cher,
Pour me guérir de ma faiblesse.

Il leur recommande aussi la brune insulaire de l'Archipel (Mme de Rhède), inconsolable d'être séparée de son mari. Elle appartient à la catégorie des femmes sensibles et fidèles, article qui devient de plus en plus rare, et qu'on ne saurait trop payer.

Mlle de Blumenthal, *Cosaque.*

L'amour se plaît dans les déguisements ;
Sous cent masques divers il nous suit, nous attaque;
On le voit dans ses jeux charmants
Nègre, Germain, ou Créole ou Cosaque.
Vrai Cosaque, il vit de butin,
Porte en tous lieux le ravage et les flammes,
Et, sans pitié, d'un trait malin
Il blesse à mort nos pauvres âmes.
Ainsi, sous cet habit nouveau
Gardant toujours son caractère,
Quoiqu'il ait perdu son bandeau,
Il est encor bien sûr de plaire....

C'est un officier anglais qui récite le compliment adressé

à Mlle de Holzendorf, *fille de Nootka;* il voudrait être Robinson avec une pareille compagne dans son île. L'un des sujets les plus attrayants est Mlle de Tauenzien, *négresse;* par un rare et charmant caprice, l'Amour a réuni en elle

L'éclat doux de la nuit, l'éclat vif d'un beau jour.

Plusieurs autres compliments contiennent des allusions personnelles, dont le mérite est perdu pour nous. Dans la scène de conclusion, le *Vendeur*, demeuré seul, se plaignait d'avoir écoulé trop vite sa gracieuse marchandise, et le divertissement se terminait par la pièce suivante, adressée à la reine.

LE PROCÈS JUGÉ PAR LA RAISON.

Du haut du céleste séjour
Naguère contemplant l'auguste souveraine
Qui dans Berlin tient sa brillante cour,
La Vertu s'écria : C'est moi qui la fis Reine!
Mais la Beauté dit à son tour :
C'est mon ouvrage, et j'en suis vaine,
Demandez plutôt à l'Amour !
Jalouses à la fois de ce même avantage,
Qui leur fut aussi contesté,
La Grâce, l'Amabilité,
Le revendiquent sans partage.
De leur noble rivalité
Pour finir le procès vivement agité,
La Raison vers elles s'avance ;
Son aspect imposant et plein de dignité
Commande aussitôt le silence.
— Je plains, dit-elle, votre erreur,
Mais la cause en est belle et la rend excusable!
D'une vanité pardonnable
Je ne condamne point l'indiscrète chaleur.
Modérez cependant sa violence extrême,
Et, sans vous disputer l'une à l'autre l'honneur
D'avoir, sur ce front enchanteur,
Placé le sacré diadème
Dont le ciel prit plaisir à le parer lui-même,
Que chacune de vous y mêle quelque fleur,
Du destin c'est la loi suprême.

Obéissez, allez, mes chères sœurs,
De cette reine aimable et belle
Devenez en tout lieu le cortége fidèle ;
Prodiguez-lui vos dons les plus flatteurs,
Comblez-la chaque jour de largesses nouvelles,
Et de vos faveurs immortelles
Continuez d'embellir à jamais
Son esprit, son cœur et ses traits.

Il y avait aussi des madrigaux à l'adresse des esclaves mâles, mais en allemand ; on avait trouvé que ce serait assez bon pour eux.

C'est ainsi que se divertissait, en 1802, la haute société prussienne, dans son heureuse ignorance des maux prêts à fondre sur elle. Quatre ans après, elle n'avait plus guère le cœur à la danse. L'auteur de ces vers, réminiscence lointaine des fêtes françaises du grand siècle, revenait à Berlin faire de la prose peu galante, en qualité d'administrateur de la Prusse, envahie par les vainqueurs d'Iéna. La reine qu'il avait chantée, jadis la plus heureuse femme de son royaume, comme la plus charmante, en était désormais la plus désolée, car ces malheurs étaient en grande partie son ouvrage. Réfugiée sur l'extrême frontière de ses États perdus, elle ressentait déjà les premières atteintes de la cruelle maladie qui devait bientôt la moissonner à la fleur de l'âge et en pleine infortune.

B[on] Ernouf.

LETTRE LATINE DE C.-B. HASE

AU PROFESSEUR FRIÈS, D'IÉNA, SUR LES ÉVÉNEMENTS DE 1801.

Cette curieuse lettre a été publiée, pour la première fois, l'an dernier, à Leipzig, dans une étude biographique sur Fries (1) où se trouve un certain nombre de lettres de ses amis, Savigny, Brentano, Jacobi, Reinhold, et Hase qui contribue à ce recueil épistolaire pour trois pièces, dont deux en allemand, et celle-ci. On comprendra que nous n'ayons pas songé un seul instant à traduire le latin de Hase, qui constitue une forte partie de l'intérêt de la pièce. L'éminent professeur de l'École de langues, mort à Paris, en 1864, avait vingt et un ans lorsqu'il écrivit cette lettre empreinte d'une ardeur juvénile et d'une chaleur d'illusion qui étonneront peut-être ceux qui ne l'ont connu que dans les dernières années de sa vie. Aussi croyons-nous bien faire en y joignant, comme commentaire, la note suivante extraite du Rapport annuel de la Société asiatique, qui jette une lumière inattendue sur les commencements de la carrière du savant helléniste.

« M. Charles-Benoît Hase était né à Sulza, en Saxe, « l'an 1780. Après avoir fait de brillantes études dans son « pays, il se sentit tellement attiré vers les trésors que les « bibliothèques et les collections de Paris offrent aux sa- « vants, qu'il refusa tous les emplois qui lui étaient offerts

(1) *Jakob Friedrich Fries* aus seinem handschriftlichen Nachlasse dargestellt, von E. L. Theodor Henke, Leipzig, 1867, in-8°.

« à l'envi chez lui, et se décida à venir en France. Il se mit « en route à l'âge de vingt et un ans, avec cinquante écus « dans sa poche, ayant endossé un costume semi-militaire, « traînant un grand sabre, et voyageant à pied depuis « Iéna jusqu'au faubourg Saint-Denis, à Paris, où il prit une « chambre et s'empressa de prêter le reste de son petit trésor « à un autre locataire, qui se garda bien de le lui rendre. « Il se trouva ainsi, sans argent, sans connaissances, sans « ressources aucunes, passant son temps au Louvre à étu- « dier les antiques, vivant d'un morceau de pain et discu- « tant avec lui-même s'il ne s'enrôlerait pas comme soldat. « Nous tous qui ne l'avons connu que dans son âge mûr ou « dans sa vieillesse, nous avons de la peine à reconnaître « dans ce jeune homme aventureux, confiant et courageux, « le personnage grave et un peu méticuleux que nous avons « connu. La fortune ne l'abandonna pas : un jour, en reve- « nant du Louvre, il adressa en passant un salut en arabe à « un des mamelouks du premier consul. Cet homme, en- « chanté de trouver quelqu'un qui parlât un peu sa langue, « causa avec lui et lui fit faire la connaissance de Villoison, « qui tira Hase de sa terrible position avec une urbanité et « une délicatesse admirables, en faisant semblant de prendre « de lui des leçons de grec, et en lui procurant des élèves « réels. A partir de ce moment, il se voua entièrement à « l'étude de l'antiquité classique et abandonna les langues « orientales auxquelles il ne se rattacha plus que par sa chaire « de grec moderne à l'École des langues orientales vi- « vantes et par sa présence parmi nous, etc... » (1).

Lettre de C.-B. Hase a Fries (2).

Frisio meo philosophorum per Germaniam principi S. — Abii sane a te, nec vel solenne illud Vale dixi. Nec meum

(1) *Rapport annuel* lu à la Société asiatique le 29 juin 1864, par J. Mohl, membre de l'Institut, secrétaire de la Societé.

(2) Nous nous sommes contentés de souligner les noms propres,



silentium accusabis, si audies me itineris laboribus penitus fuisse *capotatum*; jam vero *capotatum* aliquem ne ad colloquendum quidem (odiosa sunt exempla) nedum ad acute scribendum satis habilem nos duos (nonne ?) experientia docuit. Utcunque est, ego in summa felicitate, Nemesis non audiat! vivimus atque herculice vigemus; multis innotui qui claritatem habent ab ingenio vel scriptis; floremus amicis et amicabus, omnibusque rebus quibus ille quem nosti animus delectari possit. Quanta huic genti comitas, quam incredibilis in peregrinos favor! Quid tu, si decretum mihi esset non commovere ex nova hac patria? nisi ipsa fluctu aliquo novo nos expellat; quod non semel nobis timendum videtur in hac tanta populi mutabilitate. Vos turbas tandem finisse putatis? ain' tu? Nescio, mi care: illud certe scio, odia occulta in animis multorum ex plebe gigni, ex causis de quibus ne latine quidem satis tutum. Satis hic sunto inter fratres ipsos discordiæ; erga præfectorum celeberrimum quemque ingens Cos. suspicio; magistratus, honores, utinam semper ex dignitate collati! Sentit populus et fremit. Accedunt subita omnium pretia post panem, ita ut panis IV libros, quæ ante has XXX dies duodecim solidis veniebant, nunc duodeviginti emamus; hoc larga querelæ materies. Nondum tamen, si judicio utare, hoc momento metuenda seditio aut seditionis simile; nam annona, etsi cara, tamen sufficiens. Et ingens in milite Coss. fulcrum. Quæ sola huic popello illata vulnera sanare potest, mercatura, jacet adhuc; quia cunctantur negotiatores se in periculum dare, bene gnari merces, quæ ex coloniis jamjam adventitant, bene magnam mutationem in ceterarum pretio facturas; tum quia pecunia numerata a multis nondum promitur metu novarum rerum; denique quia officinarum multitudo nondum penitus torporem excussit. Et sibi officiunt,

sans entrer dans aucune explication à propos de personnages historiques connus de tout le monde et d'abréviations transparentes. M. pour « millia », Coss. pour « consules » ne sauraient offrir de difficulté pour aucun lecteur.

quia tam multæ. Nonne et te tristi nuntii percusserunt de Ægypto dêdita? Eheu, tam certa res est, ut vel editor *der allgemeinen Zeitung* sit crediturus. Innotui hic cuidam senatori *Thurot*, cui inter intimos *Geoffroy*, chemicus, quem per famam nosti, exercitus per Orientem comes. Hic nunc redux Massiliæ dedit ad Thurotum literas bene longas de provinciæ statu et belli. Monstra tibi facta in hac regione. Omnes præfecti ingentem pecuniam incolis extorserant; sed alii hanc in zona servare, alii Cahiræ, Thamiati, Alexandriæ palatia, balnea, suburbana, agros emere; hi « généraux fondataires », illi « généraux mobiliaires » joco vocabantur. Inde, cum immineret Anglus, turpis dissensio; illi urgere ad abeundum, hi ad manendum et resistendum. *Menou*, cum confertis signis in hostem iret, quæ certe unica via erat mittendi in compendium belli, *Regnier* et *Belliard*, quorum hic gynæceum plus triginta puellis secum transfretat, ille ducenta millia francorum, quos dicunt, octodecim mensibus corrasit, se subtrahere, imperium spernere. Sic miles in partes tractus, sic disciplina sublata, sic illud primum vulnus acceptum, post quod statim res in Oriente collapsæ. Satis heroice *Menou* Alexandriæ; aiunt plures jam fame interiisse et tum demum compositione nostros egressos honeste et sub signis, sed egressos! Ipse audii *Thibaudeau* oratorem in senatu disserentem duodetriginta M. Gallorum in Ægyptum transiisse, nec plura; viginti tria nunc redire, non computatis barbarorum cohortibus; ita pugnas et luem per tres et quod excurrit annos plura quam v millia non absumsisse. Credat Judæus Apella! nec ego. Ingens Græcorum et Coptarum luctus, quorum ad tria millia Turcæ, Cahiram ingressi, contra pacta jugulaverant, pluribus imminere fatum putabatur. Sed hæc hic anxie celantur, ob turpitudinem. Nos hic in magna exspectatione pacis; tamen *Cobentzel*, *Lucchesini*, *Markoff*, *Cornwallis* adhuc Lutetiæ. Splendide agunt, familia maxima, crebris conviviis. Cæteri satis modesti, ut regulorum servi in re publica (noli ridere, juvat magnifice loqui); solus

Cornwallis satis Βρεττανικῶς h. e. tam arroganter, ut vix ferri possit. Nuperrime, ut fertur, ingens jurgium cum Cos. — XL. M. militum Dominicam (saint Domingue) trajectura erant ad *Toussaintii* conatus utcunque opprimendos. *Cornwallis*, bene edoctus tantam Gallorum vim satis superque esse vel ad totam Americam sibi vindicandam, vehementer contra niti; tandem cum jam classis in eo esset ut solveret, Cos. annuntiare Anglos eam alto prohibituros usque ad consummatam pacem. Longa de hac re altercatio, in qua Cos. ita incaluisse ferunt, ut se arma resumturum minaretur, ni suo milite ad voluntatem uti liceret. Tandem dilata navigatio. Vagus de his per urbem rumor, similiter de *Luciani* inimicitiis in Cos. Tu quid ad religionem Papicolarum hic undique restauratam? Deus bone ! huccine tandem erupisse tot annorum insanos labores ! Credebam olim (non nego hoc, somnia erant, sed beatorum) tempus fore, imo jam adesse, quo princeps populus expers monacalis furoris et insulsi tyranni, sincerum profiteretur pietatis dogma, abactis nugis. Nam hoc, mea lux, etsi jam persuasum habebam, tamen rerum conditio per Galliam mihi confirmavit, siquidem aliquando cunctas gentes humanitate, amore, caritate amplecti, si et infimo cuique jura debita illæsa linquere, si his quas ad deterius sors detrusit lucem aliquam literarum porrigere, si fratrum instar in unum quasi grande contubernium coire volumus, proculcandum est nobis illud monstrum infame quod genuit Roma, Vienna nobis aluit, Europa tulit, ex quo vel nostra Reformatorum superstitio quasdam maculas traxit. Prosternere potuerant novissima tria sæcula; suffocare non potuerunt. O factum a nostro consule sane Romanum, sed Romano-catholicum! Ejusne fraus, sive error? Neutrum puto, sed coegit cæcus vulgi furor. Quidvis enim ergo potius, quam ut nova hæc macula inuratur laudatissimæ olim indoli. Hic dies dominica sanctissime observari, sperni decima et libertatis æra, nobilissimus quisque et omnes castrorum Condæorum reliquiæ rhedis rapi in ecclesias, tripudiare, perniciem in capita

hæreticorum deprecari (vera narro et quæ ex parte ipse audivi et vidi), istos qui theophilanthropis nomen dederant persequi; sacerdotes exsilio reduces calumnias publice et privatim in remp. ejusque defensores fautoresque, in Coss., in aliter de religione sentientes, in illos ex ipsis spargere, qui juraverunt se reip. et officio fidos fore. Et omnia ut serviant Deo ! Bene.

Sed abeamus a publicis. Tua in re quid? Quid jus tuum naturæ, quid auditores, quid contubernales et commensales? O quæ penna me tibi sistat, ut una saltem matutina tuis narrationibus condita compotatiuncula tecum frui possem, qua mihi, ut scis, nihil erat jucundius! Tu quem unice diligo, vale; *Schutzium* illum (quem nunc tandem doctorum esse puto) si convenis, salutem illi a me dicito; *Kohlero* item et si qui alii ex eo numero adhuc apud vos degunt. Quid meus *Drosus* agitat? Scribe, scribe, usque ad *capotismum*, grandi aliqua epistola, longa, lata, historico-philosophica, ut soles. Veneror te, mea lux, et adoro; amoris enim certe verbum leve est in eum, quem omnes, non ut hominem, sed ut dæmonem quemdam contemplabantur. Vale. Parisiis, xv kal. mens. nivos., anni reip. X (8 dec. 1801). Carolus HASE.

P. S. Bene cohibe, quæso, Drosum (1) nostrum. A mea velut manu est et disciplina ; quæ ego incœpi, tu, consummato.

(1) Nous n'avons pu découvrir qui était ce Dros que Hase réclame si chaudement, comme maître et comme ami.

LE CHATEAU D'ANCY-LE-FRANC.

Le grand travail de M. Claude Sauvageot sur les palais, châteaux, hôtels et maisons de France du quinzième au dix-huitième siècle est terminé, et l'on peut actuellement apprécier cette œuvre considérable qui s'adresse également à l'artiste, au savant et au simple curieux. Ces quatre volumes renferment vingt-sept monographies complètes : celles des châteaux d'Ancy-le-Franc, d'Angerville, d'Arnay, de Beaumesnil, de Bussy-Rabutin, des Ifs, de Joigny, de la Ferté-sous-Jouarre, de Maisons, de Martainville, de Nantouillet, de Saint-Germain en Laye, de Sully, de Tanlay, de Wideville et du Pailly ; des hôtels Lambert, Montescot, Vogué, Ecovil; du palais de justice de Dijon, du palais archiépiscopal de Rouen; des vieilles maisons de Arcueil, Rouen, Chartres et Dijon : plus de trois cents planches accompagnent d'excellentes notices où l'histoire et l'archéologie sont heureusement réunies, et toutes sont gravées avec un soin exquis. La dernière livraison renferme la monographie du beau château d'Ancy-le-Franc : nous allons en dire quelques mots.

Les plans du château d'Ancy sont attribués, par la généralité des chroniqueurs, au Primatice, qui exerça, comme on sait, une sorte de domination artistique en France, surtout au point de vue architectural. M. Sauvageot fait remarquer qu'il est bon de se montrer excessivement réservé au sujet des monuments attribués au Primatice, mais qu'Ancy du moins est digne d'un pareil auteur.

Le château fut originairement construit au milieu du

(1) *Palais, châteaux, hôtels et maisons de France* du seizième au dix-huitième siècle, par M. Cl. Sauvageot, 4 vol. in-4°, Paris, Morel, 1868.

seizième siècle par Antoine III de Clermont-Tonnerre, qui tenait la terre de sa mère, Anne Husson, par une donation en date de l'année 1532 : il épousa Françoise de Poitiers, sœur de la célèbre Diane, et il fit commencer immédiatement les travaux, car, au-dessus d'une petite porte de fer très-intéressante, on lit la date 1546 ; or ces travaux marchèrent rapidement, puisque des peintures portent le millésime de 1578, l'année même de la mort d'Antoine de Clermont. Ses descendants y demeurèrent jusqu'en 1683, où le comte François-Joseph, trop obéré, dut vendre le domaine au marquis de Louvois, qui possédait aux alentours des terres mmenses dont Mme de Sévigné a souvent parlé. Le grand ministre y parut rarement, mais le château était encore aux Louvois au moment où la révolution le dévasta. Le dernier marquis de Louvois mourut en 1844, et, avant la fin de l'année, son fils adoptif, le comte de Lasalle, vendait Ancy au marquis de Clermont-Montoison, qui maria sa fille unique au marquis, aujourd'hui duc de Clermont-Tonnerre. Plusieurs de nos rois ont visité Ancy-le-Franc : on croit que Henri II et Henri III s'y arrêtèrent ; mais Henri IV, qui comptait Charles-Henri, comte de Clermont et de Tonnerre, pour l'un de ses plus dévoués partisans, y vint positivement plusieurs fois ; Louis XIII, le 30 avril 1631 ; Louis XIV y passa avec toute sa cour, enfin Madame la Dauphine s'y arrêta en revenant de Vichy, au mois de juillet 1830. « C'est dans la chapelle d'Ancy-le-Franc, comme l'écrit M. Sauvageot, qu'elle entendit pour la dernière fois chanter sur la terre de France le *Domine salvum fac Regem.* »

Du Cerceau, le célèbre auteur des *Plus excellens bastimens de France*, déclare qu'il « trouve ce logis bien mignard et à son gré ». Le fondateur du château mourut, comme nous l'avons dit, en 1578, laissant les constructions complètes : Ancy présentait alors, comme aujourd'hui, quatre façades formant une cour richement ornée : l'extérieur était pourvu de solides défenses militaires, l'intérieur fournissait tous les moyens de laisser l'art italien y déve-

lopper ses riches fantaisies. Charles-Henri, petit-fils d'Antoine III, doubla le nombre des ouvertures et construisit le magnifique balcon de la grande façade. Nous n'entrerons pas dans le détail de l'excellente monographie de M. Sauvageot, ne pouvant faire passer sous les yeux de nos lecteurs les belles planches qui l'accompagnent. Nous dirons seulement que le plan d'Ancy est digne d'être étudié : au rez-de-chaussée, de grandes salles ou galeries voûtées, aux quatre coins de la cour, quatre escaliers conduisant aux étages. Partout de riches sculptures, de belles peintures, des inscriptions pieuses, des sentences philosophiques. La chapelle, la salle des gardes, éclairées par neuf fenêtres, la chambre aux fleurs, la chambre du cardinal, la galerie du *Pastor fido* sont surtout à noter. Il faut ajouter que M. le duc de Tonnerre a entrepris une restauration complète du château, qui sera complétement restitué, selon les plus pures données de la science archéologique, et redeviendra l'un des plus splendides monuments de notre pays. Nous sommes heureux de pouvoir l'en féliciter et l'en remercier publiquement.

E. de Barthélemy.

NOTE

DE M. DE MONTMERQUÉ

SUR LES CENT JOURS.

Cette note manuscrite a été trouvée annexée à un exemplaire de l'*Itinéraire de Buonaparte de l'île d'Elbe à Sainte-Hélène* par Fabri (1817, 2 v. in-8). — Voir catalogue Montmerqué, n° 2782. — Malgré la passion politique qui peut-être rend l'auteur injuste envers les personnes, elle contient assez de faits curieux pour être lue avec plaisir.

RÉCIT DE CE QUI S'EST PASSÉ LORSQUE LES FÉDÉRÉS DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE ET DU FAUBOURG SAINT-MARCEAU FURENT PRÉSENTÉS A NAPOLÉON LE DIMANCHE 14 MAI 1815.

M. Fabri, auteur de l'*Itinéraire de Buonaparte*, n'a pas eu sur cette scène révolutionnaire de l'usurpation des renseignements suffisants (1). Mon grade de capitaine dans la garde nationale m'a rendu le témoin de plusieurs faits curieux que je vais rapporter ici (2).

Le samedi 13 mai, tous les capitaines et les officiers supérieurs furent convoqués pour six heures du soir chez M. Richard Lenoir, alors colonel de la 8e légion.

Je m'y rendis avec M. Laisné, Hilaire, capitaine de la 2e compagnie du 1re bataillon; je commandais la 1re com-

(1) Voir t. I, p. 323.

(2) Voir le récit de cette triste fédération dans l'*Histoire du 20 mars, par Gallais*. Paris, 1815, in-8, p. 308. Il a vu cela de trop loin.

pagnie; d'anciennes relations et notre commun dévouement à la cause du roi nous réunissaient.

Le colonel Richard reçut le corps des officiers dans son jardin; il nous dit que l'exemple de la fédération bretonne avait excité parmi les ouvriers des faubourgs un tel degré de fermentation et d'enthousiasme qu'il n'était plus possible d'en arrêter l'élan; qu'il ne fallait plus s'occuper que de diriger ce qu'on ne pouvait plus contenir.

Un grand nombre d'officiers firent des représentations sur le danger d'armer cette populace; je dis au colonel que les honnêtes gens tremblaient en pensant que tous ces hommes des faubourgs auraient des armes chez eux; il écarta l'objection en promettant que les armes seraient déposées dans des magasins et ne leur seraient confiées qu'au moment du besoin « D'ailleurs, nous disait-il, on ne connaît pas mes ouvriers; ce ne sont plus les hommes qui ont fait la révolution; ils sont tous honnêtes et vertueux, et reculeraient devant une mauvaise action. »

Il n'y avait pas lieu de délibérer, puisque c'était un parti arrêté. Il fallait seulement s'entendre sur les moyens d'exécution.

Le colonel annonça qu'il avait un ordre du général comte Durosnel, commandant en chef de la garde nationale, portant que les officiers de la légion accompagneraient les fédérés aux Tuileries. Beaucoup d'officiers ne répondirent que par l'expression de leur indignation; d'autres firent observer que le but du général était d'empêcher les nouveaux enrôlés de vaguer çà et là et de commettre des désordres. Ce motif en détermina un assez grand nombre à obéir.

Je dois rendre ce témoignage aux officiers de la 8e légion, que l'on n'en remarquait que fort peu qui fussent disposés à favoriser ces mouvements.

Ce point arrêté, le colonel nous dit qu'une adresse avait été rédigée, et qu'on allait nous en donner lecture. Je marchais à ce moment-là à côté de Richard Lenoir, et je lui témoignai mon étonnement de ce qu'une pareille adresse

était proposée au corps des officiers. « Oh ! ce n'est pas « pour vous, messieurs, me répondit-il avec vivacité ; les « officiers ne sont que témoins, ils ne sont pas acteurs, ils « font là l'office de la gendarmerie ; mais ce sont ces bonnes « gens qui veulent exprimer leurs sentiments à l'Empereur ; « c'est un peu chaud, mais il le fallait. C'est Tissot qui a « fait l'adresse; elle est très-bien, et je désire que vous l'en« tendiez. »

Bien certain d'être placé en dehors de cette scène de saltimbanques, je n'insistai plus.

Tout en marchant dans le jardin de Richard Lenoir, nous étions parvenus à une salle de tilleuls située presque à l'extrémité.

Les officiers s'y trouvaient réunis en assez grand nombre; le colonel annonça que la lecture de la lettre allait être faite.

Aussitôt Tissot monte sur un tonneau qui se trouvait là par hasard, et, du haut de cette tribune aux harangues bien digne de ceux qu'il faisait parler, il lit d'un ton emphatique, mais avec un véritable talent de déclamation, l'adresse que l'on mettait dans la bouche des fédérés. Cette lecture fut reçue froidement ; quelques énergumènes essayèrent vainement d'échauffer l'assemblée.

Tissot, cependant, descendu de son tonneau, se retrouvait à notre niveau. M. Laisné, qui avait été son camarade d'études et avait conservé l'habitude de le tutoyer, s'approche de lui et lui demande comment il a pu dire de sang-froid une chose aussi fausse ; comment il a pu commencer son discours par ces mots : *Le peuple français n'a vu qu'avec indifférence le retour des Bourbons.* « Tu ne te souviens donc pas, continue M. le capitaine Laisné, de ce que depuis quelques mois l'on appelle la révolution des *mouchoirs blancs*? Tu n'as donc pas vu Paris le 12 avril et le 3 mai 1814 ? Étions-nous indifférents, nous autres qui couvrions les Bourbons de nos unanimes applaudissements ? Passe pour ta canaille; on a toujours remarqué qu'elle y avait pris peu de part. » Je m'étais

joint à M. Laisné, et je soutenais l'exactitude de ce qu'il venait d'avancer, lorsque le colonel, voyant la discussion qui s'animait, s'approche de nous et s'informe de l'objet de la conversation. Tissot lui fait part de ce qui nous a choqués, et à mon grand étonnement Richard-Lenoir dit à Tissot : « Ces « messieurs ont raison, la haute classe a accueilli les Bour-« bons; il ne faut pas gâter notre cause par un mensonge. « Messieurs (en se tournant vers nous), vous serez sa-« tisfaits, la phrase sera changée. »

Elle le fut en effet; le colonel nous en réitéra l'assurance le lendemain, et on prononça cette première phrase de la manière suivante : « Nous n'avons vu qu'avec indifférence, etc., » ce qui était vrai, puisque l'orateur allait parler au nom de la plus vile populace.

Ce Tissot est le traducteur des *Bucoliques* de Virgile, le successeur de l'abbé Delille au Collége de France; et en même temps il exploite une filature de coton au faubourg Saint-Antoine. Je certifie ce fait comme étant de la plus rigoureuse exactitude.

Paris, le 9 avril 1816.

MONTMERQUÉ,

Conseiller à la cour royale, capitaine de la 1re compagnie 1er bataillon 8e légion depuis le mois de janvier 1814.

P. S. — J'oubliais un fait singulier. Lorsque, le dimanche 14 mai, avant le départ pour les Tuileries, le colonel nous rencontra sur la place de la Bastille, M. Laisné et moi, il nous dit : « Vous serez contents, Messieurs; la phrase est changée, votre observation était juste; nous autres, nous n'avons et ne devons pas avoir d'opinion; nous allons trouver cet homme (parlant de Bonaparte) parce que c'est un bon général et qu'il va repousser l'étranger; mais nous ne sommes pas plus pour l'un que pour l'autre. »

Ce pauvre Richard était dans l'enivrement de son importance; il regardait avec une complaisance qui nous divertissait ces longues phalanges d'ouvriers déguenillés qui

ressemblaient plutôt à une chaîne de forçats qu'à une garde bourgeoise. M. Laisné lui fit remarquer encore ce matin-là combien il devait se défier de la faveur populaire dont il paraissait être en ce moment l'objet, qu'il se souvînt de Santerre qui, après avoir été chéri de la populace, était devenu l'objet de sa haine. La hardiesse de cette dernière observation m'étonna, elle ne fut cependant pas mal reçue.

Ce colonel Richard est au fond un assez bon homme qui n'a pas assez de moyens pour être chef de parti. Il n'était que l'instrument de Maret, et il était continuellement excité par son caissier, nommé Calmer, capitaine de grenadiers du 3e bataillon, ardent fanatique qui affectait le caractère comme la physionomie du Brutus romain et ne cessait de se répandre en exclamations républicaines et atroces contre les Bourbons.

Cette horde se mit en marche; les officiers marchaient devant, sur les deux côtés de la colonne. Calmer essaya pendant la route de nous faire crier : *Vive l'Empereur!* mais les officiers restèrent muets. Cette masse se composait de 5,000 hommes environ. Elle arriva dans ce nombre aux Tuileries, et elle en partit de même, ce que l'on dut aux soins des officiers qui empêchèrent toute jonction sur la route. Qu'on leur pardonne cette démarche qui leur a coûté plus que je ne puis le dire ; c'est peut-être à elle que Paris a dû ce jour-là son salut.

Arrivé aux Tuileries, je me mis à l'écart du côté du pavillon de Marsan. Bonaparte parut effrayé des brigands que nous avions accompagnés ; il traversa les rangs au grand galop, ses aides de camp pouvaient à peine le suivre.

Rien n'était plus comique pour l'observateur royaliste que les physionomies indignées de la garde impériale ; du moment que leur maître avait recours à cette vile canaille, ces braves le regardèrent comme perdu sans ressources.

M. Laisné et moi, nous n'avions pas apparemment suffisamment contrefait nos figures : nous fûmes cassés comme capitaines par décret du 29 mai 1815, et, au retour du roi

nous fûmes renommés, M. Laisné comme colonel, et moi comme capitaine. Je joins ici la lettre par laquelle Richard Lenoir m'annonça ma destitution. C'est une petite curiosité qui vient à l'appui de ma relation; on y remarquera la première ligne (Richard n'était pas tenu de savoir l'orthographe). Tissot est encore vivant : la publication de mon opuscule lui serait pénible; d'ailleurs nous nous rencontrons à l'Institut et chez M. de Lancy, à Sainte-Geneviève. Ainsi se bien garder d'imprimer ces quelques pages, au moins jusqu'à nouvel ordre (1).

8e *légion. Garde nationale sédentaire.*

Paris, 31 mai 1815.

Le chef de légion à M. *Montmarquet*, capitaine, rue de Thorigny, n° 6.

Je vous *instruit* avec regret que Sa Majesté l'Empereur, par son décret du 29 courant, vous fait cesser vos fonctions de capitaine du 1er bataillon 1re compagnie de la 8e légion.

Agréez l'assurance de ma considération.

Le chef de la 8e légion. RICHARD LENOIR.

(1) M. Tissot, de l'Académie française, est mort le 9 avril 1854.

CORRESPONDANCES BIBLIOGRAPHIQUES.

QUATRE LETTRES ADRESSÉES A M. DE SOLEINNE PAR BARBIER, BEFFARA, BRUNET ET VAN PRAET, 1818-1836.

Paris, 6 avril 1818.

Monsieur,

Je me fais un vrai plaisir de vous adresser ma notice sur Thomas Guyot (1), que je considère comme le véritable traducteur des *Captifs* de Plaute (2).

La pièce de Bastide (3) que nous cherchions est intitulée *Gézoncourt* et *Clémentine*, tragédie bourgeoise en cinq actes et en prose ; elle se trouve dans le premier volume du *Penseur*, Bruxelles, 1766, 2 vol. in-12.

Dans un opuscule de Bastide, que je possède, cet auteur se déclare auteur de *dix* pièces de théâtre. L'une d'elles a pour titre *les Étrennes;* une autre est intitulée *les Caractères*, comédie en trois actes et en vers. Tout cela ne nous conduirait qu'à la connaissance de sept pièces. C'est à vous,

(1) *Notice sur la vie et les ouvrages de Thomas Guyot*, 1813. Tirage à part d'un article du *Magasin encyclopédique*.

(2) C'est aussi l'opinion de l'abbé Goujet (*Bibl.*, t. IV), qui a trouvé le nom de Guyot sur le catalogue manuscrit de la Bibliothèque du Roi. La traduction dont il est question est intitulée ainsi : *Nouvelle traduction des Captifs de Plaute*, avec des notes. Paris, Cl. Thiboust, 1666, in-12.

(3) J.-F. Bastide de Marseille, polygraphe, collaborateur de la *Bibliothèque des Romans*.

Monsieur, à compléter le nombre de dix. Votre collection épargnera un jour bien de la peine aux bibliographes. Dès ce moment elle inspire bien de l'estime pour son auteur. C'est dans ces sentiments que je vous prie de me croire votre dévoué serviteur.

BARBIER.

En marge, M. de Soleinne a écrit les titres des dix pièces de Bastide réclamés par Barbier : *Gézoncourt et Clémentine*, *l'Épreuve de la probité*, *le Jeune Homme*, *les Étrennes*, *les Caractères*, *les Extrêmes*, *Clémentine*, *les Deux Talents*, *les Caractères de la musique*, *le Désenchantement inespéré*.

2 juin 1831.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le dix-huit février 1829 pour vous parler d'un portrait de Molière et d'un catalogue des éditions de ses œuvres, en vous priant de me donner des notes de celles que vous avez.

Vous me fîtes l'honneur de me répondre, le vingt, que vous ne pouviez alors vous livrer à ces recherches, parce que la pièce où étaient la plupart des éditions de Molière était obstruée par des livres dont vous vouliez vous défaire, et que M. Silvestre devait venir prendre au premier jour ; qu'aussitôt que cet enlèvement serait fait, vous m'enverriez la note de ces éditions.

Tout en continuant mes recherches des œuvres de cet homme célèbre, françaises et étrangères, et même des premières éditions de ses comédies, j'ai négligé depuis plus de deux ans d'avoir l'honneur de vous voir et de vous prier de me donner la communication de toutes les éditions que vous avez.

M. Van Praët vient de me procurer la connaissance de *vingt-sept* premières éditions des comédies, et j'en ai pris

CORRESPONDANCES BIBLIOGRAPHIQUES.

QUATRE LETTRES ADRESSÉES A M. DE SOLEINNE PAR BARBIER, BEFFARA, BRUNET ET VAN PRAET, 1818-1836.

Paris, 6 avril 1818.

Monsieur,

Je me fais un vrai plaisir de vous adresser ma notice sur Thomas Guyot (1), que je considère comme le véritable traducteur des *Captifs* de Plaute (2).

La pièce de Bastide (3) que nous cherchions est intitulée *Gézoncourt* et *Clémentine*, tragédie bourgeoise en cinq actes et en prose ; elle se trouve dans le premier volume du *Penseur*, Bruxelles, 1766, 2 vol. in-12.

Dans un opuscule de Bastide, que je possède, cet auteur se déclare auteur de *dix* pièces de théâtre. L'une d'elles a pour titre *les Étrennes;* une autre est intitulée *les Caractères*, comédie en trois actes et en vers. Tout cela ne nous conduirait qu'à la connaissance de sept pièces. C'est à vous,

(1) *Notice sur la vie et les ouvrages de Thomas Guyot*, 1813. Tirage à part d'un article du *Magasin encyclopédique.*

(2) C'est aussi l'opinion de l'abbé Goujet (*Bibl.*, t. IV), qui a trouvé le nom de Guyot sur le catalogue manuscrit de la Bibliothèque du Roi. La traduction dont il est question est intitulée ainsi : *Nouvelle traduction des Captifs de Plaute*, avec des notes. Paris, Cl. Thiboust, 1666, in-12.

(3) J.-F. Bastide de Marseille, polygraphe, collaborateur de la *Bibliothèque des Romans.*

Monsieur, à compléter le nombre de dix. Votre collection épargnera un jour bien de la peine aux bibliographes. Dès ce moment elle inspire bien de l'estime pour son auteur. C'est dans ces sentiments que je vous prie de me croire votre dévoué serviteur.

BARBIER.

En marge, M. de Soleinne a écrit les titres des dix pièces de Bastide réclamés par Barbier : *Gézoncourt et Clémentine, l'Épreuve de la probité, le Jeune Homme, les Étrennes, les Caractères, les Extrêmes, Clémentine, les Deux Talents, les Caractères de la musique, le Désenchantement inespéré.*

2 juin 1831.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le dix-huit février 1829 pour vous parler d'un portrait de Molière et d'un catalogue des éditions de ses œuvres, en vous priant de me donner des notes de celles que vous avez.

Vous me fîtes l'honneur de me répondre, le vingt, que vous ne pouviez alors vous livrer à ces recherches, parce que la pièce où étaient la plupart des éditions de Molière était obstruée par des livres dont vous vouliez vous défaire, et que M. Silvestre devait venir prendre au premier jour; qu'aussitôt que cet enlèvement serait fait, vous m'enverriez la note de ces éditions.

Tout en continuant mes recherches des œuvres de cet homme célèbre, françaises et étrangères, et même des premières éditions de ses comédies, j'ai négligé depuis plus de deux ans d'avoir l'honneur de vous voir et de vous prier de me donner la communication de toutes les éditions que vous avez.

M. Van Praët vient de me procurer la connaissance de *vingt-sept* premières éditions des comédies, et j'en ai pris

des notes. Vous en avez sans doute aussi que je désire voir et noter également.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'indiquer, par la poste, un jour de la semaine prochaine, à onze heures, où je pourrai me rendre chez vous et où vous voudrez bien me sacrifier un peu de votre temps pour me communiquer les éditions que vous avez.

J'ai en ma possession une certaine quantité de doubles exemplaires des opéras représentés. Je vous en communiquerai la liste. S'il y en avait quelques-uns qui vous manquassent, ils seraient à votre disposition.

Je pourrai même vous porter le paquet, *si vous le désiriez*, et vous les examineriez à loisir.

J'attends une réponse deux jours à l'avance. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BEFFARA,

rue Saint-Lazare, n° 22, chaussée d'Antin.

A Monsieur, Monsieur de Soleinne, rue Plumet, au coin du Boulevard Saint-Germain.

Monsieur,

Déjà depuis quelques jours le bruit des importantes conquêtes par vous faites à la vente du grand Richard Héber est parvenu à mon oreille; et, pour m'assurer de ces faits importants, je me proposais d'aller un de ces jours mettre votre complaisance à contribution.

Mais, comme votre obligeance pour moi est plus grande que ma curiosité, vous voulez bien me prévenir là-dessus. Pour répondre à votre aimable invitation, j'ai le projet de me rendre mercredi 18, entre midi et une heure, rue Plumet. Nous examinerons les deux *Célestines*, et peut-être

pourrais-je vous donner sur le lieu d'impression et l'imprimeur de l'édition de 1499 des détails que vous n'avez pas.

Je suis en attendant, Monsieur, votre tout dévoué serviteur,

BRUNET.

Timbré du 19 mars 1836, année de la vente de S. Richard Héber.

M. de Soleinne y acquit l'exemplaire de la *Celestina*, édit. de 1499, dont parle Barbier, et qui fut adjugé plus tard à la vente Soleinne pour 409 francs à M. Techener. Il est porté sur l'ancien catalogue de cette maison au prix de 680 francs, et appartient aujourd'hui à M. Salamanca. (Voy. *Description bibliographique des livres choisis en tousgenres composant la librairie Techener*. Tome II, 1858, n° 11,383.)

Paris, le 29 juin 1829.

J'ai l'honneur de saluer M. de Solenne (*sic*). Je prends la liberté de lui demander s'il ne pourrait pas me donner quelques renseignements sur un opéra allemand mis en musique par Winter et lequel, dit-on, a été traduit en français (il y a) déjà une douzaine d'années dans le royaume de Westphalie.

Cet opéra est intitulé *le Sacrifice interrompu;* M. de Solenne voudra bien recevoir d'avance tous mes remercîments.

VAN PRAET.

LETTRE DE S. DULAURE A BERRIAT SAINT-PRIX.

Paris, 25 décembre 1832.

Depuis deux jours, mon cher et honorable confrère, je cherche dans ma mémoire et dans ma bibliothèque de quoi satisfaire à vos diverses demandes. J'ai remué une partie de

mes livres pour mon exemplaire du *Fureteriana;* vaines recherches. Donnez-moi un peu plus de temps et je pourrai parvenir à vous contenter, ce que je désire bien sincèrement.

Quant à la *Promenade sur l'âne*, je vous affirme l'avoir vu exécuter, à Clermont, dans ma jeunesse, sinon deux, au moins une fois. Si j'avais le temps de faire des recherches, je suis sûr que, sans sortir de mon cabinet, je vous trouverais ce que vous désirez. Les jours sont si courts, je suis si faible pour monter à une échelle ! Quel que soit mon désir de vous obliger, je ne puis le faire en peu de temps.

Agréez mes salutations et mes regrets.

DULAURE.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Histoire d'Apelles, par Henry Houssaye. *Paris, Didier et Ce*, un vol. in-8°, fig.

Nous sommes quelque peu en retard pour parler de ce livre intéressant, œuvre d'un tout jeune écrivain qui a le bon goût, rare en ce temps-ci, de se prendre aux études sérieuses. La biographie d'Apelles était-elle possible ? L'auteur répond par son titre : la biographie, non, l'histoire, oui. « Nous n'avons, dit-il (1), la vie complète, suivie et raisonnée d'aucun artiste de l'antiquité. Parmi eux Apelles est encore un des privilégiés; mais que de lacunes, que de chaînons brisés, perdus, dans cette longue chaîne de sa vie ! On le sait, le livre de Pline fourmille d'erreurs chronologiques, de répétitions contradictoires. La vie de chaque artiste n'y a ni commencement ni fin : quelquefois il cite les dates, quelquefois il ne le fait pas. Tantôt il parle de la patrie du peintre, tantôt il l'oublie. Placées sans aucun ordre, les descriptions de tableaux embarrassent les anecdotes; le fil de l'histoire est coupé à chaque instant. Cependant c'est encore dans l'*Histoire naturelle* que nous trouvons le plus de renseignements; car combien faut-il lire d'autres volumes pour trouver une page, combien de pages insignifiantes pour un mot ! Athénée raconte une historiette; Vitruve donne un procédé de peinture; Lucien fait une description; Pausanias nomme un tableau; Plutarque cite un bon mot. Quelquefois même ce n'est qu'un souvenir, un simple nom que nous trouvons après de minutieuses lectures dans les œuvres de Cicéron, d'Ovide, d'Horace, de

(1) Ch. vi. Si Apelles suivit Alexandre en Asie.

Macrobe, de Pétrone ou d'Apulée. On voit quelle difficulté il y a, en s'aidant de pareils documents, à écrire la vie d'Apelles, de Phidias, de Zeuxis, de Praxitèle ou de tout autre artiste. C'est un travail de reconstruction qu'on entreprend avec des matériaux épars ou qui souvent n'existent plus que de nom. » Cette besogne, M. Henry Houssaye l'a faite avec zèle et avec intelligence. Ne pouvant, comme l'indique son titre, écrire la biographie d'Apelles, méthodiquement, année par année et œuvre par œuvre, il en a fait l'histoire; c'est-à-dire qu'il est allé chercher dans Plutarque, dans Quinte-Curce, Justin, Strabon, Aulu-Gelle, etc., etc., tous les faits inclus entre les dates présumées de la naissance et de la mort du peintre d'Alexandre : il a fait une histoire dont Apelles est le pivot. Et la méthode est bonne, parce qu'elle permet de classer approximativement le petit nombre de faits connus relatifs au personnage et de les tirer du vague de la légende. Les campagnes d'Alexandre expliquent la vie d'Apelles et datent ses œuvres, du moins dans un certain laps. L'argumentation de M. H. Houssaye sur ce point est, sinon définitive, au moins ingénieuse et séduisante, et on doit lui savoir bon gré de ses recherches et de ce qu'il a trouvé. C'est une thèse, mais une thèse qui certainement mérite à son auteur l'investiture. Dans ce récit ample, abondant, qui embrasse tout l'horizon d'un siècle, les anecdotes dont se composait jusqu'ici la légende d'Apelles (le Jugement du cheval, la rencontre avec Laïs, le Portrait de Campaspe, la visite à Protogène, le mot du cordonnier, etc.) s'étagent et se graduent. Ce qui manque au surplus pour la biographie d'Apelles, bien autrement que les faits, ce sont ses œuvres. Hélas! penser que tout ce qui nous reste du plus grand peintre de l'antiquité, c'est le souvenir vague, répété et modifié par les sculpteurs et les graveurs d'une seule de ses œuvres! car il est impossible de prendre au sérieux l'allégation du facétieux jésuite qui attribue à Apelles les fameuses *Noces aldobrandines* du Vatican, peinture évidemment italienne devant laquelle on passerait rapidement si, au lieu d'être ostensiblement placée sous verre au Musée romain, elle était restée confondue parmi les peintures pompéiennes du Musée de Naples.

M. Henry Houssaye nous promet sur la couverture de son livre une *Histoire de la conquête de la Grèce par les Romains*; c'est une belle et vaste tâche pour laquelle nous lui souhaitons bon courage et bon succès.

C. A.

John Ratcliffe, le bibliophile. — Les *Notes and Queries* du mois dernier donnent sur ce singulier personnage les détails suivants extraits d'un ouvrage intéressant, intitulé : Promenades à la paroisse de Bermundsey (*Perambulations of Bermundsey' Parish*).

A East Hall, dans le voisinage, habitait John Ratcliffe, membre de la Société des antiquaires, célèbre bibliomane, qui y mourut en 1776. Le goût de la lecture et des collections lui était venu du temps que, tenant boutique d'épiceries dans le bourg, il achetait aux chiffonniers, au poids et par masses, de vieux bouquins et de vieilles paperasses. Ainsi se développa en lui la passion des éditions gothiques parallèlement avec la passion du fromage de Stilton. Grâce à un travail infatigable, il put quitter le commerce et consacrer exclusivement ses dernières années aux délices de l'archéologie littéraire. M. Ratcliffe était très-corpulent. On le voyait communément vêtu d'un habit rouge, galonné et boutonné d'or, d'une veste écarlate de soie brodée, et coiffé d'une immense perruque poudrée à blanc. Tenant son chapeau d'une main et de l'autre sa canne à pomme d'or, il se rendait d'un pas majestueux, chaque dimanche, à l'assemblée du docteur Flaxman, à Lower-Road, ordinairement escorté d'une troupe de petits polissons éblouis d'une telle magnificence. Un jour que le feu avait pris à sa maison, il courait comme un fou tout autour de la place en criant : *Mes Caxtons! mes Caxtons!* Sa gouvernante, croyant qu'il s'agissait de tout autre chose, lui répondait : — Soyez tranquille, monsieur, soyez tranquille; vos perruques sont en sûreté! — Il avait l'habitude de passer ses journées dans les boutiques des libraires, et, pour épargner le temps, s'y faisait apporter à déjeuner, c'est-à-dire de la bière et des grillades. A la vente publique qui fut faite de ses livres, après sa mort, l'illustre David Garrick assistait.

Le journal anglais ajoute :

« Pour plus amples renseignements sur John Ratcliffe esq., un nom cher aux amateurs de livres gothiques, consultez Dibdin, *Bibliomania*, édit. 1842, pp. 392-94; Nichol, *Litterary anecdotes*, t. III, et le *Gentleman's magazine*, LXXXII (i) 55, 114. Son incomparable bibliothèque (on y comptait plus de trente Caxtons) fut ven-

due par M. Christie le 27 mars 1776 et les huit jours suivants. Le catalogue, composé de 1675 lots, portait le titre suivant : — *Bibliotheca Ratcliffiana, catalogue de l'excellente et vraiment inappréciable bibliothèque de John Ratcliffe esq., dernièrement décédé à Bermundsey, composée avec le plus grand discernement et à grands frais pendant les trente dernières années de sa vie, et comprenant la collection la plus vaste et la mieux choisie de livres gothiques anglais bien conservés et en belles reliures, imprimés par Caxton, Letton, Machlinia, le Maître d'école anonyme de Saint-Alban, Wynkyn de Worde, Pynson, Berthelet, Grafton, Day, Newberie, Marche, Jugge, Whytchurch, Wyes, Rastell, Coplande, et les autres typographes anciens de l'Angleterre; plusieurs missels et manuscrits, et deux armoriaux sur vélin splendidement illustrés.* Le dernier lot de la vente était le catalogue manuscrit des collections de J. Ratcliffe en quatre volumes in-fol. qui fut vendu sept livres 15 schellings Nous ne sommes pas surpris que le docteur Dibdin ait noté cet article de cette apostille éloquente : « Nul ragoût n'eût été plus délicat pour mon palais ! » — Que sont devenus les catalogues manuscrits de John Ratcliffe ?

LES LIVRES QUI NE SE VENDENT PAS.

Eugène Delacroix, sa vie et ses oeuvres. Paris, *imprimerie Claye*, 1 vol. grand in-8° de 542 pp. papier vélin. — Dédié aux amis de Delacroix.

Déjà même du vivant de Delacroix, on avait souvent pensé à réunir les articles de biographie et de critique qu'il publiait de loin en loin dans les revues et dans les journaux. Ce projet avait échoué deux fois, à notre connaissance, devant la timidité un peu farouche de l'auteur, que les sévérités de la presse envers l'artiste avaient rendu ombrageux. « Ils ont tant maltraité le peintre, que diront-ils en me voyant auteur? Ne me trouveront-ils pas *prétentieux?* » répondait-il à une telle proposition (1857). Les héritiers ont compris qu'il était de leur devoir de combler ce *desideratum.*

Ils l'ont fait avec discrétion, en limitant la publication aux

amis du grand artiste. Le volume ouvre par quelques renseignementé sur la personne et la famille de Delacroix, sur la chronologie de ses œuvres et les prix qu'elles ont atteints. Vient ensuite une notice biographique anonyme, peut-être trop bornée aux premières années et aux souvenirs de la famille, mais que les contemporains pourront compléter. La troisième partie est formée des articles et études imprimés, au nombres de douze : — *Des critiques en matière d'art;* — *Portrait de Pie VII, de sir Thomas Lawrence;* —*Raphaël;* — *Michel-Ange;* — *Prud'hon;* — *Gros;* — *De l'enseignement du dessin;* — *Poussin, question sur le Beau;* — *Des variations du Beau,* — *Charlet;* — *Puget.* — Ces divers morceaux ont paru de 1829 à 1862 dans *la Revue de Paris*, la *Revue des Deux Mondes*, *l'Artiste* et le *Moniteur universel.* La notice sur Puget fait partie du *Plutarque français* publié par Mennechet.

On a groupé à la suite une collection de notes et de fragments inédits relevés sur les carnets d'Eugène Delacroix et de lettres adressées à diverses personnes.

Nous aurions peut-être quelques rectifications à soumettre aux éditeurs. On pourrait aussi regretter que la partie de la correspondance ait été traitée un peu arbitrairement et sans appel. Mais là-dessus le temps fera son œuvre. D'ailleurs, comme dit le proverbe, il ne faut pas trop regarder à un don. Le volume, tel qu'il est, n'en reste pas moins un monument très-intéressant, dont nous reparlerons avec plus de détail à l'occasion.

C. A.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Mme DE LA FAYETTE.

L'histoire de la Révolution française s'écrit depuis quelque temps singulièrement, et comme à revers. Aux enthousiasmes de mil huit cent trente et des années suivantes ont succédé les restrictions, puis les rancunes. Nous avons eu la phase des récriminations et des griefs portés au nom d'intérêts sacrés sans nul doute, mais privés et qui n'entrent pas en compte. On a évoqué les victimes, le sang a crié par les plaies. A Dieu ne plaise que je perde le respect des grandes infortunes et des grands deuils ! Mais enfin l'histoire ne s'écrit point avec des haines ni avec des vengeances; elle s'écrit avec la justice, en planant. Aussi voudrais-je, quand ces griefs se produisent, qu'ils ne se produisissent pas comme des arguments; ou tout au moins qu'il en résultât quelque enseignement, quelque profit pour les lecteurs, en dehors de la passion politique et des intérêts de famille. J'y voudrais trouver toujours le sentiment exprimé naguère par l'éditeur d'un livre de ce genre, les *Mémoires de la marquise de Montaigu* (1) : — « Il n'est pas rare, écrivait cet éditeur judicieux, de rencontrer dans le monde où madame de Montaigu vivait des femmes remarquables comme elle par la pratique des plus hautes vertus; mais ces beaux modèles n'ont tout leur prix que dans l'intérieur où leur modestie les renferme. Il est bon que de temps à autre ces vertus cachées soient révélées et connues. Il est bon de produire au

(1) *Anne-Paule de Noailles, marquise de Montaigu*, un volume in-18. Dentu, éditeur.

jour ces natures pieuses et fortes dont la vie est un utile enseignement, et ces généreuses existences si ardemment dévouées à celle des autres dans un rang social où peut-être on les soupçonne le moins. » A la bonne heure : cet enseignement est peut-être plus complet encore, ou, si l'on veut, plus vivant dans l'ouvrage dont je vais parler et qui contient, comme on le sait déjà, deux biographies, celle de Mme la duchesse d'Ayen par Mme de la Fayette, sa fille, et celle de Mme de la Fayette par sa fille, Mme de Lasteyrie.

Dirai-je qu'entre les deux récits l'intérêt est inégal ? Certes, la vie de la duchesse d'Ayen est une belle vie, une vie de sainte, terminée par le martyre. Jamais peut-être la vertu ne s'est montrée plus égale à elle-même, plus constante, plus noble et plus naturellement supérieure aux périls. Mais telle est l'infirmité générale de notre espèce, que la vertu absolue et impeccable excite en nous plus d'admiration que de sympathie. Elle plane au-dessus de nous si haut qu'elle nous semble être le fait d'une autre nature et comme étrangère en ce monde où la perfection est en exil. Mme la duchesse d'Ayen, toute au devoir, chastement renfermée dans sa maison et comme isolée du monde par le cercle de ses enfants, l'œil toujours au ciel, insensible aux persécutions, résignée à tous les sacrifices au point d'en devancer l'épreuve (1), mourant sans peine et presque avec joie, est-elle une créature humaine ? N'est-elle pas plutôt un être surnaturel, soutenu hors de ce monde par des forces mystérieuses, et conséquemment supérieur à ma plainte et à ma pitié ? Je trouve plus d'humanité dans la vie de Mme la Fayette, vie non moins pure que celle de sa

(1) « Un jour, le jeudi saint, qu'elle revenait de prier Dieu au tom« beau, elle dit à Mlle Aufroy (la gouvernante de ses enfants) : — Je « viens de tuer mon fils et j'ai bien un peu de crainte pour mes filles. « Si quelqu'un de mes enfants tombe malade, j'aurai bien peur : je les « ai tous offerts à Dieu, afin qu'il me les rende pour l'éternité. J'es« père cependant qu'il me laissera mes filles ; mais je crois qu'il a ac« cepté mon fils, et que je ne le conserverai pas. »

mère, mais animée par l'élan d'une sensibilité vibrante. « Je ne crois pas, nous dit Mme de Lasteyrie, qu'on puisse avoir idée de la manière d'aimer de ma mère. Elle lui était particulière. Son sentiment pour mon père était au-dessus de toutes ses affections, sans nuire à aucune. On pourrait dire que c'était le sentiment le plus passionné, si cette expression s'accordait avec la ravissante délicatesse qui l'éloignait de toute espèce de jalousie, ou du moins des mauvais mouvements qui en sont d'ordinaire la suite. » Pourquoi hésiter ? Pourquoi ne pas laisser ce grand nom de passion à un sentiment si plein, si vif, si absorbant ? Mme de la Fayette elle-même n'y mettait pas tant de scrupule : « — Je vous aime, disait-elle à son mari, chrétiennement, mondainement, *passionnément.* » Elle était toute passion en effet, et la passion était sa lumière. Enfant, elle avait eu, nous dit-on, des emportements, des révoltes ; on fut obligé d'ajourner sa première communion à cause de doutes qui la désolaient, mais qu'elle ne pouvait surmonter. Ce qu'elle n'avait pu comprendre, l'amour le lui révéla ; et ce fut après son mariage et peu de temps avant la naissance de son premier enfant, qu'elle accomplit l'acte religieux longtemps différé. Tout ce qui, dans ce récit de sa vie, se rapporte à son affection pour son mari est charmant et rappelle la grâce noble des idylles héroïques (*l'Astrée, Cyrus*, etc.). Le mot de « délicatesse » cité plus haut trouve ici son application juste, si on l'entend de la pudeur d'une âme tendre effrayée de sa tendresse même. « L'excès de son sentiment était tel, écrit sa fille, que pendant quelques mois elle était près de se trouver mal lorsqu'*il* (son mari) sortait de sa chambre. Elle fut effrayée d'une si vive passion (le mot y est cette fois) par l'idée qu'elle ne pourrait pas toujours la dissimuler à mon père, et qu'elle deviendrait gênante. Dans cette vue, — *et pour lui seul*, — elle cherchait à se modérer. » Rien de joli et de pénétrant comme ces derniers mots recueillis par M. de la Fayette dans une lettre mémorable adressée à son ami M. de Latour-Maubourg, et que la pauvre malade

chuchotait à l'oreille de son mari, ne songeant plus qu'à lui et rapportant tout à lui : — « Que de grâces je dois à Dieu, disait-elle, de ce qu'un entraînement si violent ait été pour moi un devoir! » Une autre fois, comme Mme de la Fayette lui parlait de leurs enfants et de son amour pour eux : — « Ah! reprit-elle, mes sentiments sont bien modérés : il n'y a que celui que j'ai pour vous. Mon cœur a réservé pour vous toute sa tendresse. » — « Je n'ai pourtant pas pu, disait-elle en parlant de ses filles, les rendre aussi heureuses que moi : il aurait fallu la puissance de Dieu pour refaire pareille chose. » Et, se tournant vers son mari, elle ajoutait : « — Vous êtes incomparable. » Au dernier moment elle le prie de la bénir ; — « Avez-vous quelque rancune contre moi? — Eh! de quoi, chère amie? vous avez été toujours si bonne, si tendre! — Je vous ai donc été une douce compagne? » Douce, elle disait vrai; mais elle ne disait pas tout. Elle eût pu dire : douce et brave. Et cette bravoure dans l'affection, elle eut à en donner plus d'une preuve, et des preuves cruelles, non-seulement dans la prison d'Olmutz, mais pendant les premières années de la Révolution où le libéralisme de M. de la Fayette était aussi peu goûté dans sa famille que son modérantisme était suspect aux jacobins. En épousant le marquis de la Fayette, Adrienne de Noailles n'avait pas seulement épousé son affection; elle avait tout accepté, tout adopté de lui, ses opinions, ses principes et ses illusions. Elle avait accepté tout cela d'enthousiasme et sans discussion, comme une partie de la dot de son mari, comme une partie de ses devoirs à elle. « Il est incroyable, disait Mme de Tessé, sa tante, qu'on puisse être à la fois aussi fanatique des opinions de son mari et aussi exempte d'esprit de parti. » C'était, en vérité, bien de la bonté que d'aller chercher de l'esprit de parti là où il n'y avait qu'une foi aveugle et qu'un dévouement personnel. Lors du premier départ de la Fayette pour l'Amérique, Mme de la Fayette, confidente de ce projet que toute la famille blâmait avec fureur, pleurait et ca-

chait ses larmes au mariage de sa tante de Ségur. Son mari lui rappelait dans ses derniers jours ce souvenir si touchant pour lui : — « C'est vrai, dit-elle, que c'était assez gentil pour une enfant (elle s'était mariée à quatorze ans); mais que c'est aimable à vous de vous en souvenir de si loin! » Elle aima le commandant des gardes nationales, le révolutionnaire, comme le libérateur de l'Amérique. Elle eût aimé le libéral de la Restauration et le républicain de 1830, si elle eût vécu jusque-là. Il y eut un beau jour pour elle, un vrai jour de triomphe et de gloire véritable; ce fut au retour de la Fayette, lorsque la Reine voulut la conduire elle-même dans sa voiture à l'hôtel de Noailles où son mari était arrivé. Mais que cet éclat fut court, et qu'elle expia durement ces prémices de gloire! Le temps n'était pas loin où son héros, triomphateur d'un jour, suspect aux deux partis, allait descendre tous les degrés de l'ingratitude, de la calomnie, de la proscription. C'est alors qu'elle montra ce courage dont je l'ai louée, et qui est le côté héroïque et viril de son amour. Sa constance ne se lassa jamais, ni dans les prisons de Brioude, ni dans les cachots de la Force et du Plessis. Elle ne manqua aucune occasion de plaider la cause de la Fayette absent et de la plaider dans le sens où il l'eût plaidée lui-même, en protestant de son patriotisme et en écartant l'application inique qu'on voulait lui faire de la loi sur les émigrés. Elle écrit du même ton, très-fier, à Roland, à Brissot et au ministre de l'empereur d'Autriche, qui détenait durement le général à Olmutz. Son biographe relève ce fait, déjà rappelé dans la lettre de M. de la Fayette, que, tandis qu'autour d'elle bien des femmes, épouses fidèles et pieuses, profitaient de la facilité du divorce pour échapper à la proscription que subissaient leurs maris, jamais, dans tous les actes qu'elle adressait à l'administration, réclamations, pétitions, etc., elle ne manqua de signer de son nom proscrit : *femme la Fayette.*

Elle eut enfin son Golgotha dans cette forteresse d'Olmutz où elle partagea pendant deux ans la captivité de son mari,

et d'où elle ressortit ruinée de santé, pour commencer cette agonie de dix ans dont les tortures échappaient à ses enfants sans le charme de sa patience angélique.

Quelle différence avec ce premier récit écrit par elle-même de la vie de sa mère, et où M. le duc d'Ayen est à peine nommé! Il y apparaît de loin en loin, et quelquefois encore pour se heurter à la fermeté stoïque de sa femme et pour s'en fâcher. Mme de la Fayette insinue doucement que peut-être sa mère avait dès les premières années de son mariage mal dissimulé à un jeune homme tel qu'était M. d'Ayen la supériorité de sa raison; « peut-être avait-elle trop négligé les moyens de plaire; du moins elle se le reprochait à elle-même.... » Voilà : on est une sainte; on marche résolûment et sans fléchir dans la voie du salut; on immole à ce céleste égoïsme sa tendresse et ses joies; on n'oublie qu'une chose, c'est de se faire aimer et de répandre autour de soi la douce chaleur du bonheur domestique. « Il est certain, ajoute Mme de la Fayette qui, elle, se connaissait en charme et en moyens de plaire, il est certain que, dans les détails de la vie, elle ne triomphait pas assez de son indécision naturelle, et que mon père, croyant toujours voir là des scrupules, se plaisait moins avec elle qu'il n'eût fallu pour son bonheur et pour le nôtre. » Mme de la Fayette ne s'exposait pas à de telles méprises. Tout de son mari lui plaisait. Sans doute, étant chrétienne, elle l'eût voulu chrétien; mais de quels ménagements elle se servait pour l'attirer! M. de la Fayette, dans cette précieuse lettre déjà citée, a rapporté un bref entretien qui donne le ton de cet apostolat de douceur et de caresse. — « Je ne l'ai vue, dit-il, se tromper sur moi qu'un ou deux moments, en se persuadant que j'étais devenu chrétien fervent. Mais ce fut très-fugitif, et accompagné de doutes et de questions qui prouvaient un vœu autant au moins qu'une illusion. « Vous n'êtes pas chrétien? » me disait-elle un jour. Et comme je ne répondais pas : — Ah! je sais ce que vous êtes; vous êtes *fayettiste!* — Vous me croyez bien de l'orgueil, répondis-je. Mais ne l'êtes-vous

pas vous-même un peu? — Ah ! oui, s'écria-t-elle, de toute mon âme. Je sens que je donnerais ma vie pour cette secte-là. »

« Ne croyez pas, dit-il ailleurs, que ce cher ange eût des terreurs pour la vie future. Sa religion était tout amour et toute confiance... d'ailleurs la crainte de l'Enfer n'avait jamais approché d'elle. Elle n'y croyait même pas pour les êtres bons, sincères et vertueux de toutes les opinions. « Je « ne sais ce qui arrivera au moment de leur mort, disait-elle ; « mais Dieu les éclairera et les sauvera (1). »

Autant s'arrêter ici ; quoiqu'il restât encore sans doute plus d'un mot charmant à citer, plus d'un trait délicat à accuser. Dans une telle abondance de détails l'important est plutôt d'indiquer le caractère général de l'œuvre ou de la physionomie, ici demi-historique et demi-romanesque. C'est là le mérite et l'attrait vraiment singuliers de ce livre, que la vérité égale l'imagination la plus subtile et que la nature y triomphe de l'art. Si un romancier avait voulu réaliser l'idéal, presque impossible en ce temps-ci à cause du changement des mœurs et des ambitions qui en sont sorties, — de l'amour dans le mariage, — assurément il n'aurait rien pu faire de mieux. L'œil ou l'esprit hésite entre la fiction et l'histoire ; et c'est ce bonheur d'illusion qui, le mois dernier, en parcourant le livre, me renvoyait le souvenir d'un autre livre, histoire romanesque aussi, signée de ce même nom prestigieux de la Fayette.

Qu'est-ce que l'Henriette du touchant récit de Marie-Madeleine de la Vergne? une héroïne ou un « personnage » historique? Est-ce Madame, femme du duc d'Orléans et belle-sœur de Louis XIV, ou bien une cousine d'Astrée? Que le charme vienne ici du sujet et là du récit, c'est toujours le charme ; et peut-être, ici et là, est-ce le nom qui est le talisman. N'était-ce pas une héroïne encore, que cette douce

(1) Il ajoute : « Combien de fois m'avez-vous entendu la plaisanter sur ses aimables hérésies! »

Louise qui traversa le salon de Louis XIII pour s'aller cloîtrer à Sainte-Marie-des-Bois? Recueillons cette troisième la Fayette, non moins aimable que les deux premières; suspendons dans le musée de nos souvenirs ce gracieux portrait, et regardons-le souvent, en compensation de tant de maussades peintures, œuvres de la haine, de l'infatuation et de l'esprit de parti.

CH. ASSELINEAU.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— On nous communique une brochure de cinquante-quatre pages, dont le titre promet quelque intérêt aux bibliophiles : *Études sur la reliure des livres et sur les collections de quelques amateurs célèbres*. Ce travail a paru dans les Mémoires d'une société savante de la province; c'est à peu près comme s'il était resté inédit; il n'en a été tiré à part qu'un fort petit nombre d'exemplaires que l'auteur envisage comme des épreuves d'essai, son intention étant de donner de bien plus amples développements au travail qu'il a entrepris.

Laissant de côté ce qui se trouve dans le curieux travail de M. Édouard Fournier sur la reliure, il s'est attaché à réunir des faits qui n'avaient pas encore été groupés; il a dépouillé une foule de catalogues de vente afin d'y noter les éléments d'une reconstruction, partielle, il est vrai, mais cependant utile, des collections de souverains ou de bibliophiles illustres. Il mentionne quatre volumes ayant appartenu à François Ier, seize ouvrages aux armes de Henri II, jointes parfois aux emblèmes de Diane de Poitiers; il men-

tionne dix-neuf volumes que posséda Henri III, et onze de ceux qu'avait réunis le duc Gaston d'Orléans, ce triste frère du triste roi Louis XIII. Le curieux qui s'est fait une joie de consacrer à pareilles investigations quelques moments de loisir, sait d'ailleurs très-bien à quel point sont incomplets les résultats qu'il a obtenus; il a l'espoir que quelques amateurs bienveillants lui prêteront leur concours pour perfectionner ce qu'il a entrepris. Le *Bulletin* aura peut-être l'occasion de reparler de ces *Études*.

— M. E. Miller (de l'Institut), bibliothécaire du Corps législatif, vient de publier des *Mélanges de littérature grecque* où se trouve le texte inédit d'un des nombreux ouvrages qne Suétone avait publiés dans cette langue. Celui-ci, le seul que l'on connaisse, est un catalogue de toutes les injures dont les Grecs se servaient les uns envers les autres, avec indication de l'origine étymologique de chacune d'elles.

— Il vient de paraître à Dresde une traduction du Dante, signée *Philalèthe*, dont le véritable auteur est le roi Jean de Saxe.

[redacted]

MADAME DE MIRAMION,

Sa vie et ses œuvres charitables, 1629-1696,
par M. Alfred Bonneau (1).

Voici un livre modeste dont je voudrais bien, si je le puis, parler modestement. Le sujet, c'est la vie de M[me] de Miramion, une femme qui s'est rendue célèbre dans le siècle de Louis XIV par les cinquante années de sa vie qu'elle a consacrées aux pauvres et à l'exercice des œuvres de charité. L'auteur, si le nom d'auteur convient ici, est un homme qui n'aspire pas à la réputation d'écrivain, qui n'a pas voulu faire un livre à proprement parler. M. Bonneau, son nom semble du moins l'indiquer, est de la même famille que M[me] de Miramion, dont le père s'appelait Jacques Bonneau. Vivant dans la solitude et cherchant à occuper son esprit, l'histoire de M[me] de Miramion s'est présentée à lui comme le sujet le plus naturel de ses études et de son attention. C'est un portrait de famille qu'il a voulu rajeunir. Ce portrait existait déjà. L'abbé de Choisy, connu autrefois par des ouvrages que lisait le beau monde, et fort oublié aujourd'hui, avait écrit et publié une vie de M[me] de Miramion lorsque la mémoire de celle-ci était encore toute récente. A en juger par les fragments que cite M. Bonneau, l'ouvrage n'était pas méprisable. Le style de l'abbé de Choisy a je ne sais quel parfum d'élégance

(1) Un volume in-8, à la librairie Poussielgue frères.

et de bon goût qui sent la cour et qui plaît. Mais l'abbé de Choisy est un de ces écrivains dont le nom subsiste et dont les livres meurent, on ne sait pourquoi. La mémoire de Mme de Miramion aurait péri depuis longtemps avec l'ouvrage de l'abbé de Choisy, si une vie toute de charité pouvait périr et s'oublier.

L'abbé de Choisy, on s'en aperçoit parfaitement à son style, avait des prétentions d'écrivain, et il avait le droit d'en avoir; M. Bonneau n'en a pas, et c'est précisément, à mon avis, ce qui fait le charme de son livre. Je n'ai jamais vu être moins auteur. En le lisant à peine sent-on qu'on lit; on croirait plutôt voir la physionomie à la fois fine et sévère, spirituelle et modeste de Mme de Miramion se peindre dans une glace très-pure. Le style est négligé et quelquefois incorrect; on me l'a fait remarquer, je n'y avais pas fait attention. En revanche, pas une phrase déclamatoire, pas un mot à effet! L'expression n'est jamais vive et forte; elle est toujours simple, claire et naturelle. Comme je ne demande pas de l'éloquence à qui ne m'en promet pas, je me contente très-bien de ce style qui se déroule tranquillement et m'entraîne avec lui sur une pente insensible. Il y a une grâce qui gagne le cœur et une honnêteté persuasive dans cet oubli de soi-même. Après un bon livre, un livre tout à fait bon, rien n'est plus agréable, selon moi, qu'un livre qui n'est pas un livre et qu'on suit comme une aimable conversation. Littérairement je m'abuse peut-être sur la valeur de l'ouvrage de M. Bonneau; ce dont je suis sûr, c'est qu'après l'avoir lu une première fois avec un sensible plaisir quoique par devoir, je l'ai relu avec plus de plaisir encore une seconde fois sans que rien m'y obligeât.

Il y a encore une chose dont je sais un gré infini à M. Bonneau et qui est des plus rares à l'heure qu'il est : écrivant une biographie, M. Bonneau s'est renfermé dans son sujet. Son livre est aussi modeste dans le fond que dans la forme. Rien n'aurait été plus facile que de rattacher et de coudre à la vie de Mme de Miramion toute une peinture du siècle de Louis XIV, ou au moins de la société et des principaux personnages de ce temps-là. Un écrivain de profession n'y aurait pas manqué. Vous auriez eu un étalage de beaux chapitres avec des titres séduisants, tels à peu près que ceux-ci : *Madame de Miramion et les héros de la fronde ; Madame de Miramion et ses rapports avec Louis XIV ; Madame de Miramion et Madame de Maintenon ; la Vie d'une dame de charité au dix-septième siècle ; la Cour au couvent et le Couvent à la cour*, etc. On se laisse bien aller aujourd'hui à de pareilles digressions sans en avoir une aussi belle occasion. Car avec qui la charité n'avait-elle pas mis Mme de Miramion en rapport ? Dans quelle bourse ne puisait-elle pas ? A quelle bonne œuvre lui permettait-on de rester étrangère ? Mais les digressions, comme cela arrive aussi, auraient étouffé le sujet. Nous n'en connaîtrions pas mieux le siècle de Louis XIV. Nous en connaîtrions moins bien Mme de Miramion, dont le mérite est précisément d'avoir vécu dans le monde pour la charité sans s'être mêlée et confondue avec le monde des plaisirs et des affaires. Jamais une plume trop mondaine ne se tirera comme il faut d'une vie de saint ou de sainte.

Et c'est ici un dernier mérite, et non le moindre, que je veux remarquer dans l'ouvrage de M. Bonneau. Ce livre, destiné à reproduire et à faire con-

naître la vie d'une dame chrétienne, est parfaitement chrétien. Sans connaître M. Bonneau, j'affirmerais que c'est dans son âme qu'il a trouvé le secret de l'âme de Mme de Miramion. Le portrait qu'il retrace d'une main si sûre ne lui est pas étranger : il en porte la ressemblance dans son cœur. La charité seule peut éclairer et faire comprendre ces mystères de la charité. Les actes intérieurs ne diraient pas grand'chose à qui n'en lirait pas l'explication en lui-même. Mme de Miramion n'a pas été seulement une femme humaine, bonne, compatissante, dévouée aux pauvres jusqu'à leur sacrifier toute sa vie; elle a été tout cela, mais elle l'a été en chrétienne et parce qu'elle était chrétienne. L'amour de Dieu et le mépris d'elle-même ont été les deux principes qui l'ont faite à la fois si grande et si humble dans sa charité. Elle n'a tant fait que parce qu'elle croyait toujours que ce qu'elle avait fait n'était rien. Sa charité se serait tarie si son humilité n'en avait été la source intarissable. L'austérité même de sa vie enflammait sa miséricorde et attendrissait son cœur. On n'est bon pour les autres que lorsqu'on est sévère pour soi-même : on ne donne tout que lorsqu'on sait se tout refuser; sans cela, et avec la maxime vulgaire et si mal comprise que *charité bien ordonnée commence par soi-même*, quand nos propres maux nous permettront-ils d'être sensibles à ceux d'autrui? L'abîme sans fond de nos propres désirs ne nous laissera-t-il pas toujours trop vides et trop pauvres pour songer à d'autres misères que les nôtres? La charité, celle qui a son principe en Dieu, est toujours riche; ses ressources se multiplient sous sa main sans même qu'elle s'en aperçoive. Ainsi se vérifie, par une expérience quotidienne à laquelle on ne

fait pas attention, le miracle le plus étonnant de l'Évangile, celui de la multiplication des pains; on n'y croit qu'en le pratiquant. Comment la cupidité, je veux dire la personnalité qui n'a de regards que pour elle-même, y croirait-elle ? Elle est toujours indigente, même dans l'affluence des richesses. La cupidité a aussi son miracle, c'est celui du tonneau des Danaïdes, qui se remplissait d'autant moins qu'on y versait davantage.

La charité a ses modes, qui changent comme le reste, je le sais bien, et Dieu me garde d'en blâmer aucune! Si la charité de notre siècle n'est pas celle qui était en vogue du temps de Louis XIV, je ne l'en crois pas pire pour cela, ou je laisse, en tout cas, à de plus rudes chrétiens que moi le soin d'en relever les défauts. La charité est si bonne, si nécessaire, qu'il faut l'aimer et la vénérer sous toutes ses formes et quelque costume qu'elle porte, en robe de bal, avec des fleurs et des diamants sur la tête, comme en robe de bure et en guimpe de religieuse. La charité moderne a ses dévouements et ses sacrifices, que le Dieu des pauvres regarde aussi, je n'en doute pas, d'un œil de complaisance. La charité chrétienne n'est pas éteinte chez nous ; nos sœurs de Saint-Vincent de Paul nous en offrent tous les jours le modèle parfait. Mais je connais telle femme que toutes les distinctions de ce monde entourent sans l'enivrer, naissance illustre, fortune, esprit, beauté, et qui, pour revêtir la pauvre vieille qu'elle rencontre, n'hésite pas, s'il le faut, à se dépouiller du châle précieux qu'elle a sur les épaules. Les dehors mêmes de sa vie, vie toute du monde en apparence, sont un voile sous lequel elle se plaît à cacher le bien immense qu'elle fait, et que toutes les précautions de l'humilité ne cacheraient

pas mieux. A la voir dans ses salons décorés avec tant de goût, où l'œil tombe de tous les côtés sur d'excellentes peintures ; à l'entendre, au milieu des amis de choix qu'elle rassemble autour d'elle, se livrer à la verve de son esprit et de sa parole, on ne se douterait guère, s'il était possible qu'une pareille œuvre restât tout à fait ignorée, qu'elle, aussi, elle a fondé et elle dirige un asile où sont réunies les misères qui révoltent le plus la délicatesse de nos sens. Bien d'autres suivent ce noble exemple, selon la mesure de leur fortune et de leur courage. Qui le sait mieux que ces braves sœurs de Saint-Vincent de Paul, dont je parlais tout à l'heure? Interrogez-les, elles vous diront tout ce qui passe dans les mains des pauvres, par leur entremise, de secours que la charité dérobe aux plaisirs, à la toilette, quelquefois aux exigences de la position et du rang. Ces jeunes femmes, que vous jugez légèrement sur des apparences légères, iront demain au premier appel remplir dans les plus sombres réduits les plus pénibles offices de l'humanité. M[me] de Miramion portait un habit de religieuse, elle faisait bien ; n'est-ce pas bien aussi de porter un cœur de religieuse sous un habit qui ne laisse voir que la femme du monde?

Il y a encore un autre genre de charité, bien plus étendue et bien plus efficace dans ses effets, dont notre siècle peut, ce me semble, revendiquer à juste titre l'invention et l'honneur : la charité de tous, appliquée par l'État et par les lois à tarir les sources mêmes de la misère, et à la prévenir en facilitant le travail et le rendant plus fructueux, en extirpant l'ignorance, cette mère du vice et de la pauvreté. Je ne parle pas seulement de nos bureaux de bienfaisance, de nos hospices, et de ce qu'on appelle la cha-

rité administrative avec un dédain fort peu motivé. Saint Vincent de Paul n'aurait pas été si fier; sa charité aurait admiré les salles si vastes et si bien tenues de nos hôpitaux, ces lits si propres qui ne reçoivent qu'un malade, cette organisation au moyen de laquelle le pauvre, sans qu'il lui en coûte rien, partage avec les plus riches l'avantage d'être soigné par tout ce que la science a de plus éminent. Ses souhaits eux-mêmes n'allaient peut-être pas jusque-là. Et nos asiles! n'est-ce pas la merveille de notre époque? Combien de malheureux enfants enlevés par cette invention de génie au vagabondage et à une débauche précoce! L'avenir dira si je me trompe, mais je crois qu'une nouvelle France se prépare dans ces modestes écoles de la première enfance, une France qui joindra aux qualités énergiques de l'ancienne plus de moralité, plus de discipline, plus de respect de soi-même. Passez aujourd'hui dans la plus petite de nos villes; entendez-vous ces enfants qui chantent? La maison est bien simple; entrez. Quel spectacle, et qu'il est fait pour émouvoir une âme généreuse! Cent enfants, tout petits, sous la direction d'une chère sœur, dont les traits gracieux et fins, mais amaigris par la fatigue, inspirent un intérêt plein d'inquiétude, cent enfants, et quelquefois plus, jouent en travaillant, travaillent en jouant. Leurs yeux respirent la gaieté et la confiance. Ils sont propres et charmants à voir. Tous se lèvent, tous s'asseyent, tous se taisent ou chantent à la fois. Leur obéissance est prompte et simultanée. Que leur en coûte-t-il? c'est à la plus douce des mères qu'ils obéissent, à la seconde mère que la religion et la charité leur ont donnée! Ah! que les vieilles déclamations contre le vœu de chasteté des ordres religieux parais-

sent injustes et sottes devant un pareil exemple de dévouement, et quelle postérité auront, précisément parce qu'elles ne se marient pas, ces femmes qui n'ont renoncé au mariage que pour recueillir et soigner les enfants des autres!

Ce n'est pourtant pas non plus des asiles que je voulais parler, mais de ces lois qui, toutes, ont pour but l'amélioration du sort des classes les moins aisées, des lois qui ont brisé les entraves de l'industrie, enlevé de nos codes tout ce qui ressemblait encore à un privilége, des lois sur l'instruction primaire avant tout. La charité privée est adorable. Soyez tranquille; elle trouvera toujours où s'exercer; il y aura toujours des pauvres et des malheureux parmi nous, comme l'a dit l'Évangile. La charité publique est moins touchante; à proprement parler, ce n'est pas charité, c'est justice. Mais c'est bien de ces lois-là pourtant qu'on peut dire que, si elles sont des lois de justice, elles sont aussi des lois d'amour! On n'est pas un saint Vincent de Paul pour avoir fait de bonnes lois sur l'instruction primaire; on ne sera pas canonisé : tant mieux! Le mot m'échappe; honni soit celui qui l'interprétera dans un sens qui n'est pas le mien! Il y a quelque chose de moins personnel dans une bonne loi que dans une bonne œuvre. Un secours qu'on reçoit d'une main charitable peut toujours être payé par la reconnaissance et y a droit. Les yeux du malheureux et ceux de l'homme bienfaisant se rencontrent; un seul regard échangé acquitte le débiteur et satisfait ou doit satisfaire le créancier. Le législateur n'est pas une personne; ce qu'il fait, il le fait pour tous et au nom de tous. La loi est quelque chose d'abstrait et de général; c'est à peine si ceux qui pro-

fitent d'une bonne loi le sentent. La reconnaissance qu'il faut attendre d'eux, c'est leur amélioration physique ou morale. S'ils sont plus sages et plus heureux, le but est atteint. La conscience d'avoir accompli un progrès, voilà la canonisation du législateur! J'ai quelque idée que devant Dieu elle n'est pas de moindre valeur que l'autre.

Or, voilà un côté par lequel notre siècle l'emporte évidemment sur les siècles qui l'ont précédé. L'esprit de parti dira ce qu'il voudra : jamais gouvernement n'a plus fait que le nôtre depuis vingt ans pour les masses et pour ces classes si longtemps délaissées! C'était son devoir, qui le nie? Mais ce devoir, il l'accomplit largement, et n'est-ce rien que de faire son devoir? La vie même de M[me] de Miramion nous offre sous ce rapport de curieux sujets de comparaison. Bon Dieu! qu'était-ce que la misère publique jusque dans les années les plus prospères et les plus brillantes de Louis XIV! Que de pestes, de disettes, ou même de famines revenant à des époques périodiques et très-rapprochées l'une de l'autre! Quel entassement de malades dans les hôpitaux, douze quelquefois sur le même grabat! Et combien, ne pouvant s'y faire recevoir, mouraient abandonnés dans les champs, dans les rues, sur les places publiques! Quel abrutissement l'ignorance n'ajoutait-elle pas à la faim, à la misère, à la douleur, et que pouvait la charité privée, même celle d'un saint Vincent de Paul ou d'une madame de Miramion, pour lutter contre des maux dont l'autorité ne se souciait guère et qu'elle croyait sans doute inguérissables! Je ne suis pas suspect de fanatisme pour mon temps; je le serais plutôt de partialité pour ce grand siècle de Louis XIV. Quand

l'imagination m'y reporte, et elle m'y reporte souvent, c'est par ses beaux côtés que je le vois. Je ne vais pas aux hôpitaux avec madame de Miramion ; qu'importent toutes ces misères qui ne sont plus? Versailles, avec sa cour, ses pompes, ses fêtes si bien décrites par Voltaire, Marly et le jeu du roi ; l'éclat des victoires d'un Condé, d'un Turenne, d'un Luxembourg ; Molière, Corneille et Racine au théâtre ; Bossuet et Bourdaloue dans la chaire ; une société si spirituelle et si élégante, tant de femmes toutes brillantes de grâce et de beauté, madame de Sévigné à leur tête ; des savants si profonds, des artistes si habiles, un bon sens général répandu dans tout ce qui n'était pas le peuple, et régnant au couvent comme dans le plus beau monde : voilà ce qui me transporte et ce que notre siècle peut justement regretter. Mais, pendant que tout est splendeur à Versailles, on meurt par milliers dans d'affreux hôpitaux! Madame de Miramion y court et y multiplie ses charités sous toutes les formes ; qu'elle puise dans nos bourses, soit! nous oublierons les pauvres, notre aumône faite. Ne faut-il pas que nous assistions tout à l'heure à la première représention d'une nouvelle pièce de M. Racine, la *Phèdre?*

Un scrupule me vient ; est-ce que je ne me contredis pas moi-même? Au commencement de cet article, si j'ai bonne mémoire, je donnais la palme de la charité à Mme de Miramion ; il me semble même que je n'admettais qu'une charité, la sienne, ou la charité purement chrétienne. Puis, par une brusque secousse de mon esprit, j'en ai admis deux autres à l'honneur de notre siècle, la charité mondaine et la charité qu'exerce l'État par l'administration, les

bonnes lois, et par les remèdes publics qu'il apporte à toutes les causes de la misère. Est-ce là mon dernier mot? Oui, je ne m'en dédis pas. Je suis convaincu qu'à cet égard nous sommes bien au-dessus du siècle de Louis XIV, et que la douleur, la maladie, l'indigence rencontrent de notre temps mille soulagements, mille secours que toute la charité d'un saint Vincent de Paul et d'une Mme de Miramion, si ingénieuse et si ardente qu'elle fût, n'avait pas à leur offrir. Mais voici ce que j'admire dans Mme de Miramion : c'est que tous ces genres de charité, elle les a entrevus du moins, elles les a devinés, elle les a essayés autant que cela était possible à une femme qui n'était ni roi, ni ministre, et ne disposait que de sa propre fortune et de sa vie. Voyons un peu : restée veuve à seize ans et mère d'une fille qui ne naquit que quelques mois après la mort de son père, Mme. de Miramion, belle, jeune, spirituelle, en possession d'une grande fortune et très-bien apparentée, renonce au monde, refuse un second mariage qui tenta un moment son cœur, et fait vœu de chasteté. Le couvent l'attirait. Ses directeurs, avec une sagacité singulière, devinant sa vraie vocation, lui défendent d'enfermer dans la retraite un esprit actif et un cœur ardent qui s'y seraient desséchés. Que fait Mme de Miramion? sans quitter le monde, elle fonde un ordre destiné à panser les malades, à élever les enfants, un ordre de sœurs de charité qui portèrent le nom de *miramiones*, et dont elle fut jusqu'à la fin de sa vie la bienfaitrice, l'âme, la supérieure. Voilà la charité sous sa forme purement religieuse. C'est la plus ancienne, et ce n'est pas la moins bonne.

Supérieure d'un ordre de charité, Mme de Miramion ne s'était pas vouée à la retraite; ses relations avec le monde n'étaient pas rompues. Elle voyait toute la bonne société, et personne n'y avait plus de crédit qu'elle. Toutes les portes des ministres, des grands seigneurs et des hommes importants, celles mêmes du roi, lui étaient ouvertes. On l'aimait autant qu'on la respectait; on aurait rougi de lui refuser quelque chose. Quelque grande que fût sa fortune, tant d'aumônes et de fondations l'auraient bien vite épuisée. Il avait fallu, d'ailleurs, marier et doter sa fille, qu'elle aimait avec tendresse et qu'elle avait élevée avec les soins les plus maternels; Mme de Miramion, en renonçant au monde, ne renonça jamais aux affections et aux devoirs de la famille, pas plus qu'aux relations de l'amitié. Loin de là, c'était sa ressource dans les jours de crise. Les nécessités publiques devenaient-elles trop pressantes? Les flots de la misère menaçaient-ils de submerger le trésor que Mme Miramion trouvait babituellement dans sa vie économe et sévère? Fallait-il acheter une maison pour des religieuses, établir des écoles, réparer un séminaire qui tombait en ruine? Mme de Miramion, ce jour-là, retrouvait ses liaisons, visitait ses amis; la supérieure des miramiones cédait pour quelque temps la place à la femme gracieuse, aimable, bienvenue de tous. Les bourses s'ouvraient généreusement, les cœurs les plus secs s'attendrissaient, personne ne se plaignait de cette importunité charitable; la délicatesse seule de Mme de Miramion en souffrait; mais la charité lui faisait tout surmonter, tout supporter; elle aurait quêté, je crois, jusqu'à l'odieux cousin de madame de Sévigné, jusqu'à ce Bussy

qui eut l'impertinence de l'enlever un jour pour épouser sa fortune et qui n'obtint d'elle qu'un refus énergique et un pardon méprisant. Ne voilà-t-il pas ce que j'ai appelé la charité mondaine ? Mme de Miramion ne portait, il est vrai, ni fleurs, ni diamants; elle n'allait pas au bal ; son vêtement habituel était sombre et sévère. L'époque voulait que les dehors répondissent aux sentiments et à la vie de chacun. Que Mme de Miramion eût vécu de notre temps, je suis bien sûr que sa charité n'aurait pas reculé devant un costume plus brillant, et qu'elle aurait eu le courage de prendre sa part d'une fête dont le produit aurait été pour les pauvres!

Reste la troisième sorte de charité, la charité des lois et des institutions, celle qui, au lieu de soulager les maux un à un, les embrasse tous dans sa prévoyance, les empêche de naître, ou les coupe dans la racine. Celle-là même n'a pas été étrangère à Mme de Miramion. Fonder un ordre, lui donner une règle, assurer son avenir en lui constituant des ressources, n'est-ce pas faire œuvre de législateur? Les miramiones ont survécu à leur fondatrice; leur nom était encore populaire dans ma jeunesse; peut-être quelque vieil habitant du quai Saint-Bernard vous montrerait-il où habitaient ces humbles filles. Quelque fabrique aura remplacé le modeste asile qui servait d'hôpital aux malades, d'école aux enfants, d'ouvroir aux jeunes filles, de retraite même aux grandes dames lorsque, lassées du monde, elles voulaient renouveler leur ferveur dans de pieux exercices. L'hôpital général succombait sous le poids de ses charges; M. de Lamoignon au désespoir songeait à le fermer; Mme de Miramion était là ; l'hôpital général fut sauvé.

Une ville était-elle atteinte d'une maladie contagieuse? tout le monde s'enfuyait; Mme de Miramion accourait au premier appel, relevait les courages, organisait les secours, trouvant encore du temps pour être au lit des malades et unissant à toute la vigilance de l'administrateur le plus habile les soins délicats que le cœur seul sait donner à la souffrance. Parmi les idées modernes les meilleures, je n'en sais pas une qui ait échappé à la charité de Mme de Miramion, je ne sais pas une misère de l'âme ou du corps qui n'ait attiré son attention. On pourrait faire remonter jusqu'à elle tout ce que nous possédons d'institutions charitables; le développement en est à nous, l'invention à elle : retraites pour les prêtres vieux et infirmes, asiles ouverts au vice repentant, écoles dans les campagnes livrées alors à l'ignorance la plus brutale, séminaires fondés, soutenus, dotés, missionnaires même envoyés en Chine et devant à la générosité de Mme de Miramion jusqu'au vaisseau qui les portait! Mme de Miramion n'a-t-elle pas bien mérité ce titre de Mère de l'Église, que lui donnait Mme de Sévigné?

Et pourtant je ne sais si un petit trait de critique ne se cache pas sous la pompe même de ce titre. Une Mère de l'Église! Mme de Sévigné a le goût plus simple d'ordinaire. Il semble que le mot de Mère des pauvres serait venu plus naturellement sous sa plume. Mme de Sévigné n'apercevait-elle pas quelque chose d'un peu fébrile dans l'excessive activité de Mme de Miramion? N'aurait-elle pas voulu qu'elle se montrât moins, qu'elle conduisît moins d'œuvres à la fois? Jusque dans l'exercice de la charité, n'y a-t-il pas une certaine pudeur qui convient aux femmes? Saint Paul

leur défendait de prêcher; leur aurait-il permis de gouverner, d'administrer, d'être, en un mot, une Mère de l'Église? Je l'avoue : j'aime mieux Mme de Miramion pansant des plaies dans un hospice que frétant des vaisseaux pour les missionnaires, et ouvrant des ateliers à de pauvres jeunes filles que se faisant la geôlière des filles perdues dans des maisons à moitié prison, à moitié couvent. Mais qu'est-ce que cela et qui aurait le courage de chercher un peu de mal au milieu de tant de bien? La malignité la plus clairvoyante ne jugera jamais Mme de Miramion aussi rigoureusement qu'elle se jugeait elle-même. On peut le voir dans ses examens de conscience qui servent d'appendice au volume de M. Bonneau. Elle s'inquiétait de la vie agitée à laquelle ses bonnes œuvres la condamnaient; le titre de Mère de l'Église l'aurait épouvantée. Sans cesse elle implore le silence et l'obscurité du couvent; elle demande à ses directeurs la permission de se retirer et de se cacher comme une grâce qu'ils lui refusèrent toujours. N'épiloguons pas sur une pareille vie. Mme de Miramion a été grande par la charité dans le siècle de Louis XIV, pour qu'aucune grandeur ne manquât à ce siècle! Sa récompense, elle ne l'attendait que de Dieu. Elle l'a pourtant reçue aussi en ce monde. Je n'imagine pas une vie plus heureuse que la sienne. Livrée à la société et aux plaisirs, qu'aurait-elle été? Une femme comme tant d'autres. Son esprit, sa beauté, sa fortune, ne lui auraient pas fait un nom. Sa mémoire est immortelle. Est-ce donc une vie sans goût et sans charme que celle dont tous les jours sont marqués par une œuvre excellente? Mme de Montespan, à Versailles, n'était pas si heureuse dans ses

heures les plus triomphantes que Mme de Miramion au milieu de ses pauvres, et Mme de Maintenon, tout ambitieuse qu'elle était, a dû trouver plus d'amertume à supporter les ennuis et les chagrins d'un vieux roi que Mme de Miramion à soigner les plaies les plus hideuses de ses malades!

Que voulez-vous d'ailleurs? puisqu'il est bien entendu, grâce au progrès de la science actuelle, que l'homme n'est qu'une machine; que c'est un peu de matière organisée qui pense, qui veut, qui aime, qui se passionne en nous, qu'y faire? Comment empêcher notre cerveau de sécréter une bonne ou une mauvaise pensée, notre cœur un sentiment de haine et d'envie, ou d'amour et de charité? Pendant cinquante ans ce petit brin de matière dont était fait le cœur de Mme de Miramion n'a battu que pour Dieu et pour les pauvres; il n'a sécrété qu'un désir immense de soulager les souffrances sans nombre qui affligent l'humanité. Ce morceau de matière si joliment taillé, si fait pour plaire, a tout sacrifié à je ne sais quel fluide de charité qui coulait dans les veines de Mme de Miramion avec son sang. Combien il serait à désirer que la nature se prêtât plus souvent à ce genre de sécrétion, et que le caillou qui pense et qui sent, lorsqu'il a reçu une certaine forme, pensât et sentît toujours aussi noblement, aussi généreusement que Mme de Miramion! Vive la matière, si c'est à elle que nous devons l'intelligence d'un Newton, le génie d'un Bossuet, l'âme d'un Fénelon et le cœur d'un saint Vincent de Paul!

Comme de bonnes lectures peuvent contribuer beaucoup à donner ce tour aux organes matériels qui nous font penser et vouloir, lisons l'aimable et

charmant livre de M. Bonneau; peut-être, en s'imprimant dans la substance de notre cerveau, l'histoire si touchante de Mme de Miramion fera-t-elle couler jusque dans notre cœur un peu des vertus qui remplissaient le sien !

S. DE SACY.

HISTOIRE DE LA BIBLIOPHILIE.

Les pièces suivantes sont extraites du texte inédit de l'*Histoire de la Bibliophilie*, momentanément interrompue, et qui reprendra son cours à la fin de l'année. L'*Armorial des Bibliophiles*, qui fait partie de cette publication, sera également continué. Les conditions pour les souscripteurs restent les mêmes. L. T.

I.

1395. — 28 septembre.

Mémoire de Guillaume Deschamps, libraire et relieur de livres, pour travaux de son état, faits pour la chambre des comptes de Mgr le duc d'Orléans.

Ce sont les parties que je Guillaume Deschamps, libraire et relieur de livres, ai faittes pour la chambre des comptes de Monseigneur d'Orleans, depuis le premier jour de juillet MCCCIIII^{xx}XV jusques au.....

Premièrement ou dit mois de juillet relié II comptes de Jehan Gilon, commis de la recepte et despense pour la chappelle que Monseigneur d'Orleans a fait faire en l'église des Celestins de Paris. Pour chascun compte et pour la couverture IIII S. p^{s}, valent les deux comptes. VIII S. p^{s}.

Item pour II colleures faictes des lectres de l'acquisicion du vidame de Chaalons. II S. VIII D. p^{s}.

Item pour une main de papier le XIIe jour d'icelui moys. III S. p^{s}.

Item pour une XII^{ne} de plumes le premier d'aoust. XII D. p^{s}.

Ou mois de setembre MCCCIIII^{xx}XV relié en la dicte chambre des comptes de mon dit Seigneur IIII comptes de Guillaume Villart, viconte et receveur de Sainct-Sauveur Lendelin, pour les termes de Pasques et Saint-Michiel

MCCCIIII^xx XIII et IIII^xx XIIII contenant xxviii cayers; pour chascun caier IIII D. p^s. valent. IX S. IIII D. p^s.

Et pour une couverture neufve misse ès-dis comptes vault. II S. p^s.

Item ai relié iiii autres comptes de Jehan de Bauchis, receveur pour mon dit Seigneur en la viconté de Bayeux, pour les termes de Pasques et Saint-Michiel MCCCIIII^xx XIII et IIII^xx XIIII contenans xiii quaiers valent. IIII S. IIII D p^s,

Item pour une couverture neufve misse ès-dis comptes vault. II S. p^s.

Item pour avoir ataché avec les comptes de Touraine iii comptes de Jehan Dreux, receveur pour mon dit Seigneur au dit lieu de Touraine, pour les termes de Ascencion et Toussains MCCCIIII^xx XI et Ascencion IIII^xx..... contenans vii quaiers, valent. II S. IIII D. p^s.

XXXIIII S. VIII D. p^s.

Sachent tuit que je Guillaume Deschamps, libraire et relieur de livres, confesse avoir euz et receuz de Jehan Poulin, tresorier de Monseigneur le duc d'Orleans, la somme de trente et quatre soulz huit deniers parisis lesquelx m'estoient deubz, comme il appert par les parties cy-dessus escriptes, si en quicte le dit Jehan Poulin et tous autres de la dicte somme de XXXIIII S. VIII D. p^s. En tesmoing de ce je ai escripte ceste presente quictance de ma propre main et mis mon saing manuel le xxviiie jour de septembre l'an MCCCIIII^xx et quinze.

G. Deschamps.

II.

1397. — 8 décembre.

11 fr. sept s. et 8 den. paris., pour reliure en parchemin de 62 volumes, à raison de 2 s. 8 d. par volume.

Guillaume de Villiers, relieur de livres, confesse avoir eu et reçu de Monseigneur le duc d'Orleans par les mains de Godeffroy Lefeure, varlet de chambre et garde des deniers

des coffres de mon dit Seigneur, la somme de onze frans sept sols et huit deniers parisis qui lui estoient deubs pour avoir recouvert pour mon dit Seigneur soixante et deux volumes pour chascun volume deux sols huit deniers, item pour sept peaulx pour chascuns deux sols IIII deniers, et pour fermoueirs deux sols, lesquelles parties font la dite somme de onze frans sept sols et huit deniers de laquelle le dit Guillaume se tient à bien content et agreé, etc., quitte, etc., promettant, etc., coux, etc., obligeant, etc. : fait l'an mil CCC IIII[xx] et dix sept le samedi huit jours de decembre. M. Dubrueil. G. Piédur.

III.

1397 (1398). — 14 février.

48 *sous parisis reçus par Jacques Richier, pour la reliure en cuir rouge, clous et fermoirs, du roman du Roi Artus en françois.*

Je Jaques Richier confesse avoir eu et receu de honnorable homme et saige maistre Pierre Poquet, receveur des finances de Madame d'Orleans XLVIII, s. p., pour avoir relié un grant livre en françois faisant mencion du Roy Artus et garni de III ays nuefs et couvert d'un cuir vermeil et empraint de plusieurs fers, garny de x cloux et de IIII fermoirs et chappitule de plusieurs soyes aux deux bous. De laquelle somme de XLVIII s. p. dessus dis je quitte le dit maistre Pierre et tous ceulx à qui quictance en puet ou pourroit appartenir, tesmoing ceste quictance signée de mon signe manuel duquel je use et entens à user, etc. Escript le XIIII[e] jour de fevrier l'an mil CCCC et VII. Richier.

IV.

1516. — 29 décembre.

15 *liv. tournois reçues par Adam Laigre, aumônier de la Reine et garde de la bibliothèque du Roi en son château*

de Blois, pour un quartier de sa pension comme garde de ladite Bibliothèque.

Je Adam Laigre, prebstre, aumonnier de la Royne et garde de la librayrie du Roy nostre Sire, estant en son chasteau de Bloys, confesse avoir eu et receu de maistre Jacques Viart, recepveur du dommaine de la conté du dit Bloys, la somme de quinze livres tournois à moy ordonnée pour la garde de la dicte librayrie pour les moys d'octobre, novembre et descembre icelluy inclus. De laquelle somme de XV L. L. t^s me tiens pour content et bien paié et en quicte le dit Seigneur, recepveur et tous autres, tesmoing mon seing manuel cy mys, le xxixe jour de descembre l'an mil cinq cens et seze. ADAM LAIGRE.

V.

1535 (1536). — 11 février,

Enquête faite pour retrouver un livre d'heures appartenant à François Ier. Extraict des registres de la tour carrée.

Ce jour, Françoys de Venois, maistre d'hostel du cardinal de Lorraine, a presenté aux juges ordonnez par le Roy sur le faict de la reformation de ses finances en la tour carrée unes lectres missives du Roy par lesquelles le dict seigneur leur mandoit qu'ilz eussent à luy envoyer par le dict de Venois *unes heures* escriptes en parchemin, historiées, couvertes de deux couvercles d'or, apartenant au dict seigneur qui ont esté trouvées entre les biens de feu messire Jehan de la Barre, en son vivant chevalier sieur de Veretz et prevost de Paris, estans en la maison de feu Jehan de Poncher, mis en mains et baillez en garde à Lois Malingre, huissier des requestes du Palais. — Apres que les dictes lectres ont esté leues, les dictz juges ont mandé le dict Malingre. Auquel, après serment par luy faict de dire la vérité, a esté demandé s'il avoit les dictes heures, et qu'il les mist par devers les d. juges. — Lequel a dict et declairé qu'il n'avoit les

d. heures et qu'il ne povoit mectre par devers iceulx juges, à cause que, par vertu de certaine sentence donnée par les gens tenans les requestes du palais à Paris, il avoit baillé et delivré les dictes heures, avec autres biens qui ont apartenu au dict feu de la Barre, et par commandement de Me Guillaume de Vaudetar, conseiller du Roy en la court de parlement et es dictes Requestes du palais executeur de la dicte sentence, à maistre Jacques de Troyes advocat en la court de parlement, procureur de dames Denise de la Barre, femme de messire Jehan d'Estouteville, chevalier Sr de Villebon et à present prevost de Paris; Marguerite de la Barre, femme de messire François de Courtenay, aussi chevalier, Sr de Bleneau, bailly et gouverneur d'Auxerre, et de damoiselle Renée de la Barre, femme de Charles de la Vary, sieur de Lisle Savary, filles et heritieres par benefice d'inventaire du dit feu messire Jehan de la Barre, lequel de Troyes luy en avoit faict sa cedulle des le treizieme jour d'aoust l'an mil cinq cens trente quatre. — Ce faict, a esté mandé le dict de Troyes, auquel a esté demandé, après serment par luy faict de dire verité, s'il a eu unes heures couvertes de deux couvercles d'or, estans en ung sac de satin cramoisy, du d. Malingre commis à la garde des biens du feu prevost de Paris. Lequel a dict que par sentence des gens tenans les requestes du Palais, fut ordoné, le dix-septième jour de juing mil cinq cens trente quatre, que les biens saisiz et inventoriez du d. feu prevost de Paris seroient baillez au dict de Troyes, comme procureur des filles du dict feu prevost de Paris. — A ceste cause le dict de Troyes se retira, incontinent après, par devers le dict Malingre et luy demanda les dictes heures; ce que le dict Malingre feit, et luy bailla les dictes heures dedans un sac de satin cramoisy rouge, ainsi qu'elles estoient inventoriées, et en feit, le dict de Troyes, descharge et cedulle au dict Malingre du treizième jour d'aoust mil cinq cens trente quatre. — Et après que le dict de Troyes eut receu les d. heures, il les bailla des lors au dict prevost de Paris, luy estant en ceste ville de Paris, qui l'avoit chargé

les recouvrer du dict Malingre, et dict le dict prevost de Paris au dict de Troyes, lorsqu'il luy bailla les dictes heures, qu'il les recouvroit pour les bailler au roy. Ne scet le dict de Troyes s'il les a baillées; touteffois qu'il pense que oy.— Et enquis le dict de Troyes si le dict prevost de Paris luy en a baillé recepissé ou descharge, a dict que non, et que au moyen qu'il avoit charge des affaires du dict prevost de Paris et qu'il a esté et est à present procureur des filles du dict feu prevost de Paris, il ne l'a ausé presser de luy bailler la dicte descharge; et croit que le dict prevost de Paris ne desnyera poinct avoir eu les dictes heures du dict de Troyes. — Après avoir oy les d. Malingre et de Troyes, les d. juges ont ordonné que le dict Malingre mectra par devers le greffe de la dicte tour carrée les doubles collations aux originaux des d. sentence, exploict, execucion du dict Vendetart et cedulle du d. de Troyes procureur susdit, et aussi le double de la procuration du dict de Troyes pour recouvrer les dictes heures et autres biens apartenans au dict feu de la Barre. Faict en la d. tour carrée au Palais à Paris le unzieme jour de fevrier l'an mil cinq cens trente cinq. *Signé*, Dutillet.

VI.

1541. — 29 octobre.

225 *liv. tournois mises à la disposition de Robert Estienne pour donner un à-compte à Claude Garamon, tailleur et fondeur de lettres, en déduction du payement des poinçons de lettres grecques qu'il a entrepris.*

Françoys, par la grâce de Dieu Roy de France, à nostre amé et féal conseiller et trésorier de nostre espargne Me Jehan Duval, salut et dilection. Nous voulons et vous mandons que des deniers de nostre espargne vous paiez, baillez et délivrez comptant à nostre cher et bien amé Robert Estienne, nostre imprimeur, demourant à Paris, la

somme de deux cens vingt-cinq livres tournois que nous luy avons ordonnée et ordonnons par ces présentes et voulons estre par vous mise en ses mains pour icelle délivrer à Claude Garamon, tailleur et fondeur de lectres, aussi demourant au dit Paris, sur et en déduction du paiement des poinçons de lectres grecques qu'il a entreprins et promis tailler et mettre ès-mains du dit Estienne à mesure qu'il les fera pour servir à imprimer livres en grec pour mectre en noz librayries et par rapportant ces dites présentes de nostre main avec quictance sur ce suffisant du dit Robert Estienne seulement, nous voulons la dicte somme de II[c] XXV L. t[s] estre passée et allouée en la despence de voz comptes et rabatue de vostre recepte de nostre dicte espargne par noz amez et féaulx les gens de noz comptes ausquelx nous mandons ainsi le faire sans aucune difficulté et sans ce que de la délivrance que le dit Estienne aura faicte d'icelle somme au dit tailleur ne de la taille, fourniture et valleur des dis poinçons vous soiez tenu faire autrement aparoir ne en rapporter autre certifficacion ne enseignement dont nous vous avons relevé et relevous de grâce espécial par ces dites présentes, car tel est nostre plaisir, nonobstant quelzconques ordonnances, restrinctions, mandemens ou deffences à ce contraires. Donné à Bourg en Bresse le premier jour d'octobre l'an de grâce mil cinq cens quarante et ung et de nostre règne le vingt-septième.

FRANÇOYS.

Par le Roy : BAYARD.

VII.

1543 (1544). — 6 janvier.

240 *livres tournois reçues par Claude Chapuys, libraire du Roi, à cause de son « estat de librayre du dit seigneur », pendant l'année* 1542.

En la présence de moy notayre et secrétayré du Roy nostre Sire, Jehan Estienne, marchant de l'argenterye de

la Royne, ayant procuracion de maistre Claude Chappuys, libraire du dit Seigneur, sur ce suffisamment fondée en date du vingct huictème jour de mars mil cinq cens quarente troys après Pasques derrenier, passé par devant Jehan Langloys, tabellion royal ou bailliaige et chastellenie de Moret, a confessé avoir eu et receu comptant de maistre Jaques Bouchetel, trésorier et payeur de la maison du dit Seigneur, la somme de deulx cens quarente livres tournois à cause de son estat de librayre durant l'année commanceant le premier jour de janvier mil cinq cens quarante deulx et finye le derrenier jour de décembre mil cinq cens quarante troys derrenier. De laquelle somme de IIcXL Liv. ts le dit Estienne, comme procureur susdit, s'est tenu et tient pour comptant et bien paié et en a quicté et quicte le dit maistre Jaques Bouchetel, trésorier susdit et tous aultres, tesmoing mon saing manuel cy mis à sa requeste le vime jour de janvier l'an mil cinq cens quarante troys (1544).

Burgencis.

PIERRE DE NESSON.

M. Tross, libraire à Paris, nous communique la description des quatre pièces suivantes qui paraissent inconnues aux bibliographes, et que M. Brunet a très-incomplétement décrites dans le *Manuel du Libraire*, probablement parce qu'il ne les avait jamais vues.

I.

Cy commencent les sept pseauls || mes penitenciales en francoys.

(Gravure en bois représentant David.)

D Omine ne in furore tuo ar ||
guas me : neqz in ira tua ||
corripias me

Dieu en ton jugement.

et finit f° 36 recto, ligne 19.

Cy fineray ma petite euure
Qui mon ignorance desqueuure
En ceste neufiesme lesson
Et tous les lisans ie requier
Qu'il leur plaise de corriger
Leur humble disciple nesson.

Pet-in-4 goth., 36 ff., 22 à 24 ll. p. page, sans chiffre, mais avec signat. a-e.; a. c. e. ont 8 ff. et les signat. b. et d. se composent de 6 ff.

(Cette pièce est en vers.)

II.

Sensuiuent les quatre euangilles || en francoys. Et premierement leuan || gille de monseigneur saint iehan.

(Gravure en manière hachée représentant saint Jean et la Vierge immaculée.)

I N principio erat verbum
Au commencement estoit pa ||
rolle et parolle estoit auec dieu et le pa || etc.

A la fin le Sabat (*sic*) mater dolorosa en frãçoys.

8 ff. signat. a.

Le 5me feuillet contient au recto une autre gravure en bois représentant la Vierge immaculée.

Les Évangiles sont en prose, le Stabat mater est en vers.

III.

CY COMMENCENT LES HEURES DE || NOSTRE DAME en francoys. Et premie || rement a matines.

(Gravure en manière hachée représentant l'Annonciation.)

DOmine labia mea
Aperi car voulente a (*sic*).
Mon cueur danoncier par la bouche.

f° 48 verso.

Cy finissent les heures de nostre || dame en francoys. Graces a Dieu.

Cy apres sensuyuent les heures || de la passion de nostre saulueur ihûcrist || moult devotes.

Ces poésies sont précédées d'un calendrier de 6 feuillets contenant en bas des pages des quatrains dans ce genre :

En. ian. uier. que lez roys. ve. nuz. sōt
Guillau. me. dit. fre. min. mor. font
An. thoin. boit. le iour. vin. cent. fois
Po. lus. en. sont. tous. ses dois.

Le volume se compose en tout de 58 feuillets signat. A 6 ff. signat. a-f à 8 ff., et signat. A 4 ff.

Le volume est orné de 7 gravures en bois.

IV.

VIGILLES DES MORTZ EN FRANCOYS.

Job et sa femme.

(Une gravure en bois représentant Philippe de Bourgogne et sa femme devant Job. Au verso du titre la même gravure.)

— Sensuiuent les neuf lessons des || mortz trās latees de latin en frācoys par || maistre Pierre de nesson dont dieu ait la || me.

22 ff. à 22 et 23 lignes par page signat. a-c. a et b. se composent de 8 ff. chacune et c de 6 ff.

(Cette pièce est en vers.) Le format du volume est petit in-4.

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE.

Bibliotheca Parriana. A catalogue of the library of Samuel Parr, prebendary of St Paul's, etc. *London,* 1827, in-8.

Le docteur Parr était un personnage doué d'une vaste érudition et d'une originalité très-prononcée. Né en 1747, mort en 1825, il se voua à la carrière de l'enseignement et à l'Église; professant des idées fort libérales et très-indépendantes à une époque où ces doctrines étaient très-peu du goût du gouvernement anglais, il passa la majeure partie de sa vie, oublié dans un petit bénéfice, au fond de la province. Passionné pour les études classiques, se plaisant aux controverses de la théologie, il avait réuni une masse considérable de bons ouvrages sur la littérature ancienne et les questions religieuses. Le catalogue en a été, conformément à ses désirs, imprimé après sa mort; il doit un intérêt spécial aux notes que le docteur s'était attaché à écrire sur le premier feuillet d'un grand nombre de volumes. Ces notes n'étaient pas toujours destinées à la publicité; elles étaient souvent tracées sous l'inspiration de sentiments animés et peu charitables; il a fallu recourir à des cartons afin de faire disparaître quelques appréciations du genre de celle-ci, relative à un personnage dont le nom n'a pas besoin d'être connu : « C'était un misérable de la pire espèce; il mourut de l'excès de ses débauches; il aurait dû périr sur l'échafaud. » Hâtons-nous de dire que l'immense majorité des notes tracées par le docteur Parr sont d'un tout autre genre; elles signalent le contenu des ouvrages enregistrés; elles relèvent quelques erreurs; elles discutent quelques points de prosodie latine, un des objets spéciaux des études du savant *clergyman.* L'inventaire de ces livres rassemblés avec tant de soin et de dévouement occupe 300 pages, et fournit d'utiles informations; on y rencontre, par exemple, la liste de tous les traités qui composent le *Thesaurus antiquitatum sacrarum* d'Ughelli. Ajoutons qu'on trouve en tête du volume un portrait gravé du docteur; grosse tête apoplectique, figure massive, mais où respire une énergique intelligence.

Tablettes gastronomiques de Saint-Pétersbourg, rédigées par un amateur (le prince Alexandre Labanoff). Saint-Pétersbourg, 1856-1858; 2 vol. gr. in-8°. Ouvrage imprimé à cent exemplaires seulement, et non destiné au commerce.

Le tome premier se compose de 102 pages; il offre la liste des plats qui figurent dans les menus dont le prince a conservé les copies; cette énumération offre 3,328 articles, qui se répartissent comme suit :

Potages,	365.
Hors-d'œuvre chauds,	147.
Relevés de poissons,	195.
Relevés de boucherie, gibier, volaille, etc.,	408.
Entrées et hâtelets,	1,340.
Rôts et fritures,	65.
Entremets de légumes,	198.
Entremets d'œufs,	57.
Entremets sucrés,	553.

A bien peu d'exceptions près, tous ces plats sont français. Ouvrons au hasard : nous tombons sur les potages de riz et d'orge perlé; nous trouvons le potage de crème de riz à la duchesse, — à la royale, — à la Xavier, — à la princesse, — à la Buffon, — à la Girodet, — à la d'Orléans, etc. Potage d'orge perlé à la d'Artois, — à la Richelieu, — à la Joinville, — à l'archiduchesse, — à la Marie-Thérèse. Les noms de Condé, de Clermont, de Soubise, reviennent très-souvent. Voici encore quelques noms pris sans aucun choix : Profiteroles à la Wagram; — potage de poisson à la Rothschild; — anguille à la Léon X, à la Pompadour; — aloyau braisé à la Vauban, à l'Albuféra, à la Tilsitt; — culotte de bœuf à la Malherbe; — timbale de fruits à la Bourdaloue. — (Pourquoi avoir signalé comme inventeur de cette *timbale* l'illustre et austère prédicateur qui, à coup sûr, n'eut jamais l'idée d'étendre le domaine des sciences gastronomiques?)

Le second volume remplit 308 pages; il présente l'état détaillé des menus de 320 repas ayant eu lieu de 1841 à 1857; il y a là des banquets de 200 et même de 500 couverts; il y en a aussi beaucoup où n'assistaient que 8, 12 ou 16 convives. Les noms

des artistes sont ceux de Français qui remplissent en Russie d'importantes fonctions gastronomiques : Poirier, E. Imbert, Ledreux, Guilletat, Lefort, etc. Nous ignorons quels sont les appointements qui leur sont alloués, mais nous ne doutons pas qu'ils ne soient supérieurs à ceux qu'obtiendrait un professeur de philosophie.

Comme échantillon, nous transcrirons le premier menu qui nous tombe sous la main ; c'est celui d'un dîner de 18 couverts, le 15 février 1850 :

Potages. Chasseur à l'indienne; consommé aux quenelles de volaille.

Hors-d'œuvre. Les petites bouchées avec émincés de gélinottes.

Relevés. Les croustades, garnies d'un chaud-froid de perdreaux; la selle de chevreuil, sauce venaison ; la longe de veau à la Béchamel.

Entrées. Les truites de Gatchina; les cailles et les Périgueux aux truffes.

Rôts. Les poulardes, perdreaux et grives; salades et concombres.

Entremets. Les asperges en branches, à la sauce; les pêches meringuées à la Bourdaloue.

Un coup d'œil jeté sur les *Tablettes* du prince Labanoff démontre que la science de la gueule (comme disait Montaigne) est cultivée avec amour dans ce pays lointain « où la Néva mugit sous des glaçons »; c'est un livre que les émules de Grimod de la Reynière liront avec délices, et qui est bien instructif pour les disciples de Brillat-Savarin. Heureux l'amateur qui le placera à côté de l'*Almanach des gourmands* et de la *Physiologie du goût !*

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Les Navigations françaises et la Révolution maritime, du quatorzième au seizième siècle, par P. Margry; 1 vol. in-8 de 443 pag.; *librairie Tross.*—Relations et Mémoires inédits, pour servir à l'histoire de la France dans les pays d'outre-mer, tirés des archives du Ministère de la marine et des colonies, par le même. In-8 de 376 pages. *Challamel aîné.*

M. Margry est un de ces investigateurs ingénieux, infatigables, dont le *Bulletin du bibliophile* s'est toujours fait un devoir d'encourager les travaux. Les deux ouvrages qu'il a publiés récemment sont à la fois curieux et utiles; ils contiennent un grand nombre de documents, d'indications d'un sérieux intérêt pour l'histoire de la marine et des colonies françaises. Dans le premier, M. Margry démontre, par plusieurs exemples judicieusement choisis, que la France a eu sa part, très-réelle quoique peu connue, d'initiative dans la grande révolution maritime accomplie du quatorzième au seizième siècle.

Dans un premier essai, « les Normands aux côtes de Guinée », il nous montre les marins normands devançant les Portugais dans ces parages. Ce qui donne surtout un grand intérêt à cette étude, c'est la reproduction du récit original de la plus ancienne de ces pérégrinations, dont M. Margry a trouvé le manuscrit après bien des recherches et des péripéties. Ce manuscrit, dont plusieurs passages ont été malheureusement altérés par l'humidité, est intitulé : « Briev estoire del navigaige Mounsire Jehan Prunaut, Rœnois, en la tiere des noirs homes et isles à nous incogneus, avec les estranges façons de vivre des dits noirs et une colloque en leur

langage. » Le premier voyage de Prunaut est du mois de septembre 1364. Il jeta l'ancre en un lieu « moult chaleureux, le cap Bugiador au réaume de la Guinoye. » Les habitants, absolument noirs et tout nus,« sinon là o cõvient de mucer, » n'avaient jamais vu d'hommes blancs, et furent d'abord bien effrayés; mais on les rassura bien vite en leur donnant « à fuson (foison) petits juiaus, et leur faisant boire boun vin vermail, qui moult les esjouit ». En 1369, Jehan Prunaut fait un nouveau voyage sur une « naut moult grande et biele que il apiela Nostre Dame de Bon Voiage, parce que ele estoit richement imagié en bosc (bois) et painte marvilieusement».Il se trouva malheureusement en Guinée dans la saison des pluies « tempestoises », et perdit bon nombre de ses compagnons, mais rapporta « grand planté d'or que li homs noirs li avoient donné ». Aussi son retour fit grand bruit, et le roi Charles V, qui était alors à Dieppe, lui fit dire « qu'il voloit le voir incontinent», et prit un singulier plaisir à ouïr les « novieles et mierveilles » du pays d'où il venait, etc. L'année suivante, plusieurs navires de Dieppe et de Rouen firent le même voyage, et ces relations des Normands à la côte de Guinée continuèrent jusqu'à l'époque la plus malheureuse du règne de Charles VI, où « sur eaues comme sur tierre les besoignes des marchandises furent destourbées et destroites ».

Dans un second article, « les deux Indes au quinzième siècle », M. Margry fait ressortir l'influence qu'ont exercée sur les idées de Christophe Colomb, deux ouvrages du savant cardinal français Pierre d'Ailly, publiés à Nuremberg en 1472, et qui existent encore à Séville, dans la bibliothèque Colombine. L'un est le « Traité de la concordance de la vérité astronomique avec l'histoire » achevé à Bâle en 1414. C'est dans celui-là que se trouve un des plus triomphants pronostics de l'astrologie. D'Ailly annonce qu'une des grandes périodes de Saturne sera accomplie l'*an* 1789 *de notre ère*, et que, « si le monde existe encore dans ce temps-là il y aura d'extraordinaires changements et troubles dans le monde ». L'autre traité est l'*Imago mundi* (1410), qui, parmi bien des conjectures cosmographiques des plus hasardées, offre certaines rencontres surprenantes, notamment celles-ci, qui ont bien pu en effet mettre Colomb sur la voie de sa grande découverte : « La mer s'étend entre le commencement de l'Inde et la fin de l'Espagne... L'étendue de la mer Océane est plus resserrée que

le vulgaire ne l'estime. » Le conservateur de la bibliothèque Colombienne assure, dans une note adressée à M. le duc de Montpensier, que l'*Imago mundi* était une des lectures favorites de Colomb.

Parmi les autres études qui composent ce premier volume nous citerons encore celle qui concerne la Cosmographie de Jean Alfonse, volumineux manuscrit daté de l'an 1545. Ce Jean Alfonse « avait navigué pendant quarante et huyt ans par toutes les mers »; aussi son œuvre est fort propre à donner une idée exacte des procédés singulièrement rudimentaires de la navigation à cette époque. De ses voyages, il a rapporté de merveilleux récits. Par exemple, « dans la rivière de Cochin ya coquodrilles. Le coquodrille est un poisson lequel a forme d'homme humain, et de jour se tient sur l'eaue, et la nuict aulcunes foys descend en terre, et allument feu et selon qu'on peut entendre rôtissent leur poisson qu'ils pêchent». Au-delà de « l'équinoxial » il y a aussi bien des curiosités, comme des gens à pieds de chèvre, d'autres n'ayant qu'un œil au front, d'autres qui ne parlent point, et ne mangent que « collœuvres et leizars », et l'hyène qui est alternativement mâle et femelle, etc. Mais qu'est-il besoin d'aller chercher des merveilles à de si grandes distances? Pas plus loin qu'en Angleterre, n'y a-t-il pas « une manière d'arbres, qui quand la feuille d'iceuls tombe en l'eaue se convertit en poisson, et si elle tombe sur la terre, en oyseau? » L'auteur, de la meilleure foi du monde, mêle toutes ces belles choses, qu'il ne connaît que par ouï-dire, à d'autres qu'il dit avoir vues de ses yeux, comme par exemple l'influence vénéneuse du mancenillier. L'île de Sainte-Hélène lui a produit l'effet d'un petit paradis. C'est, dit-il, « le meilleur loppin de terre de toute la pomme du monde; les gens n'y sont jamais malades, et *s'ils y viennent malades y guérissent en elles* ». Une expérience récente et à jamais mémorable a tristement démenti cette appréciation, dont lord Bathurst et ses collègues n'auraient pas manqué de se prévaloir s'ils l'avaient connue.

Le second volume de M. Margry contient plusieurs Mémoires sur nos colonies à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. Ces Mémoires sont pour la plupart l'œuvre d'officiers qui avaient rempli des fonctions importantes dans l'Inde, les Antilles, l'Amérique du Nord et le Sénégal; ainsi, nous voyons figurer dans ce volume le nom de Tonty, compagnon de l'illustre Cavelier de La Salle, ceux de Martin et de Deslandes, fondateurs de

Pondichéri et de Chandernagor. On chercherait vainement quelque mention de Paul et Virginie dans le Mémoire de la Bourdonnais sur son gouvernement des îles de France et de Bourbon, bien qu'il y soit plusieurs fois question du quartier des Pamplemousses.

Le document le plus curieux de ce second volume est la relation de l'ambassade française envoyée par Louis XIII, en 1629, au fondateur de la dynastie actuellement régnante en Russie, Michel Romanof. C'est le début des rapports diplomatiques entre la France et la Russie dans les temps modernes. M. Margry a tiré cette relation du journal du sieur Brisacier, secrétaire de l'ambassadeur Deshayes de Courmesnin (Cormenin), l'un des ancêtres du célèbre pamphlétaire mort dernièrement conseiller d'État. Il y a là beaucoup de détails curieux sur l'état social des Moscovites, encore très-voisins de la barbarie. Dans la première conférence qu'il eut à Moscou avec les cinq commissaires du czar, l'ambassadeur se plaignit « du traitement qu'il avait reçeu par les chemins en le faisant passer par des rivières pour éviter de le faire entrer dans les villes, et que dans la ville de Moskou même, on le tenoit comme un esclave, qu'il avoit un corps de garde à sa porte pour empescher ses gens de sortir, *pour les plus puissantes nécessités*, etc. — Les commissaires dirent que ce n'estoit qu'afin d'empescher qu'on ne luy fît aucun mal, et pour plus d'honneur. — M. l'ambassadeur respondit que cet honneur étoit rude à supporter..... » M. de Courmesnin et ses gens parvinrent, non sans peine, à échanger quelques paroles avec des Français et d'autres Européens établis à Moscou. Les pauvres diables ne répondaient qu'en tremblant, disant tout bas que « le pays était dangereux ». Tous avaient déjà été mis à la question en différentes circonstances, et ils craignaient qu'on ne recourût au même procédé, d'un usage journalier dans le pays, pour savoir ce que leur dirait l'ambassadeur..... » Leurs craintes n'étaient que trop fondées; tous ceux qui avaient eu quelque rapport avec l'ambassadeur étaient immédiatement dénoncés par les strélitz qui remplissaient près de lui le double office de gardes d'honneur et d'espions, et plusieurs furent effectivement arrêtés et sévèrement *questionnés*.

L'ambassadeur était fort pressé de rentrer en France, il ne savait pas ce qui l'y attendait. Gravement compromis dans les complots de *Monsieur* contre Richelieu, il fut victime de son imprudence. Le terrible cardinal, qui le connaissait bien, pour

lui avoir fait couper la tête en 1633, dit de lui que c'était un jeune homme d'assez bon esprit, mais d'une ambition déréglée.

Ces intéressantes publications n'ont été pour leur auteur que l'intermède et le corollaire d'un travail bien autrement considérable, le recueil des Mémoires relatifs aux origines françaises des deux Amériques et des Antilles, recueil destiné à faire partie de la collection des documents inédits de l'histoire de France, et qui ne formera pas moins de cinq volumes in-quarto. *Le bal délasse*, dit la jeune femme du vieux Danville dans l'*École des vieillards*. Pour certains érudits infatigables, l'étude est de même un délassement.

Bon Ernouf.

L'Art de l'émail, leçon faite à l'Union centrale des Beaux-Arts, par Claudius Popelin. *Paris, librairie générale des Beaux-Arts*, 1868; gr. in-8 de 52 pp., fig. et titre orné.

Il est des natures heureuses, douées pour tout ce qui demande de la grâce, de l'adresse, du goût; qui sont artistes, comme on dit, jusqu'au bout des ongles; dont les doigts sont fées, ou magiciens, suivant le sexe; qui ont la perfection innée, à quelque genre de travail qu'ils s'appliquent. M. Claudius Popelin est de ces natures-là. Il a voué sa vie à cet art délicat, difficile, de l'émail. Il le professe. L'an passé, il a publié un traité théorique et historique de l'émaillerie, édité avec une élégance, un luxe qui faisaient illusion au lecteur ébloui par la richesse de la matière traitée. Ce livre, il nous le rend aujourd'hui résumé dans une brochure de cinquante pages, lue à une société d'artistes. Un traité de cette étendue, sur un sujet spécial, effrayerait peut-être bien des lecteurs. Je puis les assurer que rien n'est moins aride et même plus amusant que ce travail de M. Popelin. Ici encore nous pouvons admirer la généralisation de ses facultés. Je disais tout à l'heure que M. Popelin édite comme il émaille; j'ajoute maintenant qu'il écrit comme il édite, avec soin, élégamment, patiemment. A l'école des savants et des artisans de la Renaissance dont il a médité les traités écrits, il a appris la netteté, le bon choix des mots, l'amour de ces expressions pittoresques et parlant aux yeux, si nécessaires pour soulager la mémoire et frapper l'attention dans un écrit scientifique. Il en a appris autre chose encore, le goût

des belles formules et des beaux exercices; à leur imitation, il illustre ses livres de vers et de sonnets que ne désavoueraient pas les plus intolérants prosodistes. Il n'est pas enfin jusqu'à son écriture qui n'ait un rare caractère de magnificence et de perfection.

Ce petit livre écrit pour l'enseignement portera sans doute ses fruits. En notre qualité de bibliophile, nous le recommandons à nos correspondants comme une des œuvres les plus exquises de la librairie contemporaine. Et comme, après tout, l'occasion de citer des vers dans ces pages ne se présente pas fréquemment, nous enrichirons cet article du sonnet dont M. Popelin a fait la préface de son ouvrage. Des vers d'émailleur, c'est de la curiosité littéraire et artistique.

Eupratteìn, bien faire, tel est le mot qu'il lui a donné pour titre et qui assurément résume ses efforts et son esprit.

Le roi des fleurs de lys, grand-maître de justice,
Au peintre limosin octroyant un blason,
Voulut qu'il resplendit sur la pauvre maison
Comme au seuil d'un bon livre un noble frontispice.

François premier du nom dans son royal office
Apportait, on le voit, une haute façon.
De l'ancien Léonard j'ai suivi la leçon,
Mais je suis officier d'une moindre milice

Aussi je n'attends pas cet honneur féoda.
Car c'est assez, nous dit un populaire adage,
Que trompette de bois à des gens de village.

Et d'ailleurs, quand j'aurai l'appui ferme et loyal
De ceux dont la devise est la mienne : Bien faire,
Tu m'aimeras, lecteur, ce sera mon salaire.

B. B.

Dix jours en Palmyrène, par Raphaël Bernoville. 1 vol. in-8°.

La cité de l'ancien Orient la moins visitée est peut-être Palmyre, dont le nom évoque l'image de tant de splendeur : elle s'efface presque des horizons de l'histoire avec la fameuse Zénobie, et ce n'est qu'en 1678 que des marchands anglais ont ouvert pour elle

l'ère des explorations et des découvertes. Un jeune homme passionné pour l'archéologie s'y est récemment transporté, non sans quelque péril, et a condensé en un respectable volume ses observations, qui prouvent qu'une grande récompense serait réservée à ceux qui auraient le loisir et les moyens de soulever le linceul de sable dont sont encore recouverts les ossements gigantesques de l'ancienne capitale des Palmyréniens.

Quoique plein d'érudition, le journal de M. Bernoville offre de l'attrait aux plus profanes, parce qu'à côté de la science sans pédantisme on y rencontre la gaieté française, la fraîcheur et la générosité des sentiments. En matière d'impression, les redites, ainsi qu'il le remarque, sont peu à craindre.

Les beautés de l'art et celles de la nature semblent avoir un langage à part pour chaque individu, et emprunter, en passant par sa bouche, la nuance même de son caractère.

Il est à espérer que M. Bernoville ne se bornera pas à cet extrait de ses notes; les voyageurs français ont peut-être quelque effort à faire pour être au niveau de ceux des autres pays. Tout d'abord, ce volume, placé à l'ombre d'un nom bien cher aux arts, celui de M. Rio, mérite d'être signalé ici, car il est tiré à petit nombre sur grand papier et imprimé avec les meilleurs caractères de la typographie qu'a cédée M. Didot à MM. Lainé et Havard. Puis il ne se débite pas, il faut se costumer un peu en Arabe pour l'obtenir; mais un bibliophile peut bien endosser un moment un burnous pour posséder un livre bien imprimé, rare et instructif.

AUGUSTIN GALITZIN.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

M. VIENNET.

C'est de lui décidément qu'il faut parler, et de nul autre, cet homme extraordinaire que nous avons perdu le mois passé, candide à quatre-vingt-dix ans comme un écolier de rhétorique, fidèle aux muses, amant de la gloire, n'ayant pas perdu un grain de ses illusions, ni un scrupule de ses préjugés, M. Viennet enfin ; Jean-Pons-Guillaume Viennet, de l'Académie française, ancien officier de cavalerie, ancien député, ancien pair de France, ancien auteur dramatique, grand-maître de la maçonnerie du rite écossais et doyen des grognards de l'ancienne littérature classique. Il aura été vraiment le lion de la presse pendant ces dernières semaines. Pas un journal, petit ou grand, qui n'ait payé à sa mémoire le tribut d'une anecdote ou d'un éloge. (Il est si mort!) On a mêlé au récit de ses désastres littéraires la louange de ses vertus, de sa fermeté, de sa franchise et de la solidité de ses principes : — Honnête homme! galant homme! très-bien; — spirituel fabuliste! franc-maçon inébranlable! Je me figure que si la voix de M. Viennet avait pu se faire entendre de l'autre monde, il se serait écrié : « — Et mes tragédies? » et qu'il n'aurait vu dans ce concert de louanges données à son caractère et à son esprit qu'un nouvel effet de la fatalité qui a constamment trompé ses ambitions, en ne le faisant réussir que là où il ne tâchait pas. Admirable logique de l'entêtement! On eût tout donné à cet homme, hormis ce lot dont il était féru, ce laurier tragique que le génie seul, dont il manquait, eût pu lui gagner, il eût

continué de crier à l'injustice et de bouder dans son coin. Les honneurs, les dignités, littéraires et autres, pleuvaient sur lui : aujourd'hui académicien, demain pair de France, que sais-je encore? officier de la Légion d'honneur, grand-maître de ceci, président de cela. Il mettait brevets et cordons dans sa poche et répondait : « Il ne m'en chault! » portant le tout au décompte de l'injustice du siècle. Ses collègues de l'Académie lui improvisèrent une gloire à laquelle il ne songeait pas, la gloire de fabuliste. On fit de lui un descendant de la Fontaine; on lui demandait des fables à genoux. Et il fit des fables; il les récita aux séances publiques de l'Institut, et recueillit des applaudissements, tout en se disant tout bas : « Les ingrats! Ils me demandent des fables, à moi, l'auteur d'*Alexandre* et des *Péruviens!* Je leur offre du sublime, et ils me demandent de la grâce! » Il a raconté, dans une de ses préfaces, qu'un jour ses confrères de la presse et du théâtre s'en vinrent lui offrir la présidence du comité de leurs associations. Il *se laissa faire*, dit-il, et présida, tout en grognant et en trouvant cet hommage et cette réparation bien tardifs. Nous l'avons vu pendant plusieurs années présider la Société des gens de lettres, toujours maussade, toujours bougon, et ayant l'air de dire à tous : « Vous m'avez nommé votre président, c'est bien; vous auriez mieux fait d'aller applaudir *Arbogaste*. »

Eh bien, tel est chez nous l'empire de cet entêtement bizarre appelé conviction, que cette persévérance dans la folie et dans le ridicule a valu à M. Viennet des honneurs et des respects souvent marchandés au talent et au génie même. On a vu dans ce siècle vilipender de grands poëtes, d'excellents écrivains, de vrais savants, qui n'avaient eu d'autre tort que de déplaire à un parti politique. M. Viennet a passé pour un *caractère*. Caractère, soit! Mais un bon caractère, je me permets d'en douter. Assurément les méchancetés de M. Viennet, en prose ou en vers, ses satires, ses épigrammes, ne portaient pas bien loin; mais ce n'était

pas sa faute : je n'en veux pour preuve que l'opiniâtreté de ses rancunes.

Je me souviens de l'avoir vu un jour ; c'était à l'une des séances du jury des fameux concours Véron. Il s'agissait d'adjuger le prix de poésie. Les partis étaient en présence. Les plus jeunes de l'assemblée poussaient vivement une pièce qui vraiment eût mérité le prix, et qui n'eut que l'accessit. C'était de belle et bonne poésie moderne, de belles images, des rimes loyales, de beaux mouvements, du souffle ; de la poésie « romantique » enfin. Je vois encore M. Viennet, l'œil sourcilleux, la lèvre menaçante, replier ses besicles dans sa poche et reculer jusqu'au mur, en nous jetant d'une voix caverneuse cette épithète tragique.

« Barbares ! »

Barbare ! c'était son mot. Pour lui la renaissance poétique de 1830 était toujours restée « l'invasion des barbares », un mauvais rêve dont il attendait, dont il prédisait le réveil. C'est de bonne foi qu'il croyait que M. Victor Hugo ne savait pas faire les vers, et que le doux Émile Deschamps, son prophète, était un sauvage. Mais sa bête noire, c'était M. de Chateaubriand. Un petit journal a raconté, il y a deux ou trois ans, que le jour où fut institué dans la salle de l'Académie le buste de l'auteur de *René*, M. Viennet, arrivé avant l'heure de la séance, fut trouvé écumant de rage en face de ce noble marbre immaculé : « Chaarrrlatan ! Chaarrrlatan ! ! » répétait-il en serrant les poings. Il fallut l'arracher de là. Shakspeare était toujours pour lui le « bouffon d'Albion » (quoique Florian l'ait appelé, dans une *Épître à Ducis*, « l'Eschyle anglais », ce qui valait mieux); Gœthe et Schiller, des Welches, des Vandales, des Iroquois d'outre-Rhin ; Ronsard.... Mais pourquoi priver le lecteur de ces beaux vers ? Les voici ; c'est dans l'*Épître aux mules de Don Miguel :*

... Si Voltaire à vos yeux n'est qu'un roi détrôné,
Un poëte sans verve, un marquis suranné ;

Si Hans ou Bug-Jargal vous plaît mieux qu'Héloïse,
Et si les vers *du Goth* que Deschamps divinise
Sont pour vous de l'Homère ou de ce vieux patois
Que jargonnait Ronsard à la cour des Valois...

. . . .

Sautez pour le Cromwell ou la vierge Éloa,
Foulez aux pieds Mérope, Athalie et Cinna;
Prenez dans vos écarts Stendhal pour Aristote,
Deschamps pour l'Arioste et Scott pour Hérodote...

Tout le monde y passe! Le temps pour M. Viennet n'avait point fait un pas. Il était resté le pur littérateur de 1804. On sait sa réponse à un candidat qui était venu lui exposer ses titres. « — Qu'avez-vous fait, Monsieur? — Des romans. — Des romans! Monsieur, le roman n'est point un genre. — Cependant, Monsieur.... — Monsieur, interrompit l'immortel avec autorité, il y a cinq genres : la tragédie, la comédie, le poëme épique, la satire et la poésie fugitive, qui contient la fable, où j'excelle. »

Où j'excelle! n'est-ce pas impayable? Et à propos de ce genre, ou de ce sous-genre où excella M. Viennet, suivant son dire modeste, ne pourrait-on pas dire que c'est une grande preuve d'absence de goût littéraire que de prétendre y exceller? Est-il d'abord si incontestable que la fable soit un genre dans la poésie française? Ne serait-ce pas plutôt une création personnelle, originale, fruit unique d'un génie unique, d'un poëte à la fois grand magicien et grand artiste; une qualité plutôt qu'un genre? La fable en France, c'est la fable de la Fontaine; c'est sa chose. Il l'a trouvée, il l'a faite, et personne ne l'a refaite après lui. La tragédie est un genre, parce qu'elle est un moule. Elle s'est prêtée à tous, depuis Hardy jusqu'à Chénier. Elle pourra servir encore à d'autres; et le drame moderne et romantique, en cinq actes et en vers, n'en est qu'une modification. Il y a eu Racine après Rotrou et Corneille, après Racine Crébillon et Voltaire. Dans la comédie, genre aussi, nous avons eu Regnard après Molière, après Regnard Marivaux, Lesage, Dancourt et Beaumarchais. Après la Fontaine, il n'y a rien.

La fable, c'est lui; et c'est ainsi, je crois, qu'on peut entendre l'épithète de *fablier* que lui a donnée la duchesse de Bouillon. Florian n'a réussi dans la fable qu'en l'amoindrissant au niveau des petits enfants. Mais qu'est-ce, après les fables de la Fontaine, que les fables de Bailly, de la Motte, de Gosse, d'Arnault; qu'est-ce que les fables de M. Viennet?

M. Viennet s'est trompé s'il a compté sur ses fables pour acquérir l'immortalité. Il s'est trompé sur la fable, comme il s'est trompé sur la tragédie, comme il s'est trompé sur le poëme épique qui n'est pas un genre non plus, comme il s'est trompé dans ses satires, comme il s'est trompé sur Shakspeare, sur Gœthe et sur Schiller, comme il s'est trompé sur ses contemporains, comme il s'est trompé sur tout. Et même il me semble que si, comme il est probable, on s'occupe en ce moment de lui trouver une épitaphe, il n'y a rien de mieux à proposer pour cet objet que le vers-épitaphe de Lemercier, ainsi modifié :

Il fut homme de bien et se trompa sur tout.

Mais laissons cela. On me demandera peut-être comment Viennet, auteur de mauvaises tragédies et de mauvais poëmes, et même de mauvais romans, car il en a fait deux malgré son scepticisme, et des plus noirs (1), a pu se maintenir si longtemps dans une situation considérable, et comment même il a pu y parvenir. J'en vois deux raisons : la première, celle que j'ai déjà donnée, c'est que, en France, rien ne réussit comme l'entêtement; la seconde, c'est qu'en général rien ne réussit comme de vivre longtemps. Chez M. Viennet l'entêtement se doublait d'un caractère honorable. C'était une nature loyale. Ses inimitiés n'étaient point funestes; il avait même quelquefois du bon, s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'il ait voté pour Victor Hugo à l'Académie. Ensuite Paris aime qu'on l'amuse, et M. Viennet

(1) *Le Château Saint-Ange* et *la Tour de Montlhéry*.

était amusant. Ses colères d'enfant (d'enfant dans la vieillesse, de vieillard dans la maturité) étaient réjouissantes. Il est des gens qui sont naturellement comiques, comiques involontairement et sans s'en douter. M. Viennet était un peu de ces gens-là. Même dans ses plus grandes fureurs, il était si drôle qu'il n'y avait pas moyen de lui en vouloir. Et c'est pour cela que ses confrères, ceux qu'il avait le plus malmenés, ceux même, c'est plus rare, qui l'avaient le plus attaqué, revenaient volontiers à lui. Sa colère avait d'ailleurs des lendemains de bonhomme. Nous l'avons vu après cette séance où il nous traita d'une façon si tragique, lorsqu'il revint, le jour suivant, tendant la main à tous, et s'excusant de ses violences : « — C'est que, voyez-vous, nous disait-il en levant au ciel ses yeux où brillaient deux bonnes larmes; c'est que, voyez-vous, quand il s'agit de mon art!... »

L'art de M. Viennet! Il semait ses préfaces (et il en a écrit beaucoup, outre sa biographie qu'il a écrite lui-même pour le *Dictionnaire de la conversation*) d'aveux naïfs qui désarmaient et qui faisaient dire : « Pauvre homme! » Il y racontait tout au long les caricatures qu'on avait faites contre lui, les mots méchants des petits journaux sur ses pièces et les mauvais tours que lui jouaient les comédiens et les comités de lecture. Il ne s'en fâchait pas; il s'en étonnait, s'en affligeait, et se demandait bonnement pourquoi on ne le trouvait pas sublime : « M. un tel pourtant me l'avait dit... » Quelque mystificateur.

Ce mélange de candeur et de rudesse, de violence et de bonhomie, explique assez bien, il me semble, le genre d'estime dont Viennet jouissait parmi ses confrères et les alternatives d'hostilité et de bienveillance qu'il traversa. Il y eut même un beau moment dans sa vie, qu'il ne sut pas cueillir. C'était vers mil huit cent quarante. Les haines politiques du commencement du règne étaient apaisées. On avait oublié le procès de la *Tribune*, poursuivie sur les réquisitions du député Viennet, et les caricatures sur les *Mules d'Estagel*. La littérature elle-même désarmait; les « Barbares » entrés

dans la place avaient mis au croc leurs lances et leurs massues. M. Viennet d'ailleurs était en ce moment assez mal avec le pouvoir : il boudait. L'opposition pouvait donc aller à lui. C'est alors qu'eut lieu cette démarche que j'ai rappelée plus haut d'après lui, et dont les promoteurs, ainsi qu'il le constate lui-même dans la préface d'*Arbogaste*, étaient d'anciens adversaires politiques, M. Fontan et *deux autres républicains*. C'est dans ce moment que le Théâtre-Français monta une pièce nouvelle de M. Viennet, une comédie, *les Serments*. L'œuvre était médiocre : c'était une de ces comédies satiriques et à allusions, où les vieux émigrés s'appellent Franc-alleux et les poëtes romantiques Du Castel. Je n'ai retenu qu'un vers de cette pièce. Un monsieur s'est cassé la jambe ; et, pour témoigner sa reconnaissance au chirurgien qui la lui a habilement raccommodée, il lu dit :

Oui (*ou* car) vous m'avez sauvé la jambe, et l'existence.

Sur quoi un critique judicieux observait qu'on ne saurait sauver la jambe à un mort, et que, *vice versa*, quand on sauve la vie à quelqu'un, la jambe est naturellement comprise dans le marché.

Ce vers, à la représentation, passa comme le reste, tellement l'aiguille avait tourné au beau pour M. Viennet. On s'était rappelé tout à coup ses longs travaux, sa patience, ses malheurs. Peut-être aussi ses anciens adversaires eurent-ils quelque honte de cette longue guerre de caricatures et d'épigrammes faite à un galant homme, dont l'âge (il n'avait pourtant encore que soixante-trois ans) leur inspirait à la fin quelque respect. S'ils avaient su qu'il n'en était encore qu'au second tiers de sa vie ! Quoi qu'il en soit, le mot d'ordre fut donné dans les journaux ; la pièce fut écoutée, applaudie ; les comptes rendus furent bienveillants. Viennet enfin eut sa soirée. C'est le premier et le seul de ses ouvrages qui ait vu la lumière de la rampe pendant une

semaine (1). Un autre s'en fût tenu là, eût embrassé ses confrères et cultivé désormais en paix le petit champ des fables qui lui avait été concédé. Mais, je l'ai dit, la destinée de M. Viennet était de se tromper toujours. Tout ce qu'il vit dans son succès, c'est précisément ce qui n'y était pas : le public revenant à lui, l'heure de la justice arrivée enfin et dont il fallait profiter. Sa gloire commençait ; ses vieilles œuvres allaient renaître. Il demanda tour sur tour à la Comédie : un tour pour *Alexandre*, un tour pour *Achille*, tour pour *Arbogàste*, tour pour les *Péruviens*. La maladie, vous le voyez, était incurable. On dut fermer administrativement à M. Viennet les portes du Théâtre-Français. Non pas ! ces portes lui furent ouvertes encore une fois, un seul jour, pour voir tomber *Arbogaste* avec le fracas dont on se souvient. M. Viennet ne comprit pas mieux la leçon d'*Arbogaste* que la courtoisie des *Serments*. Cette fois encore il cria « aux Barbares ! » comme si son Arbogaste eût parlé grec : « — O Barbares ! ô Velches de l'an 1841, s'il n'y avait pas là un intérêt puissant, où en trouverez-vous ? Si (Arbogaste) ne disait rien à vos cœurs, ô Velches ! c'est que vous n'en avez pas. Vos fibres sont d'acier, vos nerfs sont de *cuir racorni ;* votre cœur est un *potiron...*, etc. » Voilà pourtant comment parlaient à la presse et au public ces gens qui se plaignaient si gravement du haut de leur dignité académique de l'irrévérence de la jeunesse et de l'insolence des journaux.

Quant à M. Viennet, il continua de piaffer et de ruer sur la place, coucou obstiné de la tragédie. Il disait un jour à un poëte de nos amis qui l'était venu voir en temps d'élection : — « Vos amis les romantiques m'ont tué, ils m'ont

(1) Un de ses collègues de l'Académie lui disait un jour, pour le gracieuser : — « J'ai applaudi votre *Clovis*. — Quel jour ? demanda gravement M. Viennet. — Un dimanche. — Un dimanche ! reprit l'auteur de *Clovis*, en se recueillant : oui, on l'a joué un dimanche. » Cela n'était pas arrivé deux fois. Il comptait par jour de la semaine comme d'autres par années ou par mois.

rendu ridicule dans toute l'Europe, ils m'ont fermé les boutiques des libraires. Pourtant j'ai fait vingt ouvrages ! Il y a là, dans cette armoire, de quoi faire la fortune de vingt éditeurs. C'est M. Didot lui-même qui me l'a dit! » Il fallait donc que M. Didot fût bien riche pour résister à une telle conviction.

Et pourtant M. Viennet restera, non pas comme écrivain, je ne le crois pas; mais comme type, ou plutôt comme étalon de mesure. On ne le lira pas; on le regardera. Si vous avez besoin d'une excuse pour les hardiesses d'*Hernani* et de *Le Roi s'amuse*, prenez *Arbogaste*. Voulez-vous comprendre la nécessité d'une réforme poétique en mil huit cent trente? Prenez l'*Épître aux mules* et le *Siége de Damas*; à moins que vous n'ayez les reins assez forts pour soulever la *Franciade*. Dieu l'a laissé vivre longtemps parmi nous pour faire durer le souvenir de ce que nous avons gagné.

CHARLES ASSELINEAU.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Le tome XXIV de la *Correspondance* de Napoléon, qui vient de paraître, va du 1er juillet 1812 au 27 février 1813. Nous y avons remarqué quatre lettres adressées à son bibliothécaire Louis Barbier. La première est datée de Witebsk, 7 août 1812. L'Empereur demandait quelques livres amusants, romans ou mémoires d'une lecture agréable, « ayant des moments de loisirs qu'il n'était pas aisé de remplir dans cette petite ville, » où il resta du 29 juillet au 13 août, avant de marcher sur Smolensk. La seconde lettre, du 30 septembre, écrite par conséquent à Moscou, est un rappel de la précédente. L'Empereur désire que son bibliothécaire profite, pour les envois d'ouvrages nouveaux, « de l'estafette de la malle, ou du départ des auditeurs, qui a lieu tous les

jours. » Pendant le reste de la campagne, Napoléon eut, comme on le sait trop bien, d'autres préoccupations que celles-là. Peu de temps avant son départ pour la campagne de 1813, il recommandait à Barbier de faire préparer quatre caisses pour des in-12 et deux pour des in-18, se réservant ultérieurement de choisir les livres de ces deux formats qu'il voudrait emporter (18 février 1813). Enfin, le 26 du même mois, il donnait l'ordre à son bibliothécaire de faire remplacer quelques ouvrages sur la Russie et la Pologne qu'il avait empruntés l'année précédente à la bibliothèque du roi de Saxe, et qui avaient été brûlés avec le fourgon qui les portait, pendant la retraite. Telles ont été les préoccupations bibliographiques de l'Empereur pendant cette période mémorable et sinistre de notre règne.

— L'exemplaire, en édition originale, de l'ouvrage de Gabriel Naudé intitulé LE MARPHORE, et qui avait servi à M. Charles Asselineau pour en faire faire la réimpression, a été acquis pour la bibliothèque Mazarine, par les soins de M. Hipp. Cocheris. Ce livre ne se trouve dans aucune bibliothèque publique de Paris, assure-t-on; nous avons rendu compte de la réimpression tirée à 70 exemplaires, page 367 du *Bulletin*.

— La collection des *Monumenta Germaniæ historica*, si importante pour l'histoire du moyen âge, vient de s'accroître de deux nouveaux volumes, ce qui en porte le nombre à vingt-quatre. L'un contient, outre les *Chroniques d'Otton de Freisingen et de Regnier de Liége*, de précieux suppléments aux tomes I et V, qui se rapportent en partie à l'histoire de France; l'autre volume renferme la première édition critique des *Leges Longobardorum*, qui est d'un intérêt tout spécial pour la connaissance des institutions nées des invasions barbares.

— La bibliothèque publique de la ville d'Auxerre vient de s'enrichir d'un grand nombre d'ouvrages sur le département de l'Yonne, ou composés par des écrivains nés dans le pays,

et réunis à grands frais par feu le très-regretté M. le comte Léon de Bastard. Mme la baronne de Bastard, sa mère, voulant réaliser les intentions de son fils, s'est généreusement séparée de cette précieuse collection : elle n'a mis à sa libéralité qu'une seule condition : c'est que les livres ne seraient jamais aliénés.

Le conseil municipal a adhéré avec empressement à cette demande et a assuré à jamais la conservation de ce dépôt, collection unique en son genre par la rareté des livres et la beauté des exemplaires.

Outre les ouvrages imprimés, composés de 750 volumes ou plaquettes, supérieurement reliés par Niedrée, Duru, Capé et autres relieurs célèbres qui ont fait de leur métier un art, la collection renferme encore plusieurs manuscrits, parmi lesquels se trouve une copie figurée de toutes les inscriptions lapidaires existant dans les monuments de Sens avant 1790. Ce volume appartenait autrefois à feu M. Tarbé, savant collectionneur, imprimeur et libraire à Sens. Précédemment Mme la baronne de Bastard avait fait don, à la collection d'estampes de la ville d'Auxerre, d'un grand nombre de pièces intéressant également l'histoire locale.

— M. Skatchkof, qui a été longtemps consul général de Russie à Pékin, y a rassemblé une bibliothèque chinoise composée de onze mille six cent sept ouvrages, dont mille cent soixante-huit xylographiques et deux cent soixante-seize manuscrits. Cette collection unique dans son genre se trouve en ce moment à vendre. Les sinologues qui voudraient avoir son catalogue pourraient s'adresser à la rédaction de la *Gazette de Moscou*, ou à M. G. A. Ivanovski à Saratof.

DE L'HISTOIRE DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.

Observations sur l'orthographe ou ortografie française, suivies d'une Histoire de la réforme orthographique depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours, par Ambroise Firmin Didot. Deuxième édition, revue et considérablement augmentée. *Paris*, 1868; in-8° de 485 pages (1).

(DEUXIÈME ARTICLE.)

L'Académie française, dans les premières années de son existence, annonçait quatre grands ouvrages, quatre monu-

(1) J'ai à demander excuse aux lecteurs d'une erreur assez grave qui s'est glissée dans mon premier article, et dont je dois accuser ma négligence. Je n'avais pas vu de mes yeux le livre de Ramus quand j'ai apprécié son système; grâce à l'obligeance de M. Didot, je l'ai actuellement entre les mains. Or le reproche que je lui fais (p. 338) d'avoir employé des caractères grecs au milieu de caractères français repose sur une méprise : Ramus a en réalité *inventé* des caractères tout particuliers pour rendre le *ch*, le *gn* et l'*l* mouillé; M. Didot, pour remplacer ces caractères dans ses citations, avait employé χ, η et λ, ce qui m'a induit en erreur, le savant auteur n'ayant fait part de cet expédient au public que dans sa seconde édition. — Au reste, cette seconde édition est tellement augmentée que la première ne peut aucunement la remplacer. Une des additions les plus intéressantes est celle d'un tableau synoptique (p. 112), où l'on suit l'orthographe d'un même mot dans le *Dictionnaire latin-français* de Le Ver (1420-1440, précieux manuscrit que possède M. Didot), la *Grammaire* de Palsgrave (1530), le *Catholicon abreviatum* (1516), le *Vocabularius nebrissensis* (1524), les *Dictionnaires* de Robert Estienne (1549), Laimarie (1586),

ments qu'elle devait élever à la langue et à la littérature de la France : un Dictionnaire, une Grammaire, une Rhétorique et une Poétique. Nous devons nous estimer heureux que les deux derniers livres n'aient jamais été faits; ils auraient opposé sans doute au libre mouvement de notre littérature une barrière difficile à renverser : l'Académie paraît d'ailleurs en avoir assez vite abandonné la pensée. Quant à la *Grammaire*, « il n'est pas moins difficile que des gens de lettres travaillent en corps sur un sujet de cette nature, qu'il le seroit que plusieurs architectes fissent et executassent en commun le plan de quelque grand édifice. » (Regnier-Desmarais.) L'Académie renonça donc également à faire elle-même une grammaire, et se contenta d'approuver et de recommander celle que publia en 1706 l'abbé Regnier-Desmarais, son troisième secrétaire perpétuel. Je reviendrai tout à l'heure à cette publication qu'on peut appeler semi-officielle.

Restait le Dictionnaire; il fallait bien que l'Académie fît quelque chose, surtout après que Louis XIV, succédant en 1672, en qualité de protecteur de la compagnie, au chan-

Nicot (1613), Monet (1630), Duez (1659), Oudin (1660), Richelet (1680), Furetière (1690), Académie (1694, 1740, 1835). L'influence déplorable de l'érudition sur l'orthographe se fait sentir vivement dans le rapprochement de ces quinze documents; d'ordinaire le mot, écrit avec une juste simplicité dans Le Ver, trouve sa plus mauvaise forme dans un des textes du seizième siècle, se rapproche ensuite un peu de la première et finit, dans le *Dictionnaire* de 1835, par être écrit mieux qu'au seizième siècle et moins bien qu'en 1420. Ainsi : *parrin* (Le Ver) devient *pairrayn* (Palsgrave) et *patrain* (*Catholicon*), *parrein* dans Richelet et *parrain* dans l'Académie (les bons textes du moyen âge donnent *parin*, la meilleure forme). Mais d'autres fois l'Académie a conservé la plus mauvaise écriture. Ainsi Robert Estienne écrit encore *donter*, mais Monet *domter*, et Duez, que tous les autres suivent, *dompter*; Le Ver écrit excellemment *beuf*, et tous en font autant jusqu'à ce malheureux Duez, qui introduit *bœuf*, et est suivi par Oudin; Richelet cependant revient à *beuf*, mais l'Académie admet *bœuf* dans sa première édition et le maintient dans toutes les suivantes.

celier Séguier, lui eut donné un logement au Louvre et les fameux quarante jetons à distribuer entre les membres présents. « Jusque-là, dit d'Olivet, encore incertaine de sa fortune, et n'ayant point d'assez puissant motif pour s'opiniâtrer à une entreprise aussi triste que l'est celle d'un Dictionnaire, elle n'avoit qu'imparfaitement ébauché le sien. Ainsi la révision de ce grand ouvrage, mais révision bien plus longue et bien plus pénible qu'une première façon, ne commença qu'en 1672, et il fut achevé d'imprimer en 1694 (1). » Il faut reconnaître cependant que des matériaux sans doute considérables avaient été amassés dans la période précédente (2). C'est en 1685 que l'*affaire Furetière*, qui se prolongea pendant trois ans, appela l'attention du public sur le travail auquel se livrait l'Académie, et compromit par avance le succès du livre qui devait paraître quelques années plus tard. Les violents débats auxquels cette querelle donna lieu jettent un jour qu'il faut savoir diriger et atténuer sur les travaux intimes d'où sortit le Dictionnaire. Mais, pour ce qui regarde spécialement l'orthographe, nous avons heureusement d'autres lumières.

En 1673, Mézeray fut chargé par l'Académie de rédiger un manuel des règles orthographiques qu'on suivrait dans le Dictionnaire; il fit faire de son travail une copie disposée de façon à laisser une page blanche en regard de chaque page écrite. Les académiciens devaient tour à tour déposer sur cette page blanche les observations que leur suggérerait le texte. Quand ce fut fait, Mézeray revit son travail, et on le fit imprimer à un petit nombre d'exemplaires qui furent distribués aux membres de l'Académie pour recevoir leurs nouvelles remarques. Enfin une commission de trois membres (Mézeray, Doujat et Regnier-Desmarais) retoucha une dernière fois l'opuscule, qui fut imprimé dans cette forme

1) *Histoire de l'Académie françoise depuis 1652 jusqu'à 1700*, par M. l'abbé d'Olivet. Amsterdam, Bernard, MDCCXXX, p. 26.

(2) Voyez là-dessus *Sainte-Beuve, Nouveaux Lundis*, t. VIII, art. *augelas*.

définitive. De nos jours, M. Marty-Laveaux en a donné une troisième édition, à l'*Introduction* de laquelle j'emprunte les détails ci-dessus (1). Le savant éditeur a retrouvé à la Bibliothèque impériale (ms. fr. 9187) la copie du travail de Mézeray, avec les remarques autographes de Perrault, François Tallemant, Paul Tallemant, Boyer, Segrais, Doujat, Regnier-Desmarais, Bossuet et Pellisson : le cahier devait encore être vu par Corneille, Fléchier, Cassagne et Chapelain, qui ne paraissent pas l'avoir eu entre les mains. Il me paraît probable qu'il y avait un second exemplaire manuscrit, qui circula dans l'autre moitié de l'Académie, car en ajoutant aux noms ci-dessus ceux de Balesdens et de Gomberville (rayés), qui s'excusèrent sans doute, on n'a encore que quinze académiciens, et il n'est pas croyable que tous les autres membres, au nombre desquels on remarque Patru, Furetière, Charpentier, Conrart, Racine, etc., n'aient pris aucune part au travail de leurs confrères. M. Marty-Laveaux a extrait de ce précieux manuscrit les notes qui lui ont paru le plus intéressantes, toutes celles entre autres qui appartiennent à Bossuet. J'ai parcouru après lui ces pages curieuses, et j'en ai extrait quelques remarques supplémentaires qui viennent bien à mon sujet. En étudiant ce premier essai, puis les deux éditions successives des *Cahiers de remarques sur l'orthographe françoise*, et enfin la première édition elle-même du *Dictionnaire* (2), on arrive à se faire une idée assez exacte de la doctrine générale qui prévalait dans l'Académie à cette époque et des opinions dissidentes qui se firent jour dans son sein. Je joins à ces documents la partie de la *Grammaire* de Regnier-Desmarais qui est consacrée à l'orthographe (pp. 71—129); c'est la justification et en quelque sorte la philosophie de l'orthographe

(1) Paris, Gay, 1863, in-24.

(2) Dans la *Préface* de cette édition, rédigée sans doute par Regnier, qui devint secrétaire perpétuel à la mort de Conrart, on reproduit à peu près, en les abrégeant, les considérations générales qui se trouvent dans les *Cahiers*.

académique, telle que nous l'offre la première édition du *Dictionnaire*.

Mézeray commence son travail par cette phrase : « La Compagnie declare qu'elle desire suiure l'ancienne orthographe qui distingue les gents de lettres dauec les ignorants et les simples femmes, et qu'il faut la maintenir partout hormis dans les mots où un long et constant usage en aura introduit une contraire. » Avec des modifications insignifiantes, cette phrase est reproduite dans les deux éditions imprimées. D'ailleurs les diverses remarques qu'elle a suggérées à Regnier, Pellisson et Bossuet, ne portent que sur la rédaction; pour le fond, tout le monde était d'accord. Cette *déclaration*, mise ainsi en tête du traité, s'adressait directement aux réformateurs orthographiques plus ou moins radicaux qui avaient paru dans les dernières années, et notamment à l'Esclache (1668) et à Lartigault (1669). L'Académie, abusée par l'apparence, crut faire une œuvre de science en adoptant l'orthographe traditionnelle; elle ne fit qu'une œuvre de routine et de confusion. Cette phrase, où l'on repousse si dédaigneusement l'orthographe des « simples femmes », contient le principe de toute l'orthographe académique : plus on a restreint ce principe, plus notre orthographe a fait de progrès; mais malheureusement il domine encore, soit dans l'Académie actuelle, soit dans le public lettré, et il faudra de longs efforts avant de le réduire à la juste et modeste mesure qui lui convient.

Ainsi, deux principes vont diriger l'Académie : le soin de se distinguer des ignorants, c'est-à-dire l'étymologie, et l'usage. Le principe étymologique, rigoureusement appliqué, n'est pas soutenable, j'ai déjà eu occasion de le dire; et d'autre part, s'il est appliqué sans conséquence, il n'a aucune valeur. Il est facile d'ailleurs de montrer, et j'ai commencé à le faire, que là où elle croit être étymologique, notre orthographe repose souvent sur l'erreur et l'ignorance de ceux qui l'ont créée ou autorisée, et qui en sont en tout cas responsables.

L'étymologie sera d'ailleurs sacrifiée « dans les mots où un long et constant usage en aura introduit une contraire ». Voilà donc l'Académie, chargée de constituer une orthographe, qui commence par se déclarer impuissante à faire appliquer les règles qu'elle pose et qui s'incline devant l'*usage*. Mais quel usage? où le prendre? où le constater? comment l'apprécier? Les remarques autographes des académiciens prouvent surabondamment qu'ils étaient loin d'écrire tous de la même façon. En disant l'*usage*, l'Académie a simplement entendu se tirer d'affaire par un détour, esquiver la nécessité de l'application (impraticable) du principe étymologique qu'elle venait de poser, et attendre chacun des cas qui se présenterait dans le cours de son travail pour statuer si l'on conformerait à l'étymologie ou si on abandonnerait à l'usage l'orthographe du mot *de cujus*. Aussi cette répartition s'est-elle faite, comme on pouvait le prévoir, de la manière la plus capricieuse.

En réalité, et surtout aux yeux d'un corps aussi considérable que l'Académie, qui va dresser le premier dictionnaire classique d'une langue, l'usage orthographique, quand il est vicieux, ne doit avoir aucune espèce de poids. Mézeray et ses contemporains ont ici confondu bien à tort l'usage dans le langage et l'usage dans l'écriture, que les réformateurs du seizième siècle avaient si bien distingués. Regnier-Desmarais, dans sa *Grammaire*, après s'être étonné de l'audace des « particuliers » qui, « de leur propre authorité », veulent changer l'orthographe, et « s'attribuënt une jurisdiction qui ne leur appartient pas », leur reproche « d'abuser du principe sur lequel ils se fondent; *que les lettres étant instituées pour représenter les sons*, *l'escriture doit se conformer à la prononciation*. Cette règle générale, dit-il, a ses exceptions, comme toutes les autres règles, et vouloir reformer tout ce qui en est excepté, c'est comme si un grammairien, se fondant sur les principes généraux de la grammaire, vouloit y redresser toutes les conjugaisons des verbes irréguliers d'une langue, et toutes les façons de

parler, qu'un long et constant usage a délivrées de la servitude de la syntaxe (pp. 84, 85). » On le voit, la confusion est complète. Regnier ne voit pas que les règles de la grammaire se tirent de l'usage, tandis que l'usage orthographique se tire des règles; que la langue est un produit naturel et l'orthographe une convention artificielle; et que ceux qui sont chargés de déterminer cette convention sont étrangement mal venus à dire qu'ils ne peuvent changer l'usage, qu'ils n'ont d'autres fonctions que de fixer et de modifier suivant les besoins cet usage même.

Les autres réponses de Regnier aux réformateurs sont d'une égale faiblesse, et montrent ce dédain des lettrés pour le simple bon sens, cette infatuation naïve, cet orgueil que justifie peu une science douteuse, ce sourire méprisant à l'endroit du vulgaire, qui retardent tant de progrès, — même, hélas! en dehors de l'orthographe! Regnier est certes, en général, un esprit judicieux et un homme instruit; il a très-souvent raison contre ses adversaires sur des points de détail; mais il est presque ridicule quand il leur conteste la justesse de leur point de départ et le bien fondé de leurs réclamations. Ceux-ci disent par exemple, et cela est évident comme la lumière du jour, que l'orthographe académique crée une difficulté aussi inutile que grave aux enfants qui apprennent à lire; ils demandent, avec notre bon vieux Rambaud, qu'on aplanisse un peu le chemin de l'instruction, pour que les femmes et les enfants y marchent plus aisément, y avancent plus vite et y reçoivent moins de coups. « Où en seroit-on dans chaque langue, s'écrie là-dessus le secrétaire perpétuel, s'il en falloit reformer les éléments sur la difficulté que les enfants auroient à bien retenir la valeur et, comme parlent les Grammairiens, la puissance de chaque caractère et les différentes variations qu'un long usage y a introduites? Et si, parce que quelques femmes en confondent quelques-uns en lisant, il falloit aussi tost remédier à cela par un changement universel de l'orthographe? C'est aux enfants à apprendre à lire comme leurs pères et

leurs grands-pères ont appris; et pour les femmes qui veulent s'instruire par la lecture et se cultiver l'esprit, c'est à elles à se servir des moyens qui sont entre les mains de tout le monde, *par la juste prononciation de chaque lettre* (p. 97). » Cela est facile à dire, Monsieur l'abbé; mais, pour apprendre *la juste prononciation de chaque lettre*, les enfants passent de longs mois pénibles, courbés sur les tables; et, quand ils ont quitté l'école, s'ils négligent pendant quelque temps, au milieu des travaux de la vie qui commence, de s'exercer dans cet art rebutant, ils ne voient plus qu'un grimoire dans le premier livre écrit avec votre orthographe qui vient à leur tomber sous les yeux; aussi, cent cinquante ans après vous, nos compatriotes apprennent-ils à lire juste autant « que leurs pères et leurs grands-pères ont appris », et la moitié de la France n'est pas à l'heure qu'il est capable de puiser à la source de toute instruction. Quant aux femmes, pour en arriver à « se servir des moyens qui sont entre les mains de tout le monde », c'est-à-dire à mettre l'orthographe, elles ne passent guère actuellement en moyenne qu'une dizaine d'années à travailler tous les jours; encore, je dois le dire à leur honte, la plupart n'y arrivent pas. Il y en a, et des plus spirituelles, qui n'osent écrire une lettre parce qu'elles craignent de trahir leur ignorance; or, dans la France moderne, on le sait, il n'est pas de plus grand déshonneur que de ne pas savoir cette orthographe absurde qui fait le bonheur des maîtres d'écriture et des institutrices. Faire des *fautes* d'orthographe! Mieux vaut mille fois faire des solécismes en conduite, comme dit le bon Chrysale.... Mais je n'ai pas l'intention pour le moment de réhabiliter *les fautes d'orthographe;* j'y viendrai peut-être. Je passe à un autre argument de l'abbé.

Les étrangers, lui dit-on, se plaignent de ces bizarreries gênantes qui encombrent notre écriture. Après s'être bien enfoncé dans sa perpétuelle confusion, et avoir allégué que les Allemands ne suppriment pas leur *w*, ni les Espagnols

leur *j*, ni les Italiens leur *gl*, pour nous faire plaisir (ce qui n'a aucun rapport à la question), il conclut triomphalement : « Comme c'est à ceux qui sont estrangers dans un pays à se conformer aux loix et aux coustumes du pays, c'est aussi à ceux qui veulent apprendre une langue qui leur est estrangère (toujours la même erreur) à s'assujettir à ses règles et à ses irrégularitez. Pourquoy donc changerions-nous en cela nos usages pour les estrangers, qui ne changent les leurs pour personne ? »

Mais le plus beau mouvement de Regnier-Desmarais, c'est quand il s'écrie, à propos du mot *Christ* (que quelques-uns écrivaient sans *h*) : « N'est-ce pas une espèce d'attentat à des particuliers, de défigurer ainsi les mots les plus saints et les plus sacrez?... Avec le temps, il ne tiendra pas à eux qu'à force d'escrire *crétiens* au lieu de *chrestiens*, ils ne donnent lieu de prendre tous les peuples qui font profession du christianisme pour des peuples venus autrefois de Crète (p. 93). » Voilà les raisonnements du seul défenseur convaincu qu'ait trouvé jusqu'à présent l'orthographe académique. Heureusement pour elle, elle n'a pas besoin d'être défendue. *Mole sua stat.* La grande raison pour laquelle on ne la change pas, c'est qu'on serait très-embarrassé de la remplacer; c'est ce qui la maintient depuis des siècles, et ce qui, j'en ai peur, la maintiendra longtemps encore.

Après sa première déclaration, l'Académie, par la plume de Mézeray, en fait une seconde qui est, celle-là, pleine de bon sens : « L'ancienne orthographe, dit-elle, ne peche presque qu'en lettres superflues. Il ne faut pas les appeller ainsy quand elles seruent à marquer l'origine, mais quand elles y sont inutiles et mesme vitieuses; par exemple quand dans un mot qui vient du latin, de l'italien ou de quelqu'autre langue on a changé quelque lettre en une autre, si on y remet cette lettre là auec celle-mesme pour laquelle on l'a changée, on y en met une de trop, et c'est vouloir, pour ainsy dire, auoir tout ensemble la piece et la monnoye. » Cette observation a passé dans l'imprimé, sauf la

comparaison de la fin, qui est cependant juste et bien trouvée, mais qui parut à la plupart des académiciens « basse » et superflue.

On reproche souvent, dans ces remarques, à Mézeray d'employer des termes *bas*, de choisir de préférence pour exemples des mots *vulgaires* ou *surannés* (1). Je note ici ce détail, parce qu'il va bien avec tout ce qu'on sait de Mézeray : il était resté, comme l'a si bien dit Sainte-Beuve, *gaulois* au milieu du siècle de Louis XIV. Cet amour de Mèzeray pour le vieux et l'*impoli* n'a pas été sans influence sur notre orthographe. Regnier, qui aurait été chargé sans doute de dresser ce plan sans Mézeray, aurait fait plus de concessions au goût nouveau, au besoin de simplification et d'élégance. Dans leurs écritures comparées, les différences sont grandes : Mézeray (comme Tallemant l'aîné, Segrais, etc.) se refuse encore à distinguer les *u* des *v*, les

(1) A propos de *r* redoublé après *a*, il cite : « *Arruner*, vieux mot » (on dit aussi *arrumer*, c'est un terme de marine); ce terme était sans doute inconnu à ses confrères; car on lit sur le cahier : « *J'osterois cela*. Pellisson. *Et moy*. Doujat. *Ôtés*. Boyer. Tallemant jeune. *Ostés*. Tallemant aîné. *Ostez*. Regnier. » (Remarquez ces trois manières différentes d'écrire *ôtez;* nous en avons maintenant une quatrième). — Des observations de ce genre se répètent souvent. Cela rappelle ce que raconte Charpentier dans le dialogue qu'il a composé contre Furetière : « Feu Mezeray, qui estoit un homme d'un merite tres singulier, mais qui avoit quelque bassesse dans le stile, avoit souvent le déplaisir que beaucoup de mots et de phrases qu'il vouloit mettre dans le Dictionnaire ne plaisoient pas à la Compagnie, ce qu'il avoit peine à digerer. Un jour, à ce qu'on m'a dit, il fut dans une grosse colère de ce qu'on ne vouloit pas mettre ce beau mot que vous n'entendrez peut-estre pas : *belivaine*. Il sortit encore tout plein d'indignation contre les ignorans qui banissoient des mots si necessaires à la langue. Il prend avec luy Furetiere, qui avoit esté de son avis, et ils vont ensemble promener aux Thuilleries; là on dit qu'ils firent entre eux deux le beau projet de faire un Dictionnaire à leur fantaisie, lequel, par l'addition de tant de beaux mots et de si belles phrases qu'on rebutoit tous les jours, devoit estre un chef d'œuvre d'érudition et de politesse. » (*Recueil des factums de Furetière*, édition Asselineau, II, 223.)

i des *j*, tandis que Regnier (avec Pellisson et Perrault) a adopté cette heureuse innovation, que Bossuet (*voy.* Marty-Laveaux, p. XXVI) approuve sans la pratiquer. Quelques-uns, comme Perrault précisément, auraient été plus loin sans doute, mais ils n'osaient pas trop parler. C'étaient presque des gens du monde, et en face de Mézeray, aussi violent dans la discussion qu'entier dans ses idées, de Regnier, débordant d'instruction et accumulant des exemples tirés des diverses langues modernes qu'il possédait fort bien, de Doujat, le jurisconsulte érudit, grand et souvent judicieux étymologiste, et partisan acharné de l'orthographe savante, les hommes qui auraient plus accordé aux *ignorants* et aux *simples femmes* ne pouvaient protester que sur tel ou tel point (1).

Bossuet, qui malheureusement n'applique point au principe posé par Mézeray en lui-même sa réflexion puissante, en critique souvent l'application avec une lucidité et parfois une profondeur des plus remarquables. Ainsi les deux premières phrases lui inspirent cette réflexion très-juste : « Les deux premiers articles ne donnent pas une idée assez étenduë du dessein de la compaignie. Parmi les lettres qui ne se prononcent pas et qu'elle a dessein de retenir il y en a qni ne seruent guere à faire connoistre l'origine. » Cette observation aurait dû conduire Bossuet à demander la suppression de ces lettres, comme l'*x* par exemple et l'*y* : il n'a pas poussé, je le répète, la critique jusqu'au fond ; mais ces mots suffisent à démontrer l'inanité des prétentions étymologiques de l'orthographe traditionnelle. « De plus il faut marquer de quelle origine on ueut parler, car l'ancienne orthographe retient des lettres qui marquent lorigine à l'egard des langues etrangeres latine, italienne, alemande ; et d'autres qui font connoistre lancienne pro-

(1) L'aimable poëte Segrais, qui était fort léger de latin et de grec, soupire de temps en temps, au milieu des discussions de Regnier avec Doujat ou Pellisson : « Il se trouvera, dit-il une fois, qu'on pretend faire un traitté d'ortographe, et on en fait un d'étymologie. »

nonciation de la France mesme. » Cette dernière remarque est également très-judicieuse, et l'on ne peut que s'étonner qu'un homme qui appréciait si sainement le vrai état de la question n'ait pas conclu qu'il fallait représenter par l'orthographe la prononciation non *ancienne*, mais *actuelle* de la France. Il se borne à dire : « Il faut demesler tout cela. Autrement dès le premier pas on confondra toutes les idées. » Il ne lui échappe pas non plus combien la déclaration (« ce terme, dit-il ailleurs, semble trop juridique ») qui consiste à dire qu'on veut suivre l'orthographe des lettrés est vague et impraticable : « On ueut suiure, dit on, lancienne orthographe, et cependant on la condamne ici (à propos des lettres deux fois représentées), et ailleurs une infinité de fois (1). » Si, au lieu de ne faire que quelques remarques sur le travail de Mézeray, Bossuet en eût été chargé à sa place, il est probable que nous aurions obtenu dès le commencement bien des réformes dont les unes se sont fait longtemps attendre, dont les autres ne sont pas encore accomplies. On en juge surtout par la manière dont il écrit lui-même, soit dans ces notes que j'ai reproduites textuellement après M. Marty-Laveaux, soit dans les fragments que M. Didot a relevés sur le manuscrit autographe des *Sermons* (p. 399). En plusieurs points il était plus moderne que l'Académie. Il a cependant repoussé catégoriquement, dans une longue note écrite à la fin du manuscrit de Mézeray, les prétentions de la phonographie : « La compaignie, dit-il, ne peut souffrir une fausse regle qu'on a uoulu introduire d'ecrire comme on prononce, parce qu'en uoulant instruire les etrangers et leur faciliter la prononciation de nostre langue, on la fait meconnoistre aux François mesmes. » Cette objection est bien faible; si les Français apprenaient à lire dans une orthographe réformée, en deux générations l'inconvénient allégué aurait disparu. « Si on écrivoit *tans*, *chan*, *cham*, *emais* ou *émés*, *connaissais*,

(1) Marty-Laveaux, pp. XI-XII.

anterreman, *faisaiet*, qui reconnoistroit ces mots? » M. Didot, qui cite ce passage (p. 131), remarque fort à propos que ce qui paraissait monstrueux à Bossuet s'est réalisé en grande partie : nous écrivons *aimais*, *connaissais*, *faisaient*, et nous trouvons cela très-naturel. Quant aux différents mots où les réformateurs substituaient *an* à *en*, le précepteur du Dauphin est sur ce point en singulière contradiction avec lui-même. Il semble, dans le passage ci-dessus, souscrire à cette singulière règle posée par Mézeray : « C'est une *vilaine* et *ridicule* orthographe d'escrire par un *a* ces syllabes qu'on a toujours escrites *an* et *ent*, par exemple d'orthographier *antreprandre*, *commancemant*, *anfant*, *sansémant*, etc. » Il ajoute en note, à cet endroit, que la règle est « de retenir *en* partout où il y a *en* ou *in* en latin », sauf dans les participes et génitifs, qui prennent l'*a*, mais qui « deuenant adiectifs reprennent l'*e* comme *intelligens*, *intelligent*, *patiens*, *patient*, *negligens*, *négligent* et ainsi des autres »; c'est le système que l'Académie suit (ou croit suivre) encore. Et cependant, si nous parcourons les autographes de Bossuet, nous y trouvons à chaque ligne des exemples de cette *vilaine et ridicule* orthographe; M. Didot cite « *constamant*, *contant*, *atantions*, *atantats*, *cepandant*, *commancer*, *vanger* (p. 73), *atandons*, *tandre*, *panchant* (p. 400), etc., etc. » Les yeux ne méconnaissaient pourtant pas ces mots. Tant il est vrai que le préjugé, même pour les esprits les plus lumineux, obscurcit souvent les vérités même évidentes.

Dans cette note, Bossuet, après avoir rejeté l'orthographe qui prétend peindre la prononciation, repousse également celle qui veut garder « toutes les lettres tirées des langues dont la nostre a pris ses mots... La Compaignie, dit-il en concluant, paroistra conduite par un iugement bien reglé quand, apres auoir marqué ces deux extremitez si manifestement uitieuses, elle dira qu'elle ueut tenir un iuste milieu..., qu'elle pretend retenir non seulement les lettres qui marquent l'origine, mais encore les autres que l'usage a conser-

uées par ce qu' oustre (orthographe barbare) qu'elle ne ueut point blesser les yeux qui y sont accoustumez (même raison que ci-dessus), elle desire, autant qu'il se peut, que l'usage deuienne stable (?), *ioint qu'elles ont leur utilité qu'il faudra marquer.* » Bossuet s'est arrêté là. Sans doute, après avoir écrit *ioint qu'elles ont leur utilité*, il avait l'intention de dire quelle était cette utilité des lettres qui n'ont pour elles ni la prononciation ni l'étymologie ; mais il dut la chercher en vain ; et comme le préjugé lui persuadait qu'elles en avaient une, il s'est tiré d'embarras en ajoutant ces simples mots : *qu'il faudra marquer*. Voilà bientôt deux cents ans de cela ; les lettres en question ont été écrites des milliards de fois, et leur utilité n'a pas encore été « marquée ». On ne peut en vouloir aux confrères et aux successeurs de Bossuet de n'avoir pas suivi son conseil : ils auraient bien de la peine à nous dire à quoi sert, par exemple, le second *n* de *donner*, le second *m* de *pommier*, le second *p* de *grappe* (cf. *cape* et *grapiller*), le second *f* de *gouffre*, le *t* de *artichaut*, le *c* de *grecque*, le *t* de *mets*, l'*a* de *dédain*, *terrain*, *craindre*, etc., le *g* absurde de *vingt*, le *p* de *dompter*, et tant d'autres, sans compter l'*x* inamovible de la fin des mots. Cependant, si les nouveaux éditeurs du dictionnaire académique persistent à conserver ces chinoiseries, il sera temps pour eux de tenir la promesse de leur illustre prédécesseur, et *il faudra en marquer l'utilité.*

Je vais maintenant relever rapidement, dans l'intéressante publication de M. Marty-Laveaux, les points qui offrent de l'intérêt et qui sont de nature à mettre en lumière le peu de logique des décisions adoptées. Après avoir fixé sa règle sur les lettres qui se changent en d'autres, l'Académie donne des exemples, c'est-à-dire un certain nombre de permutations de lettres latines en françaises. C'est là, comme le dit Segrais, un travail d'étymologie et non d'orthographe, et je n'ai pas besoin de dire qu'il est tout à fait rudimentaire. Je n'y prends que ce qui touche l'orthographe. « L'*f* finale se changeant en *v* consonne dans ses derivez », on condamne avec

toute raison l'orthographe *veufve*, *neufve*, où se trouve *la pièce avec la monnaie;* « néanmoins, l'usage a conservé l'*f* dans le nom de *Geneviefve :* » bel usage! Notez qu'en général, l'Académie ne s'occupe pas des noms propres, et notez encore que *Geneviefve* n'est pas un dérivé d'un mot terminé en *f*.

« L'*l* se changeant en *u*, il ne faut point mettre l'*l* et l'*u* dans *soudre*, *autres*, etc. » Voilà qui est bien. Là-dessus, Doujat fait cette remarque : « J'écris *faux* de *falsus*, *faulx* de *falx* pour éviter l'équivoque; *saulx* de *salix; pouce a pollice*, comme *puce a pulice; poux pediculi, pouls pulsus; coudre*, verbe, *couldre a corylo*, arbre; *aune*, f., *ab ulna*, *aulne ab alno.* » — « *Cela est bien*, dit Regnier. — *Id.* Bossuet. — *Bon.* Pellisson. » Et voilà comment ces distinctions, inutiles et puériles, sont entrées dans notre orthographe. La première édition de notre livret fait droit à l'observation de Doujat ; « Quelques-uns neantmoins la gardent encore dans quelques mots où elle a été changée en *u*, comme en *faulx*, *faulcher*, — *saulx*, *saulsaye*, — *pouls*, *pulsus*, — *poultre*, *pullistra*, jeune cavale, — *aulne*, — *alnus.* » Sur quoi Huet, entré dans l'intervalle (1674) à l'Académie, écrit sur son exemplaire : « Adjoutez qu'ils font mal et qu'ils pèchent contre les règles de l'étymologie, comme l'a marqué M. Charpentier. » Et, en effet, la seconde édition porte : « Mais cette orthographe n'est pas dans les règles de l'étymologie. » Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que, malgré cela, le *Dictionnaire* admet cette orthographe condamnée; depuis, *poultre* (1) a disparu, *saulsaye* est devenu *saussaie*, *faux* de *falx* et *faux* de *falsus* s'écrivent de même,

(1) Doujat entendait distinguer *poultre*, jeune cavale, de *poutre*, pièce de bois. Il ne savait pas que ces deux mots n'en sont qu'un. L'architecture est pleine de métaphores de ce genre, comme *chevron*, *mouton*, *grue*, etc.; en grec une poutre s'appelait ἵππος, fém.; on dit encore que les poutres *chevauchent* les unes sur les autres. — Puisque je suis sur ce mot, encore une remarque : en latin *equuleus* veut dire à la fois *poulain* et *instrument de torture;* on retrouve cette métaphore dans *chevalet*, et *poutre* a dû être pris dans ce sens, à en juger par

mais *aulne* et *pouls* se sont maintenus, et il faut y joindre *aulx* et *soulte*, tous mots qui violent outrageusement la règle d'après laquelle une lettre changée en une autre ne doit pas être remise dans le mot.

Après avoir dit qu'on garde l'*h* après l'*r* dans les mots grecs commençant par ῥ (*rhéteur*, *Rhodes*, etc.), il ajoute : « Mais à d'autres, qui sont en grand nombre, on l'oste, comme : *les monts Riphées*, etc. » L'Académie actuelle n'a pas cherché davantage à être conséquente : elle écrit *rapsode*, *rapsodie*, *rabdomancie*, à côté de *rhétorique*, *rhumatisme*, etc. Elle écrit *rhythme* et *eurythmie*, etc. (Didot, p. 39). Ne semblerait-il pas qu'on a pris plaisir à accumuler toutes les bizarreries pour rendre le *Dictionnaire* indispensable à tous ceux qui veulent *mettre l'orthographe*? Si l'on écrivait *eurhythmie*, serait-on regardé comme un ignorant, ou simplement comme un esprit fantasque et paradoxal?... A l'impression, le mot ne passerait pas : les correcteurs veillent. Il y a quelques années, je publiais un livre où revenait souvent le mot *disyllabe;* l'orthographe académique est *dissyllabe;* comme elle est absurde, j'avais écrit partout, après M. Louis Quicherat, *disyllabe* : on m'a corrigé impitoyablement, même après une *troisième* rectification, et j'en ai été réduit, tenant à mon idée, à faire insérer à l'*errata* (non sans lutte) cette ligne : « Partout où on lit *dissyllabe*, lisez *disyllabe*. » Celui qui écrirait actuellement soit *rétorique*, soit, au contraire, *rhabdomancie*, subirait sans doute le même sort.

Après ces considérations sur l'orthographe des mots en tant que fondée sur l'étymologie, nous passons au chapitre II : « Pour connoistre quand une consone (*sic*, bonne orthographe) est simple ou double après une voyelle. » Il s'agit d'abord des mots composés avec les prépositions, qui sont successivement passées en revue. Je laisse de côté cette partie où abondent les contradictions et les exceptions sans motif

l'all. *Folter*, anc. *Pfolter*, qui veut dire encore aujourd'hui *instrument de torture* et plus généralement *torture*.

à des règles sans fondement, et j'arrive à la seconde moitié du chapitre : « des mots non composez ou radicaux. » Voici quelques exemples. « Après l'*a*, l'*l* n'est point double, comme (suit une liste d'exemples) : ... exceptez (suit une liste non moins nombreuse). » La raison qui a déterminé l'orthographe de ces mots est si bien cachée que je défie le plus subtil grammairien de la découvrir : ainsi, *avaler* prend un *l*, mais *vallée* en prend deux, bien que ces mots viennent l'un et l'autre de *val*, etc. Mais ce qui est peut-être plus surprenant que l'arbitraire avec lequel l'ancienne Académie a créé ces différences inutiles, ce sont les changements que l'Académie nouvelle a cru devoir apporter à cette classification bizarre. Je suppose qu'on n'introduit pas de modification dans l'orthographe sans savoir pourquoi et uniquement pour le plaisir de changer, surtout quand on nous répète sans cesse qu'on ne veut pas dépayser les yeux et qu'on s'astreint à l'usage. J'espère donc que des procès-verbaux quelconques nous apprendront un jour pourquoi la dernière édition du code académique a supprimé un des *l* de *galle* et ses dérivés, de *sallon* (en gardant *salle*), d'*estaller* (en gardant *installer*), et de *callus* : ce dernier, surtout, me paraît curieux ; le second *l* y est étymologique, à coup sûr, et je ne puis comprendre pourquoi on l'a retranché (en le gardant naturellement dans *calleux*).

Ce que nous venons de voir pour l'*l*, nous le trouvons pour toutes les consonnes. Ainsi : « *m* après *a* n'est point double (suivent dix-sept exemples), excepté (suivent huit exemples). » Au moins, pour ceux-ci, on allègue une raison, une règle déjà donnée dans le chapitre I, et que je viens de rappeler, c'est que la consonne qui est double en latin l'est aussi en français (sans égard pour la prononciation), et que, « pour l'ordinaire, la consonne n'est point double dans le françois quand elle ne l'estoit point dans le latin. » A cette règle il y a tant d'exceptions qu'elle est plus gênante que commode ; mais d'ailleurs elle repose sur une idée tout à fait fausse. Là aussi, on peut le dire, l'orthographe an-

cienne veut avoir « la pièce avec la monnaie ». C'est en effet une loi bien importante de la formation du français que toute consonne simple (sauf les liquides) placée entre deux voyelles se supprime, ou au moins s'abaisse d'un degré : *p*, par exemple, devient *v* ; *b* devient également *v* ou disparaît, etc. (*capillus-cheveu*, *caballus-cheval*, *tabanus-taon*). Double, au contraire, la consonne se maintient, mais en devenant *simple* (*beccus-bec*, *gutta-goute*, *sappa-sape*, etc.), et l'orthographe du moyen âge n'a garde de la doubler. C'est un des phénomènes caractéristiques de cette grande évolution qui a fait pour ainsi dire *glisser* le latin dans le français par l'adoucissement et le relâchement de la prononciation. Le fait que la consonne latine était double est donc suffisamment représenté en français par la persistance de cette consonne à son degré originaire ; l'ajouter encore dans l'écriture est une faute contre l'étymologie bien comprise, qui n'a aucun avantage, et qui a le grand inconvénient de confondre avec ces fausses doubles, si l'on peut s'exprimer ainsi, les vraies doubles qui existent dans la langue, et qui sont venues généralement de mots latins transplantés dans le français par les savants avec leur prononciation latine. Grâce à notre absurde orthographe, nous écrivons de même, par exemple, *parallèle*, *grammaire*, *tyrannie*, *terreur*, *siccatif*, *hippodrome*, etc., et *vallée*, *commère*, *banni*, *terroir*, *accoutumé*, *frapper*, etc., bien que les lettres doubles soient prononcées dans la première série, et *quiescentes* (comme dit Théodore de Bèze) dans la seconde. On voit que ce n'est pas si commode de suivre les conseils que notre bon abbé Regnier donne aux femmes de « se servir des moyens qui sont entre les mains de tout le monde, *par la juste prononciation de chaque lettre*. » — A propos de l'*m* double, le mot *flamme* souleva une grave discussion. L'Académie, violant en cela sa règle (mais qui violerait les lois sinon les législateurs ?), écrivait d'abord *flame*, bien que le mot vînt de *flamma* ; seulement elle ajoutait, comme elle faisait souvent alors : « Plusieurs veulent deux *m* à *flamme* ; » c'était en effet l'ortho-

graphe logique; mais ce qui faisait hésiter à l'admettre, l'abbé Tallemant va nous le dire : « J'approuue, écrit-il en regard, l'orthographe de *flamme*, et ie ne blasmerois point ceux qui escriroient *flame* à cause des uers et qu'elle rime à *ame.* » — « Et moy, » s'empresse d'ajouter Segrais. Il est certain que si *flamme* ne rimait plus avec *âme*, la poésie française serait bien empêchée ; il ne resterait presque plus pour rimer avec *âme* que *blâme*, *infâme*, qui est bien fort, et *pâme*, qui est bien vif; tous les autres mots ensemble n'ont pas rimé avec *âme*, on peut en être sûr, moitié aussi souvent que *flamme* (quelles jolies études, par parenthèse, on pourrait faire de l'influence de la rime sur le sort des mots, sur leur fortune, sur leur fréquence, et même sur leur signification!)..... L'Académie en était là, perplexe, quand Doujat, l'homme de l'étymologie, eut une inspiration : « *Flamme*, écrivit-il, avec double *m*, ne laisse pas de rimer avec *âme.* » Or ceci était d'une très-grande hardiesse pour le temps, où la rime pour l'œil était exigée avec une rigueur puérile et où on se permettait, pour l'obtenir, de changer l'écriture habituelle des mots (il y a dans la Fontaine des exemples qui vont jusqu'au grotesque, comme *circonspec* rimant à *bec;* une fois l'orthographe *fixée*, ces licences n'allaient plus être possibles), et la jeune génération de l'Académie pouvait seule avoir cette audace. Regnier approuve en cela Doujat : « Cela est vray, dit-il, mais je ny voudrois pourtant qu'un *m*. — Ny moy non plus. Bossuet. — Ni moy. Pellisson. » Regnier avait pour cela une raison fort bonne, c'est que, sauf *flamme*, tous les mots de ce genre où l'*a* est long l'écrivent *â* suivi d'un *m* simple. M. Didot a rappelé (p. 53) que Corneille et Racine écrivaient *flâme :* mais Corneille, Racine et Bossuet ont eu tort; la victoire est restée à Doujat. Dans la première édition de notre opuscule, on lisait encore : « Plusieurs en veulent deux à *flamme;* » dans la seconde, *flamme* figure sans hésitation dans les mots qui prennent *mm;* le Dictionnaire l'écrit de même, et maintenant cet *m* triomphant *sedet æternumque sedebit.*

« L ne double point après A : *caler*, etc. » Le premier mot choisi pour exemple a vu depuis changer son orthographe; pourquoi? — « Après A, P n'est point double : *pape*, *sapin*, *trape*, *attraper*, etc....; plusieurs en veulent deux à : *grappe*, *eschapper*, *sappe*, *frapper*, *nappe*, *happer*, *japper*, *lapper*. » On ne saura jamais pourquoi ces esprits originaux voulaient deux *p* à *grappe* et un *p* à *trape*; ce qu'il y a de sûr, c'est que l'Académie actuelle a consacré leur hérésie, sauf à supprimer un *p* à *sape* et *laper*, et à en remettre un à *trappe* en laissant *attraper* avec un *p* simple. En vérité, je le répète, ces modifications sont encore plus surprenantes que les déterminations premières. — « Le T n'est pas double après l'*a* (parmi les exemples, je note *flater* et *chate*, où on a depuis remis un *t*, tandis que *chaton* a été exempt de cette addition). » — « R après l'A est naturellement simple. » Ce *naturellement* me paraît admirable, surtout quand, après les exemples donnés, on lit : « Elle est double néantmoins dans ces mots cy : *barre*, *barreau*..., *marroquin*, etc. »

On examine ensuite de même, avec autant de logique et de profondeur, les consonnes qui sont simples ou doubles après les voyelles *e*, *i*, *o*, *u*. Je m'abstiens de suivre la docte compagnie dans ces laborieuses recherches; je ne pourrais que répéter sans cesse les mêmes observations (1). Je relève seulement un article qui souleva les objections de l'abbé Tallemant lui-même, en général très-réservé. Après avoir dit, suivant l'usage : « *L* après o n'est point double, » on ajoutait : « Exceptez *folle*, *follement* et *molle*, d'où vient *amolir*, *banderolle*, *bricolle*, *décoller*, *collier*, *collet*, *collerette*. Ils

(1) Voici une petite curiosité qui n'est pas orthographique. Dans les mots en *ette*, Mézeray avait cité *amelette*. Là-dessus discussion : « Ie croy qu'il faut *omelette* comme venant d'œufs. PERRAULT. Bon. TALLEMANT. La cour dit *amelette* et j'ay consulté à des personnes tres polies. SEGRAIS. *Amelette* est *petite ame*, la raison veut *omelette*, et beaucoup d'honnestes gens le prononcent ainsy. DOUJAT. La cour est aussy incertaine et aussy partagée que la ville. REGNIER. »

viennent du latin *collum* qui en a deux. Il n'y a qu'un L à *folie* et à *folement.* » — « Cet article, dit Tallemant, donne assez de peine à entendre, car il ueut deux *l* à *mollement* et *follement*, et met *amolir* par un *l* seul, et mesme il les contredit ensuite en exceptant *folie* et *folement.* » — Pour *folement-follement*, qui figurait ainsi dans la règle et dans l'exception, on a choisi la seconde forme; mais on a gardé *folie* et *affoler* pour avoir de la variété. On a aussi retranché un des *l* de *banderolle*, qui s'écrit maintenant comme *casserole* et *virole.* Il est vrai que *bouterolle* et *furolle* ont gardé l'*l* double. Franchement, n'est-il pas du dernier ridicule de demander à des enfants, qui ont tant à apprendre et si peu de temps, des heures irréparables pour leur enseigner de pareilles distinctions ?

Le chapitre III traite de l'*eu,* « en quels endroits on en oste l'*e* et en quels on l'y laisse. » L'Académie, dans les mots comme « *encoigneure, flestrisseure,* » conseille de conserver l'*e,* ou au moins, comme font plusieurs, de le remplacer par un accent circonflexe; « cette orthographe est surtout bonne pour les mots *coëffûre*, *vestûre*, *morsûre*, *morfondûre.* » L'Académie, évidemment, est ici tout à fait dans le vague ; pourquoi l'*û* , en place d'*eu,* vaut-il mieux dans *coëffure* que dans *chaussure?* Cela n'a aucun sens. Et quant à *morsure* et *morfondure* (auxquels on peut joindre beaucoup d'autres mots, comme *ouverture, peinture, tonsure*, etc.), ils ne doivent pas prendre d'accent circonflexe parce qu'ils n'ont jamais eu d'*e* avant l'*u*, non plus que leur type latin. — Perrault le *moderne*, sans faire ces différences (d'ailleurs négligeables), écrivit en face de l'article : « Je n'y veux point d'*e* et me passerois de circonflexe ; je ne le blâme pas neantmoins. » Il trouva des approbateurs : « Bon, » dit Tallemant. « Je crois cela libre; les loix sont mal suiuies tres souuent, » observe Segrais. Doujat lui-même sacrifie l'étymologie : « J'ayme mieux *chaussure*, etc. » Malgré cela, la *règle* a passé telle quelle dans l'imprimé, et le *Dictionnaire* (1re édit.) l'applique généralement en gardant le cir-

conflexe. Plus tard, on l'a supprimé, et on ne lui a laissé qu'un mot, le mot *piqûre*. Il est vrai que là, dit-on, il est nécessaire, parce que d'habitude l'*u* après le *q* ne forme pas une voyelle distincte; l'accent joue ici le rôle que jouait jadis le tréma avant la séparation de *v* et *u*, dans *moüiller*, etc. (qu'on aurait pu prononcer *moviller*). Il serait plus simple d'écrire *picure;* mais on dit qu'alors on ne saurait plus que c'est le substantif de *piquer*; comme si on n'écrivait pas *fabrication*, *placage*, *vacance*, de *fabriquer*, *plaquer*, *vaquer*, et comme si de *piquer* on n'avait pas fait *picoter!* — Quant à *eu* pour *u*, nous l'avons conservé dans *gageure* et deux ou trois autres mots pour une raison analogue : on a trouvé barbare d'écrire *gajure*. Qu'en résulte-t-il? c'est qu'on se met à prononcer *gageure* comme *majeure* (1). — Dans tous les autres cas où *eu* se prononçait *u*, l'orthographe moderne a justement supprimé l'*e*, sauf dans un seul; car il semble qu'elle ait tenu à ne pas perdre une occasion d'être inconséquente. On a effacé l'*e* de *creu*, *veu*, *teu*, etc., où l'ancienne Académie le maintenait; on l'a conservé dans *eu*, où il n'est ni plus ni moins justifié. On dirait que l'Académie a une affection particulière pour les monosyllabes mal orthographiés; *eu* (aj. *eus*, *eut*, *eûmes*, etc.) est le pendant de *y* et de *est*, que j'ai déjà signalés, et auxquels on peut joindre *et*, *yeux*, *nœud*, et d'autres encore. Ces mots, s'ils étaient bien écrits, offriraient une simplicité qui ferait horreur au goût gothique d'où est sortie leur forme traditionnelle, et qui s'est maintenu, à ce qu'il paraît, dans l'Académie française.

Le chapitre IV, « de l'*s* muette, » débute ainsi : « Il faut conserver les *s* muettes. » Ce point fut adopté sans réclamations, même pour des mots comme *gesner*, *traisner*, etc., où l'*s* n'est pas étymologique. Regnier-Desmarais, dans sa *Grammaire*, défend les *s* avec une énergie qui montre que cette orthographe, déjà bien ébranlée dans la pratique,

(1) Dans *envergeure*, le *g* a mangé l'*e*, et grâce à l'Académie on entend maintenant dire *envergure*, mot mal formé, car il vient de *verge* et non de *vergue*.

commençait à sembler difficile à soutenir même en théorie. Nous verrons en effet que l'heure fatale était près de sonner pour ce débris d'une prononciation dès longtemps disparue.

Le chapitre v, qui traite des formes du verbe, m'entraînerait trop loin si j'en voulais discuter les décisions, qui ont singulièrement contribué à obscurcir non-seulement notre orthographe, mais, en apparence du moins, notre grammaire. J'arrive au chapitre vi, « de quelques lettres initiales et finales. » Il traite d'abord de l'*h*. Nous y apprenons que l'*h* initiale persiste dans les mots français qui l'ont en latin, et, comme exemple, on cite entre autres *heur*, *heureux* : on croyait alors que ces mots venaient de *hora*, *horosus*; mais comme ils dérivent certainement d'*augurium*, *auguriosus*, leur orthographe actuelle est un barbarisme. — J'ajoute que dans quatre mots, que l'Académie a oubliés, l'*h* latine n'est pas restée dans l'écriture du mot français : c'est *on* (*homo*), *or* (*horis*), *avoir* (*habere*) et *orge* (*hordeum*). Alors que devient la règle ? L'Académie remarque, au contraire, que certains mots qui, en latin, n'ont pas d'*h*, en prennent une *en français*, c'est-à-dire dans l'orthographe qu'elle adopte, orthographe qui est justifiée quand l'*h* est aspirée (1), mais qui est absurde dans le cas contraire. Dans les mots de ce genre, — *huile*, *huis*, *huître*, *huit*, *hièble*, — l'*h* est une addition

(1) Je note quelques observations intéressantes pour l'histoire de la prononciation de l'*h*. Le texte de Mézeray portait : « Dans tous les autres mots, l'*h* aspire fort, quoyque les gents des provinces d'outre-Loire et des pays tirant vers le Lyonnois, mesme les Parisiens, l'abolissent tout a fait et disent : *Cela est onteux*, *le fils d'Henry*, *il porte l'halebarde*, et *des poi-hatis* pour dire *des pois hatifs*. » — « Ostés la remarque, elle est fausse. Tallemant. — Tres fausse, les gueux de province qui viennent gagner leur vie aux halles peuvent parler de la sorte, mais les Parisiens non. Regnier. » La rédaction définitive ne tient compte qu'à demi de cette réclamation : « ... quoy que le mauvais vsage introduit par les gens des provinces d'outre-Loire, et mesme par le peuple de Paris, s'efforce de l'abolir tout à fait. Ainsi il faut escrire et prononcer *Henry*, *Hugues*, *halebarde*, *harangue*, *haster*, *hastif*. » Remarquez au reste que la prononciation *poi-hatis* prouve qu'on aspirait l'*h*, et non le contraire.

pure et simple des scribes du second moyen âge, destinée à empêcher qu'on ne prît pour un *v* l'*u*, et pour un *j* l'*i* qui commencent ces mots (1), mais l'*h* ne s'y est jamais prononcée, et, d'après l'axiome *sublata causa tollitur effectus*, on devrait bien les débarrasser de cet appendice inutile, et écrire, comme les bons textes du XIIIe siècle, *uile*, *uis*, *uistre*, *uit*, *ièble*. De ces lettres-là on peut vraiment dire ce que Voltaire disait un peu trop légèrement de toutes les lettres qu'on écrivait sans les prononcer : « Ce sont nos anciens habits de sauvages. »

Après cette belle théorie de l'*h* initiale, vient le *d* final. Nous voyons là que : « Il faut un *d* à *nid*, à *bled*, à *muid*, à *nœud*, quoy qu'on prononce *ni*, *blé*, *mui*, *nœu*. On n'en met plus à *nu* et à *cru*. Quelques-uns neantmoins le retiennent à *crud*. » En près de deux siècles, nous avons fait un grand pas : nous ne mettons plus, avec l'autorisation de l'Académie, de *d* à *bled*. Allons ! *e pur si muove !*

Vient ensuite le *g* final. On recommande, fort heureusement, *bain*, *soin*, sans *g*, et même *sein* (*signum*), où le *g* a reparu depuis *jure postliminii*. « Il en faut un à *loing*, à *coing* et à *poing*. » Telle était la première décision ; elle fut attaquée : « Je ne voudrois point, dit Perrault, de *g* à ces mots *loing*, *coing* et *poing*, particulièrement à *loing ;* pour les deux autres passe. Il seroit estrange de voir dans un madrigal : *Loing de vos yeux*. » Pour comprendre la force de cette remarque, il faut se souvenir qu'alors on se dispensait bien souvent de l'apostrophe, et que les mots en question donnaient lieu à une équivoque peu galante. Cette objection frappa tout le monde : « Bon. Boyer. — Bon. Tallemant. — Bon. Segrais. — Je suis du mesme sentiment. Doujat. » C'est pour cela que nous ne mettons plus de *g* à *loin*, tandis que nous en mettons encore à *poing* et *coing*, et surtout à *oing* (« Il en faut nécessairement vn à

(1) La preuve, c'est qu'*œillette*, dérivé d'*huile*, mais avec une autre initiale, s'écrit sans *h*, et que l'Académie, pour traduire *ebulum*, permet *hièble* et *yèble :* les deux formes atteignent le même but.

oing, *vieux-oing* »), ce qui se comprend, car si on écrivait *l'oin* comme *loin*, l'équivoque serait encore à craindre. Et voilà les bases imposantes de notre système orthographique!

Sur l'*h* finale : « Plusieurs mettent une *h* à *estomach* et à *almanach*. Quelques-uns escrivent *almanak* par un *k* (1). » Perrault, toujours novateur, écrit : « Je ne voudrois ni *h* ni *k*, mais le *c* tout seul. » — Les autres suivent encore ici le chef de file : « Bon. BOYER. — Bon. REGNIER. — Bon. BOSSUET. — Je suis de mesme avis. TALLEMANT aîné. — Bon. TALLEMANT jeune. » Doujat seul résiste : « Pour le *k* je n'en veux point, mais beaucoup laissent l'*h* principalement à *almanach*. C'est ma pensée. » Doujat était un homme de poids. Des deux mots en litige, *estomach* seul avait quelque droit à avoir une *h ;* ce fut à *almanach* qu'on l'attribua.

A l'*m* finale, je remarque « *flam*, sorte de pastisserie », qui heureusement a perdu son *m*. — A propos du *q*, nous lisons : « Il faut escrire avec un *cq*, *nacqueter*, *cacqueter*, etc. » Et pourquoi le *faut-il?* L'Académie, plus tard, a supprimé toutes ces superfétations, — sauf dans *Jacques*, *jacquette*, *grecque*, et, — ce qui a au moins une *apparence* de raison, — *acquérir* et ses dérivés. — De même plus loin, on trouve cette solennelle décision : « Encore que la lettre finale des noms, soit singuliers, soit pluriels, en *aux*, en *eux* et en *oux*, se prononce comme une *s*, neantmoins *il les faut escrire* par un *x*. » J'ai déjà dit ce que je pensais de cette règle ridicule et de ses exceptions; elle n'a soulevé aucune objection, ni alors ni depuis lors, dans l'illustre assemblée. — Il n'en a pas été de même de la suivante : « Tout *i* qui finit un mot est un *y*, soit simple voyelle, soit dernière lettre d'une diphthongue, ce qui est vray non-seulement dans les mots d'une syllabe, comme *toy*, *moy*, *soy*, mais aussi dans ceux de plusieurs, comme *employ*, *envoy*, *essay*, etc. » Tout cela a disparu, sauf, je l'ai déjà dit, dans *y* (*ibi*) et les noms de lieux.

(1) Dans l'édition définitive, on a ajouté : « mais mal. »

Le chapitre VII : « De plusieurs minuties de l'orthographe, » nous apprend entre autres choses que « l'*æ* est receu en ces mots : *bœuf*, *chœur*, *cœur*, *mœurs*, *œuf*, *œuvre*, *sœur*, *œil*, *vœu*, *nœud.* » Hélas! il y est si bien *receu* que nous l'y subissons encore, bien qu'avec dégoût (pour ma part au moins). Il est clair que les ignorants qui ont inventé cette belle orthographe voulaient rappeler l'*o* latin; ils ne savaient pas que *o* bref et accentué devient régulièrement *eu*, et que là encore ils mettaient « la pièce avec la monnaie », et de plus introduisaient en français une notation d'Iroquois. Je ne sais qui les a empêchés d'étendre leur découverte à tous les mots analogues, d'écrire *nœuf* (*novem*, *novus*), *vœux* (*volo*), *fœu* (*focus*), *jœu* (*jocus*), *dœil* (*cordolium*), *mœule* (*mola*), etc. C'est, sans doute, cette inconséquence qui seule est conséquente dans notre système orthographique. Mais conçoit-on qu'un candidat au baccalauréat qui écrit *meurs*, *beuf*, *seur*, suivant l'excellente orthographe du moyen âge, reçoive une mauvaise note de son examinateur, lequel s'imagine savoir le français mieux que lui?

Voilà quelques-unes des réflexions que suggère la lecture du petit livre publié par M. Marty-Laveaux et du cahier qui en est l'embryon. Je ne voudrais pas qu'on pût m'accuser de les présenter au public dans un esprit de dénigrement contre l'Académie française ni contre ceux de ses membres auxquels on doit ce travail. C'étaient pour la plupart de bons esprits, — quelques-uns étaient de grands esprits, — écrivant bien leur langue, mais n'en connaissant ni l'histoire ni les lois, et empêtrés dans une conception fausse de la tâche qui leur incombait comme législateurs de l'orthographe. L'Académie française est une compagnie qui de tout temps a réuni, à bien peu d'exceptions près, la vraie élite des écrivains nationaux, — grossie, il est vrai, de tout temps, d'une masse plus ou moins considérable qui ne sert qu'à occuper les places vides, et dans l'histoire litté-

raire est un vrai *caput mortuum*. Comme réunion de gens d'esprit et de talent, comme « un des salons de Paris où on cause le mieux littérature, » l'Académie mérite tous les respects. Comme institution, elle n'a jamais fait de bien, et elle a fait beaucoup de mal. Elle représente dans notre société une époque tout à fait disparue; elle n'existe qu'en vertu d'une idée que nous avons peine à bien comprendre, loin de la partager. Si l'on se rappelle qu'elle devait, dans l'intention du fondateur, diriger l'esprit français dans tous les sens, donner à la nation une *Rhétorique*, une *Poétique*, une *Grammaire* et un *Dictionnaire*, on mesure la distance qui nous sépare de l'époque où l'on pouvait concevoir de semblables plans et nourrir de pareilles illusions. Aucun des académiciens qui méritent leur fauteuil n'a subi l'influence de l'Académie; elle n'a développé en aucune façon leur talent ou leur génie : ceux qui ont travaillé pour mériter ses suffrages ou ses couronnes n'ont jamais produit et ne produiront jamais que des œuvres médiocres. Un corps, et surtout un corps de ce genre, n'est pas apte à exercer une véritable direction sur le mouvement littéraire, et d'ailleurs, depuis Richelieu, le domaine littéraire s'est tellement agrandi qu'il comprend toute l'activité intellectuelle du pays, et échappe à n'importe quel contrôle. Impuissante à accomplir sa mission littéraire, l'Académie a voulu remplir au moins en un point la charge qui lui était assignée; elle s'en est mal acquittée, comme on devait s'y attendre. Les titres des écrivains aux suffrages de l'Académie n'ont rien de commun avec ceux qui les qualifieraient pour l'emploi spécial dont il s'agit. Pour entreprendre une tâche comme celle de régler l'orthographe d'une langue, il ne suffit pas de l'écrire ou de la parler avec force ou avec goût : ce sont même là des qualités assez indifférentes. Il faut procéder avec méthode, avec logique, avec science, avec indépendance, avec scrupule. Il faut se persuader, — se figurer si l'on veut, — qu'on fait une besogne sérieuse, importante, et qui demande une application soutenue. Ces

conditions ne se sont pas encore trouvées dans les commissions académiques; se rencontreront-elles dans celle qui se met à l'œuvre pour nous donner une nouvelle édition du *Dictionnaire?* J'en doute. Je ne crois même pas que cette édition se signale par les progrès qui ont marqué la troisième et la sixième, progrès dont il me reste à dire quelques mots, en suivant les indications fort exactes de l'auteur des *Observations sur l'orthographe*.

La première édition, de 1694, adopte les principes des *Cahiers* et les suit à peu près partout à la rigueur. — La seconde édition (1718) y resta généralement fidèle, mais la *Préface* trahit les hésitations et les dissidences qui se manifestaient dans le sein de la compagnie : « Quant à l'orthographe, y est-il dit, l'Académie, dans sa nouvelle édition, comme dans la précédente, a suivi en beaucoup de mots l'ancienne manière d'escrire, *mais sans prendre aucun parti dans la discussion qui dure depuis si longtemps sur cette matière.* » Par ces mots, l'Académie désavouait en réalité le manifeste que l'abbé Regnier, parlant presque au nom de la compagnie, avait lancé onze ans auparavant. C'est que dans l'intervalle Regnier était mort (1713), et, bien que le nouveau Dictionnaire fût encore pénétré de l'ancien esprit, ceux qui le publiaient étaient dans un courant d'idées plus modernes.

Aussi quand, en 1736, on en vint, pour la troisième édition qu'on préparait (on allait plus vite alors qu'aujourd'hui), à délibérer sur l'orthographe, on se détermina à modifier profondément celle qu'on avait suivie jusque-là. Mais il est plus facile de critiquer que de remplacer. M. Didot a publié un curieux passage d'une lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier, qui justifie bien ce que je disais tout à l'heure : « A propos de l'Académie, il y a six mois que l'on délibère sur l'orthographe ; car la volonté de la compagnie est de renoncer, dans la nouvelle édition de son Dictionnaire, à l'orthographe suivie dans les éditions précédentes, la première et la deuxième ; mais le moyen de parvenir à quelque

espèce d'uniformité? Nos délibérations, depuis six mois, n'ont servi qu'à faire voir qu'il étoit impossible que rien de systématique partît d'une compagnie (1er janvier 1736). » Ce fut l'abbé d'Olivet lui-même qui finit par être investi de pleins pouvoirs à cet égard. C'est donc à lui que l'on doit attribuer les innovations heureuses qu'offre l'édition de 1740. La plus importante est la suppression de l'*y* à la fin des mots; on retrancha également une foule de lettres plus ou moins étymologiques. Mais d'Olivet reconnut qu'on n'avait pu « établir partout l'uniformité qu'on auroit désirée ». Il n'a manqué à d'Olivet que de la hardiesse; il avait sur cette question des vues généralement justes, et son travail, quelque imparfait qu'il soit, marque un véritable progrès dans l'histoire de l'orthographe.

Ce n'est qu'en 1762, dans la quatrième édition, qu'on adopta définitivement la séparation de l'*i* et du *j*, de l'*u* et du *v*, réforme des plus simples et des plus utiles. Cette même édition acheva d'effacer un grand nombre d'*s* inutiles que la précédente avait laissé subsister, et d'autres lettres étymologiques. Par malheur, la même fatalité qui avait si bien dérangé le système des premiers éditeurs du Dictionnaire et qui avait encore porté le désordre dans les réformes de d'Olivet, troubla cette troisième opération : « Si l'on ne trouve pas, dit la *Préface*, une entière uniformité dans ces retranchemens, si nous avons laissé dans quelques mots la lettre superflue que nous avons ôtée dans d'autres, c'est que l'usage le plus commun ne nous permettoit pas de la supprimer. » Mauvaise excuse, et qui se détruit elle-même : du moment qu'on change dans la majorité des cas l'*usage le plus commun*, il n'est pas rationnel de le respecter pour la minorité. — Duclos était alors secrétaire perpétuel; il est probable qu'il n'osa pas proposer à l'Académie l'adoption de l'orthographe toute phonographique qu'il employait à son usage (1); il se borna sans doute à

(1) M. Didot donne (p. 284) un spécimen de l'orthographe de Duclos; elle est en général excellente. Ailleurs (p. 147), M. Didot

introduire çà et là quelque réforme, un peu au hasard, et sans y attacher beaucoup d'importance, puisqu'il ne pouvait faire pénétrer son système tout entier.

On sait que la cinquième édition (1795) parut sans le concours de l'Académie, qui n'existait pas alors. Les éditeurs, pour justifier leur titre, crurent ne pas devoir s'écarter de l'orthographe de l'édition précédente. Il en résulta que pour la sixième édition, qui parut en 1835, l'Académie française se trouva en présence d'une orthographe qui remontait à près d'un siècle, et qu'il fallait mettre en harmonie avec les nécessités et les lumières nouvelles. L'Académie, qui prépara son travail pendant quinze ans (avec MM. Raynouard, Auger et Villemain (1), pour secrétaires perpétuels), ne comprit pas sa tâche de cette façon. Elle introduisit quelques contradictions de plus dans l'orthographe des mots isolés : quant aux réformes générales, elle n'en fit que deux, la réintégration du *t* au pluriel des mots en *ant*, *ent* (*enfants*, *prudents*), et la substitution d'*ai* à *oi* dans les cas où cette diphthongue avait pris le son *ai* (sauf dans *roide*). Je laisse de côté la première de ces réformes; la question qu'elle soulève est compliquée, et je ne veux pas la traiter ici. La seconde est excellente et d'une grande

cite des raisonnements fort judicieux du secrétaire perpétuel sur le *préjugé* des étymologies. Réfutant ceux qui disent : L'usage est le maître de la langue, ainsi il doit décider également de la parole et de l'écriture, Duclos fait très-bien la distinction que j'ai faite plus d'une fois entre les deux cas si différents. — M. Sainte-Beuve, en appréciant ces idées de Duclos (*Causeries du Lundi*, t. IX, p. 202), paraît avoir quelque peu cédé au *préjugé* et négligé cette distinction importante. Mais le grand critique devait saisir la vérité le jour où il y appliquerait son attention; il a écrit sur le livre de M. Didot un excellent article, où il établit très-nettement la *distinction*, et traite la prétention étymologique de « parfaitement vaine ». Tout l'article est à lire, ou plutôt il a été lu de tout le monde. M. Didot l'a reproduit en partie dans sa deuxième édition (p. 167).

(1) Andrieux et Arnault le furent trop peu de temps pour avoir une grande influence sur la rédaction du *Dictionnaire*.

importance; et je tiens au contraire à en dire quelques mots dans le *Bulletin du Bibliophile.*

C'est ici, en effet, que la notation *oi* a livré sa dernière bataille. Elle a trouvé pour la défendre deux champions que je respecte fort, et dont l'un est mon propre père; l'autre est Charles Nodier. Sur ces résistances à la réforme, M. Sainte-Beuve a écrit une jolie page : « Il y eut des protestations individuelles remarquables. Charles Nodier, par inimitié contre Voltaire d'abord, par l'effet d'un retour ultraromantique vers le passé, par plusieurs raisons ou fantaisies rétrospectives, continua de maintenir et de pratiquer l'*o*. Lamennais aussi, radical sur tant de points, était rétrograde et réactionnaire sur l'*o* ; il affectait de le maintenir. Chateaubriand de même. C'était un coin de cocarde, un lien de plus avec le passé. » Je ne dis pas qu'il n'y ait rien de vrai dans cette appréciation, mais, si je ne me trompe, la vraie explication de ces résistances se trouve dans le début de l'article de mon père : « M. Nodier écrit encore *françois*, quoique l'*ai* soit *établi* par le dictionnaire académique. Et la raison? La voici, je suppose : il écrivait ainsi dans sa jeunesse; il ne veut pas, à cinquante ans, sans bons et valables motifs, mettre une paille dans sa plume et recommencer les exercices de l'école primaire (1). » Voilà la vraie raison, et les autres n'ont guère été mises en avant que pour pallier celle-là. Il ne faut pas demander à des hommes mûrs, qui écrivent d'une certaine façon depuis leur enfance, de modifier tout à coup leur orthographe. C'est leur imposer une peine dont ils ne reconnaissent pas l'utilité; c'est les mettre dans le cas de tomber, par les manquements inévitables de l'attention, dans des contradictions fâcheuses. Ce qui fit que l'orthographe de la sixième édition pénétra en somme si vite et si complétement, c'est qu'avant la décision de l'Académie un très-grand nombre de personnes la pratiquait déjà. A l'autorité de l'Académie, qui jusque-là écrivait *oi*, s'était

(1) *Bulletin du Bibliophile*, janv. 1838.

opposée une autorité non moins puissante, celle de Voltaire (1). Pendant la Révolution, quelque chose de l'anarchie politique et sociale s'était glissé dans l'orthographe même (2), et dans un grand nombre d'écoles on enseignait, bien avant 1835, à écrire *aimais*, *français*, etc. L'Académie ne fit qu'enregistrer une conquête de l'usage. Mais ceux qui avaient appris à écrire sous des maîtres fidèles aux traditions se virent avec ennui sommés de renoncer à une habitude qu'ils ne pouvaient déraciner qu'avec peine. Le pédantisme était d'ailleurs du côté des officiels. « M. P. Paris, écrivait Daunou, continue d'écrire partout *oi* au lieu d'*ai*, quoique cette dernière orthographe soit établie dans le nouveau dictionnaire de l'Académie française. » — « Je demande, répondait l'interpellé, la très-innocente liberté de conserver mes premières habitudes orthographiques. Il y a quatre ans, l'*Académie française* étoit encore l'*Académie françoise*, et les *Français* les *François*. » De quel droit, après tout, l'Académie prétend-elle imposer à tous les citoyens l'orthographe qui lui plaît? Rien n'est plus ridicule que le dédain avec lequel certaines personnes traitent ceux qui persistent encore à mettre *oi* pour *ai*; elles les regardent en quelque façon comme des aveugles qui ferment les yeux à la lumière, et se croient, elles, éclairées parce qu'elles suivent, sans savoir pourquoi, la décision d'un corps qui n'a pas mission

(1) On sait qu'en réalité le premier qui proposa d'écrire *ai* au lieu d'*oi*, dans les mots où l'on prononçait *ai*, fut un avocat rouennais nommé Bérain, qui écrivait en 1675, et non Voltaire (M. Didot a oublié Bérain, qui a été déterré par Fallot, *Recherches*, p. 29, et depuis cité par beaucoup d'auteurs). Mais Voltaire ne paraît pas avoir connu son précurseur.

(2) Le *Moniteur universel* avait adopté l'orthographe voltairienne (qui, d'après M. Fr. Wey, lui avait été transmise par un prote venu de Kehl, où il avait travaillé à l'édition des *OEuvres de Voltaire*) le 1er janvier 1790. La presse politique avait suivi cet exemple; seul, le *Journal des Débats* se refusait à abandonner *oi*; quand il se décida, en 1828, à écrire *ai*, on prévit que l'Académie ferait de même, ou plutôt on en conclut que la chose était déjà décidée *in petto*. Je ne sais s'il y eut opposition dans le sein de l'Académie.

pour décider les choses, et qui leur impose un système orthographique où foisonnent des absurdités bien plus fortes que l'*oi* d'*aimois* et *connoître*. L'Académie a réussi à se faire attribuer dans ce domaine une sorte d'infaillibilité; on peut dire d'elle aussi, à entendre bien des gens : *Roma locuta est; causa finita est*. C'est cette prétention insoutenable, jointe à la raison intime que je viens d'exposer, qui poussa dans l'opposition à la réforme quelques esprits libres et ennemis d'un rationalisme exagéré, dont ils connaissaient les lacunes et les faiblesses. Nodier reprenait avec plus d'esprit et de verve le point de vue de Pasquier : en somme, toute l'orthographe étant plus ou moins absurde, il valait mieux, suivant lui, la laisser telle quelle que de vouloir corriger un détail qui ne ferait jamais que l'ensemble fût raisonnable et n'ajouterait qu'une contradiction de plus. S'il s'en était tenu à cette vue, elle a certes un côté profond, et il faut tenir compte, je l'ai déjà dit, de cette théorie du scepticisme. Mais il eut tort de prétendre appuyer ses prétentions sur l'étymologie et de prophétiser à faux. « Je suis convaincu, dit-il, qu'il ne restera pas la moindre trace de cette innovation dans la langue littéraire quand la succession des temps amènera la septième édition du Dictionnaire, si elle l'amène jamais... Alors les lois étymologiques de l'orthographe, éclaircies par un bon savoir, seront devenues aussi intelligibles aux esprits justes qu'elles sont rationnelles, ou bien la langue aura cessé de finir; elle sera morte. » On prépare la septième édition; la langue n'est pas morte, et l'orthographe de Nodier a presque entièrement disparu (1). Quant à l'étymologie, éclairée par un « bon savoir », elle s'est

(1) La *Bibliothèque elzévirienne* de Jannet l'a maintenue jusqu'à ce qu'elle ait passé en d'autres mains; il en résulte que la *Collection des anciens poëtes de la France*, qui a commencé par en faire partie, offre *oi* dans ses premiers volumes et *ai* dans les autres. Le *Bulletin du Bibliophile* a passé à *ai* sans tambour ni trompette en janvier 1866; mon père imprime ses *Romans de la Table-Ronde* dans la nouvelle orthographe. La Société des *Bibliophiles* reste *françoise*, jusqu'à nouvel ordre.

tournée, comme toute vraie science, du côté de la simplicité, du bon sens et de la clarté, dont il est bien vrai de dire que beaucoup d'instruction y ramène si un peu d'érudition en éloigne souvent. Et, dans l'Académie, personne, à coup sûr, ne songera à demander qu'on efface la réforme de 1835; il ne s'agit que de savoir si l'on en fera d'autres.

La réforme en question a, en effet, gagné bien vite du terrain. Elle a triomphé, comme triomphera toute réforme que voudra bien faire l'Académie, par l'école. C'est là, et là seulement, qu'on peut introduire, par voie réglementaire, de nouvelles manières d'écrire : il ne faudra qu'une ou deux générations pour qu'elles soient devenues universelles. Mais quant à exiger des écrivains et des imprimeurs qu'ils changent à l'instant même, sur une décision du concile orthographique, leur façon d'imprimer et d'écrire, c'est ce qui ne pourrait se faire nulle part ailleurs que dans un pays aussi bien discipliné et aussi docile que le nôtre. Je comprends que ce despotisme ait impatienté bien des gens, et que Lamennais ait refusé de plier sa tête altière sous le joug de cette orthodoxie d'un nouveau genre.

Mais en soi, il faut bien le dire, la réforme était très-bonne. L'état de choses antérieur, où l'on écrivait par exemple *danois*, *polonois* et *palais*, offrait dans l'orthographe du mot *polonois* deux inconvénients : l'un, que le même son était rendu par deux notations différentes (*polonois* et *palais*), l'autre, que la même notation rendait deux sons différents (*polonois* et *danois*). De ces deux inconvénients, le premier était tolérable, le second ne l'était pas. Tous deux existent encore pour d'autres points dans notre orthographe, et le principe d'une sage réforme sera toujours de ne pas trop s'effrayer du premier et de ne pas souffrir le second. Ce principe, comme je le montrerai peut-être plus tard, est la véritable clef au moyen de laquelle on pourra enfin résoudre le problème, jusqu'à présent à peine posé, d'une orthographe à la fois rationnelle et, dans une certaine mesure, traditionnelle et étymologique.

Depuis trente-trois ans, nous vivons sous l'empire de la dernière réforme académique. C'est la nouvelle que l'immortelle assemblée préparait sa septième édition qui a déterminé M. Firmin Didot à publier son beau livre. Il accepte la juridiction de l'Académie et lui soumet, avec autant de respect que de conviction, les réformes qu'il croit les plus sages. J'examinerai ces réformes, et je dirai ce que j'en pense ; mais d'abord, si le lecteur veut bien m'accompagner dans ce voyage un peu aride, je reviendrai sur mes pas pour suivre, depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, l'histoire de l'orthographe en dehors de l'Académie. C'est pour ainsi dire, à côté de l'histoire réelle que je viens de retracer rapidement, l'histoire *idéale* de l'orthographe française ; c'est le récit, — très-sommaire, — des essais de perfectionnement, des plans philosophiques, des utopies même, qui se sont produits en si grand nombre à ce sujet. Il y a peu de questions qui aient été soumises avec autant de persistance à une critique aussi indépendante et aussi diverse ; il y en a peu qui aient suggéré autant de propositions contradictoires. Il suffira de tracer un tableau général de cette activité incessante pour faire comprendre au moins que la solution généralement reçue n'est pas évidente et indiscutable, et pour ébranler, je l'espère, la confiance du public dans la bonté des lois auxquelles il se soumet. Je le désire ; car le doute est le commencement de la sagesse. Il en est peut-être aussi la fin, mais pas en orthographe, où je crois fermement qu'*il y a une vérité*.

GASTON PARIS.

LES ARCHIVES
DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON.

Les archives du château de la Roche-Guyon, siége du duché-pairie érigé au mois de janvier 1621 pour François de Silly, érigé de nouveau par lettres du mois de mai 1643 en faveur de Roger du Plessis, beau-père du précédent, et enfin érigé, mais cette fois en simple duché, au mois de novembre 1681, pour le duc de la Rochefoucauld, au descendant duquel il appartient encore, sont remarquablement riches et dans un ordre assez satisfaisant, grâce à un très-bon inventaire, en deux volumes, fait au siècle dernier. Elles sont dans une salle spéciale, voûtée et garnie d'étagères pour recevoir de nombreuses boîtes en bois. Nous espérons y faire quelques emprunts curieux, grâce à l'aimable bienveillance de M. le duc de la Rochefoucauld. Pour aujourd'hui je veux seulement faire connaître quelques pièces relatives au péage de la rivière de Seine, dû de haute ancienneté aux sires de la Roche-Guyon, et un extrait de l'inventaire dressé après le décès de l'illustre auteur des *Maximes*, et donnant le détail de la manière dont était meublé l'appartement occupé par lui au château.

Le premier document concernant ce droit, dont nous allons constater facilement l'importance, est de l'année 1196. C'est un accord entre Gui, sire de la Roche-Guyon (de Rupe Guidonis) et la commune de Mantes, représentée par Mathias, boucher, et son mayeur en exercice. Cette charte constate que les bourgeois de Mantes devaient au sire de la Roche-Guyon, chaque fois qu'un bateau leur appartenant passait devant la Roche, quinze deniers par tonne (*tona*) de vin et autant par queue (*dolium*), et quatre deniers *pro pon-*

tonnagio. Ces droits variaient proportionnellement quand le vin était transporté dans les divers vases dits *cadus* ou *allectia*. Pour le sel, chaque bateau portant au moins trente-sept septiers et demi de sel blanc ou noir devait cinq minots et demi. Cet acte passé en 1196, avec une grande solennité, devant quinze gentilshommes et douze bourgeois de Mantes, fut scellé du sceau de cette commune.

Les sires de la Roche-Guyon se montrèrent toujours très-jaloux de ces prérogatives. La commune de Mantes ayant voulu en faire priver le duc de la Rochefoucauld au dix-septième siècle, celui-ci porta l'affaire devant le conseil d'État, qui rendit un arrêt en sa faveur le 20 novembre 1691. On y remarque que les seigneurs de la Roche-Guyon pouvaient prendre le sel nécessaire à l'usage de leur maison sur les quantités perçues, mais que le surplus devait être renfermé dans un grenier dont la porte était fermée par trois serrures différentes : les officiers de greniers à sel du roi ayant une clef, ceux de la justice seigneuriale de la Roche, une autre, et les commis des gabelles, la troisième.

Une autre charte, dont l'original est également dans ce chartier, est celle de l'accord de Jean, sire de la Roche-Guyon, chevalier, époux de dame Marguerite, par lequel, pour terminer les longs différends pendants entre lui et les hommes de la Roche et autres, lui devant des coutumes, il leur abandonne divers bois autour du village, en y conservant seulement pour lui le fief, la justice, le droit de chasse, de coupe de bois pour faire des haies ; il cède également aux hommes de la Roche son four, mais moyennant une rente de 60 sols, monnaie de Paris.

Je signalerai encore dans ce chartier la suite de tous les aveux et dénombrements fournis à la seigneurie de la Roche depuis 1300 jusqu'en 1771. Voici la copie de l'état dressé pour l'année 1390 :

Messire Hue Doinville, pour son fief en la paroisse de Gimes.

Perrinet de Giefosse, pour son fief de la Merville.

Jean du Val, comme *mirouer* d'un fief sis à Giencourt.

Geoffroy Margare de Glouton, pour sa vigne de Giencourt.

Sainte-Morel, dito.

Les hoirs Geoffroy Roisse, dito.

Les hoirs Jean Isart, dito.

Guiottin du Bus (1), pour son fief de Gomecourt, dont dépendaient plusieurs arrière-fiefs assis à Clanchalose.

Les hoirs Jean de la Pierre pour leurs fiefs de la Pierre à Clanchalosse.

Charlot Bastart de la Roise, pour ses treilles qui tiennent à Nicolas Boullart.

Mahiet Liborot, pour sa vigne de la côte Galot.

Les hoirs Massin Preihe, pour leur fief sis à la Roche.

Madame de Tronchay, appelée madame Catherine de Meselent, pour ce qu'elle tient à la Roche.

Messire Jean de Linguières, pour ce qu'il a à la Roche et à Vaulx.

Messire Jacques de Trye, pour son fief de Houlleborie.

Item, pour ce qu'il prend sur la part de la Roche et ce qu'il a à Omerville.

Philibert Boullart, pour ce qu'il tient à la coste Bonnebuel, entre la Roche et Antile.

Jean de Faverole, pour sa terre de Roconval.

Les hoirs messire Esgrot de Besu (2), pour leur terre de Besu.

Jean de Ver dit Veronnet, pour son fief et terre d'Antile.

Messire Thiebaut de Chantemelle, pour sa terre de Chantemelle.

Guyot de Chevances, pour sa terre de Chevances et le bois de Fouillenval, près des coutumes dudit lieu.

Oudin le Rony, pour sa terre de Vetheuil.

Les hoirs Pierre le Thirant, pour leur fief de Brueil sis à Vetheuil.

(1) Herbert de Bus figure parmi les chevaliers témoins de la charte de 1196.

(2) Guillaume de Besu, chevalier, charte de 1196.

Henry le Thirant, en tant qui lui touche.

Item, pour leur fief assis à Gurnes.

Les hoirs Galat Ricquoys, pour leur fief sis à Saint-Martin.

Les hoirs Jeannequin le vicomte (1), pour leur fief de Saint-Martin, et de Garnes, et de Folainville, et d'Aincourt.

Les hoirs messire Jean de Blarru (2), pour leur fief sis à Fouillenval.

Les hoirs messire Jean le vicomte, pour leur fief sis à Fouillenval, et son bois après, et le four d'Artri.

Maistre Pierre Mauterne, pour son fief de S. Cire.

Le hoir Mahuet de Vilette, pour son fief de S. Cire.

Jean de Gaistre, pour son fief de Droncourt.

Les hoirs Simon Paine de Pontoise, pour leur fief d'Aincourt.

Messire Philippe de Beauves, pour sa terre de Sailly.

Les hoirs Philippe de Hodène, pour leur terre de Gaieville.

Regnauld de Vilette, pour sa terre de Folainville et celle de Themericourt.

Les hoirs Guillaume Lefèvre, pour leur fief de Folainville.

Pierre Donbler, pour son fief assis au val de Herville.

Maistre Baut Aucher, pour son fief sis à Mantes.

Le Baudrain de Hanencourt, pour un fief à Mantes.

Michelet le Prince, dito.

Guillot Erniglet, dito.

Messire Jean de Maintenon, pour sa terre de Neuville.

Jacques de Verges, pour ce qu'il tient à Flicourt.

Rolin le Hanoyer, pour ce qu'il tient à Garnes.

Madame d'Orgemont, pour son fief sis à Chanoy.

Madame de Garencière, pour le fief de Chany.

Les hoirs Guillaume de Maigny, pour leur fief aux haies Poureuzes.

Gunar de Vilette, pour sa terre de Chaux, du Vaumion et de Coppière.

(1) Robert le vicomte, chevalier, charte de 1196.

(2) Richard de Blarru, chevalier, charte de 1196.

Les hoirs Huet de Chermont, pour leurs fiefs de Gerville et de Coppiere.

Jean Cattart, pour son fief à Coppière.

Jean le Charon, id.

Jean de Gerville, pour son fief à Gerville.

M. de S. Cler, pour son fief de Saint-Cler.

Les hoirs de messire Regnauld de Trye, pour leur fief à Berhy, Aincourt et ailleurs.

Les hoirs messire Gullim des Essars, pour leur terre d'Ambleville, et Omerville, et deux reliefs et deux hommages.

Les hoirs Pierre des Boves, pour leur terre de Halaincourt, Dancourt et ailleurs.

Guiot de Guillonnel, pour sa terre de Gadencourt.

Gassar de Hardreville, pour son fief de Themericourt.

Guillaume le Vicomte, pour son fief de Mesy.

Les hoirs feu Oudart de Villeneufve, pour leur fief de Vaudencourt.

Les hoirs Yon du Bois, pour leur fief assis environ le bois, sous Mongevront.

Mentor de Lisle pour son fief de Puisery.

Jehan de Bautelu, pour le fief de Bautelu.

Messire Pierre de Pessy, pour le fief de Clery.

Nous mentionnerons maintenant un curieux jugement rendu en cour des aides de Paris, le 17 juillet 1618, par lequel la duchesse veuve de la Roche-Guyon, née Catherine de Matignon, dut payer 5,244 livres pour deuil du feu duc à Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, la même que Henri IV poursuivit pour sa beauté et qui demeura inébranlablement sage. Le Béarnais vint un jour à la Roche pendant qu'il guerroyait en Normandie. Il voulut y coucher après avoir fait une cour des plus vives, dit-on, à la châtelaine. Celle-ci fit tout disposer, et, le soir venu, passa la Seine pour aller coucher à la ferme, qui existe encore en face du château. Nous ajouterons qu'il n'y avait pas de pont alors sur le fleuve.

Je citerai encore la charte du mois de mai 1222, portant

donation au profit de l'abbaye de Joyeuseval, par Guy, sire de la Roche-Guyon ; — la liasse contenant tous les titres relatifs à l'érection du duché-pairie en 16..; — un arrêt de parlement, de l'année 1289, concernant la justice de la Roche-Guyon ; — l'inventaire du mobilier du château et des titres de propriété de la terre, dressé en 1674; — un autre, de l'an 1721, signé : Le Tellier de Louvois, duchesse de la Rochefoucauld ; — un bref d'indulgence plénière, pour un laps de sept années, au profit de ceux qui visiteraient, étant en état de grâce, la chapelle Sainte-Marie-aux-Neiges et l'église de la Roche-Guyon le jour anniversaire de sa dédicace (1682).

Voici, pour terminer, le détail du mobilier de la chambre à coucher de l'auteur des *Maximes* et du matériel de l'arsenal, extrait de l'inventaire du mobilier dressé le 4 janvier 1684, et signé par son fils. Ce document constate qu'on comptait alors au château 233 paires de draps, 39 nappes et 58 douzaines de serviettes ouvrées.

CHAMBRE DE MONSEIGNEUR (1).

« La tenture de tapisserie de haute-lisse de Flandre, représentant l'histoire de Judith et Holoferne, contenant 8 pièces de 2 aulnes 1/2 de haut sur 16 à 17 de cours, garnye de toile par bande, à une desquelles y a un tiers de pourriture, et deux d'icelles font partye de la tenture de la chambre du lit bleu.

Item. Un bois de lit de 4 pieds 1/2 de large rehaussé, garny de tringles et tourniquet.

Item. Deux matelas, un de laine, tout neuf, et un de bourlanuse, futaine et toile.

Item. Un lit de couty de Bretaigne, plain de plume d'oye.

Item. Un traversin de futaine, alongé de couty, plain de duvet.

(1) Folios 8, 9 et 10.

Item. Deux couvertures piquées de toile, presque neuves, et de toile de coton.

Item. Une vieille couverture douette de taffetas couleur de rose d'un côté, et de l'autre bleu.

Item. L'entour du lit de taffetas bleu, composé de quatre rideaux, deux bonnes grâces, deux cantonnières, trois pentes, trois soubassemens, garny de frange et molet de soye, et doublé de taffetas ; les fourreaux des piliers, le fond, le dossier et les petites pentes de taffetas pareil à celuy de la doublure, garny de petites franges en molet de seize aulnes, et les pommes avec leurs houppes de soye.

Item. La housse du lit de futaine à grains d'orge, composés de leurs grands rideaux, deux bonnes grâces et une pente qui fait l'entour du lit.

Item. Deux grands rideaux de pareille futaine, servant à l'alcôve.

Item. Un tapis de Turquie, qui se met sur l'estrade, de trois aulnes de long et deux de large, fort viel et à demy pourry.

Item. Huit tant fauteuils que chaises de bois tourné, noircy, garnies de song, très endommagiés, excepté un de bois de noyer, autour duquel il y a un tour du taffetas de Chine, garny de franges de soye.

Item. Dix carreaux à mettre sur lesdits fauteuils, à savoir six de taffetas, pareil au lit, et quatre de taffetas d'un côté et serge de l'autre, pleins de plume.

Item. Un écran de mesme taffetas.

Item. Une table à deux tiroirs de bois tourné, noircy.

Item. Un grand fauteuil de commodités garny de ferrure et couvert de moquette rouge, garny de franges en molet, plein de plumes.

Item. Deux chenets à pommes de cuivre.

Item. Une plaque de fer servant de contre-cœur.

Item. Une fourche et des pincettes de fer.

Item. Six écrans, quatre de carte peinte et deux d'ozier.

Item. Un tableau du portrait de feu M. de la Roche-Guyon, contre la cheminée.

ARSENAL.

74 mousquets.
12 arquebuses à croc, petites.
23 vieux fusils et mousquetons.
1 guidon, au haut duquel il y a un petit étendard bleu.
4 barils à poudre où il y a de la poudre.
5 à 6 # de balles de plomb.
3 hallebardes.
1 chemisette de mailles.
20 cuirasses de fer et quelques casques.
4 bois de cerf.
34 bandoulières.
Plusieurs bottes de mèches.
1 vieille espée.
2 arbalètes d'acier.
2 plastrons de fer.
Plusieurs méchants esperons. »

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Voyages d'un critique a travers la vie et les livres, par Philarète Chasles. Deuxième série. Italie et Espagne. *Paris, Didier et Cᵉ*, 1868; in-8, un vol.

La première série de ces nouvelles études de M. Chasles a paru il y a quatre ans sous ce titre : *l'Orient*. Dans la préface l'auteur en indiquait très-judicieusement le but et le point de départ : « ...Études, éparses d'abord, continuées et reprises en des temps divers, très-approfondies sous des formes légères ou rapides, et contenant, quelle que soit leur apparence antididactique, des faits vérifiés et des principes arrêtés. Notre génie français et notre goût littéraire ne répugnent pas, quoi que l'on en ait dit, à ce procédé naturel; ils ne réclament pas impérieusement les formules massives ou artificielles. Montaigne et Pasquier préféraient à l'affecté et au solennel les libertés d'une causerie animée; Plutarque et Xénophon, Platon lui-même en avaient donné l'exemple; au seizième siècle notre auteur des *Essais* et le chancelier Bacon, Diderot dans le cours du dix-huitième siècle, avant lui quelques Italiens, enfin tous les aimables *Essayists* anglais ont su concilier l'indépendance de l'allure avec le sérieux de la pensée. » Heureux l'écrivain qui peut ainsi se juger lui-même! Assurément, s'il est en ce siècle peu de critiques aussi instruits que M. Chasles, aussi laborieux, aussi lucides, il n'en est pas de moins pédants. Avec lui point de prolégomènes inutiles, point de verbiages, point de poses oratoires; à la netteté avec laquelle il débite son butin on devine qu'il l'a vraiment chassé, poursuivi, et que chez lui toute idée est une con-

quête. Le mot de « voyages » inscrit dans son titre caractérise bien sa critique. Nous avons eu, et dans de magnifiques et amples représentations, le critique contemplateur, observateur, etc., le critique *assis*; M. Chasles, lui, est vraiment le critique voyageur, toujours en quête, toujours inquiet, prêt à se porter à tous les points de l'horizon, dès qu'un bruit, un événement l'y appelle. Il a dépouillé la correspondance de la France avec le genre humain; c'est le ministre des affaires étrangères de la littérature. Quelle différence, à l'honneur de notre époque, de cette critique si vive, si alerte, prête à toute nouveauté, aux lourds travaux des siècles précédents, des Baillet, des Goujet, des Niceron, des David Clément et des Amelot de la Houssaye! Ce sera l'honneur du dix-neuvième siècle d'avoir dépédantisé la critique. Sainte-Beuve et Chasles en main, nous pouvons affronter la postérité.

Le nouveau recueil de M. Chasles diffère essentiellement du précédent recueil publié par Amyot (seize volumes in-12). C'était là, comme on dit, la fleur du panier; c'était la virginité de ses études. Les grands sujets y abondent; les grandes figures y dominent, tous les phares auxquels on court au premier départ. Dans ces nouveaux volumes la critique de M. Chasles est plutôt panoramique que pyramidale: il sonde plus de mystères et séjourne plus particulièrement dans les ombres de l'histoire. Aussi la matière y est-elle plus intime et les révélations plus inattendues et plus piquantes. La première série (*Orient*) nous raconte les expéditions d'Alexandre d'après les plus récents travaux de la critique anglaise et allemande, puis la révolte des Cipayes, puis nous initie à l'organisation des sociétés secrètes de l'Inde et de la Chine, avec l'histoire du prétendant Pertaoub-Chound et de l'insurrection des Taëpings; nous y trouvons encore l'étonnant récit du contre-coup de la révolution de 1848 à Ceylan, l'analyse d'un très-curieux roman japonais où Dickens et Balzac se seraient reconnus, une notice très-pénétrante, éclairée par les lumières de l'érudition moderne, sur l'Ordre des Assassins, etc. Dans la seconde série nous rentrons en Europe. C'est Cervantès, c'est Quevedo, Florence avec Benvenuto Cellini, Venise avec le chevalier Sarti. Notons une peinture des plus attrayantes, touchante et romanesque, de la vie et des travaux de Guillaume Penn; un véritable tableau historique, sobre et ferme, Pierre le Cruel; puis enfin de précieuses études analytiques et biographiques sur César Borgia, Ignace de

Loyola, Gabriel Tellez (Tirso de Molina), la princesse Orsini, etc. Ce qui se dégage de ce second volume, c'est l'esprit moderne, sympathique et humain en lutte avec les dernières cruautés et la discipline de fer rouillé des vieux âges. Beaucoup de faits, point de phrases, une littérature mâle et nutritive. Béni soit-il le vieux maître qui, après avoir été l'initiateur de notre jeunesee, veut bien être encore le charmeur et l'instructeur de notre maturité!

C. A.

Les Songes drôlatiques de Pantagruel, reproduction fac-simile du texte et de 120 planches de l'édition originale, augmentée d'un portrait authentique de Rabelais et d'une notice bibliographique par M. Paul Lacroix. *Genève, Gay et fils*, 1868; in-8°.

Les *Songes drôlatiques* sont à coup sûr une des productions les plus originales et les plus bouffonnes de la caricature. On n'a jamais inventé de figures plus étranges et plus curieuses dans leur extravagance recherchée. Le volume qui porte ce titre vit le jour en 1565; il est devenu d'une rareté extrême; on en connaît tout au plus quatre ou cinq exemplaires qui se sont successivement montrés en vente publique; le dernier qu'on ait vu, celui de M. J.-Ch. Brunet, a excité une lutte des plus vives parmi les bibliophiles jaloux de le posséder; il est arrivé au prix de 1,500 fr.

On s'est avisé, deux fois à notre connaissance, de la reproduction de ces grotesques fantaisies. En 1797, la librairie Sallior voulut les faire graver; mais cette suite, demeurée inachevée, est aujourd'hui une rareté. En 1823, MM. Esmangart et Eloy Johanneau formèrent avec les *Songes* le neuvième tome de leur trop volumineuse édition de Rabelais. Fidèles à leur système d'interprétation continue, persuadés que maître François avait eu en vue des personnages contemporains qu'il avait désignés avec persévérance sous les noms burlesques de ses héros, ils ne laissèrent passer aucune des images souvent monstrueuses et d'une extravagance recherchée qu'ils avaient sous les yeux sans y attacher un nom propre. Tel être d'une étrange impossibilité, c'est le pape

Jules II; tel autre, c'est François I[er]; dans celui-ci reconnaissez Henri II, dont cet autre le cardinal de Lorraine; ainsi de suite pour les 120 figures. Ce système n'a pas fait fortune; on peut bien, avec une attention minutieusement subtile, découvrir entre tel personnage des *Songes* et tel héros de l'épopée de François quelques rapprochements un peu obscurs et contestables, mais on ne peut aller plus loin. La clef de ces caricatures, admettant qu'il y en eût une, est perdue depuis trois siècles; on ne la retrouvera pas.

La notice de M. Lacroix discute avec lucidité et avec une sage réserve les questions relatives à ce curieux recueil. Le savant auteur du *Manuel du libraire* avait cru pouvoir affirmer que Rabelais était resté complétement étranger à cette publication qui ne vit le jour qu'une vingtaine d'années après sa mort; le docte bibliophile est bien moins affirmatif: il pense que le grand moqueur peut bien avoir été l'inventeur de ces énigmes et qu'on les trouva, après, dans ses papiers, avec le manuscrit inachevé du cinquième livre. Il croit découvrir sur deux planches (4 et 105) les lettres A N, initiales du pseudonyme célèbre d'Alcofribas Nasier; la lettre A se montre sur la planche 33. Ne donnons pas une plus grande étendue à ces détails et renvoyons à l'écrit de M. Lacroix; il a d'ailleurs le mérite d'être court.

Ajoutons que ce volume, imprimé sur papier de choix, n'a été tiré qu'à 300 exemplaires; ils ne tarderont point sans doute à s'envoler tous pour s'abattre dans les cabinets des amateurs vraiment curieux de raretés piquantes.

G. B.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

On n'a pas assez parlé des préfaces de M. Alexandre Dumas fils. Elles ont été annoncées, préconisées, encensées ; mais on ne les a pas discutées, ce qui est, en définitive, la façon la plus respectueuse de s'occuper des œuvres d'un auteur considérable. — Où êtes-vous, beaux jours de la préface de *Cromwell*, et de la préface des *Études françaises et étrangères*, et de la préface de *Joseph Delorme*, et de la préface de *Mademoiselle de Maupin ?* — En serions-nous donc venus à ce point d'être indifférents à toute manifestation littéraire? En sommes-nous arrivés là, qu'un écrivain important, célèbre par vingt succès, créateur ou régénérateur d'un genre, ainsi que le dit le rapport de M. Édouard Thierry, venant nous faire confidence de ses pensées intimes, nous livrer enfin la raison de ses œuvres et l'histoire de son esprit, nous n'ayons ni curiosité de l'entendre, ni désir de le juger?

Quant à moi, j'aime les préfaces, je l'avoue ; je les aime, parce qu'une préface suppose nécessairement un but, une conviction quelconque ; parce que ce besoin de s'expliquer en public me prouve que l'auteur ne croit pas que tout soit dit après l'œuvre publiée, et que, s'il s'est trompé, il ne veut pas être jugé sur une erreur. Une préface est le commentaire d'une œuvre ; c'est par elle que l'œuvre se rattache aux idées et aux mœurs du temps. Un livre qui tombe du ciel, tout entier entre le premier mot et le dernier, me fait justement l'effet de quelqu'un qui entrerait dans un salon sans se faire annoncer, et qui n'aurait ni un nom ni une qualité à jeter à l'oreille du valet de chambre. C'est un aventurier, c'est un malotru. L'absence de préfaces est ce qui a le plus déconsidéré, selon moi, les œuvres de l'École du bon sens.

(1) *Théâtre complet d'Alexandre Dumas fils*, avec une préface pour chaque pièce. Michel Lévy, trois volumes in-12.

On en concluait, naturellement, que ces messieurs n'avaient rien à dire, ou qu'ils ne savaient pas ce qu'ils voulaient. Aujourd'hui, M. Dumas fils veut bien nous expliquer ses intentions; et cette condescendance est d'un grand poids et d'un grand intérêt, car M. Dumas fils, nul ne peut le nier, est à cette heure un des coryphées, un des boyards de la scène contemporaine. S'il n'est pas chef d'école, c'est que les écoles ont été abolies ; mais, s'il n'a pas fait d'élèves, il a eu des imitateurs. Il a imposé une mode qui a résisté au temps et qui se porte encore actuellement. C'est bien lui l'inventeur de cette comédie « rapide », comme on dit maintenant, allant droit au fait sans développements et sans incidences, dialoguant mot pour mot, sans phrases ; comédie raisonneuse et plaideuse où l'auteur paraît plus occupé de gagner une cause que d'obtenir des bravos. Sa Dame-aux-camélias est bien le type et la marraine des Olympe et des Marco ; le demi-monde, pour tout dire, qu'exploitent en ce moment toutes les scènes, est bien sa création.

Les préfaces de M. Dumas fils arrivaient à propos pour confondre l'entêtement des gens arriérés, laudateurs du temps passé, qui prétendent que la littérature actuelle n'a pas de programme et, conséquemment, pas de convictions; qu'elle vit au jour le jour comme les gazettes « l'oreille au vent », et s'orientant chaque matin sur la girouette de la mode et du succès monnayé. Pour moi qui, grâce à Dieu, n'ai point de telles préventions, ce m'était une occasion précieuse de m'éclairer sur des choses restées jusqu'ici obscures pour mon entendement, et de me tirer de certaines inquiétudes dont j'ai déjà fait maintes fois confidence dans ces pages.

En ouvrant le livre, une déception m'attendait. Voici ce que M. Dumas nous déclare sous forme d'avis au lecteur, en tête de son premier volume :

«... J'avais écrit, dit-il, pour l'édition définitive de ce *Théâtre complet*, une préface où je prouvais avec une grande *finesse, cachée sous une grande modestie*, que je suis le pre-

mier auteur dramatique de mon époque et de bien d'autres époques encore. En outre, je développais mes idées sur l'art, je faisais un cours d'esthétique, j'indiquais nettement la part que j'avais prise à la civilisation de mon siècle et celle que je devais avoir à la reconnaissance de mon pays. Tout cela formait quarante pages d'une écriture très-serrée. Avant d'envoyer cette préface à l'imprimerie, il m'est venu l'idée assez naturelle de la relire ; et je l'ai trouvée prétentieuse et inutile. J'ai donc cru devoir la détruire, ce dont personne ne se plaindra. De cette expérience est résultée pour moi cette nouvelle conviction : qu'un auteur parle toujours mal de son œuvre, et que, décidément, ce qu'il peut imaginer de mieux, une fois cette œuvre exécutée et livrée au public, c'est de se taire. » Était-ce une mystification ? Ou bien était-ce encore une *finesse ?* Quoi ! vous, auteur dramatique, artiste (vous l'avouez, puisque vous protestez plus loin de votre « respect pour votre art »), vous entreprenez de nous commenter vos œuvres, et dans ce commentaire il ne sera question ni de vos ambitions littéraires, ni de votre but, ni de vos moyens, ni de votre méthode, ni de l'expérience que vous avez acquise au théâtre ? Mais alors de quoi nous allez-vous parler ? Que M. Dumas ne me prenne pas pour un flatteur, mais tout d'abord je regrettai infiniment ces quarante pages. J'aurais voulu savoir comment M. Dumas était « le premier auteur dramatique » de son temps... et de bien d'autres ; dans quelle mesure il a contribué à la civilisation de son siècle, et quelle part il peut prétendre de la reconnaissance du pays. C'est sincèrement que je me plaignais qu'il m'eût dérobé le secret de son esthétique et de ses idées sur son art. Car si, suivant les termes de M. Dumas, un auteur parle toujours mal de ses œuvres, c'est en les louant ou en les défendant plus que de raison ; mais il ne peut, il me semble, parler très-bien en les expliquant. D'ailleurs, n'est-ce pas toujours un tort de brûler quarante pages de bonne *copie* bien serrée, quand elles sont écrites de main de maître et dictées par un esprit mûr et éprouvé ? N'est-ce

pas un meurtre que de sacrifier à une conviction tardive des pensées qui, toutes, malgré la modestie de l'auteur, ne pouvaient pas être erronées, et qui, dans tous les cas, ne devaient pas être lues sans intérêt ni sans fruit? Quarante pages ! mais c'est le travail d'une semaine ; et une semaine du travail de M. Dumas mérite autre chose que l'auto-da-fé. Au surplus, je me trompe en disant *brûler;* M. Dumas dit plus simplement qu'il a « détruit » son manuscrit. Or la destruction n'est pas l'anéantissement : ne se pourrait-il pas qu'au lieu de lacérer et de déchirer le premier travail, M. Dumas l'eût découpé, dépecé pour en distribuer les lambeaux dans quelques-unes des préfaces qu'il a mises en tête de ses pièces ? Cette idée m'est venue, après avoir parcouru des yeux les rêveries humanitaires qui précèdent la *Dame aux camélias* et le récit anecdotique des vicissitudes de *Diane de Lys*, en abordant la troisième préface du premier volume, préface d'une petite comédie en vers, jouée sur le théâtre de l'hôtel de Castellane, et qui contient toute une profession de foi au sujet de l'emploi des vers au théâtre. Après tout, il reste toujours quelque chose d'un long travail, ne fût-ce que dans la mémoire. Rien n'est donc plus simple que de supposer, et la supposition est consolante, qu'une bonne partie des idées condensées par M. Dumas se sera naturellement dispersée dans ses préfaces partielles. C'est à nous de rechercher, de volume en volume, et de rassembler pour notre instruction ces membres d'un corps de doctrine épars.

J'ai lu le commentaire, et j'ai lu l'œuvre. De la lecture de l'œuvre il est résulté pour moi cette opinion, qui ne surprendra personne, que M. Alexandre Dumas fils est un des plus habiles architectes de la scène contemporaine, auteur dramatique-né, comme il l'établit lui-même quelque part (1). Il a les dons innés de la construction, de la gradation, de la combinaison ; dons qu'il a pu hériter de son père, qu'on pro-

(1) « On ne devient pas auteur dramatique, on l'est tout de suite ou jamais. » Préface du *Père prodigue.*

clamait, il y a trente ans, à la face de Victor Hugo, le plus solide constructeur de drames de son temps.

Comme tous les hommes vraiment forts, M. Dumas fils connaît à fond son public : je dirais presque qu'il le connaît trop bien, tant il est constant à le servir selon ses goûts. On a souvent prétendu que c'est une excellente méthode pour juger du talent d'un écrivain ou d'un artiste que définir le public qui l'acclame : quel est donc le public de M. Dumas fils ?

Jusqu'ici la littérature du dix-neuvième siècle, parmi un assez grand nombre de bons ouvrages dramatiques, ne comptait que trois théâtres : le théâtre de Victor Hugo, le théâtre de M. Scribe et le théâtre d'Alexandre Dumas. Le premier était le théâtre des poëtes ; le deuxième, le théâtre de la bourgeoisie ; le troisième, le théâtre de tous. A ces trois monuments dramatiques, de hauteur et de style différents, M. Dumas fils est venu ajouter le sien ; car, par ses qualités d'unité et de conséquence, son œuvre mérite ce nom. M. Dumas fils a son théâtre. Ce théâtre, comment l'appellerons-nous ? A qui l'adresse-t-il ? Évidemment, ce n'est pas aux poëtes, puisque dans la préface, que j'ai déjà signalée, l'auteur témoigne explicitement son dédain pour la forme poétique ; ce n'est pas au bourgeois qu'il houspille et qu'il fait houspiller, tantôt par des gourgandines (Saint-Gaudens, de Naton, Varville), tantôt par ses enfants (Durieu), tantôt par ses amis (Mme Godefroy), tantôt par les artistes (Taupin), tantôt par tout le monde (Jean Giraud), et dont il ne peint d'ailleurs pas les mœurs ; ce n'est pas davantage aux foules, puisque par là il faut entendre tous les publics parisiens, depuis les spectateurs de la Comédie française, qui ont applaudi *Christine* et *Mademoiselle de Belle-Isle*, jusqu'aux habitués du boulevard du Temple, qui, certes, ne comprendraient pas grand'chose à ces subtilités. Le théâtre de M. Dumas fils est un théâtre d'exception ; d'exception avec Marguerite Gautier, d'exception avec les dames déclassées du demi-monde, d'exception avec le *Fils*

naturel, d'exception avec Mme Aubray. L'adultère même, ce thème rebattu sous toutes les formes, comiques et tragiques, s'y présente d'une manière inusitée. Le comte de Lys, ce mari assassin, qui couve un meurtre pendant trois actes, est par bonheur une atroce exception; le fils économe du *Père prodigue* est, croyons-le, un fils rare, un phénomène, un monstre, selon le sens que les physiologistes donnent à ce mot. Le monde mis en action par M. Dumas fils est un monde à part de gens, pour la plupart, sans profession, sans aveu, et qui tous sont riches ou le deviennent. Murger disait qu'à Paris tout le monde se levait pour aller à la chasse de la pièce de cent sous; les héros de M. Dumas fils partent tous les matins à la recherche de cent mille francs et les trouvent. C'est un monde, pour ainsi dire, inverse, où toutes les lois sont renversées et les sentiments transposés; un monde où les courtisanes récriminent contre les honnêtes gens, où les fils sermonnent leurs pères, où les filles menacent leurs parents du Code civil et du couvent; un monde où l'argent est tout et sert à tout, arme et réparateur. C'est en jetant des billets de banque au nez de son ancienne maîtresse qu'Armand Duval croit se laver du soupçon de l'avoir ruinée; et cet argent, il vient de le gagner au jeu! Dans le *Fils naturel*, Jacques, pour se venger de son père qui ne l'a pas reconnu, commence par se faire une fortune de cinq cent mille francs. C'est l'argent qui dénoue l'intrigue du *Demi-Monde* comme aussi l'intrigue du *Père prodigue*. Les courtisanes sont millionnaires; les demoiselles de bonne maison se marient toutes seules; les peintres sont célèbres, on ne sait comment, et peignent de petits tableaux pour le commerce; les femmes du monde, du vrai, du grand, du complet, s'en feraient remontrer pour la prudence et la discrétion par des choristes; les honnêtes femmes ont des amants, les amoureux et les amoureuses parlent comme des livres de droit; les fils sont si sages, si raisonnables, que, pour balancer tant de vertu, leurs pères n'ont plus qu'à se faire tuer pour eux en se battant avec les maris de leurs maîtresses.

Mœurs du temps ! me dit-on. Je réponds : mœurs de tous les temps. Assurément nous vivons dans un temps déplorable ; mais cela se disait déjà du temps de Montaigne, et même du temps de Grégoire de Tours. Il en est de cela comme des plaintes des gens de commerce sur les affaires et des paysans sur les récoltes, toujours mauvaises, à les entendre de siècle en siècle et d'année en année; ce qui n'empêche pas que depuis l'origine de la nation jusqu'à nous il ne se soit fait et ne se fasse encore chaque année d'assez beaux profits dans le commerce et dans l'agriculture. C'est une fatuité particulière à ce temps-ci que cette prétention d'être une époque à part, unique et nouvelle dans l'histoire, et de faire passer ses vices et ses travers pour des monstruosités et des prodiges dont le monde n'avait jamais entendu parler auparavant. Encore un peu nous ferions dater l'histoire de France de 1848, et peut-être l'histoire du monde, tellement nous sommes convaincus d'être des originaux et des phénomènes. Mais vraiment sommes-nous plus affamés et plus affolés d'argent qu'on ne l'était lors de la banque de Law? Est-ce une si grande nouveauté que Marguerite Gautier, fille entretenue et amoureuse, après les Ninon, les Marion et toutes les courtisanes plus ou moins fameuses des temps passés jusqu'au nôtre, qui toutes, au moins une fois dans leur vie, ont connu la tramontane du romanesque ou le mistral de la passion ? Et même ce demi-monde dont la découverte a valu à M. Dumas la gloire d'un Christophe Colomb, cette région jusqu'ici innommée qu'il a reconnue entre le monde légal et le monde vénal, est-elle bien née des convulsions de ce siècle ? Est-ce d'aujourd'hui seulement qu'on a vu ces agrégations mystérieuses de jeunes filles fautives, d'épouses réfractaires, de mères de famille relapses, de jolies étrangères voguant sous pavillon interlope et sur la foi de leur carte de visite : sociétés à côté de la société, mais qui en sortent et qui la singent au point de faire illusion aux naufragés qui y échouent et d'imposer le respect aux naïfs qui s'y égarent ; femmes, dit l'explorateur, auxquelles on ne saurait donner son nom, mais

qu'on salue? N'est-ce pas du demi-monde qu'arrive chez M. Jourdain la marquise Dorimène au bras de M. le comte Dorante? Célimène elle-même n'en est-elle pas un peu? Elle en sera, on le peut croire, après que le mariage de Philinte aura éloigné d'elle sa cousine Eliante, le jour où l'ennui, l'abandon d'Alceste et les plaintes hypocrites d'Arsinoé l'auront jetée au cou de Clitandre ou d'Acaste, dont les soupirs ne m'ont jamais paru bien légitimes. Qu'est-ce que le Chevalier à la mode de Dancourt, qu'est-ce que l'Homme à bonnes fortunes de Baron, qu'est-ce que les coquettes de Regnard et de son école, sinon des héros, des citoyens du pays baptisé par M. Dumas? Qu'étaient-ce que les veuves de colonel dont se divertissaient les vaudevilles d'il y a trente ans? Hélas! tout cela est vieux comme le monde; et les vices que quelques-uns considèrent comme des *signes* ou des caractères de notre époque sont tout simplement les plaies que la société a portées de tout temps à ses flancs. Je me suis souvent demandé, je l'avoue, pourquoi M. Dumas fils usait son talent sur ces misères auxquelles il ne saurait remédier et qui à la longue provoquent l'ennui et le dégoût. Le pourquoi, je l'ai cherché dans ses préfaces qui, parmi beaucoup d'anecdotes, de souvenirs de jeunesse, contiennent, ainsi que je l'ai dit, quelques aveux, quelques bribes de théories littéraires.

M. Dumas a la bonne foi de nous apprendre qu'en composant le drame de la *Dame aux camélias* il ne songeait nullement à sauver la société. Il n'avait d'autre but, l'heureux jeune homme, que de dramatiser un sujet qui lui plaisait, une anecdote qu'il trouvait touchante. Très-bien; c'était son droit; il a bien fait. Ce n'est que plus tard qu'il lui est venu le soupçon que cette pièce, retenue longtemps comme immorale dans les bureaux du ministère de l'intérieur, pourrait bien soulever les plus grandes questions de morale et d'économie sociale. Cette conviction *a posteriori* nous vaut dans la préface de la pièce trente pages (je les ai comptées) de considérations philosophiques et humanitaires. M. Dumas y pose le problème de la condition des femmes dans les sociétés

modernes. Il démontre la démoralisation du mariage, la fréquence des unions illicites, amenant avec elles la stérilité, le déshonneur des familles, la ruine des sentiments honnêtes, etc, etc. Sa conclusion est que la prostitution nous envahit, que nous marchons « à la prostitution universelle ». Je crains que M. Dumas, à force de contempler le coin de la société qu'il exploite, n'ait fini par y voir la société tout entière. La prostitution, puisqu'il faut l'appeler par son nom, existe et persiste parce qu'elle est un des maux chroniques du corps social. Seulement elle se transforme, elle change selon les temps de costume et d'argot, tantôt discrète et tantôt impudente, aujourd'hui voyante, demain peut-être obscure et cachée. Quant à la solution trouvée par M. Dumas, je n'en parle pas, de peur de n'être pas cru; j'aime mieux renvoyer le lecteur à l'original, cela peut bien faire au milieu d'un troisième acte, pour varier le dialogue; mais cela ne se discute pas. Qui nous guérira de la maladie des solutions! Il est heureux que cette portée sociale de son drame ne se soit révélée à M. Dumas qu'après le succès; la pièce y a gagné de n'être point embarrassée de ces argumentations et entachée de ce dogmatisme qui agacent dans le *Fils naturel* et dans la *Question d'argent*. Car, il faut bien le dire, la maladie des réformations sociales est décidément celle de M. Dumas; son système n'est point une poétique, mais une sorte de socialisme, de doctrinarisme affirmatif et nerveux. De là son horreur du vers, qu'il ne trouve pas assez démonstratif; de là son dédain pour la poésie, qui n'est pour lui qu'un exercice puéril, un jeu d'adresse, un moyen, comme feu M. Scribe le disait du style, de déguiser l'inanité de son esprit, un obstacle à l'émission des pensées sérieuses. « J'aurais pu, dit-il, comme un autre faire illusion à nos contemporains et prendre rang dans ce bel art (en est-il si sûr?) qui excelle souvent à dire d'une manière séduisante des choses qui *ne signifient rien du tout.* » Voilà ce que pense de la poésie un lettré, un auteur dramatique, dans la patrie de Corneille, de Racine et de Victor Hugo! Au surplus, ce

mépris n'est pas sans réserves. Un peu plus loin M. Dumas proteste qu'il admire la poésie autant que personne, *quand elle mérite d'être admirée.* — « *Tel que vous me voyez,* dit-il...., je sais par cœur deux ou trois mille vers que je me répète encore à moi-même quand j'ai une longue course à faire seul, dans la campagne, ou quand je veux m'entraîner au travail, comme les paysans chantent une vague mélopée en poussant leur charrue, comme les matelots entonnent une ronde du pays en hissant les grandes voiles (1). » Eh bien, mais n'est-ce rien que cela? Est-ce un art si misérable que celui qui donne, comme on dit, du cœur à l'ouvrage et qui élève notre esprit vers les sphères divines de l'enthousiasme, de rêve et de la création? Joubert, le délicat penseur, disait qu'un homme qui chante tout seul prouve par là que ses facultés sont en harmonie. Cette harmonie, la poésie qui est un chant, peut nous y amener. M. Dumas ne dût-il à la poésie que quelques bonnes heures de travail, qu'il devrait, selon nous, en parler plus révérencieusement. Et pour nous, d'ailleurs, cet aveu juge la question; le chant du travail ou du combat, ce sera toujours la chanson du pays, la ronde nationale, le refrain d'amour ou de gloire, la *Marseillaise* pardieu! et nullement le manuel technique ni le poëme de *la Guerre* du général Dupont.

Pour justifier ses théories, M. Dumas improvise une histoire de la littérature qui confondrait d'étonnement un professeur de rhétorique. Suivant lui, les fondateurs de notre théâtre, Corneille, Molière, Racine, n'ont été occupés que « d'incorporer au vers la vigueur, la loyauté, la précision de la prose de Montaigne, de Bossuet et de Pascal ». Qui donc les empêchait d'écrire en prose? M. Dumas a vu le réveil de la poésie, il en a vu du moins le triomphe, après 1830; et il n'y a pas cru. Il parle des œuvres et des hommes de ce glorieux temps à peu près comme en ont parlé Ancelot et M. Viennet. Ils sont encore pour lui des

(1) Préface du *Bijou de la reine,* comédie en vers, tome Ier.

rebelles qui ont voulu violer les règles éternelles du Beau, règles que le public a confirmées malgré eux. « Moi, dit-il incidemment, qui assistais de loin à cette exécution, je me suis dit avec un certain bon sens : Tu te contenteras de la prose. Elle seule dira bien ce que tu as à dire. Elle sied mieux maintenant que la forme rimée aux mœurs, aux passions, à l'esprit, aux costumes de ton temps. » C'est affaire à vous : parlez en prose. Je ne vois pas cependant que « la forme rimée » ait empêché Molière, Racine dans les *Plaideurs* et Corneille dans ses comédies, de peindre les mœurs, les passions, les costumes même et de parler le langage de leur temps. M. Dumas, dans cette longue argumentation contre le théâtre en vers, me paraît dupe d'une aberration qu'il est bon de relever. Il croit, il semble croire du moins, que les règles de l'art poétique sont pour le poëte une gêne, une tyrannie, qui l'empêche d'exprimer ce qu'il veut et le force à dire ce qu'il ne veut pas, quand au contraire le vers est pour lui un soutien, une aide, une aile qui l'enlève et élargit pour lui l'horizon de sa pensée. Non, la poésie n'est pas une prose rimée : c'est une autre langue, et cette langue-là, on la sait ou on ne la sait pas. Que M. Dumas interroge là-dessus quelques bons poëtes, et heureusement il en est encore dans ce siècle; et ils le convaincront plus aisément que je ne saurais le faire dans ce peu de pages qu'il me reste à lui consacrer. M. Dumas s'est voué à la prose ; il avait ses raisons pour cela, et je les crois bonnes. Mais il ne saurait avoir de bonnes raisons pour dire que la prose au théâtre détrônera la poésie : c'est affaire d'instrument.

Il faut bien une conclusion, même à des paradoxes ; la conclusion, la voici : — « Nos maîtres, dit M. Dumas, nous ont laissé beaucoup a faire, et, je le crois sincèrement, plus qu'ils n'ont fait. Ils ont appris à l'homme comment il est ; il nous est réservé de lui apprendre comment il doit être... Imitons en cela Voltaire, pour qui le théâtre n'était qu'une tribune... Inaugurons le théâtre — UTILE (1). » Nous y voilà

(1) Préface du *Fils naturel.*

donc ! le théâtre-tribune, le théâtre-journal, le théâtre-chaire à prêcher. Ainsi, après trente ans de démonstration, de démonstration par la discussion, et, ce qui vaut mieux, de démonstration par les œuvres, après *Hernani* et tout le théâtre de Victor Hugo, après les œuvres d'Alfred de Vigny, de Mme de Girardin, d'Alexandre Dumas, d'Alfred de Musset, voilà où M. Dumas veut nous ramener : au théâtre de Mercier, de Sedaine, et, oui, de Diderot, je l'ose dire, malgré mon admiration respectueuse pour ce génie de la prose, qui n'a succombé au théâtre que sous l'oppression d'un système faux, et dont les comédies, que je sache, ne se jouent nulle part et ne sont demandées par personne !

Pourquoi M. Dumas ne généraliserait-il pas sa proposition? Pourquoi, au lieu du théâtre utile, ne réclamerait-il pas un *art* utile ? Pourquoi ne pas enjoindre aux peintres de ne composer que des tableaux capables de nous moraliser, aux sculpteurs de ne modeler que des sujets philosophiques, aux musiciens de ne combiner que des accords capables de nous porter au bien ? O folie ! le domaine des arts est limité par la nature elle-même. Les en tirer, c'est les atrophier. Je rends justice aux bonnes intentions de M. Dumas, comme je rends justice à son talent, auquel je crois et duquel j'espère beaucoup ; mais que penserait-il d'un homme qui irait au sermon pour se divertir, qui lirait les journaux pour se donner des émotions musicales, et qui chercherait du pittoresque dans un traité de philosophie ?

CHARLES ASSELINEAU.

NÉCROLOGIE.

Les lettres ont perdu le mois dernier M. François Barrière, rédacteur depuis trente-cinq ans du *Journal des Débats* et le doyen de la presse contemporaine.

Les publications de M. Barrière, en librairie, sont : la collection des *Mémoires relatifs à la Révolution française*,



1820-1826, 56 volumes in-8° (en collaboration avec M. Berville); *Bibliothèque de Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, Didot, 22 volumes in-18; *Tableaux de genre et d'histoire*, 1828; *la Cour et la Ville* sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, révélations historiques; Dentu, 1830; *Mémoires de Brienne*, 1828. « Tous ceux qui l'ont connu, a dit M. Louis Ratisbonne, regretteront cet excellent et ce galant homme. C'était un type achevé d'urbanité, de belle grâce, et comme un modèle oublié parmi nous de la Société polie d'autrefois. » Ce que nous pouvons affirmer, nous, c'est qu'il n'y avait pas de critique plus bienveillant ni plus exact. M. Barrière aimait les lettres et les a servies, pendant une longue carrière, honnêtement et utilement. Empruntons à l'article de M. Ratisbonne (1) deux anecdotes intimes qui jugent l'homme et le font aimer.

« Je me souviens qu'un jour j'arrivai aux bureaux de rédaction du *Journal* au milieu d'un colloque fort animé dont la vivacité m'étonna un peu, mais que je me gardai bien d'interrompre. Il s'agissait de savoir si *elle* était blonde ou si elle était châtain. Les deux interlocuteurs étaient M. Barrière et le vénérable M. Delécluze. *Elle* était Charlotte Corday, que tous les deux se rappelaient avoir vue à Paris dans leur enfance.

« L'intérêt historique expliquait la vivacité des deux contradicteurs. Mais, tout point d'histoire à part, nous pouvons bien dire, sans jeter une ombre sur sa vie si honnête et si réglée, que M. Barrière n'eût pas été indifférent à cette question de la couleur des cheveux d'une belle. Il professait pour les femmes, qu'on appelait de son temps « le sexe enchanteur », un respect tendre et chevaleresque dont le vieux temps aurait bien dû nous laisser quelque chose, et n'oubliait jamais, même comme écrivain, les devoirs de la galanterie. Cette indulgence pour les femmes et les faiblesses qu'elles inspirent lui suggéra un jour une réflexion qui a dû plonger dans quelque stupéfaction les lecteurs du *Journal*.

(1) *Journal des Débats* du 23 août.

des Débats. Il s'agissait d'un évêque qui, au siècle passé, avait, ni plus ni moins, enlevé une jeune fille. Entraîné par la galanterie, M. Barrière, avec une distraction ingénue qui fait frémir, écrivit : « Il préféra l'amour à ses devoirs; qui « pourrait lui en faire un reproche? » On en a ri quelque temps. Dans tous ses articles où l'on retrouvait quelque chose de sa causerie fine et enjouée, il régnait une candeur, une jeunesse naïve d'impressions qui en font le charme. Heureux les auteurs qui ont eu pour juge ce critique peu sévère ! »

C'est bien vrai, et nous en savons quelque chose. Dans son testament, F.-S. Barrière s'est souvenu de ses confrères pauvres. Il a légué quinze cents francs à la caisse de secours de la Société des gens de lettres.

Un autre deuil littéraire est celui de Mme Victor Hugo, que les lettres réclament non moins à cause du nom illustre qu'elle portait que pour quelques *Causeries* publiées dans *l'Evénement* de 1850, dont une, très-remarquée, sur les soirées de Charles Nodier à l'Arsenal. On a lu d'elle encore une lettre des plus émouvantes sur les derniers moments de Marie Dorval, citée par George Sand, dans *l'Histoire de ma vie*. On sait que Mme Hugo est l'auteur des deux volumes de mémoires intitulés : *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*.

Le mois dernier nous perdions aussi un libraire lettré, Jules Tardieu, qui, sous le pseudonyme de J.-T. de Saint-Germain, avait publié avec succès toute une collection de petits livres de philosophie morale et d'éducation. M. Tardieu avait fait son apprentissage de libraire à la forte école des Renouard. M. Jules Janin, dans le *Journal des Débats*, a consacré par des éloges mérités les souvenirs de cette existence laborieuse et honnête. B. B.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Quelques publications nouvelles viennent de s'ajouter à la collection de *Raretés bibliographiques* que publient à Genève MM. J. Gay et fils; on sait que ces réimpressions sont limitées au nombre de cent exemplaires; destinées à un cercle choisi de bibliophiles, elles sont destinées à rester ignorées de la masse du public. Mises au jour à l'étranger, elles n'entrent pas dans nos grands dépôts ouverts à tous les lecteurs. Raison de plus pour en dire quelques mots.

Signalons d'abord l'*Estreine de Pierrot à Margot;* cet opuscule a l'honneur d'une mention assez étendue au *Manuel du Libraire*, avec cette indication : « Pièce facétieuse en vers, que l'on dit des plus piquantes. » M. Brunet n'avait-il pas eu l'occasion de s'en assurer lui-même, ou bien ne voulait-il pas énoncer son opinion personnelle? Les curieux jugeront de l'exactitude de l'appréciation signalée par le docte bibliographe. Quoi qu'il en soit, la réimpression que nous avons sous les yeux, exécutée avec beaucoup de soin, est précédée d'une notice bibliographique signée P. L. (et il n'est pas difficile de deviner quel est l'infatigable et savant écrivain qui se désigne par ces deux initiales). Le *Manuel* indique une édition de 1615, mais il passe sous silence la première de toutes, celle de 1614 (petit in-8, 16 feuillets), publiée à Paris par Pierre Ménier, lequel cumulait la profession de libraire-éditeur d'écrits populaires avec les fonctions de portier de la porte Saint-Victor. L'auteur de cette facétie est resté inconnu; la dédicace en prose est signée A. P., mais on est hors d'état de rien ajouter à ces deux lettres. Il nous apprend qu'il était fort dénué d'argent, et, n'ayant pas les moyens de faire un cadeau à sa maîtresse le jour de l'an, il composa pour elle cette *estreine* qui ne lui coûte rien, si ce n'est la peine de rimer, dans une longue pièce de vers de sept syllabes, tous les souhaits qu'il peut faire pour toutes les circonstances de la vie d'une femme depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort. « L'idée est ingénieuse,

« l'exécution l'est davantage. Le poëte procède tantôt par « description, tantôt par énumération; il n'est pas toujours « très-correct grammairien, mais il a des ressources incroya-« bles dans les formes de style, dans l'entassement des tro-« pes, dans l'abondance du vocabulaire, dans la gaillardise « des pensées. C'est un poëte de l'école de Saint-Amant. » Ainsi s'exprime M. P. L. qui signale aussi avec raison la nouveauté, l'originalité des expressions imagées et proverbiales que le poëte jette à pleines mains sur son sujet, c'est-à-dire sur les femmes en général et sur Margot en particulier.

Nous avons déjà parlé de la collection *molièresque* entreprise sous la direction de M. Paul Lacroix (qui cette fois se nomme tout au long); elle se poursuit avec zèle, et elle mérite de plus en plus les sympathies des curieux. Nous avons sous les yeux deux publications qui ont récemment vu le jour à Genève; il est inutile de rappeler qu'il s'agit seulement d'un tirage à une centaine d'exemplaires.

D'abord vient le *Ballet des Incompatibles, à huit entrées, dansé à Montpellier devant Monseigneur le prince et Madame la princesse de Conti* (Montpellier, D. Puech, 1655, in-4, 9 feuillets). Ce ballet existait dans le grand recueil de ballets formé par le duc de la Vallière et qui figura en 1783 dans la vente de la portion la plus précieuse de la riche bibliothèque de cet amateur célèbre; les vastes collections dramatiques de Pont de Vesle et de Soleinne ne possédaient pas cette pièce rarissime que M. Lacroix a réussi à découvrir. Il développe les motifs qui le portent à attribuer cette composition à Molière lui-même qui était alors chargé de la direction des menus-plaisirs du prince de Conti et qui, dans ce but, écrivit, l'année suivante, la comédie du *Dépit amoureux* dont la première représentation eut lieu à Béziers. « Le style des vers du ballet est, en général, net, précis, « clair, élégant, disant bien ce qu'il veut dire, et se prêtant « sans effort au rhythme et à la prosodie. Il a presque toutes « les qualités ordinaires de la langue de Molière. »

Signalons aussi *la Guerre comique, ou la Défense de l'École des femmes*, par le sieur de la Croix (VIII et 71 pages). Ce petit écrit, qui parut en 1664 et qui est aujourd'hui très-rare, fut le dernier mot de la polémique contradictoire que souleva l'œuvre de Molière ; dans cette défense spirituelle et sensée, les opinions pour et contre sont résumées sous une forme singulière ; c'est une série de dialogues et de *disputes* où figurent d'abord Apollon et Mome, ensuite Philinte, Alcidor, Mélasie, Cléone, etc. On ignore complétement quel était ce de la Croix ; quelques circonstances signalées dans l'avant-propos qui précède la réimpression dont nous parlons pourraient faire supposer qu'il s'agit du sieur de Preschac, auteur d'un grand nombre de romans et de nouvelles. Le privilége porte le nom de P. de la Croix ; cette initiale est susceptible de recevoir une autre explication que celle donnée par Beauchamp, qui la traduit par le surnom de Pierre.

Quoi qu'il en soit, et sans prétendre découvrir le mystère que cachent aussi les sept lettres mises en tête de la dédicace (à Monsieur L. P. C. B. D. N. Q.), on peut affirmer que la *Guerre comique* est une des portions les plus intéressantes de ces écrits, bien difficiles à réunir maintenant, dont se compose une bibliothèque spécialement consacrée à la personne et aux œuvres de Molière.

— Voici les promotions et les nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur du mois dernier : OFFICIER, M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut, conservateur sous-directeur à la Bibliothèque impériale, chevalier depuis 1839. — CHEVALIERS : M. Olivier Barbier, conservateur sous-directeur à la Bibliothèque impériale. — Hipp.-François-Jules-Marie Cocheris, membre du comité des travaux historiques, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine. — Édouard de Barthélemy, lauréat de l'Institut, membre du comité des travaux historiques. — M. Octave Lacroix, homme de lettres.

MÉDITATIONS

SUR LA RELIGION CHRÉTIENNE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT ACTUEL DES SOCIÉTÉS ET DES ESPRITS,

PAR M. GUIZOT.

Un volume in-8°, chez Michel Lévy frères.

C'est le troisième volume que M. Guizot publie sur ce sujet ou sur un sujet analogue. Le premier avait pour titre : *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne*. On se souvient de l'empressement avec lequel le public l'accueillit.

Le second, historique en partie, en partie philosophique, serrait de plus près encore la question ; il était intitulé : *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne*. Après avoir constaté tout ce qui peut relever la confiance des chrétiens dans le succès de leur cause et suivi la marche et les progrès de la renaissance de la foi depuis cinquante ans, M. Guizot, prenant un à un les systèmes qui aspirent à remplacer le christianisme dans les âmes, en faisait voir le vide et le néant.

Le titre qu'on vient de lire à la tête de cet article, et qui est celui du troisième volume, récemment publié, indique assez l'objet que M. Guizot s'y est proposé. L'à-propos en est encore plus sensible que celui des volumes précédents. Toutes les questions que M. Guizot y aborde sont des questions à l'ordre du jour. Il suffira de mettre sous les yeux de ceux qui ne

l'auraient pas encore lu la table des six méditations qui le composent, et dont voici les titres : *le Christianisme et la Liberté; le Christianisme et la Morale; le Christianisme et la Science; l'Ignorance chrétienne; la Foi chrétienne; la Vie chrétienne.*

Quel champ ouvert à la réflexion, et qu'il serait difficile d'embrasser toutes ces questions d'un rapide coup d'œil ou de choisir entre elles, si M. Guizot lui-même, dans une préface qui est pour moi le morceau capital de ce volume et qui en résume éloquemment l'esprit, n'avait tout ramené à la question politique, au grand problème de la conciliation de l'ordre et de la liberté, dont la solution lui paraît être dans le christianisme, et dans le christianisme seulement!

Rien de plus naturel et de plus légitime que cette préférence de l'illustre écrivain pour la question politique. M. Guizot n'est pas un pasteur ou un moine. La politique a été l'affaire de toute sa vie. Dans la retraite où il s'est si noblement renfermé, loin des passions qui ne conviennent ni à la dignité de son âge ni à la paix de sa conscience, il est impossible pourtant que la politique n'envahisse pas souvent sa pensée et n'ait pas une part principale à ses méditations les plus philosophiques et les plus religieuses. On n'a pas été impunément pendant près d'un demi-siècle un grand historien, un grand orateur, un homme d'État mêlé à toutes les luttes de ce monde, un ministre victorieux tant que la raison et la loi ont été écoutées, vaincu dans un de ces jours où l'ordre social lui-même semble tout près de succomber! Retiré de la scène, M. Guizot est toujours présent au spectacle. Il en suit les péripéties d'un œil inquiet et patriotique.

Sans se méprendre sur le but essentiel du christianisme, le rôle de la religion n'est-il pas assez grand en ce monde pour que M. Guizot y cherche un secours à nos faiblesses, un appui à nos âmes, un remède à nos vaines et stériles agitations?

On ne change pas plus de talent que de caractère. Quand M. Guizot médite, si calme et si désintéressé que soit son esprit, il discute encore, il presse un adversaire. Bossuet s'élève jusqu'au ciel d'un vol sublime; Fénelon s'attendrit en lui-même; M. Guizot est à la tribune, clair, concis, maître de son cœur et de son sujet, ne prenant de chaleur dans son âme que ce qu'il en faut pour colorer sa logique. Après avoir défendu tant de grandes causes, M. Guizot est aujourd'hui l'orateur du christianisme. Aussi le titre de Discours aurait-il mieux convenu peut-être que celui de Méditations à ces morceaux où l'on retrouve souvent l'accent de la tribune. Mais qu'importe? ce n'est pas moi qui chicanerai M. Guizot sur un mot.

Sur le fond des choses, je n'ignore pas l'objection que l'on peut faire à M. Guizot et qui lui a déjà été faite à l'occasion des deux volumes précédents; à la hauteur où M. Guizot prend les questions, on plane au-dessus des difficultés, on ne les résout pas toujours, les difficultés de pratique notamment. Bien des gens accorderont à M. Guizot que mille problèmes qui inquiètent le présent et menacent l'avenir auraient leur solution la plus prompte et la plus efficace dans une nouvelle effusion de l'esprit chrétien; mais l'esprit ne souffle-t-il pas où il veut? Et quel sera l'Ézéchiel qui répandra un esprit de vie sur ces ossements arides pour qu'ils se lèvent et qu'ils composent une

grande armée? Les scrupuleux et les timorés ne seront pas non plus toujours contents de M. Guizot. Si, par certains côtés, M. Guizot se sépare profondément des rationalistes et met entre eux et lui l'abîme de sa foi chrétienne, par d'autres côtés ne se rapproche-t-il pas beaucoup d'eux? Dans sa liberté de protestant, ne choisit-il pas parmi les dogmes chrétiens ceux qu'il lui plaît de qualifier d'essentiels, et dont la défense se prête le mieux à ses vues? Comme il choisit parmi les dogmes, ne choisit-il pas aussi parmi les personnes, et ne voit-il pas tout le catholicisme dans un petit groupe de gens de talent qu'il aime et auxquels il prête une profession de foi que ceux-ci, quoi qu'ils en pensent au fond de leur âme, n'oseraient certainement pas porter à Rome? N'est-ce pas se délivrer à trop peu de frais des objections les plus pressantes et des embarras les plus graves?

En Angleterre, le livre de M. Guizot irait tout seul. L'Angleterre est protestante. La France a été voltairienne et l'est peut-être encore beaucoup trop : protestante, elle ne le sera jamais! En ceci, comme en tout, la différence est trop grande entre les deux pays. Les génies et les caractères se repoussent. Par cela même qu'une chose réussit en Angleterre, on peut parier presque à coup sûr qu'elle ne réussira pas en France. Nous ne l'avons que trop appris à nos dépens. L'Angleterre est pratique avant tout; la France est logique. L'Angleterre se contente d'un terme moyen, d'un à peu près, d'un expédient. Nous sautons d'un bond à l'extrémité de notre pensée; tout ou rien est la devise française.

Je ne dis pas que tout soit frivole dans ces objections. Mais, revenant à la grande question qui est le

sujet du livre de M. Guizot, à la question religieuse, que faire donc? Tout abandonner à cette providence qui ne nous aide que lorsque nous nous aidons nous-mêmes? Reculer devant les difficultés, comme si les difficultés n'étaient pas pour les gens de cœur une raison de plus d'entreprendre? Laisser la religion devenir chez nous ce qu'elle pourra et la foi se rallumer toute seule ou s'éteindre? Dieu me garde, pour mon compte, de cette logique de désespoir! Je ne l'envie pas à ceux qui parlent tranquillement d'abolir tout culte public dans notre pays en rompant tout rapport entre l'Église et l'État, comme si la foi devait renaître plus vigoureuse et plus pure du moment qu'elle ne serait plus qu'une affaire de la conscience individuelle, et que chacun payerait son Église et son prêtre. L'illusion me paraît grande, et l'État est assez intéressé à ce que les citoyens aient un culte, croient à un Dieu et à une loi morale, pour ne pas regretter la place qu'il donne dans le budget à la religion à côté de la justice et de l'instruction publique; il serait le premier à se repentir de sa triste économie. D'autres voient plus loin. Leur passion les éclaire mieux. Par la destruction du culte public, c'est la foi même qu'ils espèrent atteindre et détruire, se figurant que ce qu'ils appellent le progrès et la liberté se développerait plus hardiment sur un fond d'athéisme et de matérialisme, c'est-à-dire sur une doctrine qui ôte au droit son principe, à la justice son vengeur, à la liberté même et à la morale leur raison d'être! car quelle place y a-t-il pour la liberté si tout est fatal et produit par des causes aussi aveugles qu'irrésistibles?

A travers ces symptômes mêmes de découragement

ou de haine, ne peut-on pas cependant observer quelque chose qui semble combattre en faveur du christianisme et lui promettre un meilleur avenir? Au point où en est arrivée la controverse, bientôt il n'y aura plus à choisir qu'entre la foi chrétienne et l'athéisme tout franc, tout pur, l'athéisme avec toutes ses conséquences. Personne ne pense plus à inventer une religion nouvelle; le ridicule a fait une trop bonne et trop prompte justice des essais de ce genre. Un schisme n'aurait pas plus de succès. Qui voudrait être catholique sous un pape apocryphe ou sous un primat des Gaules? Plus de guerre à craindre de la part des protestants; le livre même de M. Guizot en est la preuve. Justement inquiets pour ce qu'ils ont gardé des dogmes chrétiens, les protestants sont loin de songer à une propagande, dont ils savent bien que l'effet tournerait au profit de l'ennemi commun. En supposant qu'ils pussent faire quelques catholiques de moins, ils ne feraient pas un protestant de plus. J'en dirais bien autant du déisme pur et du spiritualisme platonicien. Quel intérêt auraient-ils à attaquer la morale et la foi chrétiennes? Jamais le déisme n'enfantera une communion, une foi, un culte. C'est une opinion, ce n'est pas une croyance, encore moins une religion. On crie : Vive le matérialisme! parce que ce cri a au moins un sens politique, une portée socialiste et révolutionnaire. Tout le jacobinisme s'y rattache et y est compris. Quant a-t-on crié : Vive le déisme? Déistes et protestants, s'ils sont sincères, ne comprennent-ils pas que le catholicisme est le plus sûr rempart des vérités auxquelles ils restent attachés?

Et les politiques, pour peu qu'ils ne se fassent pas illusion sur les principes d'anarchie qui fermentent

dans notre pays, quel principe d'ordre leur opposeront-ils, sinon un principe supérieur, en vertu duquel les hommes se soumettent aux autorités et aux lois comme ils se soumettent à Dieu même? Il n'est pas nécessaire d'être un saint, il suffit d'être un politique prévoyant pour comprendre l'influence salutaire que la religion exerce sur les âmes, et la part qu'elle a dans toute sage et bonne organisation de la société. La liberté ne peut pas plus s'en passer que l'ordre, à moins qu'on n'entende par liberté une licence qui ne respecte rien. Voilà tant d'années que nous cherchons à concilier la liberté avec l'ordre sans y réussir! Tant d'hommes de cœur et de talent ont usé leur vie en pure perte à cet ouvrage! Lois faites, défaites et refaites, constitutions empruntées tantôt à Lycurgue et à Solon, ou même à Minos, tantôt à l'Angleterre et à l'Amérique, quelquefois inventées de toute pièce, tout a été essayé, rien n'a duré!

Aussi ne peut-on se défendre d'une profonde surprise en voyant des hommes qui ne manquent assurément ni d'esprit ni de réflexion, et auxquels la connaissance de notre histoire contemporaine n'est pas étrangère, chercher encore la solution du problème dans des combinaisons législatives plus ou moins ingénieuses, plus ou moins bizarres, se creuser la tête pour en imaginer de nouvelles et se flatter d'être plus heureux que leurs prédécesseurs. Que de peine ils se donnent pour rien! Leur travail est un travail d'écolier. Il n'y a pas un de nos lycéens qui n'aimât mieux avoir une constitution à rédiger qu'un thème ou une version à faire, et qui ne fût plus sûr de se tirer passablement de cette besogne. Nous n'avons plus même le plaisir de pouvoir nous

faire des illusions; nous sommes tous d'avance dans le secret de la comédie, quelle qu'elle soit. A qui faut-il apprendre maintenant que les assemblées ont aussi leur despotisme et leur dictature, et qu'il n'y a pas plus de liberté sous un comité de salut public, aidé d'un tribunal révolutionnaire, que sous le pouvoir absolu d'un seul, qu'il y en a moins même, parce que la responsabilité, partagée entre tous les membres d'une assemblée, n'est rien, et qu'un seul en redoute et en sent bien plus lourdement le poids? Qui croit à l'infaillibilité des majorités, ou a encore la simplicité d'attendre de la discussion une lumière qui éclaire tout? Le peuple s'imaginera-t-il qu'il se gouverne lui-même, lorsque quelques chefs de parti se disputeront le droit de le gouverner? Après tant d'expériences, comment ne saurions-nous pas que la liberté n'est qu'un mot si elle n'est pas accompagnée de sécurité, si, à chaque minute, le marchand peut être obligé de sortir de son magasin, le père de famille de quitter sa femme et ses enfants pour aller faire le coup de feu dans la rue contre les émeutiers?

Le conciliation de l'ordre et de la liberté! mais l'ordre et la liberté se concilient tout seuls, ou il n'y a ni ordre ni liberté. Qu'est-ce que la liberté si l'ordre n'en est pas le principe et le fruit? Montrez-moi de l'ordre là où les citoyens ne seraient pas les maîtres de leurs actions, de leur conduite, de leur fortune, et où ils ne seraient jamais sûrs de coucher tranquillement chez eux? Comment donc cet accord, si naturel et si nécessaire entre la liberté et l'ordre, en sommes-nous encore à le chercher?

La réponse est banale. Ce ne sont pas les lois qui nous ont manqué, ce sont les mœurs. Sans les mœurs,

l'ordre cherche naturellement sa ressource dans le pouvoir absolu, la liberté se perd dans la licence. Licence et liberté sont deux sœurs jumelles. Elles naissent le même jour, à la même heure, et pourtant la liberté n'a pas d'ennemi plus à craindre que cette sœur indomptée, qui la souille et finit par la rendre odieuse. Se flatter qu'on fera la mesure si juste à la liberté qu'il ne restera rien pour la licence, pure chimère! Et les lois, ne sont-elles pas là pour réprimer la licence et la punir? Eh! sans doute les lois sont là. Ce n'est pas M. Guizot qui demandera jamais aux lois et à l'autorité de se désarmer et de rester spectatrices impassibles du désordre. Mais ce que M. Guizot sait aussi, et ce qu'il a le droit de rappeler avec plus d'autorité que personne, c'est qu'il n'y a pas de lois que la licence ne brave et auxquelles la licence n'échappe trop souvent. Les lois peuvent quelque chose contre la licence, elles ne peuvent pas tout. Leur efficacité est toujours restreinte et toujours incomplète : trop d'exemples ont constaté le fait. La licence est persévérante, elle est ingénieuse, elle passe à travers toutes les mailles de la loi, sans compter que la répression lui donne des airs intéressants, et que bien des gens la trouvent belle et touchante sous son voile de persécutée. Inutiles quand on ne les applique pas, bientôt taxées de rigueur quand on les applique avec trop de suite, à quoi serviront les lois si les mœurs publiques ne les suppléent pas en mille rencontres et ne se chargent pas elles-mêmes de la répression? Répression la plus efficace, répression qui ne se relâche jamais et de laquelle on n'appelle pas, car à qui en appellerait-on? Ainsi se passent les choses dans les pays où nous voyons fleurir paisiblement la liberté. Le public fait lui-même sa police;

la loi n'intervient que rarement. Voilà un de ces cas où il serait bien à désirer que la France apprît à se gouverner toute seule. L'injure, la diffamation, l'habitude de ne respecter ni lois ni autorité, et de se faire un mérite, au contraire, et une gloriole de fouler aux pieds tout ce qui est respectable, que deviendraient-elles devant un public qui en ferait justice par son dégoût? J'ai peur malheureusement que dans la liberté ce ne soit la licence qui plaise le plus à bien des gens. Le jour où ils en auront assez, ils confondront l'une avec l'autre, et demandront qu'on les supprime toutes les deux, sans se douter seulement que la licence serait tombée d'elle-même s'ils ne l'avaient pas encouragée, fomentée, payée de leurs propres deniers! Je conviens qu'on a toujours eu du goût pour la licence chez nous, mais au moins exigeait-on jadis qu'elle se montrât sous des formes ingénieuses et piquantes. Voltaire a été le pamphlétaire du dix-huitième siècle, Paul-Louis Courier celui de la restauration, et M. de Cormenin celui de la monarchie de 1830. O mes chers concitoyens, si vous voulez vous perdre encore une fois, perdez-vous du moins en gens d'esprit!

Qui nous donnera donc ces mœurs qui nous manquent, ce sérieux, ce respect de nous-mêmes, qui nous ferait ressentir comme un outrage propre l'outrage adressé à nos magistrats et à nos lois? Où puiserons-nous le sentiment du devoir, l'amour de l'ordre et d'une liberté régulière, l'idée juste de la responsabilité qu'on encourt en usant de ses droits pour satisfaire ses caprices ou ses passions au détriment du bien général? A quelle école enfin deviendrons-nous, au lieu d'un peuple révolutionnaire, un peuple vraiment

libéral? A l'école de la morale chrétienne et évangélique, répond M. Guizot, et tout le monde sait aujourd'hui que la morale chrétienne est inséparable du dogme chrétien. L'idée de repousser celui-ci en gardant celle-là est encore une de ces chimères dont la mode est passée, Dieu merci. A l'école de la morale indépendante, répondent à leur tour les philosophes. L'empire du dogme est fini; la morale se suffit à elle-même.

Il faut lire dans le livre de M. Guizot sa profonde et savante discussion contre cette morale qui se glorifie d'être indépendante. Indépendante de quoi? Même de la croyance en une justice vivante et substantielle, en un Dieu, auteur et vengeur de la loi morale? Non, diront les déistes; indépendante seulement du dogme et de toute religion particulière. Oui, diront les athées et les matérialistes, indépendante de l'idée même de Dieu, qui n'est encore qu'un dogme.

On aperçoit déjà dans ce terme de morale indépendante quelque chose de vague et d'indécis qui inquiète justement, et ne se prête que trop à une de ces coalitions aussi pernicieuses en philosophie qu'en politique. La morale indépendante, c'est commode! Car si ce n'est pas une loi, et toute loi suppose un législateur et un juge, que sera-ce sinon cette morale que chacun se forge dans son cœur, cette morale à laquelle on ajoute ou l'on retranche selon son intérêt, son caprice ou sa passion? Morale indépendante de Dieu et de toute religion, soit! mais dépendante de l'homme par une conséquence nécessaire; épicurienne avec les épicuriens, stoïcienne avec les stoïciens, flottante à tous vents avec les sceptiques, fataliste avec la nouvelle école qui, ne voyant dans l'homme qu'une machine, lui

refuse la liberté de choisir, et n'admet entre le bien et le mal qu'une différence d'aspect et de point de vue.

N'y a-t-il pas pourtant une morale naturelle? Sans aucun doute il y en a une. Qui l'a jamais nié, à l'exception de quelques philosophes dans des jours tout particuliers d'extravagance? Mais à ce nom si connu et si clair de morale naturelle, pourquoi avoir substitué celui de morale indépendante? Dans quel dessein? La morale naturelle n'a jamais eu de querelle avec la morale évangélique; elle a toujours vécu en bon accord avec la foi; est-ce pour cela qu'on l'a dépouillée de son nom? Il était généralement reconnu que la morale naturelle avait reçu de la morale chrétienne un immense perfectionnement. Est-ce cette vérité qui blesse l'orgueil de la philosophie, et a-t-elle voulu effacer un souvenir importun en élevant drapeau contre drapeau, morale contre morale?

Il y a une morale naturelle, mais cette morale suffit-elle? toute la question est là. Il y a aussi un droit naturel. Quel peuple pourtant s'est contenté de ce droit? Que de lois positives, que de codes n'a-t-on pas promulgués! N'eût-il pas été plus simple et plus court de laisser les citoyens régler leurs rapports selon le droit naturel, et les magistrats former leurs arrêts sur ce droit? Ne portons-nous pas tous dans le cœur des principes naturels d'équité, et n'est-ce pas de ces principes que découlent toutes les lois? Pourquoi donc avoir pris la peine de rédiger tant de formules, d'écrire tant de textes, de brider la liberté des citoyens et l'autorité des magistrats par tant de règles, qui reviennent toujours au droit naturel si elles sont bonnes? Ne serait-ce pas qu'on a jugé ou qu'on a vu



par l'expérience que le droit naturel serait trop indépendant, c'est-à-dire qu'il laisserait trop de jeu à la licence des citoyens et aux caprices des magistrats, et que chacun le tournerait à son gré? L'indépendance est trop voisine de l'arbitraire, personne n'a voulu d'une justice indépendante. Ainsi le droit naturel, transformé en droit positif, est devenu la loi, la loi civile, la loi pénale, la loi politique, et la civilisation a paru.

Qu'est-ce que la morale religieuse, la morale chrétienne et évangélique? N'est-ce pas aussi la morale naturelle développée, éclaircie, transformée en loi positive et en code, mais avec ce caractère particulier que la contrainte est absente de ce code, et que c'est nous qui nous l'appliquons à nous-mêmes par le libre concours de notre volonté? La morale étend trop loin son empire. Non-seulement tous les actes de notre vie la plus intime et la plus familière lui sont soumis, tous nos rapports, soit avec les autres, soit avec nous-mêmes, tombent sous son jugement; nos désirs mêmes et nos pensées n'échappent pas à ses règles. Quel législateur humain fera le code de la morale? Les cœurs se dérobent à notre connaissance. Quant aux actions, si le législateur entreprenait de les régler toutes, la tyrannie de son entreprise la rendrait bientôt odieuse et insupportable, l'impossibilité d'en venir à bout la rendrait ridicule. En morale proprement dite, la seule loi qui ait la vertu de tout régler sans tout tyranniser, qui puisse étendre sa domination jusque sur le cœur et sur la conscience sans imposer à la liberté un joug intolérable, c'est la loi religieuse, parce que, restant toujours la plus inviolable et la plus sacrée de toutes les lois par son auteur, elle ne con-

traint pas notre obéissance; elle l'attend et ne l'accepte que libre et volontaire. Jamais plus d'autorité, jamais moins de tyrannie. Dites pourtant s'il est de peu d'importance pour la société qu'en morale les citoyens aient une loi, un code qui les lie, ou qu'ils n'en aient pas? Chrétiens ou non, que tous les gens de bon sens répondent!

La voilà donc cette loi qui, conciliant en elle-même l'ordre et la liberté, l'ordre le plus parfait et la liberté la plus grande, est aussi la plus propre à concilier la liberté et l'ordre dans la sphère politique! Il n'en coûte plus tant de se soumettre aux hommes et à leurs lois, quand on a appris à se soumettre à Dieu et à sa loi; au lieu d'obéir par la crainte de la peine, on obéit par obligation de conscience. Que de difficultés résolues! Que d'embarras et d'épreuves épargnés aux lois et à l'autorité! Les lois humaines contraignent, mais une loi qui serait obligée de contraindre toujours ne serait pas longtemps une loi. Le règne de la loi est bien fragile, s'il n'y a pas quelque chose de libre et de volontaire dans l'obéissance qu'on lui rend. Un joug qui se fait sentir à chaque instant n'est pas loin d'être un joug que personne ne veut plus porter. Obéissance volontaire, voilà le principe de l'ordre trouvé dans la morale chrétienne, et voilà aussi le principe de la liberté. Le droit n'a pas moins son fondement que le devoir dans la loi évangélique. Il faut obéir aux hommes, mais en tant que cette obéissance n'est pas contraire à l'obéissance qu'exige une loi supérieure. Demandez tout à un chrétien, excepté le sacrifice de son âme et de sa conscience, de sa conscience qui n'est que l'écho de la voix de Dieu en lui, de son âme dont il sait que le prix est immortel et ne peut entrer en comparaison

avec rien. S'il obéit, c'est parce qu'il le veut; s'il résiste, c'est parce qu'il le doit. Formé à une pareille école, croyez-vous qu'un peuple chrétien ne sera pas de tous les peuples le plus capable de donner à la liberté tout ce qu'elle exige sans rien ôter à l'ordre de ce qu'il lui faut?

En théorie, on ne disputera guère, je pense, cette conclusion à M. Guizot. Dans la pratique, chacun, j'en ai peur, attendra pour se réformer que son voisin se réforme. Le progrès qui coûte, c'est celui qu'il faut opérer sur soi-même. On change plus aisément les constitutions et les lois que les cœurs. Je connais des gens qui s'en prennent toujours de leurs maladies et de leurs souffrances au temps qu'il fait; ils ne seraient jamais malades, à les entendre, s'ils pouvaient disposer à leur gré de la pluie, du vent et du soleil. Les gens qui se portent bien ne font pas tant d'attention à leur girouette; leur santé est bonne quelque temps qu'il fasse. On ne veut pas davantage être malade par sa propre infirmité en politique, il faudrait vivre de régime, et c'est si ennuyeux! Il est bien plus commode de s'en prendre aux lois qui existent, à la forme de gouvernement que l'on a. Encore une petite révolution, et vous verrez que tout ira bien! C'est un moment à passer. Mais voilà quatre-vingts ans tout à l'heure que nous sommes en révolution! Que voulez-vous donc changer, réformer, détruire encore? presque rien. Au milieu de tous les orages par lesquels nous avons passé, il y a quelques institutions que la tempête a épargnées. Elles ne sont pas bien vieilles. La plupart datent de 1789, quelques-unes de 1800 et des années suivantes; mais elles sont entrées si vite et si profondément dans les habitudes et dans les mœurs

que, quand tout croulait autour d'elles, seules elles sont demeurées debout, l'organisation judiciaire et administrative, par exemple, le concordat et l'organisation des cultes. Rien que cela! Quoi! c'est précisément sur ce qui a résisté à tout dans ce pays si agité que vous voulez maintenant porter la main? Vous ne voyez pas que l'ordre ne s'est rétabli si promptement après les révolutions de 1830 et de 1848, que grâce à la solidité de ces institutions sur lesquelles repose la vie journalière des peuples? Faudra-t-il qu'il ne reste pas en France une loi qui soit plus vieille que vous? Les cultes, la magistrature, l'administration, mais c'est la société même que vous ébranlerez en y touchant, et que vous remettrez en question! C'est la révolution tout entière que vous reprendrez en sous-œuvre! Et cela ne vous effraye pas? Quel courage!

Qui arrêtera cette soif de destruction? Il y a dans l'esprit même du christianisme et dans la profondeur de ses dogmes un fond de bon sens qui est le lest des peuples comme celui des individus, et qui les empêche de flotter au vent de tous leurs caprices. Réunissons donc nos efforts, je ne demande pas mieux et je suis tout prêt à suivre humblement M. Guizot dans cette voie, réunissons nos efforts pour rallumer la foi chez les autres, et avant tout tâchons de la rallumer en nous-mêmes, car la foi seule suscite la foi. C'est un feu qui ne se communique et ne s'allume que de cœur à cœur et d'âme à âme. Jamais une faible foi, à plus forte raison une foi simulée, n'enfantera une foi vraie, une foi forte. Tout le talent du monde n'y fera rien, tandis qu'un mot, si ce mot sort de vos entrailles tout brûlant de sincérité, convertira mille âmes. Les apôtres attendirent pour prêcher l'Évangile que le Saint-Esprit fût

descendu sur eux en traits de flamme. Surtout que rien d'étranger à la foi ne s'y mêle et ne semble y prédominer. Point d'esprit de parti, point d'esprit de corps; car, si je ne suis pas de votre corps ou de votre parti, votre sincérité et votre désintéressement me seront suspects : je ne serai pas de votre foi. Ne semblez pas avoir peur de la cause que vous avez embrassée. Le christianisme n'est grand et beau que dans sa sévère simplicité; il n'attire et ne domine les âmes que par sa propre vertu, sans fard et sans parure étrangère; ne craignez pas de le montrer tel qu'il est. A quoi servirait un christianisme énervé, aussi mondain que le monde même, et qui n'effleurerait que la surface des cœurs? Comment propagerait-on une religion dont on n'aurait soi-même qu'une idée peu sérieuse, qu'une connaissance incomplète ou inexacte? J'en demande pardon à M. Guizot, mais je doute que le *Génie du Christianisme* de M. de Chateaubriand ait fait autant de conversions qu'il paraît le croire. Ma raison, la voici : qui n'aurait lu que le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet connaîtrait à fond le christianisme; qui n'aurait lu que l'ouvrage de M. de Chateaubriand le connaîtrait fort mal. Tout en rendant justice avec M. Guizot au talent et à la riche imagination du père Lacordaire, j'ai peur que son action sur les âmes n'ait pas été plus solide. J'ai beau faire, je le vois toujours avec sa robe blanche de dominicain sur les hauts bancs de la Montagne en 1848. Je l'entends, dans son discours de réception à l'Académie française, célébrer avec emphase les vertus pacifiques du citoyen américain au moment même où la plus sanglante des guerres civiles éclatait entre les citoyens américains du Sud et ceux du Nord. En lui, le démo-

crate un peu naïf me gâte le prédicateur. Chaque temps a ses formes de raisonnement et de langage, et il faut être de son temps, je le reconnais avec M. Guizot; mais le bon sens est de tous les temps. A la cour ou au village, dans une monarchie ou dans une république, le christianisme est le même. Il veut être prêché lui seul et pour lui seul. Un livre solide et sérieux, comme celui de M. Guizot, malgré ce qui y manque, porte plus coup, selon moi, que tout le faux brillant d'un mysticisme romantique.

Combien d'autres réflexions me fournirait le livre de M. Guizot! C'est à regret que je les écarte. Si j'osais adresser un reproche à l'illustre auteur, ce serait celui de trop presser les questions les unes à côté des autres, et d'offrir à la méditation, en si peu de pages, plus de matière que n'en peut embrasser quiconque n'est pas M. Guizot. Je n'ai choisi qu'un point de vue dans son livre et n'ai donné par cela même qu'une idée bien incomplète de l'ouvrage dans son ensemble. Bien d'autres questions m'auraient tenté; je ne puis qu'indiquer les principales, celles-ci, par exemple : La science et la foi sont-elles condamnées à se faire une guerre sans merci? Est-il nécessaire que la Bible se taise devant la science, ou la science devant la Bible? Le christianisme est-il responsable de toutes les imaginations que, sous le nom de théologie, des esprits ardents, enivrés de leur logique et de leur savoir, ont quelquefois données pour le christianisme lui-même? La foi n'a-t-elle pas ses preuves propres dans l'histoire de l'humanité, et le grand fait d'une révélation qui n'a jamais laissé s'éteindre sur la terre la vérité religieuse, n'est-il pas le plus authentique et le plus concluant des témoignages? Que si l'on en

vient à la pratique et à la comparaison des mœurs, quelle philosophie, quelle secte, quel système a rien à mettre en regard de la vie chrétienne, de cette vie qui n'a pas été seulement l'effort de quelques grands sages ou de quelques grands saints, mais la vie ordinaire des plus simples et des plus obscurs? Sur toutes ces questions, et y en a-t-il de plus graves? je ne crains pas de dire que la réponse de M. Guizot est toujours la réponse même du bon sens, relevée par la plus naturelle et la plus ferme éloquence.

Dans un quatrième et dernier volume, l'auteur se propose d'établir l'authenticité des livres saints et de prouver la vérité de la religion par la suite des grands faits qui constituent l'histoire de l'Église chrétienne jusqu'à nos jours.

Grâces soient rendues à M. Guizot de se servir de son talent et de l'autorité de son nom pour rappeler notre siècle à ces méditations qu'il faudrait placer encore au premier rang parmi les objets dignes d'occuper l'intelligence, lors même qu'elles ne seraient qu'un exercice de la pensée et un essai des forces de l'esprit humain! S'il est vrai que l'univers tout entier avec ses mondes infinis, ses lois inflexibles et ses forces écrasantes, ne soit rien en comparaison d'une âme, parce qu'une âme se connaît et que l'univers ne se connaît pas, l'étude de l'âme ne sera-t-elle pas toujours la première et la plus noble des études? Compter les astres dans le ciel, chercher dans les entrailles de la terre l'histoire de notre globe et de ses antiques révolutions, dompter les puissances de la nature et les soumettre à notre usage et à l'utilité de nos arts, c'est une grande chose, assurément, et notre âme même y trouve un témoignage authentique de sa supériorité, puisque c'est

par elle que la science connaît l'univers et s'en empare. Mais l'âme qui étudie et connaît tout a le privilége de s'étudier et de se connaître elle-même, de sonder sa destinée, de s'élever de degré en degré jusqu'à son principe et à celui de tous les êtres, jusqu'à la cause éternelle, jusqu'à Dieu. En vain voudrait-on nous détourner de ces recherches. Les questions qu'elles embrassent nous intéressent trop. Tant qu'il y aura des hommes sur la terre, ils voudront savoir d'où ils viennent et où ils vont; ils mettront au premier rang la philosophie qui tâche de répondre à ces questions par l'étude de l'homme et par la raison, la religion qui les résout par la foi.

Deux âges surtout sont propres à ces belles et pures méditations, celui où l'esprit dans sa première fraîcheur s'ouvre naïvement à la vérité et ne complote pas encore contre elle avec les passions, et celui où, fatigué de tant d'épreuves, désenchanté de tant d'illusions, on ne veut plus recevoir dans son âme que des espérances plus sûres et des idées plus hautes. Heureux qui a bien philosophé étant jeune! Heureux qui, à travers le tourbillon des affaires et du monde, a conservé le cœur assez droit pour bien philosopher étant vieux ! Avoir consacré à ces grands sujets les années de loisir que lui donnent sa retraite et son âge, ce sera l'honneur de M. Guizot et le noble couronnement de toute sa vie.

SILVESTRE DE SACY,
de l'Académie française.

LETTRES AUTOGRAPHES INÉDITES

TIRÉES DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DE SAINT-PÉTERSBOURG

(SULLY, VILLEROY, CHAMPIGNY, LAFFEMAS, CHAMILLARD, PALISSOT, SOUWAROF.)

Au Directeur,

Faute de mieux, quant à présent, et en attendant *mieux*, je vous envoie une sorte de macédoine composée de lettres qui n'ont aucun lien entre elles, mais qui m'ont paru, même dans leur isolement, susceptibles d'intéresser, à des degrés et à des titres divers, les lecteurs du *Bulletin*.

Toutes ces lettres, empruntées aux collections conservées à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, sont entièrement autographes, à l'exception de celle de Louis XIV, dont la signature seule est de la main du roi. L'intérêt de la première est tout entier dans le nom de Sully, qui l'a écrite et signée ; mais on trouvera dans la seconde quelques particularités curieuses sur les derniers moments du maréchal de Biron ; elle ne fera, au surplus, que confirmer le jugement de l'histoire sur l'ingrat ami d'Henri IV, en attestant une fois de plus que si Biron se comporta héroïquement sur les champs de bataille, il ne sut montrer en face de l'échafaud qu'emportements et défaillances. — Le chancelier Séguier, auquel sont adressées deux de ces lettres, était un bibliophile éclairé autant que passionné, et c'est en mettant utilement à contribution les relations qu'il entretenait sur tous les points de l'Europe, qu'il arriva à former une des plus considérables bibliothèques qui furent jamais ; le fragment que nous donnons prouve, en outre, qu'il y avait au dix-septième siècle,

dans le Levant et même en Italie, des gens qui trafiquaient des manuscrits anciens, à peu près comme aujourd'hui on rencontre des marchands de *curiosités*. La seconde lettre adressée au chancelier Séguier est signée par ce Laffemas auquel ses sanglantes complaisances pour Richelieu avaient valu le surnom de *bourreau du cardinal;* Laffemas protestait énergiquement contre cette odieuse appellation qu'une laconique parenthèse de sa lettre suffirait à justifier.— A un siècle de distance, la lettre de Palissot, ce médiocre écrivain, que sa comédie des *Philosophes* et la protection de Voltaire rendirent un moment célèbre, peut donner lieu, au sujet des relations qui s'établissent entre auteurs et libraires, à de curieux rapprochements. — Le nom de Souwarof est populaire en Russie, comme le sont, en France, les noms de Condé et de Turenne, non qu'il ait le moindre trait de ressemblance avec ces deux grands capitaines, auxquels ses compatriotes, dans leur aveugle admiration, ne se font pas faute de le comparer. Pour trouver dans nos annales une figure à mettre en regard de celle du capitan moscovite, et qui pût lui servir de pendant, il faudrait remonter jusqu'au seizième siècle, et jusqu'au maréchal de Montluc; celui-ci ne fut ni moins fanatique ni moins fanfaron que Souwarof; si l'un se fit remarquer par son acharnement dans la guerre contre les *infidèles*, l'autre, on le sait, ne se montra guère tendre pour les huguenots. Montluc n'eut certainement désavoué ni la forme ni le ton de la singulière lettre qui clôt cette série.

On sait qu'en enlevant l'épiderme de certains fruits, on les prive d'une partie de leur saveur; de même, en dépouillant de leur physionomie archaïque les documents du passé, et en les habillant à la moderne, on leur ôte je ne sais quel intérêt piquant qui dissimule parfois fort à propos la pauvreté, sinon l'insignifiance du fond. J'ai donc scrupuleusement respecté la forme et l'orthographe de ces lettres, — me conformant d'ailleurs, en cela, aux habitudes traditionnelles de ce recueil.

J.-E. Gardet.

I.

LETTRE DE SULLY A M. DE SILLERY, AMBASSADEUR A ROME.

Monsieur, je vous rends graces immortelles de la souvenance quil vous a pleu auoir de moy ; ceste obligation jointe avec infinies autres mont tellement aquis pour vostre serviteur, que vous pouuez me commander eternellement et mestimeray de vous rendre entiere et fidelle obeissance. Je ne maresteray point a vous escrire des nouuelles de France, car M. de Villeroy noubliera rien de ce qui merite vous estre mandé. Je vous recommanderois aussi laffaire (1) dont il voùs escrit, nestoit que je say que vous en cognoissez limportance et par conséquent ny oublieres aucune sorte de travail, industrie et prudence, pour la faire reuscir. Tenes moy en vos bonnes grâces, et me permettez de vous baiser les mains en toute humillité priant Dieu, Monsieur, qu'il vous augmente ses saintes graces et benedictions.

De Paris ce premier juillet 1599 cest votre fidelle serviteur.

Signé : Maximilien de Bethune.

Monsieur, sachant combien il est nécessaire de restablir lordinaire pour auoir des nouuelles de quinze en quinze jours, j'ai asseuré M. de Villeroy de faire fournir cinq cens escus de quoy je vous ai bien voulu donner advis, afin que ne fissiez dificulté de les promettre (2).

II.

LETTRE DE M. DE VILLEROY A M. DE BEAUMONT, AMBASSADEUR A LONDRES.

Monsieur, nous sommes encore si esmeuz et troublez de

(1) Nul doute qu'il ne s'agisse ici de l'annulation du mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois.

(2) Ces dernières lignes, que nous plaçons comme un post-scriptum, sont en marge dans l'original.

la mort de M. de Biron (1) et de la façon de la quelle il est mort, qu'à peine sçavons nous ce que nous faisons et escripvons. Le Roi vous en mande quelques particularitez par les quelles vous cognoistrez que le defunt sest fort oublié, et que Sa Majesté a senti un desplaisir extraordinairement comme on fait... (2). M. vostre père y a travallé grandement et dignement : ce pauvre seigneur a injurié et menacé le Roy et ses juges et surtout M. le chancelier, lorsquil lui alla demander lordre et le baston de maréchal de France. Puis il se repentist de ce quil avoit dict mais legerement. Il dist que la France auroit besoin de lui dedans deux ans, et adjourna le parlement a comparoir devant le trosne du Dieu vivant dedans l'année ; il [recommanda] fort [son] frere et ne voulust [oïr] parler de sa mere ; bref, tous ses propos ont esté furieux, inegaux et si differents, que il ne faut sy arrester : il ne peust jamais dire *son Pater Noster* ni son *Credo* ni aucune priere à Dieu, tant il estoit [transporté]..... M. Garnier me la ainsi raporté. Je ne vous [escrirai]... aucunes particularitez, car je ne prens plaisir à raconter chose semblable. On vous en escrira assez dailleurs. La lettre que le Roy vous ecrist est assez particuliere et ne me lesse a y adjouster que mes tres affectionnées recommandations et mon ordinaire priere a Dieu, monsieur, quil vous conserve en bonne santé.

De Saint-Germain en Laye le 11ᵉ de août 1602.

Votre très affectionné serviteur.

Signé : DE NEUFVILLE.

III.

..... Monseigneur, avant la reception de vostre depesche du dernier jour de l'an passé, javoys eu advis de mon frere quil vous avoit plu luy faire compter la somme a la quelle ont

(1) Le maréchal de Biron fut exécuté le 31 juillet 1602 dans la cour de la Bastille.

(2) Il y a ici une lacune de quelques mots qui jette quelque obscurité sur la fin de la phrase.

monté les manuscripts grecs, les quelz je voids, par votre autre depesche du huict du courant, vous avoir esté rendus, et que vous en estes, Monseigneur, satisfait; je ne manqueray, suivant lordre que vous me faites lhonneur de me donner, d'en faire rechercher d'autres et en Levant et en Italye; ce qui est facheux est, que comme il fault de necessité passer par les mains de marchands ignorants, on en treuvera peust estre aussytost de mauvais que de bons; neantmoins je fayrai mon possible pour treuver quelque correspondance avec d'habiles gents, sil y en a quelques uns sur les lieux, pour faire choix de livres qui meritent d'avoir place dans votre bibliotheque.....

(Extrait d'une lettre datée de Lambesc le 23 janvier 1646 et adressée par le sieur Champigny, intendant de la Provence, au chancelier Séguier) (1).

IV.

LETTRE DE LAFFEMAS AU CHANCELIER SÉGUIER.

Monseigneur,

Je vous envoye une relation qui vous rendra conte de mon travail, et l'interrogatoire d'un espion (que jay fait pendre) qui vous fera sçavoir lestat de l'armée ennemye (2). Je con-

(1) Il existe dans les collections de Saint-Pétersbourg une autre lettre qui pourrait servir de complément à celle de Champigny, mais dont nous regrettons de n'avoir pas le texte sous les yeux; elle est datée de Péra de Constantinople, le 16 décembre 1645, et signée : *Delaloge*. On y mande au chancelier *que le P. Athanase, de retour de son voyage à Jérusalem, a fait partir pour lui une caisse pleine de manuscrits grecs, sur un vaisseau de Marseille, la Sainte-Claire...* Il est permis de croire que le sieur Delaloge n'est autre que ce frère dont Champigny parle dans sa lettre.

(2) La France était en guerre avec l'Espagne, et la Picardie venait d'être envahie par l'armée ennemie; la lettre de Laffemas est écrite peu de jours après la capitulation de Corbie (15 août 1636).

tinueray mes soings et mes veilles pour le service du Roy et de Son Eminence tant que vous l'aurez agréable, mais si M. Gobelin ne revient à l'armée de M. de la Force (1), jauray bien de la peyne avec M. d'Argenson (2), à cause de son humeur jalouse et glorieuse qui ne s'acomode avec personne, et qui veut faire passer ses confrères pour ses valets. Cela ne m'empeschera pas pourtant de faire mon debvoir; pour ce qui est de M. de Chaunes (3), je vous supplie, Monseigneur, de croire que je lay tellement oublyé, quil faudra quil face quelque grande action pour me faire souvenir de luy : ce n'est pas la première fois quil sest plaint de moy sans raison et cela procède peut estre de ce quil croyt m'avoir doné subjet de resentiment par les.... (4) quil m'a faictes. Je suis,

Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

DE LAFFEMAS.

A Sanlis, le 24 aoust 1636.

V.

LOUIS XIV AU DUC DE LA FEUILLADE (5).

Mon cousin, je vous dépesche ce dernier courrier pour vous faire part de l'heureux accouchement de la duchesse de Bourgogne qui vient de donner un prince à la France (6),

(1) Le maréchal de la Force commandait en Lorraine.

(2) Gobelin et d'Argenson, chargés comme Laffemas d'observer les mouvements de l'armée ennemie, et d'en rendre compte au cardinal.

(3) Le maréchal, duc de Chaulnes, gouverneur de Picardie, frère du connétable de Luynes.

(4) Mot illisible.

(5) Cette lettre porte en suscription : *A mon cousin le duc de la Feuillade, commandant mon armée en Savoye.* Le duc de la Feuillade occupait effectivement un commandement important dans l'armée de Savoye, mais sous les ordres du duc de Vendôme.

(6) Il s'agit du premier enfant de la duchesse de Bourgogne et du premier duc de Bretagne, qui ne vécut que quelques mois.

dans un tems que mes sujets n'auoient pas moins d'interest de le desirer que les estrangers qui prennent part à la tranquilité de l'Europe. Vous en ferez faire des resjouissances publiques le plus tost qu'il se pourra, et la presente nestant pour autre fin, je prie Dieu qu'il vous aist, mon cousin, en sa sainte et digne garde ; escrit à Versailles de 25e juin 1704.

Signé : Louis.

Et plus bas : Chamillard.

VI.

LETTRE DE PALISSOT A M. ABRAHAM LUCAS, LIBRAIRE A ROUEN.

J'ai fait imprimer chez l'étranger, Monsieur, trois nouveaux volumes, contenant 1° un poëme en dix chants, intitulé *la Dunciade*, avec beaucoup de pièces très-curieuses et de lettres de M. de Voltaire, relatives à ce poëme ; 2° une comédie intitulée *l'Homme dangereux*, pièce qui fut arrêtée par des ordres supérieurs, la veille de sa représentation ; 3° *des Mémoires pour servir à l'histoire de la littérature française*, depuis François Ier jusqu'à nos jours. Ces trois volumes forment 50 à 52 feuilles in-8° ; des circonstances particulières n'ont pas permis qu'ils fussent annoncés dans les journaux ; mais ils n'en ont pas moins eu un grand succès à Paris, où ils ont été toujours vendus 9 livres pour les particuliers, et 7 livres 10 pour les libraires. Quoique le débit n'en ait commencé que vers la fin de juillet dernier, il ne m'en reste qu'un très-petit nombre. Si vous n'en êtes pas fourni, je vous en ferai passer par la voye que vous jugerez à propos de m'indiquer, au prix de 4 livres 10 l'exemplaire tout broché.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Palissot de Montenoy.

A Argenteuil, près Paris, ce 1er mars 1772.

VII.

LETTRE DU GÉNÉRAL SOUWAROF A SA FILLE SOPHIA IWANOWNA (1).

Le 11/22 septembre 1789. Ruisseau Rybnick en Walachie.
Champ de battaille.

En ce même jour je vainquis Oginski... moi et le prince Saxe-Cobourg avec nos forces combinées, avons battu à Vanderoute la grande armée des infidèles forte de 70 à 90,000 ou plus : cette battaille dura une journée entière, nous perdîmes peu. Des Turcs il y a 5000 hommes couchés sur le carreau ; nous avons emporté trois camps et tous leurs bagages. Trophées de 50 à 100 étendarts et drapeaux, canons et mortiers 78, c'est-à-dire toute leur artillerie. Je vous félicite, mon âme, avec cette victoire signalée.

Ton père Alexandre Souwarof (2).

Le grand vizir comandait en personne. 81 pièces d'artillerie avec tout leur train et munitions, il y en a de l'attelage à 20 bœufs.

Dieu soit merci ! Je me porte bien, après une fièvre que j'ai perdû en marche.

Madame Sophia Iwanowna, je baise vos petites mains et je vous félicite à l'occasion de la victoire (3).

J'embrasse ma très-chère sœur (4).

(1) Conservée comme une relique à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg, cette lettre, soigneusement encadrée, est exposée dans la salle de lecture.

(2) Ces mots sont en russe dans l'original.

(3) En russe dans l'original.

(4) En allemand dans l'original.

MARET

ET LE BULLETIN DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

En préparant les matériaux d'un travail historique assez étendu sur la vie de Maret, duc de Bassano, j'ai recueilli, à propos de son célèbre *Bulletin de l'Assemblée nationale*, quelques renseignements spéciaux qui ne seront pas sans intérêt pour les collectionneurs de journaux révolutionnaires.

En 1789, Maret était à Paris, où il cumulait les deux professions assez peu lucratives d'avocat sans causes et de diplomate en herbe. Il avait alors vingt-six ans et assistait régulièrement aux séances de l'Assemblée, qui lui inspiraient, comme à tout le monde, le plus vif intérêt. Dès le début de la discussion préliminaire sur la vérification des pouvoirs, Maret eut l'idée de rédiger, pour son instruction particulière, une sorte d'analyse ou de tableau de chaque séance. Il suivit ce projet avec le soin et la persistance qu'il mettait en toutes choses. Au commencement, on était si pressé, si coudoyé dans la salle des Menus, qu'il était impossible de prendre la moindre note séance tenante; aussi M. Cousin tenait de Maret lui-même que ses premiers bulletins avaient été rédigés exclusivement de mémoire. Dans les premiers temps, n'ayant pu trouver à Versailles de logement convenable, c'est-à-dire convenablement bon marché, il faisait presque tous les soirs quatre lieues pour regagner sa mansarde, à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques. Là, pour sécher ses habits humides de la rosée des bois de Meudon, le futur duc de Bassano allumait un feu brillant, mais éphémère, composé exclusivement de vieux papiers, car des considérations économiques d'une haute gravité l'empêchaient d'user d'autre combustible.

Grâce au souvenir honorable de son père, compatriote et ami de Buffon, de Condorcet, etc., Maret avait facilement obtenu l'accès du monde scientifique et lettré de Paris. Il y avait rencontré la plupart des députés qui commençaient à exercer une influence prépondérante dans l'Assemblée. Il leur communiqua ses premiers cahiers, dont ils furent enchantés. Ces analyses étaient alors une

nouveauté aussi émouvante que l'avaient été, quelques années auparavant, le baquet de Mesmer et les premiers aérostats. Le travail de Maret bénéficia de l'ardente curiosité qu'excitaient ces discussions, de l'amour-propre des orateurs. Bientôt on se disputa la primeur de ses bulletins. Toutes les soirées dont il pouvait disposer étaient employées à faire des lectures du compte rendu de la séance du jour dans quelqu'un de ces salons politiques devenus « démocrates comme des antichambres », suivant l'expression d'un pamphlet royaliste du temps; rue du Grand-Chantier, chez Adrien Duport; à la Monnaie, dans le salon de Condorcet, alors le centre principal de la libre pensée; à l'hôtel de Coigny, etc. Un peu plus tard, Maret, cédant aux instances de Mirabeau, Lally-Tolendal, Target, Chapelier et autres députés influents, consentit à faire imprimer son travail. Ceci n'aurait eu lieu qu'après la translation de l'Assemblée à Paris (octobre), si l'on s'en rapporte à une ancienne tradition, reproduite jusqu'ici par tous les historiens et les biographes; pourtant l'ouvrage de Deschiens, classique dans la matière, indique une collection du Bulletin commençant au mois de septembre. Mais un document contemporain, non remarqué jusqu'ici, nous autorise à remonter encore plus haut. Ce document est un avis du sieur Knapen, libraire, *rue Saint-André-des-Arts, en face le pont Saint-Michel*, avis inséré dans le *Moniteur* du 12 mars 1790. C'était Knapen qui avait publié le *Bulletin de l'Assemblée*, format in-8°, avant sa réunion au *Moniteur*. Il prévenait les amateurs qu'il ne lui restait plus que cinquante *collections complètes* du Bulletin, depuis *le 7 juillet* 1789 jusqu'au 6 février 1790, époque de cette réunion, au prix de 42 livres pour Paris, et 52 livres 10 sols pour la province, et quelques mois séparés à 6 livres et 7 livres 10 sols. Ainsi le Bulletin avait commencé à paraître avant la prise de la Bastille; ce qui n'a rien de bien surprenant, puisque Barrère avait lancé dès le 19 juin précédent le premier numéro de son *Point du jour*, sorte de compte rendu sommaire avec des réflexions.

Ce qui a pu donner lieu à cette méprise au sujet du Bulletin, c'est que le tirage avait augmenté dans une forte proportion après l'installation de l'Assemblée dans la salle du Manége, surtout quand Maret et Méjan (jeune avocat provençal qu'il avait pris pour collaborateur sur la recommandation de Mirabeau) eurent obtenu l'attribution d'une *loge* spéciale. Ils commençaient dès lors à s'aider d'une méthode tachygraphique de leur invention, qui facilitait et

accélérait singulièrement le travail. Le bureau de rédaction et d'abonnement du Bulletin était établi rue Saint-Thomas du Louvre, à l'hôtel de l'Union. On a prétendu que Bonaparte, descendant habituellement à cet hôtel, y fit la connaissance de Maret, lui emprunta même de l'argent, qu'il n'aurait rendu (avec usure, il est vrai) qu'après le 18 brumaire. Maret a toujours protesté contre cette légende, affirmant que ses relations avec Bonaparte n'avaient commencé qu'en 1797.

On sait comment s'opéra la réunion du *Moniteur* au *Bulletin*, réunion qui assura la fortune politique de Maret et celle du *Moniteur*. Ce « journal patagon », comme on l'appelait dans les petites feuilles, se traînait péniblement depuis l'origine, et la principale cause de cette langueur était l'insuffisance du compte rendu de l'Assemblée. Panckoucke y pourvut par l'adjonction du Bulletin, qui jouissait d'une vogue méritée. La réunion eut lieu à partir du 6 février 1790, et décupla immédiatement le tirage du journal. C'est pour cela qu'on a tant de peine à rencontrer les numéros antérieurs de l'édition originale.

Le traité entre Panckoucke et Maret devait exister dans les archives du *Moniteur;* il aura péri, avec bien d'autres documents précieux, dans l'incendie de 1855. Il paraît que Maret, investi de la direction supérieure du compte rendu de l'Assemblée, avait stipulé qu'il en serait fait, pendant quelques mois, un tirage à part dans l'ancien format in-8°. Ce qui est certain, c'est que le titre de *Bulletin de l'Assemblée* ne commence à figurer au *Moniteur* qu'à partir du 1er juillet 1790. Maret cessa de s'occuper du compte rendu d'une manière suivie à l'époque de la clôture de l'Assemblée constituante.

Bon Ernouf.

MADAME DE POMPADOUR

A-T-ELLE ÉTÉ CRÉÉE DUCHESSE?

Les *Notes and queries* de Londres publient (n° du 19 septembre) les pièces suivantes qui tranchent une question sou-

vent posée et longtemps controversée, à savoir si la marquise de Pompadour a été ou non créée duchesse.

La première lettre est adressée au directeur du journal par le prince Rhodocanaki.

« Au sujet de Madame de Pompadour, à qui le titre de duchesse a été contesté, dans ce journal, j'ai communiqué en novembre 1867 une lettre d'un représentant du directeur général des Archives de l'empire français, de laquelle il appert que ce titre a été régulièrement donné à madame de Pompadour. Depuis lors, M. le directeur général lui-même a bien voulu m'adresser, avec la lettre suivante, copie du brevet qui confère à cette dame le titre de duchesse pendant sa vie.

« A Son Altesse

« Monseigneur le prince Rhodocanaki

Kersal dale villa.

BROUGHTON

Angleterre.

Archives de l'Empire

B. 2,211.

Paris, le 10 décembre 1867.

« Prince,

« Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, le 23 octobre dernier, j'ai fait continuer les recherches demandées par vous. Elles ont été enfin couronnées de succès, et j'ai le plaisir de vous adresser une copie sur papier libre du brevet du roi Louis XV, en date du 12 octobre 1752, brevet que je vous signalais dans ma lettre et qui élève madame de Pompadour au rang de duchesse.

« Veuillez agréer, Prince, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

« Le directeur général des Archives de l'Empire,

« membre de l'Institut,

« (*Signé*) MARQUIS DE LABORDE. »

BREVET EN FAVEUR DE LA DAME MARQUISE DE POMPADOUR.

Aujourd'huy, 12 octobre 1752, le roy étant à Fontainebleau, voulant donner des marques de considération particulières, et de l'estime que Sa Majesté fait de la personne de la dame marquise de Pompadour, en luy accordant un rang qui la distingue des autres dames de la cour, Sa Majesté veut qu'elle jouisse pendant sa vie des mêmes honneurs, rangs, préséances, et autres avantages dont les duchesses jouissent, m'ayant Sa Majesté commandé d'en expédier le présent brevet, qu'elle a pour témoignage de sa volonté signé de sa main et fait contresigner par moy conseiller-secrétaire d'Etat et de ses commandements et finances, commandeur de ses ordres, etc., etc.

(Archives de l'Empire, Série O, Registre 96, F° 313.)

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES.

L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT AU XVIII° ET AU XIX° SIÈCLE. — Notes historiques et biographiques sur les membres de cet ordre, depuis Louis XV jusqu'à Charles X, 1715-1830. Précédé d'un précis historique par Félix PANHARD. Paris, 1868; in-8° de 284 pages.

C'est une idée heureuse que M. Félix Panhard a eue de remplir une lacune importante que n'avaient pas encore comblée les historiens de l'ordre du Saint-Esprit. Dans un volume imprimé sur papier de Hollande, tiré seulement à cent cinquante exemplaires, et dont l'exécution fait honneur aux presses de M. Jouaust, M. Panhard expose le sujet de son travail d'une manière peut-être un peu trop brève. Cependant c'est le point remarquable et important de son ouvrage, et j'ai tenu à le signaler dès le début; car, de nos

jours, comme autrefois du reste, les héraldistes, emportés par leur goût pour le blason, ne choisissent pas toujours très à propos le sujet de leurs études. C'est à la page 13 du précis historique qui lui sert de préambule que l'auteur s'exprime ainsi :

« Le but que nous nous sommes proposé en publiant ce travail « n'est pas d'écrire une histoire complète de l'ordre du roi, notre « rôle est plus restreint : nous voulons combler la lacune qui existe « dans l'histoire des collations de cet ordre, de 1760 à 1830, et « surtout éclaircir les ténèbres dont elle est restée enveloppée pour « l'époque de la Restauration. Le dernier auteur qui se soit oc-« cupé de l'ordre du Saint-Esprit au siècle dernier, Poullain de « Sainte-Foix, nommé historiographe des ordres du roi, en 1758, « publia, en 1760, un catalogue des commandeurs, chevaliers et « officiers de l'ordre du Saint-Esprit, lequel se termine au chapitre « tenu par le roi Louis XV dans la chapelle du château de Ver-« sailles, le 2 février 1759. Nous avons repris et complété le tra-« vail de Sainte-Foix depuis 1715, et l'avons conduit au dernier « chapitre de l'ordre, tenu par le roi Charles X, au château des « Tuileries, le 30 mai 1830, jour de la Pentecôte. »

M. Félix Panhard signale trois ouvrages qui, depuis Sainte-Foix, ont été composés dans le but évident de compléter l'histoire de l'*Ordre du Saint-Esprit*, mais qui n'ont pas atteint le but que se proposaient leurs auteurs. Ces ouvrages datent de 1788, 1829, 1863.

Le premier, qui a pour titre : « *Statuts de l'ordre du Saint-Esprit, estably par Henri troisième du nom, roi de France et de Navarre, au mois de décembre* 1578, de l'Imprimerie royale, 1788, in-4° », n'est qu'un recueil de documents. Le second, quoiqu'il ne remonte qu'à 1829, est resté manuscrit et se trouve aux Archives de l'Empire. C'est l'œuvre d'un calligraphe habile, M. A. Pâques, qui l'offrit au roi Louis XVIII : « Bien que l'auteur le présente comme « complet, » dit M. F. Panhard, « il eût été facile de faire mieux, au « moins jusqu'en 1789, rien qu'en ayant recours aux almanachs. » Depuis 1789 jusqu'à 1829, l'ouvrage, au point de vue historique, n'est pas plus exact que pour la première partie.

Le troisième ouvrage, et le plus récent, a pour titre : *Liste chronologique des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, depuis son origine jusqu'à son extinction* (1578-1830), *suivie d'une table alphabétique des chevaliers, et de renseignements biographiques.* C'est l'œuvre de

notre confrère de l'École des chartes, M. Teulet, mort tout récemment, œuvre publiée dans l'Annuaire de la Société de l'histoire de France (1833, in-8°, de la page 32 à la page 220). M. Félix Panhard, qui n'a jamais connu l'auteur, s'est vu dans la nécessité de relever un certain nombre d'erreurs qui déparent cette liste. Il s'étonne, avec raison, de les rencontrer dans un travail portant le nom d'un *archiviste aux Archives de l'Empire*. C'est une petite leçon que nous autres élèves anciens et nouveaux de l'École des Chartes ne devons pas oublier.

Nous passons à la liste chronologique des commandeurs et des chevaliers, depuis 1715 jusqu'en 1830, liste que M. Panhard a divisée en trois parties : 1° la série des promotions faites entre 1715 et 1789 pour les chevaliers, en tout soixante-treize promotions; 2° la série des commandeurs, comprenant vingt-trois promotions ; 3° les promotions faites par Louis XVIII et Charles X, au nombre de quinze. Après ces listes viennent : la nomenclature des grands officiers commandeurs des ordres du roi; celle des rois de France, depuis Henri III jusqu'à Charles X, avec le nombre de promotions faites par chacun de ces rois. Le titre que l'auteur a donné à cette dernière nomenclature est peut-être un peu obscur. La notice jointe au nom de chacun des chevaliers, bien que fort courte, présente de l'intérêt. Quelques détails biographiques, principalement sur les plus inconnus de ces chevaliers, seraient désirables. M. F. Panhard, dans une note placée à la page 30, nous promet de nombreux développements dans une prochaine édition.

Je dois encore indiquer plusieurs appendices étendus et qui ont de l'importance : d'abord les statuts de l'ordre du Saint-Esprit, reproduits d'après le texte publié en 1703 par l'Imprimerie royale, d'après les ordres de Louis XIV, sous la direction de Clairambault, généalogiste des ordres du roi, reproduction à laquelle M. Panhard a ajouté des notes intéressantes. Je regrette cependant que l'auteur ait cru devoir comprendre ces *statuts* parmi les appendices. Selon nous, ces statuts forment une partie intégrante de l'œuvre, et n'auraient pas dû être imprimés en caractères plus fins que les caractères employés pour le corps de l'ouvrage. L'auteur a dû se servir pour ses notes de caractères microscopiques, et cette disposition est regrettable, car, je le répète, plusieurs de ces notes sont fort curieuses. Je citerai seulement la note qui se trouve

page 210, relative au manuscrit déposé aujourd'hui au musée des Souverains : *le Livre des professions de foi des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit* (p. 210). Je signalerai encore sa note sur les fonds attribués aux dépenses de l'ordre du Saint-Esprit (p. 221).

Ces statuts sont suivis de la reproduction d'un long passage de la notice du musée des Souverains, que l'on peut visiter au palais du Louvre, et dont M. Barbet de Jouy, conservateur de ce musée, est l'auteur. Cette notice donne des détails précis sur les objets exposés provenant de l'ordre du Saint-Esprit (pp. 253 à 269).

L'ouvrage de M. Panhard est terminé par des détails extraits du livre des *Antiquités nationales*, de Millin (n° III, n° XXV, p. 77), sur la collection des portraits des chevaliers de l'ordre, que l'on voyait avant 1789 dans quatre salles du couvent des Augustins. Quelques portraits, échappés à la destruction, se trouvent maintenant au musée historique de Versailles.

Tel est cet ouvrage utile, composé avec soin et avec intelligence du sujet, mais auquel on peut reprocher certaines lacunes importantes, que l'auteur comblera aisément dans la prochaine édition qu'il nous promet, en donnant un peu plus de développement à la partie historique.

Après avoir donné la date de l'établissement de l'ordre du Saint-Esprit, fondé, comme chacun le sait, le 31 décembre de l'année 1578, par Henri III, roi de France, l'auteur cite quelques mots du préambule des statuts, qui résume la vraie pensée du fondateur, pensée principalement politique et religieuse.

M. Panhard rappelle les opinions communes répandues au sujet de cette fondation, surtout par les écrivains réformistes et par les compilateurs d'anecdotes; il donne un curieux passage du fameux journal composé, sous Henri III et Henri IV, par Lestoile, ce bourgeois de Paris qui a, pendant si longues années, recueilli non-seulement les images, mais encore les pamphlets qui, chaque jour à cette époque, inondaient la capitale pour et contre la Ligue. Il cite les causes ridicules et immorales que l'on attribuait au roi à propos de cette fondation; il les cite, mais il les réfute en s'appuyant sur l'opinion d'un historien de nos jours, M. H. Martin, qu'on ne peut accuser de partialité en faveur du dernier des Valois et des princes de cette maison. (Voyez page 6, à la fin de la note.)

M. F. Panhard dit avec raison que le principal but de Henri III

a été de créer un ordre à l'imitation des ordres de l'Étoile et de Saint-Michel, fondés, le premier, par Louis I[er] de Tarente, roi de Jérusalem, de Naples et de Sicile, en 1352 (et qui est le plus ancien connu des ordres de chevalerie); le second, par Louis XI, en 1460. L'auteur ajoute avec raison que le collier de cet ordre du Saint-Esprit avait été tellement prodigué et était tombé par suite en un tel mépris, qu'on l'avait surnommé *le collier à toutes bestes.* Ces détails sur la fondation de l'ordre du Saint-Esprit sont curieux, mais très-connus de toutes les personnes versées dans l'étude de notre histoire. Les écrivains qui ont traité ce sujet avant M. Félix Panhard les ont donnés presque tous. A ces détails, il aurait pu en joindre quelques autres qu'il aurait puisés dans les historiens de la fin du XVI[e] siècle, qui abondent en renseignements singuliers. Nous lui signalerons un passage très-court qui se trouve dans deux éditions des *Antiquités de Paris de Gilles Corrozet,* continuées par *Nicolas Bonfons,* éditions datées de 1581 et de 1586. Voici ce passage, qui aura de l'intérêt pour M. Panhard :

« Le très chrestien roy de France et de Polongne, ayant affec-
« tion de perpetuer la mémoire des graces qu'il a reçeu du Tout
« Puissant à diuerses fois, le iour qu'il pleust à la diuine maiesté,
« par son Sainct Esprit, visiter la Vierge sa mère et ses apostres
« (qui est le iour de Penthecoste), a voulu creer et eslire certains
« cheualiers, qui seroient dicts de l'ordre et milice du Saint Esprit,
« et auroit ledit sieur roy tres chrestiē esté meu à ce, entre autres
« occasions réseruées à sa maiesté, parce qu'en l'an mil cinq cens
« cinquante, ce iour il auroit prins naissance, pour de la à l'aduenir
« receuoir trois couronnes, desquelles jà des deux il est triom-
« phant possesseur, ayant premieremēt en ce iour de l'an mil cinq
« cens septante trois esté esleu roy de Polōgne par les estats du
« royaume; et puis ce iour mesme aussi en l'an suiuāt mil cinq
« cens septante quatre, auroit legitimement succedé à la couronne
« de France, par le trespas de tres louable memoire Charles neu-
« fiesme, son frère, roy de France, l'autre courōne luy estāt ré-
« seruée là sus en l'eternelle beatitude de par l'Omnipotent.

« Pour ces causes donc, auroit la veille du premier iour de cet
« an mil cinq cens septante neuf, faict assembler, en l'église des
« Augustins à Paris, de prīces et seigneurs estants en sa cour,
« pour l'élection et promotion audict ordre y tenir les ceremonies
« cōme ils obseruent en l'ordre Saint Michel, le tout auec deuotion

« et reverence de Dieu. Le lendemain, le roy et lesdicts seigneurs « cheualiers s'assemblerent au logis de monsieur le preuost de Pa- « ris, chacun reuestus de leurs habits, commencerent à marcher « envirō neuf ou dix heures du matin, pour venir en ladicte église « des Augustins : auquel lieu monsieur le grand aumosnier celebra « la messe et fust assisté des diacres et sous-diacres, de la plus « honorable qualité que faire se peut.

« Et sur chacune chaise au cœur de ladicte église des Augustins « estoit attaché un tableau, auquel estoit despeint les armoiries « de chacun prince et chevalier, auec le nom des dits seigneurs; « l'église estoit tapissée de la tapisserie royalle, aussi telle qu'il est « possible de voir : dehors ladicte église, il y auoit barrières ius- « ques à la maison de monsieur le preuost de Paris pour euiter la « foulle du peuple.

« Le premier jour de l'an, mille cinq cens quatre vingts, ledit « sieur roy donna derechef l'ordre du Saint Esprit à plusieurs « princes et seigneurs et euesques, en ladicte église des Augustins, « avec les ceremonies requises en tel cas (1). »

Les promotions des chevaliers se sont faites, depuis 1578 jusqu'en 1661, dans l'église du couvent des Grands-Augustins, situé à Paris sur le quai du même nom, et dont les bâtiments, après avoir servi jusqu'à nos jours de marché à la volaille, ne sont pas encore détruits. Depuis 1661 jusqu'en 1786, ces promotions eurent lieu dans la chapelle de Versailles, et dans celle des Tuileries, sous la Restauration, jusqu'en 1830.

Enfin, pour terminer, voici une anecdote que nous avons lue dans *le Constitutionnel* du 7 juillet 1868, et que nous reproduisons sans nullement en garantir l'authenticité :

« L'ordre royal du Saint-Esprit ne compte plus, croyons-nous, « que trois titulaires. Un fait historique peu connu, c'est que le « royal et bizarre fondateur de cet ordre illustre avait projeté un « instant de faire de la grande allée du bois de Boulogne le cime- « tière des chevaliers du Saint-Esprit. La route eût été bordée de « tombeaux magnifiques et symétriquement espacés à la manière « des anciennes voies romaines. — Dans cent ans, disait Henri III « à ses favoris, ce sera superbe; vous verrez!

« — Le roi le verra peut-être, répondit un fin courtisan, mais

(1) *Les Antiquitez, croniques et singularitez de Paris*, etc., par Gilles Corrozet, Parisien. *A Paris, chez G. Corrozet, au Palais*, 1581.

« pas nous. — Comment trouvez-vous ce peut-être? ne vous rap-
« pelle-t-il pas le capucin prêchant sur la mort devant Louis XIV
« vieux? — Mes frères, nous mourrons tous! — Et se reprenant
« aussitôt: — Pardon, Sire, presque tous!

« On a écrit beaucoup d'historiques du bois de Boulogne; pas un
« ne relate ce projet excentrique du fondateur de l'ordre du Saint-
« Esprit. Le fait cependant en valait la peine. Ne regrettons pas
« que le caprice ou la mort ait empêché Henri III de mener
« à bonne fin son projet; deux siècles plus tard, la Révolution eût
« passé par là, et il n'y aurait pas plus de monuments aujourd'hui
« au bois de Boulogne que sur ma main. »

Le Roux de Lincy.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Jeanne de Ligneris. — Le Curieux impertinent. — Débuts à la Comédie française. — Les Fâcheux. — Une fable de M. Prévost-Paradol.

Le second Théâtre-Français a réouvert dans la tempête. J'en suis fâché.

Je ne veux pas défendre la pièce : on ne plaide pas les causes perdues. Mais ce n'est jamais sans une secrète douleur que j'entends huer une pièce en cinq actes et en vers, cette œuvre de patience et de suprême labeur. Cinq actes en vers! hélas! il y a trente ans, c'était le rêve et l'ambition de toute jeunesse littéraire. On commençait par le volume de poésie. Le roman suivait, mais la grande épreuve, solennelle et décisive, c'était celle de la rampe, le drame, le drame en vers et en cinq actes, où le poëte concourait avec le romancier. Beaucoup ont succombé, sans doute; mais de ces défaites il restait du moins quelque honneur. On se souvient, malgré leur naufrage, du *Camp des croisés* d'Adolphe Dumas et du *Roméo et Juliette* de Frédéric Soulié.

Le volume de vers a manqué à l'auteur de *Jeanne de Ligneris*. Comme romancier, il a, assure-t-on, une clientèle de lecteurs assez nombreuse pour se consoler de son échec au théâtre.

Je ne serais pas revenu après un mois passé sur cette mésaventure dramatique, si je n'en avais cru reconnaître la cause dans une erreur assez commune et qui porte sur la façon dont l'auteur a compris son sujet.

Il est des sujets tristes, pathétiques même, qui ont besoin d'être présentés et vus du côté comique ou familier; et qui deviennent atroces et répugnants si on les développe dans le sens tragique. Telle anecdote contée par un Tallemant ou par un Saint-Simon, lestement, en quelques lignes, et qui dans cette forme brève et légère fait rire et fait sourire, fera horreur à la clarté du gaz et dans l'éloquence directe de la tirade et du dialogue.

Prenez le conte le plus facétieux de la Fontaine, *le Mari battu et content;* et, au lieu de ce benêt qui s'en va faire le pied de grue sous son pommier et qui se fait gauler les épaules sous le capuchon et la robe d'une vieille femme, montrez-nous quelque beau vieillard vénérable et plein d'honneur, un Ruy-Gomez parlant d'or, vaillant comme le Cid et noble comme un roi, marié à quelque pauvre vassale dont il fait sa joie et en qui il a mis toute sa confiance, qu'il aime à la fois d'un amour de père et d'un amour d'amant; montrez-le-nous digne et fier dans cette nuit du jardin, où il attend pour le châtier le séducteur de sa femme; qu'il parle comme don Diègue et comme Saint-Vallier; dès lors le bon tour n'est plus qu'un guet-apens infâme, et la misérable qui souille les cheveux blancs de ce héros de vertu et d'honneur, qui le trompe avec son laquais, n'est plus qu'une dévergondée, qu'une gaupe cynique et ignoble, bonne pour Saint-Lazare, et qui soulève le cœur de dégoût.

J'avais fait cette observation déjà à la première représentation du *Paul Forestier* d'Émile Augier, où le récit de

l'étrange vengeance de Léa avait révolté bon nombre des spectateurs des loges. — Il est vrai, disais-je à un de mes voisins, cette femme honnête jusque-là et fidèle à son amour, et qui de but en blanc se livre au premier venu, à un être vulgaire et sot qu'elle méprise et qu'elle chassera le lendemain, est une créature assez dégoûtante et même impossible, une folle, une hystérique qui a plutôt besoin de douches que de consolations. Mais peut-être est-ce le ton qui vous scandalise : tournez la chose en badinage; au lieu d'un récit pathétique et visant aux grands effets, supposez un conte de Boccace ou de la reine Marguerite, et vous rirez, vous sourirez du moins. Il est vrai, le théâtre moderne a réhabilité le mari. Le mot, le mot comique qui divertissait nos aïeux, a disparu; mais si le mari cesse d'être ridicule, la femme devient horrible; et il n'y a plus de comédie.

L'aventure qui fait le fond de *Jeanne de Ligneris* est loin d'être inédite. Quelques journaux ont rappelé à ce propos un conte de Balzac, *les Frères d'armes*, dont la donnée est en effet exactement la même, sauf le dénoûment dont l'auteur a esquivé la difficulté par un expédient *drôlatique* impossible à répéter.

Balzac, toutefois, n'en avait pas l'étrenne. Plus de deux cents ans avant lui, Cervantes en avait fait le sujet d'une de ses nouvelles, un chef-d'œuvre, le *Curieux impertinent*, qui se trouve au septième livre de *Don Quixote*. Mais avec quel art et par combien de nuances et de ménagements le grand conteur espagnol a-t-il sauvé cette situation scabreuse et invraisemblable d'un mari jetant sa femme, et une femme aimée! dans les bras de son ami! Cervantes commence par faire de cet époux un être à part, un fantasque, un visionnaire, un *mélancholique*, disait-on en ce temps-là en France, un hypocondriaque, dirions-nous aujourd'hui. Aimé de sa femme, qu'il adore, heureux comme un amant heureux, il imagine un jour de se demander si ce bonheur si plein et si complet est à l'abri de tout hasard, et si cette femme aimante et soigneuse de lui plaire saurait résister

aux entreprises d'un homme plus beau et plus jeune que lui-même, ou plus habile, ou plus galant. Cette « fantaisie », une fois entrée dans un cerveau malade et prompt aux idées noires, s'y établit et le tyrannise. Adieu la paix! Jusque dans les bras de sa chaste et tendre femme, Anselmo sent battre à ses tempes les ailes empoisonnées du sphinx. Le doute ironique et cruel lui parle à l'oreille. Dès lors les baisers lui sont amers et les caresses glaciales. Comment échappera-t-il à cette torture? comment éprouver cette fidélité impeccable sans s'exposer, lui, au désespoir et Camille aux remords? Anselmo a un ami, compagnon de toute sa vie, plus qu'un ami, un frère d'âme et de cœur, un *alter ego* dont l'amour même n'a su le séparer. C'est cet ami dont le dévouement lui est assuré qui doit le guérir. Lothario tentera l'épreuve; et, si la vertu de Camille vient à faiblir, du moins Anselmo est sûr que le tentateur n'abusera pas de sa victoire.

Les arguments qu'Anselmo emploie pour décider son ami à cette étrange commission, les raisons sages et prudentes qu'oppose Lothario pour l'y faire renoncer, sont ménagées et graduées avec une adresse consommée et qu'on admire de ligne en ligne. Il fallait, en effet, bien des précautions, bien des degrés pour amener le lecteur à croire à une donnée si peu vraisemblable, si exceptionnelle, et pour conserver à cette fable tout son intérêt, sans tomber dans l'odieux.

Lothario, après une longue résistance, se décide enfin à se prêter au désir d'Anselmo; il s'y décide par compassion pour l'état de son ami, et comme on cède au caprice d'un malade qu'il vaut mieux tromper qu'exaspérer, mais bien résolu dans sa conscience à respecter l'honneur d'Anselmo et la vertu de sa femme. Anselmo, d'ailleurs, lui déclare qu'à son refus il s'adressera à un autre; et le bon ami s'est ému du danger auquel cette folle imprudence peut exposer la réputation de Camille et le bonheur de son ami.

Heureux de ce consentement, Anselmo embrasse Lotha-

rio, et tout aussitôt il part pour la campagne afin de laisser le champ libre à ses entreprises. Lothario, institué dès le lendemain maître à la maison, passe ses journées à la chasse, ses soirées à la lecture, ne tenant compagnie à Camille que pendant le repas et ne l'entretenant que de choses indifférentes. Au bout de quelques jours, Anselmo, impatient du résultat, revient le soir clandestinement chez lui. Caché dans un cabinet, il observe la conduite de sa femme et de Lothario. Il aperçoit Camille rêvant, Lothario le livre à la main et ne disant mot, et comprend la feinte. Mais, loin de rendre hommage à la loyauté de son ami, il entre en fureur contre lui de ce qu'il appelle sa trahison.

L'ayant rejoint, il l'interroge en homme pressé de savoir la vérité : — Eh bien, où en es-tu? qu'as-tu fait? qu'a répondu Camille? comment vont les choses? — A vos souhaits, lui répond Lothario; votre femme est d'une vertu inattaquable. Et là-dessus il lui fait le détail des séductions dont il a fait l'essai : prières, galanterie, présents, etc. — C'est assez, dit Anselmo : je sais tout, j'ai vu. Vous m'avez trompé. Est-ce là le dévouement d'un ami? Est-ce ainsi que vous tenez vos promesses? etc. Devant de nouvelles et plus pressantes sommations, Lothario s'engage de nouveau; et Anselmo, tout joyeux de ces nouvelles promesses, s'absente une seconde fois. Et c'est alors que l'auteur, maître de son sujet, après tant de préparations et de retards, précipite ou plutôt laisse couler le dénoûment. Camille est belle, Lothario est noble et beau : tous deux ils sont charmants. A force de se regarder, de se parler, de vivre seuls tête-à-tête, ils ont conçu l'un pour l'autre des sentiments qu'ils n'osent s'avouer. Ces sentiments, ils les reconnaissent avec surprise et presque avec effroi. Une nouvelle lutte alors commence, non plus la lutte de la raison et de l'amitié contre les extravagances d'un lunatique, mais la lutte des derniers scrupules avec la passion déjà victorieuse. Mais ces combats suprêmes de la conscience ne sont que les palpitations d'ailes de deux colombes blessées. Camille éperdue écrit à son

mari pour presser son retour; mais Anselmo, à qui cette lettre fait comprendre que Lothario est entré franchement dans son projet, se garde bien de revenir. Enfin l'aveu éclate, l'aveu inévitable, nécessaire, prévu, souhaité, justifié. Lothario et Camille s'enfuient sous la menace d'une confidente dont ils craignent l'indiscrétion ; et Anselmo, qui s'est mis à leur poursuite, meurt sur la route, du regret de son bonheur perdu et de la douleur d'avoir été lui-même la cause de sa perte.

Telle est en peu de mots cette « nouvelle », une des mieux conduites, des plus parfaites et des plus agréables qui se puissent lire. En grand moraliste et en grand poëte, Cervantes avait compris que la question de culpabilité était ici déplacée, et que l'immoralité était bien plus grave du côté de ce mari corrompant sa femme de propos délibéré, de cet ami prostituant l'amitié aux fonctions d'espion et de tourmenteur, que du côté de ces deux jeunes gens poussés dans les bras l'un de l'autre et pervertis bien plutôt par les suggestions de la défiance que par leur propre faiblesse.

L'auteur de *Jeanne de Ligneris* a cru augmenter l'intérêt de cette donnée en la *tragédisant*, en l'ensanglantant. Dans son plan, le dernier mot est au mari qui se venge de son ami à coups d'épée, de sa femme à coups de poignard. Jeanne de Ligneris expire sur la scène, où son complice supposé revient mourir percé de vingt blessures et en protestant de son innocence. Il est innocent en effet. Constitué le gardien de Jeanne, il a à lutter non-seulement comme Lothario contre sa passion naissante, mais contre les avances les moins voilées de sa pupille, qui, par dépit de sa résistance, se livre presque sous ses yeux à un drôle qu'elle n'a pas vu pendant plus d'une heure. Au retour du seigneur de Ligneris, Gabriel se refuse à faire connaître le nom du séducteur et porte ainsi la peine de la séduction. C'est bien le cas de dire que voilà une vertu qui ne vaut pas la garde! En appuyant trop fort sur la note, l'auteur de *Jeanne de Ligne-*

ris l'a faussée. Plus d'une femme sans doute a pleuré à la lecture du *Curieux impertinent*. A l'Odéon l'on a ri de *Jeanne de Ligneris*. Ce mari bourreau, cette femme débordée, cet amant innocent et victime, perdant son sang par vingt plaies, à force d'horreur ont paru risibles. Allons donc! nos pères avaient raison sans faire tant de bruit.

Le Théâtre-Français nous a donné début sur début : Mlle Karoly (une vieille connaissance) dans *Horace* et dans *Andromaque*; un premier prix du Conservatoire, Mlle d'Héricourt, grande et belle jeune fille, fort effrayée de cette première apparition devant le public. Un sifflet maladroit et injuste a failli lui faire perdre contenance tout à fait; mais deux salves de bravos ont protesté contre cette anticipation brutale du droit de contrôle : encore un qui a fait un faux pas par trop de zèle ou trop de hâte! Mlle d'Héricourt a la taille d'une Électre et d'une Clytemnestre; elle est très-jeune. Ce serait être trop rigoureux que de la juger sur ce premier début et sur ce premier trouble.

Quant à ceux qui l'entouraient, hommes et femmes, Pyrrhus, Hermione, Oreste (en y joignant même les Horaces et les Curiaces du soir précédent), qu'en dire? En les écoutant, on se demande s'il y a encore quelque part à Paris un *conservatoire* de la tradition. Tragédiens et tragédiennes, confidents et chefs d'emploi scient le vers, le coupent, le rompent, le mâchent, et récitent la poésie de Corneille et de Racine comme la prose d'Alfred de Musset. Même innovation dans les costumes et dans les décors. On pourrait déjà faire l'histoire de la mise en scène de la tragédie classique au Théâtre-Français. Après le décor que nous montrent les anciennes gravures, éclairé par des lustres tombant des bandes de ciel et resserré entre les banquettes proscrites en 1760 par Voltaire et par le comte de Lauraguais, après les cuirasses capitonnées, les hauts-de-chausses à bandelettes et les casques à panache, après les paniers et la poudre, nous avons eu les froids et vastes portiques voulus par David et Talma, — style Messidor de

la tragédie, — les immenses palliums de laine blanche à bande de calicot rouge, les épées en croix à fourreaux arrondis, les coiffures à la grecque et les manteaux rouges plissés en queues de billard. Actuellement, grâce aux travaux de nos architectes et à la fantaisie de nos peintres voyageurs, nous en sommes au décor Pompéi. Les œuvres des poëtes de Louis XIV se jouent dans des atriums en ruine éclairés par la lune, en péplums roses, citron, queue de serin, vert tendre, en chlamydes mauve, groseille, jonquille, échantillonnés sur la palette de Jean-Louis Hamon. David ressuscité ne reconnaîtrait rien de son matériel, sinon les deux fauteuils sacramentels, l'un à droite, l'autre à gauche, réclamés par la longueur des répliques et par la majesté royale. Et encore, dieux de l'Olympe! pourquoi n'en pas finir une fois pour toutes, en reléguant aux greniers ces siéges incommodes, trop élevés, impropices aux évanouissements, et qui ne nous font plus que le médiocre effet de fauteuils de bureau? Les modèles ne manquent pas au musée de Naples, lits de bronze et d'ivoire, escabeaux, etc. Je suis bien sûr que jamais Pompéiens, ni Athéniens, ni Grecs de la grande Grèce, n'ont eu l'idée de se caser en s'y juchant dans ces vasques à bain de siége doublées de maroquin. — Entre les deux débuts, la Comédie-Française a repris les *Fâcheux,* qu'on n'avait pas revus depuis longtemps. C'est une bonne idée, car la comédie est en ce moment la gloire de la maison. Nous avons eu un ensemble excellent et... Coquelin, toujours en train et charmant, qui a joué à ravir et dans un costume! Rien que la vue de cet habit de velours rouge brodé d'argent vaudrait le prix d'une stalle et le déplacement.

Mais pourquoi supprimer les intermèdes? Les planches de la maison de Molière seraient-elles déshonorées pour avoir frémi sous les bonds des danseurs et des porteurs de *crincrins?*

Seigneur, ce sont des masques
Qui portent des crincrins et des tambours de basques!

J'aurais voulu parler dans cette chronique du discours prononcé le mois dernier à la séance des cinq Académies, par M. Prévost-Paradol, sur l'alliance de la politique et des lettres. On sait que ce discours était une réplique à l'allégation d'un ministre qui, en pleine Chambre des députés, a signalé un jour comme une cause de décadence l'invasion de la politique dans la littérature. M. Paradol, à l'Institut, a soutenu la thèse contraire. Il a prétendu que la politique avait enrichi la littérature de plus d'un bel ouvrage et de plus d'un chef-d'œuvre. Il a invoqué Aristote, Montesquieu, Hérodote, Thucydide, Tite-Live, M. Thiers, Périclès, Démosthène, Cicéron, Swift, Bolingbroke, Chateaubriand et Benjamin Constant, s'arrêtant par convenance et par modestie au seuil du siècle présent. La liste pouvait être plus longue; et c'est sans doute l'embarras du choix qui l'a écourtée. Est-il un écrivain, historien, philosophe, un poëte même qui à ses heures, à son heure tout au moins, n'ait parlé en citoyen et en homme d'État? Platon, Aristophane, Homère, Tacite, Suétone, Juvénal, Horace, Virgile (et Dante !), Machiavel, Montaigne, Rabelais, Descartes, Pascal, la Bruyère, Charron, Malebranche, Corneille (témoin Napoléon Ier), Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, Dalembert, Beaumarchais, Mme de Staël, Ballanche, etc., etc. Enfin, comment l'excellent académicien oublie-t-il, à côté de Chateaubriand et de B. Constant, J. de Maistre, Bonald et Paul-Louis Courier?

On voit que je ne marchande pas les autorités. Pourtant l'argumentation de M. Paradol ne me séduit pas : je lui trouve un air de thèse et de plaidoyer. C'est la main gauche plaidant après la main droite; il se pourrait que ni l'une ni l'autre n'eût raison. Si tout bon ouvrage de politique est de la littérature, alors la littérature est tout : elle réclame aussi bien Bichat que Joseph de Maistre, aussi bien un traité (bien écrit) d'horlogerie qu'un pamphlet de Camille Desmoulins. Sont-ce les passions politiques de Dante qui ont rendu son poëme immortel?

Il y avait, ce me semble, autre chose à répondre; mais la réponse que j'entrevois était, en fait, plus facile à prononcer sous la coupole de l'Institut qu'à écrire dans un Bulletin de bibliographie.

M. Paradol termine son discours par une petite fable en prose dont le sujet, dit-il, eût tenté la verve de M. Viennet. — Plusieurs ruisseaux appauvris découlent de la montagne. — C'est toi qui m'appauvris, dit l'un. — Non, c'est toi, au contraire, réponds l'autre, qui me prends mon eau. « Et la querelle pourrait durer jusqu'à ce que la source élevée de laquelle tous découlent prît la parole à son tour pour leur apprendre qu'une main toute-puissante a réduit pour un temps et pour tous le flot mystérieux qui les nourrit. » — Confus et obscur. — Quelle est la main toute-puissante qui ouvre et ferme à son gré la source des fleuves? Les livres saints nous disent que c'est celle qui les a créés; mais ils nous enseignent aussi que le gré de Dieu est la justice même. Peut-on donc supposer, même allégoriquement, que Dieu suspende le cours des fleuves arbitrairement et pour s'amuser? M. Paradol raisonne en polémiste; le voisinage de la classe des Sciences morales et politiques l'y conviait. A l'Académie française, sans doute, il se fût davantage préoccupé de la logique dans ses métaphores. — Après tout, qu'est-ce que les ruisseaux et les fleuves peuvent demander à la Divinité? N'est-ce pas de les laisser couler librement et régulièrement chacun dans le lit qu'elle leur a creusé? Pour ma part, il me semble que, si j'étais fleuve ou ruisseau, ce serait là mon idéal, et que je ne demanderais comme garantie de tous que la liberté de chacun. Et enfin, comme dit le proverbe : — A chacun son métier; les vaches seront bien gardées.

Charles Asselineau.

MÉMOIRES CRITIQUES

SUR LA VIE ET LES MANUSCRITS

DE

HENRI SAUVAL.

TROISIÈME MÉMOIRE :

LES MANUSCRITS LAISSÉS PAR SAUVAL.

§. I.

J'ai dit précédemment que Sauval avait légué les manuscrits de son ouvrage restés entre ses mains à un conseiller du roi, auditeur des comptes, nommé Claude-Bernard Rousseau (1). Je dis, à dessein, *les manuscrits restés entre ses mains*, parce que j'ai acquis la certitude que Sauval avait écrit lui-même ou fait copier en double plusieurs parties de son travail.

Quelques-unes de ces parties sont bien certainement restées inconnues aux éditeurs du livre in-folio imprimé en 1724. Ces éditeurs ont mis en œuvre les manuscrits corrigés et augmentés par Bernard Rousseau, lesquels étaient compris en neuf portefeuilles. Après avoir servi pour l'impression, ces manuscrits passèrent dans la bibliothèque de d'Aguesseau. En 1785, ces manuscrits furent vendus comme le reste de la bibliothèque dont ils faisaient partie ; je n'ai pu découvrir ce que depuis lors ils sont devenus (2).

(1) Voir au premier Mémoire, *Bulletin du bibliophile*, année 1862, t. II de la 2ᵉ série, p. 1109 à 1192.

(2) « Catalogue des livres imprimés et mss. de feu M. d'Aguesseau,

J'ai sous les yeux un autre manuscrit de Sauval qui, après avoir appartenu à André Félibien, sieur des Avaux, historiographe du roi, fut acquis par M. Monmerqué, en 1843 (1). C'est un volume petit in-folio, composé de 425 feuillets, relié d'un parchemin noirci par le temps, et qui porte au dos l'étiquette suivante : MÉMOIR. MS. POUR LES BASTIMENS.

Le volume est divisé en trente-quatre discours, ou parties, qui ont chacun leur pagination séparée. Sur le recto du quatrième feuillet se trouve une table des sujets traités dans chaque discours. Voici cette table, qu'il est bon de reproduire ici : I. Des palais, en 41 pages. — Le Louvre, 96 p. — Les Tuilleries, 28 p. — Des maisons de plaisance, 66 p. — L'hôtel de Soissons, 36 p. — Le palais Cardinal ou Royal, 5 p. — Des arsenaulx et trésors, 41 p. — Cabinet d'armes du roy, 5 p. — Des hôtels d'Artois, de Bourgogne et de Flandres, 32 p. — Hôtel de Nevers, 12 p. — Hôtel du Petit-Bourbon, 26 p. — Hôtels des princes du sang qui n'ont pas été ducs et pairs, 7 p. — Hôtels des papes et cardinaux, 43 p. — Des palais des empereurs, des rois étrangers dans Paris, 26 p. — Hôtels des légats, nonces et ambassadeurs étrangers, 17 p. — Hôtels des connestables, 14 p. — Hôtel Séguier, 14 p. — Des hôtels des chanceliers, 11 p. — Hôtels des amiraux, grands maîtres et prévôts de Paris, 49 p. — Hôtels des princes étrangers, qui n'ont pas été pairs de France, 22 p. — Hôtels des maréchaux de France, 10 p. — Hôtels des grands, par ordre alphabétique, 35 p. — Maisons de MM. de la Vrillière, Beautru, Emery et la Ferté-Senectère, 25 p. — Des monnoyes et

« doyen du conseil, etc., Paris, Née de la Rochelle, 1785, in-8° ; « nº 4716, l'Histoire de Paris, par le sieur Sauval, en neuf porte- « feuilles. C'est le manuscrit qui a servi à l'impression de cet ouvrage. « Il provient de la bibliothèque de Cl.-Bern. Rousseau, auditeur des « comptes, qui en fut l'éditeur. Il a été payé 72 livres 5 sols. »

(1) M. Monmerqué avait payé ce volume 25 fr. au libraire étalagiste Le Fèvre, de l'arcade Colbert que l'on vient de détruire. Le Fèvre, que j'ai questionné à cet égard, n'a pu me dire d'où lui venait ce volume.

hôtels des monnoyes, 37 p. — Requeste des marguilliers de Saint-Jacques de la Boucherie aux maîtres, etc., des Quinze-Vingt de Paris, 1 p. — Transaction entre les Quinze-Vingt et les marguilliers de Saint-Jacques de la Boucherie, 15 p. — Testament de Nicolas Flamel, 36 p. — Des fontaines publiques et particulières de Paris, des sources et des eaux minérales des environs de Paris, 22 p. — Donation du palais Cardinal royal, 4 p. — De Guillaume au Cornet et de sa maison ditte Isoré, 15 p. — Des croisades conclues à Paris, 16 p. — Des nouveaux chevaliers faits à Paris, des ordres de chevalerie qu'on y a institués, des marques qui restent de ces ordres et autres, 19 p. — De l'église de Saint-Jacques de la Boucherie, 23 p. — Remarques sur le Catholicon, 3 p. — Lettre sur le discours de Saint-Jacques de la Boucherie, critique par M. le Petit Advocat, 2 p.

Pour terminer ces détails sur le manuscrit de feu Monmerqué, je dirai que le discours sur les fontaines publiques et particulières et les eaux minérales manque ; il a dû être arraché du volume à une époque déjà ancienne ; peut-être même n'y a-t-il pas été compris par le relieur. Je dois signaler encore une lacune de quatre feuillets, après le premier discours sur le Palais-Royal ; elle est évidemment postérieure à la reliure, comme il est facile de s'en convaincre par la déchirure apparente et maladroite du papier. Dans l'ouvrage imprimé, la description du palais Mazarin suit immédiatement celle du palais Richelieu ; j'avais pensé d'abord que cette lacune avait trait à cette célèbre demeure, et j'en ressentais un regret d'autant plus vif ; mais, n'ayant pas trouvé le discours sur le palais Mazarin indiqué dans la table que je viens de reproduire, j'ai changé d'opinion à cet égard, et je considère les feuillets arrachés comme étant des feuillets restés blancs ou comme ayant contenu le texte de quelques pièces relatives au palais Cardinal (1).

(1) Je regrette cependant de n'avoir pas trouvé dans le manuscrit que j'ai sous les yeux le texte original du Discours sur le palais Mazarin ; peut-être renfermait-il quelques détails supprimés par les édi-

Plusieurs discours, ceux du Louvre et des hôtels des monnoyes, par exemple, sont chargés de corrections nombreuses, relatives principalement au style, qui, dans cette première partie, manque souvent de clarté. On ne peut les attribuer à Sauval; l'écriture en est trop différente de celle de cet écrivain, dont j'ai pu retrouver quelques lignes (1); il faut les attribuer à l'un des amis de l'Advocat, historien, dont celui-ci aimait à prendre conseil.

Comme il est facile de s'en convaincre par la table que je viens de reproduire, notre manuscrit contient les parties de l'ouvrage de Sauval qui sont à bon droit les plus recherchées; non-seulement l'auteur avait eu le temps d'y mettre la dernière main, mais encore le sujet convenait parfaitement à son genre d'esprit : je veux parler du travail sur les palais et hôtels et sur les maisons remarquables de Paris, qui, dans l'imprimé, contient plus du tiers du second volume. Ce qui ajoute beaucoup à l'importance du manuscrit que j'ai sous les yeux, c'est que le texte diffère notablement de l'imprimé, pour l'ordre et pour l'étendue des discours, aussi bien que pour le style que les éditeurs ont étrangement défiguré. Quelques détails à ce sujet compléteront l'analyse que j'ai donnée dans le mémoire précédent.

Quant au style, je vais placer en regard l'un de l'autre le début du discours sur le *Palais-Royal*, tel qu'il se trouve dans l'imprimé, et ce même début, comme il est dans notre

teurs de l'ouvrage imprimé. Du reste, cette magnifique demeure, qui fait partie maintenant des bâtiments de la Bibliothèque impériale, a été l'objet d'un travail très-remarquable, d'après lequel on en a une idée aussi complète que fidèle : je veux parler de l'ouvrage suivant : *le Palais Mazarin, ou les grandes habitations de ville et de campagne au dix-septième siècle, par M. le comte de Laborde;* Paris, 1846, in-8°. Cet ouvrage, qui probablement ne sera jamais réimprimé, est aujourd'hui des plus rares et des plus recherchés. Je parle de l'ouvrage, avec les notes si curieuses qui l'accompagnent, et qui ne se trouvent pas dans tous les exemplaires.

(2) Voir aux pièces justificatives, la quittance donnée par Sauval.

manuscrit : on pourra juger du travail de mutilation pratiqué par les éditeurs.

Imprimé. — T. II, p. 158.	*Manuscrit.*
LE PALAIS CARDINAL. — SON INSCRIPTION.	PALAIS CARDINAL.
L'inscription gravée en lettres d'or qu'on voit au-dessus de la principale porte du palais Cardinal a été dix ans durant et bien maltraitée et bien contrôlée tout ensemble. Les envieux d'abord la trouvèrent insolente; d'autres, ingénieuse, mais enfin, à tous, elle paroît nouvelle.	Cette inscription, qui est gravée en lettres d'or au-dessus de la principale porte de ce palais, a été pendant dix ans exposée à beaucoup d'injures et de disgrâces. Aux envieux, elle sembla d'abord insolente; aux indifférents, ingénieuse; à tout le monde, nouvelle; *et chacun en parla suivant sa passion dans les ruelles et dans les conversations de ses amis; mais ce fut seulement tant que l'on jugea que ce discours y pourroit entrer à la faveur de la nouveauté.*
Le marquis de Fourilles, grand maréchal des logis de la maison du roi, et qui n'avoit pas trop bien été venu près du cardinal, voyant que Leurs Majestés avoient abandonné le Louvre pour ce palais, crut qu'il étoit de sa charge de ne pas souffrir que le roi demeurât dans un logis qui portoit le nom d'un de ses sujets, ce qu'il fit si bien entendre à la reine que ce titre fut mis en pièces.	Le marquis de Fourilles et Balzac ont gardé bien plus longtemps leurs ressentimens. Le premier étoit grand maréchal de logis de la maison du roi, et ne fut jamais *le grand favori* du cardinal de Richelieu : quand il vit que Leurs Majestés avaient abandonné leur Louvre pour ce palais, il crut qu'il étoit de sa charge et de sa passion que le roi remplît un logis qui portoit le nom de quelqu'un de ses sujets, et le persuada à la reine avec tant d'adresse que ce titre fut mis en pièces.
Balzac, en 1652, prétendoit que cette inscription n'étoit ni grecque, ni latine, ni françoise, et pour lors écrivit qu'il ne pouvoit souffrir des incongruités en lettres d'or, ni ce frontispice fastueux par l'ordre de ses supérieurs. Outre que cette critique ne fut pas trop	Le dernier prétendit, en l'année 1652, que cette inscription n'étoit ni grecque, ni latine, ni françoise, et écrivit, dix ans après la mort du cardinal de Richelieu, qu'il ne pouvoit souffrir des incongruités en lettres d'or par ordre de ses supérieurs.

bien reçue pour un Socrate chrétien, dont il avoit pris la qualité, c'est que pas un grammairien ne prit son parti : tant s'en faut, on prétendit que c'étoit un gallicisme, et même consacré par un usage aussi vieux que l'Hôtel-Dieu, les Filles-Dieu, la place Maubert; qu'on disoit la rue Aubry-le-Boucher, la rue Bourg-l'Abbé, etc., sans parler de cent autres. La régente, néanmoins, qui l'avoit ruinée, la rétablit depuis et se rendit aux raisons de la duchesse d'Aiguillon, que le roi donnoit son nom à tous les lieux où il logeoit; qu'il étoit malséant de faire injure aux morts, et d'autant plus qu'ils sont dans l'impuissance de la repousser; et qu'enfin, en rétablissant la mémoire du cardinal de Richelieu, elle immortaliseroit la sienne.

Je ne vois point de grammairien qui soit de cet avis. Les uns disent qu'une critique si peu charitable ne devroit pas avoir de place dans le Socrate chrétien; les autres, que c'est un gallicisme consacré par un usage aussi vieux que l'Hostel-Dieu, les Filles-Dieu, la rue Aubry-le-Boucher, Bourg-l'Abbé, Geoffroi l'Angevin, Michel-le-Comte, et que cent autres de cette espèce. Après toutes ces insultes néantmoins, ce titre subsiste encore. La reine, qui l'avoit ruiné, l'a rétabli. Il a fallu qu'elle se soit rendue aux raisons et à la prière de madame d'Esguillon. Elle a cru avec elle que le roi donnoit son nom à tous les lieux où il logeoit : qu'il étoit malséant de faire injure aux morts, parce qu'ils sont dans l'impuissance de la repousser, et qu'en rétablissant la mémoire du cardinal de Richelieu, elle immortaliseroit la sienne. *Nous verrons dans la suite de ce discours que les envieux ne se sont pas arrestés à la porte de ce logis, et que, s'ils ont regardé avec admiration quelques morceaux des dedans de ce palais, ce n'a pas été sans en blâmer beaucoup d'autres.*

Le discours relatif au château du Louvre est un de ceux qui renferment le plus de corrections, et aussi le plus de différence avec l'imprimé. Je ne parle que pour mémoire d'un long passage emprunté au *Roman de la Rose* [passage dans lequel Guillaume de Lorris fait la description du château de la Rose, inspirée, dit-on, par le château du Louvre tel qu'il était à la fin du treizième siècle (1)], qui se trouve dans notre

(1) J'ignore sur quelle tradition s'appuyait Sauval en alléguant ce fait, que, du reste, je crois inexact. Le passage de Guillaume de Lorris

manuscrit et que les éditeurs ont supprimé. Je signalerai une foule de détails sur l'ameublement du Louvre au temps de saint Louis et de Charles V, qu'ils ont maladroitement abrégés, ou même effacés entièrement. Au lieu des quelques lignes sur les peintures et sur l'ameublement de la chambre de Charles V et de sa femme, je trouve dans mon manuscrit ce passage dont la majeure partie manque dans l'imprimé (voir t. II, p. 22) : « Les meubles de ces apartemens consis« toient en treteaux, en bancs, formes, faudesteuils ou fau« teuils, que les sculpteurs en bois chargeoient d'une con« fusion de bas-reliefs et de rondes-bosses. Les menuisiers « les entouroient de lambris, et les peintres les peignoient « de rouge et de rosette d'étain blanc. La chambre de parade « où Charles V tenoit ses requestes fut peinte de cette sorte « en 1366 par Jean d'Orliens, et parée de ces meubles et de « ces ornemens par ses charpentiers et menuisiers. *Au lieu « de ces cabinets, il n'y avoit que des bufets grands, gros, « épais et chargés de basses-tailles. Les chenets étoient de « fer brut, les plus matériels passoient pour les plus super« bes. Ceux de la chambre de la reine pesoient* 198 *livres et « ne coûtèrent que* 16 *deniers parisis la livre. Cependant, « avec toute la grossièreté de ces meubles, les artisans ayant « remarqué que le principal ameublement d'une chambre est « le lit, ils inventèrent un amusement assez semblable à celui « que nous appelons alcôve; ils rehaussèrent le lit sur cinq « ou six marches, le firent une fois plus long et plus large que « ne sont les plus grands de notre temps, et parèrent le tout « de tapis les plus riches qu'ils eussent.*

a été rétabli par M. de Clarac dans l'ouvrage qu'il a donné sur le Louvre : « *Description historique et graphique du Louvre et des Tuileries*, « *par M. le comte de Clarac*, etc., publiée dans son Musée de sculpture, « de 1826 à 1828, précédée d'une Notice biographique sur l'auteur « par M. A. Maury. Paris, 1853, in-8°. » M. A. Maury, depuis longtemps membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vient de succéder à M. le marquis de Laborde comme garde général des Archives de l'Empire.

« *Les plus grosses cheminées, les plus matérielles et les* « *plus chargées de sculpture étoient les plus belles et les plus* « *régulières. Celle de la salle neuve de Charles V étoit chargée* « *de douze différens animaux et de 13 prophètes tenans* « *chacun un rouleau, et terminée des armes de France tenues* « *par deux anges et couvertes d'une couronne* (1). »

Je dois encore signaler plusieurs parties inédites qui sont disséminées dans les discours relatifs aux hôtels et aux maisons remarquables: tel est le discours qui traite de l'hôtel du Petit-Bourbon, que Sauval avait rédigé, comme il le dit, d'après trois cents actes originaux, conservés soit à la Chambre des comptes, soit au Trésor des chartes, et qui diffère entièrement des deux pages que l'on trouve dans l'imprimé sur le même sujet; les deux discours sur les palais des empereurs, des rois étrangers dans Paris, sur les hôtels affectés aux ambassadeurs, renferment encore de longs passages inédits. La même observation s'applique au discours sur les maisons de MM. de la Vrillière, Bautru, d'Émery et de la Ferté-Senectère, ainsi qu'à celui qui traite de l'hôtel du chancelier Séguier. Quant aux autres discours, qui, pour le récit, se rapprochent davantage de l'imprimé, ils en diffèrent entièrement par le style, que les éditeurs ont complétement remanié. Sans aucun doute Sauval n'était pas, malgré ses prétentions, un écrivain de premier ordre; à cet égard, le jugement porté sur lui par Chapelain était juste; cependant il écrivait avec originalité et parfois avec une certaine élégance; sa phrase, même incorrecte, est préférable à ce style bâtard que les éditeurs de 1724 nous ont toujours donné.

§ II.

Il est heureux que notre manuscrit renferme principalement l'histoire des hôtels et des maisons particulières remarquables: l'intérêt qui s'attache à un pareil sujet est trop facile

(1) Tout ce qui a été imprimé en italiques dans ce passage manque dans l'imprimé.

à comprendre pour qu'il soit nécessaire d'insister à cet égard. Sauval était mieux que personne en position de le bien traiter. Ses rapports avec la noblesse, le rôle qu'il avait joué dans la société des précieuses, le genre de son esprit, tout concourait à rendre cette partie de son travail aussi amusante que curieuse : il était placé d'ailleurs sur un terrain très-étendu qui n'avait pas encore été exploré. Corrozet, du Breul, Launoy, avaient laissé quelques travaux remarquables sur l'histoire religieuse de la ville de Paris; ils avaient donné des détails importants, nombreux, sur les communautés, les établissements de bienfaisance, les colléges; mais ce n'est que par incidence et par fragments qu'ils avaient parlé des hôtels et des maisons particulières qui, dès le quatorzième siècle, faisaient l'ornement de la capitale et l'admiration des étrangers, déjà si nombreux, appelés dans ses murs.

Ceux qui l'ont décrite du quatorzième au quinzième siècle ont pris soin d'en faire la remarque. Jean de Jandun, en 1323; Guillebert, de Metz, en 1422; le poëte Astezan, en 1451; tous parlent des belles demeures que renfermait Paris (1).

(1) Éloge de Paris, composé en 1323 par un habitant de Senlis, Jean de Jandun, publié pour la première fois par MM. Taranne et le Roux de Lincy. — Après une description curieuse des halles et des marchandises nombreuses qu'elles renfermaient, l'auteur s'exprime ainsi sur les hôtels et les riches habitations particulières : « Qualia vero et quanta « famosorum divitum hospitia! Hec quidem regum, comitum, ducum, « militum ceterorumque baronum : illa vero ecclesie prelatorum utique « plurima sunt, magna sunt et fortia, pulcra sunt et decora, in tantum « quod ex illis, si ab aliis segregata subsisterent constitui posset civitas « admiranda. » (P. 17.)

Voici comment, dans la seconde édition de Jean de Jandun que j'ai publiée en collaboration avec M. Tisserand, dans *les Historiens de Paris au* XIVe *siècle*, nous avons traduit ce passage : « Que de grands et beaux « hôtels de riches fameux! Les uns sont ceux des rois, des comtes, des « ducs, des chevaliers et des autres barons : les autres appartiennent « aux prélats. Tous sont nombreux, grands, bien bâtis, beaux et splendides, au point qu'à eux seuls et séparés des autres maisons ils « pourraient constituer une merveilleuse cité. » P. 53 de la traduction du volume qui a pour titre : *Paris et ses historiens aux* XIVe *et* XVe

Guillebert, de Metz, après avoir fait l'énumération des principales de ces demeures, consacre un chapitre à la description de deux hôtels qui, de son temps, fixaient l'attention de chacun :

« L'HOSTEL DE MAISTRE JAQUES DUCHIÉ
« EN LA RUE DES PROUVELLES. »

« La porte duquel est entaillie de art merveilleux ; en la « cour estoient paons et divers oyseaux à plaisance. La pre- « mière salle est embellie de divers tableaux et escriptures « d'enseignemens atachiés et pendus au parois. Une autre « salle raemplie de toutes manières d'instrumens, harpes, or- « gues, vielles, guiternes, psalterions et autres, des quelz le « dit maistre Jaques savoit jouer de tous. Une autre salle « estoit garnie de jeux deschez, de tables, et dautres diverses « manieres de jeux, à grant nombre. Item une belle chappelle « où il y avoit des pulpitres à mettre livres dessus de mer- « veilleux art, lesquelx on fesoit venir à divers sieges loings « et près, à destre et à senestre. Item ung estude où les pa- « rois estoient couvers de pieres precieuses et d'espices de « souafve oudeur. Item une chambre où estoient foureures « de pluseurs manieres. Item pluseurs autres chambres « richement adoubez de lits, de tables engigneusement en- « taillies (1), et parés de riches draps et tapis à orfrais. Item « en une autre chambre haulte estoient grant nombre dar- « balestes, dont les aucuns estoient pains à belles figures. Là « estoient estendars, banieres, pennons, arcs à main, pic- « ques, faussars, planchons, haches, guisarmes, mailles de « fer et de plont, pavais, targes, escus, canons et autres en- « gins, avec plenté d'armeures ; et briefment il y avoit aussi

siècles, documents et écrits originaux recueillis et commentés par Le Roux de Lincy, conservateur honoraire de la bibliothèque de l'Arsenal, et L.-M. Tisserand, secrétaire archiviste de la commission des travaux historiques de la ville de Paris. — Paris, Imprimerie impériale, 1867 ; 1 volume grand in-4°. (Ce volume forme le tome II de l'*Histoire générale de Paris...*, etc.)

(1) Engigneusement entaillies, c'est-à-dire habilement sculptés.

« comme toutes manieres d'appareils de guerre. Item là « estoit une fenestre faite de merveillable artifice, par la- « quele on mettoit hors une teste de plates de fer (1), creuse, « parmy laquele on regardoit et parloit à ceulx de hors, se « besoing estoit, sans doubter le trait. Item par dessus tout « lostel estoit une chambre carree, où estoit fenestres de « tous costés pour regarder par dessus la ville. Et quant on « y mengoit, on montoit et avaloit (descendait) vins et « viandes à une polie, pour ce que trop hault eust esté à « porter. Et par dessus les pignacles de lostel estoient belles « ymages dorées. Cestui maistre Jaques Duchié estoit bel « homme, de honneste habit et moult notable; si tenoit ser- « viteurs bien moriginés et instruis, davenant contenance, « entre lesquels estoit l'un maistre charpentier, qui conti- « nuelment ouvroit à lostel. Grant foison de riches bour- « gois avoit et d'officiers que on appeloit petis royetaux de « grandeur.

« Lostel de Guillemin Sanguin, en la rue Bourdonnois, « dexcellent edifice, où il a de sereures autant comme il a « de jours en lan. Les hostelz des evesques et prelas en « grant quantité, des seigneurs de parlement, des seigneurs « de la chambre des comptes, des chevaliers, bourgois et « divers officiers. Entre lesquelx estoit lostel de sire Mille « Baillet en la voirrie (2), qui estoit tresorier du Roy; auquel « hostel estoit une chapelle où lon celebroit chascun jour « loffice divin. Il y avoit salles, chambres et estudes en bas « pour demourer en esté par terre, et en hault tout pareil-

(1) Appareil en lames de fer qui permettait aux assiégés d'observer sans danger les assiégeants.

(2) « La voirrie, rue de la Verrerie. Les Sanguin, les Baillet, ont « marqué du XIVe au XVIe siècle parmi les membres de la bourgeoisie « parisienne. Dans les extraits des comptes de la prévosté de Paris, « donnés par Sauval, t. III de ses *Recherches*, p. 305, on lit : Maison « qui fu a sire Milles Baillet, scise rue de la Voirrie, chargée envers « Me Pierre du Boz, chapelain de Saint-Martin des Orges, de vingt sols « parisis de rente. »

« lement où lon habitoit en yver; si y avoit des voirzières « autant quil a de jours en lan. Avec ce, ledit sire Mille avoit « hors Paris, de trois costez de la ville où ses heritages « estoient, si grans hostelz à haulte court et basse que ung « grant prince se y logoit bien (1). »

Gilles Corrozet, cet enfant de Paris, qui était poëte, savant et libraire, a entrepris le premier une histoire proprement dite de la capitale. C'est en 1550 qu'il a publié son livre, dont une seconde édition parut en 1561, seconde édition qui fut plusieurs fois réimprimée, même après la mort de l'auteur (2). A propos des hôtels et maisons particulières remarquables, Corrozet, sans être aussi explicite que Guillebert de Metz, donne cependant des détails qui ne sont pas sans intérêt. Il parle des habitations que les princes français ou

(1) *Description de la ville de Paris au* xve *siècle*, par Guillebert de Metz, publiée pour la première fois, d'après le manuscrit unique, par M. Le Roux de Lincy. Paris, 1855, in-12, p. 67. (Collection des *Pièces rares et inédites*, publiée par Aubry.)

Nous avons réimprimé cet ouvrage dans le volume que nous venons de citer plus haut, et nous y avons ajouté des appendices considérables, de concert avec notre collaborateur M. Tisserand; le tout précédé d'une notice très-détaillée sur l'auteur du livre, Guillebert de Metz, dont nous avons été assez heureux pour faire connaître la profession et indiquer quelques-uns des volumes manuscrits dont il était le copiste. Guillebert de Metz était de plus libraire du duc de Bourgogne Jean-sans-Peur; voilà pourquoi il a pendant longues années habité Paris et nous en a fait une description si curieuse. (Voir notre volume in-4°, de la page 117 à la page 511, en y comprenant les appendices.)

(2) Aucune biographie particulière de Corrozet n'a encore été faite. Le P. Niceron lui a consacré une notice, t. XXIV, p. 149, de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*..., etc. Il y donne très-peu de détails sur la vie de Corrozet, mais une liste assez ample des ouvrages qui portent son nom, ou même de ceux qu'on lui attribue. En 1848, M. Bonnardot Parisien a publié : *Études sur Gilles Corrozet et sur deux anciens ouvrages relatifs à l'histoire de la ville de Paris*, etc., in-8°. Cet opuscule, très-curieux, ne contient cependant aucun détail nouveau sur la vie de Corrozet. Nous espérons pouvoir faire connaître prochainement aux lecteurs du *Bulletin* la vie et les ouvrages de Corrozet.

étrangers firent élever dans Paris à différentes époques : par exemple, les hôtels de Bourbon, de Flandres, de Nesles, d'Orléans, d'Artois, de Clisson. Après avoir indiqué les travaux faits sous François Ier, et continués sous Henri II, il ajoute : « A cette occasion les grands seigneurs, mesme « ceux de la justice, et les bourgeois firent bastir hors « d'icelle porte (*la porte de Bussi*) et en tout le faulxbourg « Sainct-Germain-des-Prez, grand nombre de beaux hostels « et riches maisons, et non-seulement en ce lieu, mais ès « faulxbourgs Sainct-Victor depuis Coppeaux jusques à Sainct-« Marceau, faulxbourgs Sainct-Jacques et Sainct-Michel, « tellement qu'ils sont augmentez de moitié. Autant en a été « fait aux faulxbourgs Sainct-Denis, sur la Montaigne et voi-« rie du grand moulin qu'on appelle à présent la Ville-neuve, « à la porte Montmartre, et généralement en tous les faulx-« bourgs de Paris, continuant par nouvelles rues d'un faulx-« bourg à l'autre, car la moitié des terres des dits lieux ont « esté employés en bastimens, de sorte que le tout ensem-« ble nouveau basti fesoit monstre d'une bien grande ville.

« Ainsi furent baillez à bastir l'hostel de Flandres, où peu « paravant avoient été jouez les mysteres du viel Testament, « de la Passion et des Actes des Apostres : les hostels de « Bourgogne et d'Artois, d'Orleans à Saint-Marceau, les « terres et cultures Saincte-Catherine du Val des Escoliers, « les terres de derrière les Célestins, l'hostel de la Royne et « derriere Sainct-Paul, les jardins qui estoient encore de-« mourez derriere et à l'entour Sainct-Eloy, une partie de « la culture du Temple et autres lieux (1)... »

A la fin de son livre, Corrozet donne encore une liste des *principales maisons et hostels des grands seigneurs jadis edificz à Paris*. Il la termine par les réflexions suivantes : « Il y a plusieurs autres hostels en grand nombre, qui sont « venus en décadence, et en main d'autrui par la mutation « des temps, car anciennement n'y avoit prince, seigneur,

(1) *Antiquitez, chroniques et singularitez de Paris, ville capitale du royaume de France...*, etc. Paris, 1561, in-8°, p. 162.

« ny prelat en France mesmement des douze pairs qui n'y « eust son hostel, pour ce que les Roys s'y tenoient ordinai- « rement. Il y a de present autres excellens bastimens « faicts à la romanesque, à la grecque et à la moderne, dont « je laisse les noms, chose impossible à les nombrer, et aussi « que tous les jours on en édifie de nouveaux, tellement « qu'il semble que Paris ne sera jamais achevé (1). »

Lignes précieuses! quand on se reporte principalement à l'année 1561, époque où Corrozet les a écrites. Elles ont toute la valeur d'un témoignage irrécusable, puisque celui qui en est l'auteur vivait à l'époque où cette transformation de Paris s'opérait. Combien devons-nous regretter qu'il n'ait pas eu le temps ou la volonté d'entrer dans un plus long détail à ce sujet! Nicolas et Pierre Bonfons, qui, après avoir publié plusieurs éditions des *Antiquitez de Paris*, ont aussi donné un livre sur le même sujet (2) en 1607 et 1608, ne disent rien de plus que Corrozet sur les hôtels et maisons remarquables. Quant à du Breul, son travail ne portait pas sur la partie civile, il s'est borné à la partie religieuse : on trouve tout au plus, dans son ouvrage, quelques mots sur les grands hôtels qui ont appartenu soit aux souverains, soit aux princes de leur famille; les plus belles habitations particulières n'y sont même pas mentionnées. Cette lacune importante a été en partie comblée par l'auteur anonyme d'un supplément au livre de du Breul, publié en 1639 (3). On y trouve non-seulement la liste des plus anciens hôtels de Paris, au nombre de quarante-sept, mais encore plusieurs pages sont consacrées aux *hostels bastis en la ville de Paris depuis l'an* 1612 (4).

(1) *Antiquitez, chroniques et singularitez de Paris, ville capitale du royaume de France...*, etc. Paris, 1561, in-8°, p. 197.

(2) Voyez à ce sujet l'opuscule de M. Bonnardot, que j'ai indiqué plus haut, en note.

(3) *Supplément des Antiquitez de Paris, avec tout ce qui s'est fait et passé de plus remarquable depuis l'année* 1610 *jusques à présent*, par D. H. L., advocat au Parlement. Paris, 1639, in-4°.

(4) Voir au *Supplément des Antiquitez...*, etc., p. 54.

Le grand intérêt d'histoire et de curiosité qui s'attache aux hôtels et aux maisons remarquables particulières n'a pas échappé à Jacques Gomboust, auteur d'un plan de Paris publié en 1652, plan que j'ai déjà signalé précédemment (1). Le nombre de ceux dont il a figuré avec soin l'étendue et les bâtiments s'élève à cent vingt-quatre, sur lesquels vingt-quatre ne sont connus que par l'indication qu'il en a donnée. Dans le discours de l'ingénieur P. Petit, joint à ce plan, sur *l'Antiquité, la grandeur, les richesses, le gouvernement... etc., de la ville de Paris* (2), je trouve les observations suivantes :

« Pour les hostels de Condé, de Soissons, de Vendosme, « de Nemours, de Lorraine, de Guise, de Chevreuse, d'An- « goulême, et autres princes, ducs, maréchaux de France et « grands seigneurs, qui ont leurs logemens dans la ville ; on « n'auroit jamais fini si on les vouloit décrire par le menu, « aussi bien que la grandeur et beauté de la place Royale « commencée à bastir l'an 1604 ; de laquelle on peut dire « seulement qu'en tout le reste du monde il n'y a point tant « de maisons ensemble de mesme symétrie aussi riches au « dehors et par le dedans, que celles qui la composent, n'y « ayant que des financiers ou des grands seigneurs qui l'ha- « bitent ; dont les belles tapisseries, les ameublemens de ve- « lours, les brocatels et autres précieuses estoffes de soie, « d'or et de broderie, les grands miroirs, meubles précieux, « peintures et dorures des chambres, alcôves et cabinets, « surpassent toute la magnificence des anciennes maisons « royales, comme sont aussi plusieurs hostels de grands sei- « gneurs et personnes de condition marquée dans ceste « carte. »

On voit que la réputation des hôtels et des maisons remarquables de Paris au dix-septième siècle, tout aussi bien

(1) Voir au second mémoire.

(2) Ce discours, qui est joint à quelques exemplaires du plan original, a été réimprimé à la suite de la notice que j'ai publiée sur ce plan pour la Société des Bibliophiles français.

qu'aux deux siècles précédents, était grande et justement méritée. C'est pourquoi Sauval a fait preuve d'intelligence et de goût en consacrant une partie notable de son livre à ce sujet, qu'il a traité du reste d'une manière très-originale et tout à fait remarquable.

Les autres parties de notre manuscrit, qui ne concernent pas les hôtels et maisons remarquables de Paris, sont aussi des plus curieuses. On trouve, par exemple, un discours entièrement inédit sur l'église Saint-Jacques de la Boucherie, discours qui ne ressemble guère aux deux pages publiées par les éditeurs (t. I, p. 360) sur le même sujet. Ce discours très-remarquable nous donne toute la pensée de Sauval à propos des églises de Paris. Il avait sans doute le projet de consacrer à chacune de ces principales églises un discours séparé qui en aurait fait connaître les curiosités et les principales richesses. Pour un travail aussi long, il est facile de comprendre que le temps ait pu lui faire défaut. Même après l'ouvrage étendu et complet que l'abbé Vilain a publié sur l'église Saint-Jacques de la Boucherie, même après les recherches toutes modernes sur la tour de l'église Saint-Jaques, seule restée debout, le discours de Sauval est rempli de détails pleins d'intérêt, inconnus jusqu'à ce jour.

Quant au discours sur la tombe Isoire, c'est un intérêt d'un tout autre genre qui s'y rattache, et qu'il est bon de signaler. Ce récit tient aux légendes héroïques et fabuleuses qui ont trait à l'histoire de Paris; légendes toujours fort amusantes et qui mériteraient d'avoir leur historien. Sauval n'a pas souvent abordé ce sujet : il appartenait à une société beaucoup trop avancée dans le doute, pour s'y complaire. A cet égard on trouve plus de matériaux dans Corrozet et même dans le bénédictin du Breul.

§ III.

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris renferme deux volumes provenant de la collection

Baluze, dans lesquels on trouve des parties très-importantes du travail original de Sauval.

Le premier est un grand in-folio, coté 212, qui contient des pièces copiées sur différents sujets; les cinquante-neuf premiers feuillets sont étrangers à l'histoire de Paris. Au folio 60 r° commence un travail étendu dont voici le titre :

L'Histoire des juifs de Paris. — Discours xx. — *A monsieur Patru, advocat à la cour du Parlement.* C'est une histoire détaillée des juifs en France, dont la majeure partie a été insérée dans l'édition du Sauval imprimée en 1724 (1), toujours avec des remaniements des plus maladroits et pour le fond et pour la forme. Il est juste de remarquer cependant que les détails curieux donnés par Sauval sur les juiveries et les synagogues ont été conservés par les éditeurs de 1724. Quoi qu'il en soit, ces éditeurs ont supprimé les deux premiers feuillets du début, sans faire mention que le discours était adressé à M. Patru, ce qui a son importance. Le discours n'est pas écrit par Sauval lui-même, mais il est rempli de corrections et d'additions nombreuses de sa main, qui prouvent qu'il considérait cette copie comme étant sa rédaction définitive. Après le texte de ce discours qui se termine au folio 90 r°, on trouve une série très-étendue de notices, de notes écrites sur des papiers de tout format et par des mains différentes, qui sont évidemment les matériaux longuement élaborés dont l'auteur a fait usage pour rédiger son discours. Parmi ces notes on trouve des indications très-curieuses. Je signalerai entre autres, du folio 144 au folio 156, une série d'épitaphes (texte hébreu avec traduction latine) de tous les juifs morts à Paris depuis les temps reculés; épitaphes qui avaient été trouvées en des maisons particulières dont les propriétaires sont indiqués. J'y ai remarqué les noms de MM. Doujat, Mareschal, Brissonet, et le nom de Mme de Vins. Au folio 150 r°, au bas de six épitaphes en hébreu, dont une seulement traduite en latin, Sauval a écrit

(1) T. II, p. 509 à 532.

de sa main la note suivante, qui est curieuse, note qu'il a copiée dans un ouvrage bien connu de Geoffroy Tory, écrit avant 1550 : « J'ai veu une grande pierre en l'hostel de « Fescamp situé en l'Université de Paris, où sont gravées « maintes bonnes lettres hébraïques. Pareillement j'en ay « veu deux autres pierres, aussi gravées en hébreu, qui sont « en la muraille de la cour de la maison où pend l'en- « seigne des trois boittes, assise en la rue de la Harpe, droit « devant le bout de la rue du Foin. J'en ai veu aussy une « autre près les Cordeliers, qui fut trouvée en la place où est « de présent édifiée une maison neuve qui est entre la porte « de l'Université pour sortir à Saint Germain des Prez et les « dits Cordeliers ; et de présent y est encore à demi escripte « pour autant qu'on l'a retaillée. Et la fait-on servir soubz « un esgoust. Je ne doubte pas que n'y en aye beaucoup « d'autres semblables que je ne puis avoir veues qui sont en « maisons par cy par là encores mussées en terre. » (Folio 12 du Champ-fleury de Geoffroy Tory.) (1)

Les notes et pièces justificatives relatives aux juifs se terminent au folio 169. — A partir du folio 170, les notes écrites soit de la main de Sauval, soit par des mains différentes, ont rapport : 1° aux voitures particulières ou même aux fiacres ; 2° aux discours sur le mal de Naples et sur l'histoire amoureuse et la chronique scandaleuse de Paris dont nous parlerons plus loin (2). Du folio 228 au folio 328, le manuscrit se termine par des extraits d'ouvrages étrangers à l'histoire de Paris.

Le second volume, aussi in-folio et coté Baluze 213, a encore plus d'importance que celui qui précède. D'abord il est écrit presque tout entier de la main de Sauval, ensuite il renferme plusieurs discours sur des matières très-diverses. Presque tous même peuvent être considérés comme inédits,

(1) Champ-fleury, auquel est contenu à escience de la deue et vraye proportion des lettres attiques..., etc., etc.; édition petit in-8°.

(2) Voir le quatrième paragraphe.



tant les éditeurs de 1724 en ont fait un mauvais usage, ou plutôt ces éditeurs n'ont pas connu ce manuscrit.

Voici l'analyse succincte des matières comprises dans ce volume; nous reviendrons après sur les points les plus saillants :

1°. F° 1 r°. — CHRONIQUE AMOUREUSE DE LA COUR. — C'est l'ouvrage connu plus généralement sous le titre : *Amours des rois de France*, dont la majeure partie a été publiée en 1724 avec une pagination séparée, et que l'on trouve soit à la fin, soit au commencement d'un des trois volumes in-folio (1).

2°. F° 28 r°. — DES CHARRETTES, DES COCHES, DES CARROSSES, DES CHAISES ET AUTRES VOITURES. — *A M. Ménage.* —

3°. F° 31 r°. — DU MAL DE NAPLES. — *Discours à monsieur...* — En marge, un mot plus cru, et qui n'est pas admis dans le langage; une indication nous apprend que ce discours doit être placé après le F° 27 v°.

4°. F° 40 r°. — *Janv.* 1665. — FAUSSES TRADITIONS ET DES SUPERSTITIONS.

5°. F° 49 r°. — DES DÉVOTIONS, DES RELIQUES ET DES MIRACLES. — F° 53 r°. — DES PRODIGES. — F° 54 v°. — DES PRODIGES ET DES MONSTRES. — F° 61 v°. — DES MONSTRES. — F° 65 v°. — DES PEINTURES ET DES TAPISSERIES RIDICULES.

6°. F° 74 r°. — DES PROVERBES ET DES QUOLIBETS PROPRES A PARIS ET AUX ENVIRONS.

7°. F° 84 r°. — DES SIX CORPS DES MARCHANDS.

8°. F° 87 r°. — Pièce imprimée en gothiques de 4 f^{es} petit in-8° sign. F. II. relative au fief de la Bretonnerie, datée de 1302. — C'est un extrait.

9°. F° 91 r°. — PREUVES DES SUPERSTITIONS ET DES FAUSSES TRADITIONS.

10°. F° 103 r°. — DES FIEFS DE PARIS.

11°. F° 109 r°. — DES DIVERS GENRES DE SUPPLICE USITÉS A PARIS.

(1) Voir plus loin, au quatrième paragraphe de cette troisième partie.

12°. F° 111 v°. — Des fontaines publiques de Paris, des sources et des eaux minérales des environs de Paris (1).

13°. F° 127 r°. — L'histoire de Paris par le sieur Sauval. — Ce sont deux feuillets in-f° pliés, qui contiennent le plan définitif adopté par Sauval, plan tout à fait différent de celui qui fut suivi par les éditeurs de 1724.

L'HISTOIRE DE PARIS PAR LE Sr SAUVAL.

LIVRE I.

(1) Ce discours, comme on l'a vu précédemment, est annoncé dans le manuscrit Monmerqué; mais, ainsi que je l'ai signalé, il n'a pas été compris dans le volume.

LIVRE II.

LIVRE III.

LIVRE IV.

LIVRE V.

Ce prospectus est pour nous d'une grande importance : il fait connaître toute la pensée de Sauval, pensée que le temps et une mort prématurée ne lui ont pas permis de mettre à exécution. Ce plan, je le crois bien, est celui que Sauval a dû présenter à la chambre syndicale en 1654 pour obtenir le privilége qu'il paraît avoir eu encore beaucoup d'années, puisque nous avons à peu près établi dans le premier mémoire qu'il a dû cesser de vivre de 1671 à 1673, au mois de juillet (1). Il ne faut pas s'imaginer que l'on retrouvera, dans aucun des manuscrits que Sauval nous a laissés, tous les discours annoncés dans le prospectus précédent. Je ne crois pas que Sauval ait jamais pu trouver le temps de rédiger plusieurs de ces discours que nous devons regretter. Il modifiait sans cesse, et le plan de son livre, et le titre qu'il voulait lui donner. Malgré tout, ce prospectus, je le répète, est des plus intéressants; voilà pourquoi nous l'avons reproduit en entier sans tenir compte des nombreuses répétitions qu'il contient.

LE ROUX DE LINCY.

(1) Voir au premier Mémoire.

(*La suite à un prochain numéro*).

C. LEDOUX

ÉCRIVAIN FRANÇAIS COMPLÉTEMENT OUBLIÉ.

Les dictionnaires biographiques et les bibliographes ont, nous le croyons du moins, passé sous silence Catherin Ledoux, qui écrivit sous le nom de Catharinus Dulcis, et qui, né en Savoie en 1540, mourut dans un âge fort avancé à Marbourg en 1626. Pressé par un désir ardent de voir du pays, de courir les aventures, il parcourut la Palestine et la Syrie, il visita l'Italie entière, la France, l'Angleterre, le Danemark, la Suisse et la Pologne, à une époque où de pareils voyages étaient extrêmement pénibles ; il finit par s'arrêter en Allemagne, et il exerça d'abord à Cassel, au *collegium Mauritianum*, ensuite à Marbourg, les fonctions de professeur de langues étrangères. Peu de temps avant sa mort, il fit paraître un petit écrit : *Curriculum vitæ* (Marpurgi, 1624, in-12), dans lequel il donne quelques détails, trop écourtés, sur sa vie et sur ses pérégrinations ; en 1605, il avait fait imprimer à Francfort une grammaire italienne, intitulée *Schola italica*, à la fin de laquelle on trouve un fragment composé de quatre pages à deux colonnes, intitulé : *Li nomi et cognomi di tutte le provincie e città di Europa.* Cette composition débute ainsi :

Boriosi son gl' Inglesi,
Son furiosi li Francesi,
Popolosi li Alemani,
Son astuti li Spagnuoli,
E li Ungari son crudeli ;
I destrutti son Schiavoni,
I dispersi son li Hebrei,
E gli Turchi infideli,
Mala fede son di Mori.....

Il serait surperflu de continuer cette énumération qui n'a point besoin d'être traduite et qui s'applique surtout à l'Italie; elle a été récemment reproduite dans une publication périodique allemande fort intéressante pour l'histoire de notre ancienne littérature, mais qui est peu répandue en France, (*Jahrbuch für romanische und englische Litteratur*, Leipzig, F. A. Brockaus (1), et c'est à cette source que nous empruntons l'indication de deux autres compositions de Ledoux : *Tobie*, tragi-comédie en français, *Cassel*, 1604, in-12, et une traduction en prose française de l'*Aminte* du Tasse, *Marbourg*, 1618, in-12. Nous avons inutilement cherché ces deux volumes (certainement rares en France) dans le catalogue de la vaste collection dramatique de M. de Soleinne, et le *Manuel du libraire* est, ce nous semble, muet à leur égard.

Ajoutons qu'il se rencontre aussi quelques indications rapides au sujet de Catharinus Dulcis dans deux écrivains que nous n'avons point eu l'occasion de rencontrer : Dilichius; *De urbe et academia Marpurgensi*, publié en 1866 par le professeur Cæsar comme programme du cours d'hiver à Marbourg; Strieder, *Essai d'une histoire des savants de la Hesse* (en allemand), Gœttingen, 1783, tom. III, pag. 243. Notre but était seulement de rappeler l'existence, bien oubliée, d'un auteur français qui méritait bien les honneurs de quelques lignes dans ces biographies *universelles* ou *générales* où se rencontrent, en dépit de leur titre, d'innombrables lacunes.

B.

(1) Le premier cahier du neuvième volume (1869) renferme, entre autres morceaux, une notice de M. Paul Meyer sur le roman de *Tristan de Nanteuil*, une autre notice sur un manuscrit de l'Escurial qui contient deux anciens poëmes français, *le Chevalier de la Charrette* et *Fierabras;* deux comptes rendus : l'un de M. Karl Bartsch, sur l'édition donnée par M. Michelant, en 1867, de *Blancandin et l'orgueilleux d'amour;* l'autre, sur la seconde édition de *la Grammaire* (en allemand) *de la langue romane*, par F. Diez.

PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS.

Vente de la bibliothèque de M. Félix Slade, à Londres (du 3 au 8 août 1868) (*MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge auctionners*). — Cette bibliothèque contenait un certain nombre d'ouvrages français, de livres imprimés sur vélin, de volumes ornés de figures et généralement en beaux exemplaires, revêtus de riches reliures faites par les bons relieurs de Paris et de Londres. La vente a produit 143,000 fr. Voici les prix des principaux acticles :

5. Les Fables d'Ésope. 1763; 2 vol. in-12, mar. rouge aux armes de la comtesse d'Artois. — 162 fr., à M. Tross, libraire de Paris.
23. Les Métamorphoses de l'Ane d'or d'Apulée. *Paris*, 1648; 2 tom. en un vol. in-12, maroq. bleu Derome. — 162 fr., à M. Davis.
42. History and antiquities of the county of Surrey, by J. Aubrey. 1719; 5 vol. in-12, veau fauve. — 730 fr., à M. Ellis, libraire à Londres.
52. Le Peintre graveur de Bartsch. 21 vol. d.-rel. mar. — 405 fr., à M. Quaritsch, libraire.
63. Sentiments que doit avoir un homme de bien, par l'abbé de Bellegarde. 1704; in-12, mar. rouge (*aux armes de madame de Maintenon*). — 185 fr., à M. Bachelin-Deflorenne, libraire à Paris.
69. Bewick. History of British birds. 1797-1821; 2 vol. in-12, maroquin vert. — 665 fr., à M. Toowey, libraire.
82. Œuvres de Boileau Despréaux, notes de Saint-Marc. *Paris*, 1747; 5 vol. in-8, mar. vert, fil tr. dor., reliure de Derome le jeune. — 700 fr., à M. Bachelin-Deflorenne.
91. Œuvres de Brantôme. *La Haye*, 1740; 15 vol. petit in-12, mar. vert, par Padeloup. — 390 fr., à M. Boone.

94. Mémoires de Loménie de Brienne. 1719; 3 vol. in-12, mar. rouge Derome. — 135 fr., à M. Boone.

108. Burnet. History of the reformation of the Church of England. 1816; 12 vol. in-12, cuir de Russie, reliure de Bedford. — 715 fr., à M. Toovey.

111. Carte géographique de la Cour, par Bussy-Rabutin. 1668; petit in-12, mar. olive Derome. — 118 fr.

123. Leandro degli Alberti. Della deca prima delle Historie di Bologna (lib. I-V et VII-IX). 1541; pet. in-8, mar. rouge, à la reliure et à la devise de Demetrio Canevari. — 930 fr.

143. Hans Sebald Beham. Biblicæ historiæ picturis effigiatæ; petit in-4 vél. — 240 fr.

146. Berni. Orlando innamorato. 1545; in-4, mar. olive, de Capé. 275 fr. — M. Pickering, libraire.

147. Blondel. De la Distribution des maisons de plaisance. *Paris*, 1737; 2 vol. in-4, maroq. bleu, reliure dite de Padeloup. — 400 fr., à M. Bachelin-Deflorenne.

150. Bocchius. Symbolicarum quæstionum libri quinque. *Bononiæ*, 1555; in-4, maroquin brun, reliure de Chambolle. — 150 fr., à M. Ellis.

169. Bartoli. Recueil des peintures antiques; in-fol. relié en mar. bleu, par Padeloup. — Exemplaire supérieurement colorié. — 735 fr., à M. Quaritsch.

171. Bayle. Dictionnaire historique et critique; 1720; 4 vol. in-fol. mar. rouge, par Padeloup. — 365 fr., à M. Toowey.

173. Bergomensis. Opus de claris selectisque mulieribus. *Ferrariæ*, 1497; in-fol. maroquin brun, reliure de Capé. — 390 fr., à M. Ellis.

174. Biblia Pauperum; manuscrit fac-simile de cette précieuse production xylographique, relié par Derome. — 520 fr., à M. Tross.

176. Bible en françoys. *Paris, Nicolas Cousteau*, 1541; 2 tom. en un vol. in-fol. goth., mar. brun, reliure de Capé. — 510 fr., à M. Quaritsch.

185. Brogniart et Riocreux. Description du Musée céramique de la manufacture de Sèvres; 2 tom. en 1 vol. in-fol. maroq. citron, reliure de Bedford. — 435 fr.

202. Les Cent Nouvelles. *Cologne*, 1701; 2 vol. in-12, maroq. vert Derome. — 265 fr., à M. Boone.

203. Histoire de don Quichotte (traduction de Filleau de Saint-Martin). *Amsterd.*, 1768; 8 vol. in-12, mar. vert Derome jeune. 375 fr., à M. Boone.

216. Ciceronis epistolæ ad Brutum...... *Venetiis, Aldi*, 1540; exempl. en grand papier, relié en maroq. brun par Capé. — 1,115 fr., à M. Pickering.

233. W. Congreve works. *Birmingham*, 1761; 3 vol. maroq. rouge Derome. — 365 fr., à M. Nattali, libraire.

234. Cornazano; de Re militari. 1536; in-8, reliure italienne du seizième siècle portant les armoiries de Paul Orsini, en maroq. olive et avec compartiments de couleur. — 340 fr., à M. Pickering.

239. OEuvres complètes de Crébillon. *Paris*, 1785; 3 vol. in-8, papier de Hollande avec portraits de Ficquet ajoutés, reliés en maroquin par Bradel, de la bibliothèque de Renouard. — 250 fr., à M. Bachelin-Deflorenne.

247. Abrégé de la Vie des plus fameux peintres, par Dargenville. *Paris*, 1762; 4 vol. in-8, mar. rouge, aux armes de la comtesse d'Artois. — 400 fr., à M. Bachelin-Deflorenne.

259. Contes ou Nouvelles Récréations et joyeux devis de Bonaventure Desperiers. 3 vol. pet. in-12, mar. vert reliés par Derome. — 265 fr., à M. Boone.

261. Œuvres de Destouches. 1755; 5 vol. in-12, maroq. vert Derome. — 140 fr.

262. Dibdin. Bibliographical Decameron; 3 vol. grand papier, reliés en maroq. rouge. — 1,740 fr., à M. Boone.

276. Fables de Dorat, 1773; maroq. rouge. — 225 fr.

282. Mémoires de Martin et Guill. du Bellay. *Paris*, 1753; 7 vol. in-12, mar. rouge. — 185 fr., à M. Bachelin-Deflorenne.

283. Armorial de Dubuisson. *Paris*, 1757; 2 vol. in-12, maroq. rouge, aux armes de Turgot. — 800 fr., au même.

335. Daretis historia de Excidio Troie, 1518; in-4, maroq. rouge, comp. riche reliure de Lortic, doublée de maroquin citron. — 590 fr., à M. Pickering.

367. Mémoires de Comines. *Paris, Imprimerie royale*, 1649; in-fol. mar. rouge. — 165 fr.

372. Dante Alighieri; imprimé à Bressa, 1487; in-fol. mar. brun, relié par Bedford. — 1,475 fr.

379. Du Sommerard. Les Arts au moyen âge, 1838-1846; 4 vol.

in-fol. et 4 in 8, reliés en maroquin avec dentelles, superbe reliure de Bedford. — 2,325 fr., à M. Quaritsh.

383. Regum Francorum imagines. *Lyon*, *Arnoullet*, 1554; in-8, maroq. olive à comp. — Ce volume avait appartenu à Charles Nodier; il avait été vendu 400 fr. à la vente Debure en 1853, il a été adjugé cette fois à 900 fr.

431. Heures à l'usaige de Tournay. *Paris*, *Pigouchet*, 1502; in-8, mar. olive avec ornements, reliure ancienne; imprimé sur vélin. — 1,265 fr.

518. Heures à l'usage de Rome. *Simon Vostre*, 1498; imprimé sur vélin, reliure de Bedford. — 340 fr.

520. Heures à l'usage de Paris. *Thielman Kerver*, 1522; in-8, maroq. olive *sur papier*. — 625 fr.

522. Les Simulacres de la mort, par Hans Holbein. *Lyon*, 1538; in-4, mar. rouge, reliure de Capé. — 575 fr.

523. Le même livre, édition latine, relié en maroquin olive. — 590 fr.

530. Horæ virginis Mariæ secundum usum Romanum. *Kerver*, 1501; in-4, imprimé sur vélin, maroq. à compart. — 1,050 fr., à M. Lawrence.

531. Horæ in laudem beatissime virginis Mariæ. *Paris*, 1527; figures de Geof. Tory, maroq. à comp., reliure ancienne restaurée. — 890 fr.

575. Contes de la Fontaine, édition des fermiers généraux. 2 vol. maroq. bleu, reliure de Bradel. — Très-bel exemplaire pour les épreuves. — 820 fr., à M. Quaritsch.

577. Fables de la Fontaine. *Didot*, 1787; 6 vol. in-8, fig. de Simon et Coiny, reliés en maroq. bleu par Derome. — 265 fr., à M. Bachelin-Deflorenne.

590. Journal des règnes de Henri III et Henri IV, par Pierre de l'Estoile; 9 vol. in-12, veau fauve par Derome. — 230 fr., à M. Toowey.

601. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé. *Paris*, 1718; in-12, mar. rouge, reliure de Derome. — 260 fr., à M. Pickering.

613. Lettres et Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon, publ. par la Beaumelle, 15 tom. en 8 vol. in-12, mar. vert Derome. — 430 fr., à M. Bachelin-Deflorenne.

620. L'Heptaméron de la reine de Navarre. 1780-1781; 3 vol.

in-8, maroq. rouge, fig. de Freidenberg. — 375 fr., à M. Quaritsch.

621. Contes de Marguerite de Valois. *Amsterd.*, 1708; 2 vol. in-12, mar. rouge. — Exempl. Nodier. — 300 fr.

624. Contes moraux de Marmontel. 1765; 3 vol. in-8, mar. rouge, reliés par Padeloup. — 265 fr.

701. Livre artificieux pour tailleurs d'images. *Anvers*, 1560; in-4 vél. — 210 fr.

736. Fables choisies, mises en vers par J. de la Fontaine. *Paris*, 1755-1759; 4 vol. grand in-fol., mar. rouge dent., reliure de Padeloup, figures d'Oudry. — 1,225 fr., à M. Bachelin-Deflorenne.

754. Missale Romanum. *Venetiis*, *Ant. de Zanchis*, 1505; in-folio mar. à compart., magnifique reliure du seizième siècle avec les armes peintes du cardinal Gonzaga. — 1,325 fr., au même.

788. Mémoires de la régence du duc d'Orléans, par le chevalier de Piossens. 1729; 3 vol. in-12, mar. vert, reliure de Derome. — 120 fr.

790. OEuvres de Piron, publ. par Rigoley de Juvigny. 7 vol. mar. rouge, par Padeloup. — 260 fr.

824. Mémoires du cardinal de Retz. *Amst.*, 1731; 7 vol. in-12 mar. rouge, reliés par Padeloup. — 635 fr., à M. Boone.

839. Mémoires du duc de Rohan. *Elzevir*. 1646; petit in-12 mar. bleu, par Padeloup. — 225 fr., à M. Boone.

848. (Julie, ou la Nouvelle Héloïse), lettres de deux amans, par Jean-Jacques Rousseau. *Amst.*, 1761; 6 vol. in-12 mar. rouge; exempl. de Jean-Jacques Rousseau. — 520 fr., à M. Boone.

852. Royaumont. Histoire du Vieux et du Nouveau Testament. *Bruxelles*, 1691; 2 tom. en un vol. in-12, mar. bleu, aux armes de madame de Pompadour. — 300 fr., à M. Boone.

865. OEuvres du philosophe Sans-Souci. 1752; 3 vol. in-12, maroq. rouge, aux armes de madame de Pompadour. — 225 fr., à M. Tross.

908. OEuvres de Rabelais, avec des remarques par le Duchat, et figures de Bernard Picart. 1741; 3 vol. in-4, maroq. rouge. — 520 fr., à M. Bachelin-Deflorenne.

917. Histoire ancienne par Rollin. *Paris*, 1740; 6 vol. in-4, mar. rouge, reliés par Padeloup. — 275 fr.

917. Les Hommes illustres de Perrault. *Paris*, 1696-1700; in-fol. mar. rouge, dentelle Derome. — 1,320 fr.

933. Pluvinel. Instructions en l'exercice de monter à cheval. 1625; in-folio, maroq. olive, reliure de Padeloup. — 620 fr., à M. Tross.

934. Poliphili Hypnerotomachia. *Venetiis*, *Aldus*, 1499; in-folio bien conservé en veau. — 580 fr., à M. Quaritsch.

946. Le Roman de la Rose, édition de Jehan Petit, vers 1520; in-fol. goth., mar. rouge, fil., comp. doublé de maroq. Très-riche reliure de Lortic. — 1,600 fr., à M. Pickering.

1095. Vasari. Vite de' più excellenti pittori, scultori et architettori. *Fiorenza, Giunti*, 1568; 3 tom. en 2 vol., mar. rouge, aux armes de De Thou. — 825 fr., à M. Quaritsch.

1100. Enea Vico. Le imagini..... *Venetia*, *Aldo*, 1548; in-4, reliure à comp., avec le nom et la devise de Grolier. — 2,775 fr., à M. Boone.

1104. Vita de la preciosa vergine Maria..... *Milano*, 1499; in-fol., mar. citr., à compart. doublé de maroq. Superbe reliure dorée par Lemonnier et du cabinet de Girardot de Préfont. — 1,950, à M. Pickering.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

RECHERCHES SUR MOLIÈRE ET SUR SA FAMILLE, par Eud. Soulié. *Paris*, *Hachette et Cie*, in-8.

Les exégèses relatives à Molière ne datent guère que du dix-neuvième siècle. Jusque-là son œuvre fut l'objet à peu près exclusif d'appréciations générales, le plus souvent superficielles, comme celles de Chamfort et de la Harpe. De sa vie on ne connut presque

rien : la préface de l'édition de 1682, rédigée par son camarade Lagrange et Vinot son ami, est muette sur beaucoup de points. Plus tard, en 1705, vint la biographie de Grimarest, remplie de faits douteux et d'erreurs, quoique écrite sous les yeux de Baron, et présentant d'ailleurs de nombreuses lacunes. Les écrivains du dix-huitième siècle vécurent sur cet ouvrage, l'un copiant l'autre, parfois même copiant mal, à commencer par Voltaire. C'est à notre époque d'analyse qu'il était réservé de découvrir, de comparer les documents qui concernent le grand comique, et d'en dégager souvent une inconnue : besogne difficile, où le succès a couronné lentement la patience des biographes. Les recherches de Beffara dans les actes de l'état civil n'ont abouti qu'à rectifier une date et une erreur topographique; celles des écrivains postérieurs se sont complétées ou réfutées mutuellement, mais sans se baser sur des faits nouveaux. M. Eud. Soulié eut, il y a quelque temps, l'heureuse idée de fouiller les archives des notaires de Paris, successeurs des anciens tabellions. Il lui fallait un point de départ : il prend la date la plus récente de l'histoire de Molière, celle de la mort de madame de Montaland, sa fille, que lui fournissaient des actes de propriété; une pièce le renvoie à une autre, et le filon qu'il exploite lui donne enfin soixante-cinq documents. Quelques-uns sont considérables, tous ont de l'importance.

Leur ensemble révèle dans l'homme, et par contre-coup dans l'auteur, une des plus belles natures de son époque. Car il existe une étroite corrélation entre le caractère d'un homme et ses ouvrages, quand ils ont une portée aussi générale que ceux de Molière. Ce n'est que chez les talents secondaires que cela est difficile à vérifier : les œuvres d'un Cellini ou d'un Kotzebüe sont d'imagination pure ou de rhétorique; si la passion s'y montre, elle porte la marque aveugle du tempérament et ne trouve point d'écho dans l'âme, parce que l'âme ne l'a point inspirée. Il ne faut donc pas croire à l'indifférence des détails biographiques pour l'intelligence plus parfaite de l'œuvre. Rien n'est plus vrai pour le grand Poquelin, dont bien des caractères sont restés dans une pénombre qui laissait la critique indécise. Voyez dans le livre de M. Soulié ces types s'éclairer, par réfraction, d'une lumière nouvelle; de l'héroïque probité de l'homme, on est, à chaque instant, obligé de conclure à l'inanité des accusations portées contre certaines intentions morales de ses drames.

A travers la banalité d'actes notariés, on retrouve l'enfance de Molière, au sein de la maison maternelle restituée meuble par meuble, dans cette vieille rue des Vieilles-Étuves (rue Sauval maintenant, la rue où est né Molière! pourquoi pas le nom d'un garçon de bureau de l'hôtel de ville?); on admire, et non plus sur la foi des récits légendaires, sa générosité avec ses amis, son dévouement pour ses camarades et la délicatesse de sa piété filiale. Une des pièces les plus curieuses est l'inventaire en 61 pages fait à sa mort : il nous fait assister à sa vie intime, nous initie à ses mœurs, à ses habitudes. Entre autres indications, on y trouve le catalogue, abrégé malheureusement, de sa bibliothèque, et le détail, rôle par rôle, de sa garde-robe théâtrale : renseignements précieux pour la Comédie française.

Ce livre, tout à l'avantage de Molière, est d'une sévérité accablante pour sa femme. Jusqu'à présent, l'histoire n'indiquait en elle qu'une coquette dissolue; les nouveaux documents l'accusent d'avoir volé sa fille au profit d'un amant.

M. Eud. Soulié ne s'est pas borné à donner copie des actes, il emploie une partie du volume à tirer les déductions. C'est un travail fait avec logique, qui rectifie des erreurs accréditées, condense et élucide l'intérêt des découvertes. Il est un point cependant où les assertions de l'auteur nous semblent absolues: c'est lorsque, de la renonciation de Marie Hervé et du contrat de mariage de Molière, il conclut qu'Armande, sa femme, était sœur et non fille de Madeleine Béjart; c'est trancher la question un peu vite. Quant à nous, même après la découverte de ces pièces, nous persistons dans le scepticisme de Bazin, non que nous soyons de ceux qui soupçonnent Molière d'avoir épousé sa fille, — il n'est personne, je pense, qui partage encore cette opinion ridicule; — mais, selon nous, Armande, sans être fille de Molière et de Madeleine, pourrait l'être de cette dernière et d'un autre de ses amants, M. de Modène probablement, qui, marié, n'avait garde d'avouer une paternité excentrique. La *petite non baptisée* dont parle le premier des actes précités, fille de Marie Hervé et de Joseph Béjart, peut d'abord n'être pas Armande; la naissance de celle-ci peut avoir été assumée par Marie Hervé pour cacher une faute de sa fille et régulariser la position d'une enfant, sans coup férir, le père officiel étant mort. C'est pourquoi la découverte de l'acte de naissance d'Armande, espérée par les biographes spéciaux comme une solu-

tion définitive, n'en serait pas une à nos yeux. Remarquons néanmoins que toutes les recherches n'ont point abouti à le retrouver. Quant à la déclaration formelle de Marie Hervé au contrat de Molière, si l'on admet ce qui précède, elle en est la conséquence, attendu que c'était surtout en vue d'un mariage que les précautions antérieures avaient dû être prises. Rien du reste n'était plus aisé que ces subterfuges : à cette époque, les registres de l'état civil se résumaient dans les registres des paroisses, et là on déclarait ce qu'on voulait.

La requête de Montfleury se basa sur des suppositions qui avaient du moins l'apparence pour elles (vingt-sept ans de distance entre deux sœurs!). Molière, qui voyait le roi tous les jours, se justifia évidemment du crime d'inceste, mais exhiba-t-il seulement l'acte de baptême (de naissance) de sa femme, ce qui fermait la bouche à tout le monde? Ce fait n'est rapporté nulle part et n'aurait pas manqué de l'être s'il fût arrivé; car il est remarquable qu'aucun des amis de Molière, Boileau, Chapelle, etc., n'a pris la parole dans cette affaire. Racine seul a écrit une phrase ambiguë, dont le sens d'ailleurs n'est point celui qu'on lui prête d'ordinaire : la traduction de : *Montfleury n'est point écouté à la cour*, n'est pas : *Montfleury, quoiqu'il ait probablement raison, ne sera pas écouté;* mais : *Montfleury n'est pas écouté; Molière, qui l'est, pourra se justifier*. Se justifier de quoi ? de l'accusation d'inceste, cela va sans dire; mais est-ce tout? Que Molière ait répondu verbalement qu'Armande était sœur de Madeleine, ce n'est pas douteux, puisque d'Allainval partage cette opinion; mais comment se fait-il que Grimarest, ami de Baron, avance le contraire? On voit que la question reste nuageuse.

Quoi qu'il en soit, Molière put fort bien avouer à Louis XIV, car il n'eût osé le tromper, qu'il avait épousé la fille de son ancienne maîtresse. Une fois l'inceste écarté, le roi, qui était lui-même à cette époque l'amant de sa belle-sœur, dut être coulant sur le reste, au point de servir de parrain au premier enfant et d'imposer de la sorte silence à toutes les imputations. Deux faits militent encore en faveur de notre raisonnement : la prédilection de Madeleine pour Armande, qu'elle avantage dans son testament, et la tenue sur les fonts par M. de Modène et par Madeleine du deuxième enfant de Molière.

A vrai dire, toutes ces hypothèses ne sont que des hypothèses,

mais elles valent bien celles de M. Soulié, qui, je le répète, quoique basées sur des actes authentiques, n'en sont pas moins fort discutables, vu l'intérêt et la facilité que pouvaient avoir les signataires des actes à y faire mettre ce que nous y lisons. Le seul tort de M. Soulié est d'avoir donné sa version pour une certitude; il se peut qu'elle soit la bonne, mais les pièces mêmes dont il l'appuie n'offrent pas de preuve irréfragable dans cette édition du *Masque de fer*.

Jules Bonnassies.

M. Drouyn de Lhuys et les corsaires français, par M. Pointel Saint-Servan.

On ne pouvait mettre sous le patronage d'un nom plus vertueux quelque chose d'aussi scabreux qu'un panégyrique des corsaires!

C'est principalement à titre de rareté bibliographique que nous signalons ce petit volume, tiré seulement à cent exemplaires, dont aucun n'a été mis dans le commerce. Il contient un résumé fort bien fait des plus beaux traits de courage, de patriotisme et même d'humanité, qu'offre l'histoire des corsaires français, depuis le troisième siècle jusqu'à la fin de l'Empire. Cette thèse est moins paradoxale qu'elle ne le paraît au premier abord, car il ne s'agit ici que des corsaires avec lettres de marque, variété relativement honnête du genre pirate.

Dans certaines circonstances, toutefois, il était facile de s'y tromper, surtout dans les guerres de l'Empire. A cette époque, le ministre de la marine avait défendu aux matelots de l'État de servir à bord des corsaires. Ceux-ci étaient par conséquent obligés de se former des équipages cosmopolites, qui ne brillaient pas précisément par la douceur ni par la moralité.

Sans partager tout à fait l'enthousiasme de M. Pointel pour la course, nous devons reconnaître que son ouvrage, puisé aux sources locales, contient beaucoup de renseignements curieux et trop peu connus.

Baron Ernouf.

HISTOIRE CIVILE DE L'ARMÉE, par M. A. Vitu. *Paris, Didier et Cie, éditeurs.*

Ce livre est le commencement d'un travail consciencieux sur un sujet difficile. Ainsi que l'indique son titre, l'auteur étudie successivement les conditions du service militaire avant l'établissement de la monarchie franke, puis sous chacune des trois races jusqu'à la permanence, qui ne date en droit que de Charles VII, mais avait commencé en fait à Charles V, par l'institution des compagnies d'ordonnance. L'historique de cette réforme militaire est la partie la plus intéressante de ce volume : il rectifie, d'après des textes authentiques, des erreurs admises de confiance par les historiens modernes les plus accrédités. Il cite notamment deux textes inédits, des 19 et 29 septembre 1438. Ce sont des lettres par lesquelles le roi donne avis à tous les baillis du royaume que, « de l'avis de plusieurs seigneurs de lignage royal et membres du grand conseil, il a décidé qu'une partie des gens de guerre seraient entretenus et logés aux frontières à l'encontre des ennemis, que dorénavant aucun d'eux ne vivrait plus sur le pays. » Dix jours après, il prescrivait des mesures vigoureuses pour l'exécution de ces mesures contre tous gens d'armes, « espieurs de chemins ». Malheureusement, les baillis qui recevaient ces ordres étaient souvent « espieurs de chemins » pour leur propre compte, notamment le fameux la Hire, bailli de Vermandois, auquel était adressé l'exemplaire des circulaires royales que M. Vitu a retrouvé aux archives de Reims.

M. Vitu a fait plus d'une découverte curieuse en remontant aux sources originales. Il s'est aperçu, par exemple, en consultant le texte du seul compte rendu qui existe des États de 1439 et de l'ordonnance de réforme militaire de la même année, que les historiens et compilateurs, à commencer par M. Henri Martin, avaient trouvé commode de transcrire l'analyse toute faite, mais peu fidèle, que leur fournissait la préface du tome XIII des *Ordonnances*. Ainsi ils ont répété, en se recopiant les uns les autres avec une touchante confiance, que la réforme militaire fut délibérée et votée par les États, ce qui est très-démocratique, mais parfaitement faux. Il est dit seulement que l'ordonnance de réforme a été rendue pour remédier aux excès et pilleries..... ainsi qu'il a été *remonstré* au roy par les gens des trois Estats, etc.

L'auteur nous promet un second volume, qui contiendra l'histoire de l'armée depuis Charles VII jusqu'à nos jours. On peut regretter qu'il n'ait traité qu'une des faces de son sujet, l'organisation administrative de l'armée, laissant absolument de côté la partie la plus pittoresque, la plus vivante, l'armement lui-même. C'est une idée assez bizarre que celle d'une histoire de l'armée exclusivement civile, et pas du tout militaire. Aussi cet ouvrage, tout estimable qu'il est, ne fera pas oublier l'ouvrage de Daniel sur la *Milice française*, — même en petit papier.

B[on] ERNOUF.

HISTOIRE DE LA SUÈDE SOUS LES PRINCES DE LA MAISON DE WASA (ÉRIC XIV, JEAN III, SIGISMOND), par M. de Flaux. *Paris*, *Rheinwald*, in-8 de 500 pages. 1868.

Le nouveau volume des études de M. de Flaux rejoint les deux périodes brillantes de l'histoire de la Suède, le règne de Gustave Wasa (déjà paru) et le règne de Gustave-Adolphe, qu'on nous promet. L'auteur, qui connaît la Suède en historien et en voyageur, a su donner un intérêt dramatique à ses événements et à ses luttes jusqu'ici peu connus des lecteurs français. Le règne d'Éric XIV, le plus mouvementé et le plus sombre de cette période, a par moment des lueurs, des épisodes poétiques à la Shakespare. On doit désirer vivement que M. de Flaux achève cette histoire pour laquelle il a des aptitudes particulières et précieuses.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Le théâtre fait ce qu'il peut : il se retourne et s'ingénie pour échapper à la tyrannie du coq-à-l'âne et du charivari. L'Odéon donne drame sur drame; l'autre jour la scène damnée de la féerie, le franc-alleu du *Pied de Mouton* et des *Pilules du Diable* essayait de se réhabiliter en se mettant en frais de littérature. La pièce était de George Sand, le met-

teur en scène était Paul Meurice, l'action héroïque, l'époque, la Révolution française; Mélingue, Mlle Thuillier, ont fait de leur mieux. Mais la galerie des *Titis*, cette fosse aux lions du boulevard, a trouvé que cela manquait de *cascades;* les feuilletons mêmes se sont fâchés. Les journaux de la révolution ont trouvé que les blancs n'étaient pas assez noirs; les légitimistes ont jugé que les bleus étaient trop séraphiques. Ainsi va la critique dramatique pour le moment. J'ai parlé quelquefois avec peu de respect de la féerie-exhibition. Mon sentiment est que c'est acheter trop cher les cinq minutes de plaisir que cause une belle décoration ou un changement à vue que de s'ennuyer cinq heures durant à des dialogues insipides et à des plaisanteries qui ont usé les rues. On m'objectait, comme raison extrême et sans réplique, les besoins de la caisse. Mais il paraît, il a paru au grand jour que ces inepties n'ont pas même l'avantage d'enrichir les directeurs qui s'y résignent, et qu'elles coûtent plus qu'elles ne rapportent. Que va-t-on faire alors? Que devenir avec la sottise, d'une part, l'indifférence, de l'autre, et la ruine, des deux côtés?

Le Théâtre-Français a fait cette semaine une œuvre méritoire. Il est allé chercher la comédie dans le portefeuille d'un véritable auteur comique. Le *Mercadet* de Balzac a enfin pris possession de cette scène glorieuse, d'où il avait été rebuté, dit-on, du vivant de son auteur. Tout le monde sait que la pièce remaniée et écourtée par un dramaturge expert fut jouée au Gymnase vers 1851, et y fut l'occasion d'un grand succès pour l'acteur Geoffroy, chargé du principal rôle, et qui en fit une création.

Les comédies de Balzac, œuvres de sa maturité, sont traitées dans une manière à part et tout à fait différente de sa méthode comme romancier. Autant, dans ses romans, Balzac explique, prépare, développe les causes avec une lenteur, une minutie qui souvent lui ont été reprochées; autant, dans ses ouvrages de théâtre, il se presse, il agit, coupant ses phrases et s'abstenant de tout développement litté-

raire. Peu de monologues, pas de tirades. Il avait inventé avant l'école actuelle la comédie *rapide* et le dialogue par entraînement, vif et preste comme un assaut d'escrime. Vautrin-drame avait bénéficié des renseignements donnés dans le *Père Goriot* : avec lui la connaissance était toute faite. Mercadet, qui se présentait d'emblée au théâtre, se révélait lui-même dès la première scène dans une explication avec son propriétaire. Encore cette explication a-t-elle paru faire double emploi à l'éditeur dramatique, qui l'a supprimée à la représentation ; et l'exposition est faite actuellement par un chœur de domestiques. *Mercadet* a inauguré au théâtre le répertoire des pièces sur l'argent, ou plutôt des pièces d'*affaires*. Ce côté des mœurs contemporaines avait déjà été touché dans l'admirable bouffonnerie de *Robert Macaire*, mais épisodiquement. La fameuse scène des actionnaires n'y occupait que la moitié d'un acte. D'ailleurs, le héros de cette épopée du bagne, assassin avant le lever du rideau, voleur avec effraction au premier acte et brigand au deuxième, était en dehors de toutes proportions humaines. Ce n'était pas un caractère ni un type, c'était un personnage fabuleux, légendaire, un Titan du crime, un Polyphême de l'escroquerie ; c'est la caricature d'un géant. Balzac, qui avait au plus haut degré le sentiment des réalités, ne voulait créer que les hommes. Quoi qu'on ait dit de son amour des monstres, il ne grossissait ses modèles que dans la proportion voulue par l'optique de l'art. Mercadet est donc un homme qui agit, raisonne ou déraisonne en homme, et dont les forces, dont les pensées n'excèdent en rien les conditions humaines. Comme homme, il ne dépasse pas même la mesure commune : ce n'est [illegible] héros, ni un [illegible]*mène*, ni un phare ; il n'est effrayan[illegible] bien, [illegible]al ; c'est l'homme moderne au[illegible] par [illegible] journaliers, toujours agité, [illegible] d[illegible] moyens, et dont le cerveau [illegible] de dang[illegible] multiples et [illegible]bition [illegible] rien d'héroïq[illegible]e, par[illegible]

que la fortune dans le temps où il est né donne la considération et le bonheur; parce que la richesse est l'aristocratie de son siècle; parce qu'il a l'orgueil du luxe et l'amour des jouissances qu'il procure; parce que de gros capitaux à manier sont un attrait pour son imagination active et mobile. Ce n'est essentiellement ni un homme d'esprit ni un homme de génie, c'est l'homme *intelligent*. Est-ce un honnête homme? Eh! eh! Pourtant on peut le croire en l'entendant s'écrier au dénoûment, avec un transport de joie : « Je suis riche, mais honnête! » Son honneur, il l'a mis en gage, il l'a jeté comme enjeu dans la partie à mort qu'il soutient contre la ruine et la misère. Mais au moment décisif, lorsqu'il entend, comme il dit, « sonner le glas de la faillite », il se donne autant de mal pour désabuser ses créanciers qu'il s'en est donné jusque-là pour les endormir. Ses créanciers l'appellent : « Brave homme! » Son propriétaire, à qui il doit six termes, veut le faire évader par une porte de derrière, quand arrivent les recors. Son agent de change s'écrie : « C'est le roi des hommes; il n'a jamais fait de mal à personne... qu'à ses actionnaires! » Il est bon père et bon mari. Sa femme est vertueuse et l'aime, et, bien qu'épouvantée de ses conceptions, ne cesse d'avoir foi en lui. Sa fille le respecte et est prête à se sacrifier pour lui à son commandement. Ses domestiques l'admirent et lui obéissent. Ses actionnaires, enfin, qu'il a tant promenés, s'attendrissent sur sa ruine et refusent de l'exécuter : « Ma foi! d'autres que nous le pendront! »

Bon pour le sentiment, dira-t-on, mais la conscience! Ah! la conscience, Mercadet n'en manque pas! Il a la conscience de sa force, de sa capacité, et la foi dans son succès. Il croit au succès, parce qu'il en a besoin; parce qu'il lui faut réussir absolument sous peine de tout perdre, crédit, confiance, honneur — la vie même! vaincre ou mourir! le résultat couvrira tout. Que lui importe quelques misérables dettes, s'il est sûr de les payer en vingt-quatre heures? Et il les payera, il n'en doute pas! il les payera, parce qu'il le t. Que lui importe les cris de ses actionnaires qu'il est

raire. Peu de monologues, pas de tirades. Il avait inventé avant l'école actuelle la comédie *rapide* et le dialogue par entraînement, vif et preste comme un assaut d'escrime. Vautrin-drame avait bénéficié des renseignements donnés dans le *Père Goriot* : avec lui la connaissance était toute faite. Mercadet, qui se présentait d'emblée au théâtre, se révélait lui-même dès la première scène dans une explication avec son propriétaire. Encore cette explication a-t-elle paru faire double emploi à l'éditeur dramatique, qui l'a supprimée à la représentation ; et l'exposition est faite actuellement par un chœur de domestiques. *Mercadet* a inauguré au théâtre le répertoire des pièces sur l'argent, ou plutôt des pièces d'*affaires*. Ce côté des mœurs contemporaines avait déjà été touché dans l'admirable bouffonnerie de *Robert Macaire*, mais épisodiquement. La fameuse scène des actionnaires n'y occupait que la moitié d'un acte. D'ailleurs, le héros de cette épopée du bagne, assassin avant le lever du rideau, voleur avec effraction au premier acte et brigand au deuxième, était en dehors de toutes proportions humaines. Ce n'était pas un caractère ni un type, c'était un personnage fabuleux, légendaire, un Titan du crime, un Polyphême de l'escroquerie ; c'est la caricature d'un géant. Balzac, qui avait au plus haut degré le sentiment des réalités, ne voulait créer que les hommes. Quoi qu'on ait dit de son amour des monstres, il ne grossissait ses modèles que dans la proportion voulue par l'optique de l'art. Mercadet est donc un homme qui agit, raisonne ou déraisonne en homme, et dont les forces, dont les pensées n'excèdent en rien les conditions humaines. Comme homme, il ne dépasse pas même la mesure commune : ce n'est ni un héros, ni un *phénomène*, ni un phare ; il n'est effrayant ni dans le bien, ni dans le mal ; c'est l'homme moderne aux sens aiguisés par les combats journaliers, toujours agité, toujours inquiet du but et des moyens, et dont le cerveau travaille sans cesse sous la menace de dangers multiples et incessamment renouvelés. Son ambition n'a rien d'héroïque ni de sublime. Il veut faire fortune, parce

que la fortune dans le temps où il est né donne la considération et le bonheur; parce que la richesse est l'aristocratie de son siècle; parce qu'il a l'orgueil du luxe et l'amour des jouissances qu'il procure; parce que de gros capitaux à manier sont un attrait pour son imagination active et mobile. Ce n'est essentiellement ni un homme d'esprit ni un homme de génie, c'est l'homme *intelligent*. Est-ce un honnête homme? Eh! eh! Pourtant on peut le croire en l'entendant s'écrier au dénoûment, avec un transport de joie : « Je suis riche, mais honnête! » Son honneur, il l'a mis en gage, il l'a jeté comme enjeu dans la partie à mort qu'il soutient contre la ruine et la misère. Mais au moment décisif, lorsqu'il entend, comme il dit, « sonner le glas de la faillite », il se donne autant de mal pour désabuser ses créanciers qu'il s'en est donné jusque-là pour les endormir. Ses créanciers l'appellent : « Brave homme! » Son propriétaire, à qui il doit six termes, veut le faire évader par une porte de derrière, quand arrivent les recors. Son agent de change s'écrie : « C'est le roi des hommes; il n'a jamais fait de mal à personne... qu'à ses actionnaires! » Il est bon père et bon mari. Sa femme est vertueuse et l'aime, et, bien qu'épouvantée de ses conceptions, ne cesse d'avoir foi en lui. Sa fille le respecte et est prête à se sacrifier pour lui à son commandement. Ses domestiques l'admirent et lui obéissent. Ses actionnaires, enfin, qu'il a tant promenés, s'attendrissent sur sa ruine et refusent de l'exécuter : « Ma foi! d'autres que nous le pendront! »

Bon pour le sentiment, dira-t-on, mais la conscience! Ah! la conscience, Mercadet n'en manque pas! Il a la conscience de sa force, de sa capacité, et la foi dans son succès. Il croit au succès, parce qu'il en a besoin; parce qu'il lui faut réussir absolument sous peine de tout perdre, crédit, confiance, honneur — la vie même! vaincre ou mourir! le résultat couvrira tout. Que lui importe quelques misérables dettes, s'il est sûr de les payer en vingt-quatre heures? Et il les payera, il n'en doute pas! il les payera, parce qu'il le faut. Que lui importe les cris de ses actionnaires qu'il est

certain de rembourser et d'enrichir? les lamentations de ses serviteurs, dont il fera la fortune? Que lui importe les soupçons dont il triomphera, le mépris dont il aura vengeance, des misères qui ne sont qu'accidentelles? N'a-t-il pas pour tout réparer son imagination féconde, son esprit alerte, son habileté, son savoir? Une promesse de payement prochain a ramené les fournisseurs à la maison; un vague espoir de gain a rendu les serviteurs dociles. Au-delà de ces nuages, Mercadet aperçoit le soleil resplendissant de la réhabilitation et de la prospérité. En attendant, Mercadet s'amuse : il joue avec ces acteurs qu'il connaît si bien. Il étudie sur ces visages ignobles les grimaces de la méfiance et de l'anxiété; il fait bondir ces cœurs avides, il pince ces nerfs toujours tendus par la vis de l'intérêt. Il a d'ailleurs sur la dette les opinions de Panurge, car il a lu Rabelais, et il récite gaiement à sa femme effrayée la fameuse théorie exposée, je crois, au troisième livre du *Pantagruel* : — « Qu'y a-t-il de déshono-« rant à devoir? Est-il un seul État en Europe qui n'ait ses « dettes? Quel est l'homme qui ne meurt pas insolvable en-« vers son père? il lui doit la vie et ne peut pas la lui rendre. « La terre fait constamment faillite au soleil. La vie, madame, « est un emprunt perpétuel, et n'emprunte pas qui veut! Ne « suis-je pas supérieur à mes créanciers? J'ai leur argent, « ils attendent le mien. Je ne leur demande rien, et ils m'im-« portunent! Un homme qui ne doit rien, mais personne « ne songe à lui, tandis que mes créanciers s'intéressent à « moi!.... Vous vous apitoyez sur mes créanciers, mais « sachez donc enfin que nous n'avons dû leur argent qu'à...

MADAME MERCADET.

« A leur confiance, monsieur!

MERCADET.

« A leur avidité! Le spéculateur et l'actionnaire se valent! « Tous les deux, ils veulent être riches en un instant. J'ai « rendu service à tous mes créanciers; tous croient tirer « encore quelque chose de moi. Je serais perdu sans la

« connaissance intime de leurs intérêts et de leurs passions :
« aussi joué-je à chacun sa comédie. »

Voilà l'homme ! méprisez-le, si vous voulez, en l'entendant chiffrer une dot fantastique à un jeune richard dont il veut faire l'époux de sa fille : assurément le tour n'est pas propre. Mais cette dot qu'il promet, qu'il n'a pas, il la *payera*. Elle est au compte de l'avenir, comme tous les comptes de la maison Mercadet. D'ailleurs le spéculateur est ici vaincu par ses propres artifices : celui qu'il a voulu enguirlander l'a enguirlandé lui-même. Le brillant M. de la Brive est un drôle perdu de dettes, qui s'est laissé éblouir par la fausse opulence du financier. Au reste la tromperie a été bien menée. Lui aussi, le jeune de la Brive, escomptait l'avenir : ses dettes sont d'un homme habile. Mercadet reconnaît en lui de la capacité, de l'aplomb : — « Touchez-là, lui dit-il, vous ne serez jamais mon gendre ; soyez mon associé ! » Ce terrible homme faisait-il donc encore un enjeu du bonheur de cette fille qu'il chérit ? Un enjeu, non ; mais une opération peut-être : — « J'ai besoin, dit-il, d'un second moi-même pour recueillir ce que je sème. » — Un beau mariage pour sa fille peut sauver sa position, à lui Mercadet ; il peut être le prospectus de sa fortune. Et puis, eh bien, sa fille sera riche, et partant heureuse ! Que peut-il imaginer de mieux, le pauvre homme, pour qui la richesse est tout le bonheur ? Pourtant, lorsque le petit employé Minart vient le trouver plein d'illusion, de courage et d'amour, Mercadet est troublé par cette voix généreuse et franche ; et quand, au jour du désastre, le pauvre amoureux lui apporte sa petite fortune, son dévouement, lui propose de travailler avec lui à sa réhabilitation, le spéculateur ému repousse le portefeuille qu'on lui tend : — « Je suis vaincu, » dit-il, et il pleure. — Dévouement, générosité, désintéressement, vertu, si le malheureux les blasphème, ce n'est pas qu'il soit incapable de les concevoir ni de les sentir : seulement il n'y croit plus. Les canailles parmi lesquelles il vit lui ont appris à n'y plus croire. Ce qui excuse en effet ce misérable (je ne

dis pas : justifie; je parle comme la loi), c'est le monde plus misérable encore qui l'entoure. Il a raison, quand il dit : — « L'actionnaire et le spéculateur se valent. » — Est-ce que celui-ci existerait sans celui-là? Ils sont aussi nécessairement liés l'un à l'autre que le manche à la lame ou que les deux faces d'un écu. Quels beaux comparses Balzac a groupés autour de ce premier sujet de la spéculation! Les bonnes silhouettes d'avares, d'usuriers, de fripons, d'hypocrites, de mendiants, d'escrocs! Verdelin, l'égoïste, toujours pressé de toucher des bénéfices, et si lent à dénouer les cordons de sa bourse, pour secourir l'ami qui les lui a donnés; Pierquin, le juif; Goulard, l'impitoyable, si humble aux jours de la prospérité; Violette surtout, le pauvre petit père Violette, le plus redoutable des créanciers, parce que ses arguments sont des larmes, larmes d'hypocrite! Violette, si pitoyable, si geignant, si *tableau de Greuze*, que la cuisinière, en lui ouvrant la porte, est toujours tentée de lui offrir un bouillon, et qui cache sous ses guenilles un portefeuille plein de billets de banque, que l'appât d'un gros gain fait sourdre miraculeusement. Et la cuisinière encore qui réclame si haut ses gages, tout en se faisant des rentes à la caisse d'épargne de l'argent volé à son maître. Étonnez-vous après cela d'entendre Mercadet, le centre de ces attractions hideuses, l'instrument et la victime de ces ambitions voraces, dire, en montrant une pièce de cent sous : — « Voilà l'honneur moderne! » et proclamer froidement que, dans ce siècle, les intérêts ont pris la place des affections. Cri de désespoir, sans doute, et qu'il désavoue à l'heure de la paix, car, et c'est là la moralité de cette comédie, Mercadet abjure ses maximes en devenant heureux.

L'absoudrez-vous? me diront les juges sévères. Renverrez-vous blanc comme neige un homme coupable de tromper et de ruiner les gens, capable de les abuser à l'aide de moyens punis par le code, attestations mensongères, manœuvres frauduleuses, supposition de personne; en imputant la réparation sur le succès d'une rouerie, sur un expédient chimé-

rique et impossible; honnête homme à condition ? Car enfin, supprimez le retour fantastique de Godeau, de cet associé infidèle qui rapporte, après huit ans d'absence, une fortune en échange des sommes qu'il a volées ; laissez Mercadet persister dans sa ruse criminelle du Godeau supposé, et le voilà sur les bancs de la cour d'assises, banqueroutier et forçat.

L'absoudre? Ce n'est pas mon affaire ; c'est l'affaire de ses créanciers, et ils n'y manquent pas, dès qu'ils sont remboursés, parce qu'ils sont, en somme, plus corrompus que lui. Ils ont joué avec lui un jeu qu'ils connaissaient, où il pouvait perdre, et alors ils se seraient vengés. Il a gagné, et ils le portent en triomphe. Écoutez-les plutôt :

VERDELIN.

Il y a plaisir à être ton ami. *On est fier de toi!*

PIERQUIN.

Quel plaisir de faire des affaires avec vous!

VIOLETTE.

Je voudrais vous laisser mon argent.

GOULARD.

Vous êtes un homme *honorable, honorabilissime;* car enfin nous aurions tous cédé quelque chose.

PIERQUIN.

Honorable ? C'est un *homme de Plutarque!*

Allez donc ! — Je parle en littérateur, et je vous dis, ô moralistes : Au lieu de cette fanfare d'agioteurs qui juge les uns et les autres, auriez-vous désiré un dénoûment tragique, funeste? Vouliez-vous voir le pauvre Mercadet au fond de la rivière, sa femme ruinée et sa fille sans dot, et tous ses créanciers en imprécations contre lui? Mais alors, bonnes gens, la moralité de l'œuvre était perdue. Nous tombions du comique dans l'hypocrisie. Il n'y avait qu'un coupable de puni et encore le moins coupable, ou du moins le plus intéressant. La partie que joue Mercadet ne se joue pas sans partenaires, et ici les partenaires sont complices. Il était donc juste que tous participassent au châtiment : l'un par les angoisses de sa conscience, jusqu'au jour où il recon-

quiert l'honneur ; les autres, inconsciemment ; ce sont les plus pervers.

Balzac, dans une lettre à un ami, s'est expliqué sur le sens ou plutôt sur le ton de sa comédie : « Les affaires d'argent, au théâtre, sont antidramatiques et ne peuvent donner lieu qu'à des comédies comme celle de *Mercadet*, qui rentre dans l'ancien genre des pièces de caractère. »

Dans *Mercadet*, le « caractère » est double; il y a un caractère éternel qui est Mercadet lui-même (l'ambitieux), et le caractère d'un temps représenté par le chœur qui l'accompagne. Sachons gré à l'auteur d'avoir rendu la sympathie possible, en dotant son héros d'assez d'intelligence, d'assez de bonté, d'assez d'honnêteté même, pour le rendre très-supérieur à tout son entourage.

Dirai-je qu'à la représentation Mercadet a paru moins coupable encore que nous ne le trouvons nous-même ? Beaucoup de gens se sont étonnés de voir présenter comme un *faiseur*, c'est-à-dire comme un coquin, un homme de mœurs si pures et si fidèle à ses engagements. Ses tours ont semblé bien bénins, ses roueries presque enfantines, ses affaires mesquines. Soixante-quinze mille francs, quarante mille francs, trente mille francs, en tout cent mille écus, ce n'est pas des sommes, disait-on à côté de moi. Cet homme qui travaille pour s'acquitter, et qui paye, au jour de la prospérité, capital, intérêts et frais, a été pris par quelques-uns pour un innocent agneau; en voilà un joli faiseur!

Peut-être Balzac ne nous a-t-il peint que l'aurore de la spéculation; que ferait-il aujourd'hui ?

Pour moi, je me suis senti intéressé, je l'avoue, en faveur de ce personnage d'un esprit si vif et si aventureux, qui eût été, en changeant d'application selon les temps, officier de fortune au moyen âge, Lauzun ou Chamillard sous Louis XIV, Law ou Figaro au dernier siècle...

CHARLES ASSELINEAU.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— On annonce la mort de M. Serge Poltoratzky, bibliographe russe, conservateur honoraire de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, qui a fourni autrefois des articles au *Bulletin du Bibliophile*, et qui fut pendant longtemps le *Mécène* de M. Quérard. Il était né en 1803 et avait réuni de nombreux matériaux pour la composition d'un dictionnaire bibliographique de tous les auteurs russes.

— Par ordre du général Mourawieff, on a emporté du musée archéologique de Vilna tous les objets relatifs à l'histoire de Pologne pour les envoyer à Moscou, où ils seront déposés dans le musée qui porte le nom du général Romanzoff.

— On a découvert aux archives de Florence l'ouvrage inédit d'un biographe italien du quinzième siècle, qui paraît avoir été une des sources principales de Vasari, mais dont cet auteur n'aurait pas tiré tout le parti désirable. Ainsi il se trouve dans ce manuscrit, à l'article Donatello, des détails très-intéressants et jusqu'ici inconnus sur cet artiste et les autres sculpteurs italiens de la Renaissance. Ces biographies seront publiées dans le *Giornale storico degli archivi italiani*.

— Le 4 octobre, est mort à Londres, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, Robert Triphook, le doyen des libraires anglais. Il était très-instruit et causait avec infiniment d'agrément. Son magasin était le rendez-vous des plus célèbres

littérateurs ; Walter Scott, Byron, Hazlitt, Shelley, Lamb, Coleridge, s'y rencontraient. Les survivants de cette brillante époque se souviennent avec plaisir des conversations étincelantes d'esprit dont la boutique de Tripkook fut le centre. (*Times*.)

— Nous avons déjà annoncé que madame la comtesse de Lescalopier avait abandonné à la ville d'Amiens la riche collection de livres de son mari; que madame la baronne de Bastard avait également fait présent à la ville d'Auxerre de la bibliothèque de son fils, M. Léon de Bastard. — Madame d'Escayrac de Lauture, en suivant ces exemples, vient de donner à la ville de Caen l'importante bibliothèque formée par son père, M. le docteur Rayer. La *bibliothèque Rayer*, comme la *bibliothèque Leber*, à Rouen, formera une collection séparée et sera placée dans une salle à part.

— La Bibliothèque récemment fondée à l'*Union centrale des arts appliqués à l'industrie*, sous la direction d'un comité dont le président est M. Guichard, s'enrichit chaque jour de dons quelquefois importants, et tous empreints d'une marque de sympathie envers cette œuvre utile. M. Clerget, l'habile dessinateur et graveur, en est le bibliothécaire et compte déjà sur son catalogue manuscrit onze cents articles.

RACINE ET SES COMMENTATEURS.

OEUVRES COMPLÈTES DE J. RACINE, AVEC UNE VIE DE L'AUTEUR ET UN EXAMEN DE CHACUN DE SES OUVRAGES, par M. Saint-Marc Girardin, de l'Académie française, — chez Garnier frères, rue des Saints-Pères, n° 6.

On achète donc encore nos classiques, si on ne les lit plus? Deux grandes collections des chefs-d'œuvre de notre littérature se publient en ce moment-ci même, l'une à la librairie de Hachette, l'autre chez les frères Garnier. J'ai déjà eu occasion de parler ailleurs de quelques-uns des volumes de cette dernière collection, du Molière notamment et du Marot. Les frères Garnier publient en même temps une Bible de la traduction de le Maistre de Sacy avec le latin au bas des pages. Des six volumes in-4° dans lesquels la Bible sera renfermée tout entière, quatre ont déjà paru. L'exécution m'en a paru fort belle. Les figures que les éditeurs y ont jointes ont au moins le mérite, et c'est beaucoup, de ne pas déparer le texte; on peut les regarder sans craindre qu'elles ne fassent à la lecture une diversion dangereuse en présentant à l'esprit des idées trop étrangères à la sévérité biblique. Mais c'est une entreprise à part sur laquelle je reviendrai. Je demande seulement la permission de répéter encore ici, pour ceux qui l'ignorent, qu'il n'y a pas la moindre parenté entre le savant et pieux traducteur de la Bible, le Maistre de Sacy, qui vivait du temps de Louis XIV, et feu le baron Silvestre de Sacy, mon père; car que dirais-je à ceux, et il y en a encore, qui me font l'honneur de m'attribuer cette traduction? Je n'ai jamais vu d'erreur si tenace.

Je ferme cette parenthèse un peu longue pour arriver au Racine, dont le premier volume est en vente depuis quel-

ques mois déjà, chez les frères Garnier. L'édition sera bonne et aussi complète que possible ; on y réunira tous ces brimborions qui n'ajoutent pas grand'chose à la gloire des écrivains illustres, et ne les font pas connaître davantage, quoi qu'on en dise. Leur vie, comme leur talent, est dans leurs chefs-d'œuvre; pour le reste, ils ressemblent parfaitement au commun des mortels. Mais ce qui donnera à cette édition nouvelle un caractère et un prix tout particuliers, ce sont les commentaires de M. Saint-Marc Girardin, le professeur si connu et si aimé, au cours duquel, pendant plus de trente ans, les générations nouvelles ont été chercher des leçons, non de bon goût seulement, mais de saine morale, M. Saint-Marc ayant renouvelé, avec plus d'éclat que jamais, la vieille alliance des lettres et de la philosophie. Le mot de commentaires, dont je me suis servi, n'est pas tout à fait le mot propre ici, ou du moins il ne ferait connaître qu'une partie, et la partie la moins neuve et la moins importante, du travail de M. Saint-Marc Girardin. Il y a des notes au bas des pages, toutes les fois que le texte le demande, et des variantes rassemblées avec soin. Quand Racine a emprunté aux anciens, ou à ses devanciers sur le Théâtre-Français, une expression, une pensée, une moitié de vers ou même un vers tout entier, M. Saint-Marc Girardin signale l'imitation, l'emprunt, quelquefois l'innocent plagiat. Si j'en juge par les deux premières pièces de Racine, les seules que contienne ce premier volume, *les Frères ennemis* et l'*Alexandre*, M. Saint-Marc Girardin remplira, à la satisfaction des plus difficiles, en fait de notes et de remarques grammaticales, cette partie un peu aride de ses fonctions de commentateur. Sans chercher à y mettre de l'esprit, il y en mettra beaucoup. La Bruyère a dit qu'un sot ne s'asseyait pas, ne marchait pas, ne se tenait pas debout comme un autre. Les notes d'un sot sont toujours sottes. Un sot ne cite pas même comme un homme d'esprit. Jusque dans la plus simple remarque, un petit parfum de bon goût et de bon sens distingue l'homme d'esprit du pédant et du sot qui ne font qu'un.

Enfin Racine avait déjà eu des commentateurs qui ne sont pas méprisables. Le commentateur du dernier siècle, Luneau de Bois-Germain, s'est soutenu malgré les critiques de la Harpe. L'édition qu'il a donnée des œuvres du grand poëte n'a pas perdu de son prix dans les ventes, grâce peut-être, il est vrai, à la solidité du papier et à la beauté de l'exécution typographique. J'en ai un exemplaire, relié en maroquin rouge, qu'on ne m'arrachera qu'avec la vie. J'aime à m'en servir. Tous ces vieux livres ont, dans leur bonne condition, un air honnête qui fait plaisir, un je ne sais quoi qui invite à les prendre et à les préférer pour la lecture. Hélas! nous n'imprimons et nous n'écrivons plus que pour le jour qui passe. Écrivains et imprimeurs, nos pères visaient plus loin ; les relieurs mêmes travaillaient pour la postérité. Noble confiance! A coup sûr, si quelques-uns de nos volumes d'aujourd'hui subsistent, ce n'est ni aux relieurs, ni aux imprimeurs, ni aux fabricants de papier qu'ils le devront. Maudite presse mécanique ! le progrès a tout perdu.

On a fait aussi une édition de Racine avec des commentaires de la Harpe, qui n'est pas oubliée des amateurs. Je ne la connais pas ; elle ne m'est jamais tombée sous la main, je ne sais par quel hasard, car Dieu me garde de mépriser la Harpe! Quand on a lu, bon gré mal gré, quelques-uns de ces gros paradoxes dont la critique moderne fait trop souvent ses jours de fête, une page de la Harpe vous rafraîchit et vous calme. Ce n'est pas neuf, tant mieux ! C'est du bon goût et du bon sens tout simple, bravo ! C'est écrit en français, on s'y retrouve tout de suite, Voltaire aurait tout compris ; voyez le malheur ! Mes amis, contentons-nous de n'être pas plus bêtes que Voltaire. J'ai peur que nous n'ayons ajouté à son esprit que des sottises. M. Saint-Marc Girardin pourrait bien être de cet avis. Il y a une bonne petite dose de Voltaire dans tout ce qu'il écrit, soit dit sans lui faire tort.

Puisque je dresse le catalogue des commentateurs de Racine, j'en citerai encore deux, Geoffroy d'abord, le célè-

bre Geoffroy du feuilleton, un voltairien qui s'était fait une réputation auprès des saints de son temps (quels saints, bon Dieu !) en attaquant Voltaire, et qui riait sous cape du succès de sa sournoise tactique. L'édition de Racine était encore un moyen indirect de rabaisser l'auteur de *Zaïre*, de *Mérope* et de *Mahomet*, comme si ce n'était pas une assez belle place pour un poëte dramatique de venir au premier rang après l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie*, et que l'honneur de la littérature française exigeât qu'il n'y eût personne après Racine et Corneille ! Mais il y a toujours quelqu'un qui fait la loi en France. Nous sommes monarchiques jusqu'en littérature. Si jamais nous nous remettons en république, vous verrez que ce sera par obéissance et pour faire acte de soumission au premier audacieux venu, à quelque cerveau brûlé peut-être, dont nous ne voudrions pas pour conduire les affaires de notre ménage ! Vers les premières années de ce siècle, Geoffroy régnait sur les lettres. L'esprit ne lui manquait pas, le bon goût non plus, quand il voulait en avoir. Sa puissance était sans bornes. Comme tous les puissants (je n'en connais qu'un qui fasse exception), après avoir usé de son pouvoir, il en abusait. Un autre critique du temps, non moins malin que Geoffroy, et plus consciencieux, a dit de son confrère, qu'*il disait, redisait, se dédisait et se contredisait*. Ce fut un événement que la publication d'un Racine avec des commentaires de Geoffroy. L'annonce seule de cette nouvelle édition mit tous les salons de Paris en rumeur, tant les salons de Paris étaient encore littéraires ! Songez bien que la représentation d'une pièce nouvelle au Théâtre-Français, en cinq actes et en vers surtout, faisait échec aux événements politiques les plus considérables et partageait l'attention avec les victoires d'Austerlitz et de Wagram. Enfin le Racine de Geoffroy parut. Les acheteurs se pressaient à la porte du libraire imprimeur, M. le Normant. La moitié de l'édition fut enlevée en quelques jours. Il est vrai que le reste demeura en magasin et ne s'est écoulé que lentement, s'il s'est écoulé. Je ne suis pas bien sûr que mon

vieil ami, M. le Normant fils, n'en ait pas retrouvé quelques douzaines dans la succession de son père et qu'il ne les garde pas dans quelque coin, tout retiré qu'il est des affaires. Aussi le commentaire de Geoffroy est-il un peu long, un peu lourd, un peu partial ; l'humeur du spirituel critique ne s'y montre pas sous des formes très-piquantes. Les commentaires de Geoffroy sont plus solides qu'amusants. On peut y faire son profit néanmoins de plus d'une bonne remarque. C'est encore un livre à avoir. Il est bien imprimé et orné de détestables figures, selon l'usage d'alors. L'usage n'a pas sensiblement changé.

Le dernier commentateur de Racine, qui fermera cette liste, est le digne et bon M. Aimé-Martin, un homme aussi sincère, aussi naïf, que Geoffroy l'était peu. M. Aimé-Martin a donné trois ou même, je crois, quatre éditions successives de Racine, avec un choix des notes de tous les précédents commentateurs, auxquelles il a ajouté les siennes. Que de notes, ô ciel ! Un siècle et demi après Racine, nous en voilà donc aux Grævius, aux Gronovius, aux Heinsius, et à tout ce fatras hollandais et allemand qui valait mieux pourtant que le bel esprit germanique actuel ! M. Aimé-Martin, le plus consciencieux des critiques, disait sérieusement *mon Racine, mon Molière ;* car il avait donné aussi plusieurs éditions de Molière avec des notes, et ces éditions sont fort bonnes. S'étant associé au travail par ses soins d'éditeur et de commentateur, il se croyait le droit de prendre sa petite part de la gloire, et pourquoi pas ? Si nos grands écrivains n'avaient pas la chance de rencontrer de temps à autre un éditeur de ce genre, leurs œuvres fondraient tout entières sous le poids accumulé des bévues et des corrections maladroites de ceux qui les reproduisent, et sous les fautes d'impression qui se transmettent fidèlement et se multiplient d'édition en édition. Rien de plus perfide que la typographie ! Avec l'imprimerie, on ne court plus le risque de mourir pour peu que l'on mérite de vivre, non ! mais on court celui d'être torturé, balafré, défiguré. Avant tout, M. Aimé-Martin choisissait

bien son texte; c'est lui qui a remis les éditions originales en honneur. Passionné pour l'auteur qu'il commentait, l'admiration ne le quittait pas; il admirait toujours, il admirait trop peut-être. Le beau défaut, et qu'il est devenu rare! Pour lui, Molière n'était pas seulement le plus grand des poëtes comiques, mais le réformateur de l'humanité. On l'aurait fâché si l'on avait osé soutenir devant lui que le théâtre n'est pas précisément une école de morale, et que les plus jolies scènes de Molière sonnent quelquefois assez mal aux oreilles scrupuleuses. M. Aimé-Martin avait eu le bonheur de rencontrer un libraire aussi dévoué que lui aux classiques, l'honnête et respectable M. Lefèvre, si honnête, qu'après avoir réimprimé tant de fois nos grands écrivains avec succès, il est mort pauvre et ruiné. Défendez donc les bonnes causes!

Or, me voici arrivé tout naturellement à M. Saint-Marc Girardin et à la nouvelle édition de Racine qui paraît sous ses auspices. M. Saint-Marc Girardin se serait borné au rôle modeste d'éditeur et d'annotateur que son édition prendrait encore rang parmi les meilleures, pour ne rien dire de plus. Il a fait davantage : il a joint à ses notes des études biographiques et littéraires sur Racine, qui composeraient, à elles seules, un livre des plus curieux et des plus piquants. Grâce au ciel, M. Saint-Marc Girardin est plus qu'un commentateur. C'est un critique qui porte dans l'examen des œuvres d'autrui toute l'originalité de son propre esprit, un écrivain abondant en idées et délicat dans son style ; c'est un professeur qui, pendant trente ans, a su se faire de sa chaire une tribune éloquente de littérature, on pourrait dire aussi de morale, comme je l'ai déjà remarqué, car le goût et l'art ont leurs racines dans la droite raison, et le principe qui nous fait penser parler ou écrire avec justesse, est le même qui règle les mouvements de notre cœur et dirige nos actions vers le bien. M. Saint-Marc Girardin n'a jamais séparé ces deux points de vue. Son enseignement a toujours porté ce double caractère d'une lumière qui éclaire l'esprit et d'un sentiment

qui élève l'âme. En cela, du reste, M. Saint-Marc Girardin, et il m'en voudrait si je ne le rappelais pas, n'a fait que suivre la voie ouverte avec tant d'éclat par notre maître à tous, M. Villemain. Pendant que la politique enlevait trop tôt M. Villemain à sa chaire, M. Saint-Marc Girardin montait dans la sienne. Il y était, hier encore. Trente ans se sont écoulés sans que la foule diminuât à son cours. Ce serait presque un miracle que ce long et invariable succès dans la même chaire, avec le même sujet, quand tout changeait d'ailleurs, si ce miracle ne s'expliquait par l'inépuisable fécondité d'esprit de M. Saint-Marc Girardin et par la forme toujours neuve qu'il sait donner à la raison. Avec cette richesse de tours et de pensées on peut se passer du paradoxe. Ce n'est que par stérilité d'imagination et d'esprit que tant de gens se jettent dans le faux. Les idées ne manquent jamais à M. Saint-Marc Girardin, parce qu'une immense littérature lui fournit des objets de comparaison toujours neufs, et que les mêmes choses, envisagées sous un nouveau jour, changent de couleur sans changer de nature.

Ajoutez que M. Saint-Marc Girardin aimait sa chaire et son public, autre raison qui explique son long et constant succès. Il improvisait la parole ; une leçon lue sera toujours froide et morne. Le professeur va de son côté, le public du sien ; ils ne tardent pas à se perdre vue. On ne domine son auditoire qu'en semblant le suivre plutôt que le guider ; on ne l'intéresse, on ne l'attache, qu'en se remettant tout entier entre ses mains. Il faut que l'amour-propre de celui qui écoute se confonde avec l'amour-propre de celui qui parle, et que l'auditoire s'applaudisse, en quelque sorte, dans les applaudissements qu'il donne au maître. On aurait dit quelquefois que l'auditoire de M. Saint-Marc Girardin lui suggérait ses plus heureuses saillies et lui inspirait le meilleur de ses leçons, tant le professeur était habile à suivre de sa parole spontanée l'impression même qu'il avait fait naître ! Mais que de soins et de préparation ne cachait pas cette libre et facile allure ! Quelles études et quelle solidité de savoir ser-

vaient de fond et de matière à l'apparente familiarité de ces *entretiens*, comme M. Saint-Marc Girardin se plaisait à appeler ses leçons ! Si le professeur a toujours été goûté, c'est que l'homme s'est toujours honoré de son titre de professeur, et n'en a jamais sacrifié les devoirs à rien ! Aussi, M. Saint-Marc Girardin a-t-il amassé, pendant un exercice de trente ans, les vastes matériaux d'une histoire de la littérature. La sténographie les a conservés, et M. Saint-Marc Girardin nous les redonne aujourd'hui par fragments, après une revue sévère : l'année dernière, ses études sur la Fontaine, en deux volumes in-8°, une des plus charmantes lectures que l'on puisse faire ; cette année, ses études sur Racine, qui se sont trouvées prêtes pour la nouvelle édition des frères Garnier. Ceux-ci n'ont-ils pas été bien inspirés en s'adressant à M. Saint-Marc Girardin, et n'est-il pas juste qu'ils aient part à nos remercîments ?

Les études de M. Saint-Marc Girardin, voilà donc la partie vraiment neuve de cette édition, et ce qui la distinguera de toutes les autres. Que de fois m'est-il arrivé, en lisant les écrivains de mon goût, ces livres qui sont des amis de cœur, et plus que des amis, peut-être, de maudire un maladroit commentateur ! Le texte était clair, l'éclaircissement est obscur. J'étais ému, vous me glacez en m'interrompant pour me dire : « Voyez comme c'est beau ! » « Passez les notes, » vous dit-on. C'est facile à dire. Je suis de ces gens qui ne passent rien sans remords. La note me fascine. J'y porte les yeux malgré moi, et je quitte le texte qui me charmait pour le commentateur qui m'ennuie et ne m'apprend rien. Avec M. Saint-Marc Girardin, quelle différence ! On le lirait pour lui-même. Il instruit et il amuse pour son propre compte. Racine, tout Racine qu'il est, peut attendre. M. Saint-Marc Girardin ne retarde pas le lecteur, il lui rend la route plus facile et plus agréable. On ne sent pas les heures s'écouler sous le charme d'une si aimable conversation. Rien ne ressemble moins au pédantisme ordinaire des commentateurs que les libres et spirituelles façons de M. Saint-Marc Girar-

din. A tout autre on aurait le droit de dire, peut-être : « Mais où est donc Racine dans votre volume ? Vous avez pris toute la place. Je cherche Racine, et je trouve un discours préliminaire, suivi d'une introduction à laquelle succède une vie de Racine en cent pages, qui n'est que l'histoire de Racine au collége et dans sa première jeunesse, avant qu'il fût le Racine de la postérité, notre Racine, et que l'auteur d'*Andromaque* eût fait oublier l'auteur des *Frères ennemis* et de quelques mauvaises odes. De Racine lui-même, qu'y a-t-il ? Tout juste, cette pièce des *Frères ennemis* qu'on ne peut plus lire, malgré une demi-douzaine de beaux vers, et l'*Alexandre*, qu'on ne lit pas davantage, malgré une belle scène. Encore ces deux tragédies sont-elles comme noyées entre des notices préliminaires et des examens critiques qui leur disputent la fin du volume. »

Est-ce une forme indirecte de critique que je prends ? On le croira peut-être, et, si on le croit, c'est ma faute ; j'aurai bien mal exprimé ma pensée. Avec M. Saint-Marc Girardin, la critique se donnerait une peine bien inutile en recourant à ces petites malices. Elle peut se présenter à visage découvert. M. Saint-Marc Girardin, qui se sent de force à la supporter, est homme à la bien recevoir. Une critique juste et sensée ne lui plaît pas moins qu'une louange délicate. Je ne craindrais pas le moins du monde de le blesser au cœur et de refroidir notre vieille amitié en reprenant chez lui ce que je trouverais à reprendre. En voici la preuve tout de suite. Quelque plaisir que j'aie eu à lire cette vie de Racine dont je parlais tout à l'heure, il m'est impossible de ne pas protester, au nom des principes et des lois de la biographie, contre mon plaisir même. M. Saint-Marc Girardin m'a charmé sans me corrompre. Je suis effrayé des proportions que prendrait la vie des hommes illustres, non-seulement de ceux qui ont remué le monde et attaché à leur fortune, bonne ou mauvaise, le destin des peuples et des empires, grands capitaines, conquérants, législateurs, génies politiques, mais la simple biographie des bourgeois de talent, écrivains, poëtes et arti-

stes, si l'on suivait la méthode dont M. Saint-Marc Girardin, dans sa vie de Racine, donne un exemple trop séduisant. C'est le défaut à la mode; raison de plus pour ne pas faire de concession. Tout le monde n'a pas la digression aussi agréable que M. Saint-Marc Girardin, le détail aussi piquant. Le don d'intéresser à tout, de ranimer tout, est un don rare. J'ai frémi quand j'ai vu M. Saint-Marc Girardin rechercher jusque sur le vieux pavé de l'église de la Ferté-Milon la trace des pas de Racine enfant, et sur le dos des chaises de la nef le nom de quelque descendant de sa famille. Demain on renchérira sur M. Saint-Marc Girardin. Ce sera toute l'histoire de la Ferté-Milon qu'il faudra lire, parce que Racine y est né. Les choses s'enchaînant toujours les unes aux autres par quelque bout, on fera l'histoire du monde à l'occasion de l'histoire d'un artiste. Qu'importe si c'est amusant? autant lire cela qu'autre chose. Ah ! qu'importe! Quand vous aurez lu et que vous saurez tout ce qu'il est utile de savoir et de lire, soit ! Amusez-vous à l'inutile, et tâchez seulement d'avoir la main assez heureuse pour ne tomber que sur un de ces rares écrivains qui ont encore l'air de n'en pas dire assez lorsqu'ils en disent trop. Moi, qui critique cette vie de Racine, il me prend envie de jeter au feu le papier que je griffonne pour la relire. Mais, non, j'attendrai que M. Saint-Marc Girardin l'ait complétée; car la suite viendra, je ne sais quand : un peu tard, j'en ai peur. Encore une critique que la conscience m'arrache, malgré moi : faut-il couper une biographie en deux? J'en doute. Qui sait si l'on n'en aura pas oublié le commencement quand l'auteur jugera à propos d'en publier la fin?

Que j'aie tort ou raison en accusant M. Saint-Marc Girardin de s'être trop complu dans les détails, cette critique ne tombe que sur la vie de Racine. Il n'y a pas un mot de trop dans les autres études dont M. Saint-Marc Girardin a enrichi ce volume. *Enrichi* est le terme propre. Quel dommage que la banalité des prospectus et des éloges ait fané tant d'expressions énergiques ! On ne sait plus comment louer; on a tou-

jours l'air de faire une annonce. Irai-je chicaner petitement M. Saint-Marc Girardin sur ce qu'il a fait précéder son introduction d'un discours préliminaire, deux choses qui se ressemblent beaucoup par le mot et par le sens? Il y aurait joint une préface que je ne m'en plaindrais pas. Le discours préliminaire a son objet, l'introduction a le sien. Dans le discours préliminaire, M. Saint-Marc Girardin expose, avec cette netteté spirituelle qui est le propre de son talent, le caractère de la réforme que Racine et Boileau ont opérée dans la poésie française au dix-septième siècle, dans la poésie, car il n'y avait pas de réforme à opérer dans la prose après Pascal et les *Lettres provinciales*. A la copie servile des anciens, ils ont substitué l'imitation, qui s'inspire de ce qu'elle imite et le fond, pour ainsi dire, dans un sang nouveau. Ils ont substitué sur la scène, Boileau par ses leçons, Racine par ses exemples, la peinture sensible de l'amour aux aventures romanesques et à la fade galanterie. L'aventure est restée sans doute. Il n'y a pas d'amour sans aventures, encore moins de drames. Mais l'aventure n'a plus été que le cadre et la toile du tableau; la peinture du cœur en a été le sujet. L'amour soi-disant héroïque, ce faux amour qui se faisait de la passion une vertu, un devoir, une loi, a cédé la place au véritable amour, qui n'est qu'une faiblesse, une faiblesse d'autant plus touchante, qu'il faut la combattre et la vaincre, si c'est possible. Aujourd'hui nous serions tenté de croire que Racine et Boileau n'ont pas poussé la réforme assez loin, et qu'ils ont trop ménagé l'amour. Nous en parlons à notre aise. Figurez-vous ce qu'il en a dû coûter aux belles dames et aux jeunes lecteurs des romans de la Calprenède et de M[lle] de Scudéri pour sacrifier au bon goût *Caton galant* et *Brutus dameret*.

Une autre question vient ensuite, et c'est précisément celle que M. Saint-Marc Girardin a traitée dans son introduction. Étaient-ils sans génie, ces prédécesseurs immédiats de Racine, ces poëtes infortunés que Boileau a percés de ses épigrammes, et que Racine a fait oublier? Nos pères n'é-

taient-ils décidément que des sots ou des barbares lorsque, après avoir tant applaudi le *Cid* de Corneille, il leur restait encore de l'enthousiasme pour applaudir *l'Illustre Bassa* de Scudéri, ou l'*Astrate* de Quinault? Il était bon que quelqu'un allât y voir et fouillât ces vieux poëtes, quelqu'un surtout d'un goût aussi sûr, d'un discernement aussi délicat que M. Saint-Marc Girardin. Encore faut-il savoir en gros ce que c'était que le tendre Quinault avant ses opéras, et ce Scudéri, qui le prenait sur un ton si haut avec l'auteur des *Horaces* et de *Cinna;* il faut le savoir pour comprendre certains vers de Boileau et se rendre un compte exact de ce que nous devons à Racine. Lire d'un bout à l'autre tant de poëtes morts depuis deux cents ans, ce serait bien dur! rendons grâce à M. Saint-Marc de nous avoir épargné cette peine. Analysés et discrètement cités par lui, c'est étonnant comme tous ces vieux poëtes revivent, comme ils touchent, plaisent, amusent. On se demande s'ils ne valaient pas bien tout ce que nous applaudissons le plus aujourd'hui. Je crois pourtant qu'il est sage de s'en tenir aux analyses et aux citations de M. Saint-Marc Girardin, et qu'il serait hasardeux de pousser la curiosité plus loin. Tant mieux pour ces pauvres poëtes si M. Saint-Marc Girardin les fait connaître en beau! Ne leur envions pas le petit rayon de gloire dont il réjouit leur cendre oubliée. Après tout, le génie est un ravageur; il renverse et détruit tout ce qui l'a précédé avec une brutalité qui pourrait bien être quelquefois de l'injustice. C'est un bon esprit que l'esprit de charité littéraire qui anime M. Saint-Marc Girardin. Ne fût-ce que pour se défendre d'une sotte vanité, il n'y a rien de tel que de penser quelquefois à ces noms qui furent illustres et que le temps aurait effacés si Boileau ne les avait pas rendus ridicules. Scudéri, Pradon, Chapelain, Cotin lui-même, n'étaient pas des imbéciles. Qui de nous peut se flatter d'avoir plus d'esprit qu'ils n'en avaient?

La littérature a son histoire comme la politique, et non moins curieuse à coup sûr. L'histoire choisit-elle entre les

événements et les époques? Ne parle-t-elle que des héros? Tout ce qui peint l'humanité n'est-il pas de son ressort? Et où l'humanité se peint-elle mieux de ses propres mains que dans les œuvres de l'esprit, dans les révolutions des arts et des sciences, dans les transformations du goût, dans les combats et dans les défaites dont l'histoire de la littérature est semée? Tous ceux dont les corps restent sur le champ de bataille n'ont pas péri sans courage et sans honneur. Prétendre les ressusciter, ce serait une fólie. Accorder une mention à leur mémoire, c'est justice. M. Saint-Marc Girardin ne va pas plus loin. Son introduction est un excellent chapitre d'histoire littéraire et un modèle du style qui convient à ce genre d'écrire.

J'en dirai tout autant de ses examens critiques. A en juger par ceux que j'ai lus dans ce volume, ils offriront le même mérite de curiosité dans les recherches et de sûreté de goût dans les jugements. Pas un des poëtes qui, avant ou après Racine, ont traité les mêmes sujets que lui, n'échappe à M. Saint-Marc Girardin. S'y rencontre-t-il de fortune un vers que Racine ait jugé assez bon pour se l'approprier? M. Saint-Marc Girardin en fait généreusement la restitution au propriétaire; à plus forte raison s'il s'agit d'une scène, d'un coup de théâtre, d'un beau mouvement. Racine n'en sera pas plus pauvre : ces restitutions-là ne le ruineront pas, il est assez riche par lui-même. M. Saint-Marc Girardin aime les bouquins, et il a raison de les aimer; il y fait de si bonnes trouvailles! Peut-être, comme tous les chercheurs, incline-t-il quelquefois à s'exagérer le prix de ses découvertes. Peut-être aussi nous autres, qui restreignons trop nos lectures aux classiques, ne sommes-nous plus capables de comprendre et de sentir qu'eux. M. Saint-Marc Girardin a le goût plus flexible sans l'avoir moins pur. Un vers incorrect ou une faute de langue ne lui dérobe pas un trait de génie. Bien loin de lui faire un reproche de cette étendue et de cette souplesse d'esprit, je lui en fais un mérite, je les lui envie. Le goût devient dédaigneux et superbe par cette mau-

stes, si l'on suivait la méthode dont M. Saint-Marc Girardin, dans sa vie de Racine, donne un exemple trop séduisant. C'est le défaut à la mode; raison de plus pour ne pas faire de concession. Tout le monde n'a pas la digression aussi agréable que M. Saint-Marc Girardin, le détail aussi piquant. Le don d'intéresser à tout, de ranimer tout, est un don rare. J'ai frémi quand j'ai vu M. Saint-Marc Girardin rechercher jusque sur le vieux pavé de l'église de la Ferté-Milon la trace des pas de Racine enfant, et sur le dos des chaises de la nef le nom de quelque descendant de sa famille. Demain on renchérira sur M. Saint-Marc Girardin. Ce sera toute l'histoire de la Ferté-Milon qu'il faudra lire, parce que Racine y est né. Les choses s'enchaînant toujours les unes aux autres par quelque bout, on fera l'histoire du monde à l'occasion de l'histoire d'un artiste. Qu'importe si c'est amusant? autant lire cela qu'autre chose. Ah! qu'importe! Quand vous aurez lu et que vous saurez tout ce qu'il est utile de savoir et de lire, soit! Amusez-vous à l'inutile, et tâchez seulement d'avoir la main assez heureuse pour ne tomber que sur un de ces rares écrivains qui ont encore l'air de n'en pas dire assez lorsqu'ils en disent trop. Moi, qui critique cette vie de Racine, il me prend envie de jeter au feu le papier que je griffonne pour la relire. Mais, non, j'attendrai que M. Saint-Marc Girardin l'ait complétée; car la suite viendra, je ne sais quand : un peu tard, j'en ai peur. Encore une critique que la conscience m'arrache, malgré moi : faut-il couper une biographie en deux? J'en doute. Qui sait si l'on n'en aura pas oublié le commencement quand l'auteur jugera à propos d'en publier la fin?

Que j'aie tort ou raison en accusant M. Saint-Marc Girardin de s'être trop complu dans les détails, cette critique ne tombe que sur la vie de Racine. Il n'y a pas un mot de trop dans les autres études dont M. Saint-Marc Girardin a enrichi ce volume. *Enrichi* est le terme propre. Quel dommage que la banalité des prospectus et des éloges ait fané tant d'expressions énergiques! On ne sait plus comment louer; on a tou-

jours l'air de faire une annonce. Irai-je chicaner petitement M. Saint-Marc Girardin sur ce qu'il a fait précéder son introduction d'un discours préliminaire, deux choses qui se ressemblent beaucoup par le mot et par le sens? Il y aurait joint une préface que je ne m'en plaindrais pas. Le discours préliminaire a son objet, l'introduction a le sien. Dans le discours préliminaire, M. Saint-Marc Girardin expose, avec cette netteté spirituelle qui est le propre de son talent, le caractère de la réforme que Racine et Boileau ont opérée dans la poésie française au dix-septième siècle, dans la poésie, car il n'y avait pas de réforme à opérer dans la prose après Pascal et les *Lettres provinciales*. A la copie servile des anciens, ils ont substitué l'imitation, qui s'inspire de ce qu'elle imite et le fond, pour ainsi dire, dans un sang nouveau. Ils ont substitué sur la scène, Boileau par ses leçons, Racine par ses exemples, la peinture sensible de l'amour aux aventures romanesques et à la fade galanterie. L'aventure est restée sans doute. Il n'y a pas d'amour sans aventures; encore moins de drames. Mais l'aventure n'a plus été que le cadre et la toile du tableau; la peinture du cœur en a été le sujet. L'amour soi-disant héroïque, ce faux amour qui se faisait de la passion une vertu, un devoir, une loi, a cédé la place au véritable amour, qui n'est qu'une faiblesse, une faiblesse d'autant plus touchante, qu'il faut la combattre et la vaincre, si c'est possible. Aujourd'hui nous serions tenté de croire que Racine et Boileau n'ont pas poussé la réforme assez loin, et qu'ils ont trop ménagé l'amour. Nous en parlons à notre aise. Figurez-vous ce qu'il en a dû coûter aux belles dames et aux jeunes lecteurs des romans de la Calprenède et de Mlle de Scudéri pour sacrifier au bon goût *Caton galant* et *Brutus dameret*.

Une autre question vient ensuite, et c'est précisément celle que M. Saint-Marc Girardin a traitée dans son introduction. Étaient-ils sans génie, ces prédécesseurs immédiats de Racine, ces poëtes infortunés que Boileau a percés de ses épigrammes, et que Racine a fait oublier? Nos pères n'é-

vaise habitude de se restreindre à quelques auteurs favoris. La comparaison de tant d'esprits divers est la source où M. Saint-Marc Girardin puise ses points de vue les plus piquants. Et quand il n'y gagnerait que l'avantage de glaner toujours quelque chose dans les champs en apparence les plus stériles et de trouver à s'amuser où tant d'autres s'ennuieraient, n'est-ce pas déjà beaucoup? Je n'aurais pas eu le courage de relire *les Frères ennemis* et l'*Alexandre* de Racine sans la précaution que j'ai prise de commencer par les examens critiques de M. Saint-Marc Girardin. Le commentaire m'a fait lire l'auteur, chose rare! Que ne fera pas M. Saint-Marc Girardin pour les bonnes pièces de Racine après avoir tant fait pour les deux seules qui soient mauvaises?

Parler de Racine après M. Saint-Marc Girardin, ce serait hasardeux! J'ai bien envie cependant, pour finir, non pas de juger Racine, Dieu m'en garde! la postérité l'a jugé, et personne ne le fera descendre de la place où la postérité l'a mis, mais d'exprimer simplement ce que je sens quand je pense à Racine ou quand je le lis. Même parmi les grands poëtes, il est permis à tout le monde de faire son choix et d'avoir ses préférences. J'aime Racine, il y a des poëtes que j'aime mieux que lui. Je l'aime officiellement, en quelque sorte, plus que je ne l'aime pour moi-même. Il charme mon esprit, il me remue le cœur, il va rarement jusqu'à mon âme. Ses œuvres sont pour moi une lecture de ville et de cabinet; l'idée ne m'est pas venue une seule fois d'en faire une lecture de campagne et de promenade. Je le lis en cérémonie, jamais familièrement. Peut-être, à mon égard, est-ce la faute du genre. De toutes les poésies, la poésie dramatique est celle qui me touche le moins. Quelque bonne volonté que j'y mette, il m'est impossible de m'identifier avec ces personnages en casque ou en manteau royal. Je n'ai jamais pu croire un instant que je fusse Oreste ou Agamemnon. Ils parlent, ils agissent sous mes yeux, et, bien loin d'augmenter l'illusion, cela même la diminue pour moi. Ils sont acteurs, je ne suis que spectateur. Je ne puis pas m'ou-

blier au point de me confondre et de ne faire qu'un avec eux. Leurs passions font trop de bruit, ce ne sont pas les miennes. Leurs malheurs ont trop d'éclat, jamais je ne serai malheureux de cette sorte. La poésie épique me va mieux. On la raconte, on ne la joue pas. Je suis seul en tête-à-tête avec le poëte. Je m'abandonne à lui sans réserve. Je lui ouvre mon âme comme il m'ouvre la sienne. Nous ne dialoguons qu'ensemble. Toute intimité a besoin de secret.

Aussi ne me rappelé-je pas un vers de Racine qui soit, pour ainsi dire, entré jusque dans la moelle de mes os comme tant de vers de Virgile. Ne comparait-on pas autrefois Racine à Virgile? « C'était notre Virgile, » disait-on. Comparaison aussi fausse que possible! Virgile est tout âme. Racine n'a que de l'art et de la passion. Que de vers de Virgile sont et resteront à jamais le cri même, non de tel homme ou de telle passion, mais de toute passion et de tout cœur d'homme! S'il y a quelque ressemblance entre Racine et le poëte latin, ce serait plutôt dans la forme et dans l'harmonie du vers, malgré la différence des langues. Le plaisir qu'on en ressent arrive assez vite à la satiété. Du moins, après avoir lu plus qu'il ne faudrait peut-être de ces vers si beaux et si harmonieux, me semble-t-il entendre bourdonner longtemps à mon oreille je ne sais quel chant monotone qui m'importune. Quel blasphème! Grands poëtes, pardonnez-le moi! Ce n'est pas votre divine harmonie que j'accuse; je ne m'en prends qu'à la faiblesse de mon pauvre cerveau.

La poésie lyrique, quand elle est bonne, va aussi bien plus directement à l'âme, mais il faut qu'elle soit excellente. C'est bien à celle-là que la médiocrité est interdite. Pas de milieu pour elle entre le sublime et l'insupportable. Enfin je suis un barbare, c'est bien possible. Toujours est-il que 'aimerais cent fois mieux avoir fait l'*Énéide* de Virgile ou le *Paradis perdu* de Milton que toutes les tragédies ensemble de Corneille et de Racine. Je ne parle pas d'Homère. Il y aurait quelque chose de trop impertinent à dire, même par supposition : *J'aimerais mieux avoir fait l'*Iliade *ou l'O-*

dyssée. Homère, comme Moïse, est au-dessus de toute hypothèse et de toute comparaison.

C'est ma confession que je fais. Qu'elle soit au moins franche et complète ! J'avouerai donc que, lorsque, attiré par mes souvenirs et par ces doux noms de Bérénice, de Phèdre, de Monime, je cède à la tentation de relire Racine, toujours un peu de désappointement se mêle à mon plaisir. C'est par réminiscence que Racine me plaît le plus. L'idée qu'il a laissée dans mon âme perd de son charme dès que je veux la renouveler par la lecture. La beauté même et la perfection de ce style me lassent malgré moi. On dirait que mon oreille appelle un vers dur, une expression incorrecte, un barbarisme. Cette élégance, toujours égale, affadit le cœur à la longue. Racine abuse de l'harmonie et de la pureté ; Corneille, trop souvent par malheur, de l'incorrection et de la dureté.

Qu'ajouterai-je encore ? Envisagés chacun à part, et dans le demi-jour du souvenir, les personnages de Racine ravissent l'imagination. Quoi de plus gracieux que Monime, de plus grand que Mithridate ? Tout va bien tant que l'esprit les sépare et se représente, d'un côté, la jeune fille grecque sacrifiée par ses parents à un roi barbare et foulant aux pieds ce diadème qui, après avoir fait le tourment de sa vie, ne peut pas même servir d'instrument à sa mort ; de l'autre, l'implacable ennemi des Romains, tant de fois vaincu, tant de fois relevé par la grandeur de son courage et de sa haine, méditant encore avec ses troupes défaites d'aller au cœur de l'Italie chercher sa revanche ! Rapprochés, au contraire, et mis en regard, comment pardonner à Monime de préférer le langoureux Xipharès à Mithridate malheureux et vaincu ? Et que Mithridate paraît petit lorsqu'à son âge une passion de jeune homme et une jalousie de tyran viennent si misérablement faire diversion à ses projets de vengeance et de guerre ! La crédulité un peu sotte de Thésée ne jette-t-elle pas comme une ombre sur le tableau si passionné des combats, des douleurs et des remords de Phèdre ? Iphigénie....

Mais, bon Dieu ! où vais-je m'engager ? Je me souviens pourtant qu'un jour à l'Académie française, comme on parlait d'*Iphigénie*, j'entendis M. Cousin, à côté duquel je siégeais, murmurer entre ses dents : *Oui ! une belle suite de déclamations !* Il est vrai que M. Cousin était Cornélien jusqu'au fanatisme. A un point de vue bien différent, avouons qu'Iphigénie, à son arrivée imprévue dans le camp des Grecs, a cent fois raison de se fâcher du singulier accueil que lui fait le galant Achille :

Vous, en Aulide! Vous! Et qu'y venez-vous faire?

Mais quoi ! sans ces paroles à double sens, et peu polies dans leur sens le plus naturel, point d'intrigue ! point de péripétie ! Il a fallu que la comédie vînt en aide à la tragédie. On me permettra de dire encore, puisqu'aussi bien Agamemnon le dit lui-même, qu'Iphigénie toute seule me toucherait plus, avec sa pureté naïve et sa résignation filiale, que placée, comme elle l'est dans la pièce, entre les cris de sa mère et les bravades d'Achille.

On s'accorde assez généralement à regarder *Athalie* comme le chef-d'œuvre de Racine. *Britannicus* lui dispute la première place auprès de quelques esprits sévères. Si vous êtes de cet avis et que vous y teniez, ne lisez pas Tacite. Racine lui a tout pris sans pouvoir l'égaler. Tacite est plus grand peintre encore que Racine. Les plus beaux vers du poëte pâlissent devant la prose de l'historien. *Phèdre* a ses partisans, qui ne souffrent pas que l'on préfère rien à l'incomparable rôle de la reine d'Athènes. Ils auraient raison peut-être si le rôle de Phèdre était toute la pièce. Du vivant de Racine, il semble qu'*Andromaque* ait eu longtemps la préférence. Racine était jeune. Aucune de ses tragédies n'est écrite avec plus d'entraînement et de verve. Tout le feu de la jeunesse y respire. On y sent comme un souffle d'Homère. C'est vraiment de la poésie héroïque. Hermione, avec ses fureurs si touchantes, le dispute presque à la tendresse de la mère d'Astyanax et au deuil de la veuve d'Hector.

L'inspiration d'*Athalie* est plus haute et plus antique encore. La Bible elle-même n'a pas plus de grandeur et de majesté. Rien de plus sublime que les trois premiers actes d'*Athalie!* Dans les deux derniers, oserai-je le dire? Voltaire a raison, l'intérêt change, il passe du côté de la reine. Oui! du côté d'Athalie, la meurtrière de tous ses enfants! Athalie, trompée, trahie, est trop en droit de s'écrier :

> Lâche Abner, dans quel piége as-tu conduit mes pas!

Et plus loin :

> ...Laisse là ton Dieu, traître,
> Et venge-moi!

Ses plaintes et ses cris douloureux vont jusqu'à mon cœur :

> O reine infortunée,
> D'armes et d'ennemis je suis environnée!

J'oublie Joas, je ne vois plus dans la fille d'Achab qu'une grande princesse assassinée. Racine n'a-t-il pas été fidèle à la Bible? Fidèle à la Bible tant que vous le voudrez! Le croyant a eu raison, le poëte dramatique a eu tort. Il fallait mieux préparer la catastrophe et faire désirer au spectateur le meurtre d'Athalie, qui paraît plus faible que méchante dans le cours de la pièce. Ne s'attendrit-elle pas à la voix de Joas? Ne veut-elle pas l'emmener à sa cour? Ne supporte-t-elle pas avec une patience presque magnanime les sanglantes invectives du grand-prêtre? Tout le monde l'insulte dans ce temple, et le temple est debout! En vérité, la liberté des cultes était grande à Jérusalem dans ce temps-là.

Après *Andromaque*, c'est *Esther* qui a été le grand succès de Racine parmi ses contemporains. *Esther* à Saint-Cyr est presque un événement dans le règne de Louis XIV. Tant de gens de goût s'y seraient-ils trompés? La flatterie aurait-elle été pour quelque chose dans le prodigieux succès d'*Esther*, et le désir de plaire au roi aurait-il aveuglé jusqu'à M[me] de Sévigné? Je n'en crois pas un mot, pour ma part. Les cour-

tisans de Louis XIV auraient tout supporté, excepté l'ennui. Mille épigrammes les auraient vengés de leurs applaudissements contraints. Néron lui-même, avec ses prétoriens, ne les aurait pas empêchés de bâiller à ses représentations. Saint-Cyr n'existe plus. Louis XIV ne provoque plus les applaudissements. Ces vers si doux ne sont plus dits, ces chœurs divins ne sont plus chantés par les bouches si fraîches de ces belles et pures jeunes filles que Racine formait lui-même à la déclamation. Tout le prestige a disparu. *Esther* est restée un modèle enchanteur de grâce et de naïveté, le miroir délicat où se peint toute l'âme de Racine, la plus délicieuse inspiration du grand poëte, et le chef-d'œuvre de la poésie française !

Voilà, j'espère, de quoi me réconcilier avec la mémoire de Racine. Je ne suis pas si méchant que j'en ai l'air. Il y a dans les œuvres de Racine quelque chose qui ne fait pas grand bruit et que je relis toujours avec émotion : ce sont ses lettres à son fils, des lettres toutes simples, plus simples que celles de Mme de Sévigné, les lettres d'un père qui ne se doute pas le moins du monde qu'un autre que son fils les lira jamais ; Racine m'y semble plus admirable que dans ses plus admirables poésies. Que de grâce et d'esprit dans cette simplicité ! Que de tours fins et piquants dans ce style si naturel ! Quelle candeur ! Quelle bonhomie ! Quelle pureté d'âme, et que de bon sens ! Ne dites pas que cela ne fait rien au mérite du poëte et n'ajoute pas un grain à sa gloire. Corneille, Racine, Boileau, n'ont pas dû peu de ce génie qui les immortalise à l'honnêteté de leurs mœurs, à la pureté de leur âme, à la probité de leur vie. Ce bon sens, qui est la source du bon style, selon Horace, prend lui-même son origine dans un cœur droit, dans une intelligence qu'aucun vice n'obscurcit. Le vrai génie n'est que le comble de la raison. La raison met l'ordre et la règle partout. Les arts, les lettres et la poésie ne fleurissent pas plus dans le désordre privé que dans le désordre public. Il faut que la règle et la paix soient dans la maison comme dans l'État pour que les es-

prits, libres des inquiétudes du dehors et des soucis du dedans, se livrent à leur penchant pour le beau, le poursuivent avec amour, et en aillent chercher jusque dans le sein de Dieu l'exemplaire éternel! Un cœur livré à l'empire des vices, un pays agité par des discordes civiles, n'enfanteront que des œuvres monstrueuses. Le génie même prend, alors, je ne sais quoi de sinistre et de funeste. Le talent se dissipe dans des fantaisies bizarres ou dans de frivoles disputes. L'homme n'ose plus rentrer en lui-même, il s'évite, il se fuit, il se répand tout entier au dehors, et c'est en lui-même pourtant qu'il trouverait les grands, les seuls immortels sujets de l'éloquence et de la poésie. C'est en lui-même que Bossuet a trouvé ses *Oraisons funèbres;* Pascal, ses *Pensées;* Corneille, le *Cid* et *Polyeucte;* Racine, *Esther* et *Athalie*; Fénelon, son *Télémaque*, et n'est-ce pas elle-même, n'est-ce pas toute son âme que Mme de Sévigné nous fait voir dans ces lettres qu'elle écrivait pour sa fille, et qui dureront autant que la langue française?

Quelles douces études que les études littéraires et comme on s'y oublie aisément! Quelle aimable diversion elles apportent à tout ce qui peut envenimer le cœur ou attrister l'âme! Pour quelques instants, du moins, on croit avoir planté sa tente sur ces beaux rivages que les noires tempêtes ne visitent jamais. Les plus solides amitiés sont celles que forme le goût des lettres. On dispute presque toujours en politique; on ne cause qu'en littérature. Jamais un homme qui aime vraiment les lettres ne sera un méchant homme. Élevée à cette sage et pure école, l'ardeur même de la jeunesse se tempère et se règle, ou ne répand son feu que sur de nobles passions. Les lettres, par leur étroite alliance avec le bon sens, ferment la porte à tant de fatales erreurs, à tant de grossières illusions! Le sophisme n'a pas de prise sur des esprits et sur des cœurs auxquels les lettres servent de rempart contre ses déceptions et ses mensonges.

Les lettres n'ont pas eu, dans ces trente dernières années, d'interprète plus aimé et plus digne de l'être que M. Saint-

Marc Girardin. Toute la jeunesse a passé par ses cours. Il aurait été triste que tant d'ingénieuses et d'éloquentes leçons fussent perdues pour ceux qui ne les entendront pas, et que le souvenir seul en durât chez ceux qui les ont entendues. Imprimées, elles instruiront encore la jeunesse à venir. Nous avions déjà le la Fontaine de M. Saint-Marc Girardin, voici son Racine. Le professeur a préparé l'écrivain ; l'écrivain fera vivre le professeur.

S. DE SACY.

DE LA RELIURE.

DÉLÉGATION DES OUVRIERS RELIEURS A L'EXPOSITION DE 1867.

L'exposition universelle de 1867 nous a valu un beau livre : c'est le rapport des délégués des ouvriers relieurs à cette exposition (1). Ce rapport, publié au moyen d'une souscription au siége de la commission, est le travail le plus complet qui ait été fait sur l'art et l'histoire de la reliure au dix-neuvième siècle. La première partie seule a paru, celle précisément qui contient l'introduction, les prolégomèmes, en un mot la partie du travail antérieure à 1867. L'auteur du rapport prend l'art de la reliure à la date de la première exposition des produits de l'industrie française en 1798, et la conduit d'exposition en exposition, en quatorze chapitres, jusqu'au seuil de la Babel du Champ de Mars, examinant les produits, recensant les jugements, constatant les lacunes, marquant les progrès, analysant les rapports officiels. On voit d'année en année surgir les noms nouveaux; on note à chaque avénement les phases diverses de cet art restauré. Aux premières expositions, celles de l'an VI et de l'an X, l'art de la reliure n'est guère représenté que par les industries qui s'y rapportent et qui le préparent, pour ainsi dire, maroquinerie, papeterie, etc., etc.

De ci, de là, l'auteur ou les auteurs du rapport accordent aux noms importants dans leur art des notions intéressantes. Nous transcrirons pour nos lecteurs les notices relatives à Bozérian et à Thouvenin, comme empreintes d'un grand esprit de justice :

« Nous dirons ici quelques mots de Bozérian, résté le plus connu, sinon le plus célèbre.

(1) Chez Clémence, relieur, président de la commission.

« Ce relieur eut des admirateurs et des détracteurs trop ardents. D'un côté, on porta aux nues l'*artiste amateur*, et on le surnomma le Père de la reliure moderne : ces louanges durèrent tant qu'il exerça, et sa gloire resta intacte jusqu'à l'arrivée de Simier, de Thouvenin, de Purgold et surtout de Bauzonnet. Les travaux de ces relieurs firent peu à peu oublier les siens et donnèrent à la critique des armes contre cette ancienne idole.

« Dibdin, tout le premier, ne le ménagea pas, et un peu plus tard, Brunet parla avec dédain « des amateurs engoués des moires roses et des dorures symboliques de leur Bozérian », qui, ajoute M. Paul Lacroix, « prodiguait en même temps la dorure, le tabis, la mosaïque et le mauvais goût ». Ce n'est pas encore tout, ce relieur eut le malheur de devenir riche. « Il gagna, dit M. Janet, 500,000 francs à faire des reliures qui n'ont qu'un mérite, mais un grand mérite : les volumes sortis de ses mains ont assez de marges pour pouvoir être reliés de nouveau. » M. Éd. Fournier, qui cite ce passage dans son intéressant mais incomplet ouvrage, *l'Art de la reliure en France*, ne partage pas cette manière de voir ; il préfère celle de Dibdin, qui comprend ce relieur parmi les massacreurs des volumes de la Bibliothèque du Roi. Nous croyons Bozérian innocent de ce *massacre*, car M. Richard, de la Bibliothèque impériale, nous a certifié le contraire, et son affirmation a pour nous beaucoup plus d'autorité que les phrases du *Voyage bibliographique*.

« Bozérian n'a jamais gagné pareille somme à faire des livres : trois à quatre mille francs de rente, voilà ce que ses reliures lui ont rapporté ; il l'a déclaré lui-même à M. Bauzonnet, qui travailla pour lui. Le surplus de sa fortune fut gagné dans la librairie, dont il faisait un commerce assez actif. Il vendait des livres aux généraux du Consulat et de l'Empire qui voulaient se donner le luxe d'une bibliothèque ; lui-même vendit la sienne en 1798. Brunet, dans son *Supplément à Cailleau*, cite la notice des livres précieux de M. Bozérian, par M. Bailly, prote, 1798, in-8°. Enfin Bozérian se

fit éditeur; il publia notamment *le Temple de Gnide*, par Montesquieu, Paris, chez Bozérian, de l'imprimerie de Didot jeune, an III (1795), in-18. Ce livre renfermait des eaux-fortes et des figures; il édita également les *OEuvres complètes de J.-J. Rousseau*, Paris, Bozérian, de l'imprimerie de Didot l'aîné, 1796-1801, 25 vol. in-12, papier vélin. Cette édition, tirée à 100 exemplaires numérotés, était vendue 400 livres l'exemplaire. Collationnée sur les manuscrits de J.-J. Rousseau, elle est, a dit Brunet au moment de son apparition, d'une exécution élégante autant que soignée pour la correction, et en même temps la plus complète et la mieux ordonnée de toutes.

« Lorsque Bozérian s'établit, le goût des reliures anglaises était très-répandu : c'était la mode du jour, importée sans doute en France par l'émigration; il dut s'y conformer et suivre les caprices des amateurs de l'époque. Les dos plats, que nous trouvons si laids aujourd'hui, étaient alors très-recherchés; pour les uns, ils facilitaient l'ouverture du livre et en rendaient la lecture moins fatigante; pour les autres, ils avaient l'avantage de faire ressortir la dorure des dos, qui apparaissait dans tout son éclat et formait des lignes agréables à voir lorsque les volumes étaient rangés dans la bibliothèque.

« Si l'on pensait encore aux reliures à nerfs, ce n'était que pour se souvenir de leurs défauts, auxquels on opposait triomphalement les quelques qualités des reliures à dos brisés; et comme l'expérience n'avait pas encore démontré tous les inconvénients du nouveau système, il faut bien se montrer indulgent envers ceux qui, en le pratiquant, ont encore su garder la première place parmi leurs contemporains.

« Bozérian est de ce petit nombre; et si l'on peut lui reprocher avec raison l'imitation trop servile des reliures anglaises, ainsi que son ornementation outrée et assez souvent de mauvais goût, reproche qui, du reste, peut s'adresser à tous les arts de cette époque, cela ne doit pas nous

empêcher de reconnaître les quelques qualités qui lui sont propres.

« Il chercha autant qu'il était en lui à perfectionner les diverses parties de la reliure. Lesné nous apprend qu'il fut un de ceux qui introduisirent en France l'usage de la toile pour l'*endossure* des livres. De différentes recherches que nous avons faites, nous croyons que c'est à lui qu'il faut faire remonter l'usage des *mors* en maroquin ou en veau (1). Peut-être avait-il emprunté ce perfectionnement à l'Angleterre ; en tout cas, il n'en conserve pas moins le mérite de l'innovation en France. Il généralisa, pour les gardes des volumes, l'usage de la moire en remplacement du tabis ; cela nous rappelle une de ses reliures les plus originales : un *Paul et Virginie*, in-18 (Didot le jeune, 1789), qu'il relia pour M. Bailly, était couvert en moire d'argent et orné sur les plats d'une dentelle d'or ; il était doublé de moire. Enfin, et ce n'est pas là un de ses moindres mérites, il sortit de ses ateliers quelques bons ouvriers qui plus tard perfectionnèrent ce qu'ils avaient appris chez lui.

« Puisse cette digression prouver à ceux dont la louange, comme le blâme, est trop facile, qu'il est nécessaire, avant de

(1) Aujourd'hui appelés communément *charnières*. A l'origine le terme *mors* (qui alors s'écrivait, non sans raison, *mord*) devait prévaloir contre celui de *charnière*, qui aurait fait double emploi avec celui usité par les fabricants de reliures lyonnaises (registres dont le dos plat était formé par une bande de carton). Cette nouvelle partie de la reliure était cousue avec le livre et prenait naturellement la forme du *mors*, d'où est venu son nom ; plus tard cette main-d'œuvre se perfectionna, et c'est alors, probablement, que le nom changea. Ces détails, tout minutieux qu'ils paraissent, ne doivent pas être passés sous silence ; ils ne peuvent qu'être utiles pour l'histoire de notre métier, puisqu'ils nous révèlent l'origine de certains termes. Ainsi, par exemple, d'où dérive le mot *ais* employé aujourd'hui si fréquemment dans la reliure? Lorsque le carton n'existait pas, il était remplacé par des planches de bois qui en tenaient lieu ; ces planches se nommaient des *ais*, nom qui leur venait de la charpenterie ou de la menuiserie, qui les fournissaient aux relieurs. Il y aurait là quelques recherches assez curieuses à faire; nous nous contentons de les indiquer à l'érudition de nos bibliophiles.

formuler un jugement définitif, de bien se rendre compte de certaines circonstances et de certains détails ; et, en ce qui nous concerne, nous dirons que, s'il est permis aujourd'hui de juger assez sévèrement la reliure de cette époque, ce ne peut être qu'à un point de vue général, et non en s'adressant à une individualité isolée, surtout lorsqu'elle a su conquérir et garder assez longtemps une des premières places; et s'il faut absolument trouver des coupables, ce n'est pas seulement dans les rangs des relieurs qu'il faut aller les chercher : les amateurs du temps doivent aussi avoir leur part de responsabilité, car leur influence sur l'art de la reliure fut incontestable. On doit décerner des éloges mérités, hâtons-nous de le dire, aux Grolier, aux Maioli, aux de Thou; que l'on sache donc, en retour, blâmer ceux qui, sans réflexion, ont entraîné la reliure sur une pente fatale, d'où elle a eu tant de peine à revenir. »

A propos de Thouvenin, après avoir cité un article de M. Charles Nodier dans le *Bulletin du Bibliophile* (1), où l'heureuse influence et les talents de cet habile artisan sont célébrés avec un généreux enthousiasme, le rapport ajoute :

« Ce célèbre relieur, élève de Bozérian le jeune, représente une époque dans notre profession; en lui nous ne voyons pas seulement l'artiste jugé trop favorablement par Nodier, nous y voyons le praticien étudiant la marche générale de l'industrie et ne négligeant aucun progrès dont son art peut tirer profit. Certains maîtres, routiniers de leur nature, ont montré une sainte horreur pour les outils et procédés nouveaux.

(1) *De la reliure en France au dix-neuvième siècle*. Voy. *Bulletin du Bibliophile*, 1834, n° 6. M. Nodier, dans cet article, insiste avec raison sur les qualités d'artiste de Thouvenin et sur les nobles efforts qu'il a faits pour reporter son art « aux beaux jours de Derome, de Pasdeloup, de Du Seuil, d'Anguérand, de Boyet et de *Le* Gascon. » *Thouvenin est mort pauvre comme tous les hommes de génie, qui, etc.* Le ton pindarique de cette apologie aura peut-être blessé la conscience des auteurs du rapport. Qu'ils ne se plaignent pas pourtant : la justice est toujours la justice, et quand elle est rendue en beau langage, et par un grand écrivain, pourquoi regarderait-on à la forme qui en double le prix?

Thouvenin a osé penser et agir différemment, et ce n'est pas son moindre mérite; combattant la routine, bravant la raillerie, il introduisit dans la reliure l'outillage mécanique : le laminoir, d'origine française, servit à donner au carton la force et l'uni qui lui manquait; de là à s'en servir pour les livres, il n'y avait qu'un pas, il se fit quelques années plus tard.

« Il introduisit dans nos ateliers l'usage du balancier à dorer; la reliure ne doit pas le regretter, car ce nouveau système de dorure apporta dans la décoration du livre un nouvel élément qui mit à la portée des petites bourses ce qui n'était auparavant que le privilége des fortunes financières et aristocratiques. L'art y a souvent perdu, c'est vrai; mais la faute n'en est pas à l'outil : que l'ouvrier appelé à le diriger étudie les modèles de dorure qui font l'orgueil de nos bibliothèques, qu'il se pénètre des principes du beau, qu'il surveille l'exécution de son travail, et il arrivera, lui aussi, à créer des chefs-d'œuvre qui, eux du moins, seront accessibles à tous.

« Thouvenin introduisit aussi dans la reliure les ais de métal qu'il substitua, pour certains travaux, aux ais de bois. Tous les bons relieurs adoptèrent cette innovation qui depuis n'a fait que se généraliser; enfin, M. Fauler nous apprend, dans le rapport sur l'exposition de 1851, que Thouvenin est le premier qui ait commencé à chagriner le maroquin à la main. »

Nous pourrions encore butiner dans ce rapport de judicieuses appréciations des maîtres de la reliure, Simier, Niedrée, Purgold, Simonin, le restaurateur de livres, Lesné, le poëte critique, etc., etc., tantôt formulées spontanément par le secrétaire de la commission, tantôt extraites des rapports officiels, et corrigées ou annotées d'après l'expérience technique. Mais, la propriété littéraire n'eût-elle pas des droits acquis, la discrétion nous commanderait de borner nos emprunts.

On suit ainsi de nom en nom les diverses étapes et les

progrès de l'art de la reliure au XIXe siècle. Après les conquérants, les successeurs; après Purgold, Bauzonnet et Trautz; après Niedrée, Hardy; après Thouvenin, Muller; après Simier, Lebrun; puis viennent Kœhler, Gruel, Capé, Lortic, Lenègre, le fabricant de cartonnages. Des mentions spéciales sont accordées aux relieurs de la province: Mame, de Tours; Barbou, de Limoges; Maître, de Dijon; Bruyère, de Lyon. A propos de Marius Michel, l'habile doreur, omis dans le rapport de l'exposition de 1849, notre rapport cite un article publié dans le *Bulletin du Bibliophile* par M. J. Chenu. Les industries particulières du cartonnage, de la reliure de registres et d'albums, du maroquin, de la papeterie, sont l'objet d'études très-attentives.

Nous pouvons enfin assurer messieurs les amateurs qu'ils trouveront dans ce livre, tant dans les observations des membres de la commission que dans les nombreux rapports cités de la France et de l'étranger, d'intéressants et d'instructifs renseignements.

Nous attendons avec curiosité la seconde partie du rapport, celle qui concerne spécialement le grand concours du Champ de Mars, et qui sans doute résumera les considérations précédentes.

LA PROPHÉTIE DE CAZOTTE.

Un journal anglais (1) a, l'été dernier, remis sur le tapis la fameuse *Prophétie de Cazotte*. Une question adressée sur ce sujet par un correspondant a provoqué dans le numéro suivant quatre réponses signées de quatre noms différents, qui prouvent que de l'autre côté de la Manche on est au moins aussi bien informé que nous des détails de notre histoire littéraire. Les quatre informateurs se sont nécessairement rencontrés dans l'indication des sources. Un seul, toutefois, a cité, d'après la nouvelle Biographie de Didot, l'article de Beuchot dans le *Journal de la Librairie* (1817) qui contient jusqu'ici la seule affirmation positive que la prophétie n'est point de Cazotte, et que ce n'est qu'un jeu d'esprit inventé après coup par la Harpe. Dans la même année et trois mois avant l'article de Beuchot avait paru dans le *Journal de Paris* une pareille attestation, et qui devait être suivie d'une révélation complète. Comme les deux pièces forment à elles seules toute la base de l'enquête, et qu'il n'est pas commun ni facile de les rencontrer, peut-être nous saura-t-on gré de les réunir ici.

Journal de Paris, lundi 17 février 1817.

PETITE CHRONIQUE.

« On se souvient sans doute que, lorsque l'été dernier il parut une nouvelle édition des *Œuvres de Cazotte* (2), quelques journaux qui aiment beaucoup le merveilleux, quoique ce ne

(1) *Notes and Queries*, 12 juillet.
(2) Chez Bastien, rue Poupée. 4 vol. in-8°, fig.

progrès de l'art de la reliure au XIXe siècle. Après les conquérants, les successeurs; après Purgold, Bauzonnet et Trautz; après Niedrée, Hardy; après Thouvenin, Muller; après Simier, Lebrun; puis viennent Kœhler, Gruel, Capé, Lortic, Lenègre, le fabricant de cartonnages. Des mentions spéciales sont accordées aux relieurs de la province : Mame, de Tours; Barbou, de Limoges; Maître, de Dijon; Bruyère, de Lyon. A propos de Marius Michel, l'habile doreur, omis dans le rapport de l'exposition de 1849, notre rapport cite un article publié dans le *Bulletin du Bibliophile* par M. J. Chenu. Les industries particulières du cartonnage, de la reliure de registres et d'albums, du maroquin, de la papeterie, sont l'objet d'études très-attentives.

Nous pouvons enfin assurer messieurs les amateurs qu'ils trouveront dans ce livre, tant dans les observations des membres de la commission que dans les nombreux rapports cités de la France et de l'étranger, d'intéressants et d'instructifs renseignements.

Nous attendons avec curiosité la seconde partie du rapport, celle qui concerne spécialement le grand concours du Champ de Mars, et qui sans doute résumera les considérations précédentes.

LA PROPHÉTIE DE CAZOTTE.

Un journal anglais (1) a, l'été dernier, remis sur le tapis la fameuse *Prophétie de Cazotte.* Une question adressée sur ce sujet par un correspondant a provoqué dans le numéro suivant quatre réponses signées de quatre noms différents, qui prouvent que de l'autre côté de la Manche on est au moins aussi bien informé que nous des détails de notre histoire littéraire. Les quatre informateurs se sont nécessairement rencontrés dans l'indication des sources. Un seul, toutefois, a cité, d'après la nouvelle Biographie de Didot, l'article de Beuchot dans le *Journal de la Librairie* (1817) qui contient jusqu'ici la seule affirmation positive que la prophétie n'est point de Cazotte, et que ce n'est qu'un jeu d'esprit inventé après coup par la Harpe. Dans la même année et trois mois avant l'article de Beuchot avait paru dans le *Journal de Paris* une pareille attestation, et qui devait être suivie d'une révélation complète. Comme les deux pièces forment à elles seules toute la base de l'enquête, et qu'il n'est pas commun ni facile de les rencontrer, peut-être nous saura-t-on gré de les réunir ici.

Journal de Paris, lundi 17 février 1817.

PETITE CHRONIQUE.

« On se souvient sans doute que, lorsque l'été dernier il parut une nouvelle édition des *Œuvres de Cazotte* (2), quelques journaux qui aiment beaucoup le merveilleux, quoique ce ne

(1) *Notes and Queries*, 12 juillet.

(2) Chez Bastien, rue Poupée. 4 vol. in-8°, fig.

soit pas par sympathie, s'empressèrent de rappeler à cette occasion la fameuse prophétie attribuée à cet auteur dans une édition posthume de quelques ouvrages de la Harpe. Dans cette prédiction, qui a fait assez de bruit pour que nous n'ayons pas besoin d'en citer ici les détails, Cazotte avait, d'après le récit de la Harpe, annoncé plusieurs années avant la révolution, la fin tragique des plus grands personnages, celle de Champfort, de Condorcet, la sienne même, et, ce qui avait paru encore plus extraordinaire, la conversion future de l'auteur de *Mélanie*.

« Grands débats, nombreux commentaires sur ce texte. Les uns remarquaient que jamais prophète ne s'expliqua d'une façon aussi claire, aussi précise, aussi détaillée. Ils avaient de la peine à croire que Dieu eût jugé à propos d'accorder au chantre d'*Ollivier* et du *Diable amoureux* une connaissance de l'avenir portée à un degré que n'atteignirent jamais Daniel, Isaïe, ni même ce Baruch que la Fontaine admirait si naïvement. Dirai-je que quelques autres se permettaient de soupçonner la mémoire ou même la sincérité du narrateur? Ils se rappelaient que la Harpe avait jadis essayé avec quelque succès la langue de la fiction, et ils craignaient qu'il n'eût pas tout à fait renoncé au *vieil homme*. Et cependant, crédules, incrédules, tous étaient également dans l'erreur.

Boulard « M. B/../ard père, dont les connaissances littéraires et bibliographiques ne pouvaient pas plus être révoquées en doute que sa passion pour les livres, nous a révélé le mot de l'énigme de cette nouvelle *dent d'or*, et nous allons la livrer à notre tour.

« Ce fut trois ans après la mort de la Harpe que M. Migneret publia ce volume d'*OEuvres choisies et posthumes* de cet auteur. La fameuse prédiction se trouvait en effet dans le manuscrit; mais elle y était suivie d'un petit appendice qui montrait évidemment que ce n'était là qu'une allégorie, une parabole. « Cet amas de faits inouïs et monstrueux, ajoutait la Harpe, en parlant de la révolution, voilà le pro-

dige réel, *comme la prophétie n'est que supposée;* et si vous êtes encore à ne voir dans ce que nous avons vu qu'une révolution, si vous croyez que c'est là une révolution comme une autre, c'est que vous n'avez ni lu, ni réfléchi, ni senti. En ce cas la prophétie même, *si elle* avait eu lieu, ne serait qu'un miracle de plus perdu pour vous, etc. »

« Que l'on appelle fraude pieuse ou petite ruse littéraire la suppression de ce fragment, *que M. B...ard possède* aujourd'hui écrit de la main de la Harpe lui-même, on voit que ce n'est pas sur le compte de l'auteur qu'on peut la mettre. Il vaudrait autant demander à Racine et à Corneille pourquoi messieurs les comédiens français suppriment le dénouement de Phèdre et coupent bras et jambes à *Pompée.*

« On se souvient que le curé de Saint-Eustache tremblait devant Jean de Lannoy, dit le *Dénicheur de saints.* La *Quotidienne*, qui a cité la prédiction de Cazotte comme article de foi, ne nous pardonnera pas de lui avoir soufflé un prophète. Nous l'invitons à se consoler en songeant que nous lui laissons un politique, un littérateur, un traducteur, un *furet*, un géographe, etc., etc., etc., le tout dans la personne de M. Malte-Brun, qui lui rendra même en échange de Cazotte un autre prophète en nous montrant l'original de ce vers si connu de J.-B. Rousseau :

« Chrysologue est tout et n'est rien. »

Journal de la Librairie, 28 juin 1817.

VARIÉTÉS.

« On vient de réimprimer la prophétie de Cazotte faite en 1788 et rapportée par la Harpe (1). Bien des gens pa-

(1) Voici le titre exact de cette brochure, tel qu'il est donné dans le *Journal de la librairie* : PRÉDICTION *de Cazotte faite en* 1788 *et rapportée par la Harpe*, suivie de notes sur MM. Cazotte, la Harpe, Champfort, Condorcet, Vicq d'Azyr, de Nicolaï, Bailly, Malesherbes et Mme la duchesse de Grammont, avec quelques réflexions générales. In-8°, imp.

raissent encore ajouter foi à cette pièce ; cependant voici la vérité.

« On a trouvé, il est vrai, dans les papiers de la Harpe un écrit de sa main intitulé *Prédiction*, etc. Mais M. P... (1), éditeur des *Œuvres posthumes et choisies* de la Harpe, dans lesquelles ce morceau parut pour la première fois, s'est permis de supprimer la fin ou l'appendice de cette prophétie. Cependant cet appendice, aussi de la main de la Harpe, se trouvait sur le même feuillet et immédiatement à la suite de la prophétie, sans aucun intervalle, ni signe séparatif.

« M. Boulard, propriétaire de l'autographe de la Harpe, nous a permis d'en prendre lecture et copie. A l'endroit supprimé par M. P... se trouvent deux barres pour indiquer au compositeur de ne pas aller au delà.

« Mais le morceau supprimé était plus important à publier que tout le reste de l'écrit, et devait nécessairement le suivre. Par respect pour la mémoire de la Harpe, M. Boulard se propose de le publier incessamment. Déjà le *Journal de Paris* du 17 février dernier en a cité un fragment, dans lequel la Harpe articule que « la prophétie n'est que supposée », et qu'il termine par ces mots : — « La prophétie, *si elle avait eu lieu,* ne serait qu'un miracle de plus perdu pour nous. »

« Comme d'un côté la superstition s'appuie du nom de la Harpe, à l'occasion de cette prophétie, et que de l'autre les ennemis de l'auteur de *Mélanie* lui reprochaient à cette même occasion son fanatisme et sa crédulité, nous avons cru devoir donner à nos lecteurs cette petite explication.

« La publication de la pièce entière par M. Boulard prouvera incontestablement que la Harpe n'a voulu ici tromper personne, et, à l'avenir, il ne sera plus permis d'abuser de son nom. »

Assurément le doute serait impertinent; la parole de

Martel à Montpellier. A Paris, chez les marchands de nouveautés ; à Montpellier, chez Aug. Séguin.

(1) Petitot.

deux hommes d'honneur tels que MM. Beuchot et Boulard est une caution plus que suffisante. Pourtant je regrette que M. Boulard n'ait pas tenu sa promesse ; et je me demande ce qu'est devenu ce manuscrit autographe de la Harpe qu'il avait pris l'engagement de publier. A un récit aussi positif et qui débute par ces mots : *Il me semble que c'était hier..*, il fallait, il me semble, un désaveu plus net que les phrases vagues citées par Beuchot et le *Journal de Paris*. Je ne tiens pas le moins du monde à conserver à Cazotte son rôle de prophète ; la question même de mystère et de prophétie est pour moi secondaire. La raison peut se contenter d'ailleurs, sans s'humilier, de l'explication de Charles Nodier, que dès 1788 il était facile à un esprit sagace et mûr, tel que l'était celui de Cazotte, de prévoir quel serait le sort des promoteurs de la Révolution et de conjecturer avec les lumières du sens historique la marche empirante des événements. Il ne faut pour cela, dit Nodier, qu'une profonde sensibilité, un jugement droit et une longue habitude de l'observation. Le miracle, pour moi, ce n'est pas que la prédiction ait été faite, ce n'est pas que la Révolution ait dévoré ses prophètes ; c'est, ce serait que la Harpe, écrivain pompeux et froid, eût écrit ce petit récit si vivant, si net, si scénique. M. Sainte-Beuve dit que la prophétie de Cazotte est le chef-d'œuvre de la Harpe ; et je le crois bien : tellement chef-d'œuvre qu'il est improbable qu'il l'ait fait. En toute question, on le sait, il y a deux sortes de preuves, les preuves matérielles et les preuves... comment dirai-je ?... de foi.

Ici les preuves matérielles, que j'admets, c'est que la prophétie de Cazotte a été trouvée écrite tout entière de la main de la Harpe, et suivie d'une rectification équivoque, dont on n'a donné qu'une partie. Sur le second point, le point de savoir si la Harpe est l'auteur du morceau, j'avoue que la foi me manque.

Voici donc à quoi je m'arrêterais. On peut admettre comme point de départ que Cazotte, cet homme *qui était toujours sur le trépied*, aura improvisé un soir de 1788.

après dîner, dans son langage merveilleux et fantastique, une histoire conjecturale de la Révolution. La Harpe, présent à l'affaire et d'ailleurs mis en cause, aura écrit l'histoire toute fraîche en rentrant chez lui (il devait avoir de ces manies de paperasseries et de nôtes), et en aura conservé ainsi dans sa rédaction immédiate le mouvement, le ton, les expressions, la mise en scène. Plus tard, frappé de la justesse de quelques-unes des conjectures, il aura ajouté par curiosité les circonstances de la mort de chacun des convives, et les aura intercalées dans la conversation. Voilà tout ce que je puis raisonnablement supposer.

Charles Asselineau.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Les Chats, par Champfleury. — Histoire, mœurs, observations, anecdotes. *Paris*, *Rothschild*, éditeur, 1869; 1 vol. in-12.

J'ai souvenir d'avoir lu dans ma jeunesse un article intitulé : *du Rôle des chiens en littérature*. L'article était bien fait. Du reste, on le voit d'ici : l'auteur, dont j'ai malheureusement oublié le nom, récoltait de ci, de là, chez les poëtes et chez les prosateurs, dans l'antiquité et dans le moderne, tous les passages à la gloire du chien, tous les hommages à lui rendus tant en prose qu'en vers, tous les endroits de poëmes ou de romans où il joue un rôle, et du tout faisait une couronne poétique et littéraire au type de la race canine. Il commençait, j'imagine, par le chien Argos de l'*Odyssée*, montrait dans l'*Aveugle* d'André Chénier les molosses attentifs aux chants d'Homère, prenait dans Marot, dans du Bellay, l'épitaphe du chien Citron, de la petite chienne Pelotte, et, par une courbe allongée, arrivait aux lévriers de M. de Lamartine, si éloquemment chantés lors de son départ pour l'Orient.

Si j'avais aujourd'hui le loisir d'entreprendre une pareille enquête sur les chats, j'ajouterais un brillant chapitre au livre de M. Champfleury. La matière ne manquerait pas; car dans tous les temps les chats, bêtes silencieuses et discrètes, ont été les compagnons fidèles des hommes studieux et méditatifs, les hôtes des cabinets et des bibliothèques. Ne montre-t-on pas dans la maison de Pétrarque, près de Padoue, sa chatte favorite encore couchée sur la table de travail de son maître? N'est-ce pas à la lueur des yeux d'un chat patient et secourable que le Tasse écrivait ses octaves? Du Bellay, que je citais tout à l'heure, n'a-t-il pas, à côté de l'épitaphe de sa chienne Pelotte, rimé celle du chat Belaud? N'y

a-t-il pas de belles histoires de chat chez Rabelais et chez la Fontaine, échos épiques de nos romans du moyen âge, où frère Tybert, le matois, n'a pas un moindre rôle que le chevalier Renard et que le baron Ysengrin? Raton, Grippeminaud, Raminagrobis, ne sont-ils pas les personnages les plus populaires de la « comédie à cent actes divers »? De tout temps poëtes, philosophes, savants, tous ceux dont c'est l'état de s'absorber en eux-mêmes et que troubleraient les abois du chien, qu'agaceraient le pépiement de l'oiseau, le piaillement du perroquet, le trémoussement du singe et de l'écureuil, ont aimé à regarder dormir sur leur manche ou sur leur bureau ce joli compagnon, à le voir se déroulant et s'étirant au soleil; et je croirais que c'est afin de passer pour un peu plus poëte que le cardinal de Richelieu a tant aimé les chats. Le chat, d'ailleurs, est autre chose encore pour un bibliophile et pour un paperassier qu'une compagnie et qu'un divertissement; c'est un gardien et un secrétaire : sa présence écarte les dévastateurs de livres et de cartons. La République française, qui, comme nous l'apprend M. Champfleury, fit du chat l'emblème de la vigilance, avait bien compris le genre d'astuce de cet utile animal, ami de l'ordre et du repos.

Notre intention n'est nullement de reprocher des lacunes à M. Champfleury. Son livre est conçu d'une manière moins exclusive et plus large : c'est, il le dit dès la première page, les mœurs du chat qu'il étudie, plutôt que son rôle et sa légende littéraire. Il a néanmoins consacré des chapitres spéciaux aux amis illustres de l'espèce féline, à ses panégyristes, à ses peintres, à ses ennemis même, parmi lesquels il signale les statisticiens, les paysans et les chasseurs.

M. Champfleury prend l'histoire des chats aux temps héroïques et divins, en Égypte, passe en Orient, puis à Rome, et arrive enfin, à travers les traditions populaires et les chansons du moyen âge, aux temps actuels où l'homme civilisé, *humanisé*, reconnaît un ami dans ce serviteur fidèle et fier, quoique affectueux.

Les noms célèbres défilent sur les deux rives de cette histoire : Plutarque, Théocrite, Mahomet, Montaigne, Richelieu, le cardinal Wolsey, Colbert, Moncrif l'historiogriffe, Dupont de Nemours, Vigneul-Marville, Chateaubriand, Michelet, Victor Hugo, Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Charles Baudelaire, Hoffmann, Cazotte, Goya, Mind, Eug. Delacroix, J.-J. Grandville, Gratiolet,



l'abbé Galiani, Flourens, etc., etc. M. Champfleury a donné dans ce livre un vrai petit chef-d'œuvre : c'est le récit d'une matinée à la campagne, où l'auteur, résolu à travailler, lutte de sérieux contre les gracieuses provocations d'un jeune chat. La scène se passe sous une tonnelle adossée à un acacia et toiturée de toile goudronnée; grande ressource pour le tentateur qui, après avoir essayé de distraire son maître par le bruit de ses griffes aiguisées dans le tronc de l'arbre, puis en poussant sa plume à petits coups répétés, grimpe sur la couverture, la déchire et sonne le branle de la paresse en agitant sa patte par l'ouverture. Le petit tableau est parfait, plein de vérité, de comique, de lumière et de fraîcheur matinales. La gaieté gagne le lecteur, qui, à son tour, pose le livre et réveille son chat pour avoir son avis.

Nous recommandons à l'auteur, pour une seconde édition, une très-délicate anecdote d'un charmant livre qui vient de paraître, *Souvenirs du baron de Gleichen*, un diplomate allemand du dernier siècle, naturalisé Français par l'esprit, et qui, lui aussi, aimait les chats et en avait le droit (1). Il s'agit d'une chatte favorite du baron, nommée *Ermelinde*, et philosophe, comme on va le voir :

« Je la voyais sans cesse, dit le baron, occupée à se mirer dans la glace, à s'en éloigner pour s'en rapprocher en courant, et surtout gratter autour des cadres, parce que toutes mes glaces étaient enchâssées dans des trumeaux. Cela me détermina un jour à établir un miroir de toilette au milieu de la chambre, pour donner à ma chatte le plaisir de pouvoir en faire le tour.

« Elle commença par s'assurer, en s'approchant et en se reculant, qu'elle se heurtait dans une glace pareille aux autres. Elle passa derrière à diverses reprises, courant toujours plus fort; mais, voyant qu'elle ne pouvait pas atteindre ce chat prompt à lui échapper, elle se plaça au bord du miroir, et, regardant alternativement d'un côté et de l'autre, elle s'assura que le chat qu'elle venait de voir ne pouvait pas être ni avoir été derrière le miroir; ainsi elle se persuada qu'il devait être dedans. Mais que fit-elle pour constater cette expérience, la dernière qui restait à faire? Toujours assise aux bords de ce miroir, elle se dressa en allon-

(1) *Les Souvenirs du baron de Gleichen*, publiés par M. Paul Grimblot. Techener, 1868, un vol. chap. XVIII, *Anecdotes et petites histoires*, p. 215.

geant ses deux pattes pour tâter l'épaisseur, et, sentant qu'elle ne suffisait pas pour contenir un chat, elle se retira tristement, et, convaincue qu'il s'agissait d'un phénomène impossible à découvrir, parce qu'il était au-dessus du cercle de ses idées, elle ne regarda plus aucune glace et renonça pour toujours à un objet qui intéressait sa curiosité.

« Plus sage, ajoute M. de Gleichen, ce véritable ami de d'Holbach et de Diderot, plus sage que les hommes, qui ne mettent aucune borne à leurs recherches métaphysiques, mon Ermelinde me paraît avoir été le Kant des chats. »

Le nouveau livre de M. Champfleury est illustré de plus de cinquante dessins gravés sur bois, signés des noms de Mind, dessinateur suisse, surnommé le *Raphaël des chats*, Richter, Prud'hon, Cornélius Vischer, Jacquemart, Morin, Breughel, Werner, Ribot, Édouard Manet, Grandville, Delacroix, Viollet-le-Duc, Prisse d'Avennes, le voyageur, le comédien Rouvière, et du peintre japonais Fo-Kan-Say. Le premier dessin de Mind, en regard du titre, est un chef-d'œuvre. Celui de M. E. Manet, *Un rendez-vous de chats amoureux sur des toits*, obtient un succès populaire.

CH. A.

LES ÉMAUX CLOISONNÉS ANCIENS ET MODERNES, par Philippe Burty. *Se trouve chez Martz, joaillier à Paris;* un vol. in-24 de 70 pag., chromolithographies et dessins gravés, de Félix Regamey.

M. Philippe Burty s'est depuis longtemps constitué l'éducateur du public dans ces arts latéraux qui côtoient le grand art et l'industrie, et dont le temple est l'hôtel des commissaires-priseurs. Son beau livre des *Chefs-d'œuvre des arts industriels*, publié il y a deux ans, initiait les amateurs aux procédés de la céramique, du bronzage et de la verrerie. Il y ajoute aujourd'hui un chapitre intéressant dans cette mince brochure qui contient toute l'histoire et les mystères de l'émail cloisonné, tel que l'ont traité les anciens, la Renaissance avec Benvenuto, et surtout les artistes japonais du temps passé et du temps moderne. Il n'est personne qui ignore quelle valeur ont acquis ces émaux dans les ventes et de quelle faveur ils jouissent présentement parmi les collectionneurs.

Quatre belles planches en chromolithographie et de nombreux croquis appuient les démonstrations et les révélations historiques de M. Ph. Burty.

Cette élégante plaquette se vend chez un joaillier; ce qui est assez inusité. Mais il faut dire que ce joaillier, M. Martz, est un des plus zélés et des plus savants propagateurs de l'émail japonais, et que sa collection est une des plus riches de Paris.

Ch. A.

S'ENSUIT LE CATALOGUE D'UN MARCHAND LIBRAIRE AU QUINZIÈME SIÈCLE, tenant boutique à Tours; publié par le docteur A. Chereau. *Paris, Académie des bibliophiles*, in-16, 66 pag.

L'histoire actuellement devient de plus en plus indiscrète et pénètre aussi loin que possible dans l'intimité de la vie aux temps passés. On publie des livres de compte et de ménage, des catalogues de bibliothèques particulières. Voici aujourd'hui le catalogue d'une librairie tourangelle au quinzième siècle, qu'un amateur délicat, bien connu de nos lecteurs, imprime, d'après un manuscrit du fonds français de la Bibliothèque impériale. Le nom du libraire est inconnu; on sait seulement qu'il « tenait boutique » à Tours, devant l'hôtel Dunois, situé où est encore à présent l'ancienne église du couvent des jésuites. Le catalogue se compose de deux cent soixante-sept numéros, tant d'imprimés que de manuscrits. M. le docteur Chereau avoue modestement les secours qu'il a tirés des lumières de MM. Paulin Paris et Anatole de Montaiglon pour annoter et développer les indications assez sèches de cet inventaire. Chaque article est l'objet d'un commentaire où sont indiquées les premières éditions de chaque ouvrage et décrites les copies connues de chaque manuscrit; les diverses appréciations des plus savants bibliographes y sont rapprochées et contrôlées. Tout ce que nous pouvons regretter, c'est que le bibliophile inconnu n'ait pas porté sur son catalogue les prix marchands. Il eût fourni un intéressant chapitre à l'histoire de la librairie.

Nous ne voulons pas laisser finir l'année sans constater le succès

du quatrième volume des *Causeries d'un curieux*, de M. Feuillet de Conches. Ce volume, consacré aux temps modernes, contient d'intéressantes notices sur Nodier, sur Viollet-le-Duc, sur Lémontey, entrecoupées de délicates observations d'histoire naturelle; de plantureuses et savantes dissertations sur les exemplaires illustrés, sur les antiquités russes, sur les livres d'estampes, sur l'art en Angleterre, sur l'œuvre de Hans Holbein, sur Antonio Moro; il est orné de fac-simile de lettres d'Élisabeth d'Angleterre, de Henry VIII et du peintre Fra Bartholomeo. L'abondance et la diversité des renseignements rend difficile, sinon impossible, le compte rendu d'un tel livre. Nos lecteurs, qui connaissent les précédents volumes de M. Feuillet de Conches, savent à quoi s'en tenir sur la variété de son érudition et sur la sûreté de son jugement, comme sur l'ingéniosité de son esprit. *Les Causeries d'un curieux* sont de ces livres qui instruisent et ne se discutent pas.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Le dernier événement littéraire de l'année, — je viens de le voir, — c'est le buste de F. Ponsard, inauguré à la Comédie française, le 21 de ce mois. Comme buste, c'est une belle œuvre de M. Jules Franceschi, l'auteur d'*Andromède*, du *Paysan romain jouant à la morre* et du cénotaphe du jeune ..... (le nom polonais m'échappe). J. Franceschi est un des rares sculpteurs vraiment artistes de ce temps-ci qui savent faire parler les formes et les draperies. La besogne était dure. Songez que la collection du foyer de la Comédie française commence avec des grands maîtres, et par des chefs-d'œuvre, par des figures vraiment épiques, et qui ont des tournures presque divines. Un buste dans la galerie du Théâtre-Français ne doit pas seulement être un portrait, c'est bien autre chose, vraiment! c'est la transfiguration par la gloire et par la mort; la faiblesse et la fragilité humaines dépouillées au seuil de l'immortalité. Quelles fières mines a données Caffieri à Rotrou et à Corneille! comme il a éventré leurs pourpoints, et comme il a fait ruisseler sur leurs poitrines demi-nues des chevelures floconneuses et ondoyantes, pareilles à des fleuves de pensée! Un siècle plus tard Houdon drapait le vieux Voltaire dans une toge de sénateur, et éternisait ce sourire d'une tête chauve, poétique à force d'ironie. C'est le cas ici de mettre en pratique la maxime de David d'Angers, que *la sculpture est une apothéose*. Or, je le demande, quels éléments notre siècle donne-t-il à l'apothéose? Ni draperies, ni chevelures; plus de perruques, plus de rabats de dentelles, plus de nœuds flottants, plus d'habits de soie brodés aux larges manches et aux larges plis; rien que le paletot capitonné de M. Scribe

sourcils menaçants, nous pouvons bien le dire aujourd'hui, le poëte n'avait droit qu'à la moitié de ce succès; l'autre moitié était pour la réaction contre celui que nos Athéniens s'ennuyaient d'entendre appeler depuis si longtemps le Juste et le Maître.

Il y aurait un parallèle instructif à faire, parmi nos illustres, de ceux que le public a consacrés lui-même d'après ses instincts, et de ceux qui lui ont été imposés, et qui ont triomphé à la fin, pour ainsi dire par intimidation, de son ignorance et de son antipathie. On verrait d'un côté les apothéoses improvisées, les applaudissements, les triomphes, les dignités, les honneurs, l'argent, la fortune, lacs de félicité non troublés,

Des chemins tout jonchés de fleurs et de rameaux

s'arrêtant à la mort; de l'autre, les déboires, les misères, les trahisons, les longues quarantaines au lazaret de l'Académie, les exclusions, le silence ou les bruyantes protestations, l'insulte même au bord de la tombe; puis le lendemain les repentirs, d'abord timides, enfin l'acclamation et la gloire. A ceux-ci les mines refrognées, les contestations, le doute, les sifflets; à ceux-là les bouches en cœur, les sourires, les caresses, les bras blancs tendus et les gants blancs éclatant sous les bravos. — Ah! vous voulez m'imposer ce poëte, ou ce musicien, ou ce peintre? Vous prétendez, monsieur le critique ou monsieur le connaisseur, que c'est là le bon, le beau, que là est l'avenir, et que si je ne sais pas le voir comme vous, c'est que je ne m'y connais pas? Je ne m'y connais pas, moi! Eh bien, alors, votre poëte payera pour votre insolente prétention. Tant pis pour lui, il attendra! Dussé-je aller moi-même à la forêt, j'en rapporterai les bâtons qui le feront trébucher et tomber. Et nous verrons qui sera le plus fort! Quant à celui-ci, qui est le *mien*, et qui est le bon, entendez-vous, monsieur le docteur? puisqu'il me plaît, vous avez beau me dire qu'il erre, qu'il est ignorant, barbare, sans génie, médiocre; que m'importe? je le ven-

quantité de bustes et de statues m'effraye : il semble que, pour faire reproduire ses traits dans une matière durable, telle que le marbre ou le bronze, il faudrait au moins avoir sauvé sa patrie, être Solon ou Épaminondas. »

M. Delécluze exagérait, selon sa coutume. Non, il n'est pas absolument nécessaire, pour avoir droit au bronze ou au marbre, d'être un grand homme et un héros. D'ailleurs, maintenant que, grâce à la photographie, il n'est personne, pas même un faquin ou un laquais, qui se refuse la jouissance orgueilleuse de fixer son reflet, il a bien fallu de toute nécessité créer une aristocratie du portrait. C'est ainsi que le nombre infiniment croissant des chevaliers de la Légion d'honneur a rendu plus accessible le grade supérieur de l'ordre. Ponsard a bien eu assez de succès au théâtre pour mériter d'être égalé à Andrieux et à Collin d'Harleville. Il a eu son jour, son grand jour de popularité et d'éclat. Il a absorbé l'admiration de Paris et de la France entière avec sa *Lucrèce*, comme de Belloy avec le *Siége de Calais*, comme Laya avec l'*Ami des lois*, comme Jouy avec *Sylla*, comme Pichald avec *Léonidas*, comme Raynouard avec les *Templiers*, comme Soumet avec *Une Fête de Néron*, comme Casimir Delavigne avec les *Vêpres siciliennes*. Et pourtant, je dois l'avouer, voulant être sincère, à cette association d'idées ou d'images, d'une matière et d'un art durables et de la figure de Ponsard, je ne sais quoi me chatouille et risque à me faire perdre mon sérieux.

Explique cela qui pourra.

A force de chercher, voici ce que je trouve. Il y a en France deux inconvénients redoutables pour la réputation d'un écrivain ou d'un artiste. Le premier, c'est de passer bon-Dieu de son vivant. J'entends par là être placé dans une niche inaccessible, au-dessus de la discussion et de la critique; être déclaré indiscutable, incontestable, sacré. Béranger en est un exemple; Béranger, pendant tout le temps de la Restauration et du gouvernement de Juillet, est passé bon-Dieu. Quiconque en ce temps-là, j'entends un littérateur consciencieux

et indépendant, eût tenté d'appliquer aux Chansons de Béranger les règles ordinaires de la critique, de faire ce que beaucoup d'autres ont fait depuis lors, d'y relever des incorrections de langage ou des obscurités, des banalités de pensée ou d'images, des petitesses, une certaine médiocrité dans les sentiments, celui-là n'eût été ni réfuté ni contredit; on l'eût simplement traité d'iconoclaste, ou, pour nettement parler, de mouchard ou de suppôt du pouvoir. Actuellement, Béranger n'a bientôt plus pour le défendre que ceux-là même dont on supprimait alors la critique. Ceux qui le portaient si haut ne se contentent plus de le rabaisser comme poëte ; ils lui ont contesté jusqu'aux vertus privées, jusqu'à la bonne foi, jusqu'au patriotisme. Cette histoire est celle de bien d'autres que je ne nommerai pas, ne voulant pas chagriner des vivants.

Le second inconvénient, c'est de passer grand homme par esprit d'opposition ou de réaction. Que de gens, il y a vingt ans, ont exalté Casimir Delavigne pour déprécier Victor Hugo! Que de gens ont exalté Delaroche pour se venger de Delacroix qu'ils ne comprenaient pas, et aussi pour se venger de ceux qui le comprenaient! Que voulez-vous? Chez nous autres Français, l'inconnu est toujours suspect; l'incompréhensible, — je veux dire ce qui est incompréhensible au premier coup, ce qui exige pour être compris de l'attention et de l'étude, — est toujours impertinent. La « facilité » française, voilà notre marotte et notre orgueil. « Je ne te comprends pas, *donc* tu m'insultes. Ah! tu veux m'obliger à réfléchir, à méditer, à douter de moi-même, MOI le peuple le plus intelligent et le plus spirituel de l'univers! » Ah! nous sommes une nation profondément égalitaire! L'homme de génie, l'homme supérieur, ne passe point chez nous sans être plus ou moins longtemps brimé, comme un *nouveau* à Saint-Cyr. « A quoi je reconnaîtrai le poëte (et c'est un poëte qui parle) (1)? A un signe plus certain que le

(1) M. Théodore de Banville, notice sur Hégésippe Moreau dans la collection des *Poëtes français* d'Eugène Crépet.

rayon précurseur de l'étoile et que l'éclair enflammé dont la présence annonce la foudre. A quoi? au mépris, à la haine, à l'invincible antipathie du philistin qui, dans la foule innombrable, devine le poëte avec un flair que rien n'égare. Le gibier qu'il a fait lever, soyez tranquilles, c'est bien l'agneau, ou le cygne, ou la colombe, et non pas un autre. Au contraire, vous pourrez donner à ces passants des récompenses, des titres enviés, des fauteuils à l'Académie; *saluez-les avec impudence successeurs de Corneille et de Molière*, le tendre amour dont le philistin brûle pour eux est la preuve directe et irréfutable qu'ils ne sont pas des poëtes. Quiconque n'a pas été condamné comme Corneille ou sifflé comme Racine, quiconque n'a pas été appelé impie comme Molière, immoral comme la Fontaine, sauvage comme Shakspeare, barbare comme Victor Hugo, libertin comme Alfred de Musset, n'est pas un poëte. »

Ponsard n'a pas connu ces épreuves : son apparition a été son avénement; il n'a eu qu'à se montrer pour gagner tous les cœurs et pour être proclamé poëte par le suffrage universel. Qu'apportait-il de nouveau, d'inattendu, d'inouï? Rien; bien au contraire : il restaurait un genre démodé en l'accommodant, avec circonspection, à la mode nouvelle. Il rapportait la tragédie de l'Empire et de la Restauration, rajeunie et tonifiée par un discret mélange de romantisme, de couleur locale et de familiarité. Le public, qui n'aime pas à être surpris, l'accueillit comme s'il lui rapportait ses Dieux. — O ciel! une tragédie romaine! Lucrèce, Brutus, Collatin, les Tarquins, Vesta, un rêve! Nous voilà chez nous! Nous voilà délivrés des fausses portes et des murs à corridors du palais Cornaro, des escaliers de la Tour de Londres, du vin de Syracuse et du poison des Borgia! — On était las, en effet, de la terreur artistique et poétique que le bourgeois français n'avait subie que par un effet de la sainte peur de paraître moins intelligent que le voisin. Nous qui avons assisté à ces pressions et à ces fureurs, à ces acclamations appuyées de coups de poing frappés sur les tables et de froncements de

sourcils menaçants, nous pouvons bien le dire aujourd'hui, le poëte n'avait droit qu'à la moitié de ce succès; l'autre moitié était pour la réaction contre celui que nos Athéniens s'ennuyaient d'entendre appeler depuis si longtemps le Juste et le Maître.

Il y aurait un parallèle instructif à faire, parmi nos illustres, de ceux que le public a consacrés lui-même d'après ses instincts, et de ceux qui lui ont été imposés, et qui ont triomphé à la fin, pour ainsi dire par intimidation, de son ignorance et de son antipathie. On verrait d'un côté les apothéoses improvisées, les applaudissements, les triomphes, les dignités, les honneurs, l'argent, la fortune, lacs de félicité non troublés,

Des chemins tout jonchés de fleurs et de rameaux

s'arrêtant à la mort; de l'autre, les déboires, les misères, les trahisons, les longues quarantaines au lazaret de l'Académie, les exclusions, le silence ou les bruyantes protestations, l'insulte même au bord de la tombe; puis le lendemain les repentirs, d'adord timides, enfin l'acclamation et la gloire. A ceux-ci les mines refrognées, les contestations, le doute, les sifflets; à ceux-là les bouches en cœur, les sourires, les caresses, les bras blancs tendus et les gants blancs éclatant sous les bravos. — Ah! vous voulez m'imposer ce poëte, ou ce musicien, ou ce peintre? Vous prétendez, monsieur le critique ou monsieur le connaisseur, que c'est là le bon, le beau, que là est l'avenir, et que si je ne sais pas le voir comme vous, c'est que je ne m'y connais pas? Je ne m'y connais pas, moi! Eh bien, alors, votre poëte payera pour votre insolente prétention. Tant pis pour lui, il attendra! Dussé-je aller moi-même à la forêt, j'en rapporterai les bâtons qui le feront trébucher et tomber. Et nous verrons qui sera le plus fort! Quant à celui-ci, qui est le *mien*, et qui est le bon, entendez-vous, monsieur le docteur? puisqu'il me plaît, vous avez beau me dire qu'il erre, qu'il est ignorant, barbare, sans génie, médiocre; que m'importe? je le ven-

gerai de vos orgueilleuses réserves et de vos dédains pédantesques, en l'accablant de faveurs. Je veux qu'il soit tout; et il sera tout. Demain, en déployant sa serviette, il y trouvera le brevet de la Légion d'honneur; après-demain, le diplôme d'académicien. Il sera bibliothécaire, professeur, lecteur royal, inspecteur, administrateur, et surtout il sera riche, très-riche; je payerai ses dettes s'il en fait, je le marierai millionnairement, je lui ferai sa part dans toutes les entreprises fructueuses. Je lui donnerai même des vertus, car il sera bienfaisant, propriétaire, bon père et bon époux. Et enfin, si le ciel jaloux nous l'envie, je veux que ses obsèques soient un deuil public, national, que l'État fasse les frais de ses funérailles, qu'il ait les meilleurs orateurs et les plus belles pleureuses. Je donnerai du marbre pour son buste, du bronze pour sa statue, afin que l'on sache bien que c'est là le bon poëte, le vrai, le seul, attendu qu'il est le mien, celui de mon choix, et que moi seul ai le droit de consacrer le génie comme je dispense la gloire! —

Autant l'une que l'autre, en effet : ô vaines colères! imprécations risibles! Postérité, tu arrives, et tu biffes d'un coup d'aile l'inscription du buste et l'épigraphe de la statue. Heureux alors le sculpteur s'il a fait une belle œuvre!

J'ai nommé tout à l'heure Casimir Delavigne. Qui donc a été plus que lui pendant sa vie adopté, choyé, honoré, acclamé poëte national, poëte de la vertu, que sais-je? Le dernier grimaud qui allongeait la lèvre en parlant des *Orientales* et de *Hernani*, qui trouvait à rire à *Chatterton*, et n'avait que pitié pour *Joseph Delorme* et *Namouna*, se dressait sur ses ergots et enflait sa voix pour prononcer le nom de l'auteur des *Messéniennes* et de *Louis XI*. Eh bien, où est l'homme qui se lève aujourd'hui pour nous dire que *Louis XI* lui manque, qu'il ne peut vivre sans l'*École des Vieillards*, ou que le *Paria* lui fait défaut?

Hélas! Casimir Delavigne! L'été dernier, en traversant le Havre, j'ai passé devant sa statue assise aux portes du musée de la ville, et qui, la main levée et serrant le stile,

a l'air de crier à l'inspiration : « Grâce! » Personne entre les passants n'a su me dire, non pas qui il est, mais ce qu'il est; quant à dire ce qu'il a fait, j'aurais attendu longtemps.

Et puis, des statues! du marbre! de l'airain! O mes contemporains,

Songez aux vieux ; et nous, vieillards, songeons aux morts!

En ce moment cinq érudits, courbés sur les textes, usent leurs yeux à nous expliquer, à nous faire admirer Rabelais ; et Rabelais, le créateur de la prose française, n'a pas de statue! La poésie lyrique est un des arts heureux, une des gloires de ce siècle : nous pouvons doubler, tripler le nombre des harmonieuses pléiades des temps passés, et le créateur de la poésie lyrique en France, Ronsard, n'a pas de statue! Que dis-je? Plus près de nous encore : il est un nom qui, depuis deux cents ans, sert de pilier et de boulevard à la tradition académique; un nom que les gardiens-jurés des maîtrises littéraires jettent comme un épouvantail à la tête des téméraires et des fantasques, nom dont on a fait le cachet salomonique du livre des bonnes doctrines, le *veto* et le *jubeo*, le sceau inviolable de la charte du Parnasse français. Eh bien, lorsqu'il y a peu d'années on a démoli et reconstruit la cour de la Sainte-Chapelle, nulle part, ni à l'Académie, ni à la Sorbonne, ni à la grande aumônerie du clergé universitaire, une voix ne s'est élevée pour réclamer un buste et une niche pour Nicolas Boileau-Despréaux, leur législateur et leur oracle! Pas une inscription pour Boileau dans cette cour où il est né et où il a vécu, et où cet esprit si français, après tout, par sa fermeté et sa netteté, où cet enfant de Paris, qui fut un dictateur et une influence dans le monde entier des lettres, méritait peut-être mieux qu'un buste et qu'une épigraphe commémorative.

A Dieu ne plaise que je réclame contre les honneurs rendus à un homme de talent. Je voudrais seulement qu'on y mît de la mesure, c'est-à-dire de la pudeur, de la justice, et, pour tout dire, de la bonne foi. Ponsard eût cheminé sim-

plement dans sa voie, ajoutant l'œuvre à l'œuvre avec le soin et la passion dont il était capable, que je me joindrais volontiers aux honneurs qu'on lui rend aujourd'hui. Mais Ponsard n'a pas été seulement un homme de talent, il a été un drapeau, et un drapeau de réaction, la pire des milices; et un drapeau dont les flots sans cesse agités par des mains rageuses ont, tant qu'il vécut, caché et gêné sa marche; ce n'est pas ma faute s'il offusque encore la pompe de ses honneurs posthumes. Le buste de Ponsard au foyer de la Comédie française, cela veut dire : un point sur Victor Hugo. La statue de Ponsard à Vienne, cette apothéose prématurée, cela veut dire : dame sur Victor Hugo. Oui, cette guerre inintelligente, injuste, dure encore; et l'éclat de la dernière reprise de *Hernani* ne l'a point conjurée. Certes, le rocher de Guernesey n'a point à redouter l'ombre du monument viennois, je le sais ; mais, quand je considère l'absence du maître et l'interdiction de son répertoire, j'ai le droit de m'étonner de cette précipitation à couronner celui qui ne fut que son élève, et un élève mal reconnaissant. Cet escompte hâtif des droits de la postérité m'est suspect, et je refuse ma fleur à votre bouquet de fête.

CHARLES ASSELINEAU.

P. S. — L'éditeur du *Bulletin du Bibliophile* met cette semaine en vente les *Souvenirs du baron de Gleichen*, publiés pour la première fois en France par les soins de M. Paul Grimblot, dont nos lecteurs connaissent les titres à la reconnaissance des amis de l'histoire et de l'érudition (1). Nous rendrons compte le mois prochain, avec l'attention qu'ils méritent, de ces intéressants mémoires. Disons seulement, quant aujourd'hui, que Charles-Henri de Gleichen, dans sa jeunesse chambellan de la margrave de Baireuth, sœur de Frédéric II, plus tard ministre du roi de Danemark à la cour de Versailles, passa une grande partie de sa vie à Paris, et y fut l'ami de tout ce que la société comptait alors de distingué

(1) Voyez *Bulletin du Bibliophile*, année 1867, p. 416.

et de haut placé. Il est question de lui dans les lettres de Diderot à M[lle] Voland, et surtout dans la correspondance de la duchesse de Choiseul, dont il fut l'ami et le courtisan fidèle. Ces souvenirs, écrits en français, dans un français excellent, net, léger, ont été imprimés une première fois à Leipzig en 1847, mais sans être livrés au public. C'est un charmant monument ajouté à la collection si recherchée et si précieuse des ouvrages écrits en langue française par des étrangers au dernier siècle. Ce joli volume, imprimé par Lahure, est joint par l'éditeur à la *Bibliothèque choisie à l'usage des gens du monde*, dont la dernière livraison, *Vies de mesdames de la Fayette et d'Ayen*, a obtenu un si légitime succès.

C. A.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— La collection de *Raretés bibliographiques* publiées à cent exemplaires, par M. J. Gay et fils, à Genève, vient de s'enrichir de deux nouveaux volumes intéressants à divers titres.

Signalons d'abord le troisième volume des *Ballets et mascarades de cour, sous Henri IV et Louis XIII (de 1581 à 1652), recueillis et publiés d'après les éditions originales, la plupart introuvables aujourd'hui, par M. Lacroix.* Le volume que nous avons sous les yeux contient vingt et un ballets représentés de 1624 à 1627. Les uns furent dansés par le Roi en personne ; d'autres furent représentés par *Monsieur* (Gaston, duc d'Orléans), qui prenait une part active à ces divertissements. Le témoignage de Tallemant des Réaux et de bien d'autres ne fait que trop connaître le sans-gêne des habitudes de ce prince ; les ballets

qu'on écrivait pour l'amuser se ressentent de la liberté qui dominait à sa cour ; ils sont remplis d'équivoques et de gaillardises qu'on ne tolérerait pas aujourd'hui dans la plus mauvaise compagnie. Quelques-uns des ballets qu'ont retrouvés les patientes recherches de M. Lacroix sont tellement rares, que le duc de la Vallière n'avait pu se les procurer pour les placer dans son immense collection dramatique, et qu'il n'en a point fait mention dans les écrits relatifs à la bibliographie du théâtre dont il dirigea la publication ; de ce nombre sont le *Ballet de l'entrée en France de Don Quichotte de la Manche*, le *Ballet de la magnifique duchesse de Dendaye* (sans lieu ni date), le *Ballet des quatre saisons de l'année* (Paris, N. Callemont, 1626), le *Ballet sur le sujet du Pouvoir des femmes*, 1626. Ces compositions sont d'une longueur très-inégale ; il en est qui n'occupent que quelques pages, tandis que d'autres, au contraire, remplissent une quarantaine de feuillets ; il ne faut pas y chercher du mérite poétique, une intrigue suivie, mais on doit les envisager comme indice des plus curieux des mœurs de la haute société à l'époque de Louis XIII. Le plus singulier, en ce genre, est le *Ballet des quolibets*, « dansé au Louvre et à la Maison de « ville, par Monsieur, frère du Roy, le quatriesme janvier « 1627, et composé par le sieur Sigongnes. » Le style de ce poëte, l'un des principaux collaborateurs du *Parnasse* et du *Cabinet satyrique*, est bien connu ; il promet ce qu'on ne manquera pas de trouver dans son recueil de quolibets rimés, où maistre Aliborum, maistre Mouche, maistre Gonin, le Niais de Sologne, Guillot le Resveur, le capitaine Rifflandouille, Jocrisse et autres personnages bouffons, rivalisent d'impertinences. La chose paraissait toutefois si naturelle que l'imprimeur de ce ballet, tout comme les éditeurs de quelques autres non moins risqués, ne faisait la moindre difficulté d'inscrire tout au long sur le frontispice leur nom et leur adresse.

Disons maintenant quelques mots d'un volume d'un autre genre : *les Mignardises amoureuses de l'admirée*, par Jac-

ques Tahureau, du Mans. Cette réimpression d'un livre rare est due à un littérateur qui, auteur lui-même de vers d'un mérite très-distingué, a donné maintes preuves de sa connaissance parfaite du mouvement poétique du seizième siècle. M. Prosper Blanchemain a publié la *Vie* de Tahureau, extraite du recueil biographique composé par Guillaume Colletet, et dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque du Louvre (1) ; il l'a accompagnée de quelques notes, et « au mi« lieu de cet entourage un peu sérieux, le Catulle du seizième « siècle ressort avec toute la grâce de sa poésie. » C'est l'édition de Poitiers, 1554, qui a servi de modèle, et, circonstance assez curieuse, Tahureau dédiait « à Monseigneur le « Révérendissime cardinal de Guyse » ces vers où respire une ardeur passionnée, un bouillonnement érotique. Aujourd'hui, pareil hommage serait envisagé comme le *nec plus ultra* de l'inconvenance. Imprimées trois fois au seizième siècle et une quatrième fois en 1602, mais n'ayant pas été remises depuis sous presse, les poésies de Tahureau sont devenues introuvables, et, lorsqu'il s'en présente quelque bel exemplaire (ce qui est fort rare), il faut le payer très-cher. On peut ajouter aux adjudications mentionnées au *Manuel du libraire* celle de 141 fr. (vente faite en juin 1863) et 170 fr. (vente Desq.). — Consulter d'ailleurs le judicieux ouvrage de M. Hauréau sur l'*Histoire littéraire du Maine*, et l'appréciation que fait M. Sainte-Beuve du talent de ce poëte aimable dans son *Tableau de la poésie française au seizième siècle*. Tahureau ne se borna pas à écrire en vers ; il publia, en 1562, des *Dialogues non moins profitables que facétieux* qui eurent un succès attesté par de

(1) Il a été plusieurs fois question de publier cet ouvrage où se rencontrent bien des renseignements utiles pour l'histoire littéraire, mais ce projet n'est pas encore réalisé. En attendant, on a du moins livré au public quelques portions séparées ; M. Ph. Tamizey de Larroque a mis successivement au jour les *Vies* des poëtes gascons et celles des poëtes agenais ; celles des poëtes de l'Angoumois, ainsi que la notice sur Rabelais, ont également trouvé des éditeurs.

nombreuses éditions se succédant avec rapidité, et qui auraient bien mérité que le nouvel éditeur entrât dans quelques détails à leur égard, car aujourd'hui ils sont tombés dans un injuste oubli (1). Renvoyons à leur égard à ce qu'en a dit notre *Bulletin* (1846, p. 937), ainsi que M. du Roure dans son *Analecta biblion* (tom. I, p. 465). M. Viollet-le-Duc n'a point oublié Tahureau dans sa *Bibliothèque poétique* (tom. I, p. 210), et quelques morceaux choisis ont été insérés dans les *Annales poétiques* (tom. IV).

— La Collection *moliéresque* dont nous avons déjà parlé et que publient à Genève MM. J. Gay et fils, sous la direction de M. Paul Lacroix, vient de s'enrichir de trois nouveaux livres ; tous, tirés à une centaine d'exemplaires, reproduisent des ouvrages mis au jour du vivant de Molière, relatifs à ses immortelles compositions, et devenus introuvables aujourd'hui; tous sont accompagnés de notices bibliographiques qui leur donnent un prix spécial. Tirées à une centaine d'exemplaires numérotés, ces réimpressions sont destinées à former une collection qui, lorsqu'elle passera plus tard dans les ventes, excitera à coup sûr de vives rivalités parmi les amateurs à venir.

Signalons rapidement ce que nous venons de recevoir : *Zélinde, comédie, ou la Véritable Critique de l'École des femmes, et la critique de la critique*, réimpression textuelle de l'édition de Paris. 1663, in-18, XI et 71 pages.

Cette jolie comédie n'a été imprimée qu'une seule fois à Paris, au mois d'août 1663; mais deux ans après il en paraissait une contrefaçon à Amsterdam. On l'attribue à Donneau de Visé, dont elle paraît avoir été la première production dramatique. On y trouve des critiques fines et justes dirigées

(1) Nous ne comprenons pas pourquoi le *Manuel* n'évalue ces *Dialogues* que de 10 à 12 fr. et ne cite d'autre adjudication qu'une à 17 fr.; de fait on paye des prix bien plus élevés; à la vente Viollet-le-Duc, un exempl. relié en veau a été payé 40 fr.; un autre, relié en maroquin, a atteint 163 fr. à celle de M. Léopold Double, et j'en connais un exemplaire qui a coûté 400 francs.

contre la *Critique de l'École des femmes*, et Molière y est désigné sous le nom d'Élomire, sept ans avant l'impression de l'*Élomire hypocondre*. Quelques traits importants pour l'histoire de Molière méritent d'être notés, ainsi que la présence de la Fontaine, mis en scène d'une façon fort intéressante sous le nom d'Aristide.

Les Véritables Précieuses, comédie, réimpression textuelle de l'édition de Paris; Jean Ribou, 1660, in-18, XII et 56 p.

Baudeau ou Bodeau de Somaize, auquel on doit cette production, était resté fort inconnu, quoiqu'il eût publié neuf ou dix ouvrages, quand il acquit tout à coup une notoriété éphémère en se faisant l'exploiteur des types dramatiques créés par Molière. Stimulé par le succès des *Précieuses ridicules*, il eut l'idée de détourner à son profit une partie du succès qu'obtenait cette comédie, et il se hâta de faire imprimer sa pièce, qui parut comme celle de Molière; il y avait joint une préface très-injurieuse pour le grand poëte, et il n'avait point négligé d'intercaler des attaques directes contre l'auteur des *Précieuses ridicules*, désigné sous le nom de Mascarille. Une seconde édition retouchée parut quelques mois plus tard. Somaize mit ensuite en vers la comédie de Molière, mais notre poëte se plaignit de cette contrefaçon et la fit saisir. Il en résulta un long procès, qui n'empêcha point Somaize de mettre encore en vers une autre pièce de Molière. La notice de M. P. Lacroix donne des détails curieux et fort peu connus sur les agissements de ce turbulent adversaire du grand Poquelin.

La *Critique du Tartufe*, in-18, VII et 49 pages, est une comédie en vers qui fut imprimée à la fin de 1669; on ne sait au juste ni si elle a été représentée, ou quel en est l'auteur. Bret a nommé fort gratuitement Pradon, mais on ne trouve nulle part que cet ennemi de Racine ait été en guerre avec Molière. M. Lacroix penche pour de Villiers, qui faisait au grand comique une guerre perfide et lâche. N'ayant été imprimée qu'une seule fois et n'ayant point eu de succès, cette *Critique*, qui a de l'importance dans une réunion relative à Molière, est devenue très-difficile à rencontrer.

Nous aurions voulu pouvoir citer quelques passages de ces diverses compositions, mais l'espace nous manque, et nous avons dû nous en tenir à quelques indications bibliographiques. Ajoutons seulement que la Collection moliéresque est déjà composée de onze livrets, que trois autres sont sous presse, entre autres *les Observations* du sieur de Rochemont *sur le Festin de pierre*, et qu'il y a en préparation une *Bibliographie moliéresque* qu'on s'efforcera de rendre aussi complète que possible.

— Nous recevons le prospectus d'une publication importante. C'est la réimpression simultanée des *Supercheries dévoilées* de J. M. Quérard, et du *Dictionnaire des Anonymes* de M. A. Barbier, revu et augmenté par le fils de l'auteur, M. Olivier Barbier, conservateur sous-directeur à la Bibliothèque impériale. L'ouvrage de Quérard sera revu et corrigé (et il en avait besoin) par M. Gustave Brunet, acquéreur des notes et autres papiers de l'auteur. Cette double édition, entreprise par M. Daffis, libraire-éditeur, se composera de cinq volumes grand in-8° à deux colonnes. Tout ce qui dépassera cinq volumes sera servi gratuitement aux personnes qui auront souscrit avant le 1er février 1869. La première livraison est sous presse. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette utile publication, et on peut souscrire dès à présent chez M. L. Techener.

NÉCROLOGIE. — Le 30 décembre nous rappelle un triste anniversaire. L'année dernière, à pareille date, nous perdions un de nos collaborateurs, depuis longtemps attaché par ses goûts et ses sympathies au *Bulletin du Bibliophile*, mais que ses travaux et peut-être aussi sa modestie tenaient trop à notre gré loin d'une participation active à la rédaction de notre Revue. M. Philibert Beaune, né à Vitteaux (Côte-d'Or) en 1806, d'une famille anoblie par le duc de Savoie en 1598, successivement avocat, juge suppléant au tribunal civil de Dijon, conseiller de préfecture de la Côte-d'Or, et enfin conserva-

teur-adjoint du musée gallo-romain de Saint-Germain en Laye, était une de ces intelligences à la fois ardentes et délicates, que l'amour des livres et des livres archéologiques en particulier n'avait jamais abandonnée au milieu des traverses de son existence, et qui avait dû à ce goût pour l'érudition d'être distingué par M. le surintendant des beaux-arts, au moment de la création du musée destiné à conserver les vestiges de nos origines nationales. Les organisateurs de cette grande collection, MM. de Nieuwerkerke, de Longpérier, de Saulcy, et surtout le directeur actuel, M. Alexandre Bertrand, peuvent seuls savoir ce qu'il mit de zèle, de patience, d'intelligence et de goût au service de cette œuvre qui sera, pour les archéologues, l'une des gloires les moins contestées du règne de Napoléon III. Modeste et dévoué, M. Ph. Beaune accomplissait sans bruit son devoir, heureux de rencontrer dans l'estime de ses chefs et la sympathie des nombreux visiteurs du musée la seule récompense qu'il ait jamais ambitionnée. Il est mort le 30 décembre dernier, au milieu des richesses archéologiques qu'il avait mille fois maniées, et sur lesquelles il se proposait de publier une notice, au moment où l'apoplexie est venue le foudroyer. Nous devions à cet excellent homme, à cet humble travailleur, qui s'ignorait lui-même et cherchait obstinément à être ignoré des autres, à notre collaborateur enfin, un mot de souvenir et une pensée d'affectueux regret.

M. Beaune a laissé un fils qui s'est fait connaître par d'estimables travaux d'histoire littéraire, et qui occupe une place distinguée parmi les écrivains et les bibliophiles de Dijon.

Paul Lacroix.

Nota. M. Serge Poltoratzki est venu en personne démentir la nouvelle de sa mort que nous avions annoncée dans le dernier numéro, d'après une information inexacte.

TABLE DES MATIÈRES.